



HAL
open science

Circulation et réseaux de migrants roumains : Une contribution à l'étude des nouvelles mobilités en Europe

Swanie Potot

► **To cite this version:**

Swanie Potot. Circulation et réseaux de migrants roumains : Une contribution à l'étude des nouvelles mobilités en Europe. Anthropologie sociale et ethnologie. Université Nice Sophia Antipolis, 2003. Français. NNT: . tel-00003480

HAL Id: tel-00003480

<https://theses.hal.science/tel-00003480>

Submitted on 4 Oct 2003

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université de Nice-Sophia Antipolis
UFR Lettres, Arts et Sciences Humaines

**CIRCULATION ET RESEAUX DE MIGRANTS ROUMAINS :
UNE CONTRIBUTION A L'ETUDE DES NOUVELLES MOBILITES EN
EUROPE**

THESE DE DOCTORAT NOUVEAU REGIME
MENTION : SOCIOLOGIE

Soutenue par : Swanie Potot
Le 3 juillet 2003
Sous la direction de Mme Jocelyne Streiff-Fénart

Composition du jury :

Mme MOROKVASIC Mirjana, Directrice de recherche, CNRS
M.REA Andréa, Professeur à l'Université Libre de Bruxelles
Mme STREIFF-FENART Jocelyne, Directrice de recherche, CNRS
M.TARRIUS Alain, Professeur à l'Université de Toulouse le Mirail
M.ZIROTTI Jean-Pierre, Professeur à l'Université de Nice-Sophia Antipolis

Remerciements

Je voudrais tout d'abord témoigner ma reconnaissance à Madame Jocelyne Streiff-Fénart qui a dirigé mon travail durant ces quatre années. Sa disponibilité, ses conseils et ses encouragements furent essentiels à la réalisation de cette thèse.

Je tiens également à exprimer ma gratitude à Messieurs Vintila Mihailescu et Dumitru Sandu, professeurs à Bucarest, pour leur assistance et leurs indications lors des recherches effectuées en Roumanie.

Mes remerciements s'adressent, en outre, à l'ensemble des membres du laboratoire Soliis-Urmis qui, lors de séminaires ou au cours d'entretiens informels m'ont aidée, par leurs nombreuses remarques, à concevoir ce travail et à le mener à bien. Ils vont de même à Josée Darrieumerlou, sa secrétaire, pour son constant soutien tant logistique que moral.

Ce mémoire est avant tout le résultat d'un travail de collaboration avec mes très nombreux informateurs. Qu'ils soient migrants, employeurs, logeurs ou encore employés de services sociaux, chacun d'eux a permis de faire avancer cette recherche, je leur en suis grandement reconnaissante. Certains d'entre eux, en me logeant lors de mes séjours sur le terrain, en servant d'intermédiaires auprès de nouveaux informateurs ou encore d'interprètes m'ont particulièrement soutenue ; pour n'en citer que quelques-uns, je voudrais remercier à ce titre : Dorina et Géo et leurs familles, Claudia et Nelù, Nicù, Carmen, Corina, Oana et Roger, Iliéna, Jean et Ramon.

Pour finir, je tiens à remercier les différents relecteurs de cette thèse pour le temps et l'attention qu'ils ont bien voulu consacrer à mon travail, ainsi que mes amis et mes proches qui m'ont soutenue tout au long de ces quatre années.

TABLES DES MATIERES

INTRODUCTION.....	3
PREMIERE PARTIE: CADRE DE L'ETUDE.....	7
1. LES NOUVELLES MIGRATIONS DANS LE CADRE DE LA MONDIALISATION	8
1.1. <i>Migrations européennes et mondialisation : de nouvelles interrogations sociologiques</i> .	8
1.1.1. Interroger les nouvelles migrations en Europe : émergence d'un champ d'étude	8
1.1.2. La notion de mondialisation est-elle heuristique pour penser les migrations ?	14
1.2. <i>De la mondialisation aux migrations transnationales</i>	18
1.2.1. La conception américaine du Transnationalisme	18
1.2.2. Le renouveau des approches françaises en sociologie des migrations : la mobilité comme ressource et le nomadisme comme mode de vie	27
1.2.3. Les travailleurs migrants dans l'économie mondialisée	32
<i>Conclusion</i>	46
2. DEFINITION DU CADRE CONCEPTUEL : SYSTEMES MIGRATOIRES ET RESEAUX MIGRANTS.....	48
2.1. <i>interroger un « système migratoire »</i>	48
2.2. <i>L'utilisation du concept de réseau dans l'étude des phénomènes sociaux transnationaux</i> 51	
2.2.1. Une posture épistémologique	51
2.2.2. L'étude des réseaux sociaux transnationaux	53
2.2.3. Réseaux migrants et capital social.....	57
<i>Conclusion</i>	62
3. QUESTIONS DE METHODOLOGIE.....	63
3.1. <i>Approche du terrain</i>	64
3.2. <i>Différentes investigations</i>	70
3.2.1. Observer le réseau de Târgoviste	71
3.2.2. Enquêter auprès des migrants d'Espagne	74
3.3. <i>Du terrain à l'analyse</i>	78
 DEUXIEME PARTIE: CONSTITUTION D'ESPACES MIGRATOIRES A TRAVERS L'EUROPE	 80
1. UN CONTEXTE QUI FAVORISE LES DEPARTS	81
1.1. <i>« Se débrouiller » dans une économie en transition</i>	81
1.1.1. La difficile transition économique et politique.....	81
1.1.2. L'économie informelle comme stratégie de survie	85
1.2. <i>La Roumanie et ses migrations</i>	88
1.2.1. Une courte mémoire migratoire	88
1.2.2. La Roumanie attirée par l'Europe	93
1.2.3. Etat des savoirs sur les migrations roumaines contemporaines.....	95
1.2.4. Panorama des migrations roumaines	99
2. ETUDE DE TROIS ESPACES DE CIRCULATION DES ROUMAINS EN EUROPE.....	104
2.1. <i>Târgoviste/Nice/Londres : construction d'un espace circulatoire</i>	105
2.1.1. Le contexte de départ	107
2.1.2. Les Roumains de Târgoviste à Nice : constitution d'un pôle migratoire	118
2.1.3. La réorientation de la migration niçoise vers Londres	136
2.2. <i>La circulation entre le Sud de la Roumanie et l'Espagne : deux parcours migratoires différenciés à partir d'une même région</i>	160
2.2.1. L'Espagne, un pays ouvert aux migrations	161
2.2.1. L'environnement socio-économique dans la région de départ	168
2.2.3. Monopolisation d'un espace circulatoire : la migration des « Adventistes » vers Coslada	178
2.2.4. Un pôle migratoire ouvert : les travailleurs clandestins de Téléorman à El Ejido... 185	
<i>Conclusion : Des parcours diversifiés au sein d'une Europe « mondialisée »</i>	211

TROISIEME PARTIE: LE LIEN SOCIAL DANS LA MIGRATION	213
1. LA MORPHOLOGIE SOCIALE DU RESEAU MIGRANT	214
1.1. <i>Le réseau total, support d'une économie de la migration</i>	215
1.1.1. Le marché de l'émigration en Roumanie	215
1.1.2. Financer et gérer les gains de la migration	220
1.2. <i>La carrière des migrants au sein du réseau</i>	226
1.2.1. Entrer dans le monde de la migration en mobilisant son capital social	226
1.2.2. Devenir membre d'un réseau à l'étranger	230
1.2.3. Compétences migratoires et expertise	239
1.2.4. Exclusions et sorties volontaires	247
1.3. <i>La solidarité dans les réseaux</i>	252
1.3.1. Les liens familiaux dans l'espace transnational	252
1.3.2. L'amitié : un lien fort en migration	256
1.3.3. L'appartenance territoriale : un élément fédérateur	259
<i>Conclusion : le réseau, une question de confiance</i>	260
2. IDENTIFICATION ET ETHNICITE AU SEIN DES RESEAUX MIGRANTS	262
2.1. <i>Les vendeurs de journaux de rue à Nice : résister au marquage social</i>	263
2.1.1. Le stigmatisme du pauvre	263
2.1.2. Se démarquer des « ethniques »	268
2.2. <i>Se définir comme Européens à Londres</i>	274
2.2.1. Londres, ville multiculturelle	275
2.2.2. De fortes différenciations entre les immigrants.....	277
2.2.3. Le travail de catégorisation des Roumains	279
2.3. <i>Une affirmation roumaine en Espagne</i>	283
2.3.1. L'animosité raciste et les émeutes d'El Ejido	283
2.3.2. La position des Roumains dans la pluriethnicité locale.....	289
2.3.3. Etre Roumain : une distinction sociale	291
2.3.4. Catégorisation raciale et préférence « culturelle »	294
<i>Conclusion : existe-t-il une identité collective spécifique aux réseaux migrants ?</i>	303
3. LES « EMIGRES » EN ROUMANIE : EMERGENCE D'UN GROUPE SOCIAL.....	306
3.1. <i>La mobilité : une activité continue</i>	307
3.1.1. L'impossible passage à l'économie formelle	307
3.1.2. De la mobilité aux « affaires » : reconversion des savoir-faire migrants dans le contexte local	312
3.2. <i>Du réseau migrant au groupe des « émigrés »</i>	318
3.2.1. Les émigrés en Roumanie : une identité collective fondée sur la mémoire de la mobilité	318
3.2.2. Le réinvestissement symbolique des liens de la migration.....	320
3.2.3. Construction de l'image du groupe et représentations de soi	322
3.2.4. La visibilité des «émigrés» dans l'espace public.....	327
3.2.5. La définition du groupe par la population	330
<i>Conclusion</i>	333
CONCLUSION GENERALE	335
BIBLIOGRAPHIE THEMATIQUE	342
<i>Publications théoriques et méthodologiques générales</i> :	342
<i>Migrations et relations interethniques</i> :	343
<i>Mondialisation</i> :	348
<i>Roumanie et Pays de l'Est</i>	349
<i>Articles de presse et ouvrages non scientifiques</i> :	350
<i>Sites Internet utilisés</i> :	351
ANNEXES	352

INTRODUCTION

Les questions abordées dans ce travail sur la circulation roumaine en Europe renvoient à un débat beaucoup plus large qui vise à repenser les migrations dans le cadre d'une nouvelle conjoncture sociale, politique et économique. En Europe, celle-ci est marquée par un triple processus. D'une part, le caractère de clandestinité que revêtent souvent les migrations contemporaines doit être mis en regard de l'évolution de la sphère économique dans un espace de plus en plus mondialisé, qui a profondément changé la structure du marché du travail des pays les plus industrialisés et la place occupée par les travailleurs étrangers. D'autre part, l'ouverture soudaine des frontières des pays de l'Est vers l'ensemble des Etats du monde, au début des années quatre-vingt dix, a ouvert la voie à de nouvelles migrations à l'intérieur même de la grande Europe. Enfin, dans le même temps, la construction de l'Union Européenne s'est accompagnée d'une volonté de fermeture des frontières de plus en plus marquée et d'une marginalisation de l'immigration. Ces conditions ont dès lors contribué à l'émergence de nouvelles formes migratoires basées sur la capacité des acteurs migrants à circuler et à investir certaines niches d'emploi précaires en dépit des restrictions législatives les concernant.

Les migrations roumaines étudiées s'inscrivent donc dans cette conjoncture globale, mais elles émergent d'un contexte particulier, propre à la Roumanie.

En effet, suite à l'éviction de son dictateur, N.Ceausescu, en décembre 1989, ce pays a cherché, tout au long des années quatre-vingt dix, à se rapprocher de ses voisins de l'Ouest. Bien qu'étant, économiquement et politiquement, un des Etats anciennement communistes les moins bien préparés à une intégration européenne, l'abolition de la dictature a ouvert la porte à de nombreux espoirs en ce sens. Le despotisme de N.Ceausescu, au pouvoir durant près de vingt-cinq années, a en effet isolé le pays au sein même du monde soviétique et l'a laissé, après la chute du régime, dans un marasme économique, social et politique beaucoup plus profond que ce qu'ont connu ses voisins polonais, hongrois, tchécoslovaques ou baltes. L'Occident est alors apparu dans l'imaginaire roumain comme une référence, un objectif sur lequel s'aligner. La volonté politique d'intégrer l'OTAN et l'Union Européenne, approuvée

par une très large part de la population¹, est devenue un véritable projet de société, perçu comme une solution majeure aux nombreux maux subis en Roumanie.

Dans ce contexte, l'écart existant entre les aspirations des individus, enclins à rejoindre au plus tôt l'Occident, tant physiquement –à travers des voyages- que comme standard de vie, et la réalité socio-économique du pays, a favorisé l'émergence d'une migration temporaire vers différents pays d'Europe. En effet, si la crise économique semble aujourd'hui sur le point d'être maîtrisée, durant plus de dix années, les migrations temporaires à l'étranger sont apparues, pour de larges catégories de population, comme une alternative au déclin de la Roumanie et comme un moyen d'anticiper les futures transformations du pays vers le capitalisme occidental. C'est donc après 1989, et plus particulièrement dans la deuxième moitié des années quatre-vingt-dix, tandis que les Roumains ont compris que leur situation économique ne s'arrangerait pas rapidement, comme ils l'escomptaient juste après la chute de N.Ceausescu, que se sont multipliées les migrations économiques temporaires. Celles-ci se sont alors développées dans le prolongement de l'économie informelle qui, sous le régime dictatorial, permettait à la population d'accéder aux biens les plus élémentaires lorsque le marché officiel était inopérant. Si les migrants roumains ont pu mettre à profit cette capacité à « se débrouiller » dans des espaces informels pour gérer leur situation de clandestins, ils n'ont par contre guère pu s'appuyer, pour construire leurs parcours migratoires, sur l'expérience de prédécesseurs, les migrations de travail sous la dictature ayant été très faibles, tant vers les autres pays socialistes que vers l'Europe de l'Ouest. C'est donc à partir de leurs propres expériences et des connaissances qu'ils possédaient qu'ils se sont dirigés sur le continent européen.

Le projet de ce travail de thèse est né de la volonté de comprendre comment les Roumains, consignés à la sédentarité durant plusieurs décennies sous la dictature, sont parvenus, en quelques années, à construire des espaces de circulation transnationaux en l'absence de toute instance officielle ou structure communautaire les organisant. En effet, le travail que j'ai mené en DEA sur une petite population de migrants roumains dans la ville de Nice, avait fait apparaître que ces migrants qui se disaient eux-mêmes très individualistes, se

¹ Même si cet engouement a diminué au cours de la décennie, notamment face aux résistances sans cesse affichées des pays occidentaux, d'après un sondage du Baromètre d'Opinion Publique (www.mmt.ro), en novembre 2002, seulement 6% de la population désapprouvait ce projet politique.

déplaçaient en Europe sur de larges espaces, dans lesquels ils ne s'orientaient pas au hasard, mais en empruntant des couloirs de circulation relativement balisés.

Afin de comprendre comment ces migrants parviennent d'une certaine manière à coordonner leurs activités et à s'orienter collectivement en fonction des opportunités existantes en Occident, il m'a paru indispensable d'aborder le phénomène dans sa totalité sociale et géographique. Les migrants-circulants, en effet, ne peuvent être appréhendés dans le seul espace où ils s'arrêtent momentanément. Ils sont véritablement inscrits dans la mobilité. Etudier leurs pratiques implique de quitter la position de sociologue sédentaire pour comprendre comment, à travers leurs migrations, se conjuguent divers lieux qui correspondent à des emplois, des statuts et des identités variables.

Les différents terrains d'étude se sont alors presque naturellement imposés au cours de la recherche. Ils ont consisté à suivre les migrants dans leurs parcours migratoires. La première enquête menée au cours du DEA avait été effectuée à Nice. Les résultats, qui montraient que la majorité de ces migrants provenaient d'une même région de Roumanie, ont conduit à s'intéresser à une population originaire d'une ville proche de Bucarest, Târgoviste, vers laquelle les migrants retournaient à la fin de leur séjour. Afin d'observer le contexte de départ, mais aussi les conséquences sociales de ces migrations sur la ville même, il a paru nécessaire d'effectuer plusieurs enquêtes dans cette région, ce qui a constitué une partie des recherches de terrain. Puis, la destination niçoise a perdu de son importance pour cette population qui, petit à petit, s'est réorientée vers Londres. Un terrain s'est donc imposé dans cette nouvelle ville d'arrivée, afin d'observer l'insertion des migrants connus à Nice dans ce nouveau contexte et d'examiner dans quelle mesure ce changement avait un impact sur l'organisation et les relations entre les migrants eux-mêmes.

Afin de ne pas généraliser des observations spécifiques à ce groupe, il m'a paru utile de porter mon attention sur d'autres mouvements. L'objectif n'était pas d'opérer une comparaison terme à terme de deux systèmes migratoires différents, mais d'éclairer le processus de circulation migratoire par différents cas d'étude. Les recherches de terrain avaient pour but de mettre au jour la façon dont se constituent des parcours migrants à travers l'Europe en s'insérant dans des espaces socio-économiques particuliers.

Le point de départ de la deuxième série d'enquête fut donc choisi en regard de la position particulière qu'occupaient les travailleurs roumains dans le Sud de l'Espagne. La presse internationale révélait en effet, au printemps 2000, la situation d'El Ejido, région agricole d'Almería où, suite à des émeutes racistes, les ouvriers clandestins marocains se

trouvaient petit à petit remplacés par des Roumains moins vindicatifs. Je me suis alors rendue sur les lieux pour observer le fonctionnement de cette nouvelle migration roumaine dans la province d'Almeria et comprendre comment elle avait pu émerger en peu de temps en se confrontant à d'autres groupes immigrés. La situation de concurrence entre migrants de différentes origines devait permettre d'appréhender la question de l'identification des migrants roumains à un groupe particulier et de s'interroger sur la possibilité de voir une identité migrante être revendiquée en situation migratoire.

Sur place, le parcours de ces migrants semblait, comme dans le cas niçois, être relativement balisé : il liait la province d'Almería au département de Tléorman, dans la plaine du Danube. Apparemment, plus d'un millier de Roumains, soit la large majorité d'entre eux, étaient originaires de cette région. Il a alors paru nécessaire d'enquêter dans ce département d'origine. Si ce parcours migratoire était entièrement déconnecté du premier, l'enquête menée en Roumanie a permis de découvrir une autre migration, orientée vers Madrid. Dans le département de Tléorman, proche du Danube, les migrants partaient en effet dans deux directions, vers le Sud et vers la capitale espagnols. Il n'est pas apparu pertinent de se rendre dans la région de Madrid, dans la mesure où la dichotomie des parcours pouvait se comprendre depuis la Roumanie. En revanche, cette observation permettra de saisir la façon dont des groupes de migrants différents se constituent depuis la Roumanie et construisent des itinéraires indépendants les uns des autres à travers l'Europe à partir de pratiques semblables.

A travers ces différentes enquêtes, j'ai tenté au cours de ce travail, de décrypter un même phénomène, la circulation économique roumaine, dans ses différentes expressions, de mettre au jour les variations, mais aussi les récurrences qui la caractérisent, et de rendre compte des différentes formes d'organisation sociale qui soutiennent son déploiement dans l'espace transnational européen.

PREMIÈRE PARTIE

CADRE DE L'ETUDE

1. LES NOUVELLES MIGRATIONS DANS LE CADRE DE LA MONDIALISATION

1.1. MIGRATIONS EUROPEENNES ET MONDIALISATION : DE NOUVELLES INTERROGATIONS SOCIOLOGIQUES

Avant de préciser le cadre théorique dans lequel s'inscrit ce travail, il semble utile de revenir sur la façon dont la sociologie des migrations a abordé les flux migratoires consécutifs aux changements de régimes à l'Est, dans lesquels s'inscrit pleinement la circulation de travail des roumains. Si ces migrations ont souvent été qualifiées de « nouvelles », c'est en effet non seulement en référence à l'origine des flux, mais aussi en regard des questions inédites qu'elles ont soulevées dans ce champ de recherche.

1.1.1. Interroger les nouvelles migrations en Europe : émergence d'un champ d'étude

Une rapide revue des productions apparues au cours des années quatre-vingt-dix montre que les chercheurs en sciences politiques, les plus proches des milieux politiques et des media, ont été les premiers à se saisir de ces questions. Dès le début de la décennie, une inquiétude grandissante se fait jour en effet dans les pays occidentaux à l'égard d'une éventuelle « invasion » de migrants provenant de l'ancien bloc soviétique². L'augmentation du volume global des mouvements en provenance de ces pays est en effet très sensible. Au cours des années soixante-dix et quatre-vingts environ cent mille personnes quittaient chaque année les pays du Pacte de Varsovie. A la fin des années quatre-vingts, tandis que les régimes ne sont pas encore renversés, cette situation explose : entre 1987 et 1991, un million de personnes quittent l'URSS, et en 1990, huit cent mille personnes quittent officiellement la Roumanie. Ces flux augmenteront sensiblement au début des années quatre-vingts dix puis tendront à se stabiliser, voire à diminuer après 1994.

² Voir par exemple l'article du *Monde* publié le 9 Décembre 1990, « La CEE veut prévenir un afflux d'émigrants des pays de l'Est » qui reprend la question soulevée par les ministres de la sécurité des douze pays de la Communauté Economique Européenne lors du sommet de Rome les 6 et 7 décembre, à savoir « *la perspective d'une immigration massive en provenance des pays de l'Est* ».

Cette préoccupation politique vis-à-vis d'une éventuelle migration massive en provenance de l'Est a trouvé un écho dans les milieux de la recherche comme en témoignent les nombreux travaux qui ont émergé à cette époque sur les migrations Est-Ouest. Au début de la décennie, une première approche tend à établir le potentiel migratoire auquel les pays de la Communauté Economique Européenne risquent de faire face. Présentant le potentiel migratoire des pays de l'Est comme une donnée à ajouter à la « pression migratoire » du Sud, les politologues s'interrogent alors sur la façon dont la Communauté Economique Européenne en construction va parvenir à gérer ces arrivées³. Dans de nombreuses études, on constate que cet espace, qui s'avèrera être fortement disparate, est alors considéré, dans beaucoup d'analyses menées « à chaud », comme un territoire homogène, présentant un potentiel migratoire très important, uniforme en tous ses points. A la même époque, d'autres approches consistent à observer le passé migratoire de ces pays pour tenter de prévoir le schéma des migrations à venir⁴. Cette façon de faire permet de comprendre que les migrations en Europe revêtiront des aspects aussi différents que par le passé : migrations ethniques, migrations économiques, réfugiés politiques, émigration vers le continent américain, etc. De même, les articles de H.Fausmann et R.Münz⁵ et de M.Okolski⁶ montrent, que les mouvements en Europe ne sont pas nouveaux et qu'ils doivent être analysés en prenant en compte les opportunités offertes par les pays de destination.

Par la suite, environ à partir de 1992, un petit nombre de chercheurs se spécialisent dans l'étude des flux de l'Est. Bien que l'on constate que la vague migratoire n'a pas eu lieu, et que l'on commence à remettre en question « l'invasion », on s'attend encore à observer des flux importants entre l'Est et l'Ouest. Cependant, on note déjà qu'il ne s'agit pas d'une simple immigration d'Est en Ouest. Les numéros des revues *Hommes et migrations*⁷ ou la *Revue*

³ Voir notamment Louviot (I.), *Migrations Est- Ouest Sud- Nord*, 1991.

⁴ Voir par exemple Chesnais (J.C.), *Les migrations de l'Est vers l'Europe de l'Ouest : de l'histoire (1946-1989) à la prospective (1990-2000)*, 1990.

⁵ Fausmann (H.), Münz (R.), « European east-west migration, 1945-1992 », 1994 ou « La migration d'Est en Ouest en Europe (1918-1993) », 1995.

⁶ Okolski (M.), « La nouvelle donne migratoire en Europe de l'Est », 1992.

⁷ *Hommes et migrations*, *Migrations Est-Ouest*, n°1155, juin 1992 et *Hommes et migrations*, *Migrants, Réfugiés, Tsiganes, d'Est en Ouest*, n°1205, Janvier-Février 1997.

*européenne des migrations internationales*⁸ consacrés aux migrations en Europe ainsi que quelques ouvrages de synthèse⁹ témoignent, par les multiples éclairages qu'ils proposent, de la variété des formes migratoires apparues après 1989. Le différentiel de richesses entre des pays géographiquement proches favorise la multiplicité des formes de migrations. Si l'on peut encore distinguer des schémas clairement identifiables telle la migration des étudiants ou encore l'émigration définitive de migrants « ethniques », beaucoup d'autres ont tendance à combiner différentes modalités migratoires : travail temporaire des élites à l'étranger, étudiant (vrai ou faux) qui profite de son séjour pour accumuler un pécule en vue de son retour, travailleur temporaire-demandeur d'asile, touriste-commerçant ou touriste-travailleur clandestin en sont quelques exemples. Les mouvements pendulaires et les nouvelles formes migratoires vont alors devenir les principaux objets des recherches sur les migrations européennes. C'est à l'ensemble de ces mouvements, souvent plus proches de la mobilité que de l'émigration que l'on fait référence lorsque l'on s'interroge sur les nouvelles migrations en Europe. Il faut noter pourtant que ces modèles de circulation migratoire étaient déjà bien connus des sociologues occidentaux, qui les avaient observés sur d'autres populations, notamment entre les différents pays d'Europe de l'Ouest quelques décennies plus tôt.

Au cours de la deuxième moitié de la décennie, les publications sur ces nouvelles mobilités foisonnent dans les pays receveurs¹⁰. Beaucoup d'entre elles tendent à analyser les flux à partir de diverses sources de données officielles¹¹, passant alors sous silence –ou presque- les mouvements clandestins. Les enquêtes de terrain auprès des migrants ne sont pas nombreuses. Les mouvements informels et irréguliers posent en effet des difficultés aux chercheurs qui ne trouvent pas de portes d'entrées, institutionnelles ou associatives, pour aller à la rencontre de ces nouveaux acteurs de la scène internationale. Seuls quelques travaux s'appuient sur des enquêtes conduites auprès des migrants. En dehors de plusieurs doctorats

⁸ Revue Européenne des Migrations Internationales, *L'Europe de l'Est, la communauté européenne et les migrations*, vol.8 n hors série, 1992.

⁹ Voir notamment, De Tinguy (A.), Wihtol de Wenden (C.), *L'Europe et toutes ses migrations*, 1995 ou Morokvasic (M.), Rudolph (H.) (dir.), *Migrants. Les nouvelles mobilités en Europe*, 1995 ou encore l'article de Robatel (N.), « Ces migrants venus de l'Est », 1994, qui synthétise une étude du CERI sur les différentes migrations de Roumanie, Bulgarie, Pologne et ex-URSS.

¹⁰ C'est en Allemagne que les publications sur les migrations de l'Est sont les plus nombreuses.

¹¹ A titre d'exemple, voir De Tinguy (A.), Picard (A.), « Les Européens de l'Est depuis la chute du mur », 1999, ou SOPEMI, *Tendances des migrations internationales*, rapport annuel 1998.

en cours sur ces mouvements en Europe¹² et d'études très ponctuelles, les recherches les plus connues en France sont celles de M.Morokvasic, qui a notamment suivi les « commerçants à la valise » le long de leur parcours entre la Pologne et les pays alentours ; et celles dirigées par M.Okolski¹³, qui travaille sur les migrants polonais à l'étranger et les migrants étrangers en Pologne.

La multiplicité des formes migratoires et l'émergence de pratiques basées sur une mobilité constante, caractéristiques des migrants d'Europe de l'Est, conduisent les chercheurs à interroger plus largement la validité des modèles d'analyse selon lesquels sont pensées les migrations internationales. Ces nouvelles migrations n'entrent pas en effet dans le schéma classique d'importation de main d'œuvre de travailleurs étrangers. Leur présence, comme le souligne M. Morokvasic, est corrélée à une offre de travail ponctuelle, parfois saisonnière, et prend fin avec la disparition de celle-ci. Ici, la main d'œuvre est mobilisée puis délaissée aussitôt ; elle doit rester fluide et disponible. En ce sens, « *les questions concernant les droits politiques, la scolarisation, le logement, le débat sur l'intégration, etc., n'entrent pas en ligne de compte car le migrant n'évolue que dans la sphère pure du marché du travail, au sens plein du mot marché, c'est à dire comme lieu d'équilibre entre l'offre et la demande* »¹⁴.

Du fait de la généralisation du recours au travail clandestin, ces nouveaux immigrants sont de plus en plus souvent étrangers en situation illégale. Là encore, on peut remarquer que cette caractéristique d'illégalité n'est pas entièrement nouvelle. Dans les années soixante, en France, quatre-vingt pour cent des immigrants étaient régularisés après leur arrivée¹⁵. Cependant, ces arrivées n'étaient pas gérées de la même façon qu'aujourd'hui. A l'époque précédente, le discours officiel affichait la volonté de réguler et d'encadrer ces migrations tout en maintenant les flux. La régularisation *a posteriori* n'était alors qu'un problème de gestion. Au cours des années quatre-vingts, la xénophobie s'est affichée de plus en plus ouvertement sur les différentes scènes politiques en Occident, développant une vision menaçante des migrations. Les Etats d'Europe de l'ouest, nationalement d'abord puis collectivement à travers l'édification de l'Union Européenne, ont alors fait de l'étanchéité des frontières un

¹² Notamment ceux de R.Soultanova (Germe, Belgique) sur les migrants Bulgares, B.Michalon (laboratoire Migrinter) sur les migrants ethniques en Allemagne ou. S.Weber (laboratoire Géophile), sur les migrants de l'Est à Rome

¹³ Centre de recherche sur les migrations de l'Université de Varsovie

¹⁴ Morokvasic (M.), « La mobilité transnationale comme ressource: le cas des migrants de l'Europe de l'Est », 1999, <http://www.conflits.org>.

¹⁵ 82% en 1968, chiffre cité par Lochak (D.), « La politique d'immigration en France », 2002, p.208.

objectif à atteindre. Si celui-ci ne se réalisera probablement jamais, il tend à définir aujourd'hui les migrations de travail comme des actes délictueux (en dehors d'accords exceptionnels). De ce fait, si le statut des nouveaux migrants ne diffère pas aussi radicalement qu'on pourrait le penser de ceux qui arrivaient dans les années soixante, la répression qu'ils subissent est une caractéristique moderne. Il n'est pas question ici de nier la marginalisation sociale que les immigrants ont toujours subi, mais on remarque que l'invisibilité à laquelle on force aujourd'hui les migrants clandestins contribue à la nouvelle définition des migrations. Les conditions d'accueil -ou plutôt les conditions de répression- dans les pays riches produisent des formes migratoires plus dispersées, l'insertion économique des migrants s'opérant au coup par coup, au sein de niches particulières. Les aléas de l'économie, mais aussi l'évolution des législations obligent ainsi les migrants à réévaluer constamment leur place, leur fonction et les opportunités qui s'offrent à eux dans les sociétés de passage.

En ce sens, les opportunités offertes sur le marché du travail ressemblent à celles qui apparaissent dans les milieux commerçants. La stabilité du travail salarié étant écartée, les migrants doivent faire preuve de la même attitude. Ils doivent saisir une opportunité, l'exploiter tant que celle-ci est rentable, qu'elle correspond à une demande, tout en anticipant sur l'évolution du marché qui les concerne. Qu'il s'agisse de produits de consommation ou de travail, le migrant doit bien s'adapter momentanément à une conjoncture pour offrir ce qu'il peut vendre. Comme l'écrit M.Péraldi, « *aux migrations "ordonnées" (Sayad, La double absence), c'est-à-dire économiquement programmées et politiquement contrôlées de l'ère fordiste, ont succédé des mobilités qui ont pour caractéristique de déployer des réseaux marchands et saisir des opportunités d'échange (...)* »¹⁶.

Le modèle migratoire antérieur, celui qui s'est développé après la seconde guerre mondiale se trouve donc fortement remis en cause. A cette époque, l'immigration principale¹⁷ était liée à l'existence des colonies, puis à la « décolonisation », dans un contexte de croissance industrielle dans les pays ouest-européens. Les mouvements migratoires étaient corrélés aux relations politiques Nord-Sud et aux besoins d'effectifs importants de main d'œuvre dans les usines. La présence des migrants était intimement liée au développement

¹⁶ Péraldi (M.), intervention au colloque « Economies de bazar », Aix-en-Provence, 29-31 mai 2002.

¹⁷ Il existait encore également, en France, des migrations temporaires ou définitives venues d'autres Etats européens mais ils ne représentaient plus, alors, la forme dominante d'immigration.

industriel des trente glorieuses. Les étrangers étaient alors consignés aux emplois déqualifiés dans les grandes entreprises et correspondaient au modèle de l'immigré temporaire célibataire, logé de façon spartiate, dont le rôle social se cantonnait à sa fonction de travailleur. La situation économique de l'Europe occidentale contribue à façonner un nouveau modèle migratoire, post-industriel. L'externalisation des coûts, qui se traduit tant par la sous-traitance que par des délocalisations, est caractéristique de l'économie contemporaine des pays occidentaux. De ce point de vue, l'insertion économique des migrants n'appartient plus à l'ère fordiste mais prend place au sein d'une organisation transnationale de la production. En ce sens, si dans les années soixante les immigrants se déplaçaient vers les usines dans les pays industrialisés ; aujourd'hui ce sont plus souvent les usines qui se déplacent dans les pays où les salaires sont faibles. Nous verrons par la suite que l'insertion des migrants dans les pays riches s'intègre à ce schéma général. Elle tient à la persistance de certaines « niches » dans les pays occidentaux pour lesquelles la baisse du prix de production ne peut être satisfaite par des délocalisations. Cette implication des migrations dans l'économie globalisée justifie les termes de « nouvelles migrations » dans la mesure où ces changements pèsent sur les occupations des migrants autant que sur leur position dans la société occidentale. Les nouvelles migrations se déploient en dehors des anciens cadres qui bornaient traditionnellement les migrations de travail en Europe : celui de la grande entreprise, celui du foyer d'immigré ou celui des politiques migratoires des Etats concernés, pour se développer au sein de nouveaux espaces sociaux et selon des modalités qui leur sont propres. Tout comme les migrations des années soixante appartenaient à un contexte économique et social particulier, celui de la décolonisation à l'ère industrielle, les migrations actuelles doivent être replacées dans le contexte économique et social international qui permet d'en comprendre le sens. Il semble que la notion de mondialisation soit le raccourci le plus rapide pour décrire ce contexte, comme en témoigne le numéro spécial que la revue *Culture et Conflits* consacre à la fin de la décennie à ces nouvelles migrations, sous le titre « Les anonymes de la mondialisation »¹⁸.

¹⁸ *Cultures et Conflits*, « Les anonymes de la mondialisation », 1999.

1.1.2. La notion de mondialisation est-elle heuristique pour penser les migrations ?

Il est devenu classique de considérer que les migrations contemporaines sont prises, à des degrés divers selon les auteurs, dans le processus global d'intensification des connexions et des échanges à l'échelle de la planète et qu'elles appartiennent en ce sens au processus général de la mondialisation. On explique alors que la nouveauté de ces migrations, de leur organisation, de leur mobilité tient à l'évolution du cadre dans lequel elles se déploient. Ces assertions sont rarement remises en cause, mais elles posent un certain nombre de difficultés aux chercheurs. Car si le concept de mondialisation, ou de *globalization*¹⁹, est repris par de multiples auteurs, on a du mal en revanche à en donner une définition claire et définitive. On constate bien une tendance générale qui consiste en une augmentation des échanges mais celle-ci s'opère dans différents domaines, de multiples manières ; si bien que ce concept n'en est pas un, il désigne tout au plus une tendance qui reste mal définie. Considérer les migrations comme une composante, ou une conséquence, de ce processus pose dès lors un problème conceptuel. Il est en effet difficile de concevoir la place et le rôle des migrations dans la mondialisation si ce terme lui-même renvoie à des réalités floues et variables selon les auteurs. Pourtant, il paraît difficile d'en faire l'économie : le contexte socio-économique international évoluant, il semble indispensable d'y redéfinir la place des migrants.

La mondialisation est une notion qui fut avant tout développée par les économistes pour désigner un processus à l'œuvre dans le monde de la finance. Il s'agissait de rendre compte d'une progressive dérégulation des marchés nationaux et, en conséquence, de la transnationalisation du capital. Ce n'est que dans un deuxième temps que ce terme est sorti du champ spécifique de l'économie pour désigner des phénomènes plus sociaux, culturels ou démographiques. La transposition d'un concept économique à l'ensemble des sciences humaines ne va pas sans poser quelques difficultés. Car si, en économie, le terme définit un processus établi, dont les conséquences sont plus ou moins prévisibles, le procédé est plus opaque dans le champ de la sociologie. On a conclu un peu hâtivement que les choses se passaient de la même façon dans tous les domaines ; que le modèle de la mondialisation économique pouvait devenir un outil de lecture du social. On a alors rapidement postulé que

¹⁹ Certains auteurs opèrent une distinction entre le terme français et le terme américain, le premier désignant un processus général tandis que le second concernerait essentiellement l'aspect économique. On ne reprendra pas cette nuance ici, les deux termes pouvant être employés l'un pour l'autre.

« le monde se rétrécissait », que les frontières étaient en train de disparaître, que l'on avançait vers une uniformisation des standards de vie à l'échelle de la planète ou que la notion même d'Etat allait rapidement devenir un archaïsme. Si ces différents postulats ne sont pas en rupture totale avec une certaine tendance de la réalité sociale, ils demandent cependant à être discutés point par point afin d'examiner leur pertinence sociologique.

En premier lieu, il est certain que l'étude du social doit tenir compte de l'évolution mondiale du système économique. En effet, celui-ci a toujours eu des conséquences directes sur les sociétés dans lesquelles il se déploie et qui lui donnent vie. De ce point de vue, si l'on considère la mondialisation comme l'intensification des connexions économiques à travers le monde, la sociologie ne peut s'en passer. Le processus désigne alors une concurrence internationale accrue entre les entreprises et une plus grande autonomie de celles-ci sur la scène internationale. La recherche constante de maximalisation des profits, qui s'accompagne de délocalisations vers des pays pauvres ou de dérégulation du marché du travail en occident est, bien entendu, un élément à retenir dans une analyse du social et, *a fortiori*, des migrations. Il ne fait pas de doute que les formes actuelles de mise au travail des migrants appartiennent de plain-pied au système économique actuel.

En revanche, considérer, à l'image de la fluidité du capital, que la géographie tend à se dissoudre dans l'intensité des communications à l'échelle de la planète me semble moins évident. Comme le rappelle Z.Bauman²⁰, de tout temps les élites ont eu tendance à s'internationaliser davantage que les peuples. Aujourd'hui encore, passer au-delà des frontières géo-physiques est une capacité dont jouit une minorité de la population mondiale. Pour celle-ci, il est vrai, les distances se raccourcissent, notamment grâce aux nouvelles technologies, mais pour les classes laborieuses, l'espace géographique, qui est avant tout un espace de frontières sociales, reste prégnant. L'étude des migrations, qui s'intéresse à l'arsenal répressif mis en place pour contenir les populations pauvres hors des frontières des Etats occidentaux, rend ce point particulièrement explicite. En Europe, la construction de l'Espace Schengen symbolise bien les frontières modernes : les Etats dominants s'ouvrent entièrement les uns aux autres tandis qu'ils se ferment de plus en plus aux ressortissants des pays tiers. La politique imposée aux pays candidats à l'entrée dans l'Union Européenne révèle bien l'antagonisme qui existe entre mondialisation du capital et celle des populations : les différents Etats sont invités, avant même leur adhésion à l'Union, à ouvrir pleinement leur économie au marché libre européen tandis que l'on prévoit de conserver des restrictions

²⁰ Bauman (Z.), *Le coût humain de la mondialisation*, 1998, pp.24-33.

concernant la libre circulation de leurs ressortissants dans cet espace durant une période pouvant s'élever jusqu'à sept années après leur adhésion. En ce sens, la déterritorialisation concerne avant tout le capital. Y compris dans la circulation migratoire, on montrera que les migrants sont toujours confrontés à des frontières bien gardées, même si elles ne correspondent plus aux limites territoriales des Etats.

La mondialisation économique n'a pas pour conséquence de gommer les distances socio-géographiques, bien au contraire. Comme le montre S.Sassen²¹, seules certaines villes sont devenues « globales » ; elles participent alors à des réseaux transnationaux qui ne tiennent que peu de compte des espaces. Mais dans le même temps, d'autres régions sont reléguées à la marge de ces ensembles ; elles restent ancrées dans des réalités locales et ont tendance à se désertifier, ou à survivre en marge du système dominant. En ce sens, la mondialisation creuse encore les écarts existants sur la planète. Il s'agit, sur le plan économique, de profiter des disparités qui existent à l'échelle mondiale. Délocaliser des usines occidentales dans le tiers monde relève bien d'une logique de différenciation économique des espaces. S'il est certain que ce type d'activité tend à intégrer des pays tiers dans le système économique dominant, S.Sassen souligne que cela conduit à accroître encore les écarts de richesses entre les régions. Une observation sociologique, si elle ne doit pas se laisser aller aux assertions trop rapides qui voient dans la mondialisation un processus gommant les différences à l'échelle du monde, doit pourtant tenir compte de l'impact de la globalisation du système sur le social. En effet, si les disparités persistent et sont entretenues par le système, les aspirations des individus tendent peut-être à se rapprocher. Le modèle social occidental, largement diffusé à travers l'hégémonie de l'économie de type capitaliste, tend à s'imposer dans les régions économiquement dominées. Si elle n'est pas synonyme de la standardisation des modes de vie, l'impact de la diffusion mondiale du modèle consumériste est sans aucun doute une donnée à prendre en compte dans l'étude des migrations. Cela sera souligné dans le cas roumain, dont les acteurs se sentent très proches du mode de vie occidental et aspirent, par leur circulation migratoire, à s'en rapprocher.

Au niveau politique, la mondialisation correspondrait à un effacement progressif du rôle des Etats au profit d'autres acteurs. Cette perception est, elle aussi, directement issue du champ de l'économie : dans les années quatre-vingts puis quatre-vingt dix, l'Etat s'est petit à petit démis de son rôle régulateur. Il a laissé une liberté croissante aux entreprises, contrôlant de moins en moins l'espace économique national. Il a alors été dit que l'Etat tendait à

²¹ Sassen (S.), *Global networks*, 1996.

disparaître ; cela mérite d'être commenté. S'il est vrai que, sans le contrôle de l'économie, l'Etat perd une part substantielle de son pouvoir, il semble aujourd'hui que son existence ne soit plus en péril. Cependant, sa fonction a été revue. On soulignera par la suite dans quelle mesure son champ d'application s'est réduit non seulement sur le plan économique mais également dans sa composante sociale. Plus que la disparition de l'Etat, le système moderne a mis un point final à la notion d'Etat providence. Les activités de l'Etat tendent désormais essentiellement à assurer des conditions favorables au développement de la croissance et, éventuellement, à panser ses plaies sociales. Son rôle se concentre désormais sur quelques aspects les plus fondamentaux dont la sécurité, à l'intérieur comme à l'extérieur des frontières, est une part non négligeable.

C'est sur le plan international que son pouvoir est le plus disputé. En effet, comme l'explique B.Badie²², la scène internationale fut longtemps le domaine exclusif des Etats qui traitaient de pays à pays ou au sein de groupements collectifs d'Etats (de type Organisation des Nations Unies). Or, aujourd'hui l'Etat n'est plus la composante exclusive de l'international. Si cette tendance est observée depuis plusieurs décennies pour ce qui concerne les entreprises, la prise en compte, dans les analyses, de son élargissement à la société civile est relativement récente. Les mouvements sociaux transnationaux sont en effet de plus en plus nombreux²³ et l'on considère que cette « société civile » s'internationalise parallèlement à l'économie. C'est pourquoi l'on utilise de plus en plus le terme transnational : si l'international désigne les relations entre différents Etats, le transnational désigne les relations qui prennent forme directement entre de multiples acteurs (individus, groupement d'individus ou entreprises) réunis par des convergences d'intérêts, mettent en œuvre des stratégies communes contournant et parfois même s'opposant à la gestion inter-étatique.

²² Badie (B.), *Le retournement du monde*, 1999, p.17.

²³ A titre d'exemple on peut citer les grands rassemblements anti-mondialisation ou le boycott international de produits de consommation.

1.2. DE LA MONDIALISATION AUX MIGRATIONS TRANSNATIONALES

Dans la sociologie des migrations, la notion de transnationalisme a émergé au cours des années quatre-vingt dix pour rendre compte de nouvelles formes migratoires apparaissant à distance des sociétés et des Etats d'origine ou de résidence des migrants. Le sens du terme transnational varie toutefois selon les auteurs et leurs populations d'étude. Plus généralement, la question des nouvelles migrations, perçue comme un phénomène lié à la globalisation, a été conceptualisée de façon différente d'un côté et de l'autre de l'Atlantique. Si dans les deux cas, le constat de la transnationalisation des migrations contemporaines rend définitivement obsolète les conceptions de l'immigration comme processus d'assimilation progressive dans le pays d'accueil, aux Etats-Unis la notion de transnationalisme fait référence aux pratiques de *migrants bipolaires*, socialement ancrés dans le pays d'accueil et dans celui de départ, alors qu'en France, les nouveaux flux migratoires en Europe sont plutôt analysés en terme de *mobilité* ou de *circulation migratoire*.

1.2.1. La conception américaine du Transnationalisme

Historiquement, le terme transnational remonte aux années soixante ; il était utilisé par les économistes pour rendre compte des sociétés commerciales qui établissaient des bases dans plusieurs pays. Il est donc lié, dès son origine, au développement du capitalisme au-delà du cadre des Etats. Aujourd'hui, le terme est utilisé pour traiter, d'une façon générale, du phénomène grandissant de la *globalization* marqué par l'effacement de l'Etat-nation et l'apparition de localités qui concentrent l'essentiel des activités. Dans un tel contexte, employer ce terme dans l'étude des migrations annonce une approche particulière : les auteurs s'intéressent aux migrations en considérant que celles-ci représentent une des façons dont les frontières nationales sont contestées et transgressées. En cela, ils s'érigent contre l'assertion selon laquelle « *la force de travail et les classes dominées restent locales tandis que les classes dominantes rayonnent de manière globale* »²⁴.

Le transnationalisme migrant est une notion élaborée à partir d'observations empiriques. L'objectif est de rendre compte de la façon dont les migrants maintiennent de multiples relations sociales avec leur communauté, indépendamment des lieux où ils se

²⁴ Portes A., « La mondialisation par le bas », 1999, p.16.

trouvent : « *We define « transnationalism » as the process by which immigrants forge and sustain multi-stranded social relations that link together their societies of origin and settlement. We call these processes transnationalism to emphasize that many immigrants today build social fields that cross geographic, cultural, and political borders* »²⁵.

Dans l'esprit de ces auteurs, les « transmigrants » sont avant tout des immigrants mais dont la vie quotidienne et les identités dépendent de relations sociales qui dépassent le cadre de la société d'accueil. Le transnationalisme est alors le processus par lequel les migrants, à travers leurs activités, leurs relations sociales, économiques et politiques, construisent un **champ social** qui déborde des frontières nationales et s'inscrit simultanément dans le pays de départ et celui d'arrivée. La distance qui sépare les communautés nationales est ainsi traversée par les réseaux de sociabilité des migrants.

Les transmigrants sont alors présents tant dans le pays d'arrivée que dans celui de départ et ils sont des vecteurs, ou des ponts, entre ces deux sociétés. Sur le plan politique, leur implication dans les sociétés démocratiques à l'étranger peut de cette façon favoriser l'établissement de systèmes politiques locaux sur le même mode dans leur communauté d'origine. Il en va de même de la culture ou de l'économie. Mais cela ne s'opère pas uniquement lors de retours ponctuels ; c'est au cours d'activités courantes, tout au long de l'année, que les transmigrants entretiennent leur position entre deux pays. Ils ne sont pas non plus seulement de passage dans la société d'arrivée, dans la mesure où ils s'y installent et s'intègrent à l'économie, sont reconnus par les institutions politiques et participent à la vie sociale de celle-ci. Mais dans le même temps, ils sont également engagés ailleurs, dans leur localité d'origine, où ils maintiennent des relations sociales, participent à la vie publique et mènent des transactions économiques. C'est cette participation multiple, et l'existence d'un champ social étendu sur plusieurs territoires en même temps qui définit le transnationalisme tel que l'ont conceptualisé L.Basch, N.Glick-Schiller et C.Szanton-Blanc.

A.Portes s'inspire de la définition proposée par les auteurs mentionnés pour y dessiner un objet particulier : celui de l'émergence des **communautés transnationales** d'entrepreneurs, c'est à dire des groupes d'immigrants commerçants aux Etats-Unis qui « *traversent les frontières nationales et, dans un sens très concret, ne se situent véritablement « ni ici ni là » mais ici et là en même temps* »²⁶. Ces communautés doivent être comprises

²⁵ Glick-Schiller (N.), Basch (L.), Szanton-Blanc (C.), *Nations unbound*, 1994, p.6.

²⁶ Portes, Op.cit., p.16.

comme des réseaux de relations denses qui traversent les frontières politiques et sont créés par les immigrants eux-mêmes dans leur quête d'avancement économique et de reconnaissance sociale. L'auteur s'intéresse à toutes les formes d'échanges qui apparaissent alors, en plus des produits liés à l'activité commerciale, à travers ces communautés, entre le pays d'origine et ceux dans lesquels se rendent les migrants : « *As money and goods flow through transnational communities, so do cultural influences and even politics* »²⁷.

Partant de ce constat, il rend compte de la façon dont est développée la transnationalité par les activités des entrepreneurs migrants. A l'étranger, il remarque que les migrants ont construit des espaces sociaux qui ne correspondent pas au modèle dominant, mais sont des enclaves sociales dans lesquelles se joue avant tout le devenir de la localité d'origine. Le transnationalisme trouve son illustration la plus saillante dans le rôle que jouent les migrants dans la vie publique de leur localité de départ. Il recense un certain nombre de régions de départ dans lesquelles les élites locales sont des transmigrants qui, bien qu'absents la majorité de l'année, conservent –et même gagnent grâce à la migration- un pouvoir politique important. En plus du financement auquel ils contribuent, ceux-ci ont un réel pouvoir dans les décisions prises au niveau collectif et jouent un rôle important dans la vie locale. Certaines aires de départ réservent même une place aux migrants dans les instances décisionnelles afin de les associer à l'avenir de leur région. La transnationalité est ainsi caractérisée par la reconnaissance du rôle politique de ces communautés exilées : « *In their most advanced forms, transnational networks have evolved into political communities. Alerted by the initiatives of immigrant entrepreneurs, political parties and even governments have established offices abroad to canvass immigrants for financial and electoral support* »²⁸.

C'est lorsque les migrants, au-delà de leur activité économique, acquièrent un rôle social spécifique dans leur pays d'origine qu'une migration prend la forme d'une communauté transnationale. Tandis que la migration serait orientée par des préoccupations purement économiques et personnelles, la reconnaissance sociale publique dont jouissent par la suite certains migrants, tant au niveau de leur communauté d'origine que dans l'attitude des Etats à leur égard, les inciterait à maintenir des liens forts avec leur pays de départ. Leur vie se partage donc entre une activité liée à la migration, à savoir le commerce ethnique, qui suppose un certain engagement dans les sociétés d'accueil et une présence sociale dans la localité d'origine. Les membres des communautés transnationales sont alors, dans leur vie

²⁷ Portes (A.), « Global Villagers The Rise of Transnational Communities », 1996, www.prospect.org.

²⁸ Portes (A.), Idem.

quotidienne, « ici et là-bas » : ils sont bilingues, passent sans difficulté d'une culture à l'autre et possèdent des attaches dans chaque pays.

Les auteurs reconnaissent que ce phénomène n'est pas nouveau en soi. L.Basch, N.Glick-Schiller et C.Szanton-Blanc rappellent à ce propos l'objectif de *Carnegie Corporation* (à laquelle a contribué Robert Park) qui, au début du siècle, travaillait déjà sur ces thèmes là. Des études lui étaient commandées durant la première guerre mondiale sur les liens avec le pays d'origine et l'engagement politique d'un grand nombre d'immigrés européens qui soulevaient la question de leur allégeance et leur loyauté envers les Etats-Unis dans le conflit²⁹. Mais ce phénomène prend une autre dimension dans le contexte actuel. Selon les auteurs, l'essor du capitalisme a jeté des millions de personnes dans l'exode, c'est ce qui est à l'origine de l'augmentation substantielle des migrations mondiales. L'économie mondiale conduit à la spécialisation des zones de production et à l'apparition d'aires d'activités intenses (de villes globales) au détriment d'autres zones entièrement délaissées. Cette configuration pousserait de larges populations dans la migration, quittant les territoires relégués pour ceux qui concentrent l'essentiel de l'activité économique. Dans le même temps, la situation sociale et économique engendrée par le capitalisme moderne serait responsable d'une « intégration » limitée dans les pays d'accueil. Les auteurs constatent en effet que, confrontés à un modèle national hégémonique, les migrants d'aujourd'hui ne peuvent –ou ne veulent- s'insérer pleinement dans la société d'accueil et consommer la rupture avec leurs origines. Cette distanciation nouvelle a principalement deux origines : d'une part, on observe un déclin du syndicalisme, cela engendre une moins bonne intégration des étrangers à qui l'on n'offre plus de modèle de sociabilité dans le monde ouvrier lors de l'arrivée. A cette donnée s'ajoute le racisme et la xénophobie qui, partout dans les pays industrialisés, est en augmentation. L'installation des migrants s'opère donc moins bien ; elle est moins possible et moins désirable. Cela favorise le maintien des liens avec la communauté d'origine où la réussite sociale et l'implication politique constituent une reconnaissance sociale qui fait défaut dans le pays d'installation.

De la même façon, A.Portes postule que si l'entrepreneuriat ethnique transnational s'est largement développé aujourd'hui parmi les migrants c'est essentiellement parce que les circonstances qu'offre la société d'accueil favorisent cette option: « *If today's U.S.-bound*

²⁹ Glick-Schiller (N.), Basch (L.), Szanton-Blanc (C.), « From immigrant to transmigrant: Theorizing transnational migration », 1997, p.125.

immigrants faced the same economic and technological conditions as their European predecessors at the turn of the century, there would be no transnational communities. At that time, a relative abundance of industrial jobs spawned stable working-class ethnic communities. Most Poles and Italians in the United States became workers, not entrepreneurs, because the industrial job opportunities made this an attractive option. (...)By contrast, today's uncertain, poorly paid service-sector jobs encourage immigrants to seek an alternative autonomous path. Just as migration abroad became the norm in certain regions of the Third World in the past, today participation in transnational enterprises is turning into "the thing to do" among some groups of immigrants»³⁰.

Par ailleurs, selon cet auteur, le développement de communautés transnationales est favorisé par la technologie apparue sous l'impulsion du capitalisme global³¹. Celui-ci, a encouragé l'invention et le perfectionnement de « merveilles technologiques » dans le domaine de la communication et des transports qui ont permis, tout d'abord à l'économie, de s'affranchir des contraintes géographiques. Celles-ci sont ensuite entrées dans le domaine du grand public et ont alors fourni aux migrants des ressources qui dépassaient de loin celles de leurs prédécesseurs. Ainsi, même si une implication multiple a toujours été possible, différents aspects de la situation contemporaine en font, d'après l'auteur, un modèle de plus en plus perceptible.

En ce sens, le concept de transnationalisme est éminemment lié à la notion de globalisation, reflet du capitalisme mondialisé. C'est le déploiement du capitalisme global qui conduirait les migrants à chercher d'autres formes de vie sociale. Or, par là-même, ils développent un autre aspect de la mondialisation qu'est le transnationalisme : les réseaux sociaux qu'ils construisent dépassent le cadre des frontières nationales et favorisent les échanges au niveau des individus entre des sociétés différenciées. Selon A.Portes, les communautés transnationales seraient même une « réponse » par le bas à la mondialisation des élites³².

Les migrants transnationaux, au même titre que les hommes d'affaire, profiteraient de l'avancée technologique pour s'émanciper des distances géographiques. On pourrait toutefois objecter que l'accès aux technologies est encore largement corrélé à un niveau de richesse que les migrants ne partagent pas forcément avec les membres de la société dans laquelle ils

³⁰ Portes (A.), Idem .

³¹ Portes (A.), « Introduction: the debates and significance of immigrant transnationalism », 2001, p.188.

³² Portes, « La mondialisation par le bas », 1999.

immigrent. Tous les migrants n'ont pas les moyens, selon l'exemple cité par cet auteur, de faire dans le week-end l'aller-retour entre New York et un village sud-américain pour participer à une inauguration. Si la transnationalité tient effectivement à la possession des moyens modernes de communication, seule une petite partie des migrants, les plus enrichis d'entre eux, seraient alors transnationaux, tandis que les autres resteraient ancrés dans la localité. De plus, la technologie n'est qu'un instrument qui peut servir les liens transnationaux mais il ne faut pas surévaluer son rôle. Ce n'est pas elle qui crée les liens sociaux. Les travaux européens sur les migrations témoignent depuis longtemps du maintien de liens forts entre les migrants et la communauté d'origine. De longue date, on a montré que ces derniers participaient à la gestion des investissements dans la localité d'origine, qu'ils conservaient une place spécifique au sein de celle-ci et que la migration se comprenait avant tout par rapport à la position sociale qu'elle offrait aux migrants dans leur société de départ. La technologie peut alors être perçue comme un outil de plus dont dispose une partie des migrants du vingt-et-unième siècle mais je ne pense pas qu'elle change fondamentalement la signification des migrations.

Suite à la définition qu'en ont donnée les auteurs cités, la notion de transnationalisme a connu une forte popularité aux Etats-Unis, si bien que l'on a rapidement perçu toutes les migrations selon cette grille de lecture. Pour finir, le vocabulaire du transnationalisme a fini par se substituer à celui de l'immigration, tout en désignant les mêmes objets. Comme le constate A.Portes³³, cette notion a alors perdu son aspect heuristique. Afin de redonner du poids à l'approche transnationale, les auteurs ont par la suite tenté de souligner la spécificité des migrations transnationales par rapport à d'autres formes d'internationalisation des relations. Parce qu'il considère que ce concept apporte un nouvel éclairage sur les mouvements migratoires contemporains et génère de nouvelles hypothèses quant à leur forme, leur installation et leur adaptation, A.Portes veut notamment restreindre le champ d'application de la notion de façon à lui rendre sa pertinence³⁴.

L'auteur constate que la construction de champs sociaux « multi-stranded » (aux liens multiples) qui dépassent les frontières apparaît dans des domaines très différents. Pour

³³ Portes (A.), « Introduction: the debates and significance of immigrant transnationalism », 2001, p.182.

³⁴ Idem.

illustrer cette diversité, il reprend la distinction opérée par Guarnizo and Smith³⁵ qui utilisent les expressions de « transnationalisme par le haut », pour faire référence aux initiatives qui dépassent les frontières nationales et sont opérées par des gouvernements ou des entreprises, et de « transnationalisme par le bas » pour désigner les activités des migrants et celles des « grassroots entrepreneurs ». Les différents domaines qui s'affranchissent des frontières nationales ne sont en effet pas identiques. Les confondre sous un même vocabulaire suppose que les choses se passent de la même manière pour les migrants transnationaux et pour les entreprises multi-nationales, laissant penser que la mondialisation serait une tendance générale, uniforme qui toucherait de la même manière tous les acteurs sociaux. Or, il n'en est rien. C'est pourquoi l'auteur propose une typologie visant à distinguer les différents aspects du transnational. En même temps, cela permet de préciser le champ des migrations transnationales.

Le terme **international** serait réservé aux activités conduites par des Etats ou d'autres institutions nationales envers d'autres pays. Celles-ci sont menées au-delà des frontières en vue de satisfaire les buts de larges organisations qui possèdent une affiliation nationale claire. Au niveau politique, cela concerne essentiellement les missions diplomatiques. En économie, les exportations officielles de certains produits par des organismes voués à cet effet relèvent des échanges internationaux. Sur le plan socioculturel, les activités internationales sont celles conduites par des institutions, tels les échanges universitaires orientés vers un pays particulier.

L'adjectif **multinational** concernerait les activités conduites par des institutions ou des organisations dont les objectifs et les intérêts transcendent les frontières d'un seul Etat. Bien que leurs quartiers généraux puissent être localisés, elles sont actives et reconnues dans la vie sociale, économique et politique de plusieurs pays. Les Nations Unies sont un exemple d'organisation multinationale dans le champ politique. L'église catholique, avec ses écoles et ses missions, illustrerait le phénomène dans le domaine socioculturel. Les sociétés commerciales implantées dans différentes régions du monde en sont le pendant économique.

Enfin, les activités **transnationales** seraient celles initiées et maintenues par des acteurs non institutionnels. Ceux-ci peuvent être aussi bien des groupes organisés à cette fin ou de simples réseaux d'individus. Souvent leurs activités sont informelles, c'est-à-dire qu'elles apparaissent en dehors des limites du contrôle et de la régulation des Etats, sans

³⁵ Guarnizo (L.E.), Smith (M.P.), « The locations of transnationalism » in Guarnizo(L.E.) and Smith (M.P) (Eds.), *Transnationalism from below*, New Brunswick, Transaction Publishers, pp.3-34, cité par Portes (A.), Op.cit.

pourtant qu'il s'agisse forcément d'activités illégales. Même lorsque l'Etat y exerce un certain contrôle, ce qui définit les activités transnationales est qu'elles impliquent des acteurs non-institutionnels de pays différents, qui parviennent à coordonner leurs actions au-delà des territoires nationaux afin de poursuivre un but commun. Ces activités sont menées de leur propre chef, souvent en dehors de tout corps constitué. Le transnationalisme migrant ne serait donc qu'un aspect du transnationalisme. Les commerçants ethniques, qui pratiquent de l'import/export de produits folkloriques en sont une illustration bien connue. Ils s'entendent avec d'autres commerçants, ou directement avec des clients, dans les sociétés où ils se rendent, afin de vendre les marchandises importées des fabriques de leur région d'origine. De même, les collectifs politiques mentionnés plus haut, sont des organisations informelles transnationales. Ces liens, on l'a dit, sont également perceptibles dans leur composante socioculturelle : les acteurs transnationaux tendent à diffuser chez eux d'autres modèles tandis qu'ils exportent et partagent avec d'autres, à l'étranger, un peu de leur culture d'origine.

La typologie proposée permet non seulement de ne pas confondre ces différents aspects, mais elle autorise, en outre, l'analyse de leurs interactions. En effet, bien que ces trois niveaux soient à distinguer, ils ne sont pas totalement indépendants les uns des autres. On observe notamment que les activités multinationales encouragent et sont parfois la base de relations transnationales. Mais il est également possible de s'intéresser aux tensions qui peuvent exister entre les différents domaines. Ainsi, les politiques internationales s'opposent bien souvent aux activités transnationales. La façon dont les premières affectent les secondes, et les réponses que celles-ci inventent, sont devenues des thèmes de recherche majeurs.

Dans une même démarche de clarification et afin de circonscrire son objet d'étude, N.Glick-Schiller précise pour sa part, en distinguant différents types de migrants, ce qui est entendu sous le terme transmigrant³⁶. Il s'agit alors de dresser une typologie des migrants à partir de leur identité sociale. C'est à la façon dont eux-mêmes se définissent et à leurs liens sociaux que l'auteur distingue différents modèles. Leurs « connexions » sociales, dans une société, de départ ou d'accueil ou leur pluri-appartenance dessinent des profils migrants spécifiques.

L'**émigré** serait celui qui s'installe physiquement et socialement dans le pays d'arrivée. Il maintient certes des relations avec sa communauté d'origine mais sa position sociale trouve son sens dans sa situation à l'étranger. Il passe d'un modèle culturel à un autre

³⁶ Communication orale au cours du colloque « Economies de bazar », Aix-en-Provence, 29-31 mai 2002.

et construit son foyer dans son nouveau pays. Son allégeance est alors tournée vers l'Etat dans lequel il immigré. Etudier le processus d'immigration est, pour l'auteur, un domaine de recherche particulier des migrations.

Un deuxième modèle est celui du « **crossborderers** », un transfrontalier lointain. Il se déplace très régulièrement à l'étranger, du Mexique vers les Etats-Unis ou même vers l'Europe, mais reste socialement inscrit dans sa seule société de départ. Le mouvement est son activité principale, il détient un certain nombre de savoir-faire liés à cette mobilité. Il possède des connexions dans les pays dans lesquels il se rend, mais celles-ci sont avant tout instrumentales, orientées selon des buts précis. La position sociale du migrant « **crossborderers** » et son identité publique sont intimement liées à la communauté d'origine. Il s'agit surtout des commerçants qui exportent leurs produits vers l'étranger mais ne s'y installent d'aucune façon, leurs séjours étant toujours de courte durée.

Enfin, le **transmigrant** appartient à différents lieux dans lesquels il maintient des relations sociales. Ce n'est pas la fréquence des mouvements qui définit le transmigrant, ce sont les relations sociales qui le lient à différents lieux géographiques. Le transnationalisme implique une identité multi-polaire : tout en s'installant dans le pays d'arrivée, le migrant ne s'intègre pas totalement dans la société d'accueil : il conserve une identité culturelle étrangère. Les liens qu'il maintient avec sa famille et sa communauté entretiennent cette identité, ce sentiment d'appartenir à ce chez-soi lointain. De l'autre, l'identité se transforme de fait. Son statut auprès de sa communauté d'origine évolue, de même que les droits et devoirs qu'il a auprès d'elle : son retour de l'exil est souvent conditionné par le principe de réussite sociale visible. Par ailleurs, son identité est également modifiée par son nouvel environnement. Il acquiert de nouveaux besoins de consommation, ses référents ne sont plus les mêmes, une nouvelle culture, une nouvelle langue (symbolique et usuelle) l'imprègne. Sans être d'ici, il n'est plus vraiment d'ailleurs. Pour résoudre ce dilemme, il se compose une identité de réseau, une identité transnationale. Celle-ci opère la synthèse entre deux cultures. Elle n'est pas explicite, les migrants n'en ont pas conscience : les transmigrants utilisent le terme « home » pour leur pays d'origine, même s'ils ont reconstruit un « home » aux Etats-Unis³⁷. Cette double définition se manifeste dans leurs activités quotidiennes, les projets, en particulier dans le dilemme du retour et de l'installation. Mais l'identité transnationale n'est pas déterritorialisée, elle serait plutôt bipolaire, composée de deux appartenances et de deux distances. Perçu de cette façon, il semblerait que le « transmigrant » américain ne soit pas très

³⁷ Glick-Schiller (N.), Basch (L.), Szanton-Blanc (C.), *Nations unbound*, 1994, p. 8

différent de l'émigré-immigré décrit par A.Sayad. Tel qu'il a été développé par les sociologues américains, on peut se demander si le transnationalisme permet véritablement de saisir un aspect novateur des migrations. Une analyse rapide laisse penser que ce concept permet de rendre compte d'un phénomène apparaissant au-delà du cadre des Etats-nations. C'est souvent comme cela qu'il a été compris en France tandis que ce que présentent les auteurs n'est autre qu'une allégeance à plusieurs Etats-nations. Lorsque des migrants s'impliquent en même temps dans la vie sociale, économique et politique de deux pays, il ne s'agit pas d'une citoyenneté qui s'affranchit de l'Etat. Au contraire, elle participe au renforcement de la nation. Finalement, dans la description des auteurs, c'est seulement cette double appartenance qui est subversive dans la mesure où la nation s'accorde mal des appartenances multiples. La thèse que soutient l'approche transnationaliste consiste alors à reconnaître que les migrants ne sont pas forcément dans un processus d'assimilation, mais qu'ils peuvent, en étant installés dans un pays d'émigration, continuer à participer à la vie familiale, économique et politique dans leur Etat d'origine. En ce sens, on considère avec M.Morokvasic³⁸ que cette notion n'est pas aussi pionnière et novatrice qu'elle le promettait. Les questions qu'elle pose ne s'éloignent pas beaucoup des problématiques centrées sur l'immigration en Europe dans les années soixante-dix.

1.2.2. Le renouveau des approches françaises en sociologie des migrations : la mobilité comme ressource et le nomadisme comme mode de vie

En France, de nombreuses recherches se sont également attachées au cours des dernières années à repenser le modèle des migrations dans la perspective de la mobilité transnationale. Tout comme dans les recherches américaines, l'entreprenariat est ici considéré comme étant à la base des relations qui traversent les frontières et recréent des espaces sociaux transnationaux. Dans les travaux de M.Péraldi et ses collaborateurs³⁹, comme dans ceux d'A.Tarrius, les dispositifs commerciaux des migrants sont au centre de nouveaux espaces transnationaux qui sont le support de mémoire et d'identité collective. A l'idée d'Etat-nation qui organise et fixe le cadre géographique, social et identitaire de l'immigration

³⁸ Morokvasic (M.), débat au cours du colloque « Economies de bazar », Aix-en-Provence, 29-31 mai 2002.

³⁹ Voir Péraldi (M.) (dir.), *Cabas et Containers. Activités marchandes informelles et réseaux migrants transfrontaliers*, 2001 ou Péraldi (M.) (dir.), *La fin des norias ? Réseaux migrants dans les économies marchandes en Méditerranée*, 2002.

A. Tarrus oppose la construction, à l'initiative du monde migrant, de *territoires circulatoires*. A travers cette notion, il entend définir l'espace social dans lequel ces migrations commerciales se déploient. Il s'agit ici de s'intéresser d'une autre manière aux « champs sociaux transnationaux » abordés par les anthropologues américains. La construction de ces territoires renvoie autant à un aspect spatial, inscrit dans le mouvement, qu'à une composante sociale, relationnelle propre à ce dernier. Les individus se reconnaissent ainsi dans ces espaces sociaux « *qu'ils investissent ou traversent au cours d'une histoire commune de la migration, initiatrice d'un lien social original* »⁴⁰. Le territoire circulaire doit ainsi être compris comme une construction dans laquelle les critères de reconnaissance de l'autre sont en rupture avec les classiques frontières politiques ou ethniques produites par les sociétés locales. L'auteur montre que pour ces migrants, un lieu unique reste socialement significatif: celui de l'origine. Il n'est donc pas question ici de s'intéresser aux processus d'intégration des immigrants dans la sédentarité autochtone mais plutôt de se pencher sur le maintien et le devenir de ces populations dans le *monde* de la mobilité au sein des villes occidentales. La capacité d'expansion repose alors davantage sur leur « *savoir circuler* » que sur leur « *savoir s'installer* ». En ce sens, l'auteur choisit d'abandonner le couple conceptuel immigration/insertion qui a longtemps servi la sociologie des migrations en France, au profit de celui de migration/territoire qui, s'écartant de la perspective dominante soufflée par le modèle de l'Etat-nation, « *permet d'accéder mieux à l'initiative de l'Autre* ». La démarche consiste à s'intéresser à l'altérité non pas comme un état temporaire, tendant à se dissoudre dans le modèle républicain, mais en tant que « *production sociale et spatiale de ces autres, si nombreux aujourd'hui dans nos villes, qui ne nous rejoignent pas, qui se tiennent peut-être définitivement à distance de l'identité que nous leur proposons* »⁴¹. C'est le *nomade* qui représente au mieux la figure de ce migrant. Contrairement à l'*étranger*, le nomade est capable d'être en même temps, mais momentanément, *d'ici et de là-bas*. Il sait entrer dans des *univers de normes* différents, et passer aisément de l'un à l'autre, sans pour autant quitter le sien. La capacité nomade tient à ces savoir-faire qui lui permettent d'entrer et de sortir, de participer puis de s'éloigner de multiples sédentarités.

Pour les migrants d'Europe de l'Est étudiés par M. Morokvasic, cette capacité d'être à la fois d'ici et de là-bas constitue une ressource qui permet à une population très diversifiée,

⁴⁰ Tarrus (A.), « Territoires circulatoires et espaces urbains », 1993, p.51.

⁴¹ Ibidem.

où presque toutes les classes sociales sont représentées, de résister, ou de se maintenir : « *Il s'agit de gens qui réagissent à une situation de crise en se mettant en route, pour éviter de devenir des laissés-pour-compte des sociétés engagées dans un processus de transformation rapide et, surtout, imprévisible* »⁴². On voit alors resurgir une économie parallèle « *fondée sur la mobilité, sur des solidarités précaires et changeantes, dont les acteurs sont ces femmes et ces hommes toujours prêts à partir, indifférents aux frontières et aux distances. Ils s'accommodent d'une vie temporairement éclatée entre leur « chez soi » et leur itinérance qui remplit une bonne partie de leur vie. Ils conservent cette disponibilité à la mobilité voire à la réinstallation ailleurs, car elle est actuellement la seule garante de la survie pour la majorité d'entre eux, d'une meilleure qualité de vie et, pour un petit nombre elle assure l'accumulation du capital* »⁴³.

Ces nouvelles mobilités en Europe paraissent, à bien des égards proches des mouvements transnationaux étudiés dans le contexte américain : il s'agit là aussi de « *mettre en relations des systèmes* » et de construire « *un champ migratoire propre, dans lequel [les personnes] optimisent leur capacité de faire face aux obstacles, mais aussi de gérer les opportunités et les défis émanant des deux systèmes* »⁴⁴. On est loin toutefois de la notion de *communautés transnationales* d'A.Portes. Les auteurs français insistent tous sur le fait que les relations qui émergent dans ces espaces transnationaux ne proviennent pas d'ancrages communautaires antérieurs à la « *mise en route* », mais sont le fait même de la circulation. Dans cette perspective, ce n'est pas la double appartenance des migrants qui est mise en avant, mais les solidarités précaires et fluctuantes dictées par les activités ou l'expérience commune de migrants pouvant appartenir à des groupes différents : « *Des liens ne se forment pas tant sur les bases ethniques, que sur les bases de l'expérience commune à ceux qui partagent la même route, investissent les mêmes espaces et ont à faire aux mêmes intermédiaires* »⁴⁵.

D'une manière ou d'une autre, l'ensemble des travaux consacrés aux « nouvelles migrations » voient dans les liens qui se constituent entre les migrants dans l'espace

⁴² Morokvasic (M.), « Entre l'Est et l'Ouest, des migrations pendulaires », 1995, p.123.

⁴³ Morokvasic (M.), « La mobilité transnationale comme ressource : le cas des migrants de l'Europe de l'Est », 1999.

⁴⁴ Idem.

⁴⁵ Idem.

transnational un procédé qui permet de contourner la logique des Etats-Nations et d'échapper à leur contraintes. Or, c'est précisément dans cette propension à brouiller de façon radicale les distinctions constitutives de l'Etat-Nation que réside selon A.Tarrius la nouveauté de la forme migratoire qu'il étudie : « *nouvelle c'est-à-dire générant des statuts et des destins collectifs qui échappent aux projets, aux intentions généreuses ou xénophobes, des institutions de la République, et de leurs zéloteurs, les Etats-nations et de leurs injonctions à l'assujettissement citoyen sédentaire ; nouvelle c'est-à-dire proposant des contrastes sans précédent entre officialité et invisibilité, entre mobilité et enracinements, entre lieux et mondes, entre identités et altérités* »⁴⁶.

On peut toutefois se demander si le regard porté sur les migrants dans ces approches ne tend pas parfois à survaloriser la position de ces derniers. Il semble, dans ces textes, que les migrants parviennent à se soustraire à la domination des Etats grâce à leur ressource transnationale. Or, si cette ubiquité leur permet certainement de s'affranchir partiellement de la définition sociale imposée par l'Etat d'accueil, ils n'échappent pas pour autant aux régulations que ceux-ci leur imposent. D'une part, la place du migrant reste celle que lui consent la société d'accueil, à la marge des activités dominantes. A.Portes n'en fait pas secret puisqu'il reconnaît que c'est la conjoncture du pays d'accueil qui conduit au développement du transnationalisme. En ce sens, la capacité des migrants à se mouvoir dans des espaces dé-régularisés ne doit pas occulter que c'est bien la société d'accueil qui détermine la forme de ces migrations. Par ailleurs, l'Etat weberien, qui dispose du pouvoir de coercition légitime reste une entière réalité. Il est toujours l'instance qui limite les libertés d'action et il définit le cadre policier et juridique dans lequel les réseaux peuvent se déployer. A l'heure où l'on parle d'un affaiblissement de l'Etat au profit d'autres formes de régulations, économiques notamment, on ne peut se pencher sur les migrations internationales -ou transnationales- sans s'interroger sur ce point. Comme le souligne A.Sayad, « *penser l'immigration, c'est penser l'Etat* »⁴⁷. En ce sens, les migrations clandestines, qui répondent aux nécessités de l'économie capitaliste sans appartenir aux régulations étatiques et se tenant hors de toute « intégration » dans les sociétés d'arrivée, constituent une façon d'aborder la redéfinition des Etats modernes. Car, si le rôle et le pouvoir des Etats-nations n'est peut-être plus premier dans la grammaire des migrations, ces derniers conservent une implication –faite simultanément de répression et

⁴⁶ Tarrius (A.), « Une forme migratoire autre : réseaux et sociétés de migrants en Méditerranée occidentale », Communication orale au cours du colloque « Economies de bazar », Aix-en-Provence, 29-31 mai 2002.

⁴⁷ Sayad (A.), « Immigration et "pensée d'Etat" », 1999, p.5.

de régularisations parcimonieuses- qui se combine avec d'autres données, notamment économiques, pour dessiner les contours que prennent les mouvements migratoires contemporains. La clandestinité témoigne en effet de la distance entre les politiques migratoires officielles et les pratiques de multiples acteurs autonomes. Est-ce à dire que ces migrations s'opèrent véritablement contre la volonté des Etats ou bien cette marge est-elle, comme le suggère A.Réa, une façon libérale de gérer les migrations ?

Un autre aspect conduira à nuancer l'apport de ces approches pour notre objet. On constate en effet que la majorité de ces travaux porte sur des groupes de commerçants migrants or, les mouvements étudiés sont le fait de travailleurs salariés. Dans son analyse, M.Morokvasic⁴⁸, assimile les premiers et les seconds, considérant que les migrants salariés pendulaires n'étant d'aucune façon pris en charge par les sociétés d'accueil, leur circulation peut être analysée comme celle des commerçants pendulaires. L'auteur considère que la « mise en route » est déjà une forme d'entreprise en soi, qu'elle se concrétise sous forme de salariat ou de commerce indépendant n'est qu'un détail, l'économie générale de la migration étant la même. Il est vrai que, dans tous les cas, les acteurs de ces migrations sont animés par la même stratégie : les déplacements permettent la mobilité sociale. On admet également avec l'auteur que les deux formes revêtent des aspects similaires dans la mesure où les migrations de travail dont il est question n'entrent pas dans le schéma classique d'importation de main d'œuvre de travailleurs étrangers. Les migrants pendulaires salariés ne sont pas pris en charge par les sociétés « d'accueil ». Leur présence est en effet corrélée à une offre de travail ponctuelle, parfois saisonnière, et prend fin avec la disparition de celle-ci. La main d'œuvre est mobilisée puis délaissée aussitôt ; elle doit rester fluide et disponible. En ce sens, « *les questions concernant les droits politiques, la scolarisation, le logement, le débat sur l'intégration, etc., n'entrent pas en ligne de compte car le migrant n'évolue que dans la sphère pure du marché du travail, au sens plein du mot marché, c'est à dire comme lieu d'équilibre entre l'offre et la demande* »⁴⁹.

⁴⁸ Voir notamment Morokvasic (M.), Erel (U.), Shinozaki (K.) (Eds), *Crossing Borders and Shifting Boundaries*, 2003 ou Morokvasic (M.), « La mobilité transnationale comme ressource : le cas des migrants en Europe de l'Est », 1999.

⁴⁹ Morokvasic (M.), « La mobilité transnationale comme ressource : le cas des migrants en Europe de l'Est », 1999.

Toutefois, on s'écartera du point de vue de M.Morokvasic lorsqu'elle postule que les opportunités offertes sur le marché du travail peuvent être comprises comme celles qui apparaissent dans les milieux commerçants. Selon l'auteur en effet, la stabilité du travail salarié étant écartée, les migrants feraient preuve de la même attitude : ils doivent saisir une opportunité, l'exploiter tant que celle-ci correspond à une demande, tout en anticipant sur l'évolution du marché qui les concerne. Qu'il s'agisse de produits de consommation ou de travail, le migrant devrait ainsi s'adapter momentanément à une conjoncture pour offrir ce qu'il peut vendre. Mais dans le cas étudié, contrairement aux Polonais étudiés par M.Morokvasic, les migrants roumains ne passent pas aisément d'un mode d'activité à un autre : leur migration repose sur la possibilité de trouver des emplois salariés. On postule dès lors que le travail salarié –souvent clandestin- de ces migrants est à différencier des migrations des entrepreneurs transnationaux, même si, du point de vue des acteurs, la circulation migratoire correspond aux mêmes aspirations. On considère que, dans le secteur de l'emploi, qu'il soit clandestin ou légal, la fluidité et la disponibilité ne sont pas mises au service d'opportunités d'échange de la même façon que dans le commerce. Les travailleurs migrants ayant un rôle spécifique dans les sociétés d'accueil, ils ne peuvent être perçus comme totalement affranchis du système dominant. Il s'agit ici pleinement de la sphère du marché du travail, lieu d'équilibre entre l'offre et la demande. Cette perspective souligne les limites du modèle de l'entrepreneuriat ethnique pour l'étude des travailleurs temporaires migrants. Il importe en cela d'étudier la circulation roumaine en regard de son intégration à la structure du marché de l'emploi.

1.2.3. Les travailleurs migrants dans l'économie mondialisée

Pour certains auteurs, la nouveauté des migrations actuelles se situe moins dans les pratiques des migrants que dans une forme spécifique d'exploitation qui confère à l'emploi des étrangers en situation illégale une place cruciale dans l'économie moderne. La présence des « sans-papiers » ne doit pas, dans cette optique, être considérée comme marginale, à l'écart des sociétés qu'ils traversent : on postule au contraire que la migration de travailleurs clandestins est parfaitement intégrée au capitalisme des pays développés. En cela, l'incongruité des migrants illégaux dans les pays occidentaux n'est qu'apparente; ils jouent en réalité un rôle singulier dans la structure des emplois et dans la vie sociale de ces Etats. On considère en effet que les migrations clandestines de travail sont un processus « *nécessaire à*

l'équilibre économique international et non la conséquence d'un dysfonctionnement du système économique et social »⁵⁰.

On l'a déjà fait remarquer, la présence de travailleurs clandestins n'est pas récente dans les pays industrialisés. Dès l'après guerre, nombreux furent les migrants arrivés et employés clandestinement en Europe. Cependant, leur place économique et sociale a sensiblement évolué durant les cinquante dernières années. Au cours des années 1973-74, la plupart des Etats européens occidentaux mettent un terme officiel à l'immigration de travail ; les campagnes de régularisations ne seront plus aussi systématiques que dans la période antérieure. Lorsqu'elles ont lieu, le but affiché est, à chaque fois, de régler définitivement la question des « sans-papiers » et non plus d'entériner un phénomène d'immigration reconnu comme tel. Un nouveau tournant s'opère à partir des années quatre-vingt dix, la question des migrations est gérée au niveau de l'Union et la politique revendiquée est celle de la fermeture de l'Espace Schengen⁵¹. Pourtant, les frontières ne seront jamais étanches et des migrants continuent à se rendre, souvent illégalement, dans les pays d'Europe de l'Ouest pour y travailler, la proximité géographique des pays d'Europe centrale et orientale (PECO) facilitant les arrivées illégales. Les pays du sud de l'Europe, l'Italie, l'Espagne, le Portugal et la Grèce accompagnent ainsi leur essor économique d'une immigration importante, rendue visible au cours des régularisations successives. Des auteurs tels que C.-V.Marie, A.Réa, A.Morice ou E.Terray montrent alors que si les migrations clandestines de travail s'opposent manifestement à la politique publique des Etats, elles correspondent pourtant au nouvel esprit du capitalisme des pays occidentaux.

1.2.3.1. Les travailleurs clandestins aux avant-postes de la précarité

Dans un premier temps, il convient de revenir rapidement sur la définition du travail clandestin. Car si le travail des migrants sans-papiers relève bien des emplois « au noir », ou « sans titre », ces termes s'étendent à une population qui dépasse celle des étrangers. En effet,

⁵⁰ Termote (M.), « Entre théorie et pratique: le devenir économique des migrations », 1994, p.89.

⁵¹ Les accords de Schengen voit le jour en 1985 à l'initiative de cinq pays : la France, l'Allemagne, la Belgique, le Luxembourg et les Pays Bas. Par étapes successives, ils ont ensuite été ratifiés, sous forme de convention, par l'Italie, le Portugal, l'Espagne, la Grèce, l'Autriche, le Danemark, la Finlande, la Suède et, bien que ces deux pays n'appartiennent pas à l'Union Européenne, la Norvège et l'Islande. Ces accords ont été intégrés aux acquis communautaires en 1999 (voir annexes).

toute embauche non déclarée, c'est-à-dire non enregistrée officiellement relève du travail illégal. Dès lors, l'employeur peut s'affranchir des lois régissant le travail des salariés. De plus, il ne paye aucune taxe sur le salaire de l'employé et celui-ci ne cotise pas aux différentes caisses d'assurance. En France, et dans la plupart des pays européens, la majorité des emplois illégaux recensés concerne des travailleurs nationaux. Les travailleurs étrangers sans titre relèvent alors de deux catégories distinctes : l'étranger dont la présence est officielle dans le pays et qui dispose d'un droit de travail mais est embauché illégalement et l'étranger entré clandestinement dans un pays et, *a fortiori*, dont l'embauche n'est pas déclarée. Les employés autochtones et les étrangers ayant un droit de séjour exercent généralement leur activité au noir en complément d'autres prestations : chômage, maladie, retraite, etc. A ce titre, ils disposent déjà d'une protection sociale et d'un revenu. Le dernier cas, dont relève les Roumains étudiés, est la forme la plus avancée d'emploi illégal. Il constitue un cas particulier dans la mesure où le travailleur est ici criminalisable. En effet, le travail dissimulé ne peut être reproché à l'employé, dans la majorité des pays ouest européens, c'est l'entreprise qui est condamnable. Cela laisse donc un pouvoir entre les mains du salarié complice : il peut dénoncer son employeur en cas de litige. En revanche, le migrant clandestin est pris au piège dans la mesure où la découverte de son activité salariée illégale entraîne en général son expulsion du territoire. Celui-ci aura donc tout intérêt à ne pas se faire remarquer. De même, s'il ne se conforme pas à ce qui est attendu de lui, l'employeur peut le menacer de rapporter son cas aux autorités, non pas en tant que travailleur illégal, mais en tant qu'étranger sans titre de séjour. Le rapport de force est donc tout à l'avantage de ce dernier. En ce sens, la main d'œuvre étrangère sans papiers forme une réserve de travailleurs immensément corvéables puisque juridiquement marginalisés.

De fait, cette main d'œuvre est recherchée non directement dans les secteurs où l'on observe une pénurie de main d'œuvre mais dans ceux où les employés subissent des traitements (de salaires et de conditions de travail et garanties) en dessous du seuil de ce qu'autorisent les lois nationales. Cette tendance est particulièrement développée dans les secteurs soumis à une instabilité économique importante, dont les activités fluctuent fortement au cours de l'année et/ou qui proposent des emplois difficiles ou dévalorisés. Les employeurs trouveront en effet chez les étrangers en situation illégale une force de travail très flexible, prête à accepter de faibles salaires et des travaux socialement dépréciés. Pour leur part, les étrangers sans papiers n'ont d'autres choix que d'accepter ces emplois, le cadre légal restreignant leurs possibilités de travail. C'est essentiellement dans les travaux du bâtiment, l'agriculture, le textile et le tourisme que se concentrent les emplois clandestins en Europe.

Ces secteurs sont en effet particulièrement fragiles et n'ont que peu de moyens de réduire leurs coûts de production. Le travail « au noir », et particulièrement celui des étrangers sans titre, compense alors en partie ces fragilités et permet de rendre plus fluide le fonctionnement du marché du travail. C'est pourquoi les auteurs cités considèrent que le travail clandestin est un phénomène structurel, endémique à l'économie moderne.

Selon C.-V. Marie, la place des étrangers « sans-titres » dans l'ensemble des salariés a sensiblement évolué depuis les années soixante. Cet auteur postule que ces derniers ont non seulement accompagné l'évolution de l'économie, mais qu'ils ont d'une certaine façon anticipé le nouveau rapport salarial imposé à tous les employés au cours des années quatre-vingt-dix⁵².

Durant la période de forte croissance de l'après guerre, le recours à la main d'œuvre clandestine et étrangère était déjà très fréquent, cependant il ne jouait pas le même rôle qu'aujourd'hui. A cette époque, plus qu'un manque quantitatif de travailleurs, les étrangers compensaient le manque de *disponibilité sociale* des travailleurs nationaux. Ils se pliaient en effet avec plus de souplesse aux contraintes nouvelles de l'industrie. Les qualités traditionnelles des salariés clandestins tenaient alors à la fluidité de leur placement, leur adaptabilité rapide aux postes de travail, la non reconnaissance de leurs qualifications et à une absence totale de traditions revendicatives. Ils s'opposaient ainsi à la rigidité de structure de la main d'œuvre nationale. C'est alors la flexibilité qu'offraient ces salariés qui aurait facilité la restructuration de l'industrie et favorisé la promotion de la classe ouvrière nationale. Ces emplois ont eu pour fonction de créer une certaine *détente* sur le marché du travail et ont permis à l'industrie de *résister à la pression sociale* engendrée par l'évolution des conditions salariales. L'auteur considère que jusqu'à la fin des années soixante, il existait ainsi une *complémentarité structurelle* entre salariés nationaux et étrangers, la souplesse des premiers compensant la rigidité des seconds.

C'est à partir de la fin des années soixante-dix que l'emploi des étrangers cesse d'être le complément de la forme « normale » d'emploi. « *Tout comme ses aînés avaient été, dans les années soixante et soixante-dix la figure emblématique de l'O.S., l'étranger "sans titre" des années quatre-vingts a dessiné les traits d'une figure sociale nouvelle : le "salarié néo-*

⁵² Les lignes qui suivent sont basées sur la lecture des articles suivants : Marie (C.-V.), « A quoi sert l'emploi des étranger », 1997, Marie (C.-V.), « Le travail illégal entre modernisation et précarité », 1995, Marie (C.-V.), « Emploi des étrangers sans titre, travail illégal, régularisation : des débats en trompe l'œil », 1999.

libéral »⁵³. Afin de répondre à l'exigence économique de croissance continue, le travail et les rapports salariaux se sont transformés à cette époque. L'appareil productif a été restructuré dans son ensemble et les collectivités de travail ont alors été recomposées, les normes du travail salarié redéfinies⁵⁴. La restructuration des formes d'organisation a non seulement accéléré les licenciements, mais elle en a changé le sens. La perte d'un demi-million d'emplois d'étrangers dans l'industrie a, par exemple, été accompagnée d'une demande concomitante de main d'œuvre nouvelle satisfaite par de nouveaux migrants souvent embauchés irrégulièrement. Les licenciements ont été accompagnés d'une forte « extériorisation » vers de petites entreprises tertiaires, dont l'activité relève de la sous-traitance. C'est dès lors dans ce secteur que les nouveaux clandestins trouveront majoritairement leurs emplois. Pour C.-V.Marie, l'embauche illégale doit donc être comprise dans le double mouvement de recomposition des modes de production des biens et services et de redéfinition des modes de gestion du travail salarié.

L'embauche des étrangers sans titre anticipe ainsi la déréglementation du travail salarié. Tandis que les entreprises se délestent de leurs activités les moins productives, elles se défont également au maximum des obligations qui les lient à leurs salariés. Dans les deux cas, il s'agit de rabaisser le coût de la production. En ce sens, le recours au travail illégal appartient à la course aux gains de productivité et fait le jeu de la concurrence internationale. N'étant soumis à aucune charge, le travailleur clandestin minimise les coûts liés au travail. De plus, il permet en quelque sorte à l'entreprise de se démettre de sa qualité d'employeur, dans la mesure où celle-ci n'est tenue par aucun engagement envers ses employés clandestins. Les contingents de main d'œuvre dépendent alors directement et uniquement de la quantité de travail nécessaire. L'employeur peut se débarrasser de ses salariés à tout moment ou, de la même façon, augmenter considérablement leur nombre durant peu de temps et s'adapter de la sorte aux fluctuations conjoncturelles et saisonnières. La relation ainsi instaurée entre l'entreprise et le travailleur clandestin est la forme la plus avancée de dérégulation sociale, « *ni véritable relation salariale ni véritable relation d'activité* »⁵⁵. C'est ce que C.-V.Marie a

⁵³ Marie (C.-V.), « Emploi des étrangers sans titre, travail illégal, régularisation : des débats en trompe l'œil », 1999, p.355.

⁵⁴ Dans l'analyse qu'il consacre au « management » des entreprises L.Boltanski constate de la même façon la distanciation qui s'opère à partir des années quatre-vingts entre l'entreprise et ses cadres. Voir Boltanski (L.), *Le nouvel esprit du capitalisme*, 1999.

⁵⁵ Marie (C.-V.), « Emploi des étrangers sans titre, travail illégal, régularisation : des débats en trompe l'œil », p.355.

défini comme une forme de salariat néo-libéral : tout en restant au service de l'entreprise, l'employé n'appartient plus à la structure de production, seule sa force de travail est mobilisée ponctuellement.

Mais l'auteur insiste sur le fait que cette nouvelle disposition qui est attendue des salariés n'est pas l'exclusive des migrants clandestins. Si ceux-ci sont les premiers concernés, cette forme de gestion du salariat a tendance à s'étendre à de nombreuses catégories de travailleurs. Ainsi, A.Morice constate que « *la précarisation juridico-économique des migrants n'est que la manifestation caricaturale d'une évolution plus générale. Des fractions toujours plus grandes de la population laborieuse sont progressivement écartées du salariat contractuel et stable. A mesure que cette évolution se confirme, l'illégalité des emplois s'affirme comme nouvelle règle* »⁵⁶.

En ce sens, le travail clandestin prépare en quelque sorte la rupture avec les normes de travail en vigueur jusqu'alors. Pour C.-V.Marie, les étrangers anticipent de cette façon la précarité à venir de l'ensemble du salariat. L'emploi d'étrangers en situation illégale serait « *une sorte d'intérim du pauvre qui nous indique l'horizon de la flexibilité, c'est-à-dire le degré zéro de la protection sociale* »⁵⁷. Aujourd'hui, le travail des migrants clandestins n'est donc plus, comme dans les années soixante, l'envers de la forme normale de l'emploi. Bien qu'étant les plus exposés, ils ne sont plus les seuls dont l'emploi se caractérise par la précarité. Au contraire, le travailleur étranger sans papiers se présente comme la forme anticipée d'une nouvelle figure qui devient la forme dominante de l'emploi salarié.

Considérant, comme C.-V.Marie, que le travail des clandestins participe à l'essor de l'économie mondialisée, E.Terray utilise l'expression de « *délocalisation sur place* »⁵⁸ pour aborder le rôle de ces salariés hors droits dans la structure des emplois des pays industrialisés. Plus exactement, cet auteur montre que le travail clandestin, endémique à certains secteurs, présente tous les avantages de la délocalisation sans être affligé de ses inconvénients. Afin de comprendre ce que signifie cette expression, il est nécessaire de s'arrêter dans un premier temps sur ce que l'on entend par « *délocalisation vers des pays tiers* » et de comprendre quels

⁵⁶ Morice (A.), « Les travailleurs étrangers aux avant-postes de la précarité », 1997, p.19.

⁵⁷ Marie (C.-V.), « Le travail illégal entre modernisation et précarité », 1995, p.47.

⁵⁸ Voir Terray (E.), « Le travail des étrangers en situation irrégulière ou la délocalisation sur place » in Balibar (E.), Chemillier-Gendreau (M.), Costa-Lascoux (J.), Terray (E.), *Sans-papiers : l'archaïsme fatal*, 1999, pp.9-34.

sont ses effets sur les régions concernées. Cela permettra de saisir en quoi le travail des migrants clandestins s'apparente à cette nouvelle forme de gestion de la production.

L'auteur explique que délocaliser tout ou partie des activités d'une entreprise revient à transférer celles-ci dans une région où les conditions d'utilisation de la main d'œuvre sont plus favorables à l'employeur. Dans la majorité des cas, on délocalise des activités de production, mais cela peut également concerner des services, comme la gestion ou la comptabilité. Les nouvelles conditions qui s'appliquent à la branche délocalisée recouvrent un ensemble de facteurs dont l'entreprise tire avantage. D'une part, les salaires sont moins élevés que dans le pays où l'entreprise est implantée, ce qui réduit d'autant le coût du travail. Cet aspect est soutenu par le fait que les charges sociales sont en général également plus faibles dans les pays d'implantation. Enfin, les droits des salariés ne présentent pas les mêmes contraintes pour l'employeur que dans les pays occidentaux. La durée et les conditions de travail répondent à des lois plus souples ce qui confère à la main d'œuvre une flexibilité importante. De plus, les nouveaux salariés n'ont pas de tradition syndicale et se montrent donc plus dociles que ceux des pays riches. Bien souvent, cela s'ajoute à une quasi absence de contrôle de la part des Etats receveurs, ce qui laisse toute liberté à l'entreprise vis-à-vis de ses salariés. De cette façon, l'employeur peut gérer ses employés à moindre coût et avec une grande souplesse. Il peut adapter exactement le volume de main d'œuvre aux fluctuations de la demande et maximiser ainsi ses profits. Ce procédé permet également de réduire le prix à la vente des produits et donc de se maintenir sur le marché face à une concurrence internationale accrue.

Les délocalisations présentent des avantages substantiels pour les entreprises dont le volume de main d'œuvre est important et représente une part non négligeable des coûts de production. Mais cela reste en général le fait de secteurs qui requièrent une main d'œuvre peu qualifiée, facile à recruter dans les pays économiquement moins avancés. De même, il faut que la production concernée puisse être transportable à faibles frais. Car les délocalisations ont aussi un coût pour les entreprises. Le transport est souvent le plus important : les produits fabriqués dans la zone de délocalisation doivent en effet retourner dans le pays de départ afin d'être écoulés auprès du public qui possède un pouvoir d'achat élevé. Les bénéfices liés au transfert de la production doivent donc être supérieurs au coût de transport et à sa gestion. De même, exporter une activité implique qu'un certain nombre de cadres soient expatriés dans les nouvelles usines ou que de nouveaux soient formés sur place. Cela représente des frais supplémentaires dont il faut tenir compte.

Cependant, l'auteur insiste sur le fait que les coûts les plus importants ne sont pas supportés par l'entreprise elle-même mais par la collectivité. D'une part, les salariés de la branche délocalisée perdent leur emploi, ils sont licenciés ou placés en pré-retraite. Leurs revenus, qu'il s'agisse de pré-retraite, d'allocations chômage ou de formation, restent alors à la charge de l'Etat délaissé. D'autre part, l'ensemble des taxes et impôts auxquels échappe désormais l'entreprise réduit d'autant le budget collectif. Enfin, la consommation des salariés appartient désormais au pays d'accueil de la branche expatriée. Dans le pays de départ celle-ci aura donc tendance à diminuer.

Pour E.Terray, « *au total, la délocalisation appartient à une catégorie d'opérations qui sont très profitables et très appréciées par les entrepreneurs : celles qui leur permettent de reconstituer leurs marges bénéficiaires en laissant les coûts à la charge de la collectivité* »⁵⁹.

Mais certaines entreprises, dont la production ne peut être expatriée, n'ont pas la possibilité de délocaliser. Elles sont pourtant soumises à une forte concurrence et emploient d'importants volumes de main d'œuvre peu qualifiée. C'est notamment le cas de la construction, de l'agriculture ou de l'hôtellerie restauration. Le taux élevé de travail clandestin dans ces secteurs peut être compris comme une forme de « délocalisation sur place ». Celle-ci, satisfaite par le travail des étrangers sans titre de séjour, présente alors les mêmes avantages que la délocalisation dans des pays tiers en réduisant considérablement ses coûts, tant pour l'entreprise que pour la collectivité. En effet, on a vu que les étrangers illégaux n'étant pas soumis au droit national, leurs salaires répondent uniquement aux lois de l'offre et de la demande de travail. Le rapport de force entre vendeur et acheteur de la force de travail étant inégal, les rétributions sont toujours largement inférieures au minimum national. De plus, les congés ne sont jamais rémunérés. Dans le même temps, les charges sociales sont nulles pour l'employeur puisque, ne déclarant pas ses salariés, celui-ci n'est soumis à aucune taxe. Elles sont également très faibles pour la collectivité dans la mesure où les clandestins n'ont pas accès à la protection sociale. Seuls certains organismes caritatifs humanitaires leur sont ouverts. De fait, leurs dépenses de santé sont presque entièrement à leur charge. Or, étant donné le type d'emploi qu'ils occupent, souvent fatigants et dangereux, leurs dépenses seraient probablement plus élevées que leurs cotisations sociales. Enfin, leurs conditions de travail répondent aux mêmes lois que leur salaire, l'employeur impose les horaires qui conviennent le mieux à l'entreprise, en général plus de huit heures par jour. De même,

⁵⁹ Ibid.,p.15.

l'entreprise peut s'affranchir des règles de sécurité ou d'hygiène légales. Au niveau collectif, ces salaires échappent bien sûr à l'impôt et aux taxes professionnelles. Cependant, étant donné leur montant, peu d'entre eux seraient imposables et le manque à gagner n'est donc pas très important. En revanche, bien qu'une partie de leur salaire soit expédié dans le pays de départ, ces migrants consomment sur place. En cela, ils contribuent à la croissance et payent les taxes indirectes sur la consommation.

Au total, il est certain que le coût assumé par la collectivité est très faible, voire nul, en comparaison de celui occasionné par une délocalisation à l'étranger. De plus, pour l'entreprise, comme l'a montré C.-V. Marie, la relation salariale est tout à l'avantage de l'employeur. Celui-ci dispose de sa main d'œuvre exactement selon son rythme de travail et en fonction de ses besoins sans aucune indemnité de précarité. On a également dit pourquoi la docilité des migrants sans titre était assurée : leur fragilité administrative les contraint à la discrétion. E. Terray note à ce propos que les différentes organisations qui se sont mobilisées dans la lutte pour la défense des sans-papiers n'ont pas pris en compte le sort de ces derniers en tant que travailleurs. Les clandestins, plus encore que les immigrés réguliers d'après guerre, restent hors du champ du syndicalisme.

Ainsi, il apparaît clairement que la migration de travailleurs clandestins n'est nullement un phénomène extérieur à l'économie des sociétés occidentales ; elle naît de l'existence d'une offre importante et permanente d'emplois illégaux qui satisfait l'esprit capitaliste. C'est, en substance, ce qu'écrit l'auteur : « *Pour une doctrine qui privilégie sans réserve la flexibilité et la précarité de l'emploi, le travail des étrangers sans titre présente, non pas un phénomène aberrant ou marginal, mais un aboutissement logique* »⁶⁰.

1.2.3.2. L'Etat au centre des migrations clandestines

A. Morice constate un apparent paradoxe entre la politique répressive des migrations et la tendance économique : « *d'un côté, les frontières se ferment officiellement aux migrations de travail, de l'autre, des pans entiers de l'économie basculent dans l'instabilité et la flexibilité, moyens les plus sûrs d'attirer la main-d'œuvre étrangère* »⁶¹. Pour dépasser cette apparente contradiction, il est nécessaire de tenir compte d'un troisième facteur qui est

⁶⁰ Ibid., p.34.

⁶¹ Morice (A.), Op. Cit., p.18.

l'application pratique de ces lois. Cela revient à s'intéresser au double discours de l'Etat, législateur mais permissif.

On l'a montré, l'intérêt économique que présente le travailleur migrant sans-papier tient essentiellement à sa fragilité administrative, c'est-à-dire à son illégalité. Le statut, ou plutôt le non-statut, octroyé par l'Etat a donc une incidence première sur l'exploitation de ces salariés. En même temps, pour que la « délocalisation sur place » puisse s'opérer, il est nécessaire de conserver, dans les pays occidentaux, une réserve de main d'œuvre clandestine suffisamment importante pour satisfaire les besoins des employeurs. Autrement dit, il ne faut pas que la répression officielle soit trop active, sans quoi le système ne pourrait perdurer. Ce sont ces deux attitudes concomitantes, légifération importante et faible répression qui, selon A.Réa, caractérise la nouvelle politique migratoire de l'Europe occidentale.

Dans un article consacré à l'évolution de la législation française relative au droit d'entrée et de séjour des étrangers, D.Loachak⁶² montre que, quelles que soient les majorités politiques en place, depuis 1974, la voie de « l'immigration zéro » a été suivie sans relâche et organisée par un nombre toujours plus important de textes juridiques, témoignant d'un durcissement constant du dispositif de répression. Formellement, l'ordonnance du 2 novembre 1945 est toujours en vigueur mais plus de trente modifications en ont sensiblement fait évoluer le sens général. Depuis vingt ans, l'arsenal répressif en matière de migration s'est constamment étoffé, satisfaisant à la politique sécuritaire à l'œuvre dans d'autres domaines. Actuellement, un étranger en situation irrégulière sur le sol français est passible d'un an de prison⁶³, de presque quatre mille euros d'amende et éventuellement d'une interdiction temporaire du territoire. Il est, en outre, susceptible d'être soumis à des mesures administratives : en cas de contrôle d'identité, l'absence de papiers implique le placement en garde à vue puis la reconduite à la frontière. Des mesures semblables sont applicables dans l'ensemble des pays de l'Union Européenne⁶⁴. A tout moment donc, le migrant clandestin peut être arrêté et emprisonné ou expulsé.

A ces dispositions propres à chacun des Etats s'ajoute la politique communautaire de fermeture des frontières européennes. La construction de l'Espace Schengen, le Traité

⁶² Loachak (D.), « La politique d'immigration en France et l'évolution de la législation », 2002.

⁶³ E.Terray rappelle à ce propos qu'en 1999 trois mille personnes étaient détenues à ce titre en France, Terray (E.), Op.cit., p.22.

⁶⁴ On reviendra, dans la suite du texte, sur la particularité de la Grande-Bretagne.

d'Amsterdam et les appareils répressifs mis en place à ces occasions (Système d'Information Schengen, Europol...) restreignent les possibilités d'entrée et de séjours légaux pour les étrangers, particulièrement pour ceux appartenant à la « liste noire » des pays pour lesquels on requière un visa⁶⁵. Plus que de mettre un terme aux migrations, ces démarches ont pour conséquence d'augmenter le nombre de clandestins dans les pays de l'Union Européenne. En parallèle, les sanctions visant les employeurs de main d'œuvre non déclarée sont également soumis à un ensemble de lois répressives. Le Code du travail français prévoit, en plus d'autres pénalités, deux ans de prison et trente mille euros d'amende pour l'embauche de salariés non déclarés.

Cependant, si la politique affichée des différents gouvernements occidentaux est claire et que le corpus de lois et de dispositifs visant à contenir les migrations de travailleurs clandestins est conséquent, leur mise en œuvre est en revanche moins rigoureuse. Bien que faisant l'objet de nombreux contrôles, il semble que le travail des migrants sans papiers soit en partie toléré. E.Terray a calculé que si l'on évalue le nombre de clandestins en France à deux cent mille (ce qui semble raisonnable rapporté aux cent quatre-vingt mille demandes de régularisations lors de la campagne de 1997), la répression toucherait moins de huit pour cent d'entre eux ; ces proportions sont encore moins élevées en Espagne ou en Grande-Bretagne. On constate également que si les contrôles aux frontières ont tendance à se durcir, en revanche les migrants entrés sur le territoire sont relégués à une marginalisation due à une politique du laissez-faire. A.Réa observe en outre que la répression de la fraude de la part des employeurs est nettement moins forte que celle à laquelle sont sujets les migrants eux-mêmes⁶⁶. De cette façon, les risques liés au travail clandestin sont finalement davantage supportés par ceux qui sont, au regard du droit, les victimes, que par les employeurs illégaux.

Les entreprises qui profitent de la délocalisation sur place n'ont donc aucun intérêt à ce que l'Etat mette un terme à la situation des clandestins. Elles souhaitent au contraire que les autorités fassent preuve de tolérance envers le travail clandestin et qu'elles laissent entrer un certain nombre de migrants qui constituent la réserve de main d'œuvre nécessaire. Pour satisfaire l'économie, l'Etat doit donc maintenir une législation répressive mais ne l'appliquer que partiellement. Les employeurs, en effet, n'en appellent pas à la régularisation de leurs employés mais à l'arrêt des poursuites pour embauche illégale. Car régulariser des clandestins

⁶⁵ Jusqu'au 1^{er} janvier 2002 la Roumanie appartenait à cette liste noire.

⁶⁶ Réa (A.), « Le travail des sans-papiers dans l'Europe Panopticon » in Péraldi (M.) (dir.), *La fin des norias ? Réseaux migrants dans les économies marchandes en Méditerranée*, 2002.

revient à leur attribuer des droits, c'est-à-dire à leur faire perdre leurs atouts auprès des employeurs. Ces derniers attendent donc de l'Etat qu'il se montre permissif tout en maintenant une pression administrative sur les migrants. Cela sera, dans la suite du texte, illustré de façon saillante par le cas étudié dans le Sud de l'Espagne.

Se pose alors la question de la responsabilité de l'Etat dans ce processus de précarisation des migrants. Pour E.Terray, « *en réalité, les proclamations gouvernementales et les gesticulations policières n'ont nullement pour objectif de chasser tous les clandestins : ce serait, je le répète, ruineux pour des secteurs entiers de l'économie française ; elles visent à intimider les sans-papiers et à répandre parmi eux cette terreur de tous les jours qui engendre la résignation et la docilité* »⁶⁷. Selon cet auteur, les incohérences de la loi, qui ne se donne pas les moyens de faire respecter les principes qu'elle édicte, résultent d'une **complicité fonctionnelle** entre l'Etat et les employeurs.

Pour A.Réa la faible répression de la fraude témoigne de l'implication de l'Etat dans le maintien d'un sous-statut des travailleurs étrangers au service de l'économie privée⁶⁸. Selon lui, les migrations clandestines ne sont pas à appréhender comme des ratés de la politique de fermeture des frontières. Les expressions d'Europe forteresse ou d'Europe passoire tendent à occulter le sens véritable de ces migrations. En effet, « *les sans-papiers constituent les formes libérales et déréglementées de la nouvelle politique migratoire* »⁶⁹. L'auteur postule que les politiques anti-immigration européennes sont les formes même de la politique d'immigration contemporaine. Il s'agirait alors d'une politique qui, bien que ne s'affichant pas comme telle, serait poursuivie consciemment par les Etats, au fait des besoins de l'économie et des nécessaires conditions de flexibilité qu'elle impose. De ce point de vue, l'auteur rejoint la thèse défendue par S.Pallida⁷⁰ qui montre que c'est l'Etat, par les politiques publiques qu'il met en oeuvre, qui fabrique de la clandestinité, et donc de la délinquance, sur son territoire.

Cette politique a des conséquences directes sur la notion de citoyenneté des migrants. A l'inverse de la double allégeance des entrepreneurs mexicains aux Etats-Unis, les migrants clandestins sont en quelque sorte dénués de citoyenneté là où ils travaillent. Bien que vivant – au moins temporairement- sur le territoire des Etats occidentaux, ils n'y ont pas d'existence

⁶⁷ Terray (E.), « Quelques réflexions à propos de la lutte des sans-papiers », 1996, p.251.

⁶⁸ Réa (A.), Op.cit.

⁶⁹ Idem.

⁷⁰ Voir Pallida (S.), « La criminalisation des migrants », 1999.

socialement reconnue. Ils sont, selon l'expression d'A.Réa, des « non-citoyens ». Tandis que les travailleurs nationaux, puis les immigrés réguliers, sont parvenus à conquérir des droits relatifs à leurs salaires, leurs conditions de travail et un minimum de garanties sociales, les clandestins sont tenus à l'écart de l'Etat social. En ce sens, A.Réa considère qu'ils sont *exclus de l'intérieur* des Etats Européens : « *Les frontières entre citoyens, étrangers et sans-papiers ne sont pas seulement celles qui séparent les Etats ; elles sont internes aux Etats, ce sont des frontières institutionnelles et réglementaires qui tiennent à la marge de l'Etat de droit et de l'espace social, les sans papiers* »⁷¹. Ainsi, le statut octroyé par l'Etat permet de différencier les citoyens légitimes, à qui il doit protection, des migrants illégaux. Car si les frontières géographiques restent perméables, la frontière institutionnelle qui maintient d'importants contingents de travailleurs en dehors du soutien de l'Etat est, elle, rigoureusement gérée par ce dernier. Les campagnes de régularisation sont en effet exclusivement à l'initiative de celui-ci. Elles permettent de contenir la pression sociale engendrée par cette situation de non droit et répondent ainsi aux associations et collectifs qui soutiennent, parfois très médiatiquement, les sans-papiers. Dans le même temps, ces campagnes engendrent la reproduction des effectifs de clandestins par de nouveaux migrants. En aucun cas elles règlent la question du statut de « sans-papiers » dans les sociétés occidentales.

La catégorie, en constante augmentation, des individus hors droits a ainsi fait reculer les frontières de l'Etat de droit et de l'Etat social. L'Etat-nation ne garde qu'un rôle limité dans la gestion effective des migrations, il se réduit à sa composante juridique et répressive. L'Etat social, qui assurait médicalement les immigrés, les logeait, etc. disparaît entièrement lorsqu'il s'agit de clandestinité. Au delà, ce rôle que ne joue plus l'Etat est aujourd'hui rempli par les réseaux caritatifs privés ou publics : le traitement social des migrations est devenu le traitement de l'exclusion, de la marginalité.

Cette tendance, que l'on constate également dans les travaux américains, s'accompagne en Europe de la construction d'une nouvelle entité supra-étatique, à savoir l'Union Européenne. La redéfinition du rôle de l'Etat passe ici par la construction de nouvelles institutions au niveau communautaire qui remplacent ou définissent le cadre des politiques nationales. Le pouvoir et le rôle des Etats vis-à-vis des migrations sont ainsi redéfinis lors de la transposition de leurs compétences vers les appareils de l'Union Européenne. Tandis que les Etats avaient en charge de gérer l'utilisation économique mais aussi l'aspect social des migrations –dont l'intégration des immigrés à la nation d'accueil était

⁷¹ Idem.

une composante- la nouvelle instance s'applique essentiellement à mettre en œuvre une politique de répression qui ne sert pas tant l'arrêt des mouvements migratoires que leur non-reconnaissance officielle et donc leur exclusion de la collectivité. A l'image du processus décrit par Z.Bauman à l'échelle mondiale⁷², les Etats européens, partiellement recomposés dans le super-Etat Union Européenne, se délestent ainsi d'une part importante de leur pouvoir politique et social tout en conservant, et même en renforçant leur arsenal coercitif.

Ainsi, les Etats ne répondent plus du sort d'une partie des individus qui vivent sur leur territoire et les abandonnent à l'exclusivité de leur rôle économique. Le migrant clandestin satisfait alors parfaitement à la figure attendue du travailleurs immigré : sa force de travail est exploitée mais on ne lui concède aucune existence sociale.

⁷² Bauman (Z.), *Le coût humain de la mondialisation*, 1999, p.105.

CONCLUSION

Nous avons tenté dans ce chapitre de préciser la notion de mondialisation et de discerner en quoi le débat sur ce thème a influencé la conceptualisation des nouvelles migrations.

Si pour la plupart des spécialistes des migrations, les formes que revêtent les mobilités contemporaines paraissent bien s'inscrire dans « *un phénomène plus général lié à la mondialisation des échanges et des flux* »⁷³, les effets de la mondialisation sur les expériences des migrants peuvent être interprétés de façon fort différente suivant qu'on les envisage plutôt du point de vue de la dérégularisation (des échanges) ou de la transnationalité (des flux). Dans la première perspective, on met l'accent sur les nouveaux modes de gestion du salariat propres à l'économie mondialisée et la forme particulièrement brutale de domination qu'ils impliquent pour les migrants. Dans la seconde, les connexions entre plusieurs mondes qu'impliquent la mondialisation de l'économie ouvrent des opportunités dont les migrants savent se saisir pour se construire de nouveaux espaces de liberté.

Un des enjeux de ce travail est de dépasser l'opposition entre ces visions différentes pour les considérer comme des facettes d'un même phénomène pouvant être intégrées dans une analyse globale des circulations roumaines en Europe.

On tentera ainsi de développer un cadre d'analyse des parcours migrants qui évite deux types d'écueil : celui, d'une part consistant à considérer que les migrations transnationales actuelles ne relèveraient plus que de la compétence de leurs acteurs, le cadre socio-économique et inter-étatique qui les détermine étant passé sous silence. On risque alors de passer d'une vision des migrations en terme de domination à une perspective centrée uniquement sur les stratégies individuelles des acteurs perçus comme autonomes. Or, il est probable que c'est en réalité les difficultés que l'on a à lire l'ensemble des facteurs qui pèsent sur ces mouvements qui conduit à considérer les activités des migrants comme des actions émancipées. Comme le soulignait déjà M.Oriol en 1986, « *il est certes toujours possible, en*

⁷³ Idem.

tirant parti de cet échec, de faire de l'impossibilité d'interpréter et de prévoir l'occasion d'un hymne à la subjectivité enfin retrouvée dans l'indétermination de sa liberté »⁷⁴.

Mais on postule, par ailleurs, que les migrants ne sont pas non plus des boules de billard ballottées d'un bout à l'autre de la planète au gré des aléas de l'économie ou des politiques publiques. On retiendra d'une part d'A.Tarrius l'idée que les parcours individuels ne peuvent se comprendre que si on les rapporte « *aux réseaux dans lesquels s'imbriquent ces itinéraires et aux grands couloirs migratoires qui se déploient sur de larges espaces nationaux et transnationaux* »⁷⁵, et que les migrants jouent eux-même un rôle actif dans la constitution de ces espaces migratoires transnationaux. On considèrera également que, comme toute expérience sociale, la migration, qu'elle se présente sous ses formes « anciennes » ou « nouvelles » est productrice de lien social, et source de socialisation mutuelle et d'identification collective.

La question qui a guidé ce travail a été alors de comprendre comment les acteurs qui « se mettent en route » sur leurs propres initiatives sont pris dans un jeu complexe avec le système dont ils ne peuvent s'affranchir mais dont ils ne sont pas non plus les simples rouages. Cette interrogation a déterminé les choix théoriques et méthodologiques de l'étude qu'on exposera dans la partie suivante.

⁷⁴ Oriol (M.), « Le transnational est-il concevable comme volonté ou comme représentation? », 1986, p.131.

⁷⁵ Tarrius (A.), « Le lien social fort comme préalable à la réussite économique », 2001, p.123.

2. DEFINITION DU CADRE CONCEPTUEL : SYSTEMES MIGRATOIRES ET RESEAUX MIGRANTS

2.1. INTERROGER UN « SYSTEME MIGRATOIRE »

Comme la plupart des mouvements migratoires à l'époque contemporaine, les migrations roumaines, on l'a dit, ne consistent pas en une simple translation d'un lieu à un autre. Non seulement les destinations évoluent facilement, mais les retours sont également fréquents. Or, ces derniers ne sont pas le point final de la migration. Celle-ci est constituée de multiples allées-venues ; il est donc important que la présente étude ne s'intéresse pas uniquement à un échange entre deux pays, mais à tous les mouvements faisant lien entre des lieux différents. On peut alors s'interroger sur la façon dont, à l'intérieur d'un vaste éventail de destinations possibles certains pôles migratoires sont sélectionnés par des populations ou des groupes spécifiques. Concernant le travail d'enquête, cela implique que le chercheur partage la vision des migrants ; c'est-à-dire qu'il ait la même connaissance de l'ensemble des destinations possibles et qu'il comprenne la spécificité de chacune d'elles aux yeux des acteurs de la migration. Cela exige aussi des enquêtes suffisamment étalées dans le temps pour reconstituer les liens qui, par l'expérience répétée des migrants, se tissent entre le lieu d'origine et certaines localités à l'étranger. On postule en effet que les connaissances cumulées et la diffusion des informations dans les réseaux migrants, jouent un rôle important dans la sélection des destinations et les réorientations des parcours. Cette attention portée aux pratiques et aux interactions des acteurs migrants ne peut toutefois pas être isolée des facteurs macro-sociaux (politiques des Etats, tendances économiques, relations internationales) qui canalisent les flux migratoires.

C'est pourquoi il importe d'inclure comme une composante de l'analyse le contexte global dans lequel les migrations roumaines interviennent. Elles seront comprises comme appartenant aux mutations profondes que connaît l'Europe depuis 1989. Il s'agit non seulement de l'effondrement des régimes communistes -qui, en Roumanie, se traduit par d'importants bouleversements tant sociaux qu'économiques- mais également de la construction de l'Union Européenne, en tant qu'instrument de pouvoir supra-étatique et en tant qu'espace socio-économique globalisé. La position symbolique de la Roumanie face à cette dernière, sa candidature d'adhésion et son exclusion relative devront être prises en compte dans la compréhension des migrations, ainsi que l'évolution des législations

auxquelles sont soumis les ressortissants roumains au niveau communautaire et les politiques migratoires des différents pays vers lesquels se dirigent les migrants. Notons toutefois que le cadre de l'Etat (national ou supra-national) n'est pas forcément le référent le plus pertinent pour rendre compte du déploiement de ces travailleurs illégaux dans la structure du marché du travail des pays européens, et qu'il convient avant tout de s'intéresser aux découpages géographiques, politiques ou économiques qui importent prioritairement pour les migrants. On verra par exemple, dans la suite de cette étude, que dans le cas de l'Espagne, l'espace de la région représente le cadre le plus pertinent pour comprendre les stratégies des migrants et de leurs employeurs.

L'étude ne peut donc se limiter à un seul niveau d'analyse, ni à un seul espace géographique. Elle doit s'efforcer de reconstruire les connexions entre les multiples aspects qui conduisent à créer une situation migratoire et à la faire évoluer.

Pour embrasser dans une même analyse ces différentes dimensions de la mobilité, l'approche en terme de système dynamique, développée par J.T.Fawcett, F.Arnold ou J.M.Nogle⁷⁶ dans leur étude des migrations temporaires de travail vers les Etats-Unis, nous a semblé féconde. Bien que les mouvements migratoires qu'ils étudient évoluent moins vite que ceux observés en Europe, l'approche qu'ils proposent permet d'aborder la circulation en tant qu'objet de recherche. L'intérêt de cette perspective est qu'elle définit un cadre d'analyse qui laisse de côté les découpages traditionnels de l'étude des migrations et permet d'aborder les mobilités en tant que processus dynamique compris dans une totalité sociale. J.T.Fawcett et F.Arnold définissent un système migratoire comme « *a set of two places or more linked by flows and counterflows of people* »⁷⁷. Il s'agit donc d'une démarche qui évite de réduire la migration au binôme pays de départ/pays d'arrivée ou même au couple émigration-immigration (Sayad) pour la considérer comme un ensemble de liens entre des lieux différents, configuré par des mouvements de flux et de reflux.

J.M.Nogle présente ainsi ce qui est entendu par système migratoire : « *The systems framework includes migration flows, other macro linkages and the social, political, demographic, economic contexts within which migration occurs. The social context includes*

⁷⁶ L'approche en terme de système migratoire couvre des notions très différentes, c'est pourquoi je tiens à préciser qu'il s'agit de l'approche développée par ces auteurs, notamment à la suite du texte de Fawcett (J.T.), Arnold (F.), « Explaining diversity: Asian and Pacific Immigration Systems », 1987.

⁷⁷ Fawcett (J.T.), Arnold (F.), Op.cit., p.456.

networks of friends and family members that may support, encourage or provide assistance to international migrants, thus incorporating a micro level of analysis »⁷⁸. Il propose d'aborder dans une même analyse les divers lieux de migration possibles et de comprendre l'orientation générale en fonction d'autres liens entre les espaces : « *The system perspective can include both origin and destination, compare alternative destinations for a single origin, and relate other flows and interactions between origin and destinations to flows of people. It can also draw attention to disparities and inequalities within the system, focus attention on interconnectedness and reinforce the perception that migration is a dynamic process* »⁷⁹.

En centrant l'analyse non sur plusieurs sites de migration envisagés séparément, mais sur le système que forment les flux qui les relient entre eux, cette approche permet ainsi d'appréhender un mouvement migratoire en rendant compte de sa dynamique interne tout en le situant dans l'ensemble des forces qui interviennent dans le processus.

Une critique fréquemment adressée à cette approche est de ne tenir que peu de compte du point de vue et de l'autonomie des acteurs⁸⁰. Il me semble que l'orientation qu'a pris ce courant au cours des années quatre-vingt-dix, favorisant l'étude des réseaux comme objet intermédiaire entre le niveau macro et celui des stratégies individuelles pallie ce déficit. Etant entendu comme des combinaisons d'expériences et de stratégies individuelles, le réseau fait apparaître ce qui, dans ces migrations, relèvent spécifiquement des actions et des choix des individus ou de petits groupes, en fonction de leur environnement social. L'étude des réseaux, placée au centre d'une approche en terme de système migratoire, permet de prendre en compte, dans l'analyse, les liens sociaux qui entrent en jeu dans la migration. Il s'agit non seulement de comprendre comment les liens entre les migrants eux-mêmes favorisent le développement d'une modalité migratoire ou d'une destination particulière, mais cela suppose que l'on s'intéresse également aux connexions entre les migrants et d'autres type d'acteurs, ceux du pays d'origine comme ceux du ou des pays d'arrivée. Toutefois, l'étude en terme de réseau n'a été que peu développée par les auteurs du « system approach », et celle-ci a plus souvent fait l'objet de travaux quantitatifs que qualitatifs. C'est pourquoi on se propose, dans

⁷⁸ Nogle (J.M.), « The system approach to international migration: an application of network analysis methods », 1994, p.329.

⁷⁹ Idem.

⁸⁰ Voir Ma Mung et al., *La circulation migratoire. Bilan des travaux*, 1998, p.17.

la suite de ce chapitre, de revenir sur cette notion clé afin de la préciser et de la replacer dans le débat actuel.

2.2. L'UTILISATION DU CONCEPT DE RESEAU DANS L'ETUDE DES PHENOMENES SOCIAUX TRANSNATIONAUX

Les travaux sur la circulation font souvent appel à la notion de **réseau migratoire**, pourtant ce concept reste relativement flou en sociologie. Ayant été mobilisé par des approches très différentes, il a perdu de sa clarté. On tentera donc ici de préciser le sens que l'on donne à ce terme de façon à le rendre heuristique dans l'étude des migrations roumaines. L'étude des réseaux sociaux a été appliquée à de nombreux domaines en sociologie comme dans d'autres disciplines. Il ne me paraît pas utile de revenir sur l'ensemble de ces courants ; en revanche, faire un détour par les origines de cette démarche permettra de clarifier la position épistémologique dans laquelle s'est ancrée l'émergence de cette notion dans la sociologie américaine (ou plus largement de langue anglaise). On s'intéressera ensuite plus particulièrement à ses usages récents dans l'étude des phénomènes transnationaux. Les chercheurs spécialistes de ce domaine ont notamment souligné la pertinence de cette notion pour circonscrire des phénomènes difficiles à appréhender car n'appartenant à aucun espace institutionnel ou juridique. C'est en ce sens que ce concept peut s'avérer utile pour aborder les migrations, et plus particulièrement les migrations clandestines. Une analyse fine des connexions inter-individuelles peut aider à comprendre comment les acteurs engagés dans des situations où aucune régulation institutionnelle ne garantit la stabilité des pratiques et leur adaptation au changement, parviennent à coordonner leurs actions pour produire des modèles de comportement à la fois reproductibles et capables d'innovations.

2.2.1. Une posture épistémologique

C'est dans les années soixante-dix que sont apparus les premiers travaux sur les réseaux dans le sens où l'on entendra ce terme. Ceux-ci consistaient avant tout en une étude minutieuse, parfois sociométrique, des relations sociales qui permettaient aux individus d'avoir accès à certaines ressources. Ces études ne seront pas directement reprises dans l'analyse, il convient cependant de les présenter rapidement afin d'éclairer la position épistémologique de l'ensemble des travaux actuels sur les réseaux.

Le paradigme du réseau s'inscrit dans un courant anti-structuro-fonctionnaliste, c'est-à-dire qui porte son attention sur les propriétés relationnelles, interactionnelles, plutôt que sur

des entités sociales définies par des propriétés stables attachées aux groupes. J.Boissevain présente ainsi la préoccupation qui a guidé son intérêt pour l'étude des réseaux : « *In short, it has become clear to me, as it has to others, that the static, structural-functional model of society does not work at the level at which real people interact. (...) We must be able to explain the **is**, the **being** and the **becoming** of social institutions. To do this it is necessary to examine other influences besides those of custom, coercion and the moral order* »⁸¹. Les données sociales, culturelles et économiques ne sont considérées que comme le cadre dans lequel les individus interagissent. Ces analyses considèrent que le social ne se réduit pas à sa structure, c'est-à-dire aux catégories qui le composent ; il est conçu comme fluide et continu et suppose que tout élément puisse être connecté à d'autres, dans des espaces ouverts, au-delà des schémas déterministes. Cette perspective se veut empirique, construite à partir de l'observation des connexions réelles entre les individus. Elle s'interroge sur la façon dont s'établissent les relations entre des éléments donnés comme différents et séparés. En cela, elle présente une lecture de la société plus dynamique qu'une approche centrée sur la seule structure sociale.

Une partie des travaux qui ont marqué le développement du concept de réseau s'inspire des études de sociométrie qui avaient cours alors en psychologie sociale. Elle s'attache, en examinant les relations qui configurent les réseaux sociaux, à reconstituer les dispositifs qui sont à la base de la totalisation de la société. Les auteurs ont pour objectif de mettre en évidence les réponses de l'acteur face aux données sociales qui circonscrivent son action. Le réseau est alors perçu comme une structure sociale que les individus orientent en fonction de leurs intérêts ou de la recherche d'un but. La dimension stratégique du réseau est ici une évidence ; il permet d'avoir accès à des ressources.

Dans un ouvrage consacré aux différentes formes de relations sociales au sein de petits groupes, J.Boissevain⁸² souligne ainsi que les interactions ne sont pas seulement guidées par des normes de comportement issues de la culture d'une société ou de sa structure mais que la nature des relations entre les individus et l'environnement dans lesquelles elles prennent forme tiennent une place centrale. En ce sens, on considère que toutes les configurations sociales dans lesquelles interagissent des individus (coalitions, groupes, institutions ou sociétés) sont à considérer comme des réseaux sociaux qui concourent à l'obtention de ressources spécifiques.

⁸¹ Boissevain (J.), *Friends of Friends Networks, Manipulators and Coalitions*, 1972, p.5.

⁸² Idem.

Ce courant s'intéresse à la structure des réseaux à travers lesquels les individus interagissent. Dans cette perspective, les individus sont moins pertinents que les relations qui les lient. Il s'agit de définir les différents types de « connexions » qui existent entre les individus, de les mesurer, de comprendre comment elles sont entretenues et de définir en quelle occasion quelle forme de lien est mobilisée. A une société décrite en terme d'intégration ou de domination, ces auteurs proposent une lecture en fonction des situations, où les relations de pouvoir peuvent évoluer, voir s'inverser. Des auteurs comme S.Milgram⁸³, J.C.Mitchel⁸⁴ ou J.Boissevain analysent ainsi la morphologie des réseaux sociaux dans le but de comprendre comment se constituent les fondements de la société en dehors de ses représentations institutionnelles. Car c'est à partir d'unités sociales de faible envergure que les auteurs pensent pouvoir observer les formes du maillage relationnel sur lequel repose la société. De nombreuses études ont alors été élaborées à partir d'enquêtes sur un groupe, un milieu professionnel ou autour d'une tâche particulière, comme la recherche d'un emploi⁸⁵.

Les études sur les réseaux ont par la suite pris différentes voies, mais leur contexte d'émergence marque bien le ton de tous les travaux postérieurs. Ils consistent à mettre l'accent sur le primat des relations inter-individuelles dans l'étude des phénomènes sociaux.

2.2.2. L'étude des réseaux sociaux transnationaux

Depuis quelques années, l'analyse des réseaux a trouvé un nouvel essor, en France, dans les études concernant les phénomènes transnationaux qui accompagnent la globalisation de l'économie, et dont les migrations ne représentent qu'un aspect. Cette notion permet d'aborder les dynamiques qui voient le jour dans l'espace international et qui restent invisibles aux yeux des institutions traditionnelles. En ce sens, pour B.Badie, « *s'interroger sur les réseaux transnationaux (...) consiste à analyser la construction des liens sociaux qui donnent réalité et vie à la mondialisation* »⁸⁶. En effet, on l'a déjà souligné, les individus ont de plus en plus tendance à pénétrer la scène internationale. Il s'agit alors d'acteurs qui entretiennent des relations à titre personnel, et créent en cela de nouveaux espaces sociaux, en dehors de la compétence des Etats. Pour aborder ces phénomènes, le concept de réseau est

⁸³ Milgram (S.), "The Small-World Problem", 1967.

⁸⁴ Mitchel (J.C), *Social Networks in Urban Situations*, 1969.

⁸⁵ Voir Granovetter (M.), *Getting a job: a study of contacts and careers*, 1974.

⁸⁶ Badie (B.), « Préface », in Colonomos (A.) (dir.), *Sociologie des réseaux transnationaux*, 1995, pp.15-17, p.15.

particulièrement utile. L'étude des réseaux sociaux est en effet directement transposable au domaine du transnational dans la mesure où son cadre d'analyse ne se limite pas aux réalités sociales contrôlées par l'Etat ; elle observe le jeu des acteurs dans les constructions sociales qu'eux-mêmes dessinent. Dès lors, elle peut décrire l'interdépendance qui lie entre eux des individus de différents mondes sociaux ou sociétaux autour de valeurs ou d'intérêts communs. La perspective qui s'intéresse aux réseaux sociaux transnationaux⁸⁷ considère ceux-ci comme des formes sociales qui participent aux échanges internationaux parallèlement à ceux organisés par les Etats-nations. C'est alors ce maillage relationnel informel que l'on cherche à décrire. L'étude du réseau transnational telle qu'elle se développe aujourd'hui permet ainsi d'aborder le lien social en dehors des institutions qui lui servent habituellement de support et dans des espaces indépendants des frontières nationales. Dans cette perspective, B.Badie considère que le réseau transnational rend compte de l'émergence d'une « *société mondiale* »⁸⁸, composée non plus seulement d'accords internationaux mais également de configurations sociales nées de l'activité d'acteurs sociaux indépendants. Dans le prolongement de la problématique ouverte par le courant des années soixante, l'étude des réseaux transnationaux a donc pour objectif de décrire les compositions sociales élémentaires de cette « société mondialisée ».

Cette approche n'est pas uniquement centrée sur la structure interne de ces organisations sociales. Au contraire, elle propose un niveau d'analyse intermédiaire qui associe à l'étude des phénomènes inter-individuels une analyse plus large de la société. En effet, l'étude des réseaux a pour objectif de comprendre « *concrètement comment la structure contraint des comportements tout en émergeant des interactions* »⁸⁹. L'analyse des processus qui se développent dans des réseaux interpersonnels aborde en même temps les stratégies individuelles qui, s'agrégant, donnent forme à des mouvements collectifs, et les données structurelles qui les conditionnent. En d'autres termes, l'étude des réseaux sociaux permet de relier deux types d'analyse : celui des interactions micro-sociales et celui des phénomènes macro-sociaux. Comme l'explique A.Colonomos, « *les individus occupent un statut nouveau, dans la mesure où l'agrégation des volontés individuelles produit des effets politiques -aussi bien dans l'espace interne des sociétés que dans le système international. Bien entendu, les*

⁸⁷ Voir en particulier Colonomos (A.) (dir.), *Sociologie des réseaux transnationaux*, 1995.

⁸⁸ Badie (B.), « Flux migratoires et relations transnationales » in Badie (B.) *Le défi migratoire*, 1994, pp 27-40.

⁸⁹ Degenne (A.), Forsé (M.), *Les réseaux sociaux*, 1999, p.7.

décisions micro-individuelles sont conditionnées par l'appréciation et l'intégration de facteurs macro-sociologiques. Le réseau est cet espace et cette organisation sociale où s'élabore l'intermédiation entre ces deux niveaux »⁹⁰. De cette façon, centrer l'analyse autour du réseau conduit à nuancer le paradigme individualiste, qui perçoit dans les acteurs des sujets stratégiques agissant dans un espace international marqué par l'absence de structures dominantes, et met en évidence les interactions entre ces deux niveaux du social. Dans le même temps, « *les déterminismes sociaux sont nuancés par le recours au paradigme stratégique ; en fonction de données structurelles et macro-sociologiques, la prise en compte des stratégies individuelles prévaut dans l'appréhension de ces phénomènes réticulaires et volatiles* »⁹¹. Ce type d'analyse considère que, à travers le tissu de relations sociales qu'ils composent, les individus acquièrent une certaine autonomie par rapport au système dominant sans pour autant s'affranchir de certaines dépendances socio-économiques. L'intersubjectivité qui est à la base des réseaux sociaux est en quelque sorte perçue comme un moyen de répondre de façon originale aux contraintes structurelles. En ce sens, A.Colonomos considère que « *les réseaux sont les traces sociales de déterminismes recomposés* »⁹².

Transposée à l'étude des migrations de travail, l'approche en terme de réseaux transnationaux peut aider à décrire, sans surévaluer l'autonomie des migrants, la façon dont les acteurs qui « se mettent en route » sur leurs propres initiatives sont pris dans un jeu complexe avec le système dont ils ne peuvent s'affranchir mais dont ils ne sont pas non plus les simples victimes.

Afin de définir clairement ce que l'on entend par le terme de réseau, on reprendra la définition que propose A.Colonomos : « *En sciences sociales, le réseau désigne des mouvements faiblement institutionnalisés, réunissant des individus et des groupes dans une association dont les termes sont variables et sujets à une ré-interprétation en fonction des contraintes qui pèsent sur leurs actions. Le réseau est une organisation sociale composée d'individus ou de groupes dont la dynamique vise à la perpétuation, à la consolidation et à la progression des activités de ses membres dans une ou plusieurs sphères socio-politiques* »⁹³. Le réseau se compose dès lors d'une pluralité de liens dont l'intensité et la qualité varient

⁹⁰ Colonomos (A.), « La sociologie des réseaux transnationaux », in Colonomos (A.) *Op.Cit*, 1995, pp.21-71, p.34.

⁹¹ *Ibid.*, p.39.

⁹² *Ibid.*, p.51.

⁹³ *Ibid.*, p.22.

d'un sujet à l'autre. Son existence, qui repose sur une conjonction d'intérêts, ne dépend pas d'une structure verticale organisée autour d'un centre hiérarchique. Au contraire « *le réseau obéit à une logique associative et se déploie dans l'horizontalité des rapports sociaux qui fonde la spécificité de son fonctionnement, et ainsi, dans son sens générique, de son économie. Sa structure large et horizontale n'exclut pas pour autant l'existence de relations de pouvoir et de dépendance dans les différentes associations internes et ou dans ses relations avec les unités externes* »⁹⁴. Les réseaux se construisent dans une sphère informelle où les rapports sociaux ne sont pas codifiés et n'ont pas forcément vocation à se pérenniser. Comme l'a souligné A.Tarrius à propos des commerçants migrants, dans le monde des réseaux les relations de coopération et la préséance reposent avant tout sur les accords de paroles. Dans ces organisations, les relations sociales et les dépendances sont sujettes à évolution ; les rapports de pouvoir peuvent s'inverser ou disparaître en fonction des interactions. La multiplicité des relations et des rôles, qui témoignent de la diversité des liens qui la composent, sont au cœur de la forme sociale qu'est le réseau. C'est pourquoi un réseau ne possède pas de frontières stables, ses limites sont floues et se redessinent constamment.

Etudier les réseaux transnationaux revient alors, d'après Colonomos, à comprendre comment des ressources sont captées à l'extérieur par les membres de ces organisations qui les font ensuite circuler au sein de leur réseau au gré de leurs interactions. Une part importante des études sur les réseaux consiste en effet à décrire les mécanismes de captation et de distribution des ressources que les membres véhiculent au sein de leur groupe. Mais analyser les réseaux consiste également à s'intéresser au sens que ces organisations représentent pour les acteurs qui y participent. Comme le souligne l'auteur, « *définir le réseau transnational nécessite avant tout la compréhension de l'interprétation à laquelle se livre l'individu ou le groupe dans le système international* »⁹⁵. C'est pourquoi il est nécessaire d'analyser ces compositions sociales en fonction des représentations que les acteurs se font de leur propre inscription dans ces mécanismes.

Cette démarche, qui consiste à étudier les réseaux transnationaux en tant qu'organisation sociale de niveau intermédiaire me paraît adaptée à l'étude des migrations non organisées institutionnellement. Elle permet en effet d'aborder la façon dont se coordonnent de multiples stratégies individuelles de migrants dans le but d'être moins

⁹⁴ Idem.

⁹⁵ Ibid., p.39.

vulnérables dans l'espace international. Cependant, A.Colonomos et ses collaborateurs utilisent cette notion pour étudier des réseaux politiques, d'investisseurs ou d'associations sur la scène internationale. Les réseaux dont ils traitent émergent dès lors d'une volonté clairement instrumentale au départ. Les connexions qui se tissent dans l'espace migratoire ne sont pas tout à fait de même nature. Si la conceptualisation que propose A.Colonomos sera à retenir, il convient donc d'interroger plus particulièrement l'application de ce concept aux phénomènes migratoires.

2.2.3. Réseaux migrants et capital social

Dans la sociologie américaine des migrations, l'utilisation du concept de réseau a été étroitement liée à la notion de capital social.

Dans leur recherche sur les migrations clandestines entre le Mexique et les Etats-Unis K.Espinosa et D.Massey⁹⁶ ont montré que, si le réseau n'est pas une organisation hiérarchique, il n'est pas pour autant un tout homogène : il possède différents degrés d'intégration et tous ses membres n'ont pas accès au même capital social. Au-delà de la mise en évidence de l'existence d'un capital social, il convient d'observer, à l'intérieur du réseau, quels sont les rôles et les marges de manœuvre de chaque acteur et comment l'assistance se distribue entre les différents membres. La nature des liens (forts ou faibles) et la position dans le réseau font notamment varier les ressources disponibles pour un individu donné.

Les auteurs analysent l'incidence de la possession d'un capital social migrant sur la probabilité pour un sujet mexicain de migrer à son tour. Le réseau migrant consiste en une somme de liens d'amitié, de parenté et d'appartenance commune à un groupe social qui lient les migrants à ceux qui ne sont pas encore partis. Les auteurs expliquent que ce n'est que lorsqu'une personne entre dans la migration que le lien préexistant devient une ressource potentielle pour ses proches. A chaque nouveau départ, le capital social de la communauté sédentaire augmente, réduisant d'autant les risques inhérents à la migration. Le but de l'étude est de montrer qu'il faut non seulement considérer le capital social comme un facteur déterminant dans la décision de migrer mais qu'il est également nécessaire de considérer la quantité et la qualité de ce capital : quelles sont les relations qui lient le migrant potentiel à d'autres émigrés ; quelle est la situation de ces personnes ; quel est le degré de proximité ; etc.

⁹⁶ Espinosa (K.), Massey (D.), « Undocumented migration and the quantity and quality of the social capital », 1997.

Ainsi, on peut déterminer le rôle du capital social en fonction du degré de proximité des nouveaux membres avec des migrants plus ou moins bien installés dans la migration. C'est notamment cette donnée qui explique la réussite de certains nouveaux migrants au détriment d'autres qui ne possèdent pas suffisamment de liens utiles pour réussir leur migration.

A. Portes⁹⁷ s'est lui particulièrement intéressé aux sources du capital social qui correspondent à des processus sociaux différents : il en distingue quatre, les deux premières étant de nature instrumentale tandis que les secondes reposent sur le sentiment d'appartenir à une même entité sociale. L'« échange réciproque », *reciprocity exchange*, définit un groupe au sein duquel une norme d'échange équivalent gouverne les interactions entre les membres du réseau. Les liens entre les individus sont antérieurs à leur instrumentalisation mais chacun sait que s'il fait usage d'une ressource disponible auprès d'un membre du groupe il devra, à son tour, apporter un service équivalent à son interlocuteur ou à ses proches dans le futur. Le capital social fonctionne alors comme une banque de prêts. La « confiance forcée », *enforceable trust*, à l'œuvre dans certains réseaux trouve son origine dans la théorie de l'intégration sociale de Durkheim : elle repose sur la capacité des groupes à intégrer leurs membres et à les sanctionner en cas de déviance. La réciprocité ici n'est pas directe, le donneur et son obligé peuvent ne pas se connaître. La solidarité tient à l'implication des deux acteurs dans un même système social auquel ils sont tous deux tenus de participer. Ici, la transaction ne repose pas sur de la réciprocité mais sur le rôle de la collectivité : c'est elle qui garantit l'équité des transactions, chaque obligé est tenu de donner à son tour et chaque donneur a la certitude de tirer avantage de son don. Mais cela peut se faire de façon symbolique, le donneur peut notamment se trouver « remboursé » sous forme d'honneurs ou de position sociale privilégiée dans la communauté. Il s'agit donc d'un processus à l'œuvre dans des groupes fortement intégrés.

Les deux autres sources de capital social reposent sur une situation commune des acteurs impliqués dans un réseau. Le premier processus, désigné comme *value introjection* tient à la socialisation commune des membres du groupe. Les valeurs collectives sont alors respectées par tous non dans un processus conscient mais parce que les individus partagent un ensemble de normes et de valeurs intériorisées durant leur éducation. Le capital social fonctionne alors sur le mode de la solidarité à laquelle tous les membres adhèrent. Proche de cet aspect, le procédé de *bounded solidarity* repose sur des liens qui se sont créés au cours

⁹⁷ Portes (A.), « Social Capital its Origins and Applications in Modern Sociology », 1998, pp.16-18.

d'une expérience commune. Celle-ci génère des sentiments collectifs qui tendent à rapprocher les individus ayant vécu la même histoire. La solidarité ethnique en situation migratoire peut, par exemple, relever de ce procédé. Un environnement défavorable ou inconnu, comme peut l'être une société dans laquelle on immigré, favorisera ce type de solidarité, créant des liens forts entre des individus qui, antérieurement à l'expérience commune, n'étaient pas directement connectés les uns aux autres. Afin d'augmenter les ressources du groupe, une certaine éthique peut organiser les relations au sein de ce type de réseau.

R. Waldinger met quant à lui l'accent sur l'aspect normatif qu'implique la mobilisation d'un capital social par les membres d'un réseau⁹⁸. L'auteur explique que pouvoir profiter du soutien d'autres membres du réseau implique non seulement, comme le souligne Portes, une réciprocité, mais oblige également le demandeur à se conformer à l'attitude « normale » des membres du réseau. Ainsi, un nouveau venu pourra facilement obtenir un emploi grâce à un membre plus expérimenté, dont les connaissances constitueront une ressource, mais il devra en échange occuper cet emploi dignement, sans manquer à ses devoirs, faute de quoi l'intermédiaire perdra de sa crédibilité face à l'employeur et donc ne pourra plus apporter son soutien à de nouveaux venus. Tout le réseau a donc intérêt à ce que ses membres se soumettent à des règles communes, qui satisfont l'intérêt collectif. Si le nouveau membre ne se conforme pas à cette attitude, il sera rapidement rappelé à l'ordre. A l'extrême, il pourra être exclu du réseau et ne plus bénéficier du soutien de ses pairs. Cela implique qu'il existe, dans le réseau, non seulement des relations d'échange de ressources mais également une force coercitive qui garantit la soumission aux règles communes. Il est certain que les migrants expérimentés, qui apportent plus de connaissances au groupe et distribuent davantage de soutiens, ont un pouvoir plus important sur les autres. Ce sont eux qui définissent en premier lieu les normes de comportements des membres du réseau. Ce sont également eux qui, ne distribuant plus d'aide aux individus qui ne se conforment pas à l'attitude requise dans le groupe, les chassent de l'organisation sociale. En ce sens, la création d'un capital social recouvre d'une part, des rapports de pouvoirs entre les membres d'un réseau et, d'autre part un caractère excluant.

C'est ce que l'auteur appelle la « *social closure* » : si la participation à un réseau permet d'accéder à certaines ressources, elle limite dans le même temps la liberté de ses membres. Mais R. Waldinger postule que cette fermeture fait partie des atouts des réseaux

⁹⁸ Waldinger (R.), « Social capital or social closure?: Immigrant networks in the labor market », 1997.

migrants. En effet, il garantit, pour l'employeur, que ces nouveaux employés, recrutés dans le réseau migrant qu'il connaît satisferont à une certaine éthique. L'aspect contraignant du capital social sert en quelque sorte l'employeur qui remet son rôle de contrôle aux anciens membres du réseau migrant. Celui-ci ayant la garantie de trouver dans les nouveaux membres du réseau des travailleurs sérieux, il aura tendance à favoriser ce mode de recrutement, offrant alors aux anciens migrants une position d'intermédiaire favorable à l'arrivée de nouveaux membres, et qui augmente d'autant le capital social du réseau. C'est ainsi qu'avec le temps, certains secteurs d'embauche deviennent des « niches » presque exclusivement réservées aux membres du réseau qui s'y est initialement inscrit. Pour l'auteur, la « *social closure* », qui garantit une certaine norme de comportement parmi les membres du réseau, est donc un élément favorable qui explique le développement et la réussite de certains réseaux de migrants.

Comme le souligne A.Portes, le fonctionnement en réseau et la fermeture du groupe sont d'autant plus explicites que la situation extérieure est défavorable aux membres du réseau. Le contexte hostile, qui caractérise notamment la situation du migrant clandestin, favorise le maintien des liens à l'intérieur du groupe. En effet, cet auteur souligne que les réseaux sociaux de migrants « *tendent à créer une solidarité en vertu de l'incertitude généralisée qui gouverne la condition d'immigrés* »⁹⁹. Car les échanges qui s'opèrent dans un contexte d'incertitude, dans lequel la loi et l'information ne sont que partielles et à la défaveur du migrant, supposent qu'il existe d'autres liens entre les partenaires que ceux à l'œuvre dans des échanges formels. Le respect des règles informelles et la nécessité de confiance réciproque seront donc d'autant plus forts que la régulation officielle sera faible. Lors de leur transaction avec des partenaires extérieurs au réseau, la vulnérabilité des migrants est très grande ; en revanche, le respect d'une éthique à l'intérieur du groupe migrant garantit un minimum d'équité. C'est pourquoi, comme l'écrit A.Portes, « *de ce haut niveau d'incertitude découle le besoin de « rester soudé » avec les mêmes partenaires, une fois qu'on a éprouvé leur loyauté, quelles que soient les occasions tentantes qui peuvent venir du dehors* »¹⁰⁰. De par son fonctionnement même, le réseau a donc tendance à se replier sur lui-même et à s'entendre autour de normes communes à l'ensemble de ces membres.

⁹⁹ Portes (A.), « La mondialisation par le bas », 1999, p.18.

¹⁰⁰ Ibidem.

L'ensemble de ces travaux soulignent la pertinence de l'utilisation du concept de réseau social pour aborder les migrations et particulièrement les mouvements clandestins qui reposent sur des ententes et des canaux d'informations informels. Ils montrent aussi que le capital social n'est pas seulement une ressource ; il doit également être compris comme un ensemble de contraintes qui limitent la liberté des membres et une source de normativité. En ce sens, le réseau doit être analysé comme une véritable organisation sociale dans laquelle l'aspect instrumental existe mais n'est pas exclusif.

CONCLUSION

Les migrations temporaires roumaines seront donc étudiées, d'une part, dans leur totalité sociale, en tant que système migratoire sur lequel pèsent un certain nombre de contraintes sociales, politiques et économiques qui dessinent, dans l'espace européen, la forme de ces migrations. Mais, en se penchant sur l'expérience des acteurs migrants, on abordera, dans le même temps, la façon dont ces derniers orientent leurs mouvements en fonction des opportunités qui se présentent à eux et de la perception qu'ils ont de leur situation. Le rôle du réseau, en tant que vecteur de soutiens et d'information, mais aussi en tant qu'espace de sociabilité, sera alors central dans la compréhension de ces migrations ; il permettra de saisir comment ces mouvements s'organisent en combinant différentes logiques macro et micro sociales.

Pour résumer, l'étude consistera à :

- Approcher les parcours migrants à la fois à partir des conditions de la « mise en route » dans les lieux de départ, et dans les points d'ancrage que représentent l'ensemble des destinations explorées, pour tenter de comprendre comment des itinéraires se constituent et comment se forment des couloirs migratoires spécifiques dans un espace transnational.
- Accorder un privilège analytique aux liens réticulaires et au rôle qu'ils jouent dans la constitution de savoirs partagés et la circulation de ressources entre les migrants, en faisant l'hypothèse que les formes de sociabilité à l'œuvre dans ces structures informelles ont des effets sociologiques en matière d'identification collective et de structuration d'un groupe social.
- Privilégier une approche multi-sites qui, sans avoir à proprement parler des objectifs comparatifs, permet de contextualiser les expériences migratoires en les situant dans les conditions spécifiques du secteur économique et des régulations politiques et juridiques dans lesquelles elles s'inscrivent.

3. QUESTIONS DE METHODOLOGIE

L'observation directe auprès des migrants s'est imposée comme unique voie pour appréhender le phénomène des migrations que je me propose d'étudier. En effet, tandis que d'autres phénomènes migratoires peuvent, dans un premier temps, être cernés par un recueil de statistiques officielles et éventuellement un tour d'horizon des organisations ou institutions en lien avec la population d'étude, mon objet échappe à ces grilles de lecture. On sait que, par définition, les migrants clandestins ne sont pas recensés par les autorités, mais dans le cas qui nous intéresse, cette inexistence officielle est couplée à une absence de regroupements associatifs ou syndicaux. Les seuls organismes avec lesquels ces migrants sont occasionnellement en liaison sont les associations caritatives qu'ils fréquentent très irrégulièrement, surtout dans les premiers temps après leur arrivée en Occident. Ainsi, si les migrants roumains sont visibles dans l'espace public, notamment par la vente des journaux de rue, ils restent très discrets au niveau institutionnel. C'est la première raison pour laquelle une étude de cette population imposait de se rendre directement auprès des migrants, sans passer par la médiation d'autres données.

Mais une immersion de type ethnologique était surtout indispensable pour répondre aux exigences de ma problématique. J'ai en effet choisi de m'intéresser aux expériences migratoires dans l'espace transnational et à la constitution de réseaux sociaux migrants. Cela suppose de centrer les observations sur les liens qui se tissent ou se défont au cours de l'expérience migratoire. Comprendre ce que représentent ces migrations pour les personnes qui les vivent nécessite non seulement d'écouter le discours des acteurs mais exige également d'observer les pratiques de ces derniers. Mon idée était de travailler sur les relations sociales et les stratégies inter-individuelles des migrants. Il m'a alors semblé que ce n'était qu'en étant sur le lieu de l'action, aux côtés des migrants durant des périodes relativement longues que je pourrais saisir comment s'organisaient les rapports sociaux dans l'espace migrant. Seule une démarche qualitative suivie me permettrait d'analyser le milieu migrant « de l'intérieur ». C'est pourquoi les différentes enquêtes de terrain menées au cours de cette étude ont fait l'objet d'une forte implication personnelle de ma part. Au-delà des données recueillies, ces périodes aux côtés des migrants m'ont amenée à réfléchir sur ma propre activité d'enquêtrice dans un groupe social qui n'était pas le mien et auquel rien ne me liait *a priori*.

3.1. APPROCHE DU TERRAIN

Les premiers contacts que j'ai établis avec cette population remontent à l'hiver 1997-98, quand je décidai d'enquêter sur les vendeurs roumains de journaux de rue à Nice. Ma première démarche a alors consisté à mener des entretiens semi-directifs relativement formels avec les personnes que je rencontrais au siège du journal. Ceux-ci étaient complétés par des observations en situation de vente ou de négociation avec le responsable du journal. Mais bien vite, il est apparu que les données ainsi recueillies dépassaient difficilement un discours relativement standard. Je parvenais ainsi à définir les profils des personnes rencontrées et je pouvais à peu près retracer leur parcours migratoire, mais les sujets se contentaient de répondre à mes questions en évacuant bien souvent une partie de la réalité qui pourtant aurait éclairé leurs réponses. Par exemple, lorsque Paga¹⁰¹ m'a raconté son premier séjour en France, il a omis de me dire que son retour au pays après neuf mois ne relevait pas d'un choix mais avait été contraint par la police après qu'il fut débouté du droit d'asile. De même, mes informateurs « oubliaient » généralement de me parler de leurs périodes de tâtonnement, ils ne mentionnaient pas leurs essais et encore moins souvent leurs erreurs. L'expérience migratoire semblait alors être le fait de personnes bien informées qui réalisaient leurs projets sans rencontrer de difficultés dans l'espace international. En même temps, les sujets avaient tendance à raconter leur histoire en se plaçant au centre de leurs anecdotes, évacuant souvent du discours la présence d'autres personnages. De ce fait, la plupart des coopérations ou des entraides ponctuelles étaient passées sous silence. La migration apparaissait alors comme un acte très individualiste où seuls les liens forts intervenaient. Enfin, bien que cela ne fut pas occulté par mes interlocuteurs, tout ce qui touchait aux activités illégales n'était qu'effleuré dans les entretiens. On me laissait comprendre que des documents de voyage n'étaient pas en règle ou que l'on travaillait « *sans les papiers* » mais jamais mes interlocuteurs ne me racontaient vraiment comment se négociaient les choses, quels étaient les risques, comment ils parvenaient à entrer en contact avec des faussaires, etc. Pour finir, ces entretiens proposaient une vision très schématique de la migration transnationale, dont certains aspects restaient certes obscurs, mais dont l'économie générale pouvait sembler lisible. En effet, la plupart des non-dits n'étaient pas perceptibles pour un observateur extérieur.

Pourtant, cette lecture de la migration ne pouvait satisfaire une compréhension en profondeur du phénomène. Il manquait la dimension humaine de la migration. Puisque je

¹⁰¹ Par souci éthique, tous les noms des informateurs ont été transformés.

cherchais à observer des relations sociales, il était nécessaire de dépasser le formalisme de l'entretien semi-directif, limité dans le temps et dans l'espace. Il ne s'agissait pas d'abandonner les entretiens ou les récits de vie en tant que technique d'enquête, mais il fallait faire en sorte que ces derniers soient plus profonds, qu'ils témoignent non pas de ma propre façon de penser, mais qu'ils révèlent les centres d'intérêts des sujets étudiés. L'implication que j'attendais de la part de mes sujets d'étude devait alors être motivée par ma propre attitude. Seule une immersion dans le milieu des migrants pouvait me permettre de saisir la réalité de l'activité migratoire. La présence régulière dans ce milieu ouvre en effet plusieurs perspectives : d'une part, c'est en étant en contact le plus souvent possible que l'on peut comprendre dans quel état d'esprit se trouvent les personnes étudiées. Il est alors plus facile, par la suite, de poser des questions pertinentes, qui font sens pour les interviewés. Par exemple, lors de mes premiers entretiens, je m'intéressais à l'aspect illégal de la migration et je tentais de distinguer, dans l'expérience des migrants, ce qui relevait de procédures légales, comme la demande d'asile, de ce qui se pratiquait en toute illégalité, comme l'embauche au noir ou l'entrée clandestine en Union Européenne. Or, il est apparu que, pour les migrants eux-mêmes, ces catégories n'avaient aucun sens. Eux préféraient parler en terme d'opportunité ; leurs parcours se dessinaient, non en fonction des possibilités légales ou illégales, mais dépendaient de leurs relations avec des personnes pouvant les aider, de leur connaissance d'une façon de faire, etc. L'immersion m'a ainsi permis dans un premier temps de « parler le même langage » que mes interlocuteurs et de comprendre leurs préoccupations. Mais, au-delà de l'observation du groupe de l'extérieur, partager le quotidien des migrants conduit à instaurer des liens. Au fur à mesure de conversations informelles, sur toute sorte de sujet, le regard que mes interlocuteurs portaient sur moi évoluait. Identifiée au début comme « *une étudiante française qui posait des questions* », j'ai petit à petit acquis une place particulière au sein du groupe que j'étudiais, jusqu'à finalement être identifiée comme « *la copine de C. ou de D.* », ces dernières étant des informatrices privilégiées qui me présentaient à nombre de leurs compatriotes. Même si tous savaient que je travaillais à une thèse sur les migrations roumaines, après quelques temps, ma présence parmi eux n'était plus perçue uniquement comme celle d'une observatrice extérieure. Dès lors, des relations de confiance se sont installées entre nous. Je donnais autant d'informations sur moi, à des gens curieux de la vie d'une jeune européenne, qu'ils m'en apportaient sur eux. P.Bourgeois, qui a travaillé sur le trafic de drogue à Harlem, témoigne de l'indispensable proximité qui doit lier le chercheur à ses informateurs : « *Il faut avoir établi des relations de longue haleine, fondées sur la confiance, avant de se risquer à poser des questions personnelles dérangeantes si l'on veut*

des réponses sérieuses et réfléchies »¹⁰². Les entretiens et les récits de vie ont alors pris un caractère plus profond, mes interviewés hésitant de moins en moins à me dévoiler non seulement leurs activités, mais également leurs propres interprétations par rapport aux différentes situations qu'ils décrivaient.

Passer au-delà de l'observation formelle implique de ne pas se satisfaire du rôle d'observateur extérieur. Il est alors nécessaire de s'impliquer auprès de la population d'étude de façon à s'extraire au plus de ce statut d'étranger qui limite la compréhension. M.Péraldi insiste sur l'idée de partage des expériences : « *Notre métier et la posture descriptive que nous adoptons supposent de longues investigations sur le terrain, c'est-à-dire non seulement le recueil et la description la plus minutieuse des faits, mais encore le partage, au plus près possible, des expériences sociales dont nous voulons rendre compte. Nous pensons que les expériences sociales sont d'abord des accomplissements relationnels dans lesquels il est nécessaire de s'engager, même épisodiquement, pour en comprendre le sens. Il ne suffit donc pas de recueillir des propos et des récits, des histoires de vie ou des échanges verbaux en situation. Il faut aussi faire, ou du moins accompagner* »¹⁰³. C'est cette démarche qui a gouverné l'ensemble de mes périodes de terrain. Ma participation a pris des formes multiples : ayant appris le roumain au début de ma thèse, j'ai souvent servi de traductrice, d'écrivain public ou de « centre d'informations » pour des questions administratives ; il m'est arrivé de rédiger des certificats d'hébergement pour des amis de personnes dont j'étais proche ; d'autres fois, j'ai participé à des négociations entre français et roumains en vue de faire de l'importation en Roumanie ; etc. Lors de mes départs vers ce pays, plusieurs migrants m'ont confié des cadeaux ou de l'argent à apporter à leur famille. Sur place, j'ai parfois accompagné des personnes lors de leur dépôt de demande de visa au consulat de France, en vue de faciliter leurs démarches. Faire la queue dans la rue durant plus de trente heures, avec plusieurs centaines de demandeurs, pour finalement essayer les absurdités administratives d'un système visant à décourager les candidats au départ légal, fait partie des expériences qui « forment » un migrant ; partager ces moments contribue à saisir ce qu'est la migration.

Bien qu'elle soit indispensable au travail de terrain, cette participation peut cependant devenir problématique. D'une part, mon statut privilégié de « Française avec des papiers » faisait de moi un relais potentiel particulièrement intéressant pour les migrants que je rencontrais. Si ma présence auprès des migrants était gouvernée par la recherche que je

¹⁰² Bourgeois (P.), *En quête de respect. Le crack à New York*, 2001, p.40.

¹⁰³ Péraldi (M.), *Cabas et Containers*, 2001, p.24.

menais, souvent leur attitude envers moi était liée à ce que je pouvais leur apporter. Il m'a fallu parfois refuser de faire des certificats d'hébergement, j'ai également refusé de prêter mon nom pour des sous-locations ; j'ai systématiquement écarté les propositions concernant des « affaires » à mener en France ou en Roumanie ou celles visant à des mariages blancs rémunérés, etc. Il est ainsi apparu que je ne pouvais pas participer de façon neutre : je devais choisir, moi aussi, mes partenaires, distinguer les personnes dont j'étais relativement proche, et à qui je pouvais rendre service, de celles qui attendaient trop de moi et avec lesquelles mes relations restaient relativement distantes. De la même façon, j'ai dû déterminer mon degré d'implication, faire le tri entre les activités auxquelles il me semblait raisonnable de m'associer et celles qui me demandaient un engagement trop important. Un passeur que j'ai rencontré plusieurs fois lors d'un de mes séjours à Târgoviste m'a, par exemple, proposé de me joindre à un groupe de migrants clandestins qu'il devait accompagner de Roumanie jusqu'en Grèce. Il ne fait aucun doute que l'expérience aurait enrichi ma connaissance des migrations mais les risques qu'elle comportait, notamment celui d'être arrêtée et maltraitée par les policiers albanais, m'ont conduite à renoncer. Ainsi, tout en cherchant à participer au monde de la migration, j'ai été amenée à conserver une certaine distance avec mon objet ; comme les migrants, je n'ai pas saisi toutes les opportunités qui se sont offertes à moi, j'ai tenté de me débrouiller au mieux, en fonction de mes possibilités et aussi de mes relations dans le milieu.

Quitter un statut exclusif d'observatrice extérieure, conduit à s'impliquer soi-même dans un réseau de relations particulier au sein du groupe étudié. Comme je l'ai dit, certaines personnes, qui apparaîtront dans mes comptes-rendus comme des informateurs privilégiés, sont assez tôt devenues des amis. Je n'avais donc pas les mêmes relations avec tous les migrants que j'observais. La plupart du temps, cette situation n'était pas réellement problématique car au sein d'un réseau, presque tous les migrants étaient amenés à se rencontrer, de telle façon que j'avais moi-même la possibilité de rencontrer la majorité des membres. J'ai cependant eu quelques difficultés à explorer les marges du réseau, surtout lors des enquêtes à l'étranger (hors Roumanie). Mes informateurs privilégiés agissaient en effet comme des protecteurs. Leur attitude visait, je pense, un double dessein : d'une part ils cherchaient sincèrement à me protéger des personnes peu recommandables. Mon statut de femme était à leurs yeux peu compatible avec mes enquêtes de terrain auprès d'un public majoritairement masculin et célibataire. Mes proches se sentaient alors en devoir de faire en sorte que l'on ne me manque pas de respect ou que je ne sois pas mêlée à des histoires peu recommandables. Moi-même, pour éviter les situations équivoques, j'ai souvent préféré

développer des liens avec des femmes appartenant aux réseaux étudiés qui, par la suite, me servaient de relais pour rencontrer des hommes, avec lesquels j'optais pour une attitude plus distante. Cette protection donc, me tenait à distance des migrants vaguement liés au réseau, mais dont les activités étaient jugées immorales. Ainsi, les personnes qui avaient fait l'objet d'expulsion ou celles qui s'adonnaient à des trafics m'étaient rarement présentées. En même temps, éviter que je rencontre ces individus permettait de ne pas ternir l'image du groupe. En effet, qu'ils me perçoivent comme une amie française ou comme une enquêtrice, mes informateurs préféraient valoriser leur groupe d'appartenance. En occultant les aspects de la migration roumaine qui leur semblaient les plus dégradants, ils redoraient l'image de leur propre expérience. Ainsi, au cours de mes périodes d'enquête en France, en Grande-Bretagne et en Espagne, je n'ai eu que rarement l'occasion de discuter avec des personnes peu recommandées. Mais je n'ai pas considéré cette situation comme problématique pour mon étude. Au contraire, il me semblait que la façon dont mes interlocuteurs me présentaient leur propre groupe éclairait le fonctionnement de celui-ci et j'ai alors traité cette attitude comme une donnée à analyser. Par ailleurs, la plupart des ces restrictions disparaissaient lors des séjours en Roumanie. Bien entendu, je conservais des relations privilégiées avec un groupe de personnes restreint, qui orientait mes nouvelles rencontres, mais les tabous n'étaient plus aussi perceptibles et je pouvais alors rencontrer un public plus varié. J'ai ainsi dû gérer, au cours de mes enquêtes, ma propre position dans le réseau, de façon à conserver une vision relativement large tout en occupant ma propre place dans le groupe.

En même temps, je n'ai jamais quitté mon rôle d'observatrice. Comme le fait remarquer E.C.Hughes, « *la dialectique sans fin entre le rôle de membre (qui participe) et celui d'étranger (qui observe et rend compte) est au cœur du concept même de travail de terrain. Il est difficile de jouer les deux rôles en même temps* »¹⁰⁴. En effet, cette double posture ne va pas toujours de soi ; il arrive que la limite entre les deux facettes du chercheur se brouille. D'une part, j'ai parfois été surprise du regard que mes informateurs portaient sur moi. Pour ma part, je me présentais à eux comme une étudiante travaillant sur les migrations roumaines. Lorsque j'abordais de nouveaux groupes, ou de nouvelles personnes, comme lors de mon premier terrain en Espagne, je gagnais la confiance de mes nouveaux interlocuteurs en leur relatant mes précédentes expériences auprès de migrants. Cela me permettait d'être rapidement acceptée, sans avoir besoin de franchir les différentes étapes d'intégration dans le groupe : comprenant que je connaissais déjà leur milieu et ses pratiques, mes nouveaux

¹⁰⁴ Hughes (E.C.), *Le regard sociologique*, 1996, p.275.

informateurs se racontaient plus facilement. Mais cette façon de procéder a parfois eu des conséquences inattendues : j'étais alors considérée comme experte des migrations roumaines et les migrants eux-mêmes me demandaient des conseils pour préparer leurs voyages. Je suis ainsi devenue un référent pour mes propres informateurs. De même, au sein du réseau étudié à Nice, on m'a plusieurs fois incitée à dévoiler des informations précieuses –comme les modalités de voyage des clandestins en Grande-Bretagne- que m'avaient confiées, en secret, des migrants expérimentés. Cette démarche était motivée par le fait que, contrairement à certains de leurs compatriotes, je ne faisais pas commerce des connaissances que je détenais. Je devenais alors moi-même une source d'information potentielle pour mes informateurs. Mon rôle de chercheur m'obligeait cependant à ne pas interférer de cette façon dans les groupes étudiés ; cela aurait pu d'ailleurs me valoir une perte de confiance de la part de mes interlocuteurs et donc une mise à l'écart du groupe.

Mais la double position d'enquêteur impliqué pose une autre difficulté : il existe une certaine ambiguïté à exploiter en tant que donnée de terrain des confidences faites par des amis. Le statut d'observateur est parfois difficile à concilier avec celui d'invitée. Il m'est arrivé quelquefois de me demander si j'étais en train de rendre service à des amis, qui me percevaient comme tels, ou si mon implication à leurs côtés consistait seulement à poser les jalons de mon étude. Même dans le cadre d'une enquête, il me semblait indispensable de rester sincère dans les relations que j'établissais avec les personnes rencontrées. Je n'ai jamais caché ma recherche à mes interlocuteurs mais, comme je l'ai dit, dans l'interaction, cette définition de la situation s'estompe au profit de relations plus directes ; cela est positif pour l'observation mais pose parfois des difficultés d'ordre moral.

E.C.Hughes dit encore de l'observateur participant : « *Même s'il observe à travers un trou de serrure, il joue un rôle –celui d'espion. Et lorsqu'il rapporte ce qu'il a ainsi observé, il devient une sorte de dénonciateur* »¹⁰⁵. C'est à ce rôle d'espion que je faisais référence dans les lignes précédentes mais, concernant le terrain particulier des migrations clandestines, celui de dénonciateur est certainement le plus problématique. Mes observations ont porté sur des activités informelles, parfois illégales ; les décrire dans un texte sociologique reviendrait alors à dénoncer mes informateurs. De plus, les stratégies des migrants, même lorsqu'elles s'accommodent des législations, nécessitent de rester dans l'ombre pour pouvoir perdurer. En même temps, ces difficultés ne doivent pas interdire d'enquêter sur des procédés informels ni de les traiter sociologiquement. Le passage des observations à l'écrit a alors nécessité la plus

¹⁰⁵ Idem, p.278.

grande attention. Tout au long de la rédaction du présent travail, j'ai tenté de ne diffuser que des informations qui me semblaient utiles pour l'analyse et qui, parallèlement, ne nuiraient pas à aux personnes qui m'avaient fait confiance. Tandis qu'au cours de l'année 2002 « le problème » des migrations roumaines est devenu un sujet politique et médiatique important, je ne souhaitais pas que mon travail puisse servir des interventions de police. Cette position ne préjuge pas de l'activité des autorités françaises, mais ayant mené mes enquêtes dans un esprit de confiance réciproque avec mes informateurs, je ne voudrais pas les trahir. C'est pourquoi, dans le texte qui suit, je suis parfois restée vague sur les stratégies de passage des frontières des migrants. Il me semble que ce qui est important pour la compréhension sociologique c'est l'état d'esprit dans lequel se déroule l'expérience migratoire, pas les noms des postes frontière par lesquels passent les migrants. Pour ne pas paraître trop abstraite –et pour donner du poids au récit- j'ai parfois décrit en détail des procédures auxquelles les migrants avaient eu recours mais qui ne sont plus usitées aujourd'hui ; c'est le cas, notamment, de la vente des journaux de rue à Nice. D'autres parties, comme celles concernant le recrutement des étrangers en situation irrégulière dans le sud de l'Espagne, peuvent paraître engagées dans la dénonciation, mais elles ne font que témoigner d'une situation bien connue des autorités comme des politiques. Je ne nie pas cependant qu'une étude de longue haleine, menée sur un milieu encore mal connu mais déjà constitué en « problème social », puisse être utilisée à des fins politiques ou d'intervention sociale sans aucun contrôle de ma part. Cependant, il me semble que ce risque est inhérent à toute étude sociologique, dès lors qu'elle traite de phénomènes sociaux contemporains.

3.2. DIFFERENTES INVESTIGATIONS

Globalement, les différentes enquêtes portent sur deux réseaux migratoires différents, l'un s'étant déployé, à partir de 1995, entre Târgoviste, ville moyenne de la région de Bucarest, et Nice, avant de se déplacer, après 1998-99, vers Londres. L'autre s'est constitué durant la même période, entre le département rural de Téléorman et la province d'Almeria, dans le sud de l'Espagne. Mettre en parallèle l'étude de ces deux schémas migratoires permet de distinguer ce qui, dans chaque cas, est spécifique à une situation donnée, de ce qui relevait d'une démarche générale à comprendre à la lumière de la conjoncture internationale. En d'autres termes, la comparaison de ces deux systèmes peut illustrer une démarche générale, qui semble caractériser les migrations roumaines, voire peut-être les nouvelles migrations est-ouest, sans occulter la variabilité de ses modalités de réalisation. Mon objectif n'est pas de comparer terme à terme les observations dans chacun des cas mais de repérer les aspects

récurrents, indépendants du contexte particulier de départ ou de celui d'arrivée, de façon à comprendre comment la migration roumaine a pu apparaître, et en quelques années se développer dans l'ensemble de l'Union Européenne.

3.2.1. Observer le réseau de Târgoviste

Le réseau de Târgoviste est celui qui a fait l'objet de l'étude la plus longue et la plus poussée. Les différentes phases du terrain se sont étalées de l'hiver 1997 à l'automne 2001, cela a permis non seulement une observation fine des stratégies et des relations sociales des migrants, mais également une étude de l'évolution du réseau migrant. En effet, ces migrations reposant sur des dispositifs très instables, elles n'ont de cesse de se transformer et de se réinventer. Au cours de ces quatre années, la migration de Târgoviste a connu son âge d'or à Nice, puis son déclin a annoncé une phase de tâtonnement durant lesquels les migrants ont cherché d'autres pôles migratoires, avant de se réorienter massivement vers la capitale britannique. Ce sont ces différentes étapes que j'ai pu suivre au cours de plusieurs enquêtes menées à Nice, Târgoviste et Londres.

Le choix du premier terrain d'étude s'est fait, au départ, pour des raisons pratiques, mais il s'est avéré être particulièrement pertinent. En effet, mes premières observations m'ont permis de conclure qu'il se trouvait, dans la région niçoise, un nombre non négligeable de jeunes roumains et roumaines, venus pour travailler durant quelques mois, voire une année, avant de repartir vers leur ville d'origine. Le point intéressant était que la plupart des membres de cette population étaient originaires de la même ville de Roumanie et avaient manifestement des liens entre eux. De plus, ce réseau se concentrait exclusivement sur la région niçoise et notamment autour de l'activité de vente du journal de rue distribué à Nice. C'est alors en enquêtant, dans un premier temps, dans les locaux de ce journal, avec le soutien du responsable du lieu, que j'ai pu établir des contacts avec les vendeurs roumains. Au cours de l'hiver 1997-98, sur la centaine de vendeurs inscrits, cinquante-neuf étaient roumains et cinquante six d'entre eux étaient originaires de Târgoviste ou de sa région. Par la suite, j'ai quitté la médiation de cette structure pour rencontrer des personnes en entrant directement dans ce réseau de relations. Jusqu'à la fin de l'année 1999, j'étais en liaison plus ou moins continue avec un groupe de migrants qui oscillait entre cinquante et soixante-dix personnes. Bien entendu, seul un très petit groupe, dont je suis devenue familière, est resté constamment en France durant ces années. Les autres ne cessaient d'aller et venir, de telle sorte que le groupe évoluait constamment. A partir de 1995 et jusqu'au déclin de cette migration à la fin

de la décennie, j'estime que plus de trois cent migrants de Târgoviste se sont rendus à Nice au moins une fois. Durant ma période d'enquête, j'ai rencontré ou obtenu des informations détaillées sur environ cent vingt personnes originaires de cette ville, qui sont passées à Nice. Au début, j'ai privilégié les entretiens semi-directifs enregistrés, mais cette technique a rapidement été dépassée par une immersion dans le milieu, qui donnait alors lieu à une prise de note détaillée. Pour être exacte, ce terrain n'a jamais pris fin puisque je reste encore aujourd'hui liée à un certain nombre de personnes qui se sont installées à Nice et par qui je rencontre occasionnellement des migrants de passage. En effet, si actuellement Nice n'est plus une destination privilégiée, elle reste un point d'ancrage et il arrive que des migrants de Târgoviste y effectuent un séjour de quelques mois, soit en attendant de partir ailleurs, notamment vers le Royaume-Uni, soit pour y séjourner quelque temps.

Pour observer les conditions de départ et de retour des migrants, je me suis rendue plusieurs fois à Târgoviste, dans la ville de départ des migrants. Mon premier séjour remonte au printemps 1999, durant lequel j'ai passé deux semaines afin d'effectuer une petite enquête et d'étudier la faisabilité d'un terrain plus long. Il ne me fut pas difficile d'entrer en contact avec ma population d'étude dans la mesure où j'étais recommandée par des migrants de Nice et que certains de mes interlocuteurs en France étaient déjà retournés sur place. Mes différents hôtes m'ont permis de rencontrer de nombreux anciens et futurs migrants. J'ai alors découvert que la plupart des migrants de la ville semblaient se connaître et se fréquenter assez régulièrement, ce qui facilitait mes recherches. Durant ces quinze jours, j'ai mené six entretiens enregistrés avec des personnes que je ne connaissais pas, mais ce sont surtout les conversations informelles que j'ai eu avec d'anciens migrants de Nice qui m'ont incitée à approfondir la recherche dans la ville de départ, et surtout de retour. Il est apparu en effet que les mêmes personnes tenaient des propos très différents sur leur expérience migratoire lorsqu'elles se trouvaient à Nice et dans leur ville natale. La pertinence d'une enquête sur plusieurs sites était alors flagrante. Enfin, être sur le lieu de départ me permettait de comprendre vraiment l'émergence de la migration et d'examiner en détails les préparatifs des premiers départs. Ce court séjour m'a laissé entrevoir l'importance des relations personnelles de chacun dans la décision et la possibilité de partir des uns et des autres. Bref, les pistes de recherche étaient nombreuses et j'ai ainsi pu préparer minutieusement mon second séjour en Roumanie.

Celui-ci s'est déroulé entre les mois d'avril et de juillet 2000, dans le cadre d'une convention d'étude avec l'Université de Bucarest. J'ai alors été invitée à séjourner dans la famille d'une migrante installée à Nice depuis deux années. Cette position, au cœur du

processus migratoire, était un point de départ particulièrement intéressant dans la mesure où j'ai pu dépasser les seules observations auprès des migrants pour partager, d'une part, la vie quotidienne d'une famille modeste en Roumanie, d'autre part, l'influence de la migration sur ces familles. De plus, après trois années d'enquête dans ce milieu à Nice et un précédent séjour sur place, mon existence commençait à être connue dans le milieu migrant. Les informateurs dont j'étais proche m'ont bien sûr aidée à multiplier mes sources d'informations, notamment en me conviant régulièrement aux soirées durant lesquelles se retrouvaient nombre de migrants ; mais après quelque temps, il arrivait également parfois que des inconnus viennent d'eux-mêmes me rencontrer pour me dire leur histoire autant que pour apprendre la mienne. Ma présence dans ce groupe était en effet l'objet de curiosité, et en même temps les personnes retiraient une certaine fierté de l'intérêt que je leur portais ; c'est pourquoi il ne me fut pas difficile d'élargir mon cercle de connaissances et de maintenir des liens avec un groupe de personnes durant tout mon séjour. Il faut noter également qu'après des décennies d'enfermement, la population roumaine s'ouvre facilement aux étrangers, et l'attachement particulier qui lie la Roumanie à la France jouait encore en faveur de mon intégration. Durant ce séjour, le groupe auquel je m'intéressais, dont les limites restaient très floues, comprenait un centaine de personnes, qui avaient déjà effectué des séjours à l'étranger ou qui, se trouvant sur le point de partir, fréquentaient régulièrement le groupe des migrants. Je n'ai conduit avec eux qu'une quinzaine d'entretiens enregistrés. En effet, les données que je recherchais ne se donnaient pas à voir lors d'interviews formelles et le temps dont je disposais me permettait d'aborder petit à petit, au cours de nombreuses conversations et observations, les thèmes qui me semblaient importants. Si j'ai parfois utilisé mon guide d'entretien et mon magnétophone, c'était plutôt pour confirmer mon rôle d'enquêtrice ou pour entrer en contact avec de nouvelles personnes. Demander à quelqu'un de m'accorder un entretien permettait en effet d'établir un premier contact avant de discuter à bâton rompu de sa vie quotidienne et d'en apprendre davantage sur son environnement social et matériel. Par ailleurs, j'ai parfois mené des entretiens avec des personnes que je connaissais bien, tout comme j'ai, par la suite, bien connu des personnes que j'avais interviewées. Cela m'a permis de me rendre compte des biais de l'entretien et de tout ce qu'il pouvait occulter. La majorité des données de cette enquête repose donc sur des notes prises à la suite de conversations ou de situations particulières. Lors de cette étude, le flux le plus important de la migration au départ de Târgoviste s'était déjà tourné vers la Grande-Bretagne. C'est pourquoi j'ai envisagé de me rendre sur ce nouveau pôle migratoire.

J'ai en effet pu observer la réorientation de la migration vers Londres depuis Nice, d'autant plus que ce lieu est resté un étape dans le parcours des migrants qui se rendaient en Angleterre. D'autre part, les ayant connus à Nice ou à Târgoviste, je suis restée en contact avec quelques personnes qui se trouvaient sur place. Mais il m'a semblé utile d'aller moi-même dans le pays, pour observer les transformations qu'avaient pu subir le réseau étudié à Nice en changeant d'environnement. J'ai donc effectué un séjour, durant les mois d'octobre et de novembre 2001, à Londres, auprès de migrants originaires de Târgoviste. Comme en Roumanie, ceux que je connaissais déjà m'ont permis de rencontrer certains de leurs compatriotes avec lesquels j'ai souvent effectué des entretiens au cours desquels je prenais des notes. En effet, la situation d'enquête était assez différente de celle vécue à Nice et à Târgoviste. A Londres, les migrants de Târgoviste étaient plus nombreux, au moins cinq cents d'après mes informateurs, et se côtoyaient moins régulièrement. Le groupe étant plus éclaté, je ne suis pas parvenue à avoir des contacts répétés avec un grand nombre de personnes. En revanche, mon informateur privilégié, qui se trouvait être un des initiateurs de cette migration, avait à cœur de me faire rencontrer le plus de migrants possible. C'est donc sur ses recommandations, et souvent en sa compagnie, que j'ai discuté, de façon plus ou moins formelle –papier et crayon en main- avec une trentaine de personnes, souvent réunies en petits groupes. M'ayant lui-même recommandé de ne pas utiliser de magnétophone, celui-ci n'a quasiment pas servi durant ce séjour. En plus de ces discussions, j'ai pu me rapprocher davantage de deux groupes de personnes, l'un constitué des colocataires de mon informateur et de ses proches amis, soit une dizaine de personnes ; l'autre, relativement détaché de ce dernier, m'a été présenté par une migrante avec laquelle j'ai sympathisé. Celle-ci m'a alors invitée à plusieurs reprises à dîner ou à passer l'après-midi chez elle et ses six colocataires, deux femmes et quatre hommes. Ces quelques semaines m'ont surtout permis de me rendre compte de l'influence des conditions juridiques, sociales et économiques sur le comportement collectif des migrants. Le changement d'environnement et l'augmentation du nombre de membres a en effet sensiblement fait évoluer la nature des solidarités entre les migrants ainsi que leurs stratégies migratoires. Etudier la même population sur un nouveau site migratoire a alors permis de dégager l'importance des variables structurelles sur la forme de ces migrations.

3.2.2. Enquêter auprès des migrants d'Espagne

L'autre série d'enquêtes concerne une migration tout à fait indépendante de la première, qui s'est développée entre un département du sud roumain et l'Espagne. Mon intérêt pour

l'Espagne est apparue avec les émeutes d'El Ejido en février 2000. Entre le 5 et le 7 de ce mois, suite au meurtre d'une Espagnole par un jeune déséquilibré marocain, la région fut le théâtre de violences sans précédent à l'encontre des immigrants venus du Maroc. Ces derniers, clandestins pour la majorité, ont répliqué par un arrêt du travail, faisant valoir que sans eux l'agriculture de la région ne pouvait survivre. Ces événements furent couverts par la presse internationale qui relatait également, quelques jours plus tard, que cette grève avait été brisée par des travailleurs roumains récemment arrivés en grand nombre¹⁰⁶.

A ce moment, je cherchais un deuxième terrain d'étude qui puisse servir de comparaison à l'étude menée sur le réseau de Târgoviste. La situation décrite par la presse en Espagne me semblait particulièrement intéressante car, tout en prenant forme dans un environnement différent de celui étudié jusqu'alors –ici les migrants étaient spécialisés dans l'activité agricole- il semblait que la présence des Roumains dans cette province espagnole relevait du même phénomène migratoire, récemment initié, et qui tendait à se développer dans différentes aires économiques et spatiales de l'Europe. La situation de « briseurs de grève » dénoncée par les médias permettait en outre d'aborder de plein fouet un thème déjà effleuré dans les enquêtes précédentes, à savoir comment ces nouveaux migrants européens, peu organisés, se positionnaient, en terme d'identité collective, face aux autres groupes migrants, ceux venus du Sud notamment.

C'est donc à partir des articles recueillis dans la presse que j'ai préparé un premier séjour sur place, de deux semaines, au mois d'août 2000. Celui-ci me permit de mener quelques entretiens avec des travailleurs migrants et surtout de me rendre compte de la façon dont étaient gérées les migrations clandestines dans la région. Je n'avais, lors de mon arrivée à El Ejido, aucun lien avec des migrants roumains et, bien qu'ils fussent nombreux dans la province –plusieurs milliers selon différents informateurs- une semaine fut nécessaire pour établir les premiers contacts. Deux facteurs rendaient l'étude difficile : d'une part, le mois d'août constitue la morte saison agricole ; il n'y avait donc pas de bourse au travail où j'aurais pu rencontrer des ouvriers et beaucoup de travailleurs étaient inactifs et restaient chez eux pour éviter les contrôles de police. D'autre part, le travail qu'avaient mené les journalistes quelques mois plus tôt, lorsqu'ils ont massivement dénoncé la condition d'esclavage réservée aux travailleurs étrangers et le racisme extrême dont faisait preuve la population espagnole locale avec le soutien de la police, rendait ma propre enquête difficile. Dans les services

¹⁰⁶ Voir notamment l'article de Juan Goytisolo et Sami Naïr, « Racisme en Espagne », Le Monde du 15/02/00 ou El País du 10/02/00, « El relevo de magrebies por europeos del Este reaviva la tensión en El Ejido », p1.

municipaux et les syndicats d'agriculteurs, tous mes interlocuteurs étaient sur la défensive et refusaient de m'aider dans mes recherches. La présence des Roumains, clandestins pour la majorité, était quasiment niée par tous les organismes officiels. Il a été possible, en revanche, de mener trois entretiens auprès de travailleurs marocains rencontrés dans le quartier maghrébin d'El Ejido. Ceux-ci furent conduits en arabe par une amie à qui j'avais communiqué un guide d'entretien prévu à cet effet. Ces informateurs ont bien confirmé la présence importante de collègues roumains dans les serres, mais ils n'entretenaient aucun lien avec eux. C'est en fait en discutant librement avec le personnel du camping où je logeais que les premières opportunités se sont présentées. Plusieurs membres de leur équipe venaient de Roumanie et c'est en discutant avec une femme de ménage originaire d'une province au sud de Bucarest que j'ai pu, finalement, rencontrer d'autres migrants, dont la plupart travaillaient habituellement dans l'agriculture. Parallèlement, un barman espagnol m'a recommandée auprès d'une agricultrice dont il savait qu'elle embauchait des Roumains. Grâce à cette personne j'ai ensuite pu rencontrer plusieurs agriculteurs. Mais mon séjour a pris fin alors que je commençais seulement à explorer ces différents milieux. C'est pourquoi, je suis revenue à El Ejido pour y séjourner une vingtaine de jours en avril-mai 2001. Les contacts établis quelques mois plus tôt m'ont permis de poursuivre mes observations tant du côté du patronat que des migrants roumains. J'ai également pu obtenir, lors de ce deuxième séjour, des renseignements intéressants de la part du service social de la ville –dont le responsable réalisait une thèse de sociologie sur les migrations dans l'agriculture espagnole- et j'ai eu plusieurs entretiens avec des responsables syndicaux. Concernant les migrants, j'ai eu des conversations répétées avec un groupe de six jeunes roumains –deux femmes et quatre hommes- issus d'une même famille et j'ai mené, en tout dix-sept entretiens avec des personnes que j'ai rencontrées occasionnellement, soit par l'intermédiaire de ces dernières soit grâce à des patrons d'exploitations agricoles. Ici aussi, l'entretien –souvent en roumain, parfois en espagnol- fut privilégié dans la mesure où ces brèves rencontres ne permettaient pas d'échanges plus approfondis.

De l'ensemble de ces données, il est apparu que la très large majorité des travailleurs roumains de la province d'Almeria était originaire, comme ma première informatrice, du département de Teleorman, dans la plaine du Danube. J'ai donc envisagé de me rendre à mon tour dans cette région, afin d'obtenir sur cette migration des données comparables à celles recueillies au sujet des mouvements étudiés au départ de Târgoviste. Cependant, je n'avais pas choisi précisément quel site étudier dans la mesure où mes informateurs étaient originaires de différentes communes du département. Tandis que je préparais ce séjour, j'appris qu'un

professeur de la faculté de sociologie de l'Université de Bucarest, D.Sandu que j'avais déjà rencontré dans le cadre d'un séminaire à Paris, projetait également de mener une vaste enquête de terrain dans cette région avec une quinzaine de ses étudiants. Leur programme prévoyait, à l'aide de questionnaires et d'entretiens, de mener une étude sur les « conditions de vie dans le contexte communautaire »¹⁰⁷. Dans ce cadre, certains étudiants travaillaient directement sur les migrations vers l'étranger tandis que d'autres abordaient le sujet sans que celui-ci soit central. Après un premier contact, D.Sandu m'a conviée à me joindre à son équipe de recherche. Cette coopération m'a permis d'avancer à grand pas lors des deux semaines passées dans cette région au mois de juillet 2001. L'équipe de recherche a travaillé simultanément sur trois sites différents : une partie a mené ses enquêtes dans la ville même de Rosiori de Vede, tandis que deux autres groupes se sont rendus dans des villages environnants. Pour ma part, j'ai travaillé durant les premiers jours à Rosiori avant de me joindre à l'équipe postée à Dobrotesti, un petit village de la région d'où l'on avait identifié une forte émigration vers l'Espagne. Enfin, lorsque cette recherche collective a pris fin, j'ai passé quelques jours dans un autre petit village, Ghîmpeteni, où la migration vers la province d'Almeria en était à ses balbutiements. Le travail mené avec les étudiants de Bucarest a permis de recueillir de très nombreuses informations, non seulement à partir de multiples entretiens avec des migrants ou des familles de migrants, mais également lors de rencontres avec des élus municipaux, des prêtres ou des fonctionnaires d'Etat. Les données recueillies par chacun des membres de l'équipe ont fait l'objet de comptes-rendus et ont été mises en commun, ce qui a multiplié le matériau disponible. Le caractère systématique et quelque peu rapide de ce recueil de donnée n'a pas privilégié l'observation qualitative mais on peut considérer que la profusion de données a, d'une certaine façon, compensé ce manque. A Dobrotesti par exemple, nous avons pu dresser une sorte de « monographie migratoire », redessinant ainsi l'expérience de plusieurs centaines de migrants (dont seulement une partie fut interrogée) dans un même mouvement initié dans le village quelques années plus tôt.

Lors de mon départ, j'ai également profité de mon séjour en Roumanie pour rendre visite à quelques anciens migrants de Târgoviste. Ce court séjour m'a permis de prendre des nouvelles de différentes personnes dont j'avais perdu la trace et de me tenir au courant du

¹⁰⁷ Le projet, programmé sur une période de trois années, 2000-2001-2002, s'intitulait « Développement régional en Roumanie- Rôle du capital social et humain » ; la partie organisée en 2001 avait pour thème: « Stratégies de vie dans le contexte communautaire : stratégies économiques et d'habitation ».

devenir des projets des uns et des autres. Même si cela ne correspondait pas véritablement à un terrain, j'ai ainsi pu observer rapidement l'évolution de la situation depuis 1999.

3.3. DU TERRAIN A L'ANALYSE

C'est essentiellement sur l'ensemble de ces données de terrain que je me suis basée pour analyser les migrations roumaines décrites dans ce travail. Bien entendu, les enquêtes effectuées ne couvrent pas la totalité du phénomène migratoire roumain. Je montrerai par ailleurs que les modalités de départs vers l'étranger sont nombreuses et disparates, mais il est certain que les deux réseaux étudiés illustrent ensemble une modalité de migration qui s'est considérablement développée en Roumanie depuis le milieu des années quatre-vingt dix et touche un public toujours plus vaste. Les observations les concernant peuvent sans aucun doute servir une étude qualitative de ce phénomène.

Pourtant, ces enquêtes, aussi fournies soient-elles, ne sont que le reflet d'une réalité ; elles dessinent ce que j'ai pu en voir et sont tributaires de la mise en récits qu'ont pu en faire mes informateurs et moi-même. En ce sens, le passage du compte-rendu de terrain à l'analyse pose un certain nombre de questions qui, bien souvent, conditionnent la qualité de l'étude. La plus importante peut se résumer ainsi : quel statut octroyer aux données de première main ? Il convient de distinguer, lors de l'exploitation des données, les actes –observés ou racontés– des intentions ou de l'image que les acteurs souhaitent donner d'eux-mêmes dans la situation de dialogue avec l'enquêteur. Une autre question qui se pose peut-être : dois-je considérer de la même façon les notes prises presque aux dépens de mes interlocuteurs, des histoires consciemment racontées par ces derniers ? En ce sens, il est important de conserver à l'esprit, au moment de l'analyse, la situation dans laquelle les données ont été recueillies ; comme le fait remarquer J.Coenen-Huter, « *il faut examiner systématiquement les variables personnelles, structurelles et situationnelles qui pèsent sur l'interaction entre l'enquêteur et son interlocuteur* »¹⁰⁸ de façon à réfléchir à la nature des informations recueillies. Au cours de l'écriture du texte, j'ai essayé de toujours conserver un regard critique sur mes données. Cela signifie de ne pas prendre tous les discours de mes interlocuteurs au pied de la lettre : il est nécessaire de distinguer dans ces propos les données qui peuvent être considérées comme objectives, ou tout simplement vraies, de celles qui, tout aussi exploitables, relèvent de la mise en récit, et sont à traiter comme des constructions de la part des informateurs. De même, lorsqu'il y a consensus sur un point, que tous les interviewés semblent d'accord, cela ne

¹⁰⁸ Coenen-Huter (J.), *A l'écoute des humbles. Entretien en milieu populaire*, 2001, p.18.

reflète pas forcément une réalité mais peut être considéré comme une représentation collectivement partagée. On pourrait encore traiter de la valeur des mensonges, ou des non-dits, parfois des tabous, dans les conversations. Il est nécessaire alors de s'interroger, à chaque fois, sur l'exploitation possible des informations recueillies. Il n'est pas possible de décider une fois pour toute du rôle des données de terrain pour l'analyse ; il m'a semblé nécessaire de m'interroger constamment, et en toute honnêteté intellectuelle, sur le bien-fondé de chacune des interprétations que j'ai pu faire, en tenant compte, à chaque fois, du contexte de recueil des données. L'immersion dans le milieu étudié m'a fourni, certes, une connaissance plus approfondie du monde de la migration, mais elle ne résout pas le problème du passage du terrain à l'analyse. C'est là, me semble-t-il, toute la difficulté de l'étude qualitative, aussi étoffée puisse-t-elle être.

DEUXIEME PARTIE

**CONSTITUTION D'ESPACES MIGRATOIRES A
TRAVERS L'EUROPE**

1. UN CONTEXTE QUI FAVORISE LES DEPARTS

En présentant brièvement les conditions macro-économiques et sociales qui président aux migrations étudiées, on comprendra de quel contexte émergent les migrations actuelles et quels sont les différents aspects socio-historiques qui les influencent. Dans un premier temps, on reviendra donc sur l'évolution sociale et politique de la Roumanie des années quatre-vingt dix pour se concentrer par la suite sur le phénomène migratoire roumain et les aspects qui ont pu favoriser le choix des migrants.

1.1. « SE DEBROUILLER » DANS UNE ECONOMIE EN TRANSITION

1.1.1. La difficile transition économique et politique¹⁰⁹

Au cours des années quatre-vingts, la politique d'austérité économique menée par N.Ceausescu a conduit à éponger la dette extérieure roumaine au détriment de la qualité de vie de la population. La décennie est également marquée par la mégalomanie grandissante du dictateur : la construction de la démentielle « Maison du peuple » de Bucarest ou le projet – partiellement accompli- de raser tous les villages du pays, en sont quelques exemples. A la fin des années quatre-vingts, N.Ceausescu a perdu toute crédibilité dans son pays, et son épouse est haïe pour son usurpation du pouvoir. Le « Conducator » est condamné par les tribunes internationales et critiqué par la direction soviétique qui s'est engagée dans la Perestroïka. Il va suffire d'une semaine pour éliminer le couple et porter au pouvoir, dans la confusion d'un coup d'État accompagné d'une insurrection populaire, un groupe de communistes réformateurs dont les figures de proue sont le futur président Ion Iliescu et son chef de gouvernement Petre Roman. Les événements de décembre 1989, qui commencent à Timisoara à l'occasion d'une manifestation de soutien en faveur d'un pasteur hongrois, Laszlo Tökes, déplacé d'office, restent, aujourd'hui encore, relativement obscures. La chronologie des manifestations débute à Timisoara, où l'armée tire sur la foule, et rebondit les 20 et 21 décembre à Bucarest. Deux éléments restent à cerner de plus près : le degré de préparation du coup d'État par I.Iliescu et son entourage, dont on ne sait s'ils auraient agi seuls ou en liaison avec les Soviétiques, et le rôle de l'armée, qui, après avoir exercé une forte répression,

¹⁰⁹ Ce texte est largement inspiré des articles suivants : Lhomel (E.), « Roumanie, 2000-2001, Un nouveau départ ? », 2001 ; Durandin (C.), « Histoire de la Roumanie depuis 1989 » in Encyclopaedia Universalis 2001 ; Bran (M.), « Roumanie. Instabilité » in Bilan du Monde, édition 2001.

prétend se démarquer des forces de la Securitate et déclare sa solidarité avec le peuple le 22 décembre. Quoiqu'il en soit, le chef de l'État roumain, qui a tenté de contrôler la situation en s'adressant directement à la foule le 21 décembre, est arrêté avec sa femme, à Târgoviste, alors qu'ils tentent de prendre la fuite. La radio nationale passe entre les mains des insurgés de Bucarest ; un Front de salut national prend le pouvoir. De nouveaux politiciens apparaissent alors aux côtés d'anciens communistes devenus réformateurs.

Le lundi 25 décembre, la télévision annonce la condamnation à mort par un tribunal extraordinaire de Ceausescu et de sa femme, ainsi que leur exécution. Ces journées, menées dans la confusion, qui répondent à la fois à une volonté de changement d'équipes de la part des communistes réformateurs et de mutation radicale du régime de la part des démocrates qui crient « *libertate* » au cours des manifestations, vont peser lourd en ambiguïtés et en tensions sur les premières années de la transition.

Le processus de démocratisation s'est accompli en plusieurs étapes scandées par la mise en place d'une nouvelle Constitution en décembre 1991, par des élections présidentielles et législatives en mai 1990, en septembre et octobre 1992, en novembre 1996 et enfin en novembre et décembre 2000. Lors des élections de 1992, l'équipe des communistes réformateurs se déchire dans un conflit qui oppose le président Ion Iliescu et ses fidèles au chef du premier gouvernement, Petre Roman, et à ses propres alliés. Le groupe de Petre Roman passe donc à l'opposition et son parti, l'Union Sociale Démocrate, reçoit en 1996 l'aval de l'Internationale socialiste. Pour s'assurer des alliés, le président Ion Iliescu est amené à s'entendre avec l'extrême gauche, avec le Parti Socialiste du Travail (P.S.M.), avec l'extrémisme nationaliste, avec le Parti de la Grande Roumanie et avec le Parti de l'Union Nationale Roumaine (P.U.N.R.). Ces alliances nuisent à l'image de la Roumanie à l'extérieur et enveniment les relations roumano-hongroises. La tension roumano-hongroise a perturbé la vie politique durant près de quatre ans et cristallisé un courant nationaliste xénophobe après que des événements sanglants eurent opposé des ressortissants des deux communautés à Tîrgu Mures au printemps de 1990. Les pressions occidentales via le Conseil de l'Europe, les conseils de l'ambassade des États-Unis à Bucarest et la volonté de chacun des deux pays voisins de faire partie d'une première vague d'intégration dans l'O.T.A.N. ont conduit à stabiliser la situation.

L'année 1996 est marquée par l'arrivée au pouvoir des sociaux démocrates. Elle sanctionne l'échec de Ion Iliescu : la période de transition qui devait rapidement conduire la Roumanie au niveau économique des nations occidentales n'a pas eu lieu. Au contraire, le pays s'est effondré. La transition s'est faite au profit d'apparatchiks qui ont joué de leurs

relations antérieures avec l'étranger et de leurs réseaux d'information, qui ont également détourné une partie du capital de l'État et des aides étrangères. Leur enrichissement rapide irrite la population qui rêve d'une prospérité à l'occidentale, conserve encore un sens de la justice sociale hérité du régime communiste et souffre d'une extrême paupérisation. Ces couches spoliées attendent de leur vote de l'automne 1996 des dirigeants possédant une compétence économique et une éthique ; en outre, elles comptent sur l'aide occidentale.

Mais les espoirs suscités par la coalition de centre droit au pouvoir seront de courte durée. Après un léger mieux en 1995-96, la récession atteint 14% entre 1997 et 1999. La coalition de centre-droit, composée de quatre partis réunis par un mariage de raison, a passé plus de temps à se déchirer qu'à réaliser la réforme de l'économie. Les chrétiens-démocrates ont tenté, sans succès, de remplacer la compétence politique par un discours anticomuniste. Les libéraux ont oscillé entre un libéralisme de façade et une politique sociale. Les sociaux-démocrates, dirigés par Petre Roman, ancien dauphin d'Ion Iliescu, ont tablé sur le charisme de leur leader qui s'est évanoui plus rapidement que prévu. Le parti de la minorité hongroise captif de son électorat, s'est limité à des revendications ethniques.

Les engagements d'ordre moral qu'avait pris le président Emil Constantinescu n'ont pas été tenus. La corruption a gangrené l'appareil administratif, et le niveau de vie a dramatiquement baissé. Sur ce fond de pénuries et d'incertitudes, de plus en plus de Roumains sont séduits par l'extrémiste Corneliu Vadim Tudor, véritable baromètre de la grogne sociale, qui connaît un succès retentissant. L'instabilité politique et la crise sociale que traverse la Roumanie tiennent probablement à l'échec de la réforme économique. Malgré une stabilisation macro-économique, le pays ne connaît pas d'évolutions notables, au point que la Commission européenne remet en question, dans ses rapports officiels, la capacité de la Roumanie à mettre en oeuvre un système d'économie de marché. La nomination du Premier ministre technocrate Mugur Isarescu, en décembre 1998, et le démarrage des négociations d'adhésion à l'Union en février 1999, laissaient espérer une relance économique. Bruxelles a décidé de débloquer, à l'intention de Bucarest, des crédits annuels non remboursables de 4,3 milliards de francs jusqu'en 2006. Une aubaine dont la Roumanie ne pourra bénéficier qu'à condition de respecter ses promesses de réforme.

Lors des élections de novembre et décembre 2000, la coalition de centre droit et le président chrétien-démocrate Emil Constantinescu essuient une défaite cuisante, laissant un pays au bord de la faillite et menacé par une surprenante poussée nationaliste. Le deuxième tour de l'élection présidentielle se joue entre le leader d'extrême droite, Corneliu Vadim Tudor et l'ancien président néo-communiste Ion Iliescu. Ce dernier remporte les élections

avec près de 68% des voix. Les années 2000 semblent enfin marquées par une amélioration progressive des indicateurs économiques. La croissance économique atteignait ainsi 1,4% en 2000 et 4,5% en 2001. Ce redressement est essentiellement dû au secteur industriel et plus particulièrement aux branches tournées vers l'exportation vers l'Union Européenne. Cependant, l'inflation reste problématique et le processus de transition est loin d'être achevé. Les rapporteurs de l'Union Européenne soulignent de façon récurrente les faibles avancées dans le domaine des privatisations et les conditions de vie des Roumains ne s'améliorent guère.

En 2000, le niveau de vie de la population représentait 80% de celui de 1989. Les rêves d'occidentalisation rapide du pays ont petit à petit laissé la place à des préoccupations matérielles de premier ordre. Les difficultés rencontrées au jour le jour poussent même une partie des Roumains à considérer aujourd'hui que, malgré la dictature, « c'était mieux avant »¹¹⁰. Les efforts de ces derniers s'orientent alors vers la satisfaction des besoins privés. Avec une inflation de plus de 33% en 2001 et un salaire moyen à peine supérieur à cent cinquante euros, nombreux sont les ménages qui ne parviennent plus à assurer leur minimum vital. L'objectif principal de la majorité des Roumains est alors de maintenir le niveau de vie de leur famille. En effet, l'ancienne classe moyenne, socialement positionnée entre la *nomenklatura* communiste et le groupe très précarisé que constituaient les Tziganes, connaît aujourd'hui des conditions de vie méconnues antérieurement. Une faible minorité est parvenue à s'enrichir durant la transition, mais une partie importante a, au contraire, subi un déclassement important. Les licenciements ont été nombreux tout au long de la dernière décennie, surtout parmi les ouvriers, et les faibles allocations de chômage ne permettent pas de vivre dans des conditions décentes. Les chômeurs constituent dès lors une nouvelle classe sociale (l'inactivité était interdite sous le communisme) particulièrement fragilisée. Mais les personnes qui ont pu conserver leur emploi, même si leur situation est préférable, ont également un très faible pouvoir d'achat. Les salaires, et les écarts entre les salaires selon les fonctions occupées, n'ont que peu évolué depuis la chute de la dictature. Dix ans après la fin du communisme, la classe moyenne reste peu stratifiée mais fortement précarisée. Pour cette raison, il n'est pas rare que les Roumains cumulent plusieurs activités salariées, en plus de petits trafics qui leur permettent de survivre.

¹¹⁰ Selon des sondages publiés en 1999, 60% de la population estimait que « c'était mieux avant », Durandin (C.), *Roumanie. Un piège ?*, 2000, p.10.

1.1.2. L'économie informelle comme stratégie de survie

Cette situation a eu pour conséquence de développer plus encore une économie informelle déjà florissante sous le communisme. En effet, comme le remarque D.Kideckel¹¹¹, déjà à l'époque de Ceausescu, les échanges non contrôlés étaient monnaie courante. Ils permettaient de palier les insuffisances de l'économie planifiée et de maintenir un certain standard de vie. Ces pratiques ont pris un essor important au début des années quatre-vingts, lorsque l'austérité économique a conduit à de fortes pénuries dans le pays. Les tickets de rationnements étaient complétés, dans l'économie des ménages, par un système parallèle de plus en plus florissant. Les produits les plus concernés étaient, bien entendu, les denrées alimentaires, mais les produits d'importation occidentale, tels les jean's ou les cigarettes, ont toujours été l'objet de trafics importants. Une étude d'A.Oprescu¹¹² montre ainsi que les Roumains –particulièrement les femmes- ont pris l'habitude, sous la dictature, de partager leur temps de travail entre activités formelles et activités informelles. La présence était en effet obligatoire dans les usines et les services administratifs, mais souvent, faute d'ouvrage, le temps des salariés n'était pas occupé. Ceux-ci devaient alors faire preuve de stratégies pour mettre à profit cette inactivité officielle dans l'espace informel. L'auteur explique ainsi que les salariés choisissaient souvent leur emploi en fonction des possibilités que celui-ci offrait de s'y dérober. Une faible activité officielle équivalait en effet à un investissement plus fort dans l'économie parallèle, et donc à un meilleur standard de vie. Ces habitudes ont développé chez les sujets une capacité à passer d'un milieu à l'autre et à s'adapter à des contraintes variées. Dans un pays où les moindres gestes étaient contrôlés et étatisés, les individus ont appris à se distancier de l'Etat pour survivre au quotidien dans des milieux où seules les relations interpersonnelles et les lois de l'offre et de la demande régulaient les échanges. De la même façon, les services administratifs très lourds, organisés selon le modèle communiste, étaient souvent contournés par les appuis personnels ou la corruption. Ainsi, la dictature centralisée, qui pesait de tout son poids sur la vie quotidienne des Roumains, comportait une face cachée, dans laquelle les réseaux sociaux, la capacité à négocier et à saisir des opportunités au jour le jour étaient premiers.

C'est dans le prolongement de ces pratiques anciennes qu'il faut comprendre l'ampleur de l'économie parallèle actuelle. Avec l'apparition du capitalisme, ces échanges se sont dynamisés et étendus à de nouveaux secteurs. Une étude datant de 1996 estimait que le

¹¹¹ Kideckel (D.), *The Solitude Of Collectivism*, 1993, p.69.

¹¹² Oprescu (A.), « Les enjeux de la gestion du temps dans la Roumanie des années '80 », 2000.

secteur informel représentait plus de la moitié de la consommation des ménages roumains (46511 milliards de lei pour un total de 77733milliards)¹¹³. Le taux de chômage, qui a rarement dépassé les 11% depuis 1989, ne peut expliquer à lui seul cet essor. Si, sous la dictature, l'économie informelle était imputée à une situation de manque de produits sur le marché légal, ce sont aujourd'hui les défaillances organisationnelles du système officiel qui sont mises en cause. Le recours à la deuxième économie est encouragé par le désordre administratif et la variabilité des cadres juridiques qui ont suivi le changement de régime¹¹⁴. Etant donné la complexité des procédures administratives et le degré de corruption des services publics, il est devenu plus simple et moins coûteux pour les particuliers de mener leurs échanges sur le marché noir. Cette alternative permet de contourner les contraintes structurelles d'une administration désorganisée. Par ailleurs, le salaire moyen, qui avoisine les cent soixante euros (septembre 2001), ne permet pas de vivre décemment. D'après la plaquette d'expatriation publiée par le ministère des Affaires Etrangères français, le coût moyen de la vie était d'environ 3000FF (soit 457 Euros) par mois en 1998. Les écarts sont alors compensés par l'économie parallèle. Ainsi, le marché informel n'est pas l'apanage des mafieux ou des exclus du système ; il s'agit d'un usage courant, à l'œuvre dans l'ensemble de la société.

L'économie parallèle couvre de nombreux domaines qu'il convient d'explicitier afin de comprendre son lien avec les migrations transnationales. G.Duchêne propose une définition globale des activités informelles : celles-ci « *peuvent être définies comme l'ensemble des activités économiques légales ou illégales entreprises par des unités de petite taille (individuelle ou familiale) donnant lieu à une production au sens du Système des Comptes Nationaux et qui sont opérées en marge des systèmes socio-fiscaux et réglementaires imposés par l'Etat* »¹¹⁵. Sans prétendre être exhaustif, on peut dresser une typologie des activités les plus usitées en Roumanie, en fonction du degré d'implication qu'elles requièrent. Une part importante de cette économie ne fait pas directement intervenir la notion d'argent. Il s'agit en premier lieu de l'auto-consommation. Comme à l'époque communiste, de très nombreux ménages pratiquent une petite activité agricole à usage privé qui s'ajoute en général à un emploi salarié. Cette production implique également des trocs de produits de même nature avec l'entourage plus ou moins proche. Sur le même mode, dans des cercles relativement

¹¹³ Duchêne (G.), « Les revenus informels en Roumanie: Estimation par enquête », 1999, p.40.

¹¹⁴ Ibid, p.36.

¹¹⁵ Ibid, p.35.

restreints, on peut échanger des services ou de menus travaux dont le paiement repose sur une réciprocité dans le temps. Ces différentes formes d'entraide ne constituent pas, proprement dit, des revenus secondaires ; elles apparaissent en complément d'activités lucratives.

Dans le même temps, certains pans de l'économie marchande se développent en marge des institutions. Le secteur agricole est spécifique dans la mesure où les ventes sur les marchés paysans ne sont que rarement déclarées¹¹⁶. Ce secteur appartient donc, de fait, à l'économie informelle. En revanche, beaucoup d'entreprises individuelles sont plus ambiguës. Garagiste, tailleur, peintre ou enseignant, sont autant de professions qui souvent s'exercent partiellement ou totalement en dehors du contrôle étatique. Il s'agit alors véritablement de travail au noir qui peut intervenir soit en tant qu'activité principale (première source de revenu) soit en complément d'un emploi salarié ou bien du chômage. Le recours à une deuxième activité de ce type n'appartient pas à des catégories spécifiques, il se rencontre dans un large éventail de la population active.

Enfin, le commerce apparaît comme une composante importante de la seconde économie. C'est en général à ce secteur que l'on fait référence lorsque l'on parle de « trafics ». Malgré ce terme, l'essentiel de ce marché concerne des produits dont la vente n'est pas illicite. Ce sont les conditions de commercialisation qui transgressent les lois. Il peut s'agir, notamment, de marchandises sorties illégalement de grandes entreprises pour être revendues par des particuliers. Sous le communisme, ces trafics liés aux vols dans les firmes d'Etat étaient fréquents ; ils s'opèrent aujourd'hui sur le même mode, bien que dans des proportions sans doute plus faibles. Un deuxième procédé consiste à acheter légalement des stocks de marchandises à des fabricants puis à les débiter sur les marchés ou à d'autres intermédiaires en évitant les taxes et contrôles de l'Etat.

Un autre type de négoce, directement lié à la circulation individuelle, a pris une nouvelle impulsion avec l'ouverture des frontières. Il s'agit du « commerce de la valise ». Tandis que ces petits trafics d'import-export avec les pays limitrophes étaient extrêmement risqués à l'époque de la dictature, ils se sont vulgarisés après 1990. C'est notamment avec la Turquie, la Hongrie et la Serbie qu'ils sont actuellement le plus développés. Ces petites entreprises sont, soit le fait d'individus agissant seuls, soit celui de quelques personnes, rarement plus de deux ou trois, qui collaborent pour se répartir les tâches. Le principe est de vendre en Roumanie des produits que l'on est soi-même allé chercher sur les marchés étrangers. Les cassettes audio ou les vêtements en provenance d'Istanbul en sont un exemple

¹¹⁶ Ibid, p.40.

bien connu¹¹⁷. Les allées-venues se font généralement en bus ou en train et les séjours à l'étranger ne dépassent pas plus d'un jour ou deux. Situées au carrefour des migrations transnationales et du commerce local, ces affaires mettent à profit l'espace international pour résister à la conjoncture défavorable.

Lorsque l'on observe les activités informelles en Roumanie, il paraît évident que les migrations transnationales étudiées ne sont que le prolongement d'un mode de vie développé en Roumanie depuis plus de vingt ans. En effet, bien que la mobilité géographique ait été limitée sous la dictature, c'est bien la mise en place de stratégies de survie, dans le but de résister à des contraintes institutionnelles trop rigides, qui est à l'œuvre dans tous les cas. La propension à « se débrouiller » et à se distancier des formes de régulation étatiques s'est développée sous la Roumanie communiste puis dans la désorganisation de la transition avant de servir les migrations transnationales. En ce sens, c'est dans l'organisation du pays de départ qu'il faut chercher non seulement la genèse mais aussi l'apprentissage de la mobilité sociale et économique.

1.2. LA ROUMANIE ET SES MIGRATIONS

1.2.1. Une courte mémoire migratoire

Située à la croisée des grands empires byzantins, russes et austro-hongrois, la Roumanie –ou plutôt les trois provinces de Valachie, Moldavie et Transylvanie qui la composent- fut le théâtre de nombreux déplacements de populations au cours de son histoire. Tantôt colonisée, tantôt délaissée, la population roumaine a dû s'adapter aux aléas subis par son territoire. De ce fait, les migrations à l'intérieur de l'espace roumain furent aussi nombreuses que les vagues d'installation de populations allogènes en Roumanie. Cependant, dans l'histoire récente du pays, les migrations vers des pays étrangers ne sont pas nombreuses ; ce sont pourtant elles qui auraient pu servir de références, voire de soutiens, aux migrants actuels.

La seule grande vague de migrations à caractère économique dont témoigne la littérature roumaine concerne les départs qui ont touché le pays à la fin du dix-neuvième

¹¹⁷ Voir à ce sujet l'article de Aktar C. et Ögelman N., « Recent Developments in East-West Migration : Turkey and the Petty Traders », 1994.

siècle¹¹⁸. Il s'agit d'un courant migratoire qui, entre 1890 et 1924, conduit un nombre important de Roumains vers le continent américain. De faible densité au début, il devint intensif dans les années 1902-1914, avant de décroître à nouveau. Le flux migratoire le plus important était orienté vers les Etats-Unis, le Canada, et le Brésil ; il concerne, pour l'ensemble de la période, plus de cent soixante-dix mille personnes. Il s'agit au début d'une migration typiquement masculine et jeune mais, à partir des années vingt, la proportion de femmes augmente de façon notable. L'origine de cette population est dans une très large mesure rurale ; il s'agit de paysans qui, par la migration, deviennent ouvriers ou mineurs aux Etats-Unis. Il n'y a qu'au Canada où un certain nombre d'arrivants reprennent leurs activités agricoles. Les causes de ces départs sont directement imputables aux conditions économiques de la Roumanie à ce moment-là : l'agriculture est arrivée à une saturation de main d'œuvre et l'industrie, quasiment inexistante ou à peine débutante, n'a pas pu absorber cet excédent. C'est donc dans l'émigration que de nombreux jeunes ont trouvé des solutions individuelles à la question de l'emploi. Cependant, il ne faut pas négliger les motivations politiques qui ont également pu favoriser une partie au moins de ces exils : la Transylvanie se trouvait alors sous domination Hongroise et il est possible qu'un certain nombre de Roumains aient vu dans l'émigration un moyen d'échapper à leur oppresseur.

On remarque, dès les années 1900, qu'après un certain nombre d'années passées en Amérique, beaucoup d'émigrés ont quitté ce continent pour rentrer en Roumanie. A partir de 1924 pourtant, le mouvement diminue, le nombre des retours restant inférieur à celui des départs vers les deux Amériques. Cette date charnière marque tant la fin de l'émigration que celle du retour au pays d'origine. Ce n'est qu'après la deuxième guerre mondiale que l'on note à nouveau un certain nombre de départs vers ce continent du fait du regroupement familial. Pour la seule période de 1908 à 1924, ce sont plus de soixante quatre mille Roumains qui rentrent du continent américain vers la Roumanie. Si l'on peut attribuer une partie de ces retours à l'unité nationale de 1920 qui implique de meilleures conditions de vie pour les Roumains de Transylvanie, elle n'explique pas les vingt sept mille retours qui ont précédé cette date. Pour beaucoup de Roumains d'Amérique, fonder une famille impliquait de vivre en territoire national. On enregistre en effet peu de mariages à l'étranger et beaucoup d'émigrants ont laissé en Roumanie femmes et enfants. C'est ce qui fait dire aux historiens que la majorité des Roumains a émigré pour un certain nombre d'années, pendant lesquelles ils ont constitué une épargne nécessaire à la consolidation de leur future exploitation dans leur

¹¹⁸ La suite du texte est issue de l'article de Nica (M.), « Les migrations roumaines extérieures », 1991.

pays d'origine. Les premiers à être partis auraient eu pour rôle de déterminer les possibilités qu'offraient les pays américains en matière d'emploi et de difficultés rencontrées. C'est ainsi qu'entre 1902 et 1914 le nombre annuel de migrants a été multiplié par cinq. De même l'évolution dans le choix du lieu d'émigration semble s'adapter aux possibilités d'emploi du moment : au départ, la destination privilégiée est les Etats-Unis mais les Roumains se trouvent ensuite en plus grand nombre au Brésil et au Canada.

Ce phénomène est intéressant dans la mesure où il s'agit du seul mouvement d'émigration important dû à une conjoncture économique momentanément défavorable qu'ait connu ce pays au cours du vingtième siècle. Cependant, et bien que cette situation ait touché un grand nombre de personnes, elle n'est pas apparue comme une référence pour la population étudiée. En effet, jamais au cours des entretiens mes interlocuteurs n'ont fait allusion à des liens ou à une mémoire concernant cette vague migratoire. Elle n'a donc qu'une valeur de référence théorique mais n'intervient pas directement dans les pratiques observées aujourd'hui.

La suite de l'histoire migratoire de la Roumanie a pris forme sous le régime communiste. Dès les années cinquante, les mouvements de populations furent placés sous le contrôle total du pouvoir en place. Les contacts avec l'Ouest étant rompus, les voyages touristiques et d'études ne s'orientèrent plus que vers l'URSS ou ses satellites. Même à l'intérieur du pays, les déplacements étaient soumis à des autorisations. Parallèlement, certaines populations ont été transplantées d'une région vers une autre en fonction des besoins industriels ou pour répondre au souci d'homogénéisation de la population. Ce fut notamment le cas de nombreux Roumains qui ont eu pour mission de « coloniser » la Transylvanie.

L'émigration n'était autorisée, à titre exceptionnel, que dans le cadre du regroupement familial, elle ne concernait en cela que les minorités ethniques ayant des liens à l'étranger. Les départs résultaient d'accords entre la Roumanie et les différents pays concernés. Les Allemands profitèrent largement de cette mesure : environ trois cent mille personnes ont quitté le territoire roumain pour l'Allemagne entre 1945 et 1989. La minorité grecque, composée essentiellement de marchands, a également émigré à ce titre en 1947, après que le gouvernement roumain ait pris des mesures à l'encontre de la petite bourgeoisie. Mais l'exode le plus massif qu'autorisa le rapprochement des membres d'une même famille concerne les Juifs de Roumanie. Cette communauté, forte de presque neuf cent mille individus avant la guerre n'en compte plus, en 1990, que cinquante mille. La plupart partit vers Israël, nouvel

Etat indépendant, mais les Etats Unis, la France et la Grande Bretagne reçurent également nombre de ces réfugiés.

Ces migrations dites ethniques furent les premières à se développer après 1989. La Roumanie a notamment vu quasiment disparaître les communautés d'origine allemande qui ont profité de leur droit de retour dès l'ouverture des frontières. Nous verrons que certains de ces départs ont également facilité la circulation migratoire d'individus proches de ces communautés, mais cela reste marginal face à l'ampleur des migrations actuelles.

Enfin, bien que la géographie de ce pays ne facilite pas la fuite¹¹⁹, l'émigration « sauvage » ne fut pas négligeable durant cette période. Les émigrés concernés étaient alors reçus en Europe de l'Ouest ou aux Etats-Unis dans un tout autre contexte de ce qui se vit actuellement. Cette migration ne concernait d'abord pas la même population. Les personnes qui parvenaient à fuir le régime totalitaire étaient souvent des intellectuels qui, mis en défaut dans le système communiste, tentaient le tout pour le tout mais avec la certitude que, s'ils parvenaient à l'Ouest, ils referaient leur situation sans difficulté. D'autres réfugiés, sportifs de haut niveau ou artistes, étaient investis d'une confiance particulière de la part du gouvernement qui les autorisait à partir en représentation officielle à l'étranger. Ils profitaient ensuite de leur séjour pour fausser compagnie au groupe avec lequel ils étaient venus. Ces personnes, à l'inverse parfois des premières, faisaient donc partie des privilégiés du système.

Le projet dont étaient porteurs ces émigrés était totalement différent de celui des migrants dits économiques qui apparaissent aujourd'hui. Ils quittaient leur pays sans espoir de retour, ou au moins pour une durée qu'ils ne pouvaient planifier. Dans ces conditions, ils avaient une ferme volonté de s'intégrer à la société d'accueil. Il s'agissait de s'acculturer le plus rapidement possible afin de construire son existence en France. A ce moment, la société d'accueil ne faisait pas de difficulté aux demandeurs d'asile qui renforçaient par leur présence l'image positive de la France, terre des droits de l'homme, sans qu'elle ait pour autant à gérer un afflux massif de réfugiés qui, de toute façon, étaient retenus chez eux. La médiatisation dont faisaient l'objet les dissidents qui parvenaient à fuir leur était très favorable. La vision héroïque diffusée autour des personnes qui avaient refusé de vivre sous le joug de l'ennemi de l'Ouest au sein de la guerre froide, facilitait les relations de ces individus avec les sociétés d'accueil. Les organisations politiques roumaines dissidentes étaient alors nombreuses, notamment autour des églises qui avaient pour rôle de mettre en relation les exilés. La

¹¹⁹ Seule la frontière avec la Yougoslavie permettait de quitter le bloc soviétique en quittant le pays.

communauté roumaine de l'époque s'apparentait alors à une diaspora : il s'agissait d'un groupe organisé qui avait rompu avec le pays d'origine pour des raisons politiques mais pour qui ce pays était toujours l'objet d'une mobilisation. Lors de l'accession de N.Ceausescu au pouvoir, à partir de 1965, et jusque dans les années soixante-dix, les émigrés ont été encouragés à reprendre contact avec leur pays. Peu sont rentrés de façon définitive, mais beaucoup y ont effectué des voyages ou bien ont rétabli des relations avec la famille qu'ils avaient laissée derrière eux. De la même façon, après la chute du mur, cette population n'est pas retournée massivement dans son pays d'origine : à l'étranger, depuis de nombreuses années, la plupart de ces réfugiés y ont fait leur vie et se sont assimilés à la société d'accueil.

Cette population, qui durant plusieurs décennies a conservé des relations, ou au moins une forte mémoire relative à son pays d'origine aurait pu servir de pont pour les nouveaux migrants économiques apparus après 1989. Pourtant, les contacts entre les deux populations sont très marginaux. Souvent, les réfugiés politiques ont une vision très dépréciative de ces jeunes venus profiter du système occidental, qui souvent abusent de la demande d'asile qui fut pour eux si chère. Il arrive que les réfugiés roumains soutiennent des étudiants membres de leur famille mais, d'une façon générale, ils restent peu impliqués auprès des nouveaux migrants et se tiennent à distance des réseaux migratoires actuels.

Ainsi, les migrations économiques temporaires étudiées dans la suite du texte ne s'appuient pas sur des pratiques plus anciennes. Les migrants qui partent aujourd'hui n'ont pas de ressources symboliques d'une mobilité vers l'étranger¹²⁰. Certes, ils trouvent parfois des soutiens auprès des émigrés ethniques récemment partis¹²¹, mais ceux-ci ne suivent pas le même modèle migratoire qu'eux. En ce sens, il s'agit bien, pour ces acteurs, de « nouvelles migrations » dans la mesure où, même si des départs ont déjà eu lieu, ces derniers ont l'impression « d'inventer » leur parcours au fur et à mesure de leur expérience ; ils ne suivent pas la trace de prédécesseurs.

¹²⁰ Le cas exceptionnel observé à Teleorman (décrit par la suite) conserve toutefois la mémoire des départs temporaires vers les pays arabes mais l'activité migratoire a, malgré tout, dû se construire à nouveau lorsque les migrants se sont tournés vers l'Europe.

¹²¹ Voir Michalon (B.), « De la politique des *Aussiedler* à la circulation: diversification des pratiques migratoires des Saxons de Transylvanie », 2003.

1.2.2. La Roumanie attirée par l'Europe

Les migrations roumaines en Occident apparues après 1989, sont non seulement à mettre en liaison avec la situation économique difficile de la Roumanie, mais doivent également être comprises en regard de la position de la Roumanie face à l'Europe de l'Ouest. Se définissant comme une enclave latine dans un monde slave, la population roumaine a, de tout temps, tourné son attention vers l'ouest. Dès le début du siècle, les élites envoyaient leurs enfants faire leurs études à Paris et, jusqu'à la révolution, le français restait la langue étrangère la plus parlée. Tout au long du siècle, l'Occident est resté le symbole des nations avancées et civilisées, à l'inverse du monde slave. C. Durandin rappelle à ce titre le complexe des intellectuels roumains de l'entre-deux-guerres, qui se sentaient éloignés des milieux intellectuels européens¹²². Ainsi, le discours nationaliste des années cinquante proclamait « *qu'il n'y a pas de honte à ne pas être occidental* »¹²³. Si aujourd'hui la France a perdu de son prestige auprès des Roumains, l'Occident jouit toujours d'une image très valorisée dans l'imaginaire roumain tandis que les pays voisins, et particulièrement ceux des Balkans, sont dénigrés. Une analyse journalistique menée en 1997-98¹²⁴ en Roumanie et dans l'ensemble des pays du sud-est de l'Europe montrait, par exemple, le désintérêt de ce pays pour les Etats limitrophes. Tandis que l'ensemble des journaux étudiés consacrait dans chaque édition plusieurs pages à l'actualité de l'Europe occidentale, les pays balkaniques étaient quasiment passés sous silence, sauf lorsque leur actualité remettait en cause la stabilité de l'ensemble de la péninsule. Cette analyse montrait également que, dans la majorité des articles, les auteurs ne considéraient pas la Roumanie comme un pays balkanique, et cela quelle que soit la politique éditoriale des journaux.

D'un point de vue politique, cette attirance pour l'Occident s'est rapidement traduite par une ferme volonté d'intégrer l'Union Européenne et l'OTAN. Si, en 1991, I. Iliescu a tenté de passer un traité bilatéral avec l'Union Soviétique, dès 1993, le pays se tourne définitivement vers l'Ouest. La Roumanie est admise à faire partie du Conseil de l'Europe à l'automne de 1993 et se trouve être le premier pays à signer en janvier 1994 le Partenariat pour la paix, dont elle s'emploie à appliquer le contrat avec soin au cours de manœuvres alliées. Cette évolution s'est accompagnée d'un rapprochement roumano-américain et le pays a été invité, lors du sommet de Prague en novembre 2002, à rejoindre l'OTAN. En 1999 ont

¹²² Voir Durandin (C.), *Roumanie. Un piège ?*, 2000.

¹²³ Ibid., p.106.

¹²⁴ Balkan Neighbours Newsletter, 1998/7.

débuté les négociations en vue de l'adhésion du pays à l'Union Européenne. Pour beaucoup, l'entrée de la Roumanie dans le giron des pays européens est perçue comme la fin probable des difficultés économiques. C'est pourquoi l'ensemble des dirigeants politiques s'est employé, au cours de la décennie, à satisfaire les directives européennes, sans toutefois y parvenir. Mais aujourd'hui, devant la méfiance dont témoignent les Etats occidentaux et l'ajournement répété de la date d'adhésion, certains commencent à désespérer¹²⁵. Pourtant, il ne fait plus de doute à présent que, dans les années à venir, la Roumanie représentera la frontière orientale de l'Union Européenne¹²⁶. Cette perspective a conduit l'Union à mettre au premier rang de ses négociations avec la Roumanie la délicate question des migrations.

La libre circulation des personnes est en effet un point majeur de la construction de l'Europe et l'intégration de nouveaux membres donnent lieu à des négociations au cas par cas. Depuis le 14 juin 1985, la France, l'Allemagne, la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas ont créé, entre eux, un territoire dans lequel les contrôles aux frontières intérieures sont abolis et remplacés par des contrôles lors de l'entrée dans ce territoire ; il s'agit de l'Espace Schengen¹²⁷. Cette coopération intergouvernementale s'est développée pour regrouper treize Etats en 1997, lors de la signature du traité d'Amsterdam. Par ce traité, les décisions adoptées depuis 1985 par les membres de l'espace Schengen ainsi que les structures de travail mises en place ont été intégrées au sein de l'Union européenne le 1er mai 1999. La politique de contrôle commun des frontières repose sur un vaste dispositif dont le « Système d'Information Schengen » et Europol sont les piliers. Jusqu'au premier janvier 2002, la Roumanie faisait partie de la « liste noire » pour laquelle les visas étaient obligatoires pour se rendre sur le territoire de l'un des Etats signataires¹²⁸. L'obtention de ces visas était alors soumise, notamment, à la présentation d'une attestation d'accueil formulée par un citoyen de l'un de ces pays. A partir de 1996, le gouvernement roumain a fermement lutté pour « l'ouverture des frontières » européennes à la Roumanie, allant jusqu'à clamer officiellement que ces restrictions avaient « *un effet très limité sur les fraudeurs et ceux qui cherchent à travailler au*

¹²⁵ Le leader d'extrême droite C.Vadim Tudor a notamment mené sa campagne électorale de 2000 en fustigeant l'UE et les experts occidentaux.

¹²⁶ L'intégration de la Roumanie à l'UE est envisagée pour 2007, sous conditions.

¹²⁷ Voir annexes pour plus de détails.

¹²⁸ Aujourd'hui, les pays signataires de la Convention de Schengen, constituant « l'Espace Schengen », sont : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Portugal, la Suède et, bien que ces deux pays n'appartiennent pas à l'Union Européenne, la Norvège et l'Islande.

noir qui semblent trouver les moyens de voyager même sans visa ou autres documents de voyage correspondant »¹²⁹, mais pénalisaient en revanche les relations économiques entre la Roumanie et l'Europe de l'Ouest. Pour obtenir l'élimination de cette obligation de visa, la Roumanie a dû se soumettre aux exigences de l'Union Européenne en matière de contrôle des frontières. Avec les subventions et l'aide logistique de l'Europe, le pays a étendu ses contrôles douaniers et renforcé son service de lutte contre l'immigration et le crime organisé ; le régime juridique a également été étoffé. De la même façon, l'Union Européenne a remis à la Roumanie la charge des contrôles qu'elle effectuait jusqu'alors sur les ressortissants roumains. Ce sont désormais les autorités roumaines qui ont en charge le contrôle des départs vers l'Espace Schengen. Elles doivent s'assurer que les candidats au départ ont bien contracté une assurance maladie pour toute la durée du séjour, possèdent un montant de cent euros par jour pour toute la durée du séjour et ont un passeport en règle. Les personnes qui outrepassent leur séjour à l'étranger –d'une durée maximale de trois mois- risquent désormais la prison. Malgré toutes ces restrictions, ce que l'on a appelé « l'ouverture des frontières », qui n'est en réalité qu'un droit aux séjours touristiques limités dans le temps, sans autorisation de travailler, a facilité davantage la mobilité des travailleurs temporaires à l'étranger, sans pourtant les sortir de l'illégalité.

Durant toutes ces années de négociations de la part des gouvernants roumains, les entrées irrégulières dans l'Espace Schengen et les nombreuses demandes d'asile déposées par les ressortissants roumains, étaient un sujet politique délicat. Tout en rassurant ses partenaires européens, la Roumanie n'a manifestement jamais eu la ferme volonté d'endiguer les départs de ses ressortissants ; selon D.Diminescu, ceux-ci représenteraient en effet 3% du Produit Intérieur Brut de la Roumanie¹³⁰, aubaine non négligeable dans un pays en crise.

1.2.3. Etat des savoirs sur les migrations roumaines contemporaines

Malgré des flux importants, la Roumanie n'a pas été un terrain d'étude privilégié pour les migrations après l'éviction de son dictateur. En effet, tandis que de nombreux regards se sont tournés vers la Pologne et la Russie après la chute du mur de Berlin, les migrations au départ de la Roumanie, comme celles d'autres pays (Bulgarie ou Biélorussie), sont restées l'apanage de quelques spécialistes, principalement de jeunes chercheurs. Pour expliquer ce désintérêt tant en Occident qu'en Roumanie face à un phénomène dont l'ampleur a été, et

¹²⁹ Extrait du site Internet du ministère des affaires étrangères roumain en 2001, <http://domino.kappa.ro/mae/>.

¹³⁰ Chiffre cité sans référence in Diminescu (D.), « Stratégies roumaines », 2002.

reste, comparable aux mouvements polonais, plusieurs raisons peuvent être invoquées. Tout d'abord, le fait que la Roumanie n'ait pas connu de passé migratoire important ne laissait peut-être pas prévoir une « mise en route » soudaine (contrairement à la Pologne dont les ressortissants ont toujours été mobiles). De ce fait, les recherches ne sont apparues qu'*a posteriori*, tandis que ces migrations étaient de plus en plus perceptibles tant en Roumanie qu'à l'étranger. D'autre part, le fort isolement politique et social de la Roumanie communiste, qui se tenait à distance du COMECON¹³¹ autant que des pays de l'Ouest, peut expliquer que peu de chercheurs étrangers se soient intéressés à ce pays lors de son ouverture. Les liens préexistants étaient peu nombreux, ce qui n'a pas encouragé les collaborations avec l'étranger autour de recherches sur les mouvements transnationaux. Enfin, la recherche, et particulièrement les sciences humaines et sociales, étaient fortement contrôlées sous la dictature ; il a donc fallu un certain temps pour que ce milieu se réorganise et porte son attention sur de nouveaux objets d'étude. Dans un premier temps, la majorité des sociologues, économistes et anthropologues ont étudié le processus de transition économique, laissant de côté des thèmes considérés comme plus marginaux, tel les migrations. Ce n'est que lorsque ce sujet est devenu une préoccupation nationale que quelques chercheurs s'y sont arrêtés.

En Roumanie même, l'intérêt pour les nouvelles mobilités est tout à fait récent ; à ma connaissance, les premières recherches menées par des institutions roumaines sur le sujet remontent à l'année 2000. L'Université de Bucarest, sous la conduite du professeur D.Sandu, a en effet commencé des travaux en ce sens. De même, l'Office International des Migrations de Bucarest¹³² a commandé des études à ce sujet¹³³. Les résultats de ces enquêtes rendent compte de l'intensité de la circulation vers l'étranger dans certaines régions et des différentes modalités que celle-ci revêt.

¹³¹ Créé en 1949, le COMECON, conseil d'assistance économique mutuel, réunissait dans un marché commun l'ensemble des pays du « bloc de l'Est » (URSS, Bulgarie, Hongrie, Pologne, Tchécoslovaquie, Albanie, RDA auxquels se sont ajoutés par la suite d'autres pays communistes : Mongolie, Cuba, Vietnam) autour du leader économique et politique qu'était l'URSS. A partir de 1963, la Roumanie s'écarte des plans dictés par cette instance pour favoriser son autarcie ; elle déclare son indépendance en 1964. Cette stratégie économique a également marqué la distance politique qu'à pris la Roumanie face aux autres pays communistes.

¹³² *Organizatia Internationala pentru Migratie- misiunea din Bucuresti.*

¹³³ Lazarioiu (S.), « Trafic de femei –o perspectiva sociologica », 2000 ; Diminescu (D.), Lazarioiu (S.), *Circulatia migratoare a romanilor dupa 1989. Comportamente migratorii., practici institutionale , si politici de gestionare a mobilitatii romanilor in stabat mater*, 2002.

D'autres études sur les migrations roumaines voient le jour çà et là en Europe et en Israël. Certaines émergent au carrefour d'enquêtes sur d'autres sujets, notamment en sociologie urbaine. Ainsi, une recherche menée par l'Institut Français d'Etudes Anatoliennes (IFEA) sur l'économie souterraine dans le quartier de l'Alleli à Istanbul a mis à jour l'exploitation du travail des Roumains en Turquie depuis 1990¹³⁴. De la même façon, en 1999, J.Arango, de l'Université Complutense de Madrid, chargé d'une étude sur les migrations à Coslada, dans la banlieue de Madrid, a produit des connaissances sur les quatre mille migrants roumains qui y travaillaient¹³⁵. En Israël, les travailleurs roumains, qui tendent à remplacer la main d'œuvre palestinienne depuis la reprise du conflit, font naturellement l'objet de l'attention des spécialistes des migrations israéliennes.

La plupart des recherches qui, à l'étranger, ont pour objet central les migrations roumaines, sous une forme ou une autre, sont des doctorats en cours de réalisation. Certaines concernent les migrations des personnels hautement qualifiés. Les travaux de M.Nedelcu¹³⁶, doctorante à l'Université de Neuchâtel, sur les migrations des informaticiens roumains au Canada analysent, par exemple, la constitution de réseaux migrants grâce au support Internet. D'autres sont plus particulièrement axées sur les migrations ethniques. Les recherches sur les Allemands ethniques de Roumanie, conduites par B.Michalon (Migrinter, Poitiers) ou R.Ohlinger (Université Humboldt, Berlin) s'élaborent notamment à partir d'enquêtes de terrain menées sur le long terme tant dans le pays de départ qu'en Allemagne. Ces approches apportent un éclairage sur la complexité de ces mouvements. Dans les années à venir, le corpus de recherches sur les différentes facettes des migrations roumaines devrait donc s'enrichir sensiblement.

Enfin, en France, les études de R.Benattig et O.Brachet et celles de D.Diminescu constituent des références importantes pour le travail présenté ici. Les premiers sont les auteurs d'une étude publiée en 1998 sur les demandeurs d'asile roumains en France¹³⁷. Le

¹³⁴ Intervention de Gangloff (S.), « Profil de la "communauté" roumaine d'Istanbul » communication orale au séminaire « Les circulations migratoires roumaines », Paris, MSH, 23-25 novembre 2001.

¹³⁵ Arango (J.), « De l'Est de l'Europe à l'Est de Madrid: les Roumains de Coslada » communication orale au séminaire « Les circulations migratoires roumaines », Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 23-25 novembre 2001.

¹³⁶ Voir Nedelcu (M.), « L'instrumentalisation de l'espace virtuel par une communauté de professionnels immigrés. Vers une nouvelle forme d'organisation diasporique? », 2002.

¹³⁷ Benattig (R.), Brachet (O.), *Les dynamiques migratoires roumaines, le cas des demandeurs d'asile en France*, 1998.

rapport a pour ambition de servir la mise en place de politiques de gestion des migrations en France, en décrivant le phénomène migratoire roumain. Les auteurs pointent la pression migratoire qui existe en provenance de la Roumanie en tentant d'identifier ses causes, afin de proposer au pouvoir d'agir sur celles-ci¹³⁸. Cette étude souligne la pluralité des motivations de départ et des modalités de réalisation de la migration selon les groupes. Les auteurs notent ainsi que « *les migrations roumaines en France sont loin de correspondre à des projets uniformes qui mobiliseraient des ressources et des moyens similaires* »¹³⁹. Cette enquête est une référence pour mon étude dans la mesure où elle fut parmi les premières à s'intéresser aux migrations roumaines sur le territoire français et parmi les seules à traiter celles-ci dans sa composante tzigane.

Le travail mené par D.Diminescu depuis 1995 est certainement le plus riche en données de terrain sur les circulations roumaines. Dans le cadre de différents contrats de recherche, cette jeune chercheuse a mené un certain nombre d'enquêtes sur les migrations économiques temporaires des Roumains. Ses publications traitent de cas observés dans différents pays en relevant les savoir-faire particuliers que développent les migrants. Ce travail présente un intérêt premier pour l'analyse présentée ici dans la mesure où les modalités d'enquêtes (récits de vie, entretiens, observation directe) ainsi qu'un certain nombre d'observations, bien que portant sur des populations différentes, sont analogues ; il sera donc parfois repris dans le texte à titre de comparaison.

Ainsi, les travaux effectués jusqu'à présent sur les circulations roumaines peuvent donner une idée générale de ces mouvements de population en Europe et sont **utiles** à cet effet. Cependant, en attendant que les différentes thèses mentionnées aboutissent, les recherches actuelles ne sont que peu conceptualisées. Si ces migrations sont décrites, elles sont rarement confrontées au cadre théorique de la sociologie des migrations. L'ensemble de ces travaux sera donc mobilisé dans le présent travail en tant que références empiriques mais non en tant que modèle d'analyse.

¹³⁸ Le rapport final a été publié au moment du vote de la « loi Chevènement » du 11 juin 1998, à l'issue de laquelle les demandes d'asile émanant de Roumains sont passées en traitement d'urgence, assujetties d'un rejet quasi-systématique.

¹³⁹ Benattig (R.), Brachet (O.), Op.cit, p.36.

1.2.4. Panorama des migrations roumaines

A partir des différentes enquêtes sus-mentionnées et d'observations de terrain, il est possible de dresser un rapide aperçu de l'évolution qu'a connue la circulation migratoire roumaine depuis une dizaine d'années. On ne prétend pas dresser un tableau exhaustif des modalités de la migration roumaine ; il s'agit seulement de dessiner les différentes opportunités qui ont pu concerner les migrants étudiés dans la suite du texte.

Dans un premier temps, après la chute du dictateur, les mouvements se sont surtout intensifiés vers les pays limitrophes. Les séjours saisonniers de travail en Hongrie, Yougoslavie et Turquie (qui n'est pas un pays limitrophe mais avec lequel les échanges sont nombreux) se sont multipliés au début de la décennie. Ils concernaient surtout les populations frontalières qui avaient déjà établi des liens avec ces régions, et sont apparus en marge des voyages commerciaux.

C'est à partir des années 1993-94 que les départs vers des pays plus lointains et plus difficiles d'accès ont commencé à se populariser. Deux types de migrations se sont juxtaposés. D'une part, plusieurs pays, notamment l'Allemagne et Israël ont recruté de la main d'œuvre en Roumanie. Dans le cadre d'accords de « Werkertrage », des firmes allemandes ont passé des contrats avec des firmes roumaines qui fournissaient non seulement des travailleurs mais également des matériaux nécessaires à certains chantiers de construction. Ces échanges ont surtout fonctionné entre 1993 et 1996 puis sont devenus plus marginaux par la suite. Sur le même mode, les autorités israéliennes décident, chaque année, du quota de travailleurs invités (guest workers) par nationalité. Les Roumains, qui représentaient 29% des travailleurs étrangers en situation légale en 2000, y étaient le groupe le plus représenté¹⁴⁰. Ces recrutements, effectués depuis la Roumanie, passent par des agences roumaines qui servent d'intermédiaire entre les candidats au départ et les employeurs privés étrangers. Le voyage est alors financé soit par l'agence de recrutement soit par l'entreprise elle-même. De plus, cette dernière s'engage, en général, à loger les travailleurs sur place. Concrètement, cela s'est traduit pour les Roumains par la possibilité d'obtenir, depuis la Roumanie, un contrat temporaire de migration dans lequel tout était compris, le migrant étant totalement pris en charge. Au milieu des années quatre-vingt dix, cette solution est apparue salvatrice pour des individus qui n'avaient aucune connaissance de l'étranger. L'intérêt porté à ces recrutements a donné lieu à de nombreux trafics. Bien qu'elles aient été rétribuées par les sociétés étrangères,

¹⁴⁰ Ces statistiques, parues dans *The Internet Jerusalem Post* du 30 octobre 2001, ne tiennent pas compte des travailleurs palestiniens dont le statut est particulier.

les agences roumaines en charge de l'enrôlement des travailleurs ont systématiquement vendu ces contrats à ces derniers. Le nombre en étant limité¹⁴¹, les agences ont pu faire monter les prix du recrutement sur le marché noir. Ainsi, certaines places pouvaient se vendre jusqu'à deux mille cinq cents dollars, tandis que le salaire mensuel garanti par ces contrats avoisinait seulement les mille dollars. L'attrait que présentaient ces recrutements auprès du public s'explique de plusieurs façons. En premier lieu, au moment où ce type d'opportunité est apparu, les migrations non-pendulaires (c'est-à-dire ayant une durée plus longue et s'inscrivant dans un espace plus large) en étaient à leurs balbutiements. Les réseaux migratoires qui, par la suite, faciliteront la circulation, n'étaient pas encore en place et la migration apparaissait encore comme une aventure relativement risquée (dans la mesure où elle pouvait coûter plus que ce qu'elle rapportait). Les contrats offraient alors la possibilité de partir avec l'assurance de pouvoir rentabiliser son voyage et d'être hébergé.

Par ailleurs, dès 1995, ces migrations temporaires sous contrat ont commencé à servir des initiatives plus autonomes. Cela apparaît encore aujourd'hui, surtout en Israël. Certains travailleurs sous contrat à l'étranger maximisent leurs revenus en cumulant les emplois. En plus du travail pour lequel ils ont été embauchés, ils s'adonnent à de petits travaux au noir durant leurs jours de repos ou après leur journée de labeur. Ainsi, la valeur de ces contrats auprès du public roumain dépend notamment du contrôle exercé sur les ouvriers en dehors de leurs heures de travail. Par exemple, un logement en foyer sur le lieu même du chantier n'est pas apprécié car il ne laisse pas au travailleur la possibilité de s'affranchir de la tutelle de son employeur. Ces recrutements peuvent également servir de laissez-passer pour des migrants entièrement autonomes. Après avoir fait le voyage avec la compagnie et parfois travaillé quelque temps auprès de l'employeur officiel, certains migrants quittent ce dernier pour trouver des propositions plus intéressantes sur place. Les salaires des « travailleurs importés » sont en effet toujours assez maigres ; les prélèvements censés compenser les frais de logement et/ou de nourriture réduisent encore ceux-ci. Une fois entrés dans le pays, les migrants peuvent aisément trouver des conditions plus avantageuses sur le marché du travail national. Le contrat initial présente alors deux avantages notables : d'abord, le migrant peut prendre le temps de découvrir son lieu de travail et d'analyser les possibilités d'emploi extérieur qu'il offre, tout en ayant une activité assurée. Quelquefois, il garde sa place sur le chantier

¹⁴¹ Israël, qui est l'importateur de main d'œuvre roumaine le plus important, a fait entrer environ 40000 travailleurs roumains au cours des années quatre-vingt dix. Voir à ce sujet l'article de Bartram (D.), « Foreign workers in Israel: History and Theory », 1998.

plusieurs mois avant de se lancer ailleurs. D'autre part, le recrutement lui attribue un droit de séjour qui lui permet de rester légalement dans le pays jusqu'à la fin de son contrat. Enfin, comme le note le Central Bureau of Statistics israélien, il arrive fréquemment qu'à la fin de ces contrats, les travailleurs ne rentrent pas immédiatement dans leur pays d'origine¹⁴². Après plusieurs mois passés sur place en toute légalité, ils ont une bonne connaissance des lieux et peuvent envisager de rester encore quelque temps clandestinement dans le pays.

Cela explique partiellement que les migrations autonomes, le plus souvent clandestines, se soient, dans un premier temps, développées dans les mêmes espaces que les migrations organisées légalement. C'est au départ sur leurs traces que sont apparus des migrants qui n'étaient liés à aucun contrat. La destination privilégiée des mouvements clandestins fut, dès 1993-94, l'Allemagne. Les migrants contractuels ont parfois servi de relais pour des compatriotes autonomes. Même sans apporter véritablement une aide sur place, ils furent le support de liens entre leur région d'origine et leur destination d'accueil. Diffusant des informations à leurs familles et à leurs proches sur leur expérience à l'étranger, ils favorisaient implicitement les voyages dans ces régions. De la même façon, les *Aussiedler*¹⁴³ récemment émigrés de Roumanie ont jeté des ponts entre certaines régions d'Allemagne et la Transylvanie d'où ils étaient originaires¹⁴⁴, de telle sorte que les premiers migrants indépendants ont suivi les mêmes parcours. En ce sens, les migrations légalement encadrées ont orienté les pratiques de circulations clandestines à leur début.

Par la suite, ces migrations se sont développées dans d'autres pays européens. Cette ouverture était facilitée par le concept même de l'Espace Schengen. La convention qui lie les pays signataires prévoit en effet de supprimer les contrôles sur les personnes, quelle que soit leur nationalité, aux frontières intérieures en harmonisant les contrôles aux frontières extérieures et en élaborant une politique commune en matière de visa. De ce fait, après le passage de la première frontière, les migrants n'ont plus de difficulté pour circuler d'un Etat à l'autre. Ainsi, différents pays ont pu être explorés de façon à découvrir les destinations particulièrement attractives. De ce fait, lorsque l'Allemagne, à partir de 1997, a augmenté ses contrôles et restreint ainsi le travail au noir, ou lorsque la France, en 1998, limitant les

¹⁴² CBS, mentionné dans *The Internet Jerusalem Post* du 30 octobre 2001.

¹⁴³ Rappel : le concept d'*Aussiedler* désigne, en Allemagne, les immigrants issus de minorités allemandes d'Europe centrale, orientale et de l'ex-URSS, dont on reconnaît l'appartenance à la nation allemande.

¹⁴⁴ Sur ce point, voir l'article de Michalon (B.), « De la politique des *Aussiedler* à la circulation : diversification des pratiques migratoires des Saxons de Transylvanie », 2001.

demandes d'asile¹⁴⁵, a réduit les possibilités de rester légalement sur son sol, les migrants ont délaissé ces pays sans pour autant mettre fin aux migrations en Europe. A partir de 1995, l'Italie a également attiré beaucoup de travailleurs roumains de passage ; par la suite, l'Espagne ou, depuis peu, le Royaume-Uni (hors Espace Schengen) sont devenus des destinations particulièrement prisées.

Jusqu'à la suppression du régime des visas en 2002, ces migrations autonomes ont donné lieu à de nombreux trafics de documents de voyage en Roumanie. Ce marché noir a pris une telle importance, qu'au début des années 2000 la restriction à l'entrée dans l'Union Européenne n'en était plus une. L'abolition de ce régime ayant été remplacé, notamment par la nécessité de posséder un minimum de cinq cents euros et une assurance lors de la sortie du pays, le prix des départs vers l'Espace Schengen est aujourd'hui sensiblement le même que lorsque ceux-ci s'effectuaient clandestinement. De ce fait, en dépit de la campagne médiatique apparue en France au cours de l'année 2002, il semble que le nombre de migrants n'ait pratiquement pas augmenté depuis cette relative ouverture des frontières.

Cette présentation de la circulation migratoire est issue de différentes enquêtes de terrain ponctuelles. Il est en effet difficile d'obtenir des données chiffrées sur ces mouvements dans la mesure où une part importante d'entre eux sont informels, sous couvert de séjours touristiques, voire illégaux. Les sondages effectués régulièrement par le Baromètre d'Opinion Publique¹⁴⁶ ne pallient peut-être pas entièrement ce biais mais, en interrogeant directement la population sur les séjours de travail effectués à l'étranger, sans précision quant au statut, ils permettent de passer au-delà des chiffres officiels qui se limitent aux catégories légales. Ces données indiquent tout d'abord que l'ouverture des frontières n'aurait pas eu une forte influence sur le phénomène : en mai 2001, 5% des personnes interrogées déclaraient avoir déjà travaillé temporairement à l'étranger, tandis que cette proportion était de 6%, onze mois après l'ouverture des frontières, en novembre 2002. Toutefois, ces chiffres ne tiennent pas compte de la population à l'étranger au moment du sondage, ils sont donc largement sous-estimés. Ces données illustrent par ailleurs clairement le phénomène de circulation : parmi les personnes qui ont déjà travaillé à l'étranger, en novembre 2002, 60% ont l'intention de repartir dans les douze mois à venir, pour travailler à nouveau. Sur l'ensemble des personnes

¹⁴⁵ Suite à la loi dite « Loi Chevènement » du 11 juin 1998, les demandes d'asiles émanant de citoyens roumains sont traitées en procédure d'urgence, soit en moins de 10 jours, et assorties d'un rejet quasi-systématique.

¹⁴⁶ Sondages effectués à intervalles réguliers sur des échantillon d'environ 2000 personnes majeures, Fondatia pentru o societate deschisa, www.mmt.ro

interrogées, la proportion de personnes qui envisage un départ pour travailler temporairement au cours de l'année suivante est de 17% (18% en mai 2001) et 5% déclare avoir mené des démarches pour partir au cours de l'année passée, sans succès. Une autre donnée issue de la même source témoigne de l'importance de ces migrations pour l'ensemble de la société roumaine : 51% des personnes interrogées avaient des liens avec l'étranger, soit après y avoir elles-mêmes travaillé temporairement, soit parce qu'elles possédaient un proche parent travaillant ou ayant travaillé à l'étranger. Autrement dit, plus de la moitié des Roumains peuvent se reposer sur l'expérience d'un proche pour envisager un séjour de travail hors des frontières. On peut donc supposer qu'il existe, en Roumanie, des réseaux potentiels de soutiens aux migrants. Cette observation, comme les précédentes, seront abordées au cours du texte, à la lumière d'observations de terrain.

2. ETUDE DE TROIS ESPACES DE CIRCULATION DES ROUMAINS EN EUROPE

L'étude présentée dans les pages qui suivent s'appuie sur des enquêtes menées sur trois espaces de circulation qui connectent, à travers l'Europe, des localités ancrées dans des réalités sociales spécifiques. dans un espace européen globalisé mais hétérogène. Le premier, qui lie la ville moyenne de Târgoviste à Nice, en France, et à Londres, a fait l'objet de multiples enquêtes et observations participantes durant quatre années. Les deux autres, qui se déploient entre le Sud de la Roumanie et deux régions d'Espagne, ont été étudiés au cours de recherches plus ciblées, lors d'enquêtes temporaires. Les données ainsi obtenues ne peuvent donc faire l'objet d'une comparaison terme à terme, mais permettent de comprendre comment de constituent des parcours migrants différents en fonction des environnements socio-économiques desquels ils émergent et dans lesquels ils s'insèrent à l'étranger. Cette analyse tendra donc à décrire un même phénomène, la migration économique temporaire roumaine, dans ses différentes expressions ; elle mettra ainsi au jour les variations, mais aussi les récurrences qui caractérisent cette forme de migration.

Si l'analyse porte sur trois espaces de circulation migrants, il est possible, parallèlement, de distinguer deux populations d'étude. En effet, l'origine géographique dessine deux groupes distincts. Tandis que les migrants qui se rendent dans la région de Madrid et vers la province d'Almeria, appartiennent à une même région de Roumanie, et sont amenés à se côtoyer, les migrants de Târgoviste sont inscrits dans un autre contexte social. Ainsi, une population d'étude est à la source de deux parcours qui se sont tissés en parallèle, tandis que celui qui s'origine à Târgoviste est le fait d'une population distincte, n'ayant pas de connexion avec la première. Bien que certains informateurs de la province de Teleorman se rendent parfois dans des villes proches de Târgoviste pour y faire du commerce, notamment à Pitesti située à moins d'une heure de cette dernière, je n'ai jamais relevé, au cours des enquêtes, de communication établie entre les migrants provenant de ces deux régions. Il faut souligner que le régime communiste n'a pas favorisé la circulation et le développement de réseaux relationnels étendus dans le pays. Les divisions administratives dessinent encore aujourd'hui des espaces sociaux distincts. Cela s'illustre notamment dans les voies de communication entre les deux départements (Teleorman et Dâmbovita) : bien qu'elles se trouvent en plaine et que les deux provinces soient contiguës, il n'existe pas de liaison directe

(ferroviaire ou par route) entre elles. Voyager de l'une à l'autre impose de faire un détour d'une centaine de kilomètres par Bucarest. Leurs circulations en Europe ne les rapprochent pas davantage puisque les migrants urbains se rendent principalement en France et en Grande-Bretagne tandis que ceux du Sud de la Roumanie s'orientent principalement vers l'Espagne. Cette différenciation permet de postuler que les réseaux qui se constituent au cours de la migration émanant de l'une et l'autre région ne sont pas directement liés entre eux.

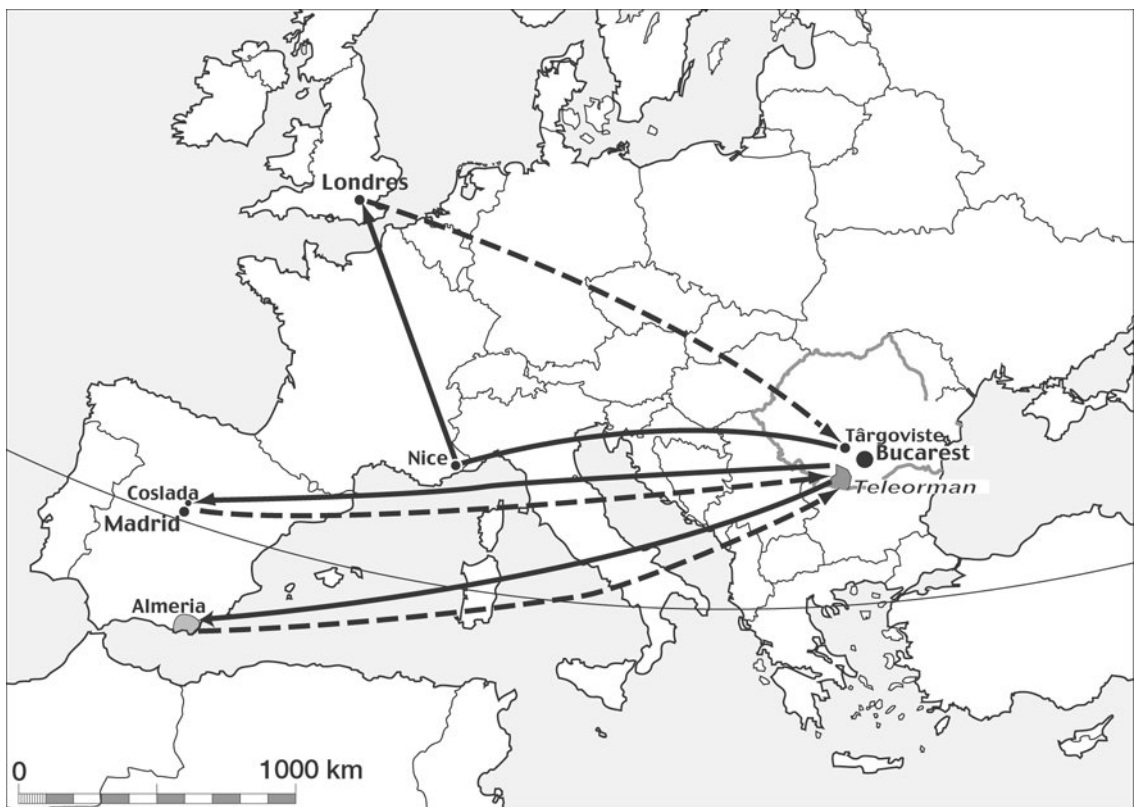


Fig.1 Tracé des trois parcours étudiés

2.1. TARGOVISTE/NICE/LONDRES : CONSTRUCTION D'UN ESPACE CIRCULATOIRE

L'espace migratoire qui s'est construit entre les villes de Târgoviste, Nice et Londres est le fruit d'un long processus. C'est sur la mise en place de cette migration et l'insertion dans des espaces sociaux situés à plusieurs milliers de kilomètres les uns des autres, par une population qui n'avait pas de liens à l'étranger il y a encore quelques années, que portent les lignes qui suivent. Il s'agit de comprendre comment un certain nombre d'individus se sont

« mis en route » et ont, par leurs activités, développé une circulation et des liens qui concernent aujourd'hui plus de cinq cents personnes. Dans les lignes qui suivent, je tenterai de revenir sur les mouvements migratoires qui ont eu l'incidence la plus significative au niveau collectif. Il faut cependant noter que la circulation des personnes de Târgoviste qui ont travaillé à un moment donné dans la région niçoise ne se calque pas unanimement sur ce modèle. D'une part, il arrivait que des migrants, après un séjour à Nice, suivi d'un autre dans leur ville d'origine, repartent ensuite vers d'autres destinations, avant même que la Côte d'Azur ne perde de son attrait. En Roumanie j'ai, par exemple, rencontré plusieurs personnes qui avaient ensuite signé un contrat de travail temporaire pour Israël ou bien avaient rejoint des proches en Allemagne ou encore au Danemark. D'autre part, certaines personnes ne sont parties qu'une seule fois. La migration s'est alors résumée à un seul « stage » à l'étranger. Il est important de saisir la nuance entre l'histoire collective, que je décris ici, et l'histoire des individus. Si un certain nombre d'entre eux, une cinquantaine environ d'après mes estimations, ont effectivement un parcours migratoire qui se confond avec le tracé modal du réseau depuis ses débuts¹⁴⁷, une part importante de la population qui compose le réseau s'est renouvelée au cours des étapes. Nous verrons par ailleurs que les individus eux-mêmes évoluent au sein du réseau : ils peuvent y avoir un rôle déterminant à un moment donné puis s'en détacher plus ou moins par la suite. Ce qu'il importe de comprendre ici est que l'expérience collective constitue une ressource partagée dont disposent les personnes liées, de près ou de loin, à ce réseau. C'est-à-dire qu'en l'absence d'opportunité spécifique, comme la présence d'un parent ailleurs à l'étranger, ou la possession d'un capital financier à même d'acheter un contrat de travail intéressant, un nouveau migrant, dont le profil social correspond à celui exposé plus bas, se rendra normalement sur le pôle migratoire le plus vulgarisé par le réseau au moment où il veut partir. Cela s'explique par le fait que, lors de sa prospection, il aura certainement, à Târgoviste même, soit l'occasion d'obtenir des informations sur cette destination, soit des liens avec des personnes déjà parties.

¹⁴⁷ C'est-à-dire ont effectué plusieurs séjours à Nice après 1995-96, vendant le journal en plus de différentes activités marginales, puis se sont rendus à Londres après 1999 pour y devenir plongeur, maçon ou femme de ménage.

2.1.1. Le contexte de départ

2.1.1.1. Târgoviste, une ville multi-développée

Dans un premier temps, il paraît nécessaire de présenter la ville de départ afin de situer la population concernée dans son environnement social. Cela permettra de dépasser les idées préconçues selon lesquelles les migrations émaneraient des régions les plus précarisées.

La ville de Târgoviste, d'où est originaire le premier groupe sur lequel porte l'étude, se situe dans le département de Dâmbovita, dans le centre-sud de la Roumanie, dont elle est le chef-lieu. Elle n'est située qu'à quatre-vingt-dix kilomètres de Bucarest et y est reliée par route et par liaison ferroviaire ; la ligne est bien desservie tant par autobus que par train¹⁴⁸. Cette proximité favorise non seulement le développement de la ville (dans un pays dont la gestion reste très centralisée) mais également, pour ses habitants, l'accès aux structures administratives, à l'information et au domaine culturel. Jusqu'à l'apparition, en 1998, d'une université locale, les étudiants se rendaient notamment à Bucarest pour suivre leur cursus universitaire. Elle profite aussi du rayonnement de la capitale en ce qui concerne la vie de la cité. Bien qu'étant en dehors des principaux axes routiers, elle reste un point de passage des tournées artistiques ou celles des politiciens en campagne.

L'activité économique du département est relativement développée. Les ressources naturelles sont exploitées par des entreprises d'Etat, principal employeur de la région. Les usines d'extraction de pétrole, de gaz et de matériaux de construction emploient quelques dix mille personnes dans le département. Mais le secteur dont le poids économique est le plus important est l'industrie métallurgique située à Târgoviste même. Bien que le combinat ait, au cours des dix dernières années, réduit considérablement ses effectifs, il reste, avec les grandes usines de pièces détachées de voitures et équipement agricole, le moteur économique du département. La localité abrite également un complexe chimique et une grande fabrique de composants électroniques. Parallèlement, quelques usines de textiles, peintures et traitement du bois contribuent au secteur secondaire. Enfin, l'agriculture, aujourd'hui en pleine restructuration, constitue un autre pan de l'économie régionale. En ce sens, Târgoviste correspond bien à l'ancien modèle de la ville multi-développée prônée par le régime de N.Ceausescu.

¹⁴⁸ La prolifération des compagnies de bus privées souligne l'importance des échanges entre la ville et Bucarest (à l'inverse du service public ferroviaire qui dessert de façon égale tout le pays).

C'est d'ailleurs à cette politique que l'on doit l'augmentation considérable de sa population : de trente mille personnes à la fin des années soixante, elle est passée à plus de cent mille en 1990 pour se maintenir après la chute de la dictature. Les ouvriers constituaient l'essentiel de la population locale mais la fin du régime communiste a, comme partout, conduit à des licenciements massifs. Entre 1992 et 1997, soit seulement cinq années de « transition économique », l'industrie du département a licencié trente quatre mille personnes¹⁴⁹. Parallèlement, depuis 1995, un nombre important de sociétés privées ont vu le jour et, bien que cela concerne presque exclusivement de petites entreprises, les commerces sont aujourd'hui nombreux. De ce fait, le taux de chômage officiel du département, avoisinant les 10%, est légèrement inférieur à la moyenne nationale (11,1% en mars 2002¹⁵⁰). Bien que ces chiffres ne soient pas très significatifs dans la mesure où une seule activité professionnelle n'est souvent pas suffisante pour assurer un niveau de vie convenable, leur comparaison suggère que, face à la situation nationale, la population de la ville n'est pas dans une position particulièrement précaire.

Dans sa morphologie aussi, Târgoviste rappelle le système communiste qui l'a modelée. La majorité des maisons individuelles et des habitations anciennes ont laissé la place aux « blocs »¹⁵¹ qui, depuis les années soixante-dix, constituent la principale forme d'habitation du pays. Ceux-ci partagent l'espace avec les complexes industriels. En effet, si certaines usines sont situées aux abords de la ville, les plus grandes sont installées au cœur même de celle-ci, rappelant la place centrale du travail sous l'ancien régime.

L'apparente uniformité de l'habitat peut laisser croire à une homogénéité sociale de la ville. Pourtant, pour les habitants, le découpage socio-géographique ne fait aucun doute. Depuis leur privatisation, les appartements du centre sont devenus les plus chers, tandis que d'autres quartiers sont stigmatisés, laissés aux classes les plus précarisées, tziganes notamment. Les migrants dont il est question ici sont issus de différents quartiers, du centre à la périphérie. Mais si l'on n'observe pas vraiment de régularité de ce point de vue, il apparaît nettement que peu d'entre eux –quasiment aucun- fréquentent les arrondissements les plus marginalisés. A la périphérie, un nouveau quartier est en train de voir le jour. Il s'agit cette fois d'une banlieue résidentielle empruntée au modèle de l'urbanisme occidental. Située non loin de l'artère principale qui traverse la ville, elle se construit le long de la petite route qui

¹⁴⁹ Comisia national pentru statistica, *Annuaire statistique de Roumanie 1998*, fichier informatique.

¹⁵⁰ Données de l'Institut National de Statistique roumain, <http://www.insse.ro>

¹⁵¹ Terme particulièrement explicite désignant les immeubles impersonnels que l'on trouve dans tout le pays.

mène à la colline du Monastère où, éloigné de l'activité et des constructions urbaines, se trouve le café le plus en vogue de la ville, fréquenté par la frange enrichie de la jeunesse locale. On ne s'étonnera pas de constater que la plupart des propriétaires de ces grandes villas avec piscine sont des gens qui travaillent avec –ou à- l'étranger. Ce quartier est le symbole de la réussite sociale d'une minorité de jeunes gens actifs qui ont rapidement su tirer profit de l'entrée dans l'économie capitaliste, quitte à transgresser quelques règles¹⁵². En ce sens, ils constituent une référence pour les migrants qui font l'objet de cette recherche ; ils sont perçus comme des modèles d'ascension sociale. Mais, même si les activités des migrants étudiés relèvent parfois du même domaine –savoir tirer profit d'une position intermédiaire entre des espaces économiques différenciés- ces derniers n'ont pas la même envergure. Leur capital – social et matériel- de départ est plus faible et leurs occupations à l'étranger moins mafieuses.

2.1.1.2. Profil social des migrants

La population concernée par les migrations étudiées ici est issue de la classe moyenne. Il faut préciser que l'Etat communiste a conduit à augmenter considérablement cette catégorie notamment en réduisant les écarts de salaires et en développant le système éducatif pour tous. Après 1989, cette classe s'est quelque peu stratifiée mais d'une façon générale, encore aujourd'hui, une large majorité de la population partage les mêmes conditions de vie. C'est de ce groupe étendu que sont issus les migrants rencontrés à Nice et à Londres.

Il s'agit pour la plupart d'enfants d'employés, de cadres, d'enseignants ou d'anciens commerçants d'Etat. D'un point de vue matériel, cette origine les distingue peu des fils d'ouvriers, en revanche, celle-ci leur procure un certain capital culturel. La plupart des migrants rencontrés a obtenu le baccalauréat général et ils sont nombreux à avoir suivi des études supérieures à Bucarest. Il faut cependant noter que parmi ces derniers, une part non négligeable n'a pas atteint la quatrième année, qui lui permettrait de postuler au premier diplôme universitaire. Souvent, ils ont abandonné au cours de leur cursus, parfois peu de temps avant leur premier départ pour l'étranger. Les raisons invoquées relèvent presque toujours du manque de motivation face à la dévalorisation de leurs diplômes. Les propos de Cosmin illustrent bien le sentiment général : *« J'ai laissé tombé [l'Université] parce que, qu'est-ce que je peux faire avec une licence de sport ? Si j'étais devenu professeur, je*

¹⁵² Il semblerait qu'une part importante de ces enrichissements soit due à des trafics transfrontaliers illégaux et/ou à des trafics humains.

gagnerais un million cinq cent mille par mois¹⁵³. Qu'est-ce que je pourrais faire avec ça ? Je pourrais même pas m'occuper de ma famille. Il vaut mieux que je me débrouille, je vais un peu en France, je fais du business, je m'arrange... Professeur c'est bien pour la considération, les gens respectent les professeurs, mais on peut pas vivre comme ça. »¹⁵⁴

Les emplois de fonctionnaires ou d'employés auxquels sont voués un certain nombre de jeunes diplômés sont en effet particulièrement dépréciés aujourd'hui. Non seulement les salaires sont faibles, mais ces occupations ne laissent pas beaucoup de possibilités de tirer avantage de cette situation dans d'autres sphères, de façon à compléter ses revenus. Un savoir-faire artisan se vend facilement sur le marché noir ; de même, un ouvrier peut détourner une partie de la production, mais les fonctionnaires et, plus généralement, les professions intellectuelles auxquelles mènent les études supérieures n'ont que peu à offrir dans les échanges informels. Or, on l'a vu, participer à la seconde économie est indispensable pour conserver un niveau de vie élémentaire. La position des jeunes diplômés est en cela paradoxale : leurs qualifications procurent peut-être un avantage sur le marché du travail officiel mais, parallèlement, ils parviennent difficilement à se positionner sur le marché noir. Cette précarité relative peut partiellement expliquer le recours à la migration de ces jeunes : les départs jouent le rôle d'activités alternatives. Comme le dit cet informateur, le privilège des études est éminemment symbolique dans une conjoncture où les besoins matériels sont difficilement satisfaits. C'est pourquoi, après une à deux années passées sur les bancs de l'université, un certain nombre d'étudiants abandonnent leur formation.

A ceci s'ajoute le fait que les études sont devenues coûteuses. Toutes les familles n'ont pas les moyens de financer, pour leurs enfants, un cursus de quatre années. Jusqu'en 1998, les étudiants de Târgoviste se rendaient obligatoirement à Bucarest pour étudier. Qu'ils aient une chambre d'étudiant sur place où qu'ils se déplacent régulièrement, l'éloignement de la ville implique des dépenses relativement importantes. Sachant que ces sacrifices ne seront pas forcément rentabilisés par la suite, la famille pousse peu à la poursuite d'études. De plus, la précarité matérielle à laquelle ils sont contraints est ressentie comme un frein par les étudiants pour lesquels l'achat d'un livre constitue un investissement important. En conséquence, seules certaines filières, comme les Sciences ou l'Informatique, restent très

¹⁵³ Soit environ 75 Euros.

¹⁵⁴ Au cours d'une conversation avec Cosmin, ancien étudiant en troisième année, le 27 mai 2000, à Târgoviste, Monastère, traduit du roumain.

prisées par la jeunesse, mais c'est avant tout parce qu'elles offrent des qualifications négociables à l'étranger.

Les migrants dont il est question ici, en revanche, ne feront pas usage de leurs qualifications scolaires lors de leur séjour à l'étranger. Après leurs études, ces jeunes gens ont souvent exercé un emploi pendant une ou plusieurs années en Roumanie. Dans la population étudiée, les enseignants du secondaire sont fortement représentés, mais il y avait également des employés de bureau, des comptables, ou des juristes. D'autres sont issus de familles ayant créé de petites entreprises privées auxquelles ils prenaient part. Des métiers manuels, comme garagiste ou tapissier apparaissent moins souvent. Il faut noter que parmi l'ensemble des migrants interrogés, aucun n'a déclaré avoir été au chômage avant son premier départ. Cette constatation est toutefois à nuancer dans la mesure où l'emploi déclaré au cours des entretiens ne correspond pas forcément à une situation dûment enregistrée. Etant donné les pratiques de cumul des activités, il est rare qu'une personne soit inactive, elle déclarera donc souvent une occupation même si elle est par ailleurs inscrite au chômage ou n'a pas d'activité officielle.

Même lorsqu'ils sont en emploi depuis plusieurs années, il est rare que les migrants possèdent un logement personnel avant leur premier départ de Roumanie. En général, ils partagent encore le domicile familial. Cela peut être en partie expliqué par la force des liens familiaux, mais souvent cette situation ne résulte pas d'un choix délibéré. A de nombreuses reprises, les personnes interrogées ont exprimé le souhait de vivre soit seules, soit en couple. Cependant, leur situation économique ne le permettait pas. Il faut préciser que les locations d'appartements restent relativement marginales dans le pays ; il s'agit en général de logements temporaires, pour des étudiants ou des familles en situation précaire. A l'époque de N.Ceausescu, lorsqu'un jeune adulte quittait définitivement le foyer de ses parents c'était, après avoir obtenu un emploi, pour vivre dans l'appartement qui lui avait été attribué par l'Etat et où il resterait peut-être tout au long de sa vie. Aujourd'hui, cela s'est transformé en un usage similaire : dans les classes moyennes, on considère qu'un enfant doit s'installer dans un logement dont lui ou sa famille est propriétaire. S'il est seul, il peut parfois louer pendant un certain temps son habitation, mais s'il veut fonder une famille, il se doit de posséder un logement indépendant. C'est pourquoi il est courant de rester au domicile parental durant plusieurs années après avoir obtenu un emploi. Cependant, après la chute de la dictature, les grands chantiers de constructions immobilières ont été stoppés, ce qui a conduit à une crise du logement. Ce marché ayant été libéralisé, les prix de revente des appartements sont aujourd'hui inabordables pour les jeunes de milieu social intermédiaire. La période d'attente a

donc tendance à perdurer. L'analyse des motivations qui incitent à la migration montrera que ce facteur pèse sur la décision d'entreprendre une migration temporaire.

Une dernière variable, le sexe, est nécessaire pour compléter le portrait social de la population étudiée. Les hommes sont en effet sur-représentés. Il s'agit d'abord d'une migration masculine et célibataire. Cependant, cette caractéristique ne couvre pas la totalité de la population migrante. On trouve en effet parmi la population de ce réseau migrant un nombre de plus en plus important de jeunes femmes ; je reviendrai par la suite sur la spécificité et l'évolution de cette minorité au sein du collectif migrant. Par ailleurs, il faut noter que le célibat est surtout une situation due à la migration. Il arrive fréquemment qu'un homme parte seul à l'étranger tout en étant marié ou sur le point de l'être, en Roumanie. La gestion de la situation matrimoniale dans la migration fera également l'objet d'un développement par ailleurs.

2.1.1.3. Un ensemble de facteurs qui favorisent la migration

Dans leur cité d'origine, les futurs migrants ont donc un statut social relativement confortable. De ce point de vue, leur « mise en route » n'est pas une fuite pour échapper à une position sociale dépréciée. C'est plutôt dans les conditions économiques qui pèsent sur l'ensemble du pays qu'il faut chercher les causes des départs des migrants. Etant donné la crise économique, leur position sociale ne correspond plus à des conditions matérielles satisfaisantes. Ces dernières années, la classe moyenne voit ses conditions de vie se précariser au fil du temps, ce qui conduit ces jeunes à vivre en décalage avec leurs « *habitus* » de classe. La majorité d'entre eux a grandi sous le communisme. La situation intermédiaire supérieure de leurs familles les a accoutumés à un certain standard de vie. Certes, la dictature ne tolérait le luxe que pour une faible partie de ses dirigeants, mais la classe moyenne pouvait s'adonner à quelques loisirs. Par exemple, toutes les personnes interrogées se souviennent avoir passé, dans leur enfance, des vacances à la montagne ou à la mer. Les produits de consommation courante manquaient parfois, la viande était notamment un met difficile à obtenir, mais selon une expression entendue à maintes reprises « *personne ne mourrait de faim* ». De même, les besoins de premières nécessités, tel le logement, le chauffage ou l'eau courante étaient assurés par l'Etat de sorte que les individus n'étaient pas préoccupés, comme ils le sont aujourd'hui, par leur survie au quotidien. Les récessions étaient dues aux aléas de la planification économique, non à des situations personnelles. Ainsi, même si l'approvisionnement collectif fonctionnait mal parfois, les parents des migrants possédaient les moyens de s'offrir une sortie

au cinéma, au théâtre ou un séjour annuel en villégiature¹⁵⁵. Aujourd'hui, la conjoncture ne permet plus ce niveau de vie à la classe moyenne. Les jeunes issus de cette dernière sont donc confrontés à une situation nouvelle : leurs aspirations, conséquences de la socialisation dans un certain contexte social, ne sont plus en phase avec ce que la société peut actuellement leur offrir. Les comportements, les représentations et les valeurs ne sont plus en cohérence avec les structures sociales et économiques présentes.

L'extrait d'entretien suivant illustre bien l'écart entre les aspirations de l'interlocutrice, légitimées par sa position sociale, chef d'une petite entreprise, et la réalité à laquelle elle est confrontée : *« Moi j'ai du travail ici, j'ai le magasin avec ma sœur, je ne suis pas à plaindre, je suis riche ici, je n'ai pas envie de faire autre chose. Le problème c'est ce que je gagne ; avec ce que je gagne, je ne peux pas vivre. Bon, j'ai un appartement, pour moi ça va, parce que Maman était riche, d'avant. Le problème c'est que je ne peux pas sortir quand je veux, aller au restaurant ou au cinéma ; je ne peux pas m'acheter de nouveaux vêtements quand je veux, je ne parle pas de partir en vacances... C'est très difficile maintenant ici. Moi je veux juste une vie normale, faire comme toi, comme vous en France, en Italie, comme tout le monde ici avant. C'est pour ça [que je travaille périodiquement en France]. C'est pas beaucoup, ce que je veux ; c'est pas pour devenir riche »*¹⁵⁶. D'autres expliquent qu'ils désirent simplement pouvoir démarrer une vie autonome, acheter un appartement, une voiture ou, comme cette jeune femme, acquérir les moyens de vivre de manière plus confortable. Les départs résultent alors clairement du déclassement dû à la crise dans laquelle a subitement plongé le pays à partir de 1990. Même s'il leur aurait fallu attendre plusieurs années (pour que leur dossier soit traité ou pour économiser suffisamment), sous l'ancien régime, ils auraient eu directement accès à ces biens après l'obtention d'un emploi. Mais leur situation actuelle est en décalage par rapport au modèle qui leur était proposé jusqu'à leur adolescence¹⁵⁷. Malgré la réalité objective, ils continuent à se projeter dans les mêmes standards de vie que la génération précédente et cette inadéquation produit un sentiment de frustration. Ce n'est donc pas pour survivre à des conditions misérables qu'ils choisissent de devenir migrant, mais pour se donner les moyens de suivre le train de vie qu'ont connu leurs parents à leur âge.

¹⁵⁵ D'où l'analyse populaire du passage d'un système économique à un autre : « Avant, on avait les poches pleines mais les magasins étaient vides, aujourd'hui les magasins sont pleins mais on a les poches vides ».

¹⁵⁶ Entretien avec Magda, à Târgoviste, le 18 mai 2000, traduit du roumano-franco-anglais.

¹⁵⁷ La plupart étaient adolescents au moment de la chute de la dictature.

Au-delà, l'abolition du régime communiste a permis de nourrir, pendant une courte période, toutes sortes de rêves. Le passage au système capitaliste est en effet un autre facteur à prendre en compte dans les mobiles qui poussent à la migration. Pour tous les Roumains, dans les mois, voire les années, qui ont suivi la chute de N.Ceausescu, le changement de système économique devait être accompagné d'une évolution positive du niveau de vie. Mais, si le modèle occidental s'est sensiblement rapproché avec l'ouverture des frontières, il est resté hors d'atteinte pour la majorité des Roumains. Seul les désirs de consommation ont touché la population. Le parallèle avec les propos de A.Portes sur la mondialisation semble pertinent : selon cet auteur, une des conséquences sociales de ce processus, symbolisé ici par l'anéantissement du régime communiste, « *est, dans les pays périphériques, le remodelage de la culture populaire d'après les modèles étrangers et l'introduction de modèles consuméristes sans rapport avec le niveau des salaires locaux* »¹⁵⁸. En Roumanie, bien que les magasins soient submergés de produits venus de l'Ouest, la société de consommation est, en effet, encore réservée à une élite. Cependant, la proximité de ce modèle ne fait qu'en renforcer l'attrait. L'auteur précise en outre que « *paradoxalement, ce processus ne touche pas tant les classes les plus pauvres des sociétés périphériques que leurs classes moyenne et ouvrière qui sont généralement plus exposées aux messages publicitaires et aux symboles culturels projetés par les pays avancés* »¹⁵⁹. L'occidentalisation est en effet une valeur très mise en avant en Roumanie. Les candidats au départ imaginent volontiers qu'à l'Ouest, avec leur profil social, il auraient facilement accès au luxe qu'ils peuvent ici observer mais toujours pas posséder. Le discours d'Attila éclaire la représentation que se font les jeunes de la vie dans les pays industrialisés avant leur premier départ : « *J'ai 22ans, mon père est dentiste et ma mère est directrice d'une entreprise d'Etat. Si je vivais en France ou aux Etats-Unis ou n'importe où ailleurs qu'en Roumanie, j'aurais une super voiture, Renault Mégane ou autre chose, je pourrais emmener ma fiancée en vacances à la mer un mois par an... Seulement, je suis né en Roumanie, alors j'ai une Dacia minable et j'ai pas suffisamment d'argent pour partir à plus de cinquante kilomètres de chez moi. Et tu me demandes pourquoi je veux partir !* »¹⁶⁰.

On suppose implicitement qu'il suffit de partir à l'étranger pour rattraper ce décalage. La migration apparaît dès lors comme un moyen d'entrer de plain pied dans un modèle de société que la Roumanie semble avoir du mal à mettre en place. Mais, si dans le cas de

¹⁵⁸ Portes (A.), « La mondialisation par le bas », 1999, p.16.

¹⁵⁹ Ibidem.

¹⁶⁰ Entretien avec Attila, le 23-04-2000, à Sinaïa, en français.

l'émigration des cerveaux, il s'agit en effet d'exploiter un capital humain sous-productif en Roumanie, en revanche, dans le cas étudié les migrants resteront toujours en marge des sociétés dans lesquelles ils se rendent. Chacun sait qu'il ne trouvera pas un emploi en adéquation avec ses qualifications mais, avant le premier départ, ils n'ont pas conscience du déclassement social qu'ils vont subir¹⁶¹. Cependant, cet aspect n'est pas très important. Ce qui importe pour ces primo-migrants n'est pas tant de conquérir une place dans les pays riches – où ils n'envisagent pas de s'installer- que de côtoyer momentanément une culture et un mode de vie très valorisé chez eux. Il sera montré par ailleurs que, lors des retours, cet aspect symbolique contribue à grandir le prestige du migrant dans sa société d'origine. Ainsi, même si la migration s'affiche d'abord comme une activité économique, l'image diffusée dans le milieu social de départ suggère l'aventure, entre voyage touristique et valorisation économique.

D'une certaine manière, la migration est également perçue comme un véhicule autorisant le passage à l'âge adulte. Elle soutient en effet l'émancipation des jeunes. D'une part, partir à l'étranger leur permet souvent de ne plus dépendre matériellement de leurs parents. Fréquemment, ils deviennent même plus à l'aise qu'eux de ce point de vue, inversant quelques fois les dépendances. Par ailleurs, ils acquièrent, au cours de l'expérience migratoire, un savoir sur l'étranger que les générations antérieures ne partagent pas. En ce sens, lors des retours, ils sont traités avec plus de considération et s'affranchissent de la domination familiale. Ce constat est récurrent dans l'étude des migrations.

Au-delà, les allées-venues des migrants créent une émulation qui favorise les nouveaux départs. Les fréquents retours de personnes ayant travaillé à l'étranger qui racontent leurs expériences comme des épopées passionnantes, créent en effet une image attractive de la migration. On constate également, en observant les migrants qui rentrent, que leur activité est réellement source d'enrichissement, qu'il ne s'agit pas d'un leurre. Cette valorisation de la migration motive alors de nouveaux candidats. Ce phénomène n'est en rien spécifique à la migration roumaine ; dans « *La faute originelle et le mensonge collectif* »¹⁶², A.Sayad illustre bien l'effet des retours sur l'imaginaire collectif lié à l'émigration en Algérie dans les années soixante-dix. Celui-ci est d'autant plus fort dans le cas étudié que, faute d'installation à l'étranger, les retours sont très fréquents. Chaque jour, les Roumains sont amenés à côtoyer la

¹⁶¹ Ce point est notamment apparu de façon flagrante lors des entretiens menés en France auprès des vendeurs de journaux de rue.

¹⁶² Sayad (A.), « La faute originelle et le mensonge collectif » in *La double absence*, 1999, pp.23-52.

migration : soit parce qu'ils connaissent directement des personnes concernées dont on a des nouvelles ou qui sont rentrées, soit par ouï-dire ou encore à travers les media qui traitent fréquemment du sujet (comme problème socio-politique ou de façon plus positive). De ce fait, la migration est devenue un aspect ordinaire de la vie en Roumanie. Elle apparaît alors comme une alternative vulgarisée. Particulièrement chez les jeunes, chacun connaît ce recours et peut éventuellement y penser à titre personnel. Aux cours des enquêtes en Roumanie, me présentant comme étudiante travaillant sur les migrations, j'ai pu constater que la plupart des gens, directement concernés ou pas, avait une opinion sur la question. On peut soutenir la migration, argumentant que c'est là un moyen de survie efficace et intéressant ; au contraire la dénigrer, la considérant comme une lâcheté au moment où le pays a besoin de toutes les forces de la nation ou bien encore la déplorer, regrettant notamment les départs de l'élite, mais personne n'y est indifférent. L'ampleur du phénomène est sans nul doute un autre facteur incitatif de la migration.

Cependant, dans le discours des acteurs, les motivations avancées sont plus concrètes et pragmatiques.

2.1.1.4. Le projet migratoire des jeunes citadins : un acte individuel

Le projet migratoire, à l'initiative de la migration, est en effet toujours précis. Il apparaît comme la solution à un manque clairement défini. Il s'agit souvent d'obtenir les moyens de financer une affaire, ou d'acheter un appartement. D'autres fois on envisage de rembourser des dettes ou d'accumuler un pécule qui permettra de mieux vivre. D'une façon générale, les premiers départs n'ont jamais pour objectif l'installation dans un autre pays. On projette de faire usage de l'espace européen pour améliorer son quotidien chez soi.

Ce qui est remarquable ici, c'est l'aspect individualiste de la décision de partir. Comme on l'a vu, ces jeunes gens sont souvent domiciliés chez leurs parents, où logent parfois également un de leurs grands-parents. Pourtant, le projet est rarement discuté avec les proches. Les parents émettent des commentaires, mais ils ne participent pas à la prise de décision. De ce fait, lorsque j'ai eu l'occasion d'aborder ce sujet avec ces derniers, ils se disaient toujours contre. Leurs réponses étaient souvent de cette forme : *« On ne peut pas encourager les enfants à partir. Ce n'est pas bien. La famille n'est pas faite pour ça. Moi je veux avoir tous mes enfants avec moi. On se débrouille comme on peut, mais il faut que tout le monde soit ici. Un en Israël, un en France, c'est pas bien, ça ne se fait pas. Mais les enfants ne sont pas contents ici. Maintenant ils veulent tous partir, on ne peut plus les retenir. »*

Quand ils reviennent, ils veulent repartir encore une fois, et encore »¹⁶³. Ces remarques doivent être comprises comme production d'un discours pour une étrangère. Autrement dit, le propos n'est pas de savoir si la personne souhaite réellement que ses enfants restent sur place, mais elle exprime clairement ici sa mise à l'écart du projet. Le migrant est considéré comme unique responsable de sa migration, les parents se contentent de constater sa décision. De ce point de vue, la migration de ces jeunes gens se distingue tout à fait des cas algériens étudiés par A.Sayad ou ceux présentés par C.Quiminal au Mali, où l'émigré est délégué par sa communauté comme émissaire à l'étranger. Ici, la migration est le fruit d'une décision individuelle ou tout au moins qui ne relève pas d'une décision collective.

Parfois, il arrive que des migrants potentiels soient mariés (ce qui n'implique pas qu'ils aient quitté le domicile parental) ou projettent de le devenir après leur séjour à l'étranger. Dans ces cas, le projet est en général présenté comme celui du couple. Les gains escomptés seront propriété commune et, que le migrant soit l'homme ou la femme, c'est à deux que l'on discutera des modalités de la migration. A titre d'exemple, on peut citer le cas d'un jeune ménage, Iliena et Bobis qui se sont installés chez la mère de celle-ci. Au premier enfant, le couple a cherché à déménager, mais lui étant professeur de sport et elle dessinatrice technique pour une entreprise d'Etat, ils n'avaient pas les moyens d'acheter un appartement. Ils sont donc restés dans le deux pièces maternel. A la naissance de leur deuxième enfant, ils ont décidé que lui partirait travailler en Italie jusqu'à ce qu'ils aient réuni la somme suffisante pour trouver à se loger ailleurs. Restée ici, c'est Iliéna qui s'occupe des enfants et attend que son mari rentre pour décider ensemble de l'investissement de leurs gains. Mais ce partage des responsabilités n'intervient pas dans d'autres associations, avec d'autres membres de la famille ou des associés. L'autonomie du migrant par rapport à sa famille ne signifie pas que celle-ci sera oubliée lors de la redistribution ou que les parents ne profiteront pas de l'enrichissement de leurs enfants, mais globalement, la migration correspond à un projet centré sur les besoins propres du migrant.

Pour remplir ce projet, on envisage de partir travailler quelque temps à l'étranger. La durée d'émigration prévue n'est pas définie en temps mais plutôt en gains. Les candidats au départ envisagent de revenir lorsqu'ils auront amassé suffisamment d'argent pour mettre en œuvre leur plan. D'après les informations qu'ils ont sur les bénéfices retirés de la migration, ils estiment la période qu'ils devront passer à l'étranger. Celle-ci peut varier entre six mois et un ou deux ans. Mais, dans la phase de projet, les personnes restent assez vagues à ce propos.

¹⁶³ Discussion avec la mère de Claudia en juillet 2000, à Târgoviste, traduit du roumain.

Elles savent, d'après ce qui se dit, que la migration ne se déroule pas de la même façon pour tout le monde et c'est certainement la raison pour laquelle leur expérience est rarement prévue dans le détail. Les candidats sont conscients qu'une fois sur place il leur faudra « se débrouiller » et agir selon les opportunités qui se présenteront.

Cependant, il faut bien noter que l'on fait référence ici au projet initial dont les migrants font état pour justifier leur premier départ. Celui-ci apparaît donc dans les discours des personnes qui, en Roumanie, prévoient de partir, ou celles qui témoignent quelque temps après leur arrivée à l'étranger. On montrera par la suite qu'après un premier retour en Roumanie ce projet, souvent partiellement rempli, a tendance à s'altérer et les départs qui suivront ne seront plus soutenus par le même type d'argumentaire. Au contraire, la migration se pratiquera, non plus comme une stratégie d'enrichissement ponctuel, mais en tant que véritable mode de vie composé de périodes en Roumanie et d'autres à l'étranger.

2.1.2. Les Roumains de Târgoviste à Nice : constitution d'un pôle migratoire

2.1.2.1. Nice : de la découverte à la domestication

Voyons à présent comment des jeunes gens, originaires de Târgoviste, ont été amenés, dans un premier temps à établir un lien particulier avec Nice, en France. Ayant débuté mes recherches en 1997-98, je ne peux que reconstruire l'histoire de la migration sur la Côte d'Azur qui, lorsque j'ai commencé ce travail, était à son plus haut niveau. Toutefois, la mémoire collective du groupe migrant a bien conservé le souvenir de ses débuts. De nombreux informateurs connaissaient au moins les surnoms des « découvreurs » de Nice. Une fois identifiés, j'ai alors pu aborder le sujet avec deux d'entre eux, Bobis et Adrian. Bobis avait fait l'objet de l'un des premiers entretiens, en 1997, à Nice, mais c'est lors de l'enquête menée en Roumanie au printemps 2000 que nous avons approfondi ensemble le début des migrations à Nice. C'est par son intermédiaire que j'ai pu, par la suite, discuter avec Adrian, à plusieurs reprises, à Târgoviste. Afin de reconstruire le *réseau total* impliqué dans cette migration, j'ai également rencontré, à Nice, les premiers Français qui ont servi de relais à ces migrants. Il s'agit d'abord d'une de leurs logeuses, Françoise, et de leur principal employeur, Pierre. Parallèlement, les récits de différentes personnes qui ont jalonné ce parcours, qu'ils s'agissent de migrants roumains eux-mêmes ou d'intermédiaires locaux, ont permis de compléter les informations recueillies.

L'intérêt de cette reconstruction tient au fait que toute la migration qui a suivi s'est appuyée sur l'expérience singulière de trois jeunes gens qui joueront le rôle d'éclaireurs. Par

la suite, les quelques cent cinquante personnes qui migreront temporairement à Nice ne feront que perfectionner et étendre le modèle initial. Toutes les informations obtenues convergent pour attribuer la « découverte » de Nice à quatre professeurs de sport du secondaire, au printemps 1994. Issus du même quartier, proche du centre, ces derniers se connaissaient bien : après le lycée, ils avaient fait leurs études ensemble puis avaient enseigné quelque temps dans un établissement de Târgoviste.

A partir de 1992-93, les départs vers l'étranger pour travailler temporairement sous contrat commençaient à être répandus. C'est le chemin que souhaitait prendre Bobis. Pour réserver une place d'ouvrier sur un chantier en Allemagne, il avait dû vendre sa voiture et économiser pendant plusieurs mois en participant à différents trafics¹⁶⁴. Suite à quoi il s'est adressé à une agence d'échange de main d'œuvre entre les deux pays et a obtenu, pour huit cents dollars, une promesse de recrutement. Celle-ci n'a pourtant jamais été tenue. Le départ était sans cesse remis à plus tard jusqu'au jour où l'intermédiaire a disparu. Bobis a alors dû renoncer à ce projet, mais il n'a pas abandonné l'idée de partir à l'étranger. Cependant, avant d'envisager à nouveau un départ, il lui a fallu réunir une deuxième fois une somme importante. Pour cela, il explique lui-même qu'il a dû « *travailler de tous les côtés et faire beaucoup d'affaires* »¹⁶⁵. En plus de son emploi d'enseignant, il a vendu des téléphones portables, travaillé dans un garage, revendu des métaux récupérés, etc. Parallèlement, il a emprunté de l'argent à sa fiancée, dont les parents s'étaient enrichis à l'époque du communisme, s'engageant à rembourser sa dette dès son retour. C'est lui qui a ensuite proposé à Adrian, l'un de ses amis les plus proches, de l'accompagner dans une migration « autonome », entre tourisme et migration de travail. La visée principale de ce voyage était certes économique, mais il apparaît clairement que l'aventure, l'envie de découvrir un monde duquel ils avaient été tenus écartés depuis longtemps, était une motivation peut-être aussi importante que la première. Les propos d'Adrian, quelques années après, illustrent bien la pluralité de leurs intentions : « *On voulait voir ce qu'on pouvait faire à l'étranger. Tout le monde veut partir ici. Nous, on n'avait pas de contrat, alors on a essayé. C'était l'idée de Bobis, mais moi aussi je voulais partir. J'étais déjà allé en Allemagne en vacances [durant mon enfance]... Il y a beaucoup de travail à l'étranger, en Allemagne, en France. A ce moment-là, personne de Târgoviste ne partait seul, ils partaient tous avec des firmes. Nous,*

¹⁶⁴ Un salaire d'enseignant ne permet pas d'économiser, en quelques mois, plusieurs centaines de dollars.

¹⁶⁵ Entretien avec Bobis, à Târgoviste, le 13 avril 2000.

*on a dit, on va visiter et on va travailler. On voulait voir l'Allemagne, la France, se promener un peu, voir comment c'est à l'étranger. »*¹⁶⁶

On comprend également, dans ce discours, l'incertitude liée à leur départ. Tandis que par la suite les migrants partaient avec un projet de parcours et d'activité plus précis, eux ne savaient pas où ils allaient, ils ne possédaient pas suffisamment d'informations sur les pays de l'Union Européenne pour planifier leur voyage, pour savoir où ils pourraient travailler ou s'installer. Ils avaient la conviction que l'Ouest et le monde capitaliste leur offriraient des opportunités mais ils ne savaient pas encore comment orienter leurs recherches. C'est pourquoi ils sont partis « *voir ce qu'on pouvait faire à l'étranger* ». Ils ne savaient pas, alors, que leur prospection servirait plus tard à nombre de leurs compatriotes.

Malgré cette incertitude, Adrian ne fut pas difficile à convaincre. Sa situation, identique à celle de Bobis, le prédisposait en quelque sorte à accepter. Son salaire d'enseignant ne le satisfaisait pas et il était prêt à « *tenter quelque chose* » pour changer le cours de son existence. Pour réunir les fonds nécessaires, il a vendu le studio dans lequel il vivait. Le troisième migrant, Julian, un compagnon de la salle de sport, était déjà en prospection en vue d'une migration autonome lorsque les deux premiers l'ont convié à se joindre à eux. Lui-même s'était déjà renseigné sur les possibilités de passage des frontières et apportait une solution : il avait été mis en contact avec un Marseillais prêt à fournir le certificat d'hébergement nécessaire à l'obtention du visa pour l'Espace Schengen. Après négociations, ce relais leur a envoyé une invitation chacun pour deux mille francs (soit environ trois cents euros) ce qui leur a permis de partir avec un visa de tourisme de deux mois. Un quatrième voyageur se joindra à l'aventure, mais celui-ci ayant rapidement quitté le groupe, je n'ai que très peu de renseignements le concernant.

Pour replacer cette histoire dans son contexte, il faut préciser que, lors de ces préparatifs, à la fin de l'année 1993, cela fait seulement deux ans que les premières élections démocratiques ont eu lieu en Roumanie, installant à la tête de l'Etat l'ancien communiste I.Iliescu. On croit alors encore à une transition rapide et à un décollage économique imminent de la Roumanie, sur le modèle de la Hongrie voisine. Ces jeunes ne sont pas à la recherche d'une ultime solution de survie. Ils pensent plutôt anticiper l'entrée prochaine de la Roumanie dans l'Union Européenne. Leur migration temporaire devrait servir à augurer de nouveaux

¹⁶⁶ Conversation avec Adrian et Magda, à Târgoviste, bar du Monastère, juin 2000. Transcrit de mémoire après la conversation.

projets chez eux. Adrian a, par exemple, prévu d'ouvrir une société de taxi à Bucarest lors de son retour. D'après ses calculs, son voyage devrait lui permettre d'acheter deux véhicules. Il a déjà pensé aux détails de l'opération puisqu'il envisage, après une année d'activité avec un employé –son cousin dont le domicile est à Bucarest- pouvoir doubler son parc, embauchant alors deux chauffeurs. Il pense limiter son affaire à quatre voitures, pour éviter d'avoir une gestion trop importante à suivre¹⁶⁷. La migration devait donc permettre, dans ce cas, une reconversion vers l'entrepreneuriat qu'autorisait désormais l'ouverture récente de la Roumanie à l'économie de marché.

L'équipe, composée de quatre apprentis-migrants, a donc quitté Târgoviste en train au début de l'année 1994. Le tracé n'étant pas défini à l'avance, ils pensaient exploiter leur visa Schengen de façon à découvrir différentes destinations afin de trouver un lieu qui leur semble favorable. C'est en tout cas de cette façon qu'ils ont présenté, rétrospectivement, leur période d'errance. Fidèles à leur idée de *visiter* l'Europe de l'ouest, leur parcours ressemble à un itinéraire touristique : en un peu plus d'un mois, ils ont traversé l'Autriche, l'Allemagne, la Belgique puis ont passé quelques jours à Paris avant de s'orienter vers la Côte d'Azur. Selon Bobis, ils se sont rendus sur la Côte d'Azur pensant qu'il serait plus facile de trouver des petits boulots au noir dans un lieu touristique. « *Je croyais qu'on pourrait vendre des choses sur la plage, travailler dans les bars, les restaurants... Quand il y a beaucoup de touristes, il y a beaucoup de travail, c'est comme ça partout* »¹⁶⁸. En même temps, d'après Adrian, le climat du Sud leur paraissait plus agréable et la renommée de la région niçoise aurait pesé dans la décision de s'y arrêter.

Mais si Nice est devenue, avec le temps, un pôle de première importance au sein du parcours des migrants de Târgoviste, c'est d'abord parce que les premiers venus y ont trouvé des conditions favorables et qu'ils ont pu exploiter leur situation. Le soutien, parfois intéressé, de certains habitants et organismes de la région a joué un rôle clé dans la perpétuation de cette migration.

La première rencontre importante qu'ils aient faite fut celle de Françoise. Si, au départ, son rôle fut seulement de loger les premiers migrants, par la suite son aide désintéressée s'avèrera précieuse pour d'autres membres du réseau. Cette institutrice possédait un grand

¹⁶⁷ Ce projet n'ayant pas fonctionné, lui-même n'en a jamais fait mention lors des entretiens. C'est à sa petite amie et à sa logeuse niçoise que je dois cette histoire.

¹⁶⁸ Entretien avec Bobis le 8 janvier 1998, au siège du journal de rue, à Nice.

appartement dont il lui arrivait de louer une chambre à des étudiants ou à des personnes de passage. Adrian, qui parlait déjà bien le français, répondit donc à son annonce, diffusée dans un journal, demandant s'il était possible de loger deux personnes. Hésitante, mais pensant qu'il s'agissait d'un couple en vacances, Françoise accepta de faire visiter le soir même. Ce sont en fait Adrian et Julian qui se sont présentés à ce rendez-vous, expliquant qu'en fait de deux, ils étaient quatre. Face aux réticences de la propriétaire, Julian a expliqué qu'ils étaient roumains, de passage sur la Côte pour participer à une compétition de judo dans le cadre d'un échange universitaire et n'avaient pas les moyens de s'offrir l'hôtel. Pour assurer son propos, ils lui présentèrent un document officiel de l'Université de sport de Bucarest, rédigé en roumain (il s'agissait en réalité d'un certificat d'assiduité à deux années universitaires), montrèrent leurs passeports en règle et s'engagèrent à payer mille cinq cents francs au lieu des mille déjà définis pour le mois. La logeuse ayant été rassurée, elle consentit à les loger.

Dès le lendemain, un des membres du groupe est reparti vers l'Allemagne, où il pensait pouvoir plus aisément trouver du travail. Les autres, en revanche, restèrent sur place. Quelques jours passés à faire la manche à différents carrefours routiers leur permit de régler la dette contractée auprès de Françoise et leur donna l'occasion de rencontrer un vendeur de journaux de rue¹⁶⁹. Entre deux voitures, celui-ci leur expliqua en quoi consistait son travail et comment ils pouvaient eux-mêmes s'inscrire. C'est de cette façon que fut découvert le deuxième élément qui déterminera la migration à Nice. C'est tout au moins ainsi que cela m'a été rapporté ; cependant, il faut noter que ce « filon » était à ce moment-là déjà exploité par des Roumains de Transylvanie à Paris et des Roumains d'origine tzigane à Lyon¹⁷⁰. Il est donc possible que les migrants de Nice aient eu connaissance de cette information par d'autres voies.

Quoi qu'il en soit, quelques jours après leur arrivée à Nice, les trois Roumains se sont présentés au siège du journal diffusé à Nice, pour y être *badgés*¹⁷¹. Bien qu'ils n'aient eu qu'un visa de tourisme, le responsable de l'association de gestion du journal consentit à les inscrire comme vendeurs. Ils s'approvisionnaient alors en journaux vendus au prix de gros à la succursale du journal, puis s'arrangeaient pour les débiter auprès du public, souvent aux

¹⁶⁹ Journaux vendus dans la rue, à la criée, par des personnes en situation précaire.

¹⁷⁰ Voir la recherche de Benattig (R.) et Brachet (O.), *Les dynamiques migratoires roumaines. Le cas des demandeurs d'asile en France*, 1998.

¹⁷¹ Jargon utilisé par les vendeurs pour désigner une personne dûment inscrite comme vendeuse au siège de la société et qui reçoit alors un badge à porter sur le lieu de vente.

carrefours routiers, empochant directement la marge. Cette activité leur convenait bien, mais leurs visas de tourisme arrivant à expiration, ils durent trouver une solution de remplacement. Par une rencontre de fortune, ils prirent connaissance de la possibilité de réaliser une demande d'asile politique, de façon à obtenir, durant quelques mois, jusqu'au rejet définitif de leur candidature, un permis de séjour en France. Cette stratégie fut aussitôt adoptée par les trois migrants de Târgoviste.

Même s'il n'était pas indispensable, le rôle de Françoise dans ces démarches est à souligner. Elle leur permit d'utiliser son adresse, puis les aida dans leurs relations avec les administrations. Petit à petit, elle devint un relais précieux dans chacune de leurs démarches. Plus tard, elle consentit à rédiger des certificats d'hébergement afin que leurs « petites amies » puissent les rejoindre. Après leur arrivée, elle aida le groupe, alors formé de cinq personnes, à trouver un autre hébergement. A la suite de plusieurs tentatives, trois d'entre eux s'établirent ainsi dans un hôtel meublé du centre ville, tandis que les deux autres restèrent plusieurs mois chez elle.

L'expérience de ces trois garçons et de leurs amies a posé les jalons de la migration à venir. Une année plus tard, les cinq pionniers étaient rentrés à Târgoviste mais d'autres, à intervalles réguliers, se relayaient sur leurs traces, effectuant des séjours de quelques mois à une année dans la région niçoise. Au début, grâce à leur connaissance des lieux et la possession de savoir-faire utiles, les cinq personnes citées étaient, en quelque sorte, les propriétaires de cet espace ; elles en distribuaient l'accès, le réservant à leurs proches et à ceux qui payaient des renseignements. Mais, chaque nouveau migrant favorisant par la suite ses propres relations, la circulation vers Nice a concerné un public de plus en plus large, au sein d'une structure réticulaire.

Avec la multiplication des expériences, le schéma modal de la migration vers Nice a légèrement évolué, mais globalement il restera dans le sillon de la voie ouverte par les premiers venus. Le recours au statut de demandeur d'asile, le logement à plusieurs à l'hôtel T. et l'emploi régulier au journal de rue seront les marqueurs principaux des séjours sur la Côte d'Azur. Concernant ces trois points, la répétition des mêmes pratiques a permis de perfectionner les savoir-faire et de mieux répondre au contexte spécifique de Nice. Par exemple, les services préfectoraux niçois se montraient particulièrement exigeants et avaient tendance à compliquer les procédures de demandes d'asile. Il a alors été découvert que la préfecture des Bouches-du-Rhône se montrait plus coopérative. Cependant, pour mener ses démarches administratives dans ce département, il était nécessaire d'y être domicilié. Certains ont alors eu l'idée d'utiliser le service de la Croix Rouge qui accepte de servir de boîte aux

lettres aux Sans Domiciles Fixes. Ainsi, tout en vivant dans un hôtel à Nice, ils se déclaraient sans logis et pouvaient établir leurs demandes à Marseille en donnant l'adresse de ce service d'assistance. Régulièrement, ils prenaient le train jusqu'à cette ville pour y retirer leur courrier. Cette pratique, mise au point grâce à plusieurs expériences, devint rapidement un des usages partagés par le plus grand nombre au sein du réseau. D'une façon générale, les migrants faisaient un usage régulier des services d'aide aux plus démunis. A Nice, jusqu'en 1998, l'Asile de nuit, qui héberge des personnes sans abri¹⁷², faisait par exemple partie du parcours modal des nouveaux migrants. Dans les jours qui suivaient leur arrivée, il était fréquent qu'ils y passent quelques nuits avant de trouver un logement auprès de compatriotes. Le dispensaire médical de la Croix Rouge était également un lieu connu dans le réseau. On s'y rendait pour voir un médecin ou pour obtenir quelques médicaments gratuitement. Ainsi, la ville, ou même la région, a été domestiquée petit à petit. Les lieux, les services, mais aussi les personnes que les migrants étaient amenés à côtoyer devenaient plus familiers. Chaque nouvelle expérience individuelle contribuait ainsi à enrichir le stock de connaissances partagé par l'ensemble des migrants. C'est de cette façon que des savoir-faire ont été mis en place en fonction des caractéristiques de l'environnement.

De même, les premiers migrants avaient réussi à obtenir un visa grâce à un contact de fortune en France. Cette technique n'était pas reproductible à grande échelle. Au début de la migration, jusqu'en 1995-96, certains migrants faisaient tout le voyage clandestinement. Passant par voie terrestre, ils entraient dans l'Espace Schengen par l'Italie ou quelques fois par l'Autriche. Pour passer ces frontières, à ma connaissance, chacun usait des moyens qui étaient en leur possession. Certains m'ont raconté s'être cachés sous des trains, ou être passés à pied. En général, les personnes qui ont emprunté ces trajets étaient accompagnées d'un ou plusieurs compatriotes. Soit il s'agissait de deux ou trois amis, partis ensemble pour tenter leur chance et leurs façons de passer les frontières étaient alors variables, à pied par les montagnes, par la route ou bien en train, en fonction de l'imagination de chacun, et étaient souvent sujettes à des échecs¹⁷³. Soit les groupes comprenaient cinq ou six personnes, de différentes nationalités, et étaient organisés par un passeur. Souvent celui-ci n'intervenait

¹⁷² Sans formalité administrative ou presque, toute personne peut passer quinze nuits consécutives dans ce refuge. Par la suite, elle peut encore y rester deux semaines contre une somme modique.

¹⁷³ Un migrant m'a notamment raconté que son compagnon de voyage, après être tombé de sa cachette sous un wagon, avait perdu ses deux jambes sous les roues du train. D'autres sont arrêtés par la police lors du premier arrêt du train.

qu'au moment de l'entrée dans l'Espace Schengen mais expliquait comment effectuer le voyage jusque là. Ces deux options ne sont pourtant apparues qu'à quelques reprises au cours des différentes enquêtes. Pour le groupe étudié, il est certain que les arrivées en France n'étaient pas corrélées à l'existence de réseaux maffieux de passeurs bien organisés, tels que ceux décrits régulièrement par la presse. D'ailleurs, les arrivées clandestines n'ont pas perduré et n'ont concerné qu'une petite partie des migrants, au début. Par la suite, la quasi-totalité des voyages aller avaient un caractère légal. En effet, si l'obtention des visas était longue et aléatoire par la procédure légale normale, cette difficulté a rapidement été compensée par un marché noir florissant. Rapidement, tous les migrants se sont rendus en France avec des documents de voyage en règle. Pourtant, passée la date d'expiration de leur visa, ils mettaient leur passeport à l'abri et, lorsqu'ils effectuaient leur demande d'asile, inventaient une histoire selon laquelle ils étaient arrivés en France en camion scellé depuis Bucarest. Avoir obtenu un visa de tourisme n'interdisait pourtant pas le recours à la demande d'asile, mais ce mensonge faisait partie des « trucs » à l'œuvre dans le réseau. En effet, la France n'est pas un pays situé aux limites externes de l'Espace Schengen, or la Convention de Dublin de 1990¹⁷⁴ établit qu'un demandeur d'asile ne peut déposer sa demande d'asile que dans le pays d'entrée dans l'Union Européenne. En conséquence, seules les arrivées par air ou par mer sont recevables en France. A Nice, plusieurs personnes ont vu le dépôt de leur demande refusé pour ce motif ; selon l'histoire présentée, on les renvoyait vers l'Italie ou vers l'Autriche. Ce n'est que plus tard que le « palliatif du camion scellé » a eu cours dans le réseau étudié. En effet, certains transporteurs font sceller leur remorque par les douanes au moment de leur départ de Roumanie ; cela leur évite les fouilles à chaque frontière. Le chargement n'est alors ouvert que sur son lieu d'arrivée. Le récit des migrants relate alors comment ils ont pu pénétrer à l'intérieur d'un camion en Roumanie et comment ils en sont descendus après son ouverture en France. Les autorités considèrent que, si une personne n'était pas libre de ses mouvements dans les pays qu'elle a préalablement traversés, elle ne peut établir de demande d'asile et est donc autorisée à le faire dans le premier Etat où elle est libérée. L'invention de ces voyages permettait donc aux migrants de déposer leur demande d'asile en France et d'obtenir un permis de séjour durant le traitement de celle-ci, jusqu'à son refus définitif.

De cette manière, les migrations anecdotiques initiées en 1994 entre Târgoviste et Nice devenues de plus en plus usitées, s'appuyaient sur un modèle qui ne cessait de se perfectionner au fil du temps. Voyons à présent comment la migration a pu, pendant plus de

¹⁷⁴ Parue au Journal Officiel de la Commission Européenne (JOCE) C254 du 19-08-1997.

quatre années, se perpétuer au sein de la *niche* qu'est devenue la vente des journaux de rue pour les migrants de Târgoviste.

2.1.2.2. La vente des journaux de rue : constitution d'une « niche »

Le concept de « niche migratoire » est ici emprunté à R.Waldinger. Il désigne un secteur d'embauche non seulement ouvert aux étrangers, mais que certains immigrés parviennent à conserver au sein d'un réseau particulier grâce à leur capital social. En conservant l'information au sein de petits groupes, chaque nouvelle offre d'emploi est alors pourvue par des proches d'employés déjà en place. Petit à petit certains secteurs, certains services d'une entreprise ou même certaines entreprises de sous-traitance deviennent ainsi, comme dans le cas des journaux de rue à Nice, des *niches* dans lesquels les nouveaux migrants savent qu'ils pourront trouver à se faire employer grâce au soutien de leurs pairs. Pour l'auteur, l'approche des migrations en terme de réseaux est corrélée à l'étude des niches d'emploi dans lesquelles ils s'insèrent. En effet, comprendre comment un réseau migrant se construit et s'étend, nécessite de s'intéresser à la position de celui-ci dans le marché de l'emploi de la localité d'arrivée. Les lignes qui suivent tenteront de formuler une réponse à la question que pose cet auteur : « *How to account for the insertion and consolidation of immigrant networks as opposed to those dominated by incumbent native workers* »¹⁷⁵.

La vente des journaux de rue à laquelle participaient les migrants était, au moment de leur arrivée, en 1994, un domaine en pleine expansion. Pour comprendre ce contexte, il convient de revenir brièvement sur l'apparition de ce secteur caritatif marchand. Le premier journal de rue, *Street News*, a vu le jour en 1989, à New York. Deux ans plus tard, cette initiative était reprise sur le continent européen, avec *The Big Issue*, à Londres. Très rapidement, les versions se sont multipliées, dans plus d'une vingtaine de pays, dont la France. Le principe est novateur : faire entrer le traitement caritatif de la misère dans l'économie de marché. Orienté vers les classes les plus pauvres des pays industrialisés, leur but est de réinsérer les « exclus » en leur redonnant un rôle économique tout en dénonçant l'assistanat public. Le site Internet du *Macadam Journal* est suffisamment explicite sur ce point. Voici en quels termes l'entreprise est valorisée : « *On ne peut concevoir à long terme une société dont les impôts prélevés sur les revenus d'une moitié de gens qui travaillent servent à financer des aides pour soutenir la moitié qui n'a pas accès à l'emploi pour*

¹⁷⁵ Waldinger (R.), « The making of an immigrant niche », 1994, p.3.

différentes raisons ». Plus loin, le mérite de *Macadam Journal* est alors « *d'alléger considérablement la facture [et non la « fracture » !] sociale [en évitant] aux vendeurs de demander des aides en tout genre, dont celles auxquelles ils auraient inmanquablement eu recours s'ils étaient restés en situation de précarité* »¹⁷⁶.

Les employés qui, cependant, ne parviennent pas à sortir de la précarité par cette activité, sont entièrement responsables de la vente des journaux qu'ils achètent auprès d'entreprises dont la production est destinée à cette fin. Tel un VRP¹⁷⁷, le vendeur n'a aucune obligation de résultats mais les bénéfices retirés reposent entièrement sur son rendement. En effet, il empoche directement la marge réalisée entre le prix d'achat et le prix de vente et paye lui-même ses exemplaires au moment du retrait¹⁷⁸.

Partie de l'initiative de quelques personnes, cette activité a pris un essor impressionnant dans les pays industrialisés au cours des années quatre-vingt-dix. La réalisation de ces journaux peut être, selon les cas, subventionnée par des fonds publics ou privés ou bien totalement auto-financée. Aux Etats-Unis, *StreetWise* déclare tirer plus de cent mille exemplaires par mois tandis que *The Big Issue* de Londres annonce un chiffre d'affaires de plus de vingt millions de dollars en 1999¹⁷⁹. En France, *Macadam* est le premier à paraître, en mai 1993, sur les trottoirs parisiens. Devant son succès, les titres vont se multiplier et se diffuser sur l'ensemble du territoire national. *Réverbère*, *La Rue*, *Faim de siècle*, *L'itinérant* sont quelques-unes de ces publications à vocation sociale. En 1995, chacune d'elles tirait entre quelques milliers et plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires¹⁸⁰ lors de chaque édition, selon leur popularité auprès du public et auprès des vendeurs potentiels. Aujourd'hui, le *Macadam Journal* affirme diffuser à chaque tirage cent mille exemplaires sur trois pays : la France, la Belgique et la Suisse¹⁸¹. Certains de ces journaux sont encadrés par des associations très préoccupées par la réinsertion de leurs vendeurs, d'autres sont des sociétés privées et ne gèrent que l'édition et la vente. Les principaux vendeurs de ces titres sont, bien entendu, les

¹⁷⁶ Les deux citations sont extraites du site Internet de *Macadam Journal*, <http://macadamjourna.chez.tiscali.fr/prentation2.htm>

¹⁷⁷ Vendeur Représentant Placier, souvent rémunéré au pourcentage des ventes effectuées au porte-à-porte.

¹⁷⁸ Tout en ayant un statut d'employé, vendeur-colporteur de presse, au sein de l'entreprise (celle-ci paye les charges sociales de ses employés au prorata de leurs ventes), il paye à l'avance les produits qu'il est supposé vendre pour le compte de cette dernière.

¹⁷⁹ Boukhari (S.), « L'internationale des journaux de rue » in *Le courrier de l'UNESCO*, février 1999.

¹⁸⁰ Idem.

¹⁸¹ Site Internet du *Macadam Journal*, <http://macadamjourna.chez.tiscali.fr/prentation2.htm>

« Sans Domicile Fixes » résidant en France. Même dans les cas les plus équivoques, les responsables de ces structures n'auraient jamais reconnu faire appel à de la main d'œuvre étrangère pour augmenter la rentabilité de leurs entreprises. Pourtant, il semble que le recrutement des migrants roumains relève en quelque sorte de cette procédure.

Il est tout d'abord important de comprendre ce qui permettait à ces derniers d'avoir recours à cette activité. En effet, jusqu'au début de l'année 1999, la plupart d'entre eux étaient demandeurs d'asile ; or ce statut interdit toute activité professionnelle¹⁸². Si, pourtant, l'organisation niçoise les employait, ce n'est pas qu'elle fût soumise à une législation particulière, mais parce que la loi s'appliquait à elle avec plus de tolérance. Ces structures ayant une vocation sociale, les autorités se montraient relativement tolérantes à leur égard. Confronté à l'opinion publique, l'Etat peut difficilement exiger d'une organisation humanitaire orientée vers la réinsertion « d'exclus sociaux », qu'elle rende des comptes sur l'origine nationale ou le statut juridique des personnes secourues. Les réticences du pouvoir sont d'autant plus fortes que ces organisations non gouvernementales dégagent en quelque sorte l'Etat de son devoir d'assistance aux plus démunis. Pendant plusieurs années, elles ont donc joui d'une certaine indépendance. Pour les migrants, cette disposition particulière s'est révélée être une protection salutaire : ils étaient recrutés malgré leur interdiction de travailler. A l'inscription, on leur imposait seulement de posséder un droit de séjour. C'est pourquoi le statut de demandeur d'asile était précieux alors : il offrait non seulement une couverture en cas de contrôle d'identité, mais garantissait également la possibilité formelle de devenir colporteur de journaux.

Cependant, passée la barrière de la légalité, encore fallait-il s'inscrire dans une démarche légitime pour prétendre à ces services de soutien social. En effet, la vocation de ces organismes est de venir en aide aux plus démunis. Cela ne concerne pas, a priori, les migrants. Si on les acceptait cependant, c'est d'abord parce qu'ils répondaient à cette première définition. La condition essentielle à remplir pour être *assisté* par une organisation humanitaire est d'être dans le besoin, ne serait-ce que pour rester crédible auprès du public qui, au bout de la chaîne, achète le journal. Or, les migrants jouaient sur ce point lors de leur séjour en France. Le recours au statut de *pauvre* ne nécessitait pas alors d'être endossé individuellement : la Roumanie est en effet un pays dont la situation économique est déplorable, c'est du moins l'image médiatique diffusée en France (que celle-ci soit réaliste ou

¹⁸² Depuis septembre 1991 le statut momentané de demandeur d'asile n'ouvre plus droit au travail.

pas a ici peu d'importance); il suffit donc, dans l'imaginaire collectif français, d'être ressortissant de ce pays pour nécessiter de l'aide. Les Roumains devenaient ainsi une clientèle légitime aux yeux des services caritatifs, sans même avoir besoin de justifier cette requête par une situation personnelle. Cependant, pour être agréé, le rôle joué doit être celui d'une personne en situation difficile et qui se trouve en France ; et non pas celui d'une personne vivant dans des conditions précaires dans son pays d'origine, qui viendrait en France pour améliorer son niveau de vie. Une fois intégré ce mode de présentation, les migrants pouvaient alors s'adresser *légitimement* à l'organisation du journal et vendre ce dernier auprès du public avec un certain succès.

Mais la *possibilité* de prendre part à cette activité n'explique pas la généralisation de la vente des journaux par les Roumains de passage à Nice. Celle-ci se conçoit notamment par l'absence d'alternative sur place. L'option présentée par les journaux palliait en effet le manque d'opportunités qu'offrait la région. Au sein du groupe étudié, le travail non déclaré n'était pas fréquent. Non qu'il ne fût pas exploité du tout, mais l'augmentation, au cours des années quatre-vingt-dix, des contrôles de la part des services de l'Inspection du travail a eu pour conséquence de réduire la quantité d'emplois disponibles tout en les cantonnant à certains domaines. Sur les trois secteurs traditionnellement ouverts aux clandestins, aucun ne s'est présenté comme une niche potentielle pour les migrants roumains étudiés. L'agriculture est certainement trop peu développée dans la région pour devenir un véritable secteur d'embauche, même si cette opportunité s'est présentée pour quelques migrants. Le tourisme qui en Grande-Bretagne est le premier domaine d'embauche des clandestins roumains, s'est avéré être fermé à ce public sur la Côte d'Azur. Enfin, le bâtiment reste un secteur où il leur arrivait de travailler mais la concurrence nationale et celles d'autres migrants mieux introduits dans ces milieux plaçaient les nouveaux venus en position marginale.

Un autre atout de cette activité en était l'importance des revenus retirés. En moyenne, les Roumains parvenaient à gagner chaque mois entre quatre et six mille francs (entre six cents et neuf cents euros). Après avoir soustrait leur loyer et leur nourriture, ils pouvaient ainsi économiser jusqu'à deux ou trois mille francs (trois cents à quatre cent cinquante euros) chaque mois.

L'indépendance qu'autorisait cet emploi était également un avantage non négligeable. Le vendeur n'était tenu à aucune obligation : une fois inscrit, il obtenait le statut de vendeur-colporteur indépendant. Il achetait les quantités désirées de journaux, pratiquait son activité à son propre rythme, sur les lieux qu'il estimait être les plus intéressants, s'organisant selon ses propres exigences. Cette liberté permettait aux migrants de gérer leurs ventes de façon

autonome et donc d'adapter l'activité à leur mode de fonctionnement, sans être tributaires de normes d'organisation instituées. Ils pouvaient en particulier travailler aussi longtemps qu'ils le souhaitaient. Il était en effet nécessaire de dépasser largement les huit heures de travail quotidien pour rentabiliser l'activité. Parallèlement, cette indépendance leur permettait de suspendre la vente à tout moment pour la reprendre plus tard, ou même de s'y consacrer à temps partiel. Ainsi, tout en ayant un emploi assuré, les vendeurs étaient libres de saisir d'autres opportunités ponctuelles, plus intéressantes mais irrégulières, comme travailler durant quelques jours sur un chantier. Le cumul des activités se pratiquait alors comme en Roumanie.

Enfin, la souplesse dont faisait preuve cette organisation convenait particulièrement bien à la situation instable des migrants. En effet, le public visé était d'abord celui des dits « Sans Domicile Fixe » (dont la définition littérale correspond à celle des migrants), tout était donc prévu pour simplifier au maximum les requêtes administratives. La simplicité de la procédure incitait même les moins motivés à s'inscrire, quitte à ne pratiquer que très ponctuellement la vente. Le peu d'encadrement et l'absence de rigidité dans la sélection des vendeurs comme dans l'exercice de l'activité, qui permet à ces organisations de toucher les personnes dites précarisées, étaient tout à fait adaptés aux attentes des migrants et aux contraintes spécifiques à leur situation.

Mais si le journal apportait un soutien précieux aux migrants, la réciproque est également vraie. L'intérêt de l'organisme pour ce public n'était pas seulement animé par sa vocation humanitaire ; le travail des migrants était également lucratif pour leur patron.

Il importe tout d'abord de comprendre comment fonctionne le journal présent à Nice. Il s'agit de la succursale d'une SARL¹⁸³ dont les employés sont les personnes auxquelles s'adresse le service de vente. Son existence reposait donc en principe sur une demande sociale et sur la présence d'un public disposé à être soutenu. La relation de dépendance est bilatérale : la structure avait besoin de ses bénéficiaires autant que l'inverse. Cela vaut pour toutes sortes d'organisations caritatives, quelles que soient les motivations à l'origine de leur création, et implique de leur part une démarche de séduction de leur *clientèle* potentielle. Cette disposition apparaissant souvent sur un marché concurrentiel, les différents prestataires sont alors en compétition pour attirer les « exclus » vers eux. A Nice, ce rôle de la population roumaine est apparu clairement lors de sa disparition, après que le responsable du journal

¹⁸³ Société Anonyme à Responsabilité Limitée, au capital de 500000FF.

niçois ait reçu la consigne de sa direction de ne plus inscrire d'étrangers comme vendeurs. Celui-ci respectait à peu près ce qui lui avait été signifié mais avouait discrètement : « *Je prends encore quelques Roumains, pour maintenir le nombre. Parce que y'en a plein qui restent pas et des fois avec les Français, en une semaine, y'en a sept ou huit qui s'en vont et y'en a pas autant qui reviennent* »¹⁸⁴.

Le lien entre le nombre de participants et les gains financiers est particulièrement étroit puisqu'il s'agit d'une entreprise à but lucratif. Un ancien responsable et journaliste explique :

« *Monter une entreprise qui rapporterait tout en faisant du social, c'était le pari que la fondatrice s'était fixé au départ du journal Z* »¹⁸⁵. Cette démarche est bien fidèle à la doctrine initiale que Tim Harris, président de l'Association nord-américaine des journaux de rue résume comme « *une idéologie libertaire de droite* »¹⁸⁶.

L'unique journal représenté à Nice ne recevait ni subventions publiques ni sponsors, il était indépendant au même titre que la presse traditionnelle. On comprend alors l'intérêt que pouvait susciter l'augmentation du nombre de vendeurs pour les dirigeants du journal. Cela revenait en fait, pour leur grossiste, à augmenter directement le volume des ventes. Les jeunes Roumains, animés par la ferme volonté de rentabiliser leur migration, étaient des vendeurs hors pair comparés aux personnes en grande précarité sociale aux côtés desquelles ils travaillaient. Les responsables de la diffusion admettaient volontiers que ces derniers étaient, de loin, leurs meilleurs distributeurs. A cette efficacité s'ajoutait le nombre conséquent de personnes impliquées. Au début de l'année 1998, sur la centaine de vendeurs inscrits au journal distribué à Nice, cinquante-neuf étaient roumains et écoulaient quatre-vingt pour cent des stocks.

Le dynamisme, cumulé à la taille du groupe, faisait donc de ces migrants des vendeurs particulièrement intéressants puisque leur présence augmentait sensiblement le chiffre d'affaires de l'organisation. C'est pourquoi cette population avait une place privilégiée parmi les vendeurs : elle représentait un bien précieux qu'il ne fallait pas perdre. Le responsable de la diffusion ne refusait jamais d'inscrire un nouveau vendeur roumain et acceptait parfois de leur faire crédit alors que cette pratique n'avait jamais cours d'ordinaire. Il savait qu'avec ce

¹⁸⁴ Au cours d'une conversation avec Pierre, responsable de la distribution du journal à Nice, en avril 1999 au siège du journal.

¹⁸⁵ Entretien avec un ancien responsable de la diffusion, président d'une association d'aide aux personnes précarisées à Nice, le 13 novembre 1998.

¹⁸⁶ Cité par Boukhari (S.), « L'internationale des journaux de rue », 1999, p.43.

genre d'attitude, il satisfaisait les migrants qui, informés depuis la Roumanie qu'ils avaient la possibilité d'exercer cette activité, n'hésitaient plus à se lancer dans une migration qui devenait de plus en plus sûre. Mais cet accord tacite devait rester occulté pour perdurer : si les acheteurs potentiels du journal acceptaient volontiers d'apporter une aide modique à une personne nécessiteuse, ils auraient, en revanche, pu s'offusquer et donc ne plus participer, s'ils avaient perçu derrière cette image une logique d'entreprise privée embauchant des clandestins pour augmenter son chiffre d'affaires. Car, si la relation humanitaire n'implique *a priori* que deux partenaires, l'organisation et son bénéficiaire, l'échange qui apparaît ici nécessite l'adhésion du public. Le système repose en cela sur la discrétion qui entoure ses rouages : il n'aurait pu se perpétuer si les clients avaient douté du caractère désintéressé de l'organisation. Pour autant, les motivations qui animaient ces organisations n'étaient pas, malgré les apparences, antagonistes. Le PDG d'un journal parisien du même type rétorquait ainsi face aux critiques : « *Oui, je gagne de l'argent grâce à Y ! Et alors, j'en fais gagner. Vous connaissez beaucoup d'entreprises qui donnent soixante pour cent de leur chiffre d'affaires à leurs employés ?* »¹⁸⁷. L'argument est en effet irréfutable, si l'entreprise s'enrichit, ce n'est nullement en s'éloignant de son objectif caritatif. De cette façon, la logique de l'assistance satisfait entièrement à la logique capitaliste élémentaire. Le recrutement illégal d'une main d'œuvre étrangère était également justifié par une argumentation de type social. Son contenu tient en une maxime chère à ce même patron : « *La misère n'a pas de patrie* »¹⁸⁸. Sous cette bannière simpliste, son journal employait alors à Paris plus de trois cents Roumains originaires de Transylvanie –sur un total d'environ cinq cents vendeurs- qui, plus de dix heures par jour, six jours sur sept, se relayaient sur les trottoirs parisiens, travaillant ainsi à l'expansion de son entreprise.

Il apparaît alors clairement que la présence de cette population au sein de différents journaux de rue en France¹⁸⁹ reposait sur une fine combinaison d'intérêts privés et d'arguments humanitaires. Dans cet arrangement, les migrants, forts de leurs compétences,

¹⁸⁷ Entretien avec le fondateur et directeur d'un journal parisien, février 1999. 60% du chiffre d'affaires : le vendeur achetait 4F un journal qu'il revendait 10F.

¹⁸⁸ Idem.

¹⁸⁹ A ma connaissance, la présence des Roumains au sein de ces structures n'a été étudiée qu'à Paris (D.Diminescu), à Lyon (R.Benattig et O.Brachet) et à Nice (S.Potot) mais il semble que le même type d'arrangement ait eu lieu dans plusieurs autres villes de province, à l'initiative de réseaux migratoires originaires de différentes régions roumaines.

ont été capables de négocier leur place au sein d'une organisation qui dépasse la migration et implique de multiples acteurs.

2.1.2.3. Les aléas d'une situation fragile

Cependant, leur position à Nice n'a jamais été stable, elle reposait sur la tolérance des autorités et le compromis qu'ils avaient réussi à établir avec le responsable du journal. En ce sens, le parcours migratoire est toujours resté fragile et sujet à ré-interprétation.

La dépendance de la migration niçoise au secteur des journaux de rue s'est pleinement révélée lorsque ceux-ci ont commencé à décliner. Tandis que, dans la plupart des pays européens, le secteur n'a cessé de se développer (on trouve aujourd'hui plus de trente titres seulement en Allemagne et autant dans le reste de l'Europe), en France, cette activité ne s'est pas pérennisée. Elle avait pourtant trouvé un écho auprès de la population qui, dès son lancement, avait répondu par des achats réguliers. Son déclin tient peut-être à la qualité médiocre des publications. Car, si en Grande-Bretagne *The Big Issue* est le troisième journal favori des quinze-vingt quatre ans¹⁹⁰, en France le niveau éditorial est toujours resté très bas. Dans le cas étudié à Nice, les vendeurs s'accordaient à reconnaître que l'achat n'était pas justifié par l'intérêt porté au journal mais par la compassion du client à leur égard. De la part des acheteurs, il ne s'agissait pas d'un acte de consommation mais plutôt d'un geste charitable. A ce titre, il était important de préserver l'image sociale caritative de ces journaux de rue. Or, une année après leur apparition, celle-ci commençait à être remise en question. Ainsi, *Le Monde* dénonce déjà en décembre 1994, « *l'usage obscur des bénéfiques retirés et la problématique réinsertion de leurs vendeurs* »¹⁹¹. D'autres media, notamment télévisuels, ne cesseront d'assombrir le tableau au cours des années suivantes, suspectant ces structures de différentes malversations, entre implications mafieuses et exploitation éhontée de la pauvreté. Enfin, le procès du patron du *Réverbère*, attaqué pour ses écrits discriminatoires et antisémites à l'automne 1996, a parachevé le discrédit du secteur.

A partir de cette époque, les ventes ont commencé à baisser. L'activité appartenant de plain-pied à l'économie de marché, elle en a subi les affres. C'est le résumé qu'en faisait l'hebdomadaire *Courrier Cadres* pour lequel il s'agissait d'une réussite exemplaire : « *Si les retombées sociales varient selon les titres, leur réussite économique est indéniable (...) S'ils prônent une société plus solidaire, les journaux de rue ne sont pas tendre entre eux. La*

¹⁹⁰ Boukhari (S.), « L'internationale des journaux de rue », 1999, p.44.

¹⁹¹ Baverel (P.), « Le marché des journaux de rue » in *Le Monde*, le 13 décembre 1994.

concurrence acharnée confirme l'existence d'un véritable marché économique »¹⁹². Le secteur étant saturé, il était nécessaire, pour que les plus solides puissent se maintenir, que les plus faibles disparaissent. Ainsi, en 1996, le journal *La Rue*, pourtant subventionné par des fonds publics, et *Faim de siècle* déposent leur bilan. Ceux qui parviennent à se maintenir se livrent une bataille féroce, faite de dénonciations publiques et de surenchères à la concurrence.

Le rôle des vendeurs roumains est alors important. Car, si à Nice ils étaient rarement plus de soixante vendeurs à la fois, à Paris, ils étaient plusieurs centaines à s'adresser au même organisme. Ce faisant, ils confortaient avantageusement la position de leur employeur par rapport à ses concurrents. Cependant, un désaccord est survenu entre l'organisation parisienne du journal et les migrants. Ceux-ci n'ont pas accepté l'augmentation du prix d'achat du journal (qui réduisait d'autant leur marge) et ont quitté leur employeur quand celle-ci est entrée en vigueur. Les Roumains se sont alors tournés vers un journal concurrent qui offrait un revenu plus important à ses vendeurs. Etant donné leur nombre et leur efficacité, l'organisation délaissée a perdu une part substantielle de ses bénéficiaires. En riposte, celle-ci s'est rangée du côté des délateurs, dénonçant publiquement l'embauche illégale d'extracommunautaires par leur concurrent. Trois années plus tard, elle déplore même sur son site Internet : « *la profusion de "titres" arrivés sur le marché à l'initiative d'escrocs (...) qui font vendre du papier sans contenu la plupart du temps par des faux demandeurs d'asile venus de Roumanie* »¹⁹³. Sans doute par souci de cohérence, cette entreprise a elle-même décidé d'appliquer la législation à la lettre sur tout le territoire français, refusant d'inscrire des vendeurs non ressortissants de l'Union Européenne. De cette façon, les Roumains de Nice, qui n'avaient aucun lien avec ceux de Paris et n'ont même jamais eu connaissance de l'anecdote parisienne, ont perdu leur principale source de revenu sans report possible puisqu'il n'existait, dans cette ville, qu'un seul journal de ce type. Personne n'a été débauché, mais les nouveaux venus n'étaient plus inscrits. Etant donné la forte rotation des migrants, après six mois, fin 1998, il ne restait plus qu'une dizaine de vendeurs de Târgoviste.

Le manque à gagner provoqué par cette rupture n'a pas été compensé par les migrants à Nice. Il faut préciser qu'au même moment, un autre *pilier* de la migration disparaissait

¹⁹² Association pour l'Emploi des Cadres, *Courrier Cadres*, 1994, p.8.

¹⁹³ Site Internet du journal possédant une antenne à Nice qui, entre 1994-95 et 1998, embauchait en France plusieurs centaines de Roumains.

également : le gouvernement français adoptait une loi qui restreignait considérablement le recours à la demande d'asile. La loi du 11 mai 1998¹⁹⁴ *relative à l'entrée et au séjour des étrangers en France et du droit d'asile*, introduite par J.P.Chevènement, autorise l'Office Français pour la Protection des Réfugiés et des Apatrides (OFPRA), par l'utilisation d'une « clause de cessation », à traiter certaines demandes en mesure d'urgence. Dans le cas de la Roumanie, officiellement considérée comme un pays démocratique stable, il s'agit de répondre à toute sollicitation dans la semaine qui suit le dépôt du dossier de demande d'asile. Le but de cette mesure devait être d'éliminer les nombreuses demandes infondées¹⁹⁵. Pour les migrants, cela s'est traduit par l'impossibilité d'user plus longtemps de ce stratagème. La disposition n'a pas été appliquée uniformément et immédiatement. Jusqu'à l'hiver 1998, des migrants faisaient encore usage de cette astuce. Mais, avec le temps, cette mesure a eu un effet réel. Dès les premiers cas de rejet immédiat, l'information s'est diffusée au sein du réseau migrant et ce recours a rapidement été abandonné. On remarque à ce propos que c'est bien lors de l'application de la loi, et non lors de sa proclamation ou de son entrée en vigueur officielle, que les migrants ont mis fin à leurs demandes d'asile.

Sous l'effet de ces deux restrictions, Nice a perdu en l'espace de quelques mois son rang de destination privilégiée pour les migrants de Târgoviste. En effet, ces derniers n'ont pas trouvé, sur place, d'autre niche dans laquelle s'insérer. La reproduction de la migration vers cette destination a donc pris fin d'elle-même. Même si tous ne sont pas repartis d'un seul coup, au cours de l'hiver 1998-99, le nombre de Roumains sur la Côte d'Azur a nettement chuté, pour ne laisser qu'une vingtaine de personnes. Le modèle migratoire ayant disparu, les séjours à Nice sont devenus marginaux.

Cependant, on peut encore aujourd'hui trouver des *traces* de cette migration. Sur les quelques cent cinquante personnes de Târgoviste qui ont travaillé dans la région, une très faible part a quitté la mobilité pour se sédentariser autour de Nice. Un couple a ainsi pu être régularisé à titre humanitaire après la naissance de leur enfant sur le sol français. Quelques autres (j'ai eu connaissance de cinq expériences de ce type) ont obtenu un droit de résidence suite à un mariage avec un/une Français (e). Un seul d'entre eux était véritablement un mariage *blanc*. Après un séjour à Nice, puis environ une année passée à Târgoviste, le jeune

¹⁹⁴ Loi n°98-349.

¹⁹⁵ Au cours des deux années précédentes, 1996 et 1997, le taux de rejet était de 99,2%, soit 70 statuts de réfugié reconnus sur 9175 demandes.

homme concerné avait trouvé une entente avec une française : en échange d'une certaine somme versée mensuellement, elle acceptait de se marier avec lui et de prétendre vivre à ses côtés. Les frais de mariage et de divorce, prévu pour l'année suivante, après obtention de la carte de séjour de dix ans, étaient bien évidemment à la charge de l'étranger. Dans les autres cas, la *couleur* du mariage n'est pas vraiment explicite. Les époux ont effectivement eu des relations suivies et ont vécu ensemble quelque temps. Pourtant, ils reconnaissent également que : « *Si c'était pas le problème des papiers, on se serait jamais marié. Moi j'avais déjà été mariée et j'avais pas envie de recommencer. On serait sortis ensemble comme ça, et puis voilà. Mais c'était pour lui, ça changeait tout, sinon il était obligé de retourner en Roumanie. Moi ça me coûtait rien, alors j'ai dit d'accord. Si tu veux, c'était un mariage gris, entre blanc et rose...* »¹⁹⁶. Si le mariage ne fait pas l'objet de tractations matérielles, il n'est pourtant pas considéré comme un engagement affectif premier. La situation législative du Roumain est toujours mise en avant pour expliquer les motivations. D'ailleurs, à la fin de l'année 2002, aucun des couples connus au cours de mes enquêtes ne cohabitait. Pourtant, le fait qu'un partenaire accepte, gratuitement, de jouer ce rôle révèle bien qu'il existe une confiance réciproque entre les membres du couple. Pour ce faire, il est nécessaire que ceux-ci aient eu l'occasion de se connaître et de s'apprécier. Cela a pu se faire en discothèque ou au cours de rencontres de hasard. Ainsi, si le mariage n'est pas synonyme d'amour, il souligne cependant « l'insertion » de ces quelques migrants au sein d'une sociabilité locale.

Etant donné leur faible effectif, il ne me semble pas pertinent d'étudier plus en détail le devenir de ces quelques personnes. Cependant, leur expérience présente au moins deux aspects qui mériteront d'être développés dans la suite du texte. D'une part, leur passage du *monde* du migrant à celui de l'immigré pourra illustrer les écarts qui existent entre l'un et l'autre, notamment en matière de participation à des réseaux ; d'autre part, les lignes qui suivent montreront dans quelle mesure ces éléments stables jouent le rôle de relais pour des migrants toujours en mouvement.

2.1.3. La réorientation de la migration niçoise vers Londres

2.1.3.1. L'expérience de Nice : apprentissage de la circulation

Durant ces années s'est développé un véritable réseau autour de la migration niçoise. Paradoxalement, ce réseau ne s'est pas constitué à partir d'un ancrage social dans la ville de

¹⁹⁶ Entretien avec Françoise, le 26 janvier 2000, à Nice.

Nice, mais sur une diffusion des savoir-faire et des compétences acquises lors de la domestication de cet espace, qui se sont mués en un savoir circuler spécifique aux jeunes migrants de Târgoviste.

C'est pourquoi l'éviction de Nice en tant que pôle migratoire n'a nullement été synonyme de fin de la migration pour les jeunes de Târgoviste. La circulation ayant été initiée, il était désormais possible de la réorienter. Le modèle migratoire niçois ayant disparu, la démarche de découverte et de constitution d'une niche était à répéter. D'autant plus que si, à ses balbutiements, en 1994, la migration autonome vers les pays de l'Europe de l'Ouest était relativement marginale en Roumanie, entre temps elle s'était fortement développée. En 1999, lors de la réorientation du réseau étudié, travailler temporairement à l'étranger était devenu une pratique presque ordinaire, largement répandue dans le pays. Après dix ans de « transition », les espoirs de reprise économique avaient été déçus et la migration temporaire à l'étranger apparaissait de plus en plus comme une nouvelle stratégie de survie (ou de vie) sur place¹⁹⁷. La migration des jeunes citadins de Târgoviste, avec ses particularités, appartenait ainsi à un phénomène bien plus vaste dans le pays d'origine. Depuis leurs premiers séjours, beaucoup de migrants étaient ensuite repartis, parfois à plusieurs reprises, entrant alors dans un processus de circulation ininterrompue. Etant donné les continuels allers et retours entre la Roumanie et « l'étranger », pour la plupart des migrants, Nice n'est pas devenu un lieu d'ancrage social important. Même s'ils ont établi des liens avec des Français, souvent dans le cadre de leur travail mais parfois également lors de sorties en discothèque ou de rencontres sportives, peu d'entre eux y ont conservé des amis et personne ne possédait de biens matériels sur place. Leur logement était toujours précaire, et il ressort très nettement des entretiens que les migrants se considéraient eux-mêmes comme étant *de passage* dans la région. Leurs liens avec la société d'accueil étant lâches, lorsque les opportunités se sont restreintes, ils n'ont pas essayé à tout prix de rester inscrits en ce lieu. Bien que cet espace, et les opportunités qu'il présentait, comme les services de la Croix Rouge, l'Asile de nuit pour les nouveaux arrivants, ou l'aide juridique apportée par des associations, aient été bien connus du réseau, ils ont été délaissés. En ce sens, l'exemple niçois illustre bien la potentialité de cette forme de migration à se réorganiser en fonction de l'évolution de l'environnement. Après la première mise en route, la domestication d'un nouvel espace paraît plus aisée dans la mesure où le réseau et les savoir-faire migrants sont déjà constitués. Il « suffit » alors de parvenir à les ré-exploiter dans

¹⁹⁷ Voir à ce sujet Sandu (D.), « Migratia circulatorie ca strategie de viata », 2000.

un nouveau contexte. Mais cette adaptation traduit également la précarité de ces mouvements : leurs acteurs sont perpétuellement menacés de devoir abandonner un pôle migratoire pour en construire un nouveau. En ce sens leur compétence à la mobilité n'est que le revers de leur extrême dépendance. Leur existence, en tant que travailleurs clandestins notamment, est confrontée à des menaces d'ordres législatif et économique sur lesquelles ils n'ont aucune prise. L'imprévisibilité de leur condition est d'autant plus importante que les différents aspects qui pèsent sur leur situation ne sont pas coordonnés. Ainsi, comme cela a déjà été souligné, la gestion des flux humains par les autorités étatiques entre souvent en contradiction avec les logiques économiques qui font appel à la main d'œuvre clandestine. De plus, nous verrons par la suite que les pratiques de ces mêmes autorités ne sont pas toujours en cohérence avec la politique de fermeture revendiquée. Conserver une capacité migrante revient alors à rester toujours à l'affût d'indices permettant d'analyser ces multiples contraintes de façon à se positionner dans la conjoncture la plus favorable. Le choix d'un nouveau site est en cela un exercice difficile dans la mesure où il doit combiner de multiples facteurs. L'élection d'un pôle migratoire dépend non seulement des connaissances que les migrants ont des données objectives qui le caractérisent, mais également de leur capacité à anticiper les évolutions en fonction de la conjoncture internationale. Seule la mise en commun des informations partielles que chaque migrant a pu glaner dans son expérience personnelle et dans ses contacts avec des personnes diversifiées, permet de cumuler les connaissances nécessaires pour faire face à ce contexte d'incertitude.

Dans la population étudiée, la mise en œuvre d'une législation commune de l'Union Européenne faisait notamment l'objet d'un souci permanent et de nombreuses discussions, l'objectif des migrants étant justement de percevoir les différences de traitements en matière de migration dans cet espace. De même, ils tentaient de cerner les facteurs externes pouvant peser sur leur situation. Les attentats du onze septembre 2001 ont, par exemple, été analysés en détail et longuement débattus pour tenter de savoir dans quelle mesure les migrants allaient être touchés. Deux points apparaissaient notamment lors de ces conversations : 1. A Londres, le tourisme devrait baisser, débauchant prioritairement les clandestins. 2. En Espagne, les Marocains devraient être plus étroitement surveillés, ce qui devrait favoriser les migrants Roumains. Ces deux destinations se présentaient en effet comme des alternatives possibles au moment où la France a perdu ses principaux atouts.

L'Italie représentait un autre pôle de reconversion possible. Ce pays apparaissait déjà depuis plusieurs années comme une destination migratoire relativement sûre. On disait alors

qu'il était possible d'y trouver du travail au noir dans le secteur du bâtiment, dans la restauration ou encore dans certaines usines. Apparemment, le travail ne manquait pas pour les sans-papiers. L'avantage que présentait cette destination aux yeux des migrants tenait au traitement des clandestins par les autorités. Selon les informations qu'ils détenaient, les reconduites à la frontière étaient rares. Cela assurait donc la possibilité de tirer profit d'une migration temporaire puisque la durée du séjour, bien qu'illégale, n'était en principe pas limitée (contrairement à ce qui se pratiquait en France où l'on recherchait parfois les déboutés du droit d'asile pour les expulser, rendant obligatoire les retours en Roumanie après une période variable, définie non par le migrant mais par les autorités). Il faut noter que ce n'est pas de la perméabilité des frontières dont il est question ici. A la fin des années quatre-vingt-dix, les excursions clandestines étaient devenues rares. Les migrants voyageaient en général avec un visa de tourisme pour l'Espace Schengen. D'autre part, le processus de régularisation italien, discuté en 1998 et mis en œuvre en 1999¹⁹⁸, autorisait les migrants à espérer qu'ils pourraient, après quelque temps, obtenir un permis de séjour en Italie, et donc voyager librement dans l'espace européen.

Mais ces avantages, cités par les migrants pour expliquer leur intérêt pour l'Italie, étaient surtout corrélés au fait qu'un certain nombre de concitoyens avaient exploré cette destination et trouvé les moyens de travailler sur place. Si bien que lorsque les « niçois » ont cherché un autre tracé, celui-ci était en quelque sorte prêt à les accueillir. La région de Milan n'offrait pas une véritable niche, comme à Nice où l'emploi et le logement étaient assurés presque à l'identique pour tous les membres du réseau, mais les informations que certains d'entre eux tenaient de leurs relations personnelles avec des migrants de Milan permettaient néanmoins d'envisager cette ville comme une solution de remplacement, ce qu'elle a été effectivement pour une petite proportion des migrants de Nice.

Mais l'Italie était une destination dévalorisée à leurs yeux. Tandis que Nice, et le secteur de vente des journaux, étaient l'apanage des jeunes de Târgoviste, la région de Milan attirait des Roumains de tout le pays. Elle apparaissait alors en quelque sorte comme un « déclassement migratoire ». Ainsi, tandis que Nice appartenait au parcours d'un réseau particulier, celui des migrants de Târgoviste, qui reposait sur la mise en commun de pratiques diminuant ainsi la vulnérabilité de ses membres, Milan était un espace occupé par une multitude de migrants qui ne partageaient rien entre eux. Il s'agissait d'aller se fondre dans la

¹⁹⁸ Au lieu des 38000 régularisations prévues initialement, l'Italie a finalement régularisé 250000 clandestins sur les 308233 demandes reçues en 1999.

masse des nouveaux venus de l'Est. Cette profusion de travailleurs étrangers du même type que les roumains étudiés rendait plus difficile la domestication du territoire par un groupe particulier. On disait que la forte présence de ces derniers était, depuis plusieurs années, surexploitée par les différents intermédiaires nationaux. Qu'il s'agisse des conditions de logement, de travail ou de salaire, les migrations illégales semblaient déjà confinées dans certains secteurs et, d'une certaine façon, régulées par le marché local. Dans une telle conjoncture, nos migrants n'étaient pas en position de créer leur place mais plutôt d'accepter celle qui était « historiquement » assignée aux immigrants. L'innovation, la découverte d'un secteur privilégié, plus agréable que les autres, était difficilement concevable. C'est pourquoi, malgré le repli aisé qu'offrait la région de Milan, les migrants de Târgoviste ne se sont pas massivement orientés vers cette destination. Seuls les moins assurés, ou bien ceux qui ne percevaient pas d'autres possibilités ont opté, parfois momentanément, pour ce choix.

D'autres ont exploré de nouveaux espaces. Une destination qui commençait à être appréciée dans les milieux migrants roumains était l'Espagne. Bien qu'elle ne fût pas suivie, la démarche des quelques personnes qui se sont tournées vers ce lieu après avoir quitté Nice, est intéressante dans la mesure où elle témoigne de la multiplicité des initiatives individuelles et de la façon dont le réseau s'oriente ensuite collectivement. D'après ce qui se disait parmi les migrants, ce pays présentait à peu près les mêmes avantages que l'Italie en matière de travail et de régularisations potentielles mais semblait moins submergé par les migrants européens. La migration n'était pas soumise à trop de difficultés et offrait la possibilité de rentabiliser son voyage. C'est sur ces dires que quelques jeunes de Târgoviste sont partis, par des modes différents, vers cette destination. Cependant, contrairement au pont qui pré-existait entre Târgoviste et Milan, l'Espagne n'appartenait d'aucune façon à l'espace migrant ouvert aux personnes de Târgoviste. On savait que *des* Roumains s'y rendaient et qu'ils y travaillaient, mais les informations restaient assez vagues. Les personnes qui sont parties vers l'Espagne ne connaissaient pas directement de compatriotes ayant vécu cette expérience et ne savaient pas même où se rendre exactement. Trois d'entre elles, qui avaient habité ensemble à Nice, se sont rendues à Madrid pour tenter leur chance. Quelques mois plus tard, des migrants restés à Nice ont eu de leurs nouvelles : l'un était parti dans une autre région et l'on n'en savait pas davantage mais les deux autres travaillaient dans un bar de la capitale. Apparemment, leur expérience était une réussite et ils étaient manifestement toujours en contact avec les migrants qu'ils côtoyaient en France. Pourtant leur parcours est resté marginal. Cela s'explique d'une part par le fait que ces jeunes gens, tout en étant plus ou

moins liés à des migrants de Nice, n'ont jamais occupé une place centrale dans le réseau. Ils n'étaient donc pas soumis à une forte demande de soutien de la part de leurs pairs. D'autre part, même s'ils se sont débrouillés en Espagne, ils n'ont pas trouvé des conditions favorables à la constitution d'une niche. Leur embauche dans la restauration était précaire et ils n'auraient probablement pas pu aider leurs compatriotes à se faire employer. Leur expérience ne semblait donc pas être facilement reproductible. Ainsi, bien que leurs conditions de vie aient été apparemment correctes et que leur histoire fut rapidement connue de nombreux ex-niçois, leur tentative ne pouvait pas servir une réorientation collective.

C'est en fin de compte la destination la plus incertaine, Londres, qui a représenté pour les Roumains de Târgoviste le pôle majeur de reconversion de la migration niçoise.

2.1.3.2. La découverte de Londres

Tout comme la tentative menée en Espagne, la découverte de Londres fut le fait d'un très petit nombre d'aventuriers. Ces derniers ont fait preuve d'une audace particulière, dans la mesure où cette destination était alors très marginale dans la migration roumaine.

Les connaissances que possédait le réseau sur la Grande-Bretagne étaient quasiment nulles. Au sein de ce dernier, on disait qu'aucune région de Roumanie n'avait encore investi ce territoire¹⁹⁹. Non qu'il n'exista alors aucune migration roumaine dans ce pays, mais, l'on supposait que ces mouvements étaient éparés, pratiqués par quelques individus solitaires. Tandis que les migrations transnationales au départ de la Roumanie s'étaient déjà déployées sur de nombreux territoires, la Grande-Bretagne restait, aux yeux des membres du réseau de Târgoviste, hors de portée. Que cette perception de la situation soit en phase avec la réalité objective ou pas n'a qu'une faible incidence sur les pratiques. Ce qui importait dans la situation décrite était l'absence de savoir-faire concernant cette destination. Non seulement Londres n'était pas incluse dans les parcours du réseau de Târgoviste, mais on ne savait pas même si d'autres groupes de migrants roumains s'y rendaient déjà. A l'inverse, par exemple, de l'Espagne, qui bien que n'ayant jamais été un pôle de migration important pour le réseau de Nice, était connue comme une destination usitée par d'autres Roumains, et donc paraissait moins lointaine. Concrètement, cela se traduisait par une méconnaissance des lieux, des moyens de passage de la frontière, des possibilités de logement, des secteurs d'embauches,

¹⁹⁹ Les cas des Tziganes, roumains notamment, n'étaient pas considérés comme une référence par le public étudié.

etc. En d'autres termes, parce que cette ville se plaçait en dehors des parcours migrants de tout réseau connu, les personnes qui voulaient se rendre à Londres ne pouvaient pas se reposer sur une connaissance collective afférente à cette migration.

De plus, il était connu que la Grande-Bretagne, bien qu'appartenant à l'Union Européenne, n'avait pas ratifié les accords de Schengen. A ce titre, elle appartenait, dans l'imaginaire du groupe étudié, à une autre catégorie géographique. Jusqu'alors, la prospection de nouveaux lieux de migration était en quelque sorte bornée par les frontières extérieures de l'Espace Schengen (exception faite d'Israël). Même si, à l'intérieur de ce territoire, les contrôles et les usages des autorités de chaque Etat –et même de chaque région- vis-à-vis des clandestins étaient pris en compte dans l'évaluation d'une destination, ce territoire restait considéré comme un espace migratoire plus ou moins uniforme. Le principe, pour circuler au sein de cet espace, était de parvenir à se procurer un visa puis, grâce aux informations que l'on pouvait glaner et à différents contacts personnels, s'orienter vers un lieu propice à l'arrivée de migrants, quitte à en changer par la suite. Imaginer de se rendre en Grande-Bretagne revenait alors à dépasser une nouvelle frontière, à faire franchir un nouveau pas à la migration transnationale. Tandis que l'Espace Schengen s'ouvrait de plus en plus aux migrants (avant même la libre circulation officielle), ces derniers ont tenté de se tourner vers un territoire qui restait encore fermé, pariant sur l'idée qu'ils seraient moins exploités dans un pays où les migrations européennes étaient peu nombreuses.

Les données sur cette destination relevaient alors de la rumeur : basées sur des faits, elles étaient empreintes d'affabulations en tout genre. Ayant entendu dire que le traitement des clandestins était plus avantageux que sur le continent, certains affirmaient que la régularisation était une procédure automatique, ou même, selon le principe colonial, qu'il était possible d'obtenir des terres si l'on souhaitait devenir agriculteur en Irlande du Nord. Les migrants qui ont sérieusement envisagé de se rendre sur place ont alors dû, dans un premier temps, faire le tri entre toutes ces supputations et rechercher des sources d'informations fiables. Pour y parvenir, ils ont dû, comme le montre M.Granovetter au sujet de la recherche d'un nouvel emploi²⁰⁰, sortir de leur propre réseau de relation, manifestement sous informé concernant cet aspect, pour mettre à profit de vagues connaissances à même de leur fournir des informations originales et plus éclairées. Cette nouvelle destination, et surtout la découverte d'un moyen de s'y rendre sans passer plusieurs semaines à Calais, au risque d'être arrêté ou d'échouer, est à attribuer à un seul migrant, Nelù, qui, durant plusieurs mois, a

²⁰⁰ Granovetter (M.), « The strength of the weak ties », 1973.

prospecté en ce sens. Nous reviendrons par la suite sur le processus qui a permis à un expert d'innover les pratiques migratoires ayant alors cours dans ce réseau²⁰¹.

A la fin de l'année 1998, soit seulement quelques mois après l'entrée en vigueur de la restriction des demandes d'asile et de l'exclusion du journal, il se rendait pour la première fois à Londres. L'idée d'exploiter les ressources que cette ville offrait aux migrants clandestins n'avait rien d'original en soi. L'Angleterre était alors l'objet de beaucoup de convoitise de la part des Roumains et Nelù ne fut pas le seul à s'y intéresser, ni même à parvenir à s'y rendre à ce moment-là. Roger par exemple, également originaire de Târgoviste, après un premier séjour en Italie, résolut également de se rendre à Londres à la même époque. Cependant, lui n'a pas ouvert une nouvelle porte. Son but était seulement d'arriver au Royaume-Uni, quel qu'en soit le moyen, puis d'y travailler quelque temps avant de rentrer en Roumanie. Suivant cet objectif, il n'a pas hésité à payer une agence de tourisme qui lui a vendu, pour deux mille dollars, une excursion de quatre jours à Londres avec visa et billet de train aller-retour. Arrivé là en compagnie d'un ami, ils se sont rendus chez une Roumaine dont ils avaient obtenu l'adresse par un compatriote lors de leur passage en Autriche. Cette dernière leur a indiqué l'adresse d'une entreprise de travaux publics qui les a embauchés au noir (ils étaient alors sans-papiers) puis, petit à petit, ils se sont installés. D'une certaine manière, les quelques personnes qui ont suivi des parcours analogues ont contribué à domestiquer cette ville. C'est par l'accumulation d'expériences de ce type que Londres est devenue, en peu de temps, une composante de l'espace migratoire du réseau de Târgoviste. Mais si l'histoire de Nelù présente un intérêt particulier, c'est parce qu'elle est le facteur déclenchant de la réorientation du réseau de Nice vers la Grande-Bretagne. Ayant parvenu à trouver un moyen sûr et peu coûteux de se rendre à Londres, il a ouvert la voie à l'ensemble du réseau.

2.1.3.3. De l'initiative individuelle au réseau

En effet, si lui-même a réussi à se rendre dans ce pays en faisant appel à des relais extérieurs à son groupe, son expérience a, en revanche, servi de référence à ses pairs. A l'instar du processus observé à Nice quelques années plus tôt, le possesseur des savoir-faire afférents à cette destination a d'abord aidé certains de ses proches à le rejoindre. Une semaine après lui, son frère, venu de Bucarest à Nice avec un visa de tourisme pour l'Espace Schengen acheté au marché noir, s'est envolé pour Londres. Puis ce fut le tour d'un de leur cousin. En même temps, ils ont aidé des pairs restés dans la région niçoise à obtenir le même billet

²⁰¹ Voir Troisième partie chapitre 1 : La morphologie sociale du réseau migrant.

d'avion, leur expliquant ce qu'ils devaient faire pour ne pas être arrêtés par les services de douanes à leur arrivée. L'existence d'une possibilité de se rendre en Angleterre s'est alors diffusée à Târgoviste. Même sans connaître les détails de la procédure, on savait qu'en se rendant à Nice, il était plus facile de rejoindre cette destination. En quelques mois, plusieurs dizaines de migrants ont alors suivi les traces de Nelù. Dans un premier temps, toutes ont utilisé la même stratégie. Mais par la suite, l'intensification des contrôles à l'arrivée à Londres a rendu ce procédé plus aléatoire. Dès le milieu de l'année 2000, on commençait à recenser des échecs lors des *passages*. Mais, selon Nelù, le procédé fonctionnait encore pour « *ceux qui savent se débrouiller, discuter* »²⁰². D'après lui, les difficultés rencontrées à la frontière n'étaient qu'en partie dues à une plus grande vigilance des autorités. L'autre explication tenait aux savoir-faire et aux savoir-être des migrants eux-mêmes : tandis qu'au début seuls des gens « débrouillards » et bien résolus à passer prenaient le risque de s'aventurer vers l'Angleterre, sous les conseils avisés de leurs prédécesseurs ; par la suite certains envisageaient de se rendre à Londres alors qu'ils n'avaient aucune expérience en migration transnationale. Malgré tout, l'entrée sur le territoire britannique reste toujours une épreuve que certains, mal renseignés ou trop peu « entraînés », ne parviennent pas à passer.

Avec le temps, les modalités de *passage* de la frontière se sont diversifiées. Certains entrent aujourd'hui avec de faux papiers de l'Union Européenne, d'autres s'arrangent pour utiliser un seul visa obtenu en Roumanie pour un groupe de quatre ou cinq personnes, en faisant circuler un même passeport. Pourtant, à l'automne 2001, Nice restait encore la principale étape du parcours entre Târgoviste et Londres. Il était désormais établi que le trajet modal comprenait deux parties distinctes, c'est-à-dire faisait appel à deux stratégies successives ; l'une consistait à arriver en France et l'autre, parfois mise au point seulement dans un deuxième temps, devait servir à se rendre à Londres.

Les quelques personnes « sédentarisées » sur la Côte d'Azur ont dès lors joué un rôle important. Il n'est pas rare que leur hospitalité soit utile aux migrants en partance pour la Grande-Bretagne. Ces derniers peuvent se contenter de passer seulement un ou deux jours dans la région, poursuivant leur chemin aussitôt ou bien restent parfois un mois voire plus, s'ils arrivent sans avoir réuni les fonds nécessaires pour acheter de faux papiers ou sans avoir mis au point de plan précis pour *passer* en Angleterre ou encore s'ils échouent lors d'une

²⁰² Discussion téléphonique avec Nelù, depuis Londres, en octobre 2000 ; retranscrit de mémoire après la conversation.

première tentative²⁰³. Sur l'ensemble des migrants rencontrés à Londres, environ soixante pour cent se sont, dans un premier temps, rendus à Nice²⁰⁴. Le soutien qu'apportent les personnes restées dans cette ville n'a rien de systématique. Chacun doit, à chaque fois, préparer son parcours individuellement. L'accueil par des compatriotes en France se fait sur la base de liens personnels. Le voyageur peut parfois être un ancien compatriote migrant de Nice. Etant retourné en Roumanie entre temps, il demande alors à des pairs de le loger pour quelque temps. D'autre fois, il s'agit d'un membre de la famille d'une personne connue soit durant la migration, soit avant celle-ci, à Târgoviste. Lorsqu'un séjour vient à se prolonger, comme ce fut le cas pour Adi qui, après trois mois et deux tentatives de passage était toujours logé chez des amis, les connaissances dans la région niçoise peuvent également permettre de trouver un emploi momentané. Certains Français, comme Françoise, continuent aussi à jouer un rôle dans ces soutiens ponctuels. Il est arrivé à plusieurs reprises que cette dernière héberge des Roumains de passage, amis de ses amis. De même, les personnes légalement installées à Nice envoient de temps en temps des certificats d'hébergement, à titre personnel ou grâce à des amis, afin que des migrants puissent se rendre dans l'Espace Schengen²⁰⁵.

D'autres fois, les compatriotes sédentarisés ne sont pas mobilisés du tout par les migrants de passage ; mais ceux-ci connaissant déjà la région, pour y avoir séjourné antérieurement ou par ouï-dire, y trouvent des conditions favorables pour marquer une étape de leur parcours. La connaissance des lieux, notamment des hôtels qui peuvent les accueillir à des tarifs avantageux mais aussi des différents services sociaux comme les Restos du Cœur, le dispensaire de la Croix-Rouge ou même l'Asile de Nuit, procure une certaine assurance et permet de se consacrer à la mise au point de son voyage. Concernant ce dernier point, l'expérience collective précédente apporte également une certaine aisance dans les milieux informels locaux. Par exemple, lorsque cela n'a pas été fait en Roumanie, acheter un faux passeport ne présente pas de trop grandes difficultés pour les migrants une fois arrivés sur la Côte. Cela ne veut pas dire qu'il existe une filière classique empruntée par tous ; on l'a dit, ces derniers, tout en suivant un certain modèle, agissent en général de manière individuelle, ou en très petits groupes. Dans le cas de l'obtention de faux documents de voyage, souvent les

²⁰³ Plus souvent qu'un retour en Roumanie, un échec conduit à allonger la période passée en France.

²⁰⁴ Mon étude étant centrée sur l'évolution du réseau observé à Nice cette donnée n'est pas surprenante. Cela ne signifie nullement qu'une majorité des Roumains de Londres passent par Nice mais seulement que, même pour les nouveaux migrants qui participent au réseau de Târgoviste, Nice reste une étape courante.

²⁰⁵ Cette pratique s'est maintenue après l'abolition du régime des visas, les voyageurs vers l'Espace Schengen devant présenter une réservation d'hôtel ou un certificat d'hébergement au moment de leur embarquement.

personnes interrogées avaient, par exemple, rencontré leur intermédiaire dans les mêmes lieux ou bien avaient connu leur vendeur par l'intermédiaire d'un même individu. Mais, pour finir, leurs papiers ne provenaient pas forcément du même faussaire. Le fait de bien connaître la région niçoise leur procure ainsi une capacité à entrer en contact avec les milieux informels – voire mafieux- qui y sont établis ; mais il ne semble pas qu'ils aient de liens durables avec certains individus en particulier. C'est pourquoi l'expérience passée est précieuse : les connaissances accumulées pendant les années précédentes sont mobilisées pour satisfaire de nouveaux buts. On sait, par exemple, quel lieu fréquenter pour être susceptible de rencontrer un faussaire ou des intermédiaires. Ce type de démarche serait certainement envisageable dans une ville qui n'ait pas préalablement été domestiquée, mais le fait d'être déjà en terrain connu simplifie les procédures. En ce sens, on peut dire que, bien que n'étant plus une destination de migration importante, la région niçoise n'a cependant pas été abandonnée, elle est restée une composante secondaire du parcours des migrants de Târgoviste.

Londres prit, par contre, au cours de l'année 1999, une place de plus en plus prédominante dans cet espace. Pendant les premiers mois qui ont suivi sa « découverte », elle est restée l'apanage des migrants les plus expérimentés et les mieux informés. Puis ce privilège s'est perdu avec la diffusion du modèle, si bien qu'au cours des années 2000 et 2001 le public concerné n'a cessé de s'élargir. Le statut marital des migrants illustre bien cette démocratisation. Tandis que les découvreurs étaient tous célibataires, dégagés de toute responsabilité familiale, par la suite, de jeunes mariés, parfois pères de famille, peu enclins à prendre des risques inutiles, ont également participé avec succès à la migration. Occasionnellement, ils étaient même rejoints, plus tard, par leur compagne. Je reviendrai par la suite sur ces « ménages transnationaux », l'allusion ici souligne simplement le processus de vulgarisation de cette migration. Cette deuxième vague de migrants arrivait souvent avec des projets plus précis. Les informations sur la vie des migrants à Londres se diffusant au sein du réseau, les candidats au départ pouvaient désormais estimer, avant de partir, le temps nécessaire pour atteindre leur objectif. De même, le coût du déplacement se précisant avec le temps, il n'était plus indispensable de prévoir des réserves très importantes pour partir. Selon les modes de transport et de *passages* utilisés, celui-ci variait entre mille et deux mille dollars. Ainsi, si au début de l'année 1999, la possibilité de partir travailler en Angleterre était réservée à un très petit groupe, par la suite le réseau s'est sensiblement ouvert. Bien que des liens préalables avec des personnes impliquées dans ce parcours migrant soient restés indispensables, la principale sélection entre les prétendants au départ reposait alors plutôt sur la somme à réunir pour pouvoir partir, qui équivalait à environ dix mois de salaire moyen en

Roumanie. Malgré cet obstacle, les différents migrants interrogés sur ce point estimaient qu'il y avait à Londres, au mois d'octobre 2001, entre deux cents et cinq cents personnes originaires de Târgoviste venues, comme eux, pour y travailler temporairement.

2.1.3.4. Le quotidien du clandestin à Londres

Il convient alors de s'intéresser de plus près aux conditions de vie de ces migrants. Car si cette destination est devenue populaire malgré les difficultés opposées au passage de la frontière, c'est qu'elle présente certaines caractéristiques particulièrement appréciables. En plus des opportunités en matière d'emploi, il apparaît en effet que les usages protégeant les libertés individuelles au Royaume-Uni tempèrent la répression visant les clandestins.

ETRE OU NE PAS ETRE... DEMANDEUR D'ASILE

On l'a vu, les premiers migrants présentaient une demande d'asile en Angleterre lors de leur arrivée. Cette pratique avait été mise à l'épreuve en France et c'est en partie l'impossibilité d'y recourir plus longtemps qui avait réorienté la migration. Une des mesures des accords de Schengen vise à mettre en place une gestion communautaire du droit d'asile. Ainsi, une personne déboutée du droit d'asile dans un des pays signataires ne peut effectuer de nouvelle demande dans un autre Etat de l'Espace Schengen. De ce fait, les migrants qui avaient procédé de la sorte à Nice ne pouvaient plus user de cette stratégie dans l'ensemble de ces pays. En revanche, le Royaume-Uni n'ayant pas ratifié ces accords, autorisait encore la démarche. Forts de leur expérience française, dès leur arrivée à Londres, les premiers migrants ont répété cette façon de faire. Le principal intérêt qu'ils percevaient dans cette mesure était de se soustraire au risque d'arrestation et d'expulsion. Ils ne connaissaient pas les pratiques en Grande-Bretagne en matière de contrôle. Venant de France, où les vérifications d'identité sont un usage courant dans les lieux publics, ils pensaient être soumis à la même menace sur le sol britannique. Leur expérience leur apprendra qu'ils se trompaient sur ce point : dans le prolongement de l'*Habeas Corpus*²⁰⁶, « en Angleterre, sauf flagrant délit ou infractions particulières limitativement prévues par la loi, nul ne peut être arrêté ou détenu sans une décision judiciaire rendue en vertu d'une loi déterminée ou de la Common Law »²⁰⁷.

²⁰⁶ L'*Habeas Corpus Act* de 1679 (dont l'origine remonte à 1215) se présente comme une « loi pour mieux garantir la liberté des sujets et prévenir l'envoi des prisonniers Outre-mer ». Son principe est de confier au juge la protection des individus contre l'arbitraire du pouvoir exécutif. Elle est à la base du respect des libertés individuelles aujourd'hui à l'œuvre dans ce pays.

²⁰⁷ Lescuyer (G.), « Libertés publiques », Encyclopaedia Universalis, 2001.

Les autorités légales n'effectuent donc pas de contrôle d'identité qui ne soit motivé par une infraction préalable ou des soupçons motivés. De ce fait, tant qu'il ne commet pas de délits, un migrant, qu'il soit titulaire d'un permis de séjour ou pas, n'a pas à craindre d'être arrêté ; action qui, en France, est souvent la première étape du processus d'expulsion. Les expulsions forcées du sol britannique sont d'ailleurs relativement limitées²⁰⁸. Cet état de fait aura une grande incidence sur le quotidien des migrants à Londres. Cependant, ne connaissant pas les usages britanniques, les personnes arrivées au printemps 1999, au moment où Târgoviste établissait ses premiers contacts avec la Grande-Bretagne, ont postulé à l'asile politique. Ces demandes reposaient toujours sur des histoires bâties de toutes pièces dans le seul but d'être considérées comme recevables. Les migrants n'avaient pas le moindre espoir d'obtenir le statut de réfugié politique ; depuis 1991, le Royaume-Uni accorde moins de cinq statuts de ce type à des ressortissants roumains chaque année²⁰⁹ et il s'agit en général de minorités ethniques qui subissent une discrimination notoire. Dans un tel contexte, connu des migrants, leurs récits avaient pour seule fonction de leur permettre de se réclamer de la Convention ratifiée en 1951 par les Nations-Unies, selon laquelle toute personne « *craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques* »²¹⁰ peut demander le statut de réfugié. Une fois ce droit reconnu, ils ne cherchaient pas à étoffer leur dossier. Le but de leur démarche était d'être considérés comme demandeurs d'asile, au titre de quoi ils pouvaient bénéficier non seulement, comme en France, d'un permis de séjour durant les délais de procédure (en général entre 10 et 18 (voire 24) mois en présentant un appel au tribunal) mais également d'un logement et de bons d'achats. Durant les six premiers mois du traitement du dossier, les solliciteurs n'ont en effet pas le droit d'exercer une activité salariée, c'est pourquoi ils sont entièrement pris en charge par l'Etat. Les jeunes Roumains n'avaient plus alors à se soucier des détails matériels de leur existence.

²⁰⁸ Les statistiques officielles amalgament les expulsions et les départs volontaires suite à une action de justice, ceux-ci concernent entre cinq et neuf mille personnes par an.

²⁰⁹ Le nombre de demandes d'asile émanant de Roumains, en revanche, s'est régulièrement accru depuis cette date. En 1998, il a franchi la barre symbolique des 1000 sollicitations (1015) pour atteindre 2160 en 2000 puis 1425 en 2001. Depuis 2000, la Roumanie se situe parmi les dix pays d'origine les plus représentés parmi les demandeurs d'asile dans ce pays ; elle détient l'effectif le plus important des pays de l'Est européen, après l'ex-Yougoslavie. Données extraites du site Internet du ministère de l'intérieur britannique (www.homeoffice.gov.uk)

²¹⁰ Convention de Genève de 1951 relative aux droits des réfugiés (consultable sur le site Internet du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés www.unhcr.ch).

Bien que l'administration les ait placés, au hasard et au fur et à mesure de leurs arrivées, dans des centres d'accueils différents, ils s'arrangèrent avec d'autres demandeurs d'asile pour échanger leurs places de façon à reconstituer un petit groupe dans une rue de Slough, banlieue Ouest de Londres. Bien entendu, les moyens d'existence fournis par les services sociaux ne suffisaient pas à constituer un petit capital en vue du retour. Pour cela, les migrants devaient impérativement travailler. Or, de ce point de vue, le statut de demandeur d'asile présentait un handicap. Nous verrons par la suite que le travail clandestin, c'est-à-dire non déclaré, ne présente pas les mêmes enjeux qu'en France. Dans les faits, le travail illégal n'est pourchassé que dans le but d'éviter qu'un salaire « au noir » ne complète une prestation sociale alors injustifiée. Notamment, l'*Immigration Service* vérifiera que les bénéficiaires de l'aide attribuée aux demandeurs d'asile n'exercent pas d'emploi. Dans le cas contraire, celui-ci perdra son allocation sociale et éventuellement son logement. Même si ces procédures sont peu appliquées dans les faits, être demandeur d'asile restreint tout de même les possibilités de travail.

Ainsi, obtenir une reconnaissance officielle ne présente pas seulement des avantages. Le fait de « sortir de l'ombre » expose les migrants à un certain nombre de contrôles qui sont généralement évités par les clandestins. Les demandeurs d'asile sont les premières cibles du service d'immigration. On vérifie régulièrement, par exemple, qu'ils n'hébergent pas d'autres personnes, qu'ils ne sous-louent pas leurs appartements, qu'ils ne recèlent rien d'illégal, etc. En obtenant des droits, ils sont plus proches des autorités et doivent s'y soumettre. Ainsi, Gabi, demandeur d'asile, vivant à Slough depuis une année, racontait à ses amis clandestins, ébahis, les multiples occasions qui l'avaient amené à côtoyer les services de police.

« **Gabi** : *Maintenant, je les connais les flics ici. Ils sont très sympas, tu peux discuter avec eux, ils te respectent, ils sont « cool ».*

Mihai : *Tu les as souvent rencontrés ? Quand est-ce que tu as discuté avec eux ?*

Gabi : *La dernière fois, c'était après le 11 septembre, ils sont allés chez tous les demandeurs d'asile, même chez Adrian et Bob. Chez nous, ils sont arrivés le soir, ils nous ont tous mis dans un coin, ils ont fouillé tout l'appartement. Après ils nous ont fait venir au poste, ils ont vérifié dans leurs papiers si on n'était pas en fin de droits [déboutés du droit d'asile], et ils ont pris nos empreintes. Et puis c'est tout, il s'est rien passé de plus...*

Je les connaissais déjà, plusieurs fois ils sont venus me voir, ou ils m'ont arrêté en voiture, j'avais bu, puis ils me disent : « Voilà, est-ce que tu connais quelqu'un dans cette liste ? » C'est des noms de Roumains, c'est des gens qui sont pas repartis, ou qui ont volé, fait des trucs. Moi je dis « Non, non, je ne connais personne ». Ils disent « Bon,

si tu les vois, il faut nous prévenir ». Je dis « Oui, d'accord ». Et puis voilà, je repars et c'est tout. »²¹¹

On comprend bien ici que le demandeur d'asile a des comptes à rendre à l'Etat qui l'accueille. Il n'est pas seulement bénéficiaire de prestations, il doit également répondre aux sollicitations des autorités en toute occasion. De même, le fait d'être fiché à l'arrivée implique d'être, à un moment donné, sommé de quitter le pays. C'est sans doute l'aspect le plus contraignant de la sollicitation de l'asile. On l'a dit, les vérifications d'identité ne se pratiquent pas en Angleterre ; dès lors, si le migrant ne se rend pas de lui-même auprès des autorités, il pourra mener une existence discrète pendant une période indéfinie. En revanche, le demandeur d'asile est repéré dès le début de sa démarche. Lorsqu'il a usé des différents recours légaux, on exige de lui qu'il quitte le pays. Si son départ n'est pas enregistré, le service de l'immigration entame une *enforcement action* visant à contraindre son départ. Même s'il « disparaît »²¹² à ce moment-là, le migrant sera « recherché ». Car, on l'a compris dans le discours de Gabi, si la police ne vérifie pas l'identité des anonymes, les autorités lancent par contre des avis de recherche concernant des personnes en infraction. Comme en témoigne l'extrait de conversation cité, il risque alors d'être dénoncé par des pairs (notamment si ces derniers sont eux-mêmes redevables devant la justice), par un logeur ou lors d'une nouvelle embauche. La position du migrant devient alors très inconfortable. C'est sans doute à cause de la précarité de cette situation que le réseau de Târgoviste n'a pas prolongé cette pratique. Les faibles contraintes qui pèsent sur les sans-papiers ne justifient apparemment pas les inconvénients de la situation du demandeur d'asile illégitime.

Cependant, même sans avoir été enregistré par la police durant la période restée à Londres, la question de la fin du séjour est problématique dans ce pays. Malgré les restrictions officielles, même avant l'abolition du régime des visas, l'Espace Schengen restait relativement ouvert à la circulation pour les Roumains. La mise en place du Système d'Information Schengen²¹³, n'a pas eu pour résultat de contrôler effectivement les passages de toutes les frontières. De toutes façons, il existe des astuces pour contourner cette restriction²¹⁴. D'autres difficultés étaient opposées aux migrations dans l'Espace Schengen. Par exemple, les

²¹¹ Discussion, lors d'une soirée chez Roger, à Wood Green (Londres) en octobre 2001. Traduit du roumain.

²¹² Selon le ministère de l'intérieur (Home Office) environ un tiers des déboutés du droit d'asile disparaissent en vue de rester sur le territoire britannique, www.homeoffice.gov.uk.

²¹³ Le S.I.S. est un système informatique de surveillance unifié visant à renforcer le contrôle des flux sur l'ensemble de l'Espace Schengen.

²¹⁴ Voir Diminescu (D.), « Le "système D" contre les frontières informatiques », 2001.

visas étaient presque systématiquement refusés lorsque les personnes avaient déjà été déboutées une fois du droit d'asile dans l'un des pays signataires. Ou bien, un visa de tourisme était difficile à obtenir si la personne n'avait pas passé au moins six mois consécutifs en Roumanie. Cependant, le très vaste marché noir des documents de voyage, réellement émis par les administrations mais vendus illégalement, ou bien diffusés sous forme de contrefaçons, palliait bien souvent, pour les migrants introduits dans ces milieux, les mesures de restriction des mouvements. De cette façon, ces personnes parvenaient à circuler régulièrement dans l'Espace Schengen. Bien que la question de la légalité reste un problème permanent, qui conditionne les dates de départ et parfois de retour, les moyens de transport utilisés et les destinations (les « tolérances » variant selon les Etats et les régions), dans l'Espace Schengen, les migrants parvenaient à partager leur temps entre leur ville d'origine et des phases de migration.

L'Angleterre n'offre pas les mêmes possibilités. Sa configuration insulaire permet en effet un contrôle des frontières beaucoup plus rigoureux. C'est d'ailleurs pour préserver sa capacité à maîtriser les flux migratoires que ce pays a refusé de ratifier les accords de Schengen²¹⁵. Il semble que les barrières érigées à la sortie soient également difficiles à franchir sans se faire remarquer. Les vérifications dans les ports et les aéroports sont, d'après les migrants rencontrés, incontournables. Le problème est certes moins grave puisque les personnes entrées illégalement risquent seulement d'être expulsées, or elles sont, à ce niveau, en train de retourner chez elles. La réussite (ou éventuellement l'échec) de leur migration est donc déjà établie. Cependant, leur sortie du pays les rend visibles aux yeux des autorités. Après des mois, voire des années durant lesquelles elles sont passées inaperçues, la dernière heure de leur séjour les contraint à être enregistrées en tant qu'immigrés illégaux. Or, leur repérage lors du départ condamne une éventuelle migration future dans ce pays. Elles seront désormais fichées et pourront être identifiées comme *persona non grata*. Cela exclut donc non seulement un retour avec un visa légal mais restreint également les voyages avec de faux papiers dans la mesure où le visage et les empreintes digitales sont (presque) infalsifiables. Ces limitations ont une incidence première sur la mobilité des migrants. S'ils réussissent, malgré les difficultés, à se rendre à Londres, la *circulation* en revanche, n'est pas patente entre cette ville et Târgoviste.

Les migrants qui sont en Angleterre savent qu'ils n'y feront, normalement qu'un seul séjour. Les prochains mouvements, s'il y en a, s'effectueront vers d'autres destinations,

²¹⁵ La libre circulation obtenue au 1^{er} janvier 2001, ne concerne que l'espace Schengen, pas la Grande-Bretagne.

souvent en Europe ou en Israël. Or, tant que la conjoncture n'est pas bouleversée, il est plus confortable de migrer dans un lieu connu, où l'on sait pouvoir trouver un éventuel soutien, que de se lancer vers une destination nouvelle, où tout sera à nouveau à découvrir. De ce point de vue, il est certain que si les migrants changent régulièrement de pôle migratoire, ce n'est nullement par goût du voyage mais parce que la précarité de leur situation les y contraint. De plus, Londres est une place privilégiée au sein de l'espace migrant domestiqué par les jeunes de Târgoviste. Les migrants ne sont donc pas disposés à y renoncer aisément. Leurs séjours ont alors tendance à se prolonger. Tandis qu'à Nice, la durée normale des « stages » était comprise entre dix et quatorze mois, à Londres celle-ci est beaucoup plus longue. Bien que l'on observe effectivement des retours vers la Roumanie, selon certains migrants, plus de la moitié des personnes arrivées en 1999 étaient encore présentes à l'automne 2001.

LA PLACE DE CLANDESTIN DANS UNE ECONOMIE DEREGULEE

Sans prétendre mener une analyse économique en profondeur de la capitale britannique, il convient, pour comprendre comment les migrants étudiés se sont insérés dans le tissu économique local de Londres, de s'intéresser brièvement à la structure du marché du travail dans cette ville.

Celle-ci est caractérisée par un taux de chômage relativement faible, entre sept et huit pour cent (selon le nouveau décompte basé sur la définition du Bureau International du Travail), et de fortes fluctuations de l'activité en fonction des saisons et des cycles économiques²¹⁶. Londres a subi de plein fouet la politique ultra-libérale initiée par le gouvernement conservateur de M. Thatcher et, malgré l'arrivée au pouvoir, en juillet 1997, des travaillistes, ces réformes sont au fondement de la situation actuelle. A partir de 1979, l'objectif politique concernant l'économie britannique visait à supprimer les contraintes liées à l'Etat-providence en passant notamment par la dérégulation financière et d'importantes réductions fiscales. Suivant le modèle libéral du non-interventionnisme étatique, l'ensemble des taxes qui pesaient sur les entreprises a été sensiblement allégé au cours des années quatre-vingts²¹⁷. De telle sorte qu'aujourd'hui, la fiscalité qui leur est imposée est la moins élevée d'Europe²¹⁸. Parallèlement, ces mesures se sont accompagnées d'une chute de

²¹⁶ Ces données sont extraites des statistiques ministérielles concernant l'emploi à Londres : the Labour Market Statistics : www.statistics.gov.uk

²¹⁷ La *Corporate Rate Tax* standard a ainsi été ramenée, par étapes successives, de 52% à 30% pour toutes les entreprises.

²¹⁸ Le Galès (P.) et Marcellier (J.), « L'économie britannique depuis 1979 », Encyclopaedia universalis, 2001.

l'investissement public dans tous les domaines, privatisant une part importante des industries d'Etat. De même, dans le but de supprimer les entraves à l'initiative économique, les obligations envers les salariés sont devenues de moins en moins contraignantes. Les mesures de licenciement ont été simplifiées et les indemnités de chômage ne peuvent être obtenues qu'après deux années de travail à temps plein tout en étant ramenées à six mois au lieu des douze en vigueur jusqu'en 1996. Même si, depuis 1997, le gouvernement travailliste tend à infléchir cette politique dans un sens plus social, les salariés sont aujourd'hui très peu protégés et pleinement soumis aux aléas du marché qui touchent leurs employeurs. En conséquence, le travail précaire n'a eu de cesse de se développer. Au début de l'année 2002, sur les trois millions quatre cent mille travailleurs de Londres, presque trente pour cent avaient un emploi temporaire ou à temps partiel et plus de cent mille cumulaient deux activités²¹⁹. Les changements d'employeurs (*turn-over*) sont également très élevés, ce qui témoigne non seulement de la précarité de l'emploi mais également du dynamisme de l'économie. Autrement dit, l'instabilité qui pèse sur le travail est en quelque sorte compensée par un fort développement de l'activité économique. Ainsi, en avril 2001, le parti travailliste en charge du Conseil du Grand Londres, se félicitait de la baisse du chômage et de l'augmentation du nombre d'offres d'emploi : « *The latest Labour Market Statistics show that job growth is even stronger than it was a year ago. Employment in the UK stands at a record 28.09million, while unemployment continues to fall and vacancy levels remain historically high. In London employment has reached 3,420,000, an increase of over 25,000 over the year. Unemployment continues to fall on all measures. The claimant count for March in London fell 28,000 over the year, and over 24,000 new vacancies were notified to job centres in March alone. These figures show how well our employment policies are working, and that we have created an environment for stability and steady growth. More people are joining the labour market and are finding jobs. This is good news both for those seeking work and for employers.* »²²⁰

L'essentiel de ces emplois concerne le secteur tertiaire. Ce dernier occupe les quatre-cinquième de la population active²²¹ ; entre septembre 2000 et janvier 2002, ses effectifs avaient augmenté de soixante-trois mille²²². Ces données illustrent l'intensité des activités

²¹⁹ The Labour Market Statistics : www.statistics.gov.uk

²²⁰ *News from London Labour*, The Greater London Labour Party, 11 avril 2001.

²²¹ Beaujeu-Garnier (J.), « Londres. La première ville d'Europe », *Encyclopaedia universalis*, 2001.

²²² The Labour Market Statistics : www.statistics.gov.uk

administratives, financières et commerciales de Londres. Cependant, le secteur est fortement différencié. Il peut être subdivisé en deux catégories : celle des employés de bureau et celle des salariés des établissements commerciaux ouverts au public. Les conditions de travail des « cols-blancs », dont une large part est rassemblée à *La city* (trois cent quarante mille personnes) ou dans le nouveau centre de *Canary Wharf*²²³, sont en effet sensiblement différentes de celles des employés de l'industrie du tourisme et des petits commerces soumis à une grande précarité en matière d'emploi et de rémunération. Ce domaine est marqué par de bas salaires, de longues journées de travail et d'importantes fluctuations en fonction des saisons. On ne s'étonnera pas alors d'y trouver un nombre important d'étrangers en situation vulnérable.

C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre l'insertion des migrants roumains dans le marché du travail londonien. Il s'agit d'un environnement favorable à l'utilisation d'une main d'œuvre flexible et peu protégée. Etant donné la dérégulation en matière d'emploi, l'exploitation des travailleurs clandestins ne rompt pas avec les conditions de travail offertes aux salariés officiels. En France, le recours à la main d'œuvre illégale repose sur la possibilité d'employer cette catégorie de travailleurs, corvéable à merci car échappant au droit du travail, en échange de salaires inférieurs au minimum légal et exonérés de taxes. L'embauche de ces travailleurs est donc pourchassée pour éviter la concurrence déloyale envers les salariés déclarés. En Grande-Bretagne en revanche, les garanties offertes aux salariés étant faibles, elles n'établissent pas de différence nette entre les conditions imposées aux travailleurs clandestins et celles réservées aux employés en règle. Jusqu'en avril 1999, il n'existait notamment pas de revenu minimum garanti (aujourd'hui, il s'élève à quatre livres et dix cents par heure mais fait couramment l'objet de transgressions, même dans le cas d'embauches déclarées). Les congés payés ne sont pas obligatoires²²⁴ et il n'y a pas de durée légale de travail hebdomadaire. De ce fait, les conditions que l'on impose aux travailleurs clandestins outrepassent rarement ce qu'autorise la loi et ne se démarquent pas des pratiques habituelles. De même, les charges qui pèsent sur les salaires sont relativement faibles : elles sont nulles pour un salaire inférieur à trois cent soixante et une livres et s'élèvent à environ douze pour cent (à charge de l'employeur) plus dix pour cent (à charge du salarié) sur la marge au-delà de cette somme. Le manque à gagner pour l'Etat sur les petits salaires des travailleurs non

²²³ Londres est notamment devenue la plus grande concentration bancaire du monde.

²²⁴ Le gouvernement travailliste voudrait faire une obligation de l'usage actuel accordant quatre semaines par an pour un emploi à temps plein.

déclarés n'est donc pas très important. Dès lors, la lutte contre le travail clandestin ne représente pas un enjeu important. Le travail illégal ne fonctionne pas à contre courant du système officiel ; il reste dans son sillage et n'opère pas de forte différenciation entre les salariés. En accord avec le modèle libéral, les conditions d'embauches et le niveau de rémunération sont en général négociés individuellement et, de fait, régulés par le principe de l'offre et de la demande sur le marché du travail.

L'*Immigration Service* proscrit, certes, l'embauche « *de personnes qui ne possèdent pas la permission d'être ou de travailler au Royaume-Uni* »²²⁵ ; l'employeur, dans un tel cas, est passible d'une amende pouvant s'élever à cinq mille livres. Mais dans les faits, l'embauche illégale, d'étrangers ou de nationaux, ne fait pas l'objet de répression. Certains secteurs, comme ceux du tourisme, de la construction et de l'agriculture (qui ne concerne pas la population étudiée) sont particulièrement enclins à recourir à cette forme de travail. Comme le souligne M.J.Piore, c'est essentiellement dans ce qu'il définit comme des « *secondary jobs* », « *caractérisés par de faibles salaires, un statut social amoindri et une considérable instabilité de l'emploi* »²²⁶ que l'on trouvera majoritairement les migrants.

Les emplois de services, qui enregistrent dans cette ville une vacance importante à certaines périodes de l'année, concernent de nombreux migrants du réseau étudié. L'autre secteur dans lequel ils sont employés est celui du bâtiment et des travaux publics. On l'aura compris, il ne s'agit pas ici, comme dans le cas étudié à Nice, de la constitution de véritables « niches » dans lesquelles les migrants auraient négocié, ou conquis, une place. Au contraire, ces emplois sont largement ouverts à la main d'œuvre peu qualifiée, qu'elle soit nationale ou étrangère. Si, dans le secteur de la construction, le bouche-à-oreille fonctionne parfois entre les Roumains, ce n'est pourtant pas dans le but de réserver de rares emplois à des compatriotes, mais plutôt d'aviser ponctuellement un collègue d'une opportunité d'embauche. Il est notamment courant d'indiquer à des compatriotes les coordonnées d'une société qui recrute sans difficulté des étrangers sans papiers. D'autre fois, pour trouver un emploi, ils passent directement par des agences de recrutement. Les embauches dans l'hôtellerie-restauration résultent le plus souvent de démarches individuelles. Fréquemment, les personnes s'étaient directement adressées à leur futur employeur, soit spontanément, soit en répondant à une annonce affichée sur le lieu de travail ou parue dans la presse. Ainsi, la rumeur, entendue

²²⁵ Prevention of Illegal working, guidance for employer, (HO Immigration and Nationality directorate), p.2.

²²⁶ Piore (M.J.), « The Shifting Grounds for Immigration », 1986, traduction personnelle.

à Nice, selon laquelle il serait facile pour les étrangers irréguliers de trouver du travail à Londres, s'est trouvée confirmée par l'expérience collective.

Contrairement à la situation observée en France, où les clandestins sont obligés de rester confinés dans des réseaux informels ou caritatifs, ici l'absence de permis de séjour n'exclut pas les migrants des procédures régulières. En dehors des institutions officielles, ces derniers ne craignent pas d'être rejetés ou dénoncés lorsqu'ils s'engagent dans des échanges avec la société locale. A deux reprises, des jeunes femmes, arrivées à Londres avec de faux papiers européens, m'ont expliqué qu'elles préféreraient ne pas faire usage de ces documents dans leurs relations avec les Britanniques tant qu'il ne s'agissait pas d'un contrôle de police. Lors de leurs embauches, elles avouaient tacitement leur clandestinité à leur employeur qui, cependant, ne relevait pas l'absence de documents d'identité lors de la constitution de leur dossier. L'une d'elle argumentait sa démarche par le fait qu'elle détenait de faux papiers italiens or, étant donné que la restauration, dans laquelle elle travaillait, emploie majoritairement des étrangers de toutes nationalités, elle serait certainement amenée à côtoyer de véritables Italiens. Cette confrontation lui paraissait plus risquée que l'aveu sous-entendu au départ. Par ailleurs, tricher sur sa nationalité n'est pas un moyen d'obtenir de meilleures conditions de travail. Dans une équipe, il semble que tous les employés, britanniques et étrangers, soient soumis au même régime. Mais dans les faits, peu de migrants ont des collègues anglo-saxons. Dans la construction, les Roumains n'ont de contact avec des Anglais que lorsqu'ils s'adressent à leurs supérieurs ; dans le tourisme, ces derniers sont plus nombreux, mais il s'agit principalement d'étudiants qui exercent une activité ponctuelle.

Les propos de Valentina illustrent bien l'impression qu'ont les migrants de travailler dans des secteurs qui leur sont réservés : « *Les Anglais ne veulent pas travailler comme nous dans les restaurants, les hôtels... C'est trop dur pour eux. Ils sont tous dans les bureaux, à la City, à Greenwich. Les jobs comme ça, c'est pour les étrangers, il y en a tant qu'on veut. C'est seulement pour nous. C'est pareil dans la construction, comme Bobis, il n'y a pas d'Anglais, c'est seulement les gens comme nous* »²²⁷. Mais elle souligne en même temps que les raisons pour lesquelles ces derniers acceptent ces positions infériorisées tiennent à leur implication transnationale : c'est parce qu'ils analysent leur situation en Grande-Bretagne à travers des grilles de lecture propres à la Roumanie que celle-ci leur paraît avantageuse. Voici sa propre perception des choses : « *Nous, on prend pas cher. Parce que trente livres*

²²⁷ Discussion avec Valentina sur son lieu de travail, un bar de Greenwich, octobre 2001, traduit du roumano-anglais.

[sterling], pour moi c'est beaucoup. C'est pas comme pour une Anglaise, parce que la vie à Londres, c'est très cher. Mais nous, on dépense pas beaucoup. Moi, c'est juste pour manger, pour m'habiller... Pour nous, les Roumains, trente livres c'est beaucoup d'argent. En Roumanie, c'est beaucoup d'argent. C'est presque un mois de travail. Avec un salaire comme ça, quand tu reviens, tu peux acheter une voiture, ou peut-être un appartement. C'est pour ça qu'ils nous prennent, parce qu'on demande pas beaucoup, ils nous payent moins»²²⁸. Le salaire perçu ici est directement transposé en biens abordables lors du retour. On ne compare donc pas ses gages à ceux des nationaux mais à ceux perçus si l'on travaillait en Roumanie. Ce que l'on interroge ainsi est bien la rentabilité de la migration par rapport aux compatriotes sédentaires, et non aux Britanniques.

La deuxième comparaison implicite concerne la situation londonienne face à celles connues par des compatriotes ou par eux-mêmes lors de précédentes migrations. Si le coût de la vie dans cette ville est effectivement un des plus élevés d'Europe, les salaires, même en étant inférieurs à la moyenne nationale, restent supérieurs à ceux perçus dans les pays où les migrations sont plus aisées. En France, lorsqu'ils travaillaient à la vente du journal et qu'ils y associaient des activités plus ponctuelles, les migrants parvenaient à gagner en moyenne entre quatre et cinq mille francs (soit entre six cents et sept cent cinquante euros) par mois. A Londres, on trouve assez facilement des jobs rémunérés quarante livres sterling par jour (environ soixante cinq euros/jour), soit près du double. Roger, employé dans une entreprise de travaux publics à ce tarif, présentait ainsi son calcul : « *Le premier jour de la semaine, je travaille pour payer le loyer, comme on habite à cinq, chacun paye et ça suffit ; le deuxième, c'est pour la nourriture ; le troisième, c'est pour les distractions, la discothèque, les promenades..., et les deux derniers jours, je les garde pour la Roumanie* »²²⁹. D'après les données recueillies sur les différents lieux d'enquête, la proportion du salaire économisée reste sensiblement similaire quels que soient les sites migratoires, environ un tiers, ou légèrement plus. Ainsi, même si les dépenses sont importantes pour subvenir à leurs besoins sur place, travailler à Londres reste particulièrement lucratif. Dans le cas de Roger, s'il parvient effectivement à économiser quatre-vingt livres sterling par semaine, cela revient, en un mois, à mettre de côté l'équivalent de quatre mois de salaire en Roumanie. La Grande-

²²⁸ Discussion avec Valentina sur son lieu de travail, un bar de Greenwich, octobre 2001, traduit du roumano-anglais.

²²⁹ Entretien avec Roger, le 22-10-01, à Greenwood, Londres, traduit du roumain.

Bretagne n'est donc pas seulement permissive en matière d'emploi pour les clandestins, c'est également une destination intéressante d'un point de vue pécuniaire.

Mais la liberté dont jouissent les migrants ne se borne pas au domaine de l'emploi. En matière de logement, leur situation est également plus enviable que celle connue à Nice. S'il est bien sûr exclu de postuler à un logement social (hormis en tant que demandeur d'asile) en revanche, le secteur privé légal n'est pas réservé aux personnes en situation régulière. Parmi les migrants rencontrés, ceux qui n'étaient pas logés par le service des demandes d'asile habitaient tous en locations privées dans différents quartiers de Londres. La plupart du temps, ils avaient eu leur appartement en répondant à une annonce du *Looks*²³⁰, plus rarement par des collègues de travail. Lors de la location, on ne leur demandait presque jamais de faire la preuve qu'ils étaient légalement enregistrés en Grande-Bretagne. Il faut noter que les contrats écrits, comme lors des embauches, restent relativement marginaux dans ce pays. En général, une pièce d'identité suffit à rassurer le propriétaire. Là aussi, il est rare que les personnes possédant de faux passeports les utilisent. Comme pour l'emploi, il ne semble pas qu'il existe de filière spécifique au logement des migrants de Târgoviste. La principale difficulté à laquelle sont soumis ces derniers, comme toute personne travaillant à Londres, est le prix exorbitant des loyers. Cela explique qu'ils n'habitent pas dans le centre mais plutôt vers la périphérie. Cependant, ils ne sont nullement cantonnés dans les banlieues les plus marginalisées. Ils sont quelques dizaines à vivre dans des constructions privées à Slough, à l'ouest de Londres, car c'est ici que furent logés les demandeurs d'asiles ; mais d'autres habitent aux côtés des classes moyennes anglaises, en zone deux ou trois comme *Green Wood* ou *Angel*, dans de petites maisons typiquement britanniques. La salubrité des lieux est tout à fait correcte et le montant des loyers s'aligne sur ce qui est pratiqué à Londres, de l'ordre de mille cent à mille trois cents euros. Ces appartements sont alors partagés par plusieurs migrants. Il s'agit en général de deux ou trois, voire parfois quatre pièces, dans lesquels vivent entre trois et cinq personnes.

Ce qui apparaît clairement, lorsque l'on observe le quotidien des migrants de Târgoviste à Londres, est que leur statut de clandestins n'est pas le marqueur social ayant le plus d'influence sur leurs conditions de vie. Certes, les migrants ne postulent pas à des emplois dans lesquels ils pourraient faire valoir leurs qualifications universitaires dans la mesure où seuls les jobs socialement dévalorisés sont ouverts aux étrangers en situation

²³⁰ Hebdomadaire de petites annonces diffusé sur le Grand Londres.

irrégulière. Mais la déqualification, plus ou moins accentuée, est un phénomène récurrent dans les migrations, qu'elles s'opèrent dans un cadre légal ou pas²³¹. On peut dire, d'une façon générale, que les migrants étudiés subissent à peu près les mêmes conditions, en matière d'emploi, que les jeunes Britanniques d'origine sociale modeste. Ils doivent, pareillement, accepter d'être flexibles et peu exigeants. Mais, comme on l'a vu, leur position « entre deux mondes », rend cette situation moins pénible dans la mesure où elle assure, par ailleurs, une ascension sociale dans leur localité d'origine.

Ainsi, le réseau qui s'est développé à partir de la migration à Nice est parvenu, en peu de temps, à faire évoluer son espace migrant de façon à y inclure un nouveau lieu, mais aussi de nouveaux savoir-faire. Les relations sociales et les compétences établies dans un contexte particulier ont pu être ré-exploitées et mises à l'épreuve dans un nouvel environnement.

On montrera par ailleurs²³² que ce changement d'environnement social et économique a également fait évoluer la nature du réseau. En quittant le cantonnement dans des niches d'emploi et de logement, les migrants ont également inauguré un nouveau mode de fonctionnement du réseau, plus diffus et moins solidaire.

²³¹ Voir l'article de Fassmann (H.), Kohlbacher (J.) et Reeger (U.), « Les étrangers et l'emploi. Analyse de la recherche d'emploi en Autriche », in Morokvasic (M.), Rudolph (H.) (dir.), *Migrants, les nouvelles mobilités en Europe*, 1995, pp.187-210.

²³² Voir Troisième partie.

2.2. LA CIRCULATION ENTRE LE SUD DE LA ROUMANIE ET L'ESPAGNE : DEUX PARCOURS MIGRATOIRES DIFFERENCIÉS A PARTIR D'UNE MEME REGION

Le deuxième volet des enquêtes menées pour cette étude concerne une migration économique temporaire de personnes originaires d'un département du sud de la Roumanie qui se déplacent en nombre relativement important (plusieurs milliers) vers l'Espagne. Les observations concernant ces mouvements ont, dans un premier temps, porté sur le Sud de l'Espagne, en Andalousie, où, suite à des émeutes racistes opposant la population espagnole d'El Ejido à des migrants marocains en février 2000, plusieurs journaux ont témoigné de la forte présence de Roumains sans-papiers dans la région d'Almeria²³³. Suite à deux enquêtes réalisées dans cette région, il est apparu que la plupart des migrants rencontrés étaient issus des alentours de la ville roumaine de Rosiori de Vede, dans le département de Teleorman. J'ai donc fait l'hypothèse qu'il s'agissait d'un large réseau migrant, reliant la région d'Almeria à celle de Rosiori de Vede. Pour parfaire ces données, j'ai participé à une enquête collective organisée par l'Université de Bucarest dans la région d'origine. Celle-ci a porté sur la ville de Rosiori de Vede et sur trois villages de la zone. La conclusion selon laquelle il existait un lien particulier entre le nord du département de Teleorman et El Ejido a bien été vérifiée. Mais, nous avons également remarqué que, dans cette même zone de départ, existait une migration alternative vers le centre de l'Espagne. Tandis qu'une part importante des migrants de la région pratique des allers-retours entre la province d'Almeria et leur ville ou village d'origine, un second réseau, concernant quelques milliers de personnes, migre tout aussi régulièrement vers une banlieue de Madrid, Coslada. Il est particulièrement intéressant de comprendre comment les populations touchées par l'une ou l'autre des modalités migratoires se distribuaient dans la région de départ. Cela revient à comprendre sur quelles bases se forme chacun des réseaux.

D'emblée, il s'est avéré que la distinction géographique, même si elle avait un sens (dans la mesure où un village migre plutôt vers un pôle ou vers l'autre), n'était pas suffisante pour expliquer ce découpage. C'est plutôt dans la nature des liens qui rassemblent les acteurs d'un même réseau qu'il faudra rechercher le fondement de cette dichotomie. Cet aspect sera traité ici pour comprendre comment deux « nébuleuses » peuvent se croiser sans se confondre, gardant des frontières relativement claires ; les différents types de solidarité à l'œuvre entre

²³³ En France, *Le Monde* du 15-02-00 ou *Le monde diplomatique* de mars 2000, s'en sont notamment fait l'écho. En Espagne, *El Pais* dénonce cette situation dès le 10-02-00.

les membres d'un même réseau seront en revanche abordés ultérieurement, dans la partie consacrée au lien social migrant.

Afin de décrire comment ces deux parcours se dessinent en parallèle vers l'Espagne, il est nécessaire, dans un premier temps, d'observer en quoi la conjoncture de ce pays est particulièrement favorable à des flux migratoires informels. La croissance spectaculaire qui a marqué son développement au cours des quinze dernières années engendre, en effet, d'importants besoins de main d'œuvre dans plusieurs domaines. En même temps, le flou qui caractérise les différentes politiques d'immigration depuis 1985 permet à de nombreux migrants sans-papiers d'envisager d'y effectuer des séjours temporaires.

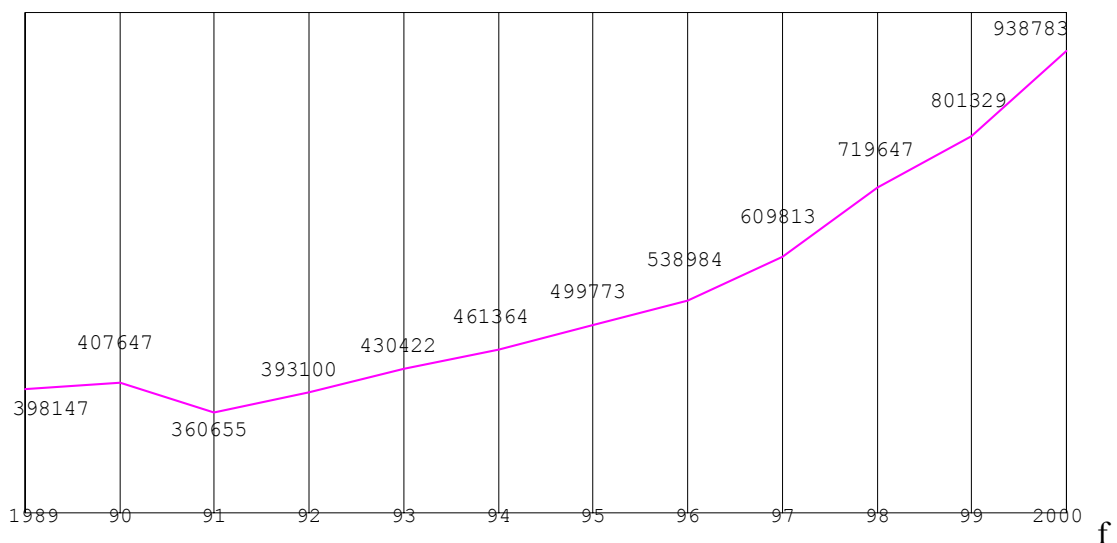
Avant de m'arrêter plus longuement sur la description de ces deux parcours migratoires, je reviendrai également sur le contexte de départ –et de retour- de ces migrations. Cela permettra de comprendre comment une population originaire d'un même espace socio-économique et se déployant dans un même espace de circulation transnationale, se différencie par des pratiques migrantes distinctes qui l'amène à occuper des niches particulières en Espagne.

2.2.1. L'Espagne, un pays ouvert aux migrations

Ces vingt dernières années, l'Espagne, comme d'autres pays du sud de l'Europe, a connu une croissance économique sans précédent ; en 1999, elle était encore de 3,7% par an. Cette évolution a sensiblement changé la position de ce pays dans le concert des nations européennes. Si les travailleurs espagnols ont massivement émigré vers les pays voisins, l'Espagne est aujourd'hui devenue une terre d'immigration importante. A l'instar de l'Italie, au cours des années quatre-vingts, la tendance migratoire s'est inversée, le pays recevant désormais plus d'étrangers qu'il ne part de nationaux. L'arrivée en nombre de travailleurs étrangers étant relativement récente et mal gérée, les autorités et l'opinion publique l'abordent avec une certaine appréhension. Pourtant, on dénombre actuellement dans ce pays seulement un immigré pour mille habitants, soit un des taux les plus bas d'Europe, identique à celui de la France et de la Finlande²³⁴. Officiellement, pour un immigré en Espagne, il y a encore deux Espagnols à l'étranger. Mais les discours alarmistes reposent sur le postulat selon lequel l'Espagne, avec l'Italie, seraient les deux pays de l'Union Européenne où séjournerait le plus

²³⁴ Ces chiffres et ceux qui suivent sont issus du dossier électronique de *El Pais* sur l'immigration en Espagne : www.elpais.es

important contingent de migrants clandestins. Sans que les chiffres ne soient confirmés par des études rigoureuses, on annonce dans la presse espagnole des chiffres allant jusqu'à trois cent mille étrangers en situation irrégulière sur le territoire national²³⁵. Comme en Italie, on suppose que ces migrants « invisibles » viennent principalement d'Afrique et d'Europe de l'Est. Pour comprendre la place et les motivations des migrants étudiés, il faut d'abord s'intéresser au traitement officiel de ces migrations par l'Etat depuis vingt ans. Ce regard souligne que les migrations clandestines, des Roumains notamment, n'apparaissent pas indépendamment de tout cadre étatique mais, au contraire, comme le postule A.Réa, sont intimement liées aux politiques d'immigration conçues par les pouvoirs publics.



ig. 2 Evolution de la population étrangère résidente en Espagne depuis 1989 (Données issues du dossier de El Pais sur l'immigration en Espagne)

C'est à partir de 1985 que l'Espagne se reconnaît officiellement comme terre d'immigration en votant la première loi relative aux *Droits et libertés des étrangers en Espagne*²³⁶. Jusqu'à la fin des années soixante-dix, la présence étrangère se cantonnait au tourisme, en plein essor à la fin du franquisme. C'est seulement au début des années quatre-vingts qu'apparaissent les premiers travailleurs étrangers en Espagne. Au titre de cette première loi, on régularise cette année là quarante mille clandestins pour une durée de trois ans. La législation intervient tandis que les travailleurs étrangers arrivent de plus en plus nombreux pour travailler dans les exploitations agricoles andalouses, et ce en dehors de tout

²³⁵ Voir le site Internet d'El Pais: www.elpais.es

²³⁶ Loi du 1^{er} juillet 1985.

cadre législatif. Cependant, malgré des accords avec le Maroc qui planifie une entrée régulière de travailleurs de ce pays chaque année, la loi ne parviendra pas à encadrer efficacement l'immigration de travail. Celle-ci continue à répondre directement à l'offre de travail des employeurs. Les passages illégaux de la frontière avec le Maroc se développent rapidement, donnant lieu à de multiples trafics : contrefaçons de documents de voyage, commerce de passeurs, etc.

Au cours des années qui suivent, on voit apparaître autour des villes du littoral sud les premiers campements d'immigrés agricoles clandestins. On estime alors entre cent cinquante et cent soixante-dix mille le nombre de clandestins résidant en Espagne²³⁷. En 1990, la loi sur l'immigration est révisée dans le but de traiter une fois pour toute une situation jusqu'alors tolérée mais non-officielle. Elle régularise un certain nombre de migrants et renforce le contrôle des frontières, surtout au Sud. Cependant, elle ne met pas fin à l'arrivée d'étrangers sans-papiers qu'exploite massivement le secteur agricole et auxquels s'ouvre de plus en plus le secteur du bâtiment dans le nord du pays.

En 1991, l'arrivée de l'Espagne dans l'espace Schengen oblige à revoir encore la politique en matière d'immigration. Celle-ci est infléchie dans le sens d'une régulation importante de la circulation des migrants extra-communautaires. La nouvelle loi est précédée d'une mesure de régularisation des clandestins ; cent dix mille étrangers, sur les cent trente trois mille demandes, obtiennent un droit de séjour, 42% d'entre eux sont marocains. La loi fixe désormais des quotas de permis de travail annuels, selon des critères précis d'emploi, de province et de secteurs. Chaque année, une certaine proportion d'immigrés obtient ainsi un droit de travail temporaire en Espagne après l'expiration duquel ils sont supposés retourner dans leur pays d'origine. Cette façon de gérer les migrations s'avère dès le début en décalage avec la réalité. Dans la pratique, ces contrats de travail temporaires sont souvent délivrés en Espagne, à des migrants qui sortent ainsi momentanément de l'illégalité. La durée des permis de travail étant relativement courte, entre deux et cinq ans, beaucoup de migrants retomberont, à la fin du contrat, dans la clandestinité. La gestion des migrations revient ainsi en partie à modifier occasionnellement le statut de travailleurs de toute façon employés sur place. Parallèlement, à cette époque, les entrées illégales augmentent en fonction des besoins réels de l'économie qui s'avèrent nettement supérieurs aux quotas annuels établis. Les clandestins, tant qu'ils travaillent et restent discrets, ne sont pas reconduits à la frontière. Mais

²³⁷ Voir F.Checa, « De la Andalucía de los emigrantes a la de los inmigrantes- Diez anos para la reflexion », 1999, p.215 et suiv.

cette situation apparaît de plus en plus problématique dans l'opinion. Le patronat justifie l'exploitation massive des travailleurs clandestins par la faiblesse des quotas d'immigration autorisés, tandis que des mouvements racistes d'extrême droite commencent à dénoncer une « invasion des immigrés ».

Dès lors, la question des migrations sera liée, dans le débat public, à celle de « l'intégration » des immigrés sur place. Afin d'apaiser la tension concernant cet aspect, en 1994, un Plan d'Intégration Sociale est adopté et un Forum pour l'Immigration, réunissant le patronat, des syndicats de travailleurs et des associations d'immigrés est créé. Au-delà de sa vocation première, ce forum tentera de contribuer à la gestion effective des migrations de travail en Espagne. En conséquence, en 1996, on modifie la loi sur les étrangers, en vue, notamment, d'augmenter la durée des permis de séjour et de travail. Cela réduit quelque peu la précarité des travailleurs étrangers régularisés mais laisse une partie importante d'entre eux dans la clandestinité. Ces derniers peuvent toujours prétendre obtenir un statut légal lors des régularisations annuelles.

En 1999, le contingent de permis de travail à délivrer établi par le gouvernement est de trente mille, essentiellement répartis entre l'agriculture et le bâtiment, soit environ trois fois moins que le nombre de candidatures à la régularisation. Bien que ces données soient difficilement appréciables, on estime alors à plus de cent mille le nombre de travailleurs étrangers clandestins en Espagne. Face à cette situation, le contingent est révisé pour permettre un plus grand nombre de régularisations. Pour finir, au cours de l'année 1999, cent quarante mille immigrés seront régularisés. Mais ces régularisations successives ne règlent nullement la question de l'immigration à moyen terme.

Les entrées illégales se multiplient à la fin des années quatre-vingt dix et l'arrivée régulière de *pateras*²³⁸ venues du Maroc devient une préoccupation nationale et même européenne. En 1999, plus de trois mille cinq cents embarcations ont été interceptées. Certaines régions, sont particulièrement concernées par ces arrivées et par l'utilisation du travail des étrangers hors droits. Pour le Forum Civique Européen, qui a publié un rapport sur la situation à El Ejido, « *il va sans dire que cette situation de pagaille s'aggrave dans les zones rurales où le marché de l'emploi est soumis aux fluctuations permanentes de l'offre et de la demande et à la concurrence imposée par l'entrée de l'Espagne dans la zone de libre-échange européenne. De ce point de vue, l'Andalousie, et plus spécifiquement la province*

²³⁸ Les *pateras* sont de petites embarcations aux mains de passeurs sur lesquelles embarquent nombre de clandestins au départ du Maroc pour rejoindre les côtes espagnoles.

maraière d'Almeria, est le théâtre névralgique des carences et des conflits provoqués par une politique mal définie, pour ne pas dire opportuniste et faussement pragmatique »²³⁹.

L'ouverture aux migrations, prônée par le patronat, s'argumente également par la tendance démographique du pays : avec un taux de natalité de 1,15 enfants par femme en 1998, l'Espagne est le pays d'Europe où la reproduction est la plus faible. Selon le rapport de l'ONU publié en janvier 2000²⁴⁰, ce pays aurait besoin, pour maintenir sa force de travail actuelle, de douze millions d'étrangers avant 2050. Cela reviendrait à faire entrer, chaque année, deux cent quarante mille immigrés à titre définitif. Bien que ces projections aient été assez controversées, le postulat selon lequel sans arrivées de l'étranger, la population actuelle passerait de trente neuf millions à moins de trente millions au milieu du vingt-et-unième siècle comptant alors seulement 1,4 actifs par retraité, est significatif. De leur côté, les syndicats patronaux agricoles estiment à trois cent cinquante mille le nombre de travailleurs immigrés indispensables à la capacité concurrentielle de l'Espagne²⁴¹.

La *loi organique sur les droits et libertés des étrangers et leur intégration sociale*, dite loi 4/2000, adoptée par le parlement le 22 décembre 1999, intervient donc dans un contexte chaotique où la législation en vigueur et les quotas d'immigration ne sont en phase, ni avec les besoins revendiqués des employeurs, ni avec les pratiques à l'œuvre. L'objectif de cette nouvelle législation, à l'instigation du ministre du travail, M.Pimentel (Parti Populaire), est de parvenir à un compromis entre la nécessité d'importation de main d'œuvre, la régulation rigoureuse des flux et le respect des droits des immigrés. Pour la première fois, on pénalise les employeurs qui exploitent le travail d'étrangers en situation illégale. Le caractère progressiste de la loi en matière de reconnaissance des droits et libertés des étrangers (notamment du droit d'association et de grève) est l'objet d'un débat national fortement controversé. Un des points particuliers de cette loi est la reconnaissance de certains droits aux « immigrés irréguliers inscrits sur les registres communaux ». L'idée est ainsi de faire apparaître une catégorie intermédiaire entre l'immigré régulier, protégé par les lois du pays et le clandestin dépourvu de tout recours. Il s'agit en fait de reconnaître officiellement la présence de travailleurs illégaux sans les régulariser. Ils bénéficieraient alors d'une protection minimale qui devrait

²³⁹ FCE, *El Ejido, terre de non droit*, 2001, p.69.

²⁴⁰ Organisation des Nations Unies, *Migraciones de remplazo : Una solucion ante la disminucion y el envejecimiento de la poblaciones ?*, 2000.

²⁴¹ FCE, *Op.cit.*, p.79.

mettre un terme aux situations « d'esclavagisme » dénoncées par les associations de défense des immigrés. Cet aspect est particulièrement litigieux dans le débat public. Enfin, elle prévoit l'obtention d'un permis de séjour pour tous les clandestins dont la présence sur le territoire espagnol remonte à plus de deux ans et qui peuvent attester de moyens de subsistance sur place pour eux et leur famille. Il leur sera alors délivré un permis de séjour de cinq ans avec la possibilité, à terme, de le transformer en permis de résidence.

Au 31 juillet 2000, date de clôture des candidatures à la régularisation, deux cent quarante six mille demandes avaient été déposées sur l'ensemble du territoire espagnol²⁴². Selon l'annonce du secrétaire d'Etat²⁴³ pour les étrangers, cent trente sept mille d'entre elles ont été régularisées, quatre-vingt deux mille huit cents ont été refusées et plus de six mille archivées. Les provinces où sont apparues les plus fortes demandes sont Madrid, Barcelone, Almeria et Murcia et les nationalités qui ont établi le plus de candidatures étaient les Marocains²⁴⁴, les Equatoriens²⁴⁵ (groupe en forte augmentation ces dernières années), les Colombiens²⁴⁶, les Chinois²⁴⁷ et les Roumains²⁴⁸. Il n'est pas certain que ces chiffres reflètent fidèlement l'importance numérique de chaque groupe national en situation irrégulière mais ils soulignent certaines tendances. On constate notamment que les Chinois et les Roumains, groupe avec lesquels l'Espagne n'entretient aucun lien historique, apparaissent aujourd'hui parmi les groupes les plus représentés tandis qu'ils étaient très marginaux en 1991. Par ailleurs, on peut observer l'attitude des pouvoirs publics face aux différentes nationalités. Il apparaît clairement que les plus régularisés sont les Américains du Sud suivis des Européens de l'Est puis des Chinois et enfin des Africains²⁴⁹. Ces variations témoignent de la politique du gouvernement et des stéréotypes qui pèsent sur les différents groupes immigrés. On retrouvera auprès des interviewés l'idée selon laquelle les Américains du Sud et les

²⁴² Dès le mois de mai, la presse faisait état d'un nombre de demandes beaucoup plus haut que prévu, voir l'article de Gonzales (M.) et Ortega (P.), « La cifra de inmigrantes acogidos a la Ley de Extranjeria desborda todas previsiones », *El Pais*, 26 mai 2000 p.17.

²⁴³ Annonce officielle du 21 décembre 2000.

²⁴⁴ 63170 demandes, 32229 régularisations.

²⁴⁵ 20666 demandes, 15840 régularisations.

²⁴⁶ 14271 demandes, 11023 régularisations.

²⁴⁷ 10492 demandes, 6265 régularisations.

²⁴⁸ 9044 demandes, 5679 régularisations.

²⁴⁹ Dossier immigration consacré par *El Pais* sur son site Internet www.elpais.es

Européens, « culturellement plus proches », « s'intégreraient » plus facilement dans la société espagnole et donc seraient des immigrés moins problématiques.

Le caractère « humaniste » de la loi 4/2000 a été mal perçu par une partie de la population espagnole et le Parti Populaire lui-même s'était engagé, en cas de réélection en 2000, à revenir sur le contenu de celle-ci. Cette loi fut donc révisée par décret dès le début de l'année suivante²⁵⁰. Revenant sur la tendance progressiste antérieure, la nouvelle loi est « *très restrictive, à forte tonalité policière* »²⁵¹. En plus d'un renforcement des contrôles et de la possibilité d'effectuer des expulsions en procédure d'urgence²⁵², elle prétend lutter plus efficacement contre le travail clandestin en incriminant davantage les employeurs illégaux : à l'amende déjà prévue, elle ajoute la possibilité de faire fermer leur établissement. Elle revient en outre sur la distinction entre immigrés légaux et illégaux, renvoyant ces derniers à leur ancienne condition, et diminue sensiblement les droits octroyés aux immigrés, pour ne garder qu'un droit à l'assistance médicale et la scolarité obligatoire des mineurs. Parallèlement, l'entrée en vigueur de la loi s'accompagne d'une nouvelle vague de régularisations : il est possible, pour les travailleurs pouvant prouver leur présence et emploi en Espagne depuis le 1^{er} janvier 2001 d'être régularisés. Cette fois, deux cent cinquante mille étrangers ont présenté une demande, et environ deux cent mille ont été régularisés²⁵³.

Ainsi, si l'on observe l'application des différentes lois concernant les étrangers en Espagne depuis 1985, il apparaît clairement que l'immigration contingentée prend forme davantage par la régularisation de personnes déjà sur place mais non reconnues, que par le recours à une importation de main d'œuvre recrutée à l'étranger. L'arrivée régulière de clandestins n'est peut-être pas officiellement désirée par les pouvoirs publics, mais elle est au moins largement tolérée dans la mesure où elle correspond à une offre de travail de la part de certains secteurs. Selon *Le temps du Maroc*, « *L'Espagne a de plus en plus besoin d'immigrants pour soutenir sa forte croissance économique basée, entre autre, sur le développement d'une agriculture intensive sous serres en Andalousie et du secteur du bâtiment qui, longtemps fermé aux travailleurs étrangers, commence à recruter*

²⁵⁰ Décret du 23 janvier 2001.

²⁵¹ « Polémique en Espagne sur la nouvelle loi sur l'immigration », in *Le Monde*, 24 janvier 2001

²⁵² Dès le 19 février 2001, un premier charter a accompagné une cinquantaine d'équatoriens employés illégalement dans la région de Murcie.

²⁵³ *Migration News*, janvier 2002, vol.9, n°1.

massivement »²⁵⁴. Comme ailleurs en Europe, l'emploi clandestin se répartit essentiellement dans trois branches, celles que l'on ne peut délocaliser. Sur les quatre mille deux cents infractions pour embauches illégales d'étrangers relevées par l'*Inspeccion de Trabajo y Seguridad Social*, un tiers d'entre elles se concentraient dans l'hôtellerie, vingt pour cent dans la construction et environ douze pour cent dans l'agriculture²⁵⁵. Il faut, bien sûr, tenir compte du fait que ces données dépendent des contrôles effectués et ne dessinent pas forcément la répartition réelle des emplois clandestins²⁵⁶, cependant, elles soulignent la propension de certains secteurs à recourir à la main d'œuvre non déclarée.

La position ambiguë de l'Espagne, où les discours officiels de régulation rivalisent avec les pratiques de laisser-faire, crée un climat qui convient tout à fait aux dispositions des migrants roumains. Dans le panorama des destinations envisageables en Europe, l'Espagne, ou plutôt certaines régions de ce pays, semblent relativement ouvertes aux migrations clandestines. Dès lors, il n'est pas surprenant qu'elles aient attiré de nombreux migrants en quête de travail temporaire, même sous-payé. Une fois l'Espagne identifiée comme terre pouvant appartenir à un parcours migratoire, il s'agissait de savoir lire les besoins explicites de la société espagnole, de façon à se placer dans des espaces socio-économiques où leur présence fut non seulement tolérée mais attendue. Tout comme en Angleterre et en France, nous verrons que les migrants étudiés se plient rapidement à ce jeu et apprennent en outre à se conformer aux règles non écrites de ces situations informelles.

2.2.1. L'environnement socio-économique dans la région de départ

Si l'on comprend dès lors dans quelle mesure l'Espagne présente un contexte d'arrivée particulièrement adapté à la migration des Roumains, il convient par ailleurs de s'intéresser à l'environnement à partir duquel ces migrations se constituent, dans la région d'origine.

Avec ses trente sept mille habitants, Rosiori de Vede, centre de la zone étudiée, est la deuxième ville du département de Teleorman ; elle se situe à une vingtaine de kilomètres de la préfecture, Alexandria. Ce département se caractérise, par rapport à l'ensemble du territoire roumain, par une faible urbanisation, un taux réduit d'infrastructures culturelles et

²⁵⁴ « Un partenariat intégré » in *Le temps du Maroc*, du 12 au 18 mai 2000, n°237.

²⁵⁵ Dossier immigration consacré par *El Pais* sur son site Internet www.elpais.es

²⁵⁶ On peut notamment supposer que l'agriculture a une part plus importante que celle qui lui est attribuée, mais que les contrôles y sont moins fréquents.

éducatives²⁵⁷, une forte sous représentation de la jeunesse, un solde naturel négatif²⁵⁸ et un indice de pauvreté parmi les plus élevés du pays²⁵⁹. Pour résumer, les migrations qui font l'objet de cette partie émanent d'un contexte plutôt défavorisé.

La région d'étude se situe dans la partie nord du département, lui-même frontalier, au sud, avec la Bulgarie. Pourtant, les échanges outre-Danube ne sont pas très développés. La politique autarcique de N.Ceausescu se fait encore sentir ici : depuis ce département, le seul moyen d'atteindre la Bulgarie est le passage occasionnel par bac ; le pont le plus proche, fortement taxé, est à plusieurs heures de route. Concernant les échanges informels, les liens avec l'autre rive restent également marginaux. Dans la région de Rosiori de Vede, on considère de toute façon que l'on est trop éloigné de la frontière, située à une cinquantaine de kilomètres, pour pouvoir profiter de la zone transfrontalière ; on attribue les anciens trafics de cigarettes ou de pièces détachées extraites des combinats aux habitants de l'extrême sud de la région. Dans les faits, cette séparation s'explique plus par une méfiance traditionnelle entre Roumains et Bulgares que par la distance géographique. Nous avons déjà vu que les trafics avec la Turquie, pourtant située au-delà de la Bulgarie, sont fréquents. Quoi qu'il en soit, ni la situation limitrophe de la région ni les migrations transfrontalières, ne constituent de ressources pour la population étudiée.

La principale activité du département relève de l'agriculture. En effet, la grande plaine du Danube dans laquelle il s'inscrit constitue la plus importante zone agricole de Roumanie. D'après la Commission Nationale pour la Statistique Roumaine, en 1997, ce secteur occupait plus de soixante pour cent des actifs de Teleorman, sur une surface agricole de près de quatre cent cinquante mille hectares²⁶⁰. Les exploitations relèvent principalement de grandes coopératives céréalières appartenant encore en partie à l'Etat et dont les employés sont salariés²⁶¹. Même si ce secteur a été fortement secoué par la crise économique, il ne s'est pas effondré après 1989. Bien que ses effectifs aient diminué, la production, après avoir baissé jusqu'en 1993, a atteint une légère croissance à la fin des années quatre-vingt dix. Cependant,

²⁵⁷ Le taux d'illettrisme du département est un des plus élevés du pays.

²⁵⁸ Entre 1990 et 1997, la moyenne annuelle des variations de la population dues au solde naturel, était comprise, dans la majorité des communes, entre -10 et -30 pour mille habitants.

²⁵⁹ Rey (V.), Groza (O.), Ianos (I.), Patroescu (M.), *Atlas de la Roumanie*, 2000, passim.

²⁶⁰ Données de la Commission Nationale pour la Statistique Roumaine, 1998.

²⁶¹ La redistribution des terres est pour l'instant partielle et concerne souvent de petites exploitations dont les produits servent à la consommation privée. Aujourd'hui, de grandes chaînes agro-alimentaires étrangères s'intéressent à la privatisation de vastes parcelles.

le rendement de l'agriculture du département est un des plus faibles du pays²⁶². Dès lors, cette activité n'est pas source de richesse ; les revenus officiels des employés agricoles les placent à un niveau de pauvreté avancée. Malgré tout, vivre dans une région rurale présente certains avantages : tout le monde possède²⁶³ une parcelle sur laquelle sont plantés fruits et légumes et où l'on peut élever des animaux pour sa consommation personnelle. Ces pratiques d'autosuffisance, développées sous la dictature pour palier les manques de l'économie planifiée, restent salvatrices en période de récession économique. Ainsi, d'un point de vue alimentaire, l'autoconsommation et les échanges informels permettent d'atténuer les effets de la pauvreté.

On notera cependant que, si l'ensemble des activités agricoles touche une très large proportion de la population, parmi les personnes interrogées, aucune ne se déclarait paysan ou agriculteur. Ce terme est réservé au propriétaire terrien (ou supposé tel) qui vit officiellement de la production de ses terres. En conséquence, lors des entretiens, les interviewés présentent leur emploi en fonction de leur spécialité : on est, par exemple, conducteur d'engin, mécanicien ou comptable pour une coopérative. De même, les ouvriers d'usine au chômage ne font pas état de leur activité agricole ; ils se déclarent ouvriers-chômeurs même si leur principale ressource provient d'une activité agricole à plein temps. En plus du stigmate négatif associé au paysan pauvre et sans éducation, ces dénominations sont la conséquence de la politique communiste : le travailleur correspondait à la même définition dans l'industrie et les campagnes, fidèle à l'image emblématique de l'ouvrier. On rencontre donc, parmi les migrants, une majorité d'ouvriers et, plus rarement des employés de bureau.

Le modèle du multi-développement a également atteint cette région. On y trouve différentes grandes industries : à côté des complexes agroalimentaires et de l'exploitation des ressources pétrolifères ont été développées des usines de construction mécanique, de textile et des combinats chimiques et électrotechniques. A proximité de la ville de Rosiori de Vede, deux centres constituent l'essentiel des emplois dans l'industrie ; il s'agit d'une fabrique de wagons et wagonnets et d'une fabrique de roulements à billes située à Alexandria. A l'époque de la dictature, non seulement ces industries occupaient de nombreux ouvriers qui, en période de récoltes, cumulaient l'activité des champs et celles de l'usine, comme le préconisait le dictateur, mais elles étaient à l'origine d'importants trafics. Il n'est qu'à observer aujourd'hui les matériaux utilisés dans les constructions des habitats pour se rendre compte de

²⁶² Rey (V.), Groza (O.), Ianos (I.), Patroescu (M.), *Op.cit.*, p.69.

²⁶³ Ce terme ne doit pas être pris au sens premier de « propriété » mais comme « avoir un usage exclusif ».

l'importance des détournements. A titre d'exemple, dans la ville de Rosiori de Vede, quasiment toutes les vérandas dont les Roumains ont l'habitude de couvrir les balcons des immeubles, sont constituées de fenêtres de wagons. Les produits volés faisaient ainsi l'objet de nombreux commerces sur place et étaient exportés vers d'autres régions, parfois même vers la Serbie où, paraît-il, les roulements se vendaient à grande échelle.

Avec la fin du régime communiste, ces deux usines, comme tout le secteur industriel du pays, ont largement licencié et leur production a chuté. L'impact s'est donc fait ressentir aux deux niveaux cités. D'une part, des milliers d'ouvriers se sont retrouvés au chômage. Certains vivaient déjà dans des villages, mais beaucoup d'autres, voyant leur niveau de vie baisser, ont quitté leur logement en ville pour retourner s'installer auprès de membres de la famille, à la campagne²⁶⁴. Cela permet, d'une part, de réunir plusieurs ménages sous un même toit, limitant ainsi les dépenses et, d'autre part, d'atténuer les effets de la pauvreté qui, en ville, sont plus difficilement supportables. Une partie d'entre eux s'est alors repliée, officiellement ou pas, vers l'activité agricole. Cependant, il s'agit souvent d'emplois saisonniers et la mécanisation intensive héritée de l'époque communiste permet de fonctionner avec une main d'œuvre relativement réduite. En conséquence, on trouve, dans les campagnes autour de Rosiori de Vede, beaucoup d'anciens ouvriers sans emploi (mais toujours impliqués dans différentes activités ponctuelles). Cette population rurale inactive constitue en elle-même une réserve de migrants potentiels. Parallèlement, le ralentissement de l'activité industrielle a eu pour conséquence la diminution des trafics qui y étaient associés. Aujourd'hui l'essentiel des détournements de production concerne les produits agricoles. Le marché noir local est notamment riche en huile de tournesol et en viande non contrôlée. Mais ces échanges informels ne pallient que très partiellement les difficultés économiques que rencontre la population. C'est pourquoi une proportion de plus en plus importante se tourne aujourd'hui vers les migrations temporaires à l'étranger.

Il faut cependant noter que ce palliatif n'est pas apparu avec la fin de la dictature. Dans la région, les migrations ponctuelles vers des pays plus riches remontent à une trentaine d'années. Dès les années soixante-dix, le gouvernement de N.Ceausescu a passé des accords d'exportation de main d'œuvre avec certains pays. Tandis que l'ensemble de la population était soumis à une surveillance étroite quant à ses mouvements et ses contacts avec l'étranger, certains travailleurs bénéficiaient de passeports spéciaux qui leur permettaient de se rendre à

²⁶⁴ Comme cela a déjà été signalé, le retour vers les campagnes est un phénomène général dans le pays.

l'étranger pour travailler. Les salaires de ces ouvriers étaient directement versés à l'Etat roumain qui se chargeait ensuite d'en redistribuer une partie aux migrants. Cela lui permettait de faire entrer régulièrement dans le pays des devises étrangères dont la circulation était interdite. Les premiers contrats de ce type ont eu lieu avec des pays membres du CAEM²⁶⁵, la Russie et la République Démocratique d'Allemagne en particulier. Puis ils se sont étendus à d'autres Etats : d'abord l'Allemagne de l'Ouest puis les pays arabes. La Libye, l'Egypte, l'Irak recevront régulièrement des milliers de travailleurs roumains jusqu'à la révolution de 1989. Cette main d'œuvre était employée sur de grands chantiers, aux côtés d'autres travailleurs étrangers. Les emplois occupés allaient de simple manœuvre à chef de chantier en passant par chauffeur ou jardinier.

Bien entendu, les allées-venues de ces travailleurs faisaient l'objet d'un contrôle rigoureux. Les ouvriers étaient convoyés spécialement sur leur lieu de travail, ils y étaient logés et nourris et leurs passeports étaient détenus par la société qui les employait. Ils n'avaient donc pas de liberté de mouvement. En outre, la dénonciation de tout acte ou parole « anti-révolutionnaire » était favorisée de façon à ce que les travailleurs se surveillent entre eux, comme cela se pratiquait en Roumanie même. Deux sociétés d'Etat, ARCOM et ARCIF, implantées à Bucarest, s'occupaient de la gestion des contrats et de la sélection des ouvriers. On peut supposer que ce n'est pas par hasard que le département de Teleorman et ses environs ont été choisis comme région de recrutement. Même si l'Etat ponctionnait une partie des salaires, ce qui était redistribué permettait aux ouvriers de s'enrichir notablement et de vivre de façon confortable. Dans un souci d'uniformisation du pays, il était normal d'offrir cette opportunité à une région plutôt pauvre. Mais surtout, le gouvernement totalitaire prenait soin de maintenir en zones frontalières des populations relativement satisfaites de leur condition. En Transylvanie, cette politique a conduit à repeupler la région limitrophe de la Hongrie avec d'importants contingents de familles d'origine non-magyare, que l'on installait de façon confortable et auxquelles on réservait des emplois privilégiés. Le but était, en fidélisant les populations frontalières, de limiter les trafics et surtout les désertions vers les pays environnants. En donnant à la population de Teleorman les moyens de travailler régulièrement à l'étranger, le régime pensait peut-être limiter les relations et les trafics sur les deux rives du Danube. De plus, pour pouvoir bénéficier de contrat d'expatriation, il fallait obtenir des certificats de « bonne conduite » de la part de la municipalité ; cela conduisait donc les

²⁶⁵ Conseil d'Assistance Economique Mutuelle, zone de libre échange des économies socialistes aussi désignée par le sigle COMECON ou COMECON.

migrants à bien se tenir, ou tout au moins à ne pas s'impliquer dans des activités hautement répréhensibles lorsqu'ils étaient dans leur pays. A l'évidence, des liens commerciaux informels existaient avec la Bulgarie et la Serbie mais cette façon de faire a peut-être limité le nombre de désertions.

Pour la population migrante étudiée, cette ancienne forme de migration présente une importance première. En effet, tandis que dans le cas précédemment traité les jeunes gens découvraient, lors de leurs migrations clandestines, la possibilité de voyager, ici le travail temporaire vers l'Espagne n'est que le prolongement d'une activité ancrée dans la vie locale depuis plusieurs dizaines d'années. Pour les personnes de Târgoviste, la chute du régime a permis de trouver de nouvelles ressources par le travail à l'étranger ; dans le département de Teleorman, décembre 1989 marque, au contraire, la fin de la migration organisée. Le renversement de N.Ceausescu a en effet mis fin, pendant un certain temps, à ces expatriations temporaires. Par la suite, une des deux sociétés d'émigration de Bucarest a été rachetée par un habitant du département et a repris ses activités, en variant les destinations, mais le nombre de places offertes a fortement diminué et les contrats se négocient à prix élevés pour le candidat au départ²⁶⁶. Dans les années qui ont suivi l'éviction du dictateur, l'activité migratoire a donc sensiblement diminué dans la région. Dès le début de la décennie quatre-vingt dix, cependant, les premiers migrants effectuèrent des voyages momentanés vers l'Europe, en Italie, en Hollande ou en France. Aujourd'hui, on peut qualifier ces premiers départs de prospection qui, par la suite, donnera lieu à un mouvement migratoire de plus grande ampleur. Dans les années 1993-94, certains ont travaillé sous contrat en Allemagne. Mais c'est finalement la « découverte » de l'Espagne comme terre propice aux migrations temporaires qui a relayé le déficit momentané de ressources venues de l'étranger dans la région.

L'ancienneté des migrations dans le département induit une attitude différente des populations concernées face à ce recours. On ne considère pas ici, comme à Târgoviste, le fait de partir comme une aventure à tenter. De ce fait, la considération dont jouissent les jeunes migrants précédemment étudiés est ici considérablement atténuée. Même si la migration est synonyme d'enrichissement et que tout le monde n'a pas accès à ce recours, faute de moyens au départ, elle reste perçue comme une activité presque ordinaire, qui n'apporte pas, en soi, du prestige. Bien que les conditions ne soient plus les mêmes qu'avant, la migration est perçue

²⁶⁶ Il est probable que, sous la dictature, la diffusion des contrats ait également fait l'objet de corruption mais le marché ayant été moins ouvert, les prix devaient être nettement moins élevés.

comme un phénomène ancien, déjà connu. Formellement, travailler clandestinement en Espagne après avoir acheté un visa de tourisme sur le marché noir n'a rien de commun avec le fait de répondre à un recrutement massif organisé par les services officiels du pays. Cependant, dans leurs discours, les personnes interrogées ne distinguent pas deux périodes. Pour celles qui restent au village la différence entre les séjours à l'étranger avant et après la chute du régime tient essentiellement à ce que rapportent ces expatriations : manifestement, les migrations vers les pays arabes rapportaient plus à leurs acteurs et cela était visible pour tous. Même les acteurs de ces déplacements inscrivent leurs pratiques dans une continuité, ils racontent de la même façon qu'ils ont travaillé en Libye, en Egypte puis en Espagne. Souvent les gains rapportés de l'étranger contribuent à financer un même projet. A la campagne, les migrants investissent systématiquement dans la construction de grandes maisons. Les travaux avancent au rythme des stages effectués à l'étranger. Il n'est pas rare de rencontrer des personnes qui ont financé les fondations et le rez-de-chaussée grâce à un séjour en Irak (destination fréquente à la fin des années quatre-vingts), le premier étage après avoir passé quelques mois en Espagne au milieu de la décennie et qui envisagent d'acheter le mobilier lors d'un prochain séjour dans ce pays. Quand on les interroge sur la cassure qui a pu s'opérer par rapport à l'ancien modèle, ces derniers mettent en avant le fait qu'aujourd'hui les choses sont moins bien organisées, qu'ils doivent, une fois sur place, se débrouiller pour se loger et se nourrir, etc.

En revanche, l'aspect illégal est presque passé sous silence ; non que cela soit véritablement caché, mais le sujet ne semble pas faire l'objet de beaucoup d'interrogations. Ce qui importe c'est, comme avant, d'obtenir le moyen de partir, d'avoir les informations importantes et de savoir à qui s'adresser. Or, tout cela n'est pas très compliqué pour des personnes qui ont l'habitude de gérer des situations informelles, souvent illégales sans pour autant être pourchassées. Pour partir, ils ont besoin, par exemple, d'un visa de tourisme pour l'espace Schengen ; bien souvent, ils l'achètent en répondant à une annonce parue dans la presse. Celles-ci proposent en général un court séjour en Union Européenne avec visa pour mille ou mille cinq cents dollars. Il est entendu pour tout le monde qu'il s'agit de la mise en vente de visa au noir et il suffit de payer pour obtenir le droit de voyager. Les migrants savent que cela suffit pour se rendre en Espagne ; par la suite ils resteront sans papiers. Même si, une fois à l'étranger, ils recherchent souvent un moyen d'être régularisés, c'est avant tout pour des raisons pratiques, pour pouvoir voyager plus facilement, pour pouvoir changer de secteur d'emploi ou encore pour obtenir un meilleur salaire. Mais, dans leurs discours, la clandestinité des migrations actuelles n'est pas un aspect important. Dans le village de Dobrotesti, à

quelques dizaines de kilomètres de Rosiori de Vede, le maire m'a accordé un rendez-vous dans son bureau et m'a permis d'enregistrer notre entretien ; il ne s'agissait donc pas d'une conversation informelle, mais de la position officielle de la municipalité face aux migrations. Celui-ci s'enorgueillissait du fait qu'il y ait eu, à ce moment là, au moins deux cents personnes en Espagne, sur les quatre mille que compte son village. Sachant que la quasi-totalité se trouvait sur le sol espagnol de façon irrégulière, je lui demandais quelle était l'attitude de la mairie par rapport à ces migrations :

« - *Nous encourageons ! Nous encourageons les gens à partir ! C'est très bon pour la commune tous ces gens qui travaillent en Espagne, ou en Allemagne, ou ailleurs. Quand ils reviennent, ils font des maisons, d'autres travaillent pour eux, ça dynamise l'économie. Ils ont besoin d'un document de la mairie pour obtenir leur visa, je le fais tout de suite, tout de suite. J'encourage les gens à partir, ils reviennent toujours, c'est bon pour tout le monde, ils reviennent avec de l'argent. Dans le village, sur cinq maisons²⁶⁷, quatre ont quelqu'un parti à l'étranger (...). Ils sont beaucoup.*

- *Ils sont tous partis en Espagne ?*

- *Non ! Maintenant ils sont en Espagne, ils partent en Irak, en Libye, partout. Ils vont partout où il y a du travail. Maintenant, c'est en Espagne qu'il y a du travail, pour ça ils vont en Espagne. »²⁶⁸*

Il apparaît nettement dans ce discours que, vu du village, l'activité migratoire ne fait que perdurer et l'attitude de la municipalité est la même qu'à l'époque où ces mouvements étaient encouragés par la dictature. Bien que le gouvernement roumain se soit engagé, pour satisfaire aux exigences de l'Union Européenne, à contrôler ses frontières et à réduire les migrations illégales au départ de Roumanie, les acteurs de ces mouvements et leurs proches ne semblent pas préoccupés par leur irrégularité. Celle-ci apparaît comme un obstacle à contourner mais ne fait pas l'objet de justifications morales. Le discours du maire est significatif de cette perception du phénomène : la migration est une ressource profitable à la Roumanie. Au-delà, les difficultés qu'elle pose aux dirigeants dans les relations internationales ne sont pas un objet de polémique pour les personnes directement concernées. Cela illustre bien la distance que la population conserve face aux préoccupations de l'Etat. De ce fait, les acteurs

²⁶⁷ Traduction du terme « gospodarie », qui peut également être compris comme « ménage » ou « famille » ; il s'agit de l'ensemble des personnes qui vivent sous un même toit.

²⁶⁸ Entretien avec le maire de Dobrotesti, le 10 juillet 2001, à la mairie, traduit du roumain.

considèrent qu'il s'agit, dans la durée, d'une même activité, dont les modalités seulement ont évolué.

Le fait que ces migrations se situent dans le prolongement d'une pratique déjà ancienne a également une incidence sur le profil des migrants concernés. Ici, les départs ne sont pas l'apanage des jeunes ou des plus audacieux. Cela a pu être le cas lorsque les réseaux n'étaient pas encore établis. Ce sont, en effet, souvent, des jeunes qui sont partis au début de la dernière décennie. Mais aujourd'hui, tandis que les parcours sont tracés, les migrations se pratiquent par le même type de personnes, voire par les mêmes personnes, qu'au temps de la dictature. Il s'agit d'un public d'âges variés, majoritairement masculin –mais pas exclusivement- et souvent issu du milieu ouvrier. Ce sont là les caractéristiques générales de la population migrante de la zone étudiée. Mais nous allons voir que ces profils peuvent être définis de façon plus fine en fonction des réseaux concernés. En revanche, le projet et la signification de la migration pour ses acteurs, sont sensiblement les mêmes que l'on parte vers Coslada ou vers El Ejido.

A la campagne, en général, le projet associé à la migration est la construction d'une maison ou l'amélioration de l'habitat. On l'a dit, pour les plus âgés il s'agit souvent de finir ce qui a été initié lors de migrations antérieures, vers les pays arabes. Lorsque, suite à un ou plusieurs séjours en Espagne, l'objectif de départ est atteint, on peut investir dans une voiture ou, plus occasionnellement, prévoir d'acheter du matériel pour ouvrir une petite société. La migration doit alors financer l'achat d'un tracteur ou d'une machine spécialisée. Comme dans le cas des migrants de Târgoviste, il est rare que ces sociétés voient effectivement le jour, et encore plus rare qu'elles se maintiennent plus de quelques mois. Par contre, l'investissement dans l'immobilier est très visible dans les villages de la région. Tandis que l'habitat traditionnel se compose d'une petite maison de plain-pied, les migrants construisent de grandes villas sur au moins deux niveaux. De ce fait, dans un village, la migration est très perceptible. Plus les maisons imposantes sont nombreuses, plus la localité est connectée à l'Espagne. Pour cette population, la migration intermittente est vécue comme une série de stages à l'étranger qui ne remettent nullement en question l'installation sur place. Cette position est d'autant plus stable qu'elle perdure depuis plusieurs décennies et que la population concernée est souvent plus ancrée dans le territoire d'origine. En effet, d'une part l'âge moyen des migrants est plus élevé que dans le cas précédent, d'autre part, les jeunes ayant une scolarité plus courte, ils se marient plus tôt. La majorité de ces migrants a alors une charge de famille, et souvent des enfants en Roumanie. Quand ils partent, ce peut être seuls ou éventuellement avec leur femme, mais les enfants restent en général auprès des grands-

parents. Cette situation les incite à passer de longues périodes en Roumanie, espaçant les phases de migration, et à ne partir que dans des conditions relativement sûres. Même s'il existe, parmi les migrants de Teleorman, une composante qui correspond plus au public citadin vu précédemment, nous verrons que la prise de risques, les prospections et l'incertitude sont ici moins fortes que dans le cas observé au départ de Târgoviste.

Un aspect reste efficient quel que soit l'environnement de départ. Il s'agit du prestige lié à l'enrichissement dans la migration. Cela peut passer par différents attributs mais, en Roumanie comme ailleurs dans le monde, les migrants qui reviennent donnent à voir leur réussite sociale. A la campagne, cela se traduit par la construction de prestigieuses villas. Comme souvent, ces dernières ne sont pas en adéquation avec de quelconques besoins de leurs propriétaires ; elles ont pour fonction de témoigner de la réussite de ces derniers. Dans la majorité des cas, ils n'habitent que deux pièces, comme cela se pratique traditionnellement dans les maisons roumaines ; les autres sont alors fermées. Il arrive qu'elles ne soient d'ailleurs pas meublées, parfois même pas terminées à l'intérieur, mais vues de l'extérieur elles sont resplendissantes. Le goût pour ces imposantes constructions n'est pas nouveau puisque, on l'a dit, certaines d'entre elles ont vu le jour dans les années soixante-dix et profitent de chaque nouveau départ pour s'embellir. Bien entendu, les gains de la migration ne sont pas exclusivement réservés à la construction de ces villas ; ils contribuent également à améliorer le quotidien des migrants et de leur famille. Etant donné la crise économique actuelle, ces personnes, en effet, ont d'abord des besoins de première nécessité. Sans ces départs, elles vivraient dans des conditions sommaires ; trouver les moyens de se chauffer et de s'habiller sont notamment les difficultés les plus fréquemment citées. Bien souvent, ce sont là les motivations premières des départs. Mais, une fois engagé le processus migratoire, l'ostentation devient une composante importante de la vie des migrants et, dans les villages, l'évolution de la maison justifie rapidement de nouveaux départs.

Comme cela a déjà été signalé, il est possible de distinguer deux parcours migratoires à partir de cette région : l'un qui la connecte à la ville de Coslada dans la région de Madrid tandis que l'autre est orienté vers El Ejido dans la province d'Almeria. La population locale a sa propre explication de cette diversification : qu'il s'agisse des migrants ou de la population sédentaire, tout le monde postule que la migration vers Coslada « appartient » d'abord aux adventistes. Il apparaît effectivement qu'au sein de ces deux mouvements migratoires, on trouve dans l'un une forte proportion d'Adventistes, pourtant largement minoritaires dans la région (comme dans le reste du pays), tandis qu'elle reste faible dans l'autre. Mais comme on

le verra, cette classification religieuse recouvre en fait d'autres caractéristiques sociales, la confession adventiste dessinant les contours d'un groupe social fortement intégré à l'intérieur duquel la migration s'est beaucoup vulgarisée.

2.2.3. Monopolisation d'un espace circulatoire : la migration des « Adventistes » vers Coslada

Dans un premier temps, voyons comment une population particulière, de confession adventiste, est parvenue à occuper et à conserver au sein de son propre réseau une niche d'embauche dans le secteur du bâtiment, près de Madrid.

Je m'appuierai essentiellement, dans les lignes qui suivent, sur une enquête effectuée à Dobrotesti, un village de presque quatre mille habitants, où, d'après le maire, en juillet 2001, environ deux cents personnes étaient temporairement expatriées dans la banlieue de Madrid et le double en était revenu.

2.2.3.1. L'appartenance religieuse comme lien

Bien qu'il soit difficile d'avoir des données précises sur ce point, il semblerait que le département compte actuellement plusieurs centaines, voire plus d'un millier de ménages adeptes de *l'Eglise du septième jour*.

D'après les entretiens, le mouvement religieux protestant serait apparu dans la région dans les années vingt. Il aurait été diffusé par des Saxons de Transylvanie immigrés dans la plaine du Danube. Bien que le communisme n'ait pas favorisé la religion, on note que ce groupe n'a cessé de se développer tout au long du siècle. Le fait que l'adhésion à cette croyance soit récente et qu'elle ait été malmenée sous la dictature renforce l'identification à ce groupe. Aujourd'hui encore, beaucoup d'adventistes disent avoir choisi leur religion ou bien savoir à quel moment, dans leur lignée, un aïeul a pris la décision d'appartenir à ce groupe au détriment de la religion majoritaire. Les conversions, d'une religion à l'autre sont courantes. Il arrive fréquemment qu'un adventiste quitte son église pour devenir orthodoxe ou vice-versa. Cela se produit souvent lors de mariages, évitant ainsi de créer des familles « mixtes » qui ne sont encouragées par aucune des deux confessions. Mais il arrive également que les conversions s'opèrent à titre tout à fait individuel. Deux cas de figure sont fréquents : d'un côté, certains, dont l'appartenance au milieu adventiste a été héritée, quittent ce mouvement en expliquant que la discipline y est trop sévère. En effet, la doctrine du septième jour se veut fidèle au texte de la Bible et prône une ligne de conduite rigide. La proscription

de l'alcool et différents interdits alimentaires sont fréquemment mis en avant, lors des conversations, pour illustrer la rigueur à laquelle ces croyants doivent se soumettre. D'autre part, certains proches du milieu adventiste se convertissent à cette religion en expliquant que leur environnement favorise leur entrée dans le réseau. Il arrive également qu'après un mariage où l'un des deux époux est devenu orthodoxe, celui-ci reprenne plus tard son ancienne religion. On remarque, par ailleurs, que ces passages d'une église à l'autre sont rarement l'objet de conflit au sein des familles. De même, les différents hommes d'église entretiennent des relations courtoises. Dans le village de Dobrotesti, par exemple, les deux représentants religieux se sont joints pour nous faire visiter les différents lieux de culte, orthodoxes et adventistes, de la commune. La liberté qui est ainsi laissée à chacun de choisir son appartenance contribue certainement à renforcer le sentiment d'appartenance du côté adventiste. La religion orthodoxe, largement dominante, n'est pas, en revanche, un facteur d'identification important. Les responsables des deux paroisses notent à ce propos la différence de fréquentation des églises. Bien que les orthodoxes soient, dans le village, plus de dix fois plus nombreux, la messe est régulièrement suivie par seulement quelques dizaines de personnes ; au contraire, la quasi-totalité des adventistes, soit environ deux cents personnes, se rendent à l'office.

Il est intéressant de remarquer que, dans les discours, l'adoption –ou l'abandon– de la religion adventiste ne renvoie pas tant à une conception religieuse qu'à un ensemble de pratiques et surtout à l'implication dans un réseau de relations. Vu de l'extérieur, le groupe adventiste est décrit comme « très solidaire ». On remarque que ces derniers fréquentent beaucoup plus assidûment leur église que les orthodoxes, ils contribuent à la rénover et à l'embellir et leur croyance est perçue comme le ciment de relations très privilégiées d'entraide. Cette vision d'un groupe homogène est encore renforcée par le fait qu'il existe, dans les villages, des quartiers à prédominance adventiste –ou pensés comme tels– autour des lieux de culte. On parlera donc d'une « communauté » adventiste fortement soudée. Celle-ci dépasserait même le groupe institué dans le village pour couvrir plusieurs communes. Les liens sont en effet maintenus lors de cérémonies particulières. Un baptême, par exemple, regroupera les fidèles de plusieurs villages. Ces contacts sont en outre favorisés par le fait qu'un pasteur officie sur plusieurs paroisses, parfois éloignées les unes des autres ; il constitue alors un relais entre les groupes religieux des différentes communes. Par son intermédiaire, les adventistes entretiennent des contacts plus ou moins réguliers avec les membres de la communauté sur une aire géographique plus étendue que celle des réseaux de relations habituels. De l'extérieur, ce tissu relationnel est perçu comme un tout unitaire. Cela favorise

certainement l'idée que ce groupe organise collectivement les migrations vers l'Espagne. Plusieurs informateurs non-adventistes ont, notamment, fait état d'une église adventiste espagnole qui s'occuperait d'accueillir les migrants de cette confession à Madrid et de leur procurer du travail. De même, certains soutiennent que l'église adventiste peut fournir des indications sur des moyens de se rendre en Espagne. Ou bien l'on dit encore que la communauté adventiste finance les voyages de ses adeptes. D'après mes observations, tous ces postulats sont erronés mais ils illustrent bien la façon dont le groupe adventiste est perçu par les « autres ».

Les membres de cette confession, en revanche, relativisent beaucoup le poids de la « solidarité » entre adventistes. Selon eux, il n'existe pas de soutien inconditionnel de la communauté. Même si, dans le village, ils admettent volontiers se connaître tous, ils avancent que la religion ne constitue pas en elle-même un lien fort entre eux. Dans tous les cas, ils réfutent le postulat selon lequel le soutien adventiste serait inconditionnel. Quand on les interroge sur la façon dont s'opèrent les migrations vers Coslada, ils insistent tout d'abord sur le fait que chacun s'occupe de soi, s'intéressant peu aux autres ; puis ils mettent en avant l'entraide qui peut exister au sein des familles ou entre proches amis, mais nient l'existence d'une assistance mutuelle sur la base de l'appartenance religieuse. D'ailleurs, ils sont les premiers à faire état d'un grand nombre de Roumains non-adventistes à Coslada. Lorsque des migrants racontent leurs histoires personnelles, ils ne renvoient jamais à cette supposée solidarité entre membres d'une même confession. Les interviewés présentent en général leurs interlocuteurs en fonction d'autres types de lien : on parlera de ses cousins, de ses voisins, de son ami d'enfance, etc.

En fait, il s'agit toujours d'un réseau de relations particulier. En essayant de reconstituer les liens familiaux qui existaient entre les adventistes de Dobrotesti, je me suis rendu compte que l'ensemble des quelques deux cents adeptes appartenaient en réalité à une dizaine de familles différentes, ayant souvent contracté des alliances entre elles. De même, étant donné que les habitations des adventistes se regroupent dans certains quartiers, seulement deux sur la commune citée, les enfants fréquentent les mêmes écoles et des amitiés, voire plus tard des alliances, se nouent sur cette base. La vie sociale tend ainsi à favoriser les relations à l'intérieur du réseau. Enfin, l'occupation commune de tous les adventistes favorise la cohésion de ce groupe. En effet, traditionnellement, la semaine de travail en Roumanie comprenait six jours, le dimanche étant consacré au repos. Or, au sein de ce mouvement religieux, le jour dédié aux activités paroissiales est le samedi. La fréquentation de l'église étant obligatoire ce jour là, les adeptes de cette religion se sont, depuis des décennies, exclus

de tous les emplois qui ne permettaient pas d'être libérés le samedi. Sous la dictature, cela impliquait d'éviter les embauches dans les grands complexes industriels ou agricoles. Dans la région, la solution commune fut de se tourner vers les métiers de la construction. Les employés travaillant à la tâche, ils pouvaient ainsi choisir leur jour de congé et travailler librement le dimanche. De ce fait, aujourd'hui encore, la quasi-totalité des adventistes travaillent dans la même branche et bien souvent sur les mêmes chantiers. Il est certain que ces contacts en milieu professionnel favorisent encore les échanges entre adventistes.

Ainsi, la vie sociale de la communauté adventiste conduit les membres de cette confession à partager plus que leur appartenance religieuse. Il s'agit bien d'un réseau multiplexe dans lequel des liens de différentes natures se superposent ; on peut par exemple être cousin, voisin et collègue. Par là même, ces relations sociales ont tendance à s'entretenir au sein du réseau. Il est en effet probable que, par exemple lors d'alliances, des individus nouvellement connectés en viennent par la suite à travailler côte à côte. C'est pourquoi, lorsque certains membres de ce groupe ont établi la « niche migratoire » de Coslada, l'information et les mouvements, sont d'abord apparus au sein du réseau social existant.

Dans le village de Dobrotesti, l'idée communément répandue est que l'on migre vers Coslada depuis les années 1994-95. La plupart des informateurs, migrants ou non, conviennent que c'est à cette époque que le réseau s'est mis en place. Une investigation approfondie a pourtant permis de dater les premiers contacts entre les deux régions à 1990. Ce sont en effet deux jumeaux adventistes du village qui seraient, dans un premier temps, partis seuls, juste après la chute du régime. Il semble qu'ils se soient rapidement installés dans la banlieue de Madrid, sans vagabonder comme certains aventuriers dans des circonstances similaires. D'après les informations recueillies, ils auraient obtenu, peu de temps après la chute de la dictature, l'asile politique en Espagne. Dès lors, ils ont été rejoints sur place par leurs femmes et ont eu, par la suite, des enfants nés dans ce pays. Concernant ces deux familles, on peut parler d'une émigration dans la mesure où, au cours des dix dernières années, leur résidence principale était à Coslada, leurs retours en Roumanie, de quelques semaines en été, pouvant être assimilés à des vacances. Cependant, cette émigration n'a pas été immédiatement suivie par la mise en place du réseau migratoire. Durant plusieurs années, les deux frères sont restés relativement peu impliqués dans les mouvements migratoires éparés, initiés par les personnes de leur village. Ce n'est qu'à partir de 1994, tandis qu'à Coslada le nombre d'étrangers augmentait, que quelques personnes de Dobrotesti ont profité du contact établi par les jumeaux pour se rendre en Espagne.

Bien entendu, ce sont d'abord les personnes les plus proches de ces derniers qui sont parties. Leur oncle est peut-être l'un de ces premiers migrants. Ayant partiellement remplacé leur père à sa mort, il pouvait attendre un soutien inconditionnel des deux frères qui l'ont aidé à se faire embaucher dans la construction. Quelque temps plus tard, sa sœur l'a rejoint de la même façon et a fait des ménages à Madrid. Tous deux sont revenus après quinze mois ; par la suite, lui est reparti une fois. Entre temps, d'autres membres de la famille se sont également rendus sur place. Le rôle des jumeaux fut peut-être moins important mais, étant donné qu'ils sont établis sur place et qu'ils sont régularisés, ils occupent encore aujourd'hui une position centrale dans le réseau migrant. Ainsi, jusqu'en 1995, il semble que tous les migrants qui partaient vers Coslada appartenaient à la famille étendue des jumeaux, mais par la suite d'autres individus ont été intégrés à ces migrations. Au-delà d'un certain degré de parenté, il est difficile de définir s'il s'agit d'un soutien familial ou si les relations qui connectent les individus reposent sur d'autres attributs. De toute façon, étant donné le schéma relationnel précédemment exposé, il était prévisible que les proches, prioritairement concernés par ces flux, appartiennent au milieu adventiste. Mais par la suite, des Orthodoxes se sont également impliqués dans ces activités. En effet, même dans les quartiers dits adventistes habitent des orthodoxes qui participent alors aux relations de voisinage, ou aux amitiés liées à l'école ou à la proximité d'habitation. Quand la migration vers Coslada est sortie du cercle intime de la famille des jumeaux, certains de ces orthodoxes-proches-du-milieu-adventiste, ont migré à leur tour, escomptant le soutien d'amis partis avant eux. A leur retour –ou même depuis l'Espagne, ils ont servi de *pont*, au sens de M.Granovetter, entre les deux communautés, facilitant de plus en plus des départs de non-adventistes. Au début, il s'est seulement agi des proches parents ou amis puis, par effet réticulaire, le réseau s'est ouvert à une population de plus en plus large.

Mais, si la niche de Coslada a été exploitée prioritairement par les membres de la communauté adventiste, cela s'explique également par la spécialisation professionnelle de ce groupe.

2.2.3.2. La position des Adventistes à Coslada

Plusieurs aspects contribuent à expliquer la relative monopolisation du pôle migratoire de Coslada par le réseau adventiste. Dans cette commune, le rôle économique des clandestins consiste à participer à la construction de nouvelles zones urbaines. C'est à ce secteur

qu'appartiennent les quelques quatre mille migrants roumains de la région²⁶⁹. Cette commune est en effet en pleine expansion, tant d'un point de vue économique que démographique. Située à proximité de l'aéroport de Madrid-Barajas, proche d'une importante station ferroviaire et incluant un grand port de commerce, elle est devenue, en quelques années, le premier centre logistique de la région de Madrid et se présente aujourd'hui comme « *la porte de l'Europe pour le trafic de marchandises* »²⁷⁰. Zone franche, elle concentre un nombre important d'entreprises. Ces activités imposent de construire simultanément des axes routiers et différents grands complexes. Ces chantiers occupent donc une partie des migrants sans-papiers. Parallèlement, pour accompagner cet essor, la municipalité a pris l'initiative, dès 1985, de mettre en place un Plan d'Urbanisme Général visant à développer, à côté des polygones industriels, de grandes aires d'habitations. Au cours des vingt dernières années, le nombre de logements a été multiplié par cinq. Cette tendance a été réaffirmée au cours des révisions apportées au plan en 1994. Suite à celles-ci, on a pris la décision de bâtir, sur l'emplacement d'un terrain vague, un nouveau quartier, le *Barrio del Puerto-el-suelo*, dont la maquette compte quelques deux mille six cents habitations. A terme, on prévoit, dans Coslada, la construction de sept mille habitations auxquelles il faut ajouter la réhabilitation de quartiers plus anciens, déjà initiée dans le *Barrio Santiago Vicalvaro*. Le but est de parvenir à loger décemment, dans quinze ans, environ cent vingt mille personnes, soit quarante mille de plus que la population actuelle. En conséquence, les chantiers sont très nombreux dans cette ville et nécessitent un important volume de main d'œuvre. Le rôle non négociable du migrant est donc de participer, contre de faibles salaires, à l'activité du bâtiment. Quelques-unes des personnes interrogées expliquaient notamment leur échec par leur refus de travailler dans ce secteur.

Cette caractéristique, liée au domaine d'embauche, est essentielle pour les migrants de Teleorman qui se rendent à Coslada. A tel point que certains préfèrent retenir cet aspect comme critère de distinction entre les deux réseaux migrants. Ilie expliquait ainsi le « choix » qu'il avait fait de se tourner vers El Ejido plutôt que Coslada : « *Chaque localité a sa spécialité [en Espagne]. Nous, on voulait travailler dans l'agriculture, c'est pour ça [que l'on s'est rendu à El Ejido]. Sinon, on pouvait aller à Madrid. Avec le visa Schengen, tu vas où tu*

²⁶⁹ Chiffre avancé oralement par J.Arango, sociologue chargé d'une enquête sur l'immigration locale par la municipalité de Coslada, lors de sa communication au séminaire *Les circulations migratoires roumaines*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 23-25 novembre 2001.

²⁷⁰ Extrait du site Internet de la municipalité de Coslada, www.ayto-coslada.es

veux, Madrid, Almeria, Castellon... Nous, on n'est pas maçons, c'est pour ça»²⁷¹. Les adventistes qui, on l'a dit, sont majoritairement maçons en Roumanie, sont presque les seuls à posséder, avant même leur départ, les savoir-faire nécessaires à l'obtention d'un emploi à Coslada. Ils se trouvent donc en position de force par rapport à leurs compatriotes. Bien que cela se fasse sans heurts majeurs, les non-adventistes ont alors l'impression d'entrer dans un domaine réservé, chez eux, aux Adventistes. Ces derniers ayant des qualifications, ils sont en général proches des chefs de chantier et peuvent favoriser l'embauche de nouveaux venus. Ils possèdent donc un pouvoir important. Au contraire, les Orthodoxes découvrent ce métier lors de leur migration et sont alors tributaires de leurs compatriotes.

Un autre point qui concourt à renforcer la visibilité des adventistes dans cette migration est l'existence d'un lieu de culte sur place. D'après les observations menées sur les différents sites migratoires, les Roumains orthodoxes ne fréquentent pas beaucoup les églises en situation migratoire. Lorsqu'ils s'y rendent, ils se joignent alors à d'autres nationalités²⁷². Les adventistes de Coslada n'ont pas suivi cette façon de faire. Il existe pourtant à Madrid une église adventiste qui aurait pu servir de repli pour les fidèles à la recherche d'un lieu sacré. Ils ont préféré fonder une église adventiste roumaine à Coslada même. La présence de cette église où l'on célèbre la messe en roumain et de son pasteur donne un caractère communautaire au groupe migrant de Coslada. D'après certains informateurs, il y aurait, au moment de Pâques, plus de mille Roumains présents à l'office. En effet, ce lieu de culte joue un rôle au-delà de la religion adventiste ; il est devenu un point de ralliement pour la majorité des Roumains de la région. Ce rendez-vous hebdomadaire est aussi l'occasion d'échanger de nombreuses informations, d'obtenir des nouvelles du village, ou encore de trouver un logement ou du travail. Nous avons déjà vu, dans les cas précédents, que ces échanges pouvaient se faire en dehors de toute organisation, mais à Coslada, beaucoup de négociations ou de simples conversations prennent forme autour du temple adventiste. Dès lors, ce lieu attire de nombreuses personnes, même lorsqu'elles ne sont pas de confession adventiste. Dans les récits des migrants orthodoxes, l'office du samedi est raconté comme un loisir, un moment de convivialité entre tous les Roumains de Coslada et ils reconnaissent s'y rendre régulièrement. Le lieu de culte est ainsi devenu un point central pour les membres du réseau migrant de Coslada, indépendamment de leur confession.

²⁷¹ Entretien avec Ilie, le 14-07-2001, près de Dobrotesti, traduit du roumain.

²⁷² L'église orthodoxe est organisée en patriarcats nationaux.

L'ensemble de ces facteurs contribue à une représentation collective du réseau associée à la religion adventiste. Même si le réseau est ouvert à d'autres populations, il apparaît nettement que les pratiques afférentes à cette migration sont largement marquées de l'empreinte adventiste. Cette définition est d'autant plus forte qu'il existe, *a contrario*, un parcours migratoire au sein duquel l'appartenance religieuse est totalement absente.

2.2.4. Un pôle migratoire ouvert : les travailleurs clandestins de Téléorman à El Ejido

Si lors des entretiens effectués dans la région de Teleorman, les personnes qui ne s'étaient jamais rendues en Espagne stipulaient toujours que les départs vers Coslada étaient liés à l'église adventiste, en revanche, le parcours qui s'est construit entre El Ejido et Teleorman ne fait pas référence, dans la région de départ, à un collectif explicite. Cela s'explique par le fait qu'il concerne prioritairement le groupe dominant. La migration vers El Ejido semble ouverte à un public plus large que dans le cas précédent et les informations concernant cette destination semblent être plus facilement accessibles à tout un chacun. Pourtant, à écouter les expériences des migrants du sud de l'Espagne, il apparaît nettement que les nouveaux venus utilisent également leur réseau relationnel pour trouver, sur place, les moyens de se loger ou de travailler et s'appuient pareillement sur l'expérience de leurs prédécesseurs pour organiser leur voyage. Un point qui marque véritablement une différence avec la migration de Coslada, concerne l'activité à exercer sur place. Nous verrons dans la suite du texte que la province d'Almeria recrute presque exclusivement des ouvriers agricoles. Or, à l'inverse de la construction, ces emplois ne sont l'apanage d'aucun groupe dans la région de départ. Mieux, la plupart des habitants de ce département rural a déjà exercé une activité agricole, à titre privé ou en tant que salarié. De toute façon, dans ce secteur, les patrons n'attendent aucune qualification de la part des travailleurs clandestins ; ils n'ont qu'à obéir à des directives simples. Plusieurs migrants interrogés en Espagne insisteront sur le fait que : « *Tout le monde peut faire ce travail [mettre des tomates en caquettes], c'est très ennuyeux mais c'est très facile* »²⁷³.

C'est également cette vision des choses que l'on retrouve en Roumanie : pour ceux qui se préparent à partir, la capacité à devenir ouvrier agricole à El Ejido n'est pas source d'inquiétude. Même sans l'avoir pratiqué de façon professionnelle, on sait ce que signifie le travail de la terre. Par ailleurs, il est connu qu'à El Ejido, les postes offerts aux migrants ne

²⁷³ Entretien avec Dan et ses amis, le 19 août 2000 à El Ejido, traduit du roumain.

réclament pas de savoir-faire particuliers. Même si, objectivement, l'adaptation au travail des serres n'est peut-être pas plus facile que celle nécessaire au travail sur les chantiers, l'idée selon laquelle n'importe qui peut y prétendre renforce l'*a priori* selon lequel ce parcours migratoire serait plus ouvert que celui orienté vers Coslada.

D'autre part, les départs vers le sud de l'Espagne se répartissent différemment de ceux orientés vers Madrid. Tandis que, dans le premier cas, ceux-ci dépendaient de l'implantation ou non d'une communauté adventiste dans un village, ici, il semble que la répartition des départs soit plus diffuse. Certes, certains villages migrent plus que d'autres vers le sud de l'Espagne, en fonction des contacts déjà établis avec cette région. Cependant, d'une façon générale, les départs vers El Ejido émanent d'une petite proportion de villageois d'un vaste ensemble de communes. A contrario, les localités d'où l'on migre vers Coslada sont moins nombreuses, mais la proportion de la population concernée est souvent plus importante. De ce fait, les migrations orientées vers Almeria sont moins *visibles*. Ce terme peut être compris au sens figuré dans la mesure où elles sont moins connues et ont un impact plus faible sur la vie des villages ; ou au sens propre, puisque lorsqu'une part importante des habitants d'un village travaille à l'étranger, on remarque dans celui-ci de nombreuses villas récentes, des voitures et souvent des églises neuves (surtout adventistes mais parfois également orthodoxes). Ici, les migrants étant géographiquement éloignés les uns des autres, ces concentrations de richesses sont moins remarquables. De ce fait, la circulation entre Teleorman et El Ejido est plus discrète que la précédente. Pourtant, il est probable que les flux vers chacune des destinations soient à peu près équivalents.

Les migrants d'El Ejido présentent, en conséquence, des profils sociaux moins réguliers. Bien que globalement ils soient tous issus de la classe moyenne du département, on peut y distinguer différents types de migrants, pour lesquels la signification de l'acte migratoire n'est pas identique. On rencontre avant tout une majorité d'ouvriers issus des coopératives agricoles ou des grandes usines des environs, surtout l'usine de wagons et celle de roulements. Certains, avant de partir, sont chômeurs, mais d'autres sont encore en emploi. La migration est, en général, perçue comme un moyen de vivre plus confortablement en Roumanie. On l'a dit, ces personnes sont habituées à considérer cette activité comme une alternative aux problèmes rencontrés sur place. Mais même si elle est ordinaire, cette pratique reste un événement dans la vie d'une famille. Car, contrairement à ce qui a été observé auprès des jeunes gens de Târgoviste, ici, le départ est vécu de façon plus collective. Non qu'il soit

décidé collectivement, mais il engage souvent l'implication de proches qui contribuent à financer le voyage et sont donc intéressés par sa réussite. Ce point sera étudié par la suite.

Parallèlement, il y a parmi les migrants qui voyagent entre le sud de la Roumanie et El Ejido, une minorité de personnes de condition sociale plus élevée (qui n'est pas apparue dans les observations autour du réseau de Coslada). Pour une partie d'entre elles, leur profil et le sens qu'elles donnent à leur migration est assez proche de ce qui a été observé auprès des migrants de Târgoviste. Il s'agit de jeunes de moins de trente ans, souvent citadins de Rosiori de Vede qui, après avoir terminé ou abandonné leurs études, n'ont pas trouvé d'emploi à hauteur de leurs prétentions. Sans enfant pour la plupart, ils partent alors quelque temps travailler en Espagne avec un projet plus flou que leurs homologues plus âgés. A priori, tous disent vouloir rentrer rapidement en Roumanie ; ils partent temporairement seulement pour s'assurer une vie plus confortable chez eux. Leur objectif est de constituer une réserve d'argent, parfois de s'offrir une voiture ou même d'acheter un appartement. Mais souvent le projet s'altère par la suite. Une fois en Espagne, ils envisagent parfois la possibilité de rester sur place plusieurs années, en attendant que la situation socio-économique de leur pays s'améliore. Les nombreuses régularisations opérées dans ce pays permettent en effet de projeter une émigration à plus long terme. Pour ces migrants, lorsque, après quelques mois passés à travailler dans les serres, leur projet évolue, l'idée la plus communément répandue est de parvenir à obtenir des papiers puis quitter l'agriculture pour exploiter ses compétences dans un domaine plus valorisé. Il n'est jamais dit explicitement que l'on cherche à s'installer à long terme en Espagne, mais tandis qu'en Roumanie avant le départ, ou dans les premiers mois qui suivent l'arrivée à El Ejido, le projet de retour est très clairement mentionné, il devient de plus en plus flou avec le temps qui passe. La plupart de ces jeunes finissent pourtant par rentrer en Roumanie, et éventuellement repartent par la suite.

Mais il est certain que pour cette population, la circulation n'est pas aussi bien établie que pour les autres migrants. Ces personnes sont en général issues d'un milieu d'employés administratifs, de fonctionnaires ou de professions intellectuelles qui n'avaient pas recours aux migrations à l'époque de la dictature. Leur expérience s'appuie moins sur celles de leurs prédécesseurs. Ils fréquentent pourtant, en situation migratoire, des migrants du premier type : ils travaillent côte à côte et parfois habitent ensemble, en location, dans la province d'Almeria. Mais leur façon de présenter leur migration est sensiblement différente. Elle s'inscrit moins dans une routine. Par ailleurs, en Espagne, elle est racontée comme un déclassement social. Dan, enseignant titulaire d'une maîtrise d'histoire de l'Université de

Bucarest, précisait ainsi dès le début de l'entretien : « *Ne crois pas que les Roumains de Teleorman viennent à El Ejido parce que c'est une région agricole et qu'ils sont paysans. Ça n'a rien à voir. Nous ne sommes pas paysans. Oui, [ici] il y a des paysans de Teleorman, il y en a, mais nous, nous ne sommes pas paysans, le travail de la terre, on ne connaît pas. C'est parce qu'on est obligé, parce que chez nous c'est très dur. Ça [l'agriculture], ce n'est pas notre métier. Moi j'ai terminé les études d'histoire, j'ai fait quatre années, comme toi* ». ²⁷⁴

Parmi les migrants ayant un profil social plus modeste, ce type d'attitude n'apparaît pas, même si dans leur pays ils ne travaillent pas la terre. Le déclassement, s'il existe, est vécu comme un passage normal ; la situation migratoire impose que l'on endosse un certain rôle qui n'est pas vraiment questionné. En revanche, pour ces jeunes qui découvrent le travail à l'étranger et la condition sociale « d'immigré », la migration n'est pas caractérisée une fois pour toute ; ils ressentent le besoin de se justifier, d'expliquer le déclassement, l'acceptation de leur condition, etc. Il est manifeste que, pour eux, le migrant n'est pas défini socialement, ni en Roumanie, ni en situation migratoire ; c'est pourquoi, on y reviendra, ils travaillent eux-mêmes cette définition. On montrera également que, dans leur milieu social en Roumanie, leur expérience est plus valorisée que dans les campagnes. En ville, le migrant reste une figure particulière, en elle-même prestigieuse.

Enfin, les migrants urbains, plus âgés, diplômés et exerçant des professions valorisées, constituent un troisième type. Ils ne sont pas très nombreux, mais j'en ai rencontrés à plusieurs reprises lors des enquêtes menées dans le sud de l'Espagne. Il s'agit de personnes en emploi depuis de longues années, dont les ressources sont de plus en plus faibles. Souvent, ils ont des enfants adolescents, voire majeurs, qui parfois migrent également (ils se situent alors dans la catégorie précédente). En général, leur migration est ponctuelle et ne s'inscrit pas dans une continuité. Elle apparaît comme une rupture dans leur vie et doit soulager, à un moment donné, une situation difficile. Il arrive ainsi que, dans un ménage, un des membres parte pour rembourser un emprunt contracté de longue date, ou bien pour amasser de quoi financer les études d'un des enfants, ou encore pour acheter l'appartement dans lequel ils habitent et qui doit être privatisé. La durée de la phase migratoire est alors variable. Elle dépend du montant mis de côté ; ce n'est que lorsque les économies sont suffisantes pour satisfaire le projet de départ que le migrant rentre. En cela, ces migrants se distinguent de ceux qui construisent des maisons ou améliorent globalement leur niveau de vie. Les autres décident de leur retour en

²⁷⁴ Entretien avec Dan et ses amis, le 19 août 2000 à El Ejido, traduit du roumain.

fonction de critères plus subjectifs, souvent ils avancent leur mal du pays ou l'envie de voir la famille. Ils savent que, de toute façon, leur projet demandera plusieurs séjours à l'étranger. Dans le cas qui nous intéresse, même si finalement les périodes passées en Espagne varient dans les mêmes fourchettes, le retour intervient plus souvent après que la migration ait permis d'atteindre un objectif précis. D'après les différents entretiens dans la région d'Almeria, dans cette zone, un migrant qui travaille illégalement dans l'agriculture touche environ six cents euros par mois (exprimés par les sujets en dollars), sur lesquels ils gardent environ deux cents euros d'économies. Le profit est certes bien inférieur à celui que procurent les migrations vers la Grande-Bretagne, d'autant plus que les migrants ne travaillent pas toute l'année, mais il reste conséquent, permettant de satisfaire un certain nombre de projets.

Ainsi, il apparaît que la migration vers la province d'Almeria est plus hétérogène que celle qui s'oriente vers Madrid. La présence d'un réseau n'est pas aussi explicite que dans le cas adventiste. Pourtant, il s'agit bien du même type d'organisation informelle qui ne prend forme que grâce aux relations interpersonnelles et à l'activité de chacun. La diversité des publics concernés par cette migration s'explique, notamment, par le fait que sa destination est très ouverte. En effet, à El Ejido, le recours à des travailleurs étrangers est un phénomène ancien et de vaste ampleur. Les migrants qui s'y rendent comprennent que l'arrivée de nouveaux compatriotes ne remettra pas en question leur propre position. Les informations à son sujet ne font donc pas l'objet d'une protection ou d'une appropriation de la part d'un groupe fermé. De plus, la très grande tolérance qui existe dans le sud de l'Espagne face aux migrations illégales et la facilité avec laquelle les migrants clandestins peuvent y trouver du travail contribuent à rendre cette destination abordable à un plus grand nombre. A l'inverse de Londres, où les difficultés opposées aux voyages obligent les candidats au départ à être très bien renseignés et à être liés à différentes personnes bien positionnées dans le réseau transnational, ici un minimum de connaissances permet d'envisager un départ. El Ejido se différencie de même de Coslada qui est une destination réservée aux maçons, de préférence adventistes. Dans le département de départ, chacun sait qu'il peut obtenir un visa ou maintenant une réservation d'hôtel en répondant à une annonce puis tenter sa chance durant la saison agricole à El Ejido. Cette ouverture du pôle migratoire d'El Ejido peut également être expliquée par la perception qu'ont les migrants de cette destination. Celle-ci permet la migration, mais elle n'est pas très avantageuse, donc pas très prestigieuse. On y gagne relativement peu et le travail y est dur. Il n'y a donc pas de volonté d'accaparer cette destination par un petit groupe ; elle reste un pôle relativement ouvert aux migrants peu

expérimentés, mais que les plus aguerris espèrent ensuite quitter pour une destination plus prestigieuse.

Ces différents aspects expliquent que cette destination soit peu protégée parmi les migrants roumains. Même si elle reste majoritairement occupée par les personnes originaires de Téléorman, il ne s'agit pas véritablement d'une niche migratoire, telle que l'entend R.Waldinger. En effet, les migrants ne font que faiblement intervenir leur capital social pour préserver ce secteur d'embauche et celui-ci n'est pas indispensable pour être recruté. Les employeurs passent effectivement souvent par leurs employés pour engager de nouveaux ouvriers roumains, mais ces derniers peuvent également se faire embaucher sur la place publique, le matin, sans nécessiter le soutien de leurs pairs. Même si le soutien de proches facilite grandement la migration, il n'est pas, comme à Coslada, indispensable. Par ailleurs, même si, comme on le montrera par la suite, les Roumains sont particulièrement appréciés, ils n'ont pas accaparé ce domaine d'embauche au sein d'un cercle fermé ; ils le partagent avec des migrants de nombreuses autres nationalités.

2.2.4.1. El Ejido, une région en pleine évolution

Pour comprendre comment, à l'autre bout de l'Europe, une zone et un secteur économique sont ainsi devenus les piliers d'une migration roumaine importante, il est nécessaire de revenir sur l'histoire récente de cette région. C'est en effet parce que son économie s'est rapidement développée et se déploie aujourd'hui à l'intérieur d'un vaste marché européen que la province d'Almeria requiert toujours plus de migrants, au sein desquels les roumains, récemment apparus, sont particulièrement appréciés.

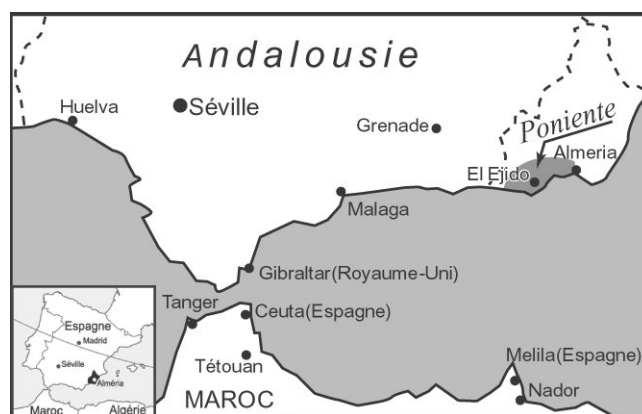


fig.4 Province d'Almeria et sa région

L'Andalousie, après avoir fourni les plus gros contingents d'émigrants espagnols, est actuellement une terre d'immigration de première importance. Tandis que la région était, il y a quarante ans, faute d'irrigation, la province au revenu le plus bas d'Espagne, elle est

devenue une des zones les plus prospères ; El Ejido est la municipalité où la rente par tête est la plus élevée du pays²⁷⁵. Cette évolution est essentiellement due au développement de l'agriculture dans la région dite du *Poniente*, à l'ouest de la ville d'Almeria, qui se compose des communes d'Adra, La Mojonera, Vicar y Roquetas et El Ejido (municipalité depuis 1981) où furent menées les enquêtes de terrain. En 1960, seulement dix pour cent de la population d'Almeria vivaient dans cette partie de la province ; cette proportion est aujourd'hui de vingt cinq pour cent.

Il y a cinquante ans, le *Campo de Dalías*, nom historique de cette région, était, avec moins de trois cents millimètres de précipitations par an, une des zones les plus arides d'Europe. Ce désert était soumis à des vents violents et la salinité des sols rendait l'agriculture difficile. Traditionnellement, la population locale vivait de la pêche et des récoltes de sel. Jusqu'à ce que la tendance s'inverse, au cours des années soixante-dix, les habitants émigraient massivement vers d'autres provinces espagnoles et vers l'étranger²⁷⁶. Le développement tardif de la région s'est donc fait en dépit de conditions initiales plutôt défavorables. Comme le souligne un rapport du Forum Civique Européen, « *En grande partie, "le miracle économique" de la région a découlé de l'aptitude à dépasser les contraintes de l'écosystème et à tirer le meilleur parti des conditions géo-climatiques (hautes températures hivernales, ensoleillement exceptionnel) propices à la précocité [des fruits et légumes]* »²⁷⁷.

Le bouleversement opéré dans la région remonte aux années cinquante. Dans le cadre des grands projets franquistes de développement du pays et dans le but de favoriser l'autarcie de l'Espagne, politiquement isolée (le pays a subi, de 1942 à 1944 un blocus économique européen), le régime inaugure un processus de mise en valeur de certaines zones arides et incultes de la péninsule. L'Andalousie est notamment une région à développer sur le plan agricole. Dans ce dispositif, l'Institut National de Colonisation (INC), sous l'égide du ministère de l'agriculture, a joué un rôle essentiel. Dans tout le sud de l'Espagne, on construit de grands barrages pour l'approvisionnement en eau et, dans la partie ouest de la région, le

²⁷⁵ Goytisolo (J.), Naïr(S.), *El peaje de la vida. Integracion o rechazo de la emigracion en Espana*, 2000, p.211.

²⁷⁶ D'après Diego Canamero, membre du Comité exécutif du Syndicat des ouvriers de la Campagne, « *dans les années soixante, à peu près trois millions de personnes ont émigré [d'Andalousie] vers la France ou d'autres pays de l'Europe du Nord, mais aussi vers d'autres endroits d'Espagne* » cité par FCE, *El Ejido, terre de non droit*, p.42. Sur la période 1960-1977, les Andalous représentent 30,4% des émigrants espagnols vers l'Europe, voir F.Checa, « *De la Andalucía de los emigrantes a la de los inmigrantes. Diez anos para la reflexion* », 1999, p.214.

²⁷⁷ FCE, *El Ejido, terre de non droit*, 2001, p.37.

fleuve Guadalquivir est canalisé pour irriguer, dès les années quarante, les plantations de coton²⁷⁸. C'est dans cet élan que la « colonisation » des terres de la province d'Almeria est initiée. Le décret du 24 juin 1941 déclare d' « intérêt national » la colonisation du *Campo de Dalias*. Des études hydrologiques sont entreprises afin de pomper l'eau de la nappe phréatique sous-jacente, rendant ainsi ce désert exploitable par l'agriculture. En 1953, l'INC fait approuver par le gouvernement un *Plan Général de Colonisation* de mille cinq cents hectares. On ouvre alors officiellement la région à l'exploitation par des entreprises privées. En 1954, l'INC entreprend de faire creuser des puits à grande échelle et l'agriculture commence à se développer. Des familles s'y installent et travaillent à la mise en valeur de la bande côtière. Durant les années soixante, l'INC vend des parcelles de terrain à très bas prix, favorisant l'arrêt de l'émigration et l'arrivée d'Espagnols venus de différentes régions du pays, dont un grand nombre originaires des montagnes du sud-est de l'Andalousie (Alpujarras). Les colons sont choisis par l'administration en fonction de critères stricts. On installe sur place des familles de « bonne moralité », issues de milieu rural, dont on attend une adaptation rapide et une forte implication dans l'agriculture. La population des environs bénéficiera partiellement de la colonisation, souvent elle fournira simplement la main d'œuvre journalière dont la nécessité se fait ressentir à certaines saisons.

L'apparition des premières serres remonte au début des années soixante, mais il faut attendre la décennie soixante-dix pour que la serriculture devienne la forme dominante d'exploitation. D'après les données officielles, en 1963 on comptait seulement un-demi hectare de serres ; en 1984, elles couvrent quatorze mille hectares, dont plus de douze mille développés avec le support de l'INC²⁷⁹. Les aides financières octroyées, via les banques, par l'Etat, permettent un rapide accès à la propriété et à l'équipement agricole. La région devient alors un *eldorado* pour des centaines de familles d'origine modeste, venues de tout le pays. Le mode d'entreprise classique, jusqu'aux années quatre-vingts, est la petite entreprise familiale ; 97% des exploitations ont une surface inférieure ou égale à cinq hectares²⁸⁰. Les produits issus de ces plantations, fruits et légumes primeurs, se vendent sur un territoire de plus en plus

²⁷⁸ Sur le développement de cette région, similaire mais légèrement antérieur à celui de la partie est, voir Combessi (J.-C.), *Au sud de Despenaperros: pour une économie politique du travail*, 1989, Chapitre 1.

²⁷⁹ Checa, (F.) (dir.), *Invernaderos y inmigrante. El problema de la adaptacion de un colectivo marginal*, 1995, Introduction.

²⁸⁰ Ibidem.

vaste. Face à la remarquable croissance de la région, on commence à parler, au sujet de l'agriculture andalouse, d'*Oro verde*.

Cependant, l'expansion de l'agriculture repose toujours sur l'utilisation de l'eau souterraine (en 1960, l'ensemble de ces puits fournissait plus de sept mille litres/seconde). Au fil des ans, l'assèchement des nappes phréatiques devient un problème de plus en plus préoccupant, ce qui conduit le gouvernement, en 1984, à prendre des mesures restrictives importantes. Un décret²⁸¹ suspend officiellement, cette année là, le développement agricole de la région: l'Etat met fin aux concessions municipales et aux aides à l'emprunt. En 1985, une loi limite l'utilisation de l'eau : la pratique des forages reste libre mais le volume d'eau extrait annuellement ne doit pas excéder sept mille mètres cubes. Dès son entrée en vigueur, cette mesure est peu respectée. La construction de nouvelles serres est également interdite, mais face aux espoirs d'enrichissement qu'elles suscitent, les pratiques de surexploitation des ressources persévèrent. Dès lors, l'agriculture ne cesse de prendre de l'ampleur en toute illégalité. On estime que, depuis la fin officielle de la construction de serres, la surface de celles-ci dans la province a environ doublé, pour atteindre aujourd'hui quelques trente mille hectares²⁸². Ces nouvelles exploitations se trouvent près de la mer, près du parc naturel à l'est de la province et commencent à monter aux pieds des montagnes jusqu'à cent ou deux cent mètres d'altitude. Pour Francisco Checa, sociologue spécialiste de la région, ce développement sauvage est symptomatique de l'attitude des différents acteurs locaux : « *On trouve la même force de volonté, la même corruption et le même laisser faire dans le développement illégal des serres que dans celui de l'immigration* »²⁸³. A l'heure actuelle, la province d'Almeria, avec ses quelques vingt mille exploitations, produit chaque année presque trois millions de tonnes de fruits et légumes dont la moitié est exportée vers l'Europe, majoritairement en Allemagne, en France et aux Pays-Bas.

La croissance de la région fut également soutenue par l'intégration de l'Espagne dans l'aire du libre-échange communautaire. Considérée par la Communauté Economique Européenne comme « zone défavorisée à intégrer en priorité », l'Andalousie va profiter pleinement des aides européennes. A partir des années quatre-vingts et surtout durant la dernière décennie, l'agriculture tend à se restructurer. On passe de la petite exploitation à des domaines plus importants ; même les petits agriculteurs se fédèrent de plus en plus en

²⁸¹ Décret 117/1984.

²⁸² Checa, (F.), *Op.cit.*, Introduction.

²⁸³ *Ibid.* p.29.

coopératives, adhèrent à une *Société Agricole de Transformation* (la moitié d'entre eux en 1999) ou bien vendent sur des marchés libres aux enchères dégressives. La demande des marchés européens, corrélée à l'amélioration des modes de transport, va, de plus, largement favoriser l'exportation, qui devient désormais le premier mode de commercialisation des fruits et légumes andalous. La Politique Agricole Commune (PAC), dont l'objectif est de renforcer la compétitivité et l'industrialisation de l'agriculture, a contribué à l'hégémonie des grandes exploitations intensives. Les aides attribuées l'illustrent clairement : en plaine, cinq cent vingt six exploitations latifundiaires de plus de cinq cents hectares ont empoché quatre vingt treize millions d'euros de la PAC, depuis un peu plus de dix ans, tandis que plus de dix sept mille exploitations de moins de cinq hectares se sont partagées douze millions d'euros, soit presque huit fois moins. En 1998, l'aide directe en Andalousie s'élève à mille six cent vingt deux millions d'euros²⁸⁴. Il est alors indéniable que la région doit une part non négligeable de son développement aux apports extérieurs ; l'endettement par crédit bancaire de la province d'Almeria s'élève à plus de trois milliards d'euros en 2001, ce qui représente un des taux les plus hauts du pays. D'après F.Checa, en 1995, la construction d'une serre avec l'ensemble de son fonctionnement (plastique, structure, goutte-à-goutte, etc.) revenait entre douze et dix-sept millions de pesetas (entre 72120 euros et 102170 euros)²⁸⁵. Dans la plupart des cas, ces sommes sont empruntées presque en totalité ; si la production est bonne, le remboursement s'échelonne sur quatre à cinq années. Du fait de cet endettement, la plupart des agriculteurs sont contraints de faire fonctionner leur exploitation à plein rendement, une mauvaise année, comme celle de 1993-1994 où des maladies ont détruit une partie des récoltes, pouvant être fatale à un certain nombre de petites entreprises.

La situation des chefs d'exploitation est d'autant plus incertaine que l'agriculture andalouse ne bénéficie que d'une faible protection économique. Si les importations extra-communautaires sont encore réglementées, elles tendent à s'ouvrir de plus en plus, positionnant l'Espagne dans un rapport de concurrence avec d'autres zones de production. Sa place première sur le marché européen est difficile à tenir dans la mesure où d'autres pays méditerranéens jouissent de conditions climatiques aussi favorables que l'Andalousie tout en bénéficiant sur place d'une main d'œuvre souvent moins chère. Ainsi, J.-P. Berlan, analysant la Politique Agricole Commune écrivait déjà en 1986 : « *Les agriculteurs du Nord ont obtenu*

²⁸⁴ FCE, *El Ejido, terre de non droit*, 2001, p.87.

²⁸⁵ Checa, (F.) (dir.), *Invernaderos y inmigrante. El problema de la adaptacion de un colectivo marginal*, 1995, p.22.

une protection de leurs grands produits agricoles comme les céréales, le sucre, etc. (...) tout en laissant leurs collègues du bassin méditerranéen, d'Israël à l'Espagne, s'accommoder des "bienfaits" d'une concurrence sauvage pour les fruits et légumes »²⁸⁶. Aujourd'hui, les agriculteurs andalous fonctionnent à flux tendus ; ils répondent en temps réel aux demandes des supermarchés européens qui imposent quasiment leurs prix d'achat. Comme nous le verrons plus en détail par la suite, la position prédominante de l'agriculture andalouse risque, dans les années qui viennent, d'être fortement remise en cause, notamment face à la production marocaine. Ce contexte, on l'aura compris, favorise l'exploitation de travailleurs sous-payés dont les contingents varient fortement en fonction des fluctuations de l'activité agricole. La précarité du système économique de la région explique donc en partie le recours à une main d'œuvre étrangère non déclarée.

Parallèlement, si, dès son lancement, l'agriculture fut promue et plus ou moins bien encadrée par l'Etat, la vie sociale et urbaine en revanche n'a jamais été pensée dans sa globalité. De ce développement économique rapide ont émergé des villes entières, comme Roquetas ou El Ejido, anciens lieux-dits que l'on a par la suite transformés en municipalités face à l'ampleur de leur croissance. El Ejido illustre particulièrement bien cette évolution : en 1969, ce petit village comptait environ mille habitants et ne figurait même pas sur les cartes routières de la région ; en 1999 quelques cinquante quatre mille personnes vivent dans cette cité en continuelle construction. L'extension de la zone urbaine est permanente et semble répondre à des projets aussi peu coordonnés que ceux des serres. Cette évolution désordonnée donne lieu à d'inattendus compromis entre urbanisation et agriculture. La ville empiète de plus en plus sur le territoire agricole, si bien que, dans certains quartiers à l'est de la ville, serres et immeubles se succèdent le long de certaines rues.

Au-delà de la partie urbanisée, une mer de plastique s'étend depuis les contreforts des montagnes jusqu'à la plage où une bande d'un kilomètre de large environ est réservée aux stations balnéaires. L'autre industrie de la province, plus récente, est en effet le tourisme de masse, parké dans de grands hôtels et campings le long du bord de mer. Venue de toute l'Espagne, de France ou des pays du Nord de l'Europe, la population estivale emprunte, en sens inverse, le trajet des fruits et légumes de la région. Pour quelques migrants, cette activité compensera le défaut de travail agricole durant l'été. Cependant, ils ne sont pas nombreux dans ce cas, les deux secteurs restant relativement étanches l'un à l'autre.

²⁸⁶ Berlan (J.P.), « Agriculture et migrations », 1986, p.24.

Actuellement, dans les communes du *Campo de Dalías*, la moitié des emplois enregistrés concerne directement l'agriculture et trente huit pour cent appartiennent au secteur des services, mais il faut noter qu'il s'agit pour la plupart d'emplois de services connectés au secteur primaire. Les sociétés de transport et les magasins qui fournissent les matières premières indispensables à la culture sous serre (en premier lieu le plastique, mais également les graines, les engrais et pesticides, les engins, etc.) sont nombreux. De même, les employés de bureau travaillent essentiellement dans des organismes liés à la gestion des exploitations. Les banques et les compagnies d'assurance représentent une part importante : dans la seule ville d'El Ejido, on ne compte pas moins de quarante neuf établissements bancaires pour une population officielle d'un peu plus de cinquante mille habitants.

On l'aura compris, l'essentiel de la vie sociale à El Ejido et dans les municipalités environnantes se concentre autour de l'agriculture ; en dehors de l'activité touristique en juin et juillet, toute la population ici est vouée à l'essor agricole de la région. Cette polarisation engendre un climat social singulier. Les personnes qui immigrent dans la région, d'où qu'elles viennent (Espagne ou étranger), ont un objectif semblable : profiter, d'une façon ou d'une autre, de l'or vert d'Andalousie. Rares sont les individus qui ont vieilli dans la région : ceux qui, après s'être enrichis, ont vendu leurs exploitations, sont partis s'installer ailleurs, à Almeria ou dans leur province d'origine. De ce fait, soixante-dix pour cent des habitants de ces communes ont moins de quarante ans et le nombre de chômeurs est très faible. Aujourd'hui encore, les immigrants espagnols affluent dans le secteur. Ce sont souvent des personnes sans qualification, pour lesquelles l'agriculture représente une opportunité de mobilité sociale ou simplement un domaine d'embauche qui reste ouvert à tous. Les plus fortunés ou ceux qui parviennent à emprunter achètent de la terre, les autres ne vendent que leur force de travail. Dans tous les cas, la scolarisation n'est pas indispensable : le taux d'analphabétisme est un des plus élevés d'Espagne, cinquante six pour cent de la population enregistrée ne sait pas correctement lire ou écrire l'espagnol²⁸⁷. Même si la productivité, et donc la richesse de la région, ne cessent d'augmenter, il ne fait pas bon vivre dans le *Poniente*. A l'hôpital de Roquetas del Mar on s'alarme de l'augmentation des pathologies dépressives, tant chez les immigrés que chez les Espagnols, et le taux de suicide de la région est un des plus élevé d'Espagne²⁸⁸. Dans son rapport, la commission du Forum Civique Européen résume bien l'ambiance de *Far-West* qui règne à El Ejido : « *Dans une ville qui*

²⁸⁷ Goytisolo (J.), Naïr (S.), *El peaje de la vida. Integracion o rechazo de la emigracion en Espana*, 2000, p.214.

²⁸⁸ FCE, *Op.cit.*, p.59.

compte quarante neuf banques [soit plus que le nombre d'écoles] et une seule librairie, la télévision, les discothèques et les quelques cinémas alimentés par les surplus américains de la production hollywoodienne assurent le strict minimum de loisirs impartis à une population condamnée au labeur quotidien et à la course aux pesetas »²⁸⁹.

Dans un tel environnement, il est certain que les conditions de vie les plus rudes sont celles des travailleurs étrangers, indispensables à l'activité économique de la région.

2.2.4.2. La place des Roumains dans le contexte migratoire d'Almeria

C'est au début des années quatre-vingts, tandis que l'agriculture changeait de mode de production et de commercialisation, que la région a commencé à avoir recours au travail des étrangers. L'agriculture intensive a transformé les procédés de vente des produits. Petit à petit, les agriculteurs ont dû se soumettre aux commandes de plus en plus précises et variables des supermarchés espagnols puis étrangers. Aujourd'hui, la cueillette des produits s'effectue quasiment sur la demande des responsables de supermarchés pour être livrés le plus rapidement possible en produits frais²⁹⁰. Par ailleurs, l'entrée dans l'aire du libre-échange européen et l'obligation de faire face à une concurrence internationale ont contraint les agriculteurs à baisser sensiblement leurs prix de vente. Pour s'adapter à ce nouveau marché, ils ont dû augmenter leur productivité tout en diminuant le prix de revient. Le travail familial pratiqué pendant les décennies antérieures ne suffisait plus alors à satisfaire ce type de production agricole. C'est pourquoi les exploitants agricoles ont eu besoin d'embaucher. La main d'œuvre étrangère peu qualifiée, moins chère et plus corvéable que les journaliers espagnols, par ailleurs de plus en plus rares –ces derniers profitant de la croissance économique du pays- est alors devenue un élément essentiel de l'agriculture locale.

Les Marocains, géographiquement proches, furent les premiers concernés par cette offre de travail. Le différentiel économique des deux côtés du détroit de Gibraltar favorisait le développement de migrations légales et illégales entre les deux pays. Jusqu'au début des années quatre-vingt-dix, ils seront quasiment les seuls à remplir le rôle de l'immigré agricole en Andalousie. L'embauche de ces travailleurs s'opère, dès le début, dans l'illégalité la plus flagrante. La plupart des Marocains de la région arrivent illégalement en Espagne ou, même s'ils possèdent un visa lors de leur arrivée, outrepassent la date de retour et vivent dans la

²⁸⁹ Ibidem.

²⁹⁰ Sur les relations entre producteurs agricoles et grandes surfaces en Europe voir la synthèse des études comparatives éditée par la revue Informations et Commentaires, le développement en question, *Le goût amer des fruits et légumes européens*, 2002.

clandestinité. Dès le début du recours au travail des ouvriers étrangers, les agriculteurs et l'ensemble de la population locale prennent l'habitude de traiter les migrants avec le plus grand mépris. Ceux-ci sont exclusivement cantonnés à leur fonction de travailleurs agricoles : en dehors de leur emploi, rien n'est prévu, ou simplement ouvert aux migrants, ni hébergement ni aucune forme de vie sociale. Au cours des années quatre-vingts, les premiers bidonvilles apparaissent autour de la Mojonera et d'El Ejido, loin de la ville, quasiment entre les serres. Le problème du logement des travailleurs étrangers est resté un point symptomatique du traitement de l'immigration au cours des décennies suivantes. Selon F.Checa²⁹¹, en 1995, seulement un tiers des immigrés logeaient en maisons ou en appartements, les autres louaient à plusieurs, contre des sommes modiques, des garages, des remises ou des *cortijos*²⁹² sans électricité ni eau courante²⁹³.

Lors de la régularisation de 1991, presque trois mille personnes obtiendront une régularisation de leur situation dans la province d'Almeria, soit moins de trois pour cent de l'effectif national tandis que c'est dans cette région que se concentrent les problèmes liés aux arrivées et au travail clandestins. D'après les demandes émises lors de cette régularisation, il apparaît que, en comparaison avec l'ensemble du pays, la population étrangère enregistrée dans la région d'Almeria est plus jeune, plus masculine, plus souvent célibataire et déclare plus fréquemment un emploi dans l'agriculture²⁹⁴. Elle reste, par ailleurs, dominée par les Marocains.

Dans les années qui suivent, l'augmentation du nombre de travailleurs étrangers dans la région est spectaculaire : en 1992, cinq mille cinq cents personnes sont régularisées dans la province. En 1999, à El Ejido seulement, le nombre de postulants à la régularisation est de vingt et un mille personnes et à peu près autant lors de la campagne de régularisation de l'année 2000. On constate également, lors de ces campagnes, que les pays d'origine ont tendance à se diversifier, incluant notamment un nombre croissant d'Européens de l'est. Entre 1992 et 1998, le nombre de résidents étrangers détenteurs d'un permis de travail augmente de

²⁹¹ Checa, (F.) (dir.), *Invernaderos y inmigrante. El problema de la adaptacion de un colectivo marginal*, 1995, p.55.

²⁹² Les *cortijos*, où logent nombre d'immigrés sont des petites constructions entre les serres qui servent normalement à entreposer du matériel.

²⁹³ En 2001, suite aux négociations qui ont suivi les événements de février 2000, la COAG, syndicat des agriculteurs, était en train de créer des foyers d'accueil pour hommes célibataires, auxquels seuls les immigrés régularisés pouvaient prétendre.

²⁹⁴ Checa, (F.) (dir.), *Op.cit.*, p.22

cent quarante huit pour cent dans la province, tandis que, dans le reste du pays, l'accroissement est d'environ vingt huit pour cent. La population étrangère représente aujourd'hui un quart du peuplement officiel de la commune ; selon les données établies par la préfecture d'Almeria, environ vingt-six mille personnes d'origine étrangère vivent légalement dans la province. Cependant, ces chiffres ne représentent que la partie légale de ces migrations, or, on l'a vu, une part importante de l'économie de la région repose sur des pratiques illégales parmi lesquelles l'embauche massive de travailleurs clandestins. Dans la région du Poniente, différentes sources²⁹⁵ s'accordent à dire qu'il faudrait ajouter aux données officielles quelques vingt à vingt cinq mille migrants clandestins pour établir une approximation de la population étrangère résidant dans la zone agricole.

Comme le soulignent S.Naïr et J.Goytisolo, « *Sans cette arrivée providentielle, le "miracle d'Almeria" n'aurait pas pu être possible* »²⁹⁶. En effet, dans la majorité des exploitations, une part importante du travail se fait manuellement. La configuration des serres et la nature des cultures ne permettent pas une mécanisation systématique. D'après F.Checa, en période normale, les plantations sous serres nécessitent le travail de deux à trois personnes par hectare, selon le mode et le volume de production²⁹⁷. Si l'on rapporte ces chiffres aux trente deux mille hectares de serres mentionnés, l'agriculture occuperait, dans la production directe, entre soixante et quatre-vingt dix mille personnes. Or, cette main d'œuvre a presque exclusivement deux origines : les membres de la famille du propriétaire et la population étrangère. Ces calculs laissent effectivement présager que le nombre d'étrangers illégaux est au moins aussi important que celui des travailleurs étrangers enregistrés, soit au total environ cinquante mille personnes. On peut penser qu'il s'agit là d'une approximation de l'effectif total des étrangers dans la région du Poniente dans la mesure où, d'après le Bureau pour l'Intégration Sociale des Immigrés d'Almeria, ces derniers sont, en quasi-totalité, employés dans l'agriculture²⁹⁸.

Dans un tel contexte, les migrants roumains sont les bienvenus. Bien entendu, ils restent beaucoup moins nombreux que les Marocains, dont les migrations dans la région, on l'a vu, remontent à une vingtaine d'années. Libres de quitter la Roumanie depuis 1990, ces

²⁹⁵ Dont l'association d'aide aux immigrés *Almeria Acoge*.

²⁹⁶ Goytisolo (J.), Naïr (S.), *El peaje de la vida. Integracion o rechazo de la emigracion en Espana*, 2000, p.212, traduction personnelle.

²⁹⁷ Checa, (F.) (dir.), *Op.cit.*, p.7.

²⁹⁸ Officiellement cela concerne presque 92% d'entre eux.

derniers sont probablement arrivés dans le sud de l'Espagne, de façon très marginale, à partir de 1993. Dans la province, ils commencent seulement à avoir une présence notable dans les données officielles. Bien que ces dernières soient fortement biaisées, dans la mesure où elles ignorent les migrants illégaux, elles peuvent indiquer certaines évolutions. Ainsi, les statistiques issues des campagnes de régularisation et celles de la municipalité d'El Ejido indiquent que, comme dans le reste de l'Espagne, les Roumains constituent un groupe en augmentation dans la province. La municipalité d'El Ejido avait enregistré, en août 2000, quelques deux cents Roumains en situation légale sur la commune. Tout d'abord, on remarque que, selon ces chiffres, les Roumains régularisés formeraient, par leur nombre, le deuxième groupe d'étrangers de la commune, derrière les Marocains qui seraient plus de quatre mille. Le deuxième aspect à retenir est l'évolution très rapide de ce groupe. D'après les archives du service social, les premiers Roumains enregistrés sur la commune remonteraient à 1995-96 ; il ne s'agissait alors que de quelques personnes. Si l'on essaie de dessiner, à partir de ces données, l'image de la migration clandestine, on peut supposer que les premiers clandestins roumains sont arrivés en 1993-94 (on compte au moins deux années de clandestinité avant une régularisation) et qu'ils étaient, en 1995, environ une centaine, peut-être un peu plus. Aujourd'hui, les agriculteurs et les Roumains eux-mêmes s'accordent à apprécier à plus de mille, voir plusieurs milliers selon les estimations les plus hautes, le nombre de Roumains dans la région du *Poniente*. Enfin, ces données officielles vont dans le même sens que les observations menées auprès des migrants roumains de la région –avec ou sans statut- quant à l'origine géographique de la plupart d'entre eux. La très large majorité habite le département de Teleorman, plus précisément la zone de Rosiori de Vede. Les chiffres du Service Social d'El Ejido ne recensent qu'une dizaine d'individus originaires d'autres provinces ou de zones urbaines. Il faut cependant noter que les Roumains régularisés ne sont pas forcément représentatifs de l'ensemble des Roumains de la province. La régularisation implique notamment l'obtention d'un contrat de travail et la possession d'un logement, or il est certain que le fait d'entrer dans un réseau pré-existant permettra de se procurer plus rapidement ce genre de documents, donc d'être plus facilement régularisé. Plutôt qu'un reflet de la distribution des effectifs réels, ces données montrent donc que les migrants de Teleorman forment un réseau dominant parmi l'ensemble des migrants roumains.

Le fait que ce groupe, malgré son faible effectif enregistré, soit numériquement le second, souligne également qu'il est parmi ceux qui sont les plus régularisés. En effet, les agriculteurs s'accordent à reconnaître qu'il existe d'autres groupes nationaux d'ampleur équivalente à celui des Roumains. On parle notamment des Philippins ou des Equatoriens.

Mais ces derniers, pourtant présents dans la région depuis plusieurs années, apparaissent moins dans les statistiques²⁹⁹. Il est délicat de donner une signification à ces chiffres mais si ces migrants parviennent, après quelques années, à obtenir un taux élevé de régularisations, c'est qu'ils commencent à être socialement connus et reconnus dans la région. Nous verrons par la suite qu'ils entretiennent des relations privilégiées avec leurs employeurs, et que leur origine européenne est particulièrement appréciée par la population locale.

Par ailleurs, la source citée indique également un taux important de femmes parmi les migrants roumains régularisés, presque quarante huit pour cent d'entre eux. Même si l'enquête de terrain ne confirme pas une telle proportion, il est vrai qu'elles sont suffisamment nombreuses pour que l'on ne qualifie pas la présence roumaine dans la région de *migration d'hommes seuls*. Je développerai plus loin les rôles et la place des femmes dans les réseaux migrants étudiés. Ce point n'est exposé ici que pour définir le groupe migrant roumain dans l'environnement d'El Ejido. Cette caractéristique, en effet, est spécifique à ce dernier. Non qu'il n'y ait pas d'autres femmes étrangères dans la région, mais les roumaines sont parmi les seules à travailler aux côtés des hommes, dans les serres ; seules quelques américaines du sud les accompagnent. Un autre groupe national fortement féminisé est celui d'origine russe mais, d'après les différents entretiens, celles-ci se cantonnent essentiellement au secteur de la prostitution, bien implanté dans le *Campo de Dalías*. Dans ce contexte, les migrants roumains apparaîtront donc plutôt comme un groupe de travailleurs agricoles mixte, dans un secteur à forte dominance masculine. Cet aspect aura une incidence importante sur la perception de ce groupe par la population espagnole et sur sa capacité supposée à « s'intégrer ».

2.2.4.3. Gestion des migrations clandestines dans la province d'Almeria

On l'a dit, l'immigration illégale est forte dans la province et il apparaît de façon manifeste que l'activité agricole nécessite une main d'œuvre importante que les nationaux ne satisfont pas. Il semble alors intéressant de se pencher sur les motivations qui poussent à maintenir des dizaines de milliers de travailleurs dans la clandestinité.

Selon *El Pais*, les ouvriers agricoles clandestins peuvent recevoir un salaire jusqu'à cinq fois inférieur à celui d'un travailleur espagnol³⁰⁰. Les économies opérées sur la rémunération des employés constituent évidemment un attrait notable du recours au travail des étrangers en situation illégale. Par définition, ces derniers n'entrent pas dans le cadre

²⁹⁹ D'après les statistiques municipales d'El Ejido, on recense 44 Equatoriens et seulement 1 Philippin !

³⁰⁰ D'après mes enquêtes cet écart est légèrement inférieur mais il s'agit là d'un maximum qui paraît crédible.

juridique du pays, il n'existe donc aucun minimum concernant leurs rémunérations. Les faibles salaires ainsi distribués sont moralement justifiés par les agriculteurs, relayés par la presse, pour lesquels ces salaires « *restent cinq fois supérieurs à ceux qu'on leur payerait dans leur propre pays* »³⁰¹³⁰². Ainsi, l'opinion publique ne devrait pas être choquée du sort de ces travailleurs, eux-mêmes pleinement satisfaits de leur condition. Mais la faible rémunération n'est pas le seul atout que présentent les travailleurs illégaux.

Bien entendu, les besoins en main d'œuvre de l'agriculture varient beaucoup selon les saisons : la pleine production s'étend d'octobre à mai avec un creux autour du mois de février. Durant ces périodes, les employés agricoles sont très demandés et les patrons s'inquiètent toujours de leurs sous-effectifs. A l'inverse, durant les mois d'été, entre juillet et septembre, la production est faible et les plantations ne débutent pas encore. Le nombre d'employés est alors réduit d'autant ; ne restent que quelques personnes, qui s'occupent de la réfection des serres ou de l'installation du matériel. Les fortes fluctuations subies par l'activité agricole et les variations du volume de main d'œuvre nécessaire expliquent en partie qu'El Ejido soit devenu l'« *eldorado du travail clandestin et de la surexploitation* »³⁰³. Ces périodes d'inactivité prolongée ont une grande incidence sur les conditions de vie des sans-papiers, rarement embauchés à l'année. Selon une étude menée en 1994-95, seulement sept pour cent des étrangers travaillent dix mois ou plus et trente sept pour cent entre six et neuf mois³⁰⁴, les autres sont donc inactifs plus de six mois par an. De ce fait, les ressources de ces travailleurs varient sensiblement au cours de l'année. Malgré la faiblesse de leurs salaires, ils pourraient, lorsqu'ils travaillent, payer un loyer de façon à vivre dans des conditions décentes ; mais l'absence de rentrée d'argent, en été notamment, ne permet pas aux journaliers de payer des traites régulières et donc de s'inscrire dans une routine.

Tandis que les besoins en main d'œuvre sont avérés par la présence et l'utilisation massive des travailleurs étrangers, les régularisations s'opèrent parcimonieusement. Ainsi, en 2000, sur presque vingt et un mille requérants à la régularisation –il s'agit donc de personnes présentes illégalement sur le territoire espagnol, pouvant prouver qu'elles travaillent sur place depuis plus d'un an- seulement neuf mille ont été régularisées. Avec un taux d'acceptation de

³⁰¹ Dossier immigration consacré par *El Pais* sur son site Internet www.elpais.es

³⁰² L'« immigré » est alors perçu comme unique, originaire d'un seul pays et d'une seule condition sociale, au plus bas de l'échelle sociale.

³⁰³ Goytisolo (J.), Naïr (S.), « Racisme en Espagne » in *Le Monde* du 13 février 2000.

³⁰⁴ Checa, (F.), *Op.cit.*, p.10.

cinquante et un pour cent, la province d'Almeria est, après Barcelone et Malaga, la préfecture qui a le moins régularisé ses clandestins. On peut supposer que ce décalage n'est pas dû à une erreur de gestion des populations ; J.P.Berlan explique clairement pourquoi, dans l'agriculture, il est nécessaire qu'un grand nombre de travailleurs restent hors droits, dans une situation de clandestinité qui se prolonge : « *L'immigration clandestine joue un rôle complémentaire de l'immigration officielle. En effet, les agriculteurs demandent aux autorités administratives d'introduire un volume de main d'œuvre correspondant à leurs besoins objectifs minima en année normale. Ce volume est insuffisant puisqu'il s'agit de besoins minima et qu'une année n'est jamais « normale ». L'exploitant doit disposer d'un volant supplémentaire d'ouvriers pour faire face aux aléas et ces ouvriers doivent pouvoir être engagés et renvoyés selon les besoins. Les saisonniers étrangers réguliers ont, en principe (même si la pratique est différente) une certaine stabilité d'emploi et des droits qui limitent leur fluidité. L'immigration clandestine apporte cette superfluidité indispensable et constitue également un moyen de pression sur les immigrés officiels* »³⁰⁵.

Ainsi, le nombre important de travailleurs clandestins dans la région ne traduirait pas une inadéquation structurelle ; au contraire, leur présence permet de maintenir tous les travailleurs étrangers de la région –légaux ou pas- dans des conditions précaires. D'une part, les employeurs peuvent embaucher et se défaire de cette main d'œuvre sans aucune contrainte. Le ministre des affaires étrangères espagnoles est très explicite lorsqu'il affirme que « *les irréguliers n'existent pas pour le gouvernement* »³⁰⁶. Cela correspond à l'analyse que fait A.Réa pour lequel « *les sans-papiers sont des exclus de l'intérieur. (...) Le système consiste en les excluant et en maintenant cette situation d'exclusion à les garder en marge du droit et aussi à la marge des droits sociaux, civils et politiques* »³⁰⁷. Il est entendu qu'aucune autorité officielle n'interviendra pour défendre ces travailleurs. Pour les employeurs, il ne fait pas de doute que les clandestins se plieront sans difficultés à leurs exigences et feront preuve de toute la flexibilité requise par les aléas de l'agriculture. Cela est d'autant plus certain qu'il n'existe pas d'autre secteur d'embauche dans la région pour ces derniers. Même dans les

³⁰⁵ Berlan (J.P.), « Agriculture et migrations », 1986, p.17.

³⁰⁶ Matutes (A.), Ministre des affaires étrangères espagnoles, cité dans « Matutes achaca los incidentes racistas de Almeria al aumento de los inmigrantes clandestinos » in *El Pais* du 10 février 2000, p.16 en réponse à la demande de protection des migrants clandestins suite aux émeutes racistes d'El Ejido.

³⁰⁷ Réa (A.), « Le travail des sans-papier dans l'Europe panopticon » in Péraldi (M.) (dir.), *La fin des norias ? Réseaux migrants dans les économies marchandes en Méditerranée*, 2002.

entreprises de bâtiment, très actives dans la province, les employeurs exigent que les ouvriers puissent être légalement assurés, option envisageable pour les seuls immigrés réguliers. Les autres sont donc disponibles toute l'année, prêts à répondre à l'appel des agriculteurs.

Par ailleurs, comme le suggère J.P.Berlan dans l'extrait cité, la réserve de travailleurs étant importante, les patrons peuvent aisément trouver des remplaçants aux immigrés régularisés qui deviendraient trop exigeants. Généralement, un agriculteur a au moins un travailleur légalement salarié qu'il conserve à son service tout au long de l'année. Cela lui permet de donner une apparence légale à son entreprise et d'avoir un intermédiaire entre les ouvriers de passage et lui-même. Il s'agit d'habitude d'un immigré qu'il connaît bien et qu'il a parfois aidé dans ses démarches de régularisation. Pour cet employé, l'avantage tient en l'assurance de posséder un emploi à plein temps tout au long de l'année. Cette garantie lui permettra d'améliorer ses conditions de vie ; sûr de pouvoir assurer un loyer durant douze mois il pourra, par exemple, louer un logement décent à l'année et quitter son abri de fortune. Cependant, du point de vue des conditions de travail, ces employés ne sont pas dans une situation beaucoup plus enviable que leurs collègues irréguliers. Même les étrangers qui ont des papiers continuent à être soumis à des pratiques plus avilissantes que celles en usage à l'égard des employés espagnols. L'étude citée de 1994-95 montre que parmi les régularisés, moins de la moitié d'entre eux obtiennent en main propre un contrat de travail finalisé³⁰⁸ qui oblige leur patron à leur concéder un certain nombre de droits. Les autres sont toujours employés dans des conditions semi-légales. Le temps de travail quotidien et les salaires respectent rarement les durées et montants fixés par le gouvernement, même lorsque le travailleur est déclaré. Les employeurs escomptent que ces derniers, même régularisés, ne connaissent pas leurs droits et, de toute façon, ne les feront pas valoir. C'est d'ailleurs pour cette raison que les émeutiers racistes d'El Ejido s'en sont pris à l'association Almeria Acoje. On reproche ouvertement à cette association d'enseigner leurs droits aux travailleurs marocains, les rendant alors moins dociles³⁰⁹. Ainsi, lorsqu'un employé à l'année en vient à se syndiquer, demande que l'on augmente son salaire ou, point particulièrement litigieux, cherche à faire valoir ses droits aux congés payés, le patron lui rappelle qu'il peut obtenir des travailleurs moins difficiles parmi les clandestins et si cela ne suffit pas, il le remplacera effectivement, sans aucune indemnité de licenciement ou préavis.

³⁰⁸ Checa (F.), « De la Andalucía de los emigrantes a la de los inmigrantes- Diez anos para la reflexion », 1999, p.218.

³⁰⁹ Voir les extraits d'entretiens rapporté dans FCE, *El Ejido, terre de non droit*, p.61.

Enfin, avoir à disposition d'importants contingents de clandestins que l'on régularise au compte-gouttes permet de fidéliser les ouvriers. Un travailleur étranger en situation irrégulière a lui-même tout intérêt à rester auprès du même employeur durant les hautes saisons. Après quelques années de bons et loyaux services, celui-ci lui concédera peut-être un pré-contrat qui pourra servir dans l'élaboration d'une demande de régularisation. Bien que ce document ne donne pas automatiquement droit à un permis de travail, son absence entraîne une irrecevabilité du dossier de régularisation³¹⁰. La diffusion de ces pré-contrats est le sujet d'un chantage continu entre patrons et ouvriers clandestins. C'est ce qu'expliquait Claudia, employée roumaine au service d'un agriculteur depuis environ dix mois lors de l'enquête. Elle considérait que ses conditions de travail étaient plutôt désavantageuses, elle devait notamment parfois travailler le dimanche, mais elle espérait, grâce à ce patron, obtenir un contrat de travail et ainsi être régularisée lors de la campagne d'août 2000. Bien qu'il le lui ait promis, au dernier moment celui-ci n'a pas présenté le document, mais lui garantit qu'il n'y manquerait pas l'année suivante. Lors de notre entretien, celle-ci était amère mais ne voulait pas quitter cet employeur : *« Ils sont tous pareils. Ce n'est pas lui [en particulier], les Espagnols sont comme ça. (...) Déjà, c'est un point positif que je travaille encore [alors que nous sommes en août]. On verra l'année prochaine s'il fait le papier. Sinon, je rentre. De toute manière, l'année prochaine je pars [en Roumanie], pour le papier, on va voir, si je l'ai c'est mieux, c'est plus tranquille, peut-être je reste un peu »*³¹¹. D'après différents informateurs, il est de toute façon illusoire d'espérer obtenir une régularisation la première année ; il est nécessaire d'avoir côtoyé un employeur durant plusieurs saisons, pour qu'il signe un contrat officiel. Mais bien souvent les Roumains ne feront pas preuve d'une telle stabilité : soit ils quittent effectivement l'Espagne, comme le suggère Claudia, soit les opportunités rencontrées les amènent à changer d'employeur. En effet, pour travailler sur une période étendue, il est parfois pertinent de quitter un agriculteur avant que la récolte ne soit terminée, de façon à se faire employer dans une exploitation dont la production débute. Cela sera facilité par l'appartenance à un réseau. C'est en effet par le bouche-à-oreille et les recommandations qu'un migrant parvient à jongler entre plusieurs employeurs et étend ainsi sa période d'activité. Cependant, il est certain que la fidélité à un employeur –possible seulement si celui-ci la favorise– est le premier pas indispensable pour tendre vers une

³¹⁰ Lors des régularisations, il est en effet toujours nécessaire de prouver que l'on est en emploi depuis une période définie par le texte de loi or, sans contrat de travail, cette preuve est impossible à fournir.

³¹¹ Entretien en français avec Claudia, le 20 août 2000, à Balerma, village proche d'El Ejido.

régularisation. Celle-ci, on l'a vu, permet d'une part une promotion sociale, d'autre part elle autorise à traverser l'Europe en toute légalité et donc à vivre pleinement dans la migration.

De son côté, l'agriculteur cherche à conserver un certain nombre d'ouvriers à sa disposition. Pour un employeur, il est avantageux de garder un lien avec un réseau de migrants particulier. Lors des entretiens, les patrons mettaient en avant le fait que les employés qui travaillaient avec eux depuis plusieurs saisons connaissaient mieux le travail et les tâches à effectuer que ceux de passage. En réalité, celles-ci varient peu d'une exploitation à l'autre mais, en ne fidélisant que les ouvriers auxquels ils font confiance et qu'ils reconnaissent comme « bons travailleurs », les agriculteurs peuvent déléguer davantage à leurs employés tout en ayant moins besoin de contrôler le travail effectué. En même temps, avoir un certain nombre de travailleurs qui reviennent régulièrement permet d'encadrer plus facilement ceux qui ne font que passer. Ces derniers auront effectivement tendance à suivre les habitudes de travail des autres et demanderont, de la part de l'agriculteur, moins de suivi. Enfin, ce sont souvent les employés plus réguliers qui trouveront, dans leur réseau de relations, la main d'œuvre temporaire recrutée durant la haute saison. Comme le souligne R.Waldinger, « *Networks are particularly critical for their role in organizing information flows between new comers and settlers, on the one hand, and between workers and employers on the other, reducing employers' risks associated with hiring and training* »³¹².

Antonia, chef d'une petite exploitation, soulignait cet aspect lors de notre rencontre : elle-même n'offrait pas suffisamment de travail sur l'ensemble de l'année pour conserver une équipe d'ouvriers à son service, mais elle a aidé un couple de roumains à obtenir une régularisation en échange de leur fidélité. Ces derniers sont chargés, quand cela est nécessaire, de recruter des compatriotes et d'encadrer ces journaliers dans leurs tâches, jouant, en d'autres termes, le rôle de responsable du personnel, chargé de recrutement. On comprend, à la lumière de cet exemple, l'intérêt que peut avoir un agriculteur à conserver quelques ouvriers d'une saison à l'autre. Or, cela est plus facile avec des migrants sans-papiers. Une personne en situation légale hésitera moins à se déplacer d'un employeur à l'autre, à la recherche de meilleures conditions de travail. Plusieurs fois, des agriculteurs ont souligné l'absence de reconnaissance d'employés qui, une fois régularisés grâce à leur soutien, disparaissaient. En effet, le traitement des travailleurs étrangers est plus avantageux dans le reste du pays, ce qui les amène souvent à partir vers d'autres régions après leur régularisation. Au cours d'un entretien, un patron m'expliquait ainsi la nécessité d'une arrivée continue de clandestins dans

³¹² Waldinger (R.), « The making of an immigrant niche », p.3.

la province : « *C'est [le travail des clandestins] le grand problème de notre région. Mais cela ne pourra se régler que si l'Espagne se développe partout de façon égale : tant que l'économie du Sud sera inférieure à celle du Nord, on sera obligé de travailler avec des clandestins. Voilà la situation : ici on manque de main d'œuvre, en pleine saison, beaucoup de mes collègues disent qu'ils ne trouvent pas suffisamment de travailleurs (...). Donc on fait entrer de plus en plus de travailleurs. Mais dès qu'ils sont régularisés, ces travailleurs partent dans le Nord, vers Madrid, vers Barcelone, parce qu'ils sont mieux payés. Du coup, ici on manque toujours de main d'œuvre et il n'y a que les clandestins qui restent, parce qu'eux ne sont pas pris dans le Nord. Il faut absolument que l'on arrête ces flux si on veut pouvoir garder notre main d'œuvre, mais la seule solution c'est d'harmoniser l'économie espagnole. On nous reproche de travailler avec des clandestins mais finalement on n'a pas le choix, c'est un problème sans fin. Et c'est aussi pour ça que l'Espagne est très tolérante face aux immigrés clandestins, beaucoup plus que la France* »³¹³.

Il apparaît effectivement que lorsque les migrants ont l'opportunité de travailler dans un contexte où ils sont davantage respectés, que ce soit au niveau des conditions de travail, de salaire ou de la stigmatisation raciste, ils ne manquent pas de quitter les serres d'Andalousie. Mais ces flux ne fonctionnent pas aussi mécaniquement que le suggère cet agriculteur. Beaucoup d'immigrés très peu qualifiés hésitent à quitter l'Andalousie. Ceux qui ont des liens dans le Nord du pays partent effectivement, quelles que soient leurs spécialités ; mais ceux qui sont relativement isolés et n'ont pas de compétences particulières à faire valoir restent dans la région, au moins dans un premier temps. Ils deviennent alors, dans la majorité des cas, travailleurs permanents dans une exploitation ; d'autres, moins nombreux, changent seulement de secteur, œuvrant par exemple dans le bâtiment, où ils sont mieux rémunérés ou, plus rarement, se font employer dans le tourisme. Certains, toutefois, continuent à occuper le même type de poste, plus ou moins occasionnel, dans l'agriculture, pendant plusieurs années après leur régularisation. Mais il est vrai que le parcours modal du migrant correspond au schéma énoncé : dans un premier temps, il est embauché en tant que journalier, pouvant changer d'employeur tous les jours, recruté soit grâce à son réseau de compatriotes migrants soit directement dans la rue. Avec le temps, il deviendra plus fidèle à un agriculteur en particulier et travaillera sur de plus longues périodes. Après quelques années, celui-ci l'aidera à obtenir une régularisation, et l'immigré sera en général embauché à plein temps. Ce n'est

³¹³ Entretien avec Ramon, patron d'une entreprise de plantes d'ornements, le 22 août 2000, à El Ejido, traduit de l'espagnol.

que dans une troisième phase, qu'il quittera peut-être l'agriculture andalouse. Comme cela a déjà été souligné, cette option apparaît souvent dans le discours des jeunes migrants roumains diplômés. S'opposant à leurs compatriotes plus âgés ou du même âge mais n'ayant pas fait d'études supérieures, ces derniers font valoir, lors des entretiens, qu'en cas de régularisation ils chercheront à améliorer leur situation et à « travailler dans des bureaux ».

Ce qui ressort également implicitement du discours de l'employeur mentionné, est le traitement de la « tolérance » envers les migrations clandestines dans la région. L'analyse qu'il présente tient compte du fait que les clandestins sont acceptés ici tandis qu'ils sont sujets à plus de répression dans le reste du pays. En effet, s'ils ne partent que lorsqu'ils sont régularisés, c'est parce que cela leur est considérablement plus difficile avant. Non pas qu'il n'existe pas d'autres *niches* en Espagne dans lesquelles les clandestins ont une place, on a vu le cas de Coslada pour les maçons roumains, on pourrait également citer celui de Castellon où de nombreux Roumains travaillent dans les secteurs des services, mais les pratiques de tolérance sont loin d'être homogènes sur l'ensemble du territoire espagnol. Il n'y a que là où la présence de migrants illégaux correspond à un besoin de la part d'employeurs nationaux qu'elle est ouvertement tolérée par les autorités. C'est pourquoi, une fois impliqués dans un secteur économique favorable à leur présence, les migrants ne se déplacent presque plus. En ce sens, si les frontières internationales n'interviennent pas au premier chef dans la circulation des migrants, on peut en revanche distinguer des limites géographiques, dessinées par l'activité policière et les nécessités économiques, à l'intérieur du territoire national, qui restreignent la circulation des migrants clandestins.

Cette immobilité est particulièrement visible durant la basse saison, en été. L'agriculture fonctionnant au ralenti, seuls les ouvriers à l'année sont encore à la tâche ; les autres savent qu'ils n'auront plus de travail avant l'automne. Pourtant, seuls ceux qui sont régularisés quittent la région. Certains partent plus au nord ou parfois sur la côte est pour travailler en tant que saisonnier dans le tourisme tandis d'autres, surtout parmi les Marocains mais également certains Européens, retournent dans leur pays d'origine pour y passer les vacances. La très large majorité des clandestins, en revanche, reste sur place, attendant le début de la saison agricole. Cela est apparu nettement durant la première enquête dans la région, qui se déroulait au mois d'août : quasiment tous les migrants rencontrés étaient clandestins et expliquaient que, bien qu'ils soient inactifs, ils ne voulaient pas prendre le risque de se déplacer dans le pays, encore moins celui de rentrer chez eux, par crainte de ne pas réussir à revenir en Espagne pour le début du mois de septembre. Cette attitude est la

même pour tous les migrants clandestins, qu'ils viennent d'Afrique, d'Amérique ou d'Europe de l'Est.

Tout migrant de la région est au fait des pratiques en matière de tolérance. Chacun sait que la présence du clandestin ici ne repose pas sur sa discrétion –les migrants sont connus des services municipaux et de police dès les jours qui suivent leur arrivée- mais sur leur participation efficace, au plus bas de l'échelle sociale, à la vie économique. Dans l'extrait d'entretien suivant, Samir fait ainsi part des règles informelles mais très explicites qui sont imposées aux étrangers clandestins dans la province :

« - *Et en tant que clandestins, vous risquez pas d'être expulsés ?*

- *Si on travaille non. Ici tout le monde sait ce que font les Marocains, on est là pour travailler, ils ont besoin de nous(...). Par contre, si on ne travaille pas, ils nous renvoient immédiatement au Maroc. Tu vois maintenant, la police vient de passer, elle nous a regardés mais elle sait qui on est et maintenant [en début d'après-midi] on peut se reposer et sortir discuter dans la rue. Mais si tu restes dans la rue le matin, ou aux heures où on travaille dans les serres, tu peux être sûr que tu vas te faire arrêter. Si tu dois aller chez le médecin par exemple, ils t'arrêtent. Il faut que tu dises chez qui tu travailles, ils contrôlent ; si c'est bon ils te laissent partir, sinon ils te jettent dehors »³¹⁴.*

Ce type de témoignage souligne bien que la « tolérance » dont fait preuve la police est entièrement instrumentale et tend explicitement à faire le jeu des agriculteurs. Mais l'absence de tolérance dans les provinces voisines participe aussi à ce système : elle contribue à enfermer les migrants clandestins dans l'enclave qui leur est réservée. C'est cette institutionnalisation de la « tolérance » dans certaines régions, qui a poussé M.Pimentel, alors ministre du travail, à reconnaître, dans la loi 4/2000, un statut intermédiaire entre l'immigré régularisé et le clandestin, attribuant des droits aux « *irréguliers enregistrés au niveau municipal* ». Cette tentative, évincée en 2001, avait pour but d'entériner une situation connue de tous mais sur laquelle les gouvernements successifs s'appliquent à fermer officiellement les yeux. De fait, il semble que la gestion des migrations clandestines ne soit pas abandonnée par l'Etat ; elle est simplement laissée à la tâche des différents pouvoirs locaux, qui la traitent selon les particularités régionales. Les divers acteurs interrogés sur ce point, migrants et agriculteurs mais également employés municipaux, responsables du service social, s'accordent à reconnaître, plus ou moins ouvertement, que la police joue un rôle central dans

³¹⁴ Entretien conduit par S.Ben Amar, avec trois Marocains, le 20 août 2000, sur un banc public dans une rue d'El Ejido, traduit de l'arabe.

la gestion des migrations clandestines : c'est elle qui fait le tri entre les travailleurs irréguliers utiles –et nécessaires- à l'agriculture, qu'il convient de « tolérer », et ceux qu'il faut renvoyer dans leur pays d'origine, lors de procédures très médiatisées. Dans cette gestion informelle, les autorités se placent du côté des employeurs : le migrant est voué au travail et elles sont là pour veiller à ce qu'il ne quitte pas ce rôle. En dernier ressort, ce sont les patrons qui déterminent l'importance de la « tolérance ». En pleine saison, tandis que beaucoup d'agriculteurs manquent de bras, la police effectue moins de contrôles ; en été, par contre, où un nombre important d'immigrés inactifs est peu apprécié de la population espagnole, les migrants sont expulsables à tout moment.

Ainsi, ce qui apparaît au niveau national comme une difficulté à réguler le phénomène des migrations, semble, lorsque l'on y regarde de plus près, n'être qu'une autre forme de régulation. Même si les syndicats agricoles prônent une augmentation des contingents de régularisation, on constate que les migrants illégaux, par leur absence de statut, jouent un rôle spécifique dans la région. El Ejido et ses environs restent donc une des zones qui, dans l'espace européen, s'affranchit de la politique de fermeture des frontières affirmée au niveau communautaire pour recevoir, chaque année, d'importants contingents de travailleurs étrangers extra-communautaires dont la caractéristique est de permettre à un système économique fragile de se maintenir.

***CONCLUSION : DES PARCOURS DIVERSIFIÉS AU SEIN D'UNE EUROPE
« MONDIALISÉE »***

Les parcours de migrants roumains étudiés illustrent différentes modalités de construction d'espaces circulatoires en Europe, connectant des individus que la « transition économique » a rendu inutiles chez eux, à des espaces socio-économiques qui nécessitent de la main d'œuvre bon marché. Dans tous les cas, la migration transnationale, à l'initiative des acteurs, est bien, comme le souligne M. Morokvasic³¹⁵, un moyen de résister efficacement à un déclassement social en Roumanie. La grande mobilité des migrants et leur mise en réseau agissent comme des ressources qui les rendent moins vulnérables dans un contexte particulièrement incertain. Dans tous les cas également, les exemples exposés font apparaître sans équivoque la place de ces migrations dans la structure des emplois des pays capitalistes : les enclaves dans lesquelles s'insèrent les migrants correspondent aux secteurs économiques qui requièrent une main d'œuvre extrêmement flexible et peu chère et que l'on ne peut délocaliser à l'étranger.

Mais si cette circulation transnationale s'organise avant tout en fonction des possibilités qu'offre la structure du marché du travail dans l'économie mondialisée, les migrants n'en sont pas moins les acteurs de leur propre migration. Ils développent des savoirs et savoir-faire spécifiques pour s'orienter au mieux dans cet espace et tirer profit de la migration en réduisant les risques qui lui sont associés. On a vu que si les compétences que doivent développer les migrants sont de même nature quelle que soit leur migration, ce savoir circuler n'est pas absolu ni homogène, il dépend de leur insertion dans des réseaux spécifiques au sein desquels se distribuent des connaissances, se transmettent des modèles migratoires éprouvés, et se diffusent les innovations. On a vu par ailleurs que tout espace n'est pas investi par n'importe quel réseau, soit qu'il soit l'objet d'une appropriation monopolistique par un groupe particulier, comme dans le cas de Coslada, soit que, comme dans le cas de Milan, il soit délaissé par les migrants niçois de Târgoviste au profit d'un autre plus susceptible d'être collectivement approprié dans leur espace de circulation.

Il apparaît ainsi que les pratiques migratoires et l'insertion professionnelle d'un migrant dépendent fortement de son implication dans un réseau particulier qui trouve sa source dans le contexte local et dessine des espaces circulatoires relativement fragmentés,

³¹⁵ Morokvasic (M.), « La mobilité transnationale comme ressource: le cas des migrants de l'Europe de l'Est », 1999.

dotés de ressources collectives et d'expériences communes spécifiques. Si les études de cas présentées nous ont permis d'entrevoir l'importance de ces liens réticulaires dans la construction d'espaces migratoires transnationaux, il convient maintenant de s'arrêter plus longuement sur les formes d'organisation sociale propres à ces réseaux migrants.

TROISIEME PARTIE :

LE LIEN SOCIAL DANS LA MIGRATION

3. LA MORPHOLOGIE SOCIALE DU RESEAU MIGRANT

Il convient tout d'abord de s'intéresser à la morphologie sociale de ces migrations. En effet, la partie précédente a clairement montré qu'il s'agissait d'organisations réticulaires qui tirent leur force de leur informalité et de la multiplicité des situations exploitées par leurs membres. En revanche, on a peu traité de la forme sociale interne à ces réseaux. Afin de mieux définir le type d'organisation sur lequel reposent les migrations décrites, le chapitre qui suit entend examiner au plus près les pratiques et les liens qui constituent la trame du réseau migrant.

Un premier aspect concernera le *réseau total*³¹⁶ qui, au-delà des seuls migrants, organise la migration tant en Roumanie qu'en situation migratoire. On s'intéressera à la participation des différents acteurs qui, sans circuler eux-mêmes ni exploiter directement le travail des étrangers, interviennent dans le champ de la migration. Cela nous conduira à montrer que la migration est le support d'une économie informelle dont l'activité migratoire est le centre mais qui dépasse largement le cadre des seuls migrants.

On traitera ensuite de la notion de **carrière** dans les réseaux migrants en s'attachant à décrire les modes d'entrée et de sortie dans un réseau, les positions pouvant être occupées successivement ou alternativement par différents acteurs de la migration, les compétences et les formes de capital social particulières sur lesquelles se fondent les positions centrales. On s'interrogera également sur les frontières de ces réseaux : dans quelle mesure sont-ils excluants ou, au contraire, enferment-ils les individus ?

Enfin, les réseaux étant des formes sociales caractérisées par des relations multiples et couvrant divers rôles et situations, on tentera de comprendre comment se distribuent les soutiens et la **solidarité** au sein de ces groupes diffus. Cette perspective nous conduira à décrire la pluralité des relations sociales qui donnent vie aux réseaux sociaux migrants, en distinguant les différents sous-groupes qui se juxtaposent dans ces organisations complexes.

³¹⁶ Pour R.Ogien et J.Katuszewski, le *réseau total* est défini comme « un système ouvert incluant une partie de la population immigrée et une partie de son environnement social sans que les limites de ce système ouvert ne soient celles d'une 'communauté' ethnique », Katuszewski(J.), Ogien(R.), *Réseaux d'immigrés, ethnographie de nulle part*, 1981, p.161.

3.1. LE RESEAU TOTAL, SUPPORT D'UNE ECONOMIE DE LA MIGRATION

Dans le monde des réseaux migrants, l'économie –qui tient une place première dans le phénomène migratoire- apparaît toujours au sein de tractations informelles. S'y intéresser revient à circonscrire le réseau total dans lequel s'insère la migration. Cela permet en effet de comprendre dans quelle mesure un certain nombre d'acteurs sédentaires participent pleinement à la migration par leurs investissements ou par les services qu'ils vendent aux migrants. Cela nous permettra de souligner que, si le réseau donne lieu à certaines solidarités, il est également le support d'échanges marchands réservés à ses membres.

3.1.1. Le marché de l'émigration en Roumanie

Lorsqu'une personne décide pour la première fois de partir travailler quelque temps à l'étranger, son premier objectif sera de trouver les moyens de surmonter les restrictions légales qui s'opposent à son projet. En dehors des accords ponctuels entre la Roumanie et quelques pays, l'immigration de travail dans l'Union Européenne est normalement fermée aux migrants roumains. Les enquêtes menées pour cette étude sont, pour la plupart, antérieures au 1^{er} janvier 2002, date de la suppression des visas pour les ressortissants roumains voyageant dans l'Espace Schengen, en conséquence elles font apparaître qu'un des points cruciaux, pour les candidats au départ, était de s'accommoder de l'obligation de visa, légalement ou pas. Pour obtenir un tel titre de séjour, il était nécessaire de réunir différentes pièces administratives dont l'obtention n'allait pas sans difficultés, et qui rendaient les départs légaux problématiques. Au consulat français, il était notamment demandé de présenter un certificat d'hébergement émanant d'un ressortissant de l'Union Européenne qui lui fût délivré par sa municipalité de résidence, opération plus ou moins délicate selon les villes concernées³¹⁷. Lors du dépôt du dossier, il était fréquent que les autorités consulaires téléphonent directement à l'hébergeant pour obtenir une confirmation orale de l'invitation ; en cas d'absence de celui-ci, le traitement du dossier était remis à une date ultérieure. Un deuxième document obligatoire et problématique était le certificat de vacation dans le cadre d'un emploi salarié. En effet, d'une part cela obligeait les candidats au départ à avoir un emploi à temps plein et des vacances. D'autre part, cela impliquait qu'ils informent leur employeur de leur volonté de voyager en Europe et que celui-ci donne son accord en

³¹⁷ A titre d'exemple, tandis que certaines municipalités ne demandent qu'une facture de téléphone pour délivrer un certificat d'hébergement, lorsque j'ai moi-même effectué la démarche à Nice, les services municipaux sont allés jusqu'à exiger un relevé de cadastre de mon appartement.

établissant le document. Au fait des pratiques en matière de migration, ces derniers étaient rarement consentants sans dédommagements. Par ailleurs, il était nécessaire que les demandeurs de visas possèdent un compte en banque suffisamment approvisionné pour subvenir à leurs besoins au cours de leur séjour à l'étranger, c'est-à-dire qu'ils aient une réserve d'argent dont le montant n'était pas explicite mais dont l'absence pouvait donner lieu à un refus de visa. Enfin, un billet de transport aller-retour, un passeport valide et une assurance médicale complétaient le dossier. Non seulement ces pièces étaient difficiles à produire pour un candidat à l'émigration économique mais, même s'il y parvenait, il était encore probable qu'il essuie un refus non motivé de la part des autorités consulaires, sans recours possible. Aujourd'hui, l'obligation de visa a disparu, cependant les frontières ne se sont pas ouvertes pour autant. Les Roumains qui quittent leur pays doivent, lorsqu'ils sortent du territoire national et lorsqu'ils entrent dans l'Espace Schengen, présenter une somme de cent euros par jour de voyage prévu, avec un minimum de cinq jours ; faire la preuve d'une réservation dans un hôtel pour toute la durée du séjour ou présenter une invitation de la part d'un résident de l'Espace Schengen ; posséder une assurance médicale et avoir un passeport du nouveau modèle, avec lequel ils n'ont jamais dépassé leur temps de séjour à l'étranger ou commis d'autres délits.

Avec ou sans visa, il est certain que ces conditions ne satisfont ni les besoins ni les moyens des migrants économiques. S'il respecte l'ensemble de ces obligations, le candidat au départ doit aujourd'hui dépenser plus de mille euros avant son départ, somme qui n'était guère plus élevée lorsque les visas étaient obligatoires. De plus, aujourd'hui comme hier, la procédure légale n'autorise que des voyages dont la durée maximale ne dépasse pas trois mois et qui n'ouvrent pas droit au travail dans l'Union Européenne. Les possibilités de partir travailler temporairement à l'Ouest sans passer par le marché noir sont donc très peu nombreuses. Même les contrats de travail négociés entre Etats sont finalement vendus aux travailleurs en Roumanie par les courtiers peu scrupuleux des agences de recrutement. Dans une telle configuration, les personnes qui projettent d'émigrer temporairement pour travailler en Europe de l'Ouest peuvent difficilement faire l'économie de s'impliquer dans des transactions plus ou moins illégales afin de rendre la migration réalisable tandis que le cadre légal la restreint. C'est pourquoi, il existe en Roumanie un véritable « marché noir de l'émigration ». Celui-ci concerne de multiples activités qui peuvent être tout à fait illégales ou simplement en marge des prescriptions étatiques. Parfois, les « négociants » de ce marché peuvent se contenter de déposer la demande de visa au consulat avec l'ensemble des documents et de récupérer le passeport. Cette démarche étant remise à un « professionnel »,

elle garantit l'aboutissement de la procédure et évite au futur migrant de faire la queue pendant parfois plus de quarante-huit heures devant un consulat. A l'occasion, l'intermédiaire peut également compenser l'absence d'un document, soit en établissant un faux, soit en « s'arrangeant » avec l'agent du consulat qui délivre le visa. Mais d'autres fois, les intermédiaires ont un rôle plus crucial. Ils peuvent fournir de faux documents de voyage, ou même un vrai passeport mais en accélérant sensiblement la procédure normale. Ils peuvent également vendre, dans un même lot, un visa (de travail ou de tourisme) et un voyage aller simple ; le migrant ne paye alors que la moitié du billet aller-retour imposé par le consulat. Parfois, ils fournissent des contrats de travail légaux pour s'expatrier temporairement ou bien proposent des arrangements avec des employeurs « au noir » à l'étranger ; d'autres fois, les intermédiaires distribuent des visas de six ou neuf mois pour l'étranger avec un droit de travail ; ou encore, ils vendent les services de passeurs pour se rendre illégalement dans un pays limitrophe avant de partir plus à l'Ouest. Depuis la fin de l'obligation de visa pour des séjours touristiques, ce marché a certainement diminué, mais il s'avère encore utile dans de nombreuses situations. En particulier, il peut procurer de faux passeports –notamment pour des personnes qui en sont privées ou qui souhaitent « passer » en Grande-Bretagne ou en Irlande (qui n'appartiennent pas à l'Espace Schengen), des invitations de la part d'étrangers ou de fausses réservations d'hôtel, des visas supérieurs à trois mois ou encore des emplois dans un pays de l'Espace Schengen ou en Grande-Bretagne.

Bien entendu, toutes ces activités sont occultes, on ne sait pas aisément quelle personne est à même de fournir quel type de service. De ce fait, bien souvent, un candidat au départ fera intervenir plusieurs intermédiaires lors de ses préparatifs. Les futurs migrants ont rarement accès directement aux services qu'ils demandent : ils s'enquière de conseils auprès d'amis qui ont des relations dans le « milieu de la migration ». Souvent ces derniers ne seront eux-mêmes que des intermédiaires vers des personnes mieux informées. Ces relations en cascade ne sont pas limitées : plus un candidat au départ est loin des « piliers » de la migration, plus les entremetteurs seront nombreux et le coût de son départ élevé. D'autre part, les démarches sont multipliées si le futur migrant n'achète pas un « forfait tout compris » pour l'Ouest. S'il veut minimiser son investissement et s'il connaît plusieurs personnes qui peuvent l'orienter, il peut, par exemple, faire une demande de passeport légale en utilisant un moyen de pression –un oncle qui travaille dans la police ou par corruption de fonctionnaire- pour faire accélérer la procédure. Parallèlement, il achète auprès d'un employé d'une compagnie d'autobus un billet Bucarest-Paris aller-retour qu'il ne paiera qu'aux deux-tiers de sa valeur en s'engageant à ne pas effectuer de retour. Enfin, il peut se procurer, grâce au marché noir,

un visa de plusieurs mois pour un pays de l'Espace Schengen. Il faut noter que ce pays, bien souvent, n'est pas celui dans lequel se rendra le migrant, mais celui que lui-même ou son intermédiaire a pu obtenir. Même légalement, certains visas sont, à un moment donné, plus faciles à obtenir que d'autres, ce qui ne veut pas dire que la migration illégale y est plus facile ou plus prisée. Par exemple, en juin 2000, l'équipe nationale de football de Roumanie a disputé, dans le cadre de l'EURO 2000, plusieurs matches en Belgique ; il était alors aisé, durant quelques semaines, d'obtenir un visa pour cette destination, ce qui permettait de se rendre en France ou en Allemagne, sans même forcément passer par la Belgique. Lors de mon séjour en juillet 2001, c'est le Danemark qui avait le consulat le plus convoité par les migrants qui se rendaient en Espagne.

Le « marché de la migration » offre ainsi un panel de services variés dont les prix fluctuent en fonction non seulement de la demande de la part des futurs migrants mais également de la conjoncture internationale. Par exemple, jusqu'à la fin de l'année 1998, les visas ou les emplois pour la France étaient particulièrement prisés puis, avec l'évolution de la législation française, les migrants se sont tournés vers d'autres destinations. L'Allemagne a connu son heure de gloire à la même époque puis a également perdu de son attrait lorsque la répression s'y est faite plus sévère.

D'une manière générale, une règle simple érige une hiérarchie entre les destinations : *Plus la migration est aisée – donc bon marché- plus les migrants sont nombreux, et moins les conditions de séjour sont avantageuses.* Par exemple, l'Italie est connue pour être saturée de clandestins de toutes origines mais notamment venus de l'Est. Or, ce sont ces derniers qu'il convient d'éviter en premier lieu, car c'est face à eux que les migrants de Roumanie sont directement en concurrence. Dans la même logique, une destination a de la valeur lorsqu'elle est peu exploitée par des compatriotes. Pour qu'un pôle migratoire soit confortable, il est nécessaire en effet que les migrants roumains soient relativement peu nombreux, ou au moins que leur nombre serve, comme ce fut le cas en France, à consolider leur position et non à alimenter une compétition entre eux. En ce sens, les personnes qui menacent le plus la position des migrants d'un réseau sont les autres Roumains qui, d'après eux, présentent les mêmes qualités et postulent aux mêmes emplois. Ainsi, l'un d'eux m'expliquait en secret que le Portugal lui semblait être une destination prometteuse. Non qu'il pensait que ce pays était exempt de migrations mais selon lui la majorité d'entre elles venaient d'Afrique ou d'Amérique du Sud, tandis que les Européens y étaient peu nombreux. De la même façon, lors de mon séjour dans la province de Téléorman, Chypre était une destination nouvelle, qui restait en cela encore relativement chère aux yeux des migrants mais qui paraissait très

prometteuse. En ce sens, une destination sera privilégiée, et vendue à prix d'or sur le marché de la migration, si elle n'appartient pas à des parcours concurrents. Cependant, pour qu'elle soit sûre, il est indispensable qu'elle soit déjà domestiquée par des personnes connues, faute de quoi elle présente beaucoup de risques pour un néophyte.

Dans une région donnée, les prix des destinations proposées et leurs profits sont relativement stables d'un intermédiaire –ou d'un faussaire- à l'autre. Au printemps 2000, dans la région de Târgoviste, quelques migrants et candidats au départ m'ont aidé à établir une liste qui recoupait leurs différentes sources d'informations. Celle-ci apparaît alors comme un catalogue d'agences de voyage, chaque destination ayant ses atouts et ses inconvénients :

- Le pays qui rapportait le plus était, à l'unanimité, Israël où les migrants gagnaient entre deux mille et deux mille cinq cents dollars³¹⁸ par mois. Cependant, on disait que ces salaires étaient justifiés par la pénibilité des emplois : les hommes travaillaient pour la plupart dans le bâtiment ou les travaux publics et la chaleur ainsi qu'un rythme soutenu (parfois plus de quinze heures par jour) rendaient les conditions de travail difficiles. C'était assurément la destination la plus rude mais également la plus fermée : il était quasiment impossible de s'y rendre sans visa. Cette condition, ainsi que l'importance des salaires justifiaient que cette destination fût la plus chère. Mes interlocuteurs estimaient les frais indispensables sur le marché noir à environ quatre mille dollars pour obtenir un visa et le transport sur place.

- A l'inverse, l'Italie du Nord, notamment les régions de Padoue et de Milan, apparaissait comme des destinations faciles à atteindre et qui impliquaient peu de frais (moins de mille dollars). Cependant, on savait également que les migrants clandestins y étaient nombreux et d'origines multiples, ce qui abaissait sensiblement les salaires et rendait l'obtention d'un emploi plus difficile. Le marché de la migration proposait différents moyens de s'y rendre sans visa, ce qui avait pour incidence de réduire les coûts mais d'augmenter les risques d'expulsion. Une autre modalité était d'acheter un visa de long séjour et une offre d'emploi pour ce pays mais le prix s'élevait alors considérablement, pouvant atteindre plus de deux mille dollars.

- Une destination qui semblait satisfaire un bon compromis à ce moment là était l'Espagne : on pouvait s'y rendre avec un visa de tourisme pour environ mille dollars et, même si certains lieux étaient déjà connus pour être saturés par l'immigration, mes

³¹⁸ D'une façon générale, dans le texte, les prix sont donnés tels que les informateurs me les ont cités, les devises de références pouvant changer en fonction du contexte.

informateurs prétendaient que toutes les opportunités n'avaient pas été exploitées dans ce pays et qu'il était certainement possible de trouver de nouvelles régions d'embauche. Les salaires avoisinaient les mille dollars par mois, ce qui semblait proportionnel à l'investissement et au travail qui y étaient demandé.

- La Grande-Bretagne et l'Irlande n'ont pas été citées spontanément par tous mes interlocuteurs mais, lorsque je posais la question, ces destinations apparaissaient comme très fermées, donc très chères, et réservées aux personnes qui avaient déjà des liens avec des migrants installés sur place. En revanche, les conditions de travail étaient excellentes et les salaires pouvaient, d'après mes informateurs, atteindre trois mille dollars par mois.

Ce listing est, bien entendu, approximatif mais il rend compte de l'information que possèdent les candidats au départ durant leurs préparatifs ; autrement dit, il expose ce que propose le marché de la migration à un moment donné. Toutefois, il est important de souligner que ce marché n'étant régulé par aucune loi formelle, toute transaction est sujette à négociation. Les prix annoncés par mes informateurs sont ceux que peut obtenir un nouveau migrant relativement bien informé et qui a prospecté auprès de différents intermédiaires. Un néophyte naïf peut être amené à payer beaucoup plus cher un départ peu assuré. C'est pourquoi il est nécessaire, lorsqu'un candidat au départ prépare son voyage, qu'il fasse intervenir ses relations afin d'assurer ses démarches. Cet aspect, qui sera développé par la suite, souligne que l'existence d'une économie en terme d'offre et de demande, ne supprime pas l'organisation réticulaire, elle prend forme en son sein.

3.1.2. Financer et gérer les gains de la migration

Organiser un premier départ oblige le candidat à engager une somme d'argent importante, que peu d'entre eux possèdent. Souvent, ceux qui possèdent une voiture ou un appartement le vendent, en pariant sur l'idée que la migration leur permettra de racheter un bien équivalent lors du retour. Ceux qui ne possèdent rien, en revanche, peuvent opter pour deux démarches différentes. La première consiste à s'impliquer dans de nombreuses petites affaires ; à participer à différents petits trafics, qui leur permettent, en quelques mois, voire une année, et à économiser ainsi les quelques milliers de dollars nécessaires à leur départ. Cette implication dans le milieu de l'économie informelle peut être perçue comme une phase préparatoire à la migration, dans la mesure où les migrants devront déployer les mêmes types de savoir-faire et de stratégies lorsqu'ils prépareront leur voyage et par la suite.

Une autre solution consiste à emprunter de l'argent à des proches. Ces emprunts sont intéressants dans la mesure où ils témoignent du statut de la migration dans un environnement

social. A Târgoviste par exemple, les emprunts étaient relativement rares et, lorsqu'ils avaient lieu, engageaient des personnes très proches du migrant, souvent ses parents ou des amis proches qui cherchaient à l'aider plutôt qu'à investir dans une affaire rentable. La situation observée à Dobrotesti, d'où l'on migre depuis les années soixante-dix, est en revanche fort différente. Ici, financer le départ d'une personne est une forme de placement très répandue. Lorsqu'un candidat au départ prépare son voyage, il va s'adresser à différentes personnes de son entourage pour réunir les fonds nécessaires. Souvent, on fait appel aux parents, aux oncles ou aux grands-parents, mais on peut également s'adresser à des « notables » du village, c'est-à-dire à des personnes relativement fortunées qui sont prêtes à s'engager financièrement. On peut également demander un soutien financier à des personnes qui reviennent de l'étranger. D'après la responsable locale de la banque d'Etat C.E.C., qui refuse les prêts pour subventionner des départs, il arrive que des personnes empruntent auprès de cet organisme sous couvert d'un faux projet d'investissement, dans le seul but de satisfaire le départ d'un proche. Bien entendu, tous ces prêts seront remboursés au-delà de la somme initiale (le terme d'« intérêt » n'est pas tout à fait exact ici). En cela, même si le financement est collectif, il ne résulte pas d'un dévouement des uns pour les autres mais plutôt d'une économie locale liée à la migration. Financer un départ est un moyen de faire fructifier son argent. De cette façon, les gains de la migration concernent directement une partie de la population non migrante. La plupart du temps, ces échanges restent dans le cercle des proches du migrant, mais pour quelques personnes, les prêts liés à la migration sont un véritable commerce.

Cette situation n'a pourtant cours que dans les groupes ou dans les villages où la migration à l'étranger est une pratique déjà ancienne. C'est parce qu'ils ont l'assurance que la migration est source d'enrichissement, que des sédentaires s'impliquent financièrement dans les départs vers l'Espagne. Dans les communes proches de Dobrotesti, où la migration est plus marginale, les migrants ne font pas état de ces soutiens ; ils partent après avoir vendu leurs propres biens, en général une voiture et/ou du bétail³¹⁹ ou bien du mobilier. Leur décision est en effet plus perçue comme une aventure. On considère qu'ils sont partis tenter leur chance mais sans en savoir plus. A Ghîmpeteni, par exemple, un petit village à quelques kilomètres de Dobrotesti, depuis deux ans, seulement trois personnes, des jeunes hommes, sont partis vers Almeria et une femme a rejoint le Danemark. Bien que le seul qui soit revenu soit très satisfait de son voyage et que deux autres envoient régulièrement de l'argent chez

³¹⁹ Une jeune femme chiffrait notamment le départ de son mari vers Madrid à quinze porcs, deux vaches et une voiture Dacia (Ghimpeteni, 14 juillet 2001).

eux, les différentes personnes interrogées sur place se montraient dubitatives non seulement face à la rentabilité de ces départs mais également quant aux retours des migrants. Il n'était alors, bien évidemment, pas question de financement collectif pour les suivants. Le contraste qui apparaît entre ces deux villages, pourtant géographiquement très proches (quatre kilomètres à vol d'oiseau) souligne nettement que l'intensification des migrations à partir de certaines localités, et la visibilité de leur réussite, tend à en changer l'image et, de fait, les pratiques qui y sont associées localement. Lorsque la migration est perçue comme une stratégie d'enrichissement relativement assurée, elle est susceptible d'impliquer de nombreuses personnes au-delà des simples acteurs migrants.

De la même façon, en situation migratoire, ce qui peut apparaître comme de l'entraide entre membres d'un même réseau relève souvent de la transaction marchande. En dehors des informations très générales qui sont dispensées sans contrepartie, certains migrants distribuent en effet des services payants à leurs pairs. Etre membre d'un réseau migrant reste indispensable, mais cela permet seulement d'avoir accès à l'échange. Certaines personnes vendent notamment des informations précieuses, comme le moyen de passer une frontière ou de se faire embaucher dans un secteur privilégié. Il est ainsi fréquent que des migrants expérimentés tirent profit de leurs connaissances en les marchandant auprès de novices. Une information est d'autant plus précieuse qu'elle est connue de peu de monde. En effet, au départ, seul son « découvreur » fixe le prix de son renseignement mais, à chaque fois qu'un nouveau migrant achète l'information, il peut à son tour la vendre et ainsi, en la vulgarisant, en faire diminuer la valeur. C'est pourquoi des informations, comme le moyen de passer en Angleterre, peuvent se vendre très cher durant un certain temps et passer dans le domaine des connaissances partagées gratuitement après quelques temps. D'autre part, certains migrants profitent d'une occasion particulière pour proposer une prestation payante à leurs compatriotes. Par exemple, un migrant peut se charger de ramener, contre rémunération, différents colis pour les familles des migrants lors d'un de ses retours. D'autre fois, il peut servir d'intermédiaire dans l'obtention d'une location ou l'achat d'une voiture, parce qu'il connaît le propriétaire. Ces prestations ne donnent pas vraiment au migrant la possibilité de s'enrichir ; elles participent au fonctionnement routinier du réseau à l'étranger.

Mais l'on observe également, au sein du réseau, une professionnalisation d'une petite partie des migrants. Certaines personnes se spécialisent dans un certain type de service et s'enrichissent alors, en situation migratoire, grâce au commerce qui s'établit entre les migrants, comme d'autres en Roumanie tirent leurs revenus du « marché de la migration ».

Cela suppose qu'elles parviennent à avoir une position privilégiée par rapport aux autres migrants. Souvent, il s'agit de migrants expérimentés qui parviennent à obtenir une régularisation de leur situation. La situation enviable dans laquelle ils se trouvent leur permet de distribuer, auprès de leurs compatriotes, une somme de services auxquels ces derniers n'ont pas accès. J'ai ainsi rencontré trois personnes qui, suite à leur régularisation en Espagne, étaient devenues transporteurs pour leurs concitoyens. Toutes les deux à trois semaines, elles se chargeaient, en échange d'un certain pourcentage, de ramener les économies et des cadeaux des travailleurs de Coslada (banlieue de Madrid) à leurs familles. Souvent, elles complétaient cette activité en transportant des migrants de retour ou des personnes qui quittaient la Roumanie. Cette activité suppose que les autres migrants aient une certaine confiance envers ces « notables ». En effet, c'est parce qu'ils les connaissent et que leur fiabilité a déjà été éprouvée au sein du réseau que l'on accepte de leur confier de telles missions. Les tromperies entre migrants ne sont pas rares ; en ce sens, passer par des personnes dont la respectabilité ne fait pas de doute, permet d'assurer la transaction. De leur côté, ces convoyeurs ont tout intérêt à respecter leurs engagements s'ils veulent voir prospérer leur affaire.

A l'extrême, certains migrants expérimentés ou qui possèdent des moyens particuliers peuvent établir des relations de dépendance avec leurs compatriotes migrants. Les jumeaux Mitu tirent ainsi profit de la vulnérabilité de leurs pairs : installés dans la région de Madrid en 1991, ils ont rapidement obtenu une régularisation de leur situation. Ils connaissent donc bien la région et peuvent négocier avec des nationaux l'obtention de logements, d'emplois sur des chantiers, de papiers, etc. De plus, ils possèdent un certain capital financier –probablement acquis au cours de la migration. A Coslada, ils sont connus de tous les migrants et proposent d'aider les nouveaux venus contre rémunération. Les novices qui s'adressent à eux n'ayant souvent pas les moyens de payer le service dont ils ont besoin –souvent cela se résume à emprunter de l'argent- les frères leur proposent de travailler dans leur entreprise de sous-traitance en maçonnerie pour rembourser leurs dettes. Le salaire proposé est alors inférieur d'un tiers à ce que leurs pairs gagnent en tant que travailleurs clandestins dans les autres entreprises. Mais la plupart des nouveaux venus qui ne bénéficient par d'un soutien important lors de leur arrivée travaillent pour ces entrepreneurs. Ce n'est qu'après avoir vécu quelques temps sur place qu'ils s'aperçoivent que ces derniers les trompent mais ils doivent finir de rembourser leurs dettes avant de pouvoir se défaire de leurs « tuteurs ». Il est manifeste que ces deux frères profitent de l'inexpérience de leurs compatriotes pour en tirer avantage ; pourtant cette « aide » est un bien précieux pour les membres du réseau. Ce sont notamment les prêts que concèdent les jumeaux à tout nouvel arrivant à Coslada qui font dire, dans leur

région de départ, que les Adventistes s'entraident beaucoup entre eux dans la migration. Leur geste n'est nullement altruiste, il procède d'un calcul marchand. Cependant, ces prêtres peuvent effectivement secourir des migrants isolés dans la mesure où aucune autre institution ne les dispense. De plus, ce soutien n'est distribué qu'aux personnes qui ont été introduites auprès des frères, donc qui appartiennent à ce large réseau de relations.

La position des frères Mitu illustre bien la diversité des acteurs impliqués dans un réseau migrant : bien qu'eux-mêmes ne soient plus migrants dans la mesure où ils sont durablement installés en Espagne, ils conservent un rôle essentiel dans le maintien et le développement du réseau migrant entre Coslada et Téléorman. De la même façon, en Roumanie, d'autres acteurs gèrent l'argent de la migration, et sont en cela impliqués dans le processus migratoire sans voyager eux-mêmes.

L'utilisation des banques reste peu développée en Roumanie³²⁰ ; de plus en plus de particuliers y possèdent un compte mais celui-ci est rarement utilisé en vue d'épargner. Les faillites de plusieurs établissements bancaires au cours des années 2000 et 2001, qui ont entraîné, pour les épargnants, la perte d'une partie des sommes consignées, ont notamment renforcé la méfiance à l'égard de celles-ci. De ce fait, les économies sont en général stockées dans les foyers, en espèces³²¹, ou exceptionnellement consignées auprès d'une banque étrangère. Lorsqu'ils sont à l'étranger, les migrants ne conservent pas avec eux les sommes économisées tout au long de leur séjour. En général, ils les font parvenir à des proches en Roumanie via des pairs qui rentrent au pays ou, plus rarement, des organismes de transfert internationaux³²². On l'a dit, un premier risque consiste à se faire déposséder de ses économies par les convoyeurs, c'est pourquoi il est indispensable de choisir des personnes de confiance.

Le deuxième aspect que doit gérer le migrant est de confier cet argent à une personne sûre en Roumanie. Différentes configurations apparaissent alors. Lorsqu'un migrant est marié, on l'a dit, le projet migratoire est en général décidé à deux. Dans ce cas, il est fréquent que la

³²⁰ En revanche, lorsqu'ils sont à l'étranger, cela a été observé plus souvent en Angleterre, certains migrants ouvrent un compte en banque.

³²¹ Avant le passage à l'euro ces « bas de laine » étaient constitués de dollars ou de marks allemands.

³²² On peut d'ailleurs remarquer, à Bucarest, un nombre important de publicités pour des sociétés de transfert explicitement destinées aux migrants. Voici le texte de l'une d'elle : « *De n'importe quelle partie du monde, MoneyGram m'aide à envoyer de l'argent à la maison, chez ceux qui me sont chers. C'est très simple, je n'ai besoin ni de compte en banque ni de carte de crédit.* » Affiche publicitaire à Bucarest, été 2001.

personne restée au pays gère l'argent de la migration. Il s'agit véritablement d'une gestion dans la mesure où l'argent est dépensé par le conjoint sur place. Souvent, une partie est utilisée pour les besoins de la vie quotidienne et permet à la famille du migrant de vivre plus confortablement. Mais l'essentiel des économies est investi dans le projet, souvent la construction ou la rénovation d'une habitation. Le migrant lui-même est tenu informé de l'état d'avancement des travaux et intervient éventuellement, par téléphone, dans les décisions à prendre. Il contribue, par exemple, dans le choix de tel ou tel entrepreneur, ou bien participe à la négociation du prix, etc. Mais la responsabilité de l'investissement revient habituellement à la personne restée en Roumanie. Cette situation de gestion du capital durant l'absence du migrant est usuelle dans les couples séparés par la migration tandis qu'elle est exceptionnelle dans les autres cas.

Lorsque le migrant vit seul, il arrive souvent que la garde du butin –à distinguer de la gestion puisque ici la totalité de l'argent est censée être conservée- soit confiée à la mère ou aux frères de celui-ci. A ce moment là, le migrant est supposé être le seul gérant de son argent ; même si la famille peut en profiter, c'est lui qui autorise ses proches à utiliser certaines sommes pour leurs propres besoins. En revanche, l'investissement dans un projet ne débutera généralement pas avant le retour du migrant. Ce mode d'épargne ne pose habituellement aucun problème lorsque l'argent est confié aux parents. Mais, lorsque d'autres personnes sont impliquées, il est fréquent que le migrant ait des surprises lors de son retour. Plusieurs personnes m'ont raconté avoir été spoliées par le frère ou le cousin chargé de conserver leur butin. Soit ceux-ci puisent directement dans ces fonds pour leurs propres dépenses, soit ils tentent, souvent sans succès, de faire fructifier cet argent en l'investissant dans une affaire. Le migrant apprend en général lors de son retour que sa « fortune » a été dilapidée sans recours possible.

Ces mésaventures soulignent l'importance de la qualité des soutiens que le migrant peut escompter en dehors même de son activité migratoire. En effet, il apparaît clairement que l'activité économique liée à la migration dépasse le cadre des seuls migrants pour impliquer d'autres types d'acteurs. En ce sens, le réseau total de la migration concerne non seulement les migrants et leurs employeurs, mais aussi de multiples personnes qui sont connectées, de près ou de loin, à l'économie de la migration.

3.2. LA CARRIERE DES MIGRANTS AU SEIN DU RESEAU

Dans les lignes qui suivent, on montrera que, pour réussir sa migration, un migrant est amené à rechercher et à s'appuyer sur le soutien de compatriotes au cours de sa « carrière ». Les différentes phases de la migration prennent ainsi forme au sein de collectifs dans lesquels les sujets peuvent occuper différents statuts.

3.2.1. Entrer dans le monde de la migration en mobilisant son capital social

Pour comprendre comment se constituent les réseaux migrants, il importe tout d'abord d'observer, en Roumanie même, comment s'organisent les préparatifs de la migration. En effet, à ce stade, les candidats au départ n'appartiennent pas encore à un réseau d'entraide spécifique à la migration. Ils possèdent souvent des parents ou amis plus ou moins proches qui sont à même de les aider dans leur démarche, mais ces relations ne sont pas encore transformées en *capital social*. Il convient de décrire comment cette opération de captation des ressources apparaît avant même le premier départ et pourquoi elle est indispensable. C'est en effet cette capacité, et la possession d'un minimum de relations potentiellement utiles qui sélectionnent les candidats à la migration. En ce sens, la phase qui précède la migration peut-être comprise comme une initiation au monde des réseaux.

Le marché noir ne s'exposant pas au grand jour, il est nécessaire, pour les individus qui souhaitent partir, de faire appel à des personnes de leur entourage afin d'entrer en contact avec les détenteurs du marché de la migration. Mais ces derniers ne sont pas organisés collectivement, il s'agit indifféremment de fonctionnaires pouvant avoir une influence sur les procédures administratives, d'anciens migrants qui ont conservé des relations utiles en Roumanie ou à l'étranger ou de toute autre personne dont l'activité peut, d'une façon ou d'une autre, faciliter les départs de compatriotes. La démarche qui consiste à prendre contact et à mener des transactions dans ce milieu est particulièrement risquée. Etant donné qu'il n'existe pas d'organisation, même maffieuse, à laquelle se référer, chaque futur migrant doit trouver ses propres intermédiaires, en fonction de son réseau initial de relations. A moins qu'il n'ait des proches directement impliqués dans ces trafics, il est susceptible de se faire voler lors de ces négociations.

Il est donc préférable de passer par des personnes qui présentent un minimum de garanties. Commence alors un véritable travail de mobilisation de son capital social. On recherche, dans l'ensemble des individus de son cercle de connaissances, lesquels sont à même d'apporter une aide directe ou pourraient être connectés au « milieu de l'émigration ».

Le candidat au départ essaie ainsi d'utiliser ses contacts pour assurer ses tentatives et lever une part d'incertitude. Le fait qu'il s'agisse de procédures établies dans un contexte totalement informel renverse, en quelque sorte, les hiérarchies habituelles. Ce ne sont pas les individus qui ont les meilleurs soutiens dans l'administration d'Etat, qui sont les plus favorisés ici, mais plutôt ceux qui ont l'habitude de naviguer dans des milieux marginalisés, où les relations personnelles comptent plus que toute autre règle. Les petits trafiquants, qui sont impliqués dans de multiples transactions illicites, utilisent ainsi les relations qu'ils ont établies lors de précédentes affaires pour obtenir des services dans le cadre de la migration. En effet, il est rare qu'un intermédiaire ne touche pas à plusieurs domaines : une personne qui peut obtenir un faux passeport est souvent également impliquée dans la vente de téléphones portables ou le trafic de pièces automobiles. Il est donc fréquent que les candidats au départ aient eu des contacts préalables avec ce que certains de mes informateurs nommaient la « micro-maffia » locale. Mais une négociation antérieure qui s'est bien déroulée, ne garantit pas que la suivante se présente aussi bien. C'est pourquoi les futurs migrants ont intérêt à privilégier le soutien de la part de personnes qui leur sont proches, c'est-à-dire avec lesquelles ils sont liés par des liens plus forts que ceux mis en oeuvre dans une transaction purement instrumentale. Il est certain que les relations familiales, par exemple, donnent plus souvent lieu à des soutiens efficaces que ceux qui sont négociés entre des individus qui se connaissent à peine.

C'est pourquoi, bien que beaucoup de candidats au départ aient connaissance du « catalogue » des destinations envisageables et puissent trouver des intermédiaires pour se rendre sur des pôles migratoires différents, ils s'orientent, en dernier recours, presque toujours vers le réseau dans lequel ils ont le plus de relations. Cela ne veut pas dire qu'ils ne prospectent pas dans d'autres directions, mais les facteurs qui concourent à reproduire un modèle sont en général plus nombreux que ceux qui incitent à saisir de nouvelles opportunités. La migration clandestine étant incertaine, il est rare que les nouveaux migrants accumulent les risques d'échec en innovant s'ils ont la possibilité de faire autrement. Souvent, les candidats au départ découvrent seulement lors de leur prospection qu'ils sont liés, parfois indirectement, à plusieurs migrants habitant dans la même région à l'étranger ou à plusieurs personnes qui peuvent fournir, depuis la Roumanie, des services orientés vers une destination particulière. Même lorsque les liens avec d'autres migrants sont faibles, ou s'ils ne reposent

que sur la recommandation de connaissances communes, voire sur celle de « passeurs »³²³, il est toujours plus confortable de se rendre dans un lieu où l'on a un contact. De la même façon, s'ils ont plusieurs possibilités, c'est finalement aux personnes dont ils sont les plus proches que les candidats au départ s'adressent. Cela est apparu clairement lors des investigations menées dans la région de Târgoviste : la population migrante de cette ville s'est orientée vers plusieurs pôles migratoires, notamment vers Nice puis Londres et vers l'Italie ; les habitants de la ville de Pucioasa, située à une dizaine de kilomètres, partaient majoritairement vers Castellon Nuevo, en Espagne ; proches de ces deux agglomérations, les migrants du village de Valea Leurzii, se rendaient, eux, en Grèce. Les échanges entre ces trois zones étaient multiples et il était fréquent que les candidats au départ vivant dans l'une des communes aient des liens avec des personnes impliquées dans des réseaux migratoires différents. Pourtant, il était extrêmement rare qu'un habitant de Târgoviste, par exemple, parte vers la Grèce, ou qu'un villageois de Valea Leurzii se rende à Castellon Nuevo. Cela s'explique, non par l'absence de contact entre les personnes, mais par le fait que les habitants d'une localité sont plus fortement liés à leurs concitoyens qu'aux habitants des villes alentour. Il est probable que leur famille, leurs amis les plus proches et, plus généralement, les personnes qu'ils fréquentent le plus régulièrement, habitent la même cité qu'eux. Ces sont ces individus qui serviront de relais lors des préparatifs de la migration. Cela explique que le système de réseau qui s'appuie sur un découpage géographique a tendance à perdurer. De même, lors des enquêtes menées dans le Sud de la Roumanie, la majorité des villageois avaient des informations, comme ceux de Târgoviste, sur un large panel de destinations ; certains s'étaient même rendus en Allemagne ou, destination récente dans la région, à Chypre ; mais les nouveaux migrants partaient presque toujours vers l'Espagne. C'est là qu'ils avaient le plus de liens et que leurs intermédiaires avaient le plus de facilités à organiser un voyage.

Les intermédiaires les plus efficaces dans la préparation d'un départ sont, bien entendu, les migrants de retour chez eux. Leur expérience et la connaissance qu'ils ont du milieu de la migration, en Roumanie comme à l'étranger, sont les meilleurs soutiens dont puisse bénéficier un candidat au départ. Cependant, les migrants, qui jouissent chez eux de certains privilèges, ne sont pas enclins à aider de nouveaux camarades. Ils estiment qu'eux-mêmes ont déployé beaucoup d'efforts pour réussir et ne sont pas disposés à rendre accessible

³²³ En général, les passeurs ou les personnes qui vendent un moyen de se rendre dans un pays fournissent également au moins l'adresse d'un compatriote.

leur expérience à tout un chacun. L'une des questions de mon guide d'entretien était ainsi formulée : « *Depuis ton premier départ de Roumanie, t'est-il arrivé d'aider des amis à voyager à l'étranger ?* ». Dans la majorité des cas, les personnes répondaient qu'elles n'en avaient pas les moyens matériels puis, s'expliquant d'avantage, certaines admettaient : « *Pourquoi j'aiderais les autres ? Si c'est de la famille, d'accord. Mais autrement ? Moi je me suis débrouillé tout seul, j'ai pris le train tout seul, j'ai trouvé mon patron tout seul. Chacun se débrouille, c'est mieux comme ça* »³²⁴. Seule une minorité d'individus pourra donc profiter directement des savoirs et du savoir-faire accumulés par d'autres dans la migration. Le soutien d'anciens migrants à de nouveaux s'effectue au cas par cas, en fonction du profil des personnes; il est nécessaire que le candidat justifie de liens spécifiques –être le parent ou l'ami d'un ami- pour être assisté dans ses démarches. Chichement distribué, ce soutien émanant de la part d'un migrant expérimenté est particulièrement précieux.

L'analyse faite par K.Espinoza et D.S.Massey selon laquelle la qualité du capital social est un facteur déterminant de la réussite de la migration³²⁵ est tout à fait confirmée par l'observation des expériences des migrants roumains. Lorsqu'une personne va rejoindre un conjoint ou un frère dont le départ est antérieur, il est rare qu'elle se trouve confrontée à une situation critique qui mette en péril son voyage. Lors de la préparation de son départ, en Roumanie, il est probable que le migrant dont elle est proche, qui a déjà vécu cette expérience, lui indique à qui s'adresser ou la recommande auprès d'anciens camarades de migration qui lui apporteront une aide efficace. A Londres, lors de mon enquête, certains migrants avaient même réussi à obtenir de faux passeports européens qu'ils avaient fait parvenir à leurs proches restés en Roumanie afin qu'ils puissent, sans difficultés, passer de France en Grande-Bretagne lors de leur voyage. De plus, ces personnes obtiennent en général, dès leur arrivée, un logement qu'elles peuvent conserver (et non pas une couche en attendant de trouver mieux) ; souvent un emploi est également prévu pour elles et leur interlocuteur peut leur venir en aide pour tous les petits détails de la vie quotidienne, ce qui lui évite une période de transition difficile. Ainsi, avoir des liens forts avec des migrants à l'étranger peut compenser le manque de relations utiles en Roumanie.

En revanche, lorsqu'une personne n'a que de vagues liaisons avec le milieu de la migration, ses préparatifs sont plus longs et plus difficiles. En Roumanie, j'ai souvent

³²⁴ Entretien avec Mitse, le 8-12-1997, au siège du journal de rue, à Nice.

³²⁵ Voir Espinosa (K.), Massey (D.), « Undocumented migration and the quantity and quality of the social capital » dont la recherche a été développée dans la Première partie, chapitre 2 : Définition du cadre conceptuel.

rencontré des personnes qui auraient aimé partir travailler à l'étranger mais ne mettaient pas leur projet en œuvre à cause du manque de soutien. Elles expliquaient alors qu'elles étaient trop éloignées de la « micro-mafia » locale, détentrice du marché de la migration. En effet, pour quelqu'un de totalement étranger à ce milieu en Roumanie et qui, en plus, ne connaît pas de migrant, envisager un départ relève de l'aventure. De la même façon, l'absence de soutien explique beaucoup d'échecs : il arrive parfois que des migrants rentrent chez eux après peu de temps sans pouvoir rembourser leurs dettes. Dans la majorité des cas, il s'agit de personnes qui n'ont pas bénéficié de soutien suffisant lors de leur migration par manque de relations utiles.

Pouvoir mobiliser un réseau de relations personnelles apparaît donc indispensable à la réussite du départ. Les observations font ainsi apparaître, avant même le premier départ, dans le pays d'origine, la forme sociale qui organise la migration clandestine. Dès la phase de préparation, les nouveaux migrants s'immiscent dans des réseaux sociaux constitués autour de la migration. Afin d'être acceptés dans ces cercles de relations, ils mobilisent des liens qui, jusqu'alors, étaient latents ou actifs dans d'autres domaines. Les informations et les soutiens se distribuent alors aux futurs migrants à travers des processus de cooptation. Pour reprendre le vocabulaire de l'analyse des réseaux, l'activité des candidats au départ consiste bien à capter des ressources utiles à la migration contenues dans des relations latentes.

3.2.2. Devenir membre d'un réseau à l'étranger

Il est certain que, dès les préparatifs du départ, la migration est associée à des liens réticulaires. Cependant, avant le premier départ, on ne peut pas parler d'appartenance à un collectif ; les candidats à la migration ne sont pas encore « membres » d'un réseau. Ce n'est que dans la migration que l'on voit véritablement émerger des réseaux migrants. Il convient alors de décrire comment l'expérience migratoire renforce les liaisons faibles et même crée du lien social à travers les situations qu'elle engendre. En effet, les niches d'emploi et les stratégies collectives conduisent, à l'étranger, les migrants faiblement connectés entre eux à intensifier leurs relations, construisant ainsi petit à petit une organisation sociale centrée sur la migration.

3.2.2.1. Se connecter

Suite à la phase de préparation, la plupart du temps, les nouveaux migrants quittent la Roumanie, non seulement avec des documents de voyage mais également avec des

informations concernant la région dans laquelle ils se rendent, les secteurs d'embauche qui peuvent les recruter, les conditions de logement possibles, etc. Souvent, ils ont également un contact avec une personne à laquelle ils se référeront lors de leur arrivée. Celle-ci peut être un ami proche ou une connaissance lointaine ; parfois, seulement une personne auprès de laquelle ils ont été recommandés. Ces dispositions conduisent l'ensemble des migrants d'un secteur géographique à se rencontrer au cours de leur migration.

LES ESPACES DE CREATION DU LIEN

Lorsqu'un nouveau migrant rejoint, lors de sa migration, un proche qui l'assiste dans toutes ses démarches, on lui attribue, dès son arrivée, une place au sein du groupe des migrants installés dans la ville de destination. L'aide de son partenaire et des amis de celui-ci le conduit naturellement à reproduire l'expérience de ces derniers et à participer aux échanges au sein de ce réseau. Mais il importe de souligner que les liens forts, antérieurs à la situation migratoire, ne constituent pas la seule base des réseaux migrants. Même lorsque des migrants quittent la Roumanie simplement avec une adresse ou même sans contacts personnels mais avec quelques informations glanées dans leur région d'origine, ils sont amenés à côtoyer d'autres Roumains de leur région et à collaborer avec eux.

Une information facile à obtenir depuis la Roumanie est le **type d'emploi** qu'occupent les migrants à l'étranger. Il n'est, pour cela, pas nécessaire d'être proche du milieu de la migration ; tout le monde a une idée, même vague, de ce que font les migrants de leur région d'origine à l'étranger. Sans forcément savoir comment contacter les employeurs potentiels, on sait, par exemple, dans la région de Téléorman que, dans le Sud de l'Espagne, les Roumains travaillent dans l'agriculture. Les conditions d'exercice de ces emplois sont, en revanche, souvent méconnues des migrants les moins informés. A Nice, à plusieurs reprises, des migrants de Târgoviste m'ont expliqué qu'ils savaient avant de partir qu'ils pourraient vendre des journaux ; par contre, ils découvraient lors de leur arrivée qu'il ne s'agissait pas de tenir une échoppe mais de faire usage d'un système caritatif qui s'apparentait à la « manche ». Mais le peu d'informations relatives à l'emploi que possède tout migrant (à moins qu'il se rende vers une destination n'appartenant pas au parcours migrant de sa région d'origine) suffit à l'orienter dans ses choix lors de son arrivée. En effet, sachant que ses compatriotes sont embauchés dans un secteur particulier, il essaie d'entrer dans ce domaine d'embauche, souvent sans chercher ailleurs d'autres opportunités. Cela ne veut pas dire que les migrants n'essaient jamais d'innover, mais ce rôle est plutôt celui des experts ayant une longue expérience migratoire. Les nouveaux venus sont dans une situation précaire, ils doivent

trouver à se loger, à travailler clandestinement et apprendre à se débrouiller dans une société qu'ils ne connaissent pas et dont souvent ils ne maîtrisent pas la langue. Ils ont alors tendance à utiliser les informations qu'ils possèdent et ainsi à reproduire le modèle établi par les migrants de leur région d'origine. Cette tendance renforce les liens au sein du réseau. En effet, même les migrants les plus solitaires se font employer dans les niches « réservées » aux Roumains. A cette occasion, ils côtoient des compatriotes issus de leur région d'origine qui ont utilisé les mêmes informations ou le soutien d'amis migrants.

On remarque alors que plus une niche est « petite », plus les migrants d'une région sont amenés à se côtoyer et donc à renforcer leurs liens. En effet, si le secteur d'embauche des migrants est restreint, c'est-à-dire qu'il concerne un nombre réduit d'employeurs sur une zone géographique peu étendue, les migrants ont davantage l'occasion de se rencontrer. Dès lors, le réseau de relations est plus dense dans la mesure où les individus sont plus souvent en contact et connaissent une proportion plus importante des migrants d'une région d'arrivée. Ainsi, à Nice, le principal employeur des migrants était le journal de rue. De ce fait, chaque nouveau venu qui pratiquait cette activité était amené, en peu de temps, à rencontrer, dans le seul cadre de son travail, la plupart des migrants de Târgoviste vivant à Nice. Il était alors rapidement intégré dans le réseau de relations des Roumains de cette ville ou, en tout cas, était connu de presque tous en quelques semaines. A l'opposé, à Londres, les migrants sont généralement embauchés dans le bâtiment-travaux publics ou dans l'hôtellerie-restauration par un grand nombre d'employeurs. Quelques entreprises de construction réunissent un certain nombre de migrants de Târgoviste (au plus une dizaine d'après mes informations) mais généralement ceux-ci travaillent pour des sociétés différentes, aux côtés d'autres étrangers. De ce fait, le réseau des migrants de Londres est beaucoup plus distendu. Il reste effectif, mais les contacts entre personnes qui ne se connaissent pas sont moins fréquents et nécessitent plus de temps. Lorsqu'un nouveau migrant arrive, la nouvelle de sa présence à Londres se répand lentement, à travers les conversations entre migrants plus que par contacts directs. En conséquence, les migrants de Târgoviste savent à peu près qui, de leur région d'origine, est à Londres mais ne côtoient pas forcément l'ensemble des membres de ce réseau. Cette dispersion peut également être attribuée à la taille du groupe qui est passé d'une cinquantaine de personnes présentes en même temps à Nice, à plusieurs centaines à Londres.

Le secteur d'embauche n'est pas le seul lieu de rencontre entre les Roumains d'une même région. Lorsqu'un migrant n'a pas suivi le chemin conventionnel des personnes de sa région d'origine, il peut arriver que ses premiers contacts avec des compatriotes s'établissent

par une rencontre fortuite, **dans la rue**. C'est ainsi que des migrants isolés obtiennent quelques informations sur un secteur d'embauche ou sur une possibilité de logement. Mais ces situations ne donnent que rarement lieu à des relations suivies ; elles apparaissent souvent durant le voyage ou bien au début du séjour du migrant à l'étranger, avant que celui-ci ait rejoint son groupe d'appartenance « normal ». D'après les observations, on ne peut obtenir que des soutiens très superficiels dans ces situations ; ce n'est pas, en tout cas, une porte d'entrée efficace pour prendre sa place au sein d'un réseau déjà constitué. En revanche, deux autres espaces servent davantage la constitution de liens entre les migrants. D'une part, les **services sociaux caritatifs** qui sont ouverts aux clandestins sont généralement peu nombreux dans une ville. De ce fait, les migrants qui ont recours, même ponctuellement, à l'aide sociale y rencontrent souvent des compatriotes. A Nice, l'Asile de nuit, ouvert aux personnes sans domicile fixe, abritait parfois les migrants récemment arrivés. Ils pouvaient y séjourner gratuitement une quinzaine de jours avant de trouver un autre logement. Durant cette période, il était fréquent qu'un de leurs compatriotes y fasse également un court séjour. Les migrants quittaient alors souvent cet hébergement ensemble pour trouver à plusieurs une location plus stable. Mais d'autres fois, ce service servait simplement à orienter les nouveaux venus vers d'autres migrants roumains : souvent un usager ou un employé indiquait au nouveau où se trouvait le siège du journal qui employait ses compatriotes ou bien donnait l'adresse d'un ancien usager roumain du lieu. Le Fourneau économique, qui distribuait des repas chauds gratuitement, les agences du Secours Catholique ou encore les différents centres d'Accueil de Jour fonctionnaient de la même façon.

Si ce type de rencontres apparaît souvent entre des personnes récemment arrivées, pas encore stabilisées, ces lieux peuvent aussi réunir des migrants installés depuis quelques temps mais qui ont peu de contacts entre eux. C'est notamment de cette façon qu'un migrant très isolé peut entrer en contact avec un réseau établi sur un pôle migratoire. Dans un premier temps, il est probable qu'il se débrouille seul, surtout s'il a déjà une expérience migratoire, mais après quelques temps, il a toutes les chances de rencontrer des compatriotes lors de ses différentes démarches. Les services de soins, telles les antennes mobiles de Médecins du Monde, font partie de ces lieux fréquentés par la plupart des migrants, même après leur arrivée. Il est fréquent alors que des migrants y rencontrent d'autres compatriotes clandestins. De même, les services administratifs donnent l'occasion de rencontrer des pairs. A Londres, les procédures de demande d'asile conduisent souvent à rassembler des Roumains, d'une part lors du dépôt des demandes et des attentes dans les différents services, d'autre part parce que les demandeurs d'asile sont souvent logés dans les mêmes quartiers.

L'hébergement, même lorsqu'il n'est pas organisé administrativement, est en effet un autre domaine qui tend à rassembler les migrants dans une ville. Les stratégies liées au logement sont souvent similaires car, lorsque l'on travaille clandestinement, il n'est pas aisé de trouver à se loger, beaucoup de propriétaires demandant de nombreuses garanties avant d'accepter des locataires. D'une certaine façon, le logement de clandestins est un secteur économique occupé par un nombre restreint de logeurs, ce qui amène les migrants à occuper les mêmes « niches » d'habitations ; leur fonctionnement est assez proche de ce que l'on peut observer dans le domaine de l'emploi. A Nice, quelques hôtels meublés logeaient la quasi-totalité des migrants de Târgoviste. Dans le Sud de l'Espagne, le secteur est un peu plus ouvert dans la mesure où les clandestins sont davantage tolérés sur place ; cependant certains villages en pleine expansion urbaine sont plus ouverts aux migrants. Ces derniers se trouvent alors regroupés dans des aires géographiques particulières. De plus, la stratégie des migrants face au logement est très proche de celle concernant les emplois : l'information circule au sein des réseaux, alimentant par là-même le processus de spécialisation. Par exemple, les migrants de la ville de Rosiori de Vede, dans le département de Téléorman, savent bien souvent avant de s'y rendre, qu'ils pourront trouver un logement dans le village de Balerma, proche d'El Ejido. Sans avoir de plus amples informations, leur prospection s'oriente donc dans ce sens lors de leur arrivée. Par la suite, ils informent leurs collègues de la possibilité d'habiter dans ce village. Ainsi logés dans le même lieu, les migrants possédant la même information, sont amenés à établir des contacts entre eux.

C'est lors de ces multiples rencontres que se créent des liens nouveaux. Qu'ils soient étrangers les uns aux autres ou liés par des liens faibles, la situation migratoire tend ainsi à renforcer les connexions entre les migrants. Dans la plupart des cas, les personnes qui se rencontrent et qui sont amenées à vivre côte à côte, sont issues de la même région de départ, souvent de la même ville ; elles vivent une expérience similaire dans la migration ; sont logées sur les mêmes lieux et, en général, pratiquent la même activité salariée. Tous ces points communs conduisent les migrants à multiplier les échanges. Cette proximité conjoncturelle est renforcée par le fait que le profil social des migrants est relativement homogène. Avant leur départ, ces personnes étaient socialement proches les unes des autres ; cela favorise les interactions et l'apparition de liens entre elles. Il est fréquent, par exemple, qu'au cours des conversations sur leurs lieux de travail à l'étranger, des migrants se rendent compte qu'ils ont des amis communs en Roumanie, ou qu'ils ont fréquenté le même établissement scolaire ou les mêmes lieux de loisirs. Autant de détails qui deviennent le support de ces nouvelles

relations. Mais nous allons voir que ces liens ne sont pas seulement le fait de la proximité sociale ; ils sont également exploités et entretenus afin de faciliter le quotidien des migrants à l'étranger. C'est cet ensemble de relations sociales mais aussi d'ententes pragmatiques qui constituent la trame des réseaux migrants.

ACQUERIR UN CAPITAL MIGRATOIRE

C'est en multipliant ses participations au réseau d'échanges entre migrants dans le lieu d'arrivée, qu'une personne partie avec quelques indications et peu d'assurance commence à acquérir un capital migratoire, celui-ci étant entendu comme une espèce particulière de capital social qui favorise la mobilité.

En rencontrant des pairs et en collaborant avec eux, c'est-à-dire en occupant une location commune ou en profitant ensemble d'une opportunité, le nouveau migrant entre dans un réseau de relations spécifique à la situation migratoire. Il lui devient possible, dès lors, de bénéficier du soutien de migrants qu'il ne connaît quasiment pas.

Après avoir vécu une expérience aux côtés d'autres migrants, le nouveau venu est accepté dans le milieu social migrant de sa ville d'arrivée. Dans une même région en Occident, la réputation de chacun se fait très vite. Si le nouveau migrant ne trahit pas ses pairs lors de ses premières collaborations, il peut rapidement proposer à d'autres membres du réseau de s'impliquer à leurs côtés. De même, ces derniers n'hésiteront pas à se tourner vers lui s'ils ont besoin d'un partenaire. Celui-ci obtient alors, dans le réseau, une place que les autres membres reconnaissent. A son tour, il peut soutenir d'autres migrants et favoriser l'entrée de nouveaux au sein du réseau. Mais le capital social ainsi acquis au cours des premiers mois de migration s'étend au-delà de la portion de réseau de la ville d'arrivée. Lorsque la population d'une région de Roumanie migre vers différents pôles migratoires, les membres d'un réseau peuvent escompter le soutien de migrants qui se trouvent sur d'autres sites. Cela est apparu explicitement lorsque Nice a perdu de son attrait et qu'une partie des migrants de Târgoviste s'est repliée sur la région de Milan. Si certains migrants de Nice connaissaient personnellement des pairs en Italie, d'autres n'ont bénéficié que de la recommandation de compatriotes rencontrés en France. Le lien qui s'est tissé dans la situation migratoire niçoise a alors suffi pour obtenir l'aide de migrants inconnus. Il ne s'agit pas d'un atout qu'acquière uniformément tous les membres d'un réseau ; ces soutiens s'opèrent sur la base de liens inter-individuels. C'est parce que X a habité plusieurs mois avec Y que ce dernier peut le recommander auprès de son cousin qui vit à Milan. Celui-ci n'assistera pas « l'invité » dans toutes ces démarches, mais il pourra l'héberger durant quelques semaines. Ce

soutien, même s'il reste distant, aidera le nouveau venu à connaître le réseau des migrants roumains installés sur place et facilitera son insertion dans la ville d'arrivée.

Ainsi, plus un migrant connaît de personnes impliquées dans la migration, plus son « capital migratoire » augmente. S'il s'est déjà rendu sur plusieurs pôles migratoires, ses relations sont très nombreuses et il peut sans difficultés participer à plusieurs réseaux locaux. Il apparaît alors nettement que, si au départ il n'est pas aisé de faire sa place dans la société migrante, par la suite, le fait d'être membre d'un réseau migrant constitue une sorte de carte de visite que l'on peut faire valoir auprès d'autres membres. Cette ressource varie selon le niveau d'intégration de chaque membre. Plus un migrant est expérimenté et connu par ses pairs plus il peut mobiliser ces derniers (mais, paradoxalement, moins il en a besoin). Ainsi, P., qui a vécu plusieurs mois à Nice en 1994 et fait quelques séjours à Milan par la suite, se vantait souvent, lors de nos conversations à Târgoviste, au printemps 2000, de pouvoir se rendre sans difficulté partout en Europe parce que, étant un des premiers à être partis, il connaissait tous les migrants de la ville et pouvait les rejoindre sur les pôles migratoires que les membres du réseau de Târgoviste avaient investis depuis lors.

En ce sens, le volume du capital migratoire de chaque individu varie directement avec l'extension et la diversification des liens qu'il peut mobiliser dans le réseau total migrant.

3.2.2.2. Acquérir un statut

Par définition même, le réseau est une organisation sociale souple, qui n'enferme pas les individus dans un statut définitif. A.Colonomos mentionne à ce sujet l'horizontalité des rapports sociaux à l'œuvre dans ces configurations sociales ; cependant, il observe également que l'égalité des positions n'élimine pas les relations de pouvoir entre les individus³²⁶. Autrement dit, l'absence de hiérarchie verticale ne signifie pas que tous les membres du réseau jouent le même rôle, ou occupent un statut identique. Il paraît alors nécessaire de décrire les différentes positions existant au sein du réseau. Cela permet de comprendre comment les sujets passent d'une position à une autre, en fonction de leurs interactions avec les autres membres. On montrera ainsi que si l'on peut percevoir certaines carrières ascendantes dans le réseau, celles-ci ne représentent pas le parcours modal des sujets.

Ce que l'on entend ici par statut d'un individu dans le réseau repose sur l'intensité et le nombre de relations que celui-ci entretient avec d'autres membres ainsi que sur la notoriété dont il jouit auprès de l'ensemble. Un individu ayant une position centrale est connu de tous

³²⁶ Colonomos (A.), « La sociologie des réseaux transnationaux », 1995, pp.23-24.

(parfois seulement grâce au bouche-à-oreille) et intervient auprès de nombreuses personnes. Il possède un capital migratoire élevé et en fait profiter une large proportion du réseau. Au contraire, un individu ayant une position marginale n'a que peu de relations parmi les migrants et distribue peu de soutiens.

La position d'un migrant dans son réseau dépend en partie de son expérience. Au cours de celle-ci, un sujet peut rencontrer trois phases : dans un premier temps, il est très dépendant de ses relations et ne peut fournir qu'une aide limitée. De plus, il n'a pas encore eu l'occasion de rencontrer beaucoup de migrants, de ce fait il est assez isolé. Il occupe donc une position relativement **marginale** dans le réseau. C'est ensuite en cumulant les expériences et en développant son réseau relationnel qu'il enrichit ses compétences migrantes. Agissant seul ou avec d'autres partenaires, le migrant se défait de sa tutelle et devient **autonome**. Cela correspond à la position de la majorité des individus : chaque sujet possède son propre sous-réseau parmi l'ensemble des migrants de sa région et est capable de « se débrouiller ». La plupart des membres du réseau de sa zone d'arrivée l'ont déjà rencontré ou ont connaissance de sa présence. Il est un **membre** à part entière du réseau. Enfin, certains individus, après une longue expérience, deviennent des **experts** ; ce rôle spécifique sera traité par la suite. Toutefois, la position du migrant n'est pas seulement le fait de son expérience. En effet, certains migrants peuvent avoir beaucoup voyagé, bien connaître la migration et disposer d'un fort capital migratoire, sans pourtant devenir des figures centrales du réseau. De la même façon, cette progression d'un statut à un autre n'est pas forcément linéaire : un migrant peut rejoindre un proche en migration et rester très longtemps dépendant de son soutien. Il apparaît donc que la position, ou le statut, des individus dans le réseau est également fortement corrélée à leur attitude face à leurs pairs. Devenir central ou rester marginal est fonction de l'investissement des sujets dans le réseau et de la spécificité de ce qu'ils ont à offrir.

Ainsi, lors des enquêtes effectuées à Nice, une figure centrale du réseau était une jeune femme, Mihaela³²⁷. Pourtant, certaines caractéristiques la « destinaient » à une position marginale. En effet, elle était venue rejoindre son mari à Nice après une année de séparation et vivait avec celui-ci. En cela, elle se trouvait plutôt dans une situation de dépendance par

³²⁷ Afin de déterminer la « centralité » d'un individu, je me réfère notamment au nombre de fois où les personnes interviewées l'ont cité lorsque, en fin d'entretien, je demandais si le sujet pouvait m'indiquer des compatriotes pour passer de nouveaux entretiens. En général, quelques personnes, jugées comme « intéressantes » par les migrants étaient citées à de nombreuses reprises. A Nice, durant mes premières semaines d'enquête, presque toutes les personnes interrogées m'ont conseillée d'entrer en contact avec cette jeune femme.

rapport à son conjoint. De plus, elle n'avait exercé que quelques temps la vente des journaux pour ensuite faire occasionnellement des ménages chez une personne âgée. Ce travail ne constituait pas alors –et n'a jamais constitué– une niche d'emploi dans le réseau ; à Nice, généralement, les femmes exerçaient avec les hommes la vente des journaux. Enfin, cette personne n'était pas particulièrement mobile : elle ne connaissait, à l'étranger, que le site de la Côte d'Azur qu'elle n'avait pas quitté depuis sa première arrivée en 1996. Ce sont donc d'autres atouts qui l'ont positionnée au centre du groupe des migrants niçois. Tout d'abord, elle se trouvait, dans l'espace, proche des autres migrants. En effet, elle logeait dans l'hôtel le plus fréquenté par les migrants de Târgoviste, situé à quelques minutes du siège du journal de rue. Etant moins mobile que la plupart des migrants, elle avait rencontré de nombreux Roumains de passage et connaissait leurs expériences ; elle pouvait donc en faire profiter les novices. Elle pouvait indiquer les différentes « niches » de logement ou les employeurs qu'avaient connus les uns ou les autres. A ce rôle de « relais » entre anciens et nouveaux, s'ajoutait sa connaissance de la ville de Nice et de sa région : les administrations et services sociaux locaux n'avaient plus de secret pour elle. Cela tenait au fait qu'elle avait donné naissance à un enfant à Nice. Son suivi médical et son hospitalisation, puis le suivi de l'enfant, l'avaient conduite à quitter l'invisibilité à laquelle s'oblige tout migrant clandestin pour entrer en connexion avec les institutions du monde officiel. Dès lors, sans être régularisée³²⁸, elle est devenue une immigrée sans-papier mais avec un minimum de droits qu'un avocat l'aidait à défendre³²⁹. Cette situation particulière lui offrait la possibilité de soutenir ses pairs : elle était plus à l'aise pour traiter avec les administrations et guidait souvent ses compatriotes dans leurs démarches. Dans ce cas, c'est donc une expérience marginale qui a permis à cette personne d'occuper une position centrale dans le réseau ; mais si celle-ci fut effective, c'est avant tout parce que cette personne a répondu aux demandes de ses pairs. L'histoire de Grégory illustre la situation inverse : celui-ci était migrant depuis plusieurs années quand je l'ai rencontré, lors d'une enquête dans la province de Téléorman. Il avait fait des séjours en Belgique, en Allemagne et en Italie mais se tenait à distance du réseau migrant de son village d'où l'on partait surtout vers Madrid. Etant donné son expérience, ses ressources étaient importantes mais il préférait ne pas s'associer à ses concitoyens. D'après

³²⁸ Elle fut régularisée en 2001 tandis que son enfant avait déjà quatre ans et était scolarisé.

³²⁹ C'est d'abord le personnel de Médecins du Monde qui l'a envoyée vers l'hôpital public pour le suivi de sa grossesse ; ensuite l'assistante sociale lui a obtenu l'aide d'un avocat pour demander une procédure exceptionnelle de régularisation.

lui, apporter son aide aux personnes de son village rendrait sa migration plus difficile : il voulait se rendre sur des lieux où se trouvaient peu de Roumains, afin de tirer un plus grand profit de son travail à l'étranger. Dans son village, les gens le connaissaient, mais il était rarement cité comme migrant à contacter lors des entretiens.

Les relations de pouvoir et la préséance sont intimement corrélées à ces différents statuts dans le réseau. En effet, un migrant dont la position est centrale peut mettre ses ressources au service d'un débutant et faciliter ainsi grandement sa migration. D'une façon plus générale, lorsqu'un migrant possède une ressource rare, c'est lui qui décide, pendant un temps tout au moins, dans quels cercles ou à quelles personnes sa ressource sera divulguée. Il possède donc une forte ascendance sur les autres. Dès lors, sa notoriété elle-même enrichit son capital migratoire : sa position et les services qu'il peut fournir en échange lui permettent, en effet, d'obtenir la collaboration ou le soutien de personnes très éloignées. Toutefois, avec le temps, s'il ne renouvelle par ses atouts, son pouvoir tend à décroître du fait même de la diffusion de son savoir dans des milieux de plus en plus larges.

3.2.3. Compétences migratoires et expertise

Le succès de la migration, et la surtout possibilité de devenir expert, ne sont pas uniquement le fait de processus relationnels. Si ceux-ci sont indispensables, il est également essentiel de développer certaines compétences, spécifiques à la situation migratoire, qui permettent à chacun de « se débrouiller » dans ces espaces sociaux informels, et à certains de prendre des initiatives et d'avoir une influence majeure sur les pratiques du réseau.

3.2.3.1. « Se débrouiller » dans des situations d'incertitude

Dès les préparatifs de la migration, les candidats au départ doivent, pour mener à bien leur projet, acquérir des compétences spécifiques : le marché de la migration est segmenté et tous les intermédiaires n'offrent pas les mêmes opportunités. Le migrant doit dès lors savoir s'orienter dans ces espaces sociaux informels. Il faut parfois choisir entre la possibilité de rejoindre un cousin sans papier en Italie et prendre le risque de suivre un nouveau compagnon qui propose un voyage clandestin en Grande-Bretagne avec de faux papiers contre quelques milliers de dollars. Les migrants doivent ainsi toujours rester en alerte et multiplier les sollicitations afin de partir dans les meilleures conditions. Les échecs sont fréquents, ils représentent une perte de temps et d'énergie pour le candidat. Parallèlement, il sait qu'il doit toujours être prêt à répondre à une occasion inattendue. Il lui faut, dès lors, constamment se positionner entre la **méfiance**, de rigueur dans sa situation, et la **nécessité de « se lancer »**. Le

candidat au départ doit ainsi faire preuve d'une capacité à **évaluer les risques** et à estimer ses partenaires dans un contexte qu'il découvre.

Lorsqu'ils n'ont pas l'habitude de naviguer dans des milieux informels, les nouveaux migrants ont parfois du mal à acquérir des compétences de ce type. Ils apprennent alors souvent à leurs dépens comment fonctionnent ces réseaux, car les tractations menées avant le départ ne sont que les prémices de ce qui se joue par la suite dans la migration. C'est pourquoi, les candidats qui ont l'habitude de participer à de petits trafics sont souvent ceux qui ont le plus de chances de voir aboutir leur projet de départ et qui rencontrent le moins de difficultés durant leur migration. Leur expérience antérieure leur a, en effet, permis de développer des compétences qui seront transposables non seulement durant la préparation du premier départ mais également en situation migratoire.

Les soutiens de leurs proches et les savoirs relatifs à la migration ne sont pas utiles si les migrants ne possèdent pas un **savoir-faire**, plus difficile à acquérir lorsque l'on n'appartient pas à ce milieu. Voici en quels termes Nelù, un expert, commentait l'échec de Dan qui, s'étant envolé pour Londres sans visa, fut aussitôt placé, par les autorités britanniques, dans un avion pour Madrid, afin de le renvoyer vers l'Espace Schengen pour lequel son visa était valable³³⁰ : « *Ce mec, il est vraiment bien, c'est un mec intelligent, il est prof, un bon prof, il a une femme super, bientôt il aura un enfant... Il est vraiment bien. Il a rien à faire ici. (rire) Il sait pas comment faire, il sait pas parler avec les douaniers, il sait pas raconter des histoires, même s'il est là, il saura pas trouver du travail, faire des trucs (...)* *Il est trop bien, il est pas un peu ... comme ça, comme nous. Il est trop bien pour travailler ici. Ce mec, il doit rester chez lui, c'est mieux.* »³³¹

Ce que Nelù dit de son compagnon, c'est que sa position sociale en Roumanie l'exclut en quelque sorte de la migration. Car il ne suffit pas de « connaître un moyen » pour réussir un projet, il faut également savoir l'actualiser en se montrant capable de négocier, de saisir une opportunité nouvelle ou même faire preuve d'ingéniosité pour parer aux situations inattendues. Nelù explique que ce qui fait défaut à Dan, ce n'est pas seulement des connaissances ou de l'expérience, mais une compétence qui lui aurait permis d'improviser face aux autorités britanniques. Si Dan ne possède pas ce savoir-faire, c'est avant tout parce que c'est « *un mec bien* », il n'a pas l'habitude, comme les autres migrants, de prendre part à

³³⁰ N'ayant aucun contact en Espagne, il est aussitôt retourné, en auto-stop, chez ses amis niçois.

³³¹ Discussion téléphonique avec Nelù, depuis Londres, en octobre 2000 (retranscrit de mémoire après la conversation).

des échanges informels. C'est probablement son statut de « *prof* » et les normes morales liées à cette position sociale qui le condamne à rester extérieur au monde de la migration dans lequel il faut savoir « se débrouiller », quitte à avoir recours à l'illégalité ou au mensonge. La pointe d'ironie avec laquelle Nelù parle des « mecs bien » montre que le « Nous » qu'il leur oppose ne fait pas références à des personnes qui seraient « moins biens », mais à un autre monde qui a ses propres critères d'évaluation de la valeur des individus. La migration exige en ce sens non seulement de l'audace et de l'inventivité, mais l'adhésion à une culture de la marginalité

Un contre exemple serait le cas de Dorina qui, retenue dans la zone de transit de l'aéroport de Gatwick malgré un « plan » longuement travaillé (zone qu'elle ne pouvait quitter faute de visa britannique), s'est rendue d'elle-même auprès des autorités, a expliqué qu'étant enceinte, elle se sentait mal et a feint un évanouissement. Sans contrôler ses documents de voyage, on l'a conduite à l'infirmerie de l'aéroport, hors zone de transit, qu'elle a ensuite pu quitter pour se rendre chez ses amis dans le centre de Londres. De même Mirko, arrêté dans le même espace pour absence de visa, a été conduit au service de la police des frontières. Après quelques heures d'entretien infructueux, l'agent qui le questionnait a quitté son bureau. Sans savoir si cette opportunité lui était volontairement offerte ou s'il prenait un vrai risque, le Roumain est sorti de la pièce et s'est dirigé vers la sortie en faisant un signe assuré à la personne qui surveillait le couloir. Il s'est alors trouvé dans la partie libre de l'aéroport qu'il a pu quitter sans encombre.

Ces anecdotes, tout à fait banales dans le milieu étudié, mettent en avant l'attitude que les migrants doivent adopter tout au long de leur expérience migratoire. Les propos de Nelù, qui insiste sur le fait que Dan, « *est un mec bien* », « *intelligent* », « *un bon prof* », soulignent que la compétence mise en avant ici ne dépend pas d'un apprentissage formel ou d'une capacité à comprendre les choses au sens strict du terme. Ce qui est attendu du migrant repose plutôt sur une **agilité**, une **aptitude à répondre à un environnement informel**, dans lequel les contacts humains prévalent sur les procédures établies. Il doit savoir tourner à son avantage les événements imprévus et rester maître de la situation en toutes circonstances. En même temps, il doit être disposé à prendre des risques.

Bien que ce type d'attitudes dépende en partie de l'expérience antérieure des migrants, elle peut cependant se développer, voire se perfectionner durant la migration. On peut en effet observer des processus **d'apprentissage** qui permettent à des néophytes de gagner une certaine assurance au cours de la migration.

Après avoir quitté la Roumanie, c'est en entrant petit à petit dans le réseau migrant de leur lieu d'arrivée que les nouveaux étoffent leurs connaissances et apprennent à endosser un comportement spécifique à la migration. En discutant avec des pairs, chacun enrichit son savoir relatif à la migration. Mais l'acquisition même de ce savoir dépend de l'attitude du migrant. Celui-ci doit être capable de rechercher des informations pertinentes et d'obtenir le soutien ou la collaboration de personnes bien placées dans le réseau. En effet, une certaine quantité de renseignements est partagée par le plus grand nombre ; mais certains appartiennent à des cercles plus restreints. Pour obtenir des informations précieuses, un nouveau migrant doit parvenir à se faire accepter aux côtés de pairs plus anciens et mieux informés. En ce sens, la quantité et la qualité des données recueillies par un migrant dépendent des liens qu'il noue au cours de sa migration autant que de ses connexions antérieures. Plus un migrant se lie à des personnes expérimentées, plus il obtient d'informations utiles et efficaces.

C'est également en partageant les expériences des plus anciens que l'on comprend petit à petit comment se comporter à l'étranger, en fonction des situations spécifiques à la condition de migrant -et de clandestin. Les migrants de la région d'El Ejido savent, par exemple, qu'ils peuvent obtenir un salaire de quatre mille cinq cents pesetas par jour mais ils doivent négocier ce salaire, faute de quoi ils n'en obtiendront que trois mille cinq cents. Les migrants racontent souvent qu'ils ont commencé avec des salaires inférieurs puis, en s'associant à des compatriotes plus anciens, ils ont compris comment parvenir à obtenir de meilleures conditions en discutant avec leurs employeurs. Dans le cas des migrants pratiquant la vente des journaux de rue à Nice, c'est aussi au contact de leurs pairs que les nouveaux venus acquièrent une compétence spécifique dans la *gestion des impressions*, qu'ils apprennent à endosser l'attitude du « pauvre de bonne volonté »³³² de façon à convaincre leurs clients potentiels de leur condition nécessaire³³³. Cette capacité à négocier ses contacts avec les sociétés de passage est d'une importance primordiale ; elle conditionne la réussite de la migration. Car si les savoirs –c'est-à-dire la connaissance théorique de certains procédés– peuvent s'apprendre rapidement, les savoir-faire supposent l'acquisition d'une compétence

³³² Titre d'un mémoire de maîtrise de STAPS sur les vendeurs de journaux de rue, Université de Nice Sophia-Antipolis. 1997.

³³³ Sur ces points voir Lyman (S.M.) et Douglas (W.), « Ethnicity : Strategies of Collective and Individual Impression Management », 1972 et Potot (S.), *L'Europe, nouvel espace de circulation : l'exemple roumain*, mémoire de DEA, Université de Nice, 1999.

pratique qui s'acquiert et ne cesse de se perfectionner en suivant les conseils de ses pairs, mais également en observant ces derniers et en participant à leurs activités. Ce n'est que lorsque cette compétence est aiguisée que les plus aguerris des migrants deviennent capables de prendre des initiatives et, en se basant sur l'expérience collective passée, cherchent à tracer de nouvelles voies dans le parcours migrant. Ils sont alors considérés comme des experts.

3.2.3.2. Savoir mobiliser des liens faibles

Les experts sont généralement des personnes qui ont travaillé dans différentes conditions, sur plusieurs pôles migratoires investis par le réseau. Ils connaissent de nombreux migrants et possèdent dès lors un capital migratoire important. En plus des compétences que détiennent la plupart des migrants, ils ont souvent une bonne connaissance d'une ou plusieurs langues de l'Ouest et sont au fait des procédures administratives avec lesquelles ils peuvent jouer en tant que clandestins. Ils ont une bonne maîtrise des savoirs et savoir-faire utiles à la migration et s'adaptent facilement aux différentes situations qu'ils rencontrent.

Mais ce qui différencie un expert, reconnu comme tel au sein du réseau, d'un migrant rompu aux pratiques migratoires, tient à l'impact de son expérience sur l'ensemble du réseau. En effet, non seulement les experts savent « se débrouiller » en situation migratoire, mais n'hésitent pas à innover en cherchant de nouvelles solutions à leur situation. Ce n'est que s'ils parviennent à leurs fins et que leur expérience marque la découverte d'un nouveau site, d'une nouvelle niche d'emplois ou de logements vers lesquels de nombreux migrants s'orientent par la suite qu'ils accèdent au statut d'experts. Il faut noter que les migrants eux-mêmes n'utilisent pas un terme particulier pour désigner les experts, mais leur reconnaissance par le groupe ne fait aucun doute : ce sont des personnes qui sont connues de tous les membres du réseau sur les différents pôles migratoires et qui sont très souvent citées au cours des entretiens. Au sein du réseau, ils font véritablement figure de leaders. Ils se différencient en cela des migrants plus autonomes, qui ont aussi recours à des solutions innovantes, mais dont l'expérience ne sert qu'eux-mêmes.

La capacité à innover dont font preuve ces experts exige, en plus des compétences que doit posséder tout migrant, de parvenir à utiliser des ressources extérieures au réseau migrant. En effet, un migrant expérimenté peut se contenter de mettre à profit les connaissances qu'il a acquises en participant aux activités de ses pairs. Ses relations et ses savoir-faire lui suffisent à naviguer aisément dans la migration. Un expert parvient au contraire à faire usage d'opportunités dont ses pairs n'ont pas connaissance en mobilisant de nouvelles relations.

Cette façon de faire permet de capter puis de partager ensuite avec ses pairs de nouvelles ressources. Pour comprendre le rôle des experts, il me semble intéressant de revenir sur le cas de Nelù, qui fut le leader de la réorientation de la migration de Târgoviste vers Londres. Son attitude audacieuse, sa position marginale mais affirmée dans le réseau et les liens qu'il est parvenu à tisser et à mobiliser en dehors de son groupe d'appartenance lui ont en effet permis d'apporter une innovation dans les pratiques de son réseau et ainsi de devenir une figure centrale de la migration de Târgoviste.

Etant arrivé à Nice en 1995, il s'était déjà démarqué de ses compatriotes en abandonnant relativement tôt la vente des journaux. Ayant rapidement noué des liens avec des Français, il parvenait à passer d'un emploi au noir à un autre, surtout dans le bâtiment, sans recourir au secteur des journaux de rue. Dans une première interview, en décembre 1997 à Nice, il avait expliqué qu'il considérait cette occupation trop dégradante et que ses « *amis français* » l'aidaient à trouver d'autres solutions. Parmi les migrants de Nice, il jouissait d'une certaine réputation ; c'est à ce titre qu'il m'avait été recommandé par plusieurs informateurs. Sa notoriété tenait à différents facteurs : d'une part, étant venu à Nice pour la première fois en 1995, il avait été un des pionniers de la migration niçoise. Les autres le considéraient alors comme plus « débrouillard » qu'eux-mêmes, qui s'étaient contentés de suivre un parcours modal. De même, son ancienneté, bien qu'il ait, entre temps, passé plus d'une année dans sa famille en Roumanie, inspirait le respect. Son expérience lui conférait une importante somme de savoirs relatifs à ce lieu. Ses compatriotes lui demandaient par exemple où s'adresser pour être soigné, comment régler tel ou tel problème, etc. Son français irréprochable le prédisposait à servir d'intermédiaire lors de relations avec des administrations ou des Français avec lesquels il fallait négocier. De plus, il connaissait bien la législation française concernant les étrangers et se tenait au courant des débats sur ces questions, notamment par une lecture assidue de la presse. Pour toutes ces raisons, il avait une place centrale dans le groupe des migrants de Nice. Mais en même temps, il avait de nombreux contacts en dehors du réseau roumain. Avenant, il n'hésitait pas à entamer une conversation avec ses collègues de travail ou bien lors de passages dans les services sociaux. Son assurance, peut-être en partie due à sa maîtrise de la langue, lui permettait de ne pas rester confiné dans la position du migrant clandestin qui, bien qu'occupant l'espace public, se voudrait invisible. Lui, au contraire, recherchait le contact : à plusieurs reprises, il a répondu à des offres d'emploi parues dans la presse ou bien a fait de menus travaux pour des personnes rencontrées lorsqu'il travaillait au journal. Parfois, comme il se plaisait à le souligner lors des entretiens, ces dernières devenaient des amis. Durant quelques mois, il a même eu une liaison avec une française et,

bien qu'il soit parti depuis 1998, conservait toujours au début de l'année 2002, une correspondance avec des personnes connues sur la Côte d'Azur.

En ce sens, ce migrant ne se contentait pas, comme la majorité de ses compatriotes, de « *traverser des espaces (...) sans se soucier outre mesure des valeurs ou usages des lieux* »³³⁴. Bien qu'il fût inscrit dans la mobilité, comme en témoigne son parcours, de multiples liens le connectaient à la société locale. Ainsi, tout en ayant une position de leader, Nelù avait un comportement atypique dans le réseau. Mais cette marginalité n'était aucunement excluante : sa place spécifique –et valorisée– tenait à cette position particulière.

Or, c'est grâce à sa sociabilité, en dehors du groupe des migrants de Târgoviste, qu'il a pu apporter une innovation dans les pratiques migratoires du réseau. Dans un premier temps, en se renseignant sur le statut de demandeur d'asile en Grande-Bretagne, il apprit auprès de travailleurs sociaux niçois que la sollicitation pouvait être retenue même si le demandeur avait déjà postulé à une telle procédure dans l'Espace Schengen. Il apprit également, au contact de migrants polonais rencontrés au dispensaire médical, que ce statut donnait droit à un logement et à une aide en nature. Enfin, ces derniers lui confirmèrent le pré-supposé selon lequel il n'était pas difficile de trouver à se faire embaucher et que les salaires étaient très avantageux à Londres. Sa quête d'informations se serait arrêtée là. D'après ses dires, lorsqu'il est parti, il ne détenait pas d'autres renseignements ; il pensait que ses expériences précédentes lui suffiraient pour se débrouiller sur place.

Mais la question restait alors de parvenir à *passer* en Grande-Bretagne. Obtenir des informations précises sur un lieu n'est en effet pas très difficile pour un migrant dans la mesure où il appartient déjà à un milieu « transnational ». Il lui est aisé d'obtenir, auprès de ses homologues, des informations générales concernant les migrations, mais il est par contre plus difficile de recueillir des renseignements plus précieux. Il lui était, bien sûr, possible de suivre la même procédure que des centaines de migrants d'horizons différents. La méthode la plus commune pour atteindre l'Angleterre était alors de se rendre jusqu'à Calais puis de tenter sa chance de diverses manières. Sur place, on pouvait négocier une place ou bien se cacher dans un camion de marchandise ou encore essayer de s'infiltrer dans un Ferry. Ces dernières années, les journaux ont régulièrement témoigné des risques que prennent des migrants venus des quatre coins du monde pour se rendre sur le sol britannique³³⁵. Cependant, même si

³³⁴ Tarrus(A.), « Naissance d'une colonie : un comptoir commercial à Marseille », 1995, p.30.

³³⁵ En plus de la catastrophe de Douvres où 58 clandestins d'origine asiatique ont péri étouffés dans un camion frigorifique le 19 juin 2000, la presse témoigne souvent des « incidents » relatifs aux migrations à Calais. Les

certains parviennent effectivement à *passer*, les échecs sont très nombreux et, bien souvent, il faut multiplier les tentatives pour parvenir à ses fins. Même si, après plus d'une année passée en France, Nelù avait suffisamment d'économies pour payer un passeur, il n'était pas question pour lui de « *prendre le chemin des débutants* »³³⁶. Sa compétence migratoire et ses nombreuses relations l'autorisaient en effet à se démarquer du flux continu des nouveaux migrants, arrivés là par désespoir et prêts à mettre leur vie en péril pour échapper à leurs conditions. Lui avait la possibilité de se rendre ailleurs en Europe et si son choix s'était porté sur l'Angleterre, ce n'était cependant pas à n'importe quel prix. Il prit donc le temps de préparer précautionneusement son nouveau voyage.

Dans un premier temps, il semble qu'il ait estimé qu'il serait plus facile pour lui de prospecter depuis la Roumanie. Là en effet, les personnes qui migrent vers l'étranger sont nombreuses et de nouveaux moyens de contourner les frontières s'inventent chaque jour. Il a alors cherché à acheter un visa d'entrée en Grande-Bretagne sur le marché noir, comme il était d'usage pour l'Espace Schengen. Mais cela s'est avéré quasiment impossible, ou alors à un prix jugé déraisonnable (plus de deux mille cinq cents dollars). De même, les transports clandestins par camion lui sont apparus chers, inconfortables et aléatoires. Pour finir, il n'a pas trouvé en Roumanie de meilleures opportunités que celles déjà écartées en France. Ainsi, son cercle de connaissances, même dans son expression la plus large, ne s'est pas révélé efficace en matière d'innovation. Nelù est alors retourné à Nice et a multiplié les conversations au sujet de Londres. De cette façon, toutes les personnes qu'il rencontrait étaient au fait de sa prospection. Si bien qu'un jour, un étranger (c'est-à-dire une personne qui n'était ni roumaine ni française) l'a contacté directement pour lui vendre un moyen de faire le voyage avec l'assurance d'arriver à bon port. La simplicité du procédé et les garanties qu'il offrait ont séduit le migrant. Mais celui-ci, ne voulant pas rester dépendant de son intermédiaire, a cherché à s'approprier le procédé en recherchant les sources de son informateur. Une amie française lui est venue en aide dans cette prospection et c'est ainsi

titres suivants choisis au hasard dans les pages du journal *Le Monde* depuis 1998 en sont révélateurs : « A Calais, au contrôle de l'immigration : "Un jeu un peu curieux : les marchandises passent, pas les hommes" » (20-07-1998) ; « La France est devenue un « pays de rebond » pour les clandestins » (20-07-1998) ; « Calais, porte de l'Angleterre, est devenu une plaque tournante d'étrangers en situation irrégulière » (01-08-1999) ; « L'espoir d'une vie meilleure en Grande-Bretagne » (07-09-2001) ; « Cent trente clandestins ont pénétré dans le tunnel sous la Manche » (27-12-2001), « Immigration : une centaine de clandestins de Sangatt ont tenté de s'installer devant la mairie de Calais » (28-05-2002). On remarque par ailleurs, qu'hormis quand il s'agit de relater un événement particulier, les articles sur ces questions apparaissent en période « creuses » d'informations.

³³⁶ Discussion avec Nelù en novembre 2001, à Londres.

qu'il est parvenu à trouver un moyen efficace de passer en Grande-Bretagne. De cette façon, il a pu, non seulement se rendre sur place, mais également y faire ensuite venir son frère et vendre la stratégie à quelques compatriotes avant que celle-ci soit plus largement diffusée dans le réseau.

Lors de nos entretiens, Nelù n'a pas été capable –ou n'a pas souhaité– redessiner la liaison entre lui et cette personne. D'après ses dires, il s'agissait d'une connaissance de l'un des vendeurs de journaux avec qui il avait discuté ; mais son frère assurait en revanche que l'intermédiaire était l'ami de quelqu'un rencontré sur un chantier. Quoi qu'il en soit, il apparaît clairement que ce n'est pas auprès de ses proches ou au sein d'un cercle familial, qu'il a découvert ce recours. C'est, au contraire, comme dans l'exemple de la recherche d'emploi de M.Granovetter, un **lien faible** qui a permis de trouver une solution innovante. En ce sens, Nelù a bien joué le rôle d'un « *pont local* » entre deux réseaux, celui de sa ville natale et celui de cet inconnu. C'est en utilisant des relations au-delà de son groupe que ce migrant, qui avait une position particulière, à la fois à l'intérieur et hors du réseau, a pu obtenir une information *non-redondante* et, par là-même, utile. Son expertise est donc non seulement corrélée à un ensemble de compétences acquises au cours de son expérience, mais elle est également due à la multiplicité de ses relations au-delà de son propre réseau. Enfin, si Nelù est devenu un expert aux yeux des membres de son réseau, c'est que parce qu'il a fait profiter nombre de ses compatriotes de son expérience.

3.2.4. Exclusions et sorties volontaires

Non seulement la position de chaque membre est corrélée aux ressources qu'il possède à un moment donné, mais elle est également sujette à évolution en fonction de l'attitude du migrant à l'égard de ses pairs. Un individu peut donc occuper différentes positions au cours de sa carrière dans le réseau. Il arrive notamment que des personnes qui se tiennent à l'écart du réseau durant plusieurs mois, n'entretenant que des relations distantes avec ses membres, se rapprochent à un moment donné des activités du groupe. Cela peut se faire selon sa volonté ou du fait des autres membres. En effet, un migrant peut connaître des pairs dans la ville où il se trouve simplement parce qu'il travaille à leur côté mais ne jamais s'associer à leurs activités. Puis, si sa situation change, par exemple s'il perd son logement, il peut être amené à collaborer avec ses collègues, en entrant dans leur collocation. Une collaboration entraînant une autre, il devient alors rapidement pleinement membre du réseau. Mais la demande peut être inverse : ce peut être les membres du réseau qui, ayant connaissance de la ressource d'un migrant qu'ils connaissent, incitent sa participation au sein du groupe. Cela

apparaît lorsque, par exemple, un migrant trouve, dans le sud de l'Espagne, un employeur en dehors du secteur de l'agriculture. Les personnes qui le côtoient cherchent alors à se rapprocher de lui afin d'obtenir son appui auprès de cet employeur. C'est alors au migrant de choisir s'il veut participer aux échanges avec ses compatriotes ou s'il veut conserver sa position marginale. Dans ce dernier cas, celui-ci est catégorisé par les autres comme « *personne qui ne s'intéresse pas aux autres* »³³⁷ et on lui propose de moins en moins de collaborations.

De la même façon, une personne qui a participé, pendant un certain temps, aux activités du réseau peut en être exclue ou choisir d'en sortir. La mise à l'écart intervient généralement lorsqu'un migrant s'est éloigné du code de conduite implicite dicté par le réseau. Il n'est jamais dit ouvertement qu'il existe des règles à respecter, cependant le réseau est capable d'éloigner les individus qui menacent sa cohésion. Cela se produit notamment lorsqu'une personne profite de ses relations au sein du groupe mais ne donne rien en échange. Il se peut, par exemple, qu'un migrant utilise les connaissances de ses pairs pour trouver des jobs à Londres et que, par la suite, il n'informe pas ses compagnons d'une nouvelle opportunité qu'il a découverte. A l'avenir, ses compatriotes hésiteront à le soutenir lorsqu'il en fera la demande. Mais ce cas de figure est peu explicite, il s'opère à travers une succession d'interactions de ce type. Il arrive plus promptement que des membres du réseau soient exclus parce qu'ils se comportent de façon déloyale envers certains de leurs pairs. La sanction alors ne se fait pas attendre : les personnes spoliées font connaître leur mésaventure autour d'elles de façon à ce que tous les migrants sachent que l'on ne peut pas faire confiance aux renégats. Cela peut arriver lorsque des migrants font des affaires ensemble et que l'un d'entre eux profite sciemment de la crédulité de ses comparses. Ces situations sont également courantes dans les ententes qui caractérisent la vie quotidienne des migrants : dans une collocation, un des membres peut refuser de payer son loyer, ce qui met en péril le logement de tous, ou bien un migrant de retour à qui l'on a confié des présents pour sa famille peut conserver le colis, etc. L'informalité des échanges multiplie les occasions d'escroquer ses compatriotes. C'est pourquoi la cooptation tient une place si importante ; avant de conclure un arrangement, les migrants se renseignent sur la fiabilité de leurs partenaires. Ainsi, informer ses pairs de la trahison d'un compatriote revient à le mettre à l'écart du réseau car personne ne prendra plus le risque de s'associer à une personne indigne de la confiance qui lui a été attribuée.

³³⁷ Sous différentes formulations, c'est ainsi que les migrants désignent leurs compatriotes qui refusent de participer à l'entraide collective.

Il existe des conduites répréhensibles d'un autre type : sans spolier ses partenaires, un migrant peut porter préjudice à l'ensemble du groupe par son attitude. Cela apparaît lorsque « l'image de marque » de la totalité du réseau est remise en question par l'un des membres. C'est alors la stratégie collective du groupe qui peut être mise à mal dans ces situations : lorsqu'un migrant se comporte de façon incorrecte face à un employeur, cela risque d'avoir des conséquences pour l'ensemble des Roumains employés dans la même entreprise. Ce type d'attitude incite une réaction de la part des pairs en vue de rétablir la situation. Celle-ci est d'autant plus nécessaire que les employeurs sont peu nombreux sur un site migratoire. Ainsi, à Londres, si un migrant manque de respect au patron du restaurant dans lequel il est plongeur, les autres se sentiront peu concernés car celui-ci n'a pas de lien avec la multitude de petits patrons qui embauchent des Roumains. En revanche, lorsqu'un vendeur de journaux niçois n'avait pas une attitude respectable lors de la vente des journaux ou envers le responsable de la diffusion, la conséquence pouvait être grave pour l'ensemble des migrants dans la mesure où cet employeur était quasiment le seul à leur proposer un emploi à temps plein. Dans ce genre de situations, comme le décrit R. Waldinger³³⁸, c'est le groupe qui fait pression sur l'individu déviant pour qu'il conserve une certaine éthique, afin de maintenir sa position auprès de l'employeur. Ainsi, au journal de rue, les migrants roumains se targuaient du fait que les vendeurs roumains ne buvaient jamais sur les lieux de vente ; un comportement contraire valait aussitôt la mise à l'écart du groupe. Le procédé est le même concernant les « niches de logement ». Le groupe incite à opter pour un comportement valorisant, dont chacun peut se réclamer. Face à une attitude déviante, le réseau n'a pas le pouvoir de chasser concrètement un migrant qui ne se conforme pas à la règle mais, d'une part on ne lui apporte plus d'aide, d'autre part on dit explicitement autour de soi et en particulier à ses interlocuteurs autochtones que ce migrant ne fait pas partie du même groupe, que ce « *n'est pas quelqu'un de bien* »³³⁹. Même s'il conserve des liens avec certains membres dont il est proche, celui-ci ne peut plus bénéficier alors des acquis du réseau.

Plus généralement, les petits voleurs ou les trafiquants notoires (de pièces de voiture, téléphones, vêtements, etc.) sont stigmatisés par l'ensemble du groupe. Les autres migrants savent, car la réputation est aussi rapide en ce sens, que tel individu est impliqué dans des activités fortement répréhensibles. Il est difficile d'estimer la composante morale qui induit la réaction de rejet de leurs pairs, si toutefois elle existe ; en revanche l'aspect pratique est

³³⁸ Waldinger (R.), "Social capital or social closure?: Immigrant networks in the labor market", 1997.

³³⁹ Expression entendue à maintes reprises pour qualifier les déviants, mauvais travailleurs, petits voleurs, etc.

évident. Ces délinquants sont particulièrement dangereux pour les autres car, au-delà de l'image négative qu'ils diffusent des migrants roumains, ils sont susceptibles d'attirer l'attention de la police. Pour un migrant clandestin, fréquenter ces personnes sans profiter de leurs trafics, revient à mettre en péril sa migration. Car si les étrangers travailleurs clandestins bénéficient souvent de la tolérance des autorités, le plus petit écart de leur part est susceptible de donner lieu à une expulsion. Partager un appartement avec un voleur ou simplement se rendre régulièrement chez lui peut être l'occasion de se faire prendre dans une rafle de police et de se voir expulser aussitôt. C'est pourquoi les migrants non délinquants essaient de n'avoir d'échanges qu'avec des personnes sûres, qui ne risquent pas d'attirer de difficultés supplémentaires à la condition de travailleur clandestin.

Ainsi, le réseau est d'une certaine façon fermé à la déviance : soit les migrants respectent les normes de comportements habituellement de mise, soit ils sont exclus du système de solidarité auquel ils pourraient appartenir. Ces mises à l'écart expliquent que l'on observe, à la périphérie du réseau, des petits groupes de migrants qui, sans être en totale rupture avec celui-ci, en sont tenus à une certaine distance. Ces personnes discréditées conservent des liens avec leurs compatriotes—on montrera que ceux-ci sont notamment réactivés lors des retours réguliers en Roumanie— mais elles ne participent pas pleinement aux activités des membres du réseau à l'étranger.

Les sorties volontaires du réseau sont d'une nature différente : c'est pour préserver sa propre ascension sociale que le migrant choisit de lui-même de le quitter. Il s'agit d'une réaction face à ce qu'A. Portes définit comme l'un des aspects négatifs du capital social³⁴⁰. Cela survient lorsqu'un migrant est parvenu à une situation plus enviable que celle de ses pairs et que, dès lors, l'équilibre entre ce qu'il peut attendre d'eux et ce qu'il peut leur offrir est rompu. Pour se maintenir dans le réseau, il doit alors donner plus que ce dont il a besoin. Ce déséquilibre apparaît notamment lorsqu'un migrant parvient à se faire régulariser à l'étranger. Il devient alors un intermédiaire privilégié dans la mesure où les démarches officielles lui sont ouvertes : il peut louer un appartement en son nom pour des pairs, établir des invitations pour des demandes de visa, prendre des chantiers et y faire travailler ses amis, etc. En revanche, les « combines » des migrants clandestins ne l'intéressent plus, sa situation lui donnant accès aux échanges formels, plus sûrs. Lorsque cette situation ne contrevient pas à sa propre évolution, il peut continuer pendant un certain temps à soutenir ses pairs mais, dans

³⁴⁰ Portes (A.), Landolt (P.), « The downside of social capital », 1996.

la majorité des cas, changer de situation dans la société d'accueil (car elle devient alors société *d'accueil*) implique de se défaire des obligations envers le réseau. Il n'est qu'à observer l'histoire de cette jeune femme pour s'en convaincre : régularisée à titre humanitaire en France, elle a trouvé un emploi déclaré de femme de maison dans une villa bourgeoise de la région de Nice. Le logement spacieux dont elle bénéficiait sur place, ainsi que ses « dettes de services » conduisaient un certain nombre de ses compatriotes à venir lui rendre visite. Après quelques semaines, sa patronne a exigé qu'elle mette fin aux allées-venues d'étrangers dans la maison, sans quoi elle perdrait sa place. La jeune femme a alors rapidement mis un terme à ses relations avec le milieu roumain. Elle est restée liée à ses amis proches, leur vient en aide parfois, mais elle ne constitue plus une ressource pour l'ensemble du réseau.

De leur côté, les membres du réseau rechignent à laisser « partir » les migrants qui cherchent à se détacher d'eux. En effet, bien que cela ne soit pas une stratégie collective, on tente de garder ces personnes au sein du groupe. Le soutien que peut apporter un migrant régularisé est précieux, ses partenaires tentent donc de conserver leurs liens avec lui le plus longtemps possible. C'est pourquoi, souvent, ces sorties du réseau ne se passent pas sans heurts : ses partenaires considèrent que le migrant parvenu les méprise tandis que ce dernier a l'impression que ses pairs tentent de profiter de lui et l'empêchent de progresser. De ce fait, lorsqu'une personne parvient à prendre de la distance par rapport aux autres migrants, il lui est quasiment impossible de revenir en arrière. Le cas de Dumitru est assez explicite sur ce point : après s'être marié à une française qu'il avait rencontrée sur la Côte d'Azur, il s'est détaché de ses amis migrants, ne répondant plus à leurs appels. Lorsque ceux-ci lui proposaient de se rencontrer, il n'était jamais disponible et surtout refusait toute collaboration. De retour dans sa ville natale, il a tenté d'entrer en contact avec une migrante, Claudia, pour obtenir des renseignements précis au sujet des procédures de divorces. Celle-ci a fait part à ses amis migrants alors présents en Roumanie de la requête de Dumitru. Tous ceux qui le connaissaient lui déconseillèrent de répondre à sa demande et, comme pour la convaincre, lui remémorèrent l'attitude hautaine qu'il avait eue à leur égard quelque temps auparavant. Finalement, elle l'a reçu mais ne lui a divulgué aucune information qu'il ne possédait déjà.

On comprend, à travers ces situations, que s'il n'existe pas d'obstacle majeur à l'entrée dans le réseau migrant lors de la phase initiale, en revanche lorsque l'on quitte cette organisation, ou plus généralement lorsqu'une réputation est faite, il est difficile d'obtenir une nouvelle position dans le réseau. Il apparaît également que les carrières qu'effectuent les migrants au sein du réseau peuvent prendre diverses formes. Ainsi, un néophyte peut, en

acquérant de l'expérience en venant à occuper une position centrale et jouir durant un temps de la considération de ses pairs puis, faute d'innovation ou parce qu'il s'engage moins, redevenir un membre ordinaire. D'autres n'occupent jamais une position centrale mais, parce qu'ils rencontrent à un moment donné une opportunité, choisissent de faire « cavalier seul » et se détachent alors du réseau. Il arrive également que des experts soient marginalisés parce qu'ils s'adonnent à des activités répréhensibles et transfèrent alors leurs compétences au service d'autres réseaux. Enfin, beaucoup de migrants restent plusieurs années de simples membres du réseau et perfectionnent ainsi leur mobilité transnationale. En ce sens, les parcours des migrants au sein du réseau ne sont pas linéaires ; leur position est constamment susceptible d'évoluer vers le centre ou vers la périphérie, diminuant ou augmentant ainsi le capital migratoire de chacun.

3.3. LA SOLIDARITE DANS LES RESEAUX

Le réseau n'est pas un groupe homogène qui s'alimente d'une appartenance ethnique ou sociale ; il est une construction permanente qui repose sur une multiplicité de liens de différentes natures. En effet, si ses membres ne forment pas de communauté, leurs relations ne sont pas non plus purement utilitaires, mais la solidarité ne se distribue pas uniformément entre tous. S'intéresser aux échanges qui donnent vie au réseau revient alors à s'intéresser aux différentes formes de relations qu'il abrite. Pour cela, il convient de dégager, comme le fait A.Portes pour comprendre les mécanismes du capital social³⁴¹, les différents **types de solidarité** à l'œuvre en fonction des liens qu'entretiennent les migrants avant et pendant la migration.

3.3.1. Les liens familiaux dans l'espace transnational

Selon la définition proposée par M.Granoveter, la force d'un lien repose sur : « *une combinaison (probablement linéaire) de la quantité de temps, de l'intensité émotionnelle, de l'intimité (la confiance mutuelle) et des services réciproques qui caractérisent ce lien* »³⁴². De ce point de vue, les liens les plus forts que l'on trouve dans les réseaux migrants sont ceux qui

³⁴¹ Voir Première partie, chapitre 2 : Définition du cadre conceptuel, l'étude des mécanismes du capital social selon A.Portes.

³⁴² Granovetter (M.), « La force des liens faibles », 1973, in Granovetter (M.), *Le marché autrement*, 2000, pp.46-47.

unissent les membres d'une même famille. Cependant, ces derniers ne sont pas pareillement proches les uns des autres. Le couple, marié ou non³⁴³, entretient des relations dans lesquelles le temps partagé, l'intensité émotionnelle, l'intimité et les services sont les plus soutenus. Ce lien induit un certain type de solidarité dans la migration. En général, le couple ne quitte pas la Roumanie en une fois. Dans la majorité des cas, l'homme part en premier et vit seul sa phase d'initiation, mais il arrive que ce rôle revienne à la femme. Quoiqu'il en soit, le premier migrant bénéficie, durant ses démarches, du soutien et du réseau relationnel de l'autre. Un homme peut ainsi s'appuyer sur sa belle-famille ou sur les proches de sa femme dans la migration. D'autre part, même si le conjoint reste à la maison, il reste très proche du migrant et influence ses décisions. C'est par cet intermédiaire que le migrant reste en contact permanent avec sa région d'origine et sait comment évoluent ses affaires sur place. La personne qui reste sédentaire a alors la charge de la gestion ou de l'investissement des économies envoyées par le migrant. Dans les cas étudiés dans le Sud de la Roumanie, on n'attend pas que le migrant soit revenu pour commencer les travaux de la maison. C'est alors, en général, la femme qui décide de l'évolution des travaux et des entrepreneurs engagés. Cela se fait avec l'avis du migrant, mais reste sous la responsabilité du sédentaire. Cet aspect est important dans la mesure où le migrant ne rentre normalement chez lui que lorsque ses économies sont suffisantes pour terminer le projet. Un mauvais placement ou une bonne affaire peuvent donc faire varier sensiblement la durée du séjour à l'étranger. De même, le sédentaire peut proposer au migrant de s'orienter vers une autre destination en fonction des contacts qu'il a pu établir depuis la Roumanie avec d'autres migrants. En cela, la migration et son évolution sont presque toujours le fait de décisions discutées entre les deux membres du couple.

Mais il arrive souvent qu'après sa phase d'initiation, c'est-à-dire un fois qu'elle connaît un peu mieux la migration et qu'elle participe à un réseau migrant, la personne qui est partie soit rejointe par son conjoint. Dans ce cas, l'aide qu'apporte celle-ci au nouveau venu est **maximale**. Etant donné qu'elle est plus expérimentée et qu'elle a déjà eu à faire au « marché de la migration » en Roumanie, elle connaît les démarches à effectuer pour partir. Dès lors, soit elle indique à son conjoint qui contacter en Roumanie pour obtenir telle et telle chose, soit elle s'en charge directement en prenant contact avec les différents intermédiaires en Roumanie ; le (la) candidat(e) au départ n'aura plus qu'à suivre ses indications. Par exemple, il se peut qu'un migrant achète, depuis Londres, un faux passeport avec visa qu'il

³⁴³ Les Roumains utilisent fréquemment l'expression « mariés sans les papiers ».

envoie à sa concubine. D'autre fois, celui-ci peut mobiliser l'aide de pairs rencontrés dans la migration, avec lesquels se sont noués des liens forts, et qui sont retournés en Roumanie. Il arrive ainsi qu'un migrant aide, durant un séjour en Roumanie, la femme d'un ancien colocataire dans ses préparatifs. Parfois celui-ci peut également l'accompagner dans son voyage lorsqu'il repart. Ainsi, le capital migratoire acquis par un migrant au cours de son expérience est directement transmissible à son conjoint. De même, lorsque le couple se reforme en situation migratoire, le nouveau venu dispose presque immédiatement d'une place dans le réseau. Cela lui permet d'obtenir rapidement du travail et d'escompter l'aide des migrants de la ville d'arrivée, ou au moins du cercle de relations de son conjoint. Cette facilitation permet d'éviter la difficile phase d'initiation des migrants isolés et garantit presque toujours la « réussite » de la migration. Le soutien que le migrant apporte dans ce cas n'implique pas de rétribution de même nature ou de compensation directe ; il appartient à la relation de couple envisagée sur le long terme.

Si ce type de solidarité est récurrent dans les couples mariés (avec ou sans papiers), que la femme ou l'homme soit parti en premier, on le trouve également souvent lorsqu'une femme va rejoindre un membre masculin de sa famille. En effet, si les femmes sont nombreuses dans la migration, il est pourtant rare qu'elles partent en étant isolées (même si cela peut arriver) ; la plupart du temps, elles partent à la suite d'un homme proche qui peut être un mari mais également un frère ou un cousin. Ces derniers ont alors envers elles la même attitude que celle décrite au sein du couple : elles bénéficient au départ de leur expérience et de leurs relations. Par la suite, elles peuvent elles-mêmes apporter ce type de soutien à leur mari ou simplement s'affranchir de la tutelle de leur relais masculin pour devenir autonomes.

La solidarité que l'on observe entre des frères ou des cousins –exceptionnellement entre père et fils– est légèrement différente. Lorsqu'une personne envisage un départ, elle sait qu'elle peut s'appuyer sur ses parents qui sont déjà dans la migration. Elle peut leur demander des conseils pour préparer son voyage ; en général, un membre de la famille dévoile toutes ses connaissances à son alter-ego. Mais elles ne sont pas totalement prises en charge, elles sont obligées de se débrouiller davantage que dans une relation de couple, de chercher par elles-mêmes des solutions à certains de leurs problèmes. Par exemple, un migrant indique à son cousin qui peut l'aider à obtenir des papiers, mais il intervient rarement directement auprès de ses connaissances en Roumanie. Ce soutien est pourtant précieux, surtout lorsque le nouveau migrant rejoint un parent à l'étranger. D'une part, il est fréquent que son frère/cousin le loge

lors de son arrivée, soit de façon durable, soit momentanément en attendant de lui trouver un autre logement avec des compatriotes. D'autre part, comme dans le cas précédent, le nouveau venu entre dès son arrivée dans un réseau de relations qui lui seront utiles durant son séjour. Il n'a pas besoin de « faire ses preuves » auprès des autres migrants et est investi, dès le départ, de leur confiance. Il doit pourtant se montrer digne de cette confiance en respectant les codes de conduites en vigueur dans le réseau, faute de quoi il peut se trouver marginalisé et perdre cet atout. De plus, ne bénéficiant pas d'un soutien total, il doit rapidement devenir autonome, de façon à ne pas être une charge pour son hôte et pouvoir lui-même devenir un partenaire de celui-ci. En effet, si les membres d'une même famille se soutiennent entre eux, cette assistance n'est pas sans borne ; elle n'est qu'un palier pour le nouveau migrant. Si celui-ci ne parvient pas à se débrouiller seul dans la migration après quelques temps, son soutien peut l'abandonner. Or, les migrants qui ont pu partir grâce à des proches déjà expérimentés se trouvent parfois malaisés dans la situation migratoire. Bien souvent, l'aide d'un parent a permis de réduire le temps de préparation de quelques mois à quelques semaines et la prospection sur la destination prévue n'a quasiment pas eu lieu puisque les informations étaient déjà disponibles pour le nouveau migrant qui, lors de son arrivée, ne rencontre aucune difficulté pour se loger ou trouver du travail et n'est donc pas préparé à vivre dans la migration. D'une part, il n'a pas été « filtré » lors des préparatifs en fonction de sa motivation et de son attitude avant son départ, d'autre part il n'a pas eu l'occasion d'acquérir les savoir-faire de ce milieu avant d'arriver sur le terrain. Une partie de ces migrants « prématurés » profitent de l'expérience de leurs proches pour accélérer leur apprentissage mais certains d'entre eux s'aperçoivent, une fois à l'étranger, qu'ils ne peuvent se conformer à l'attitude du migrant et renoncent à ce moment là. Des cas comme celui d'Oswald surviennent fréquemment : son beau-frère vivait depuis plusieurs mois à Nice avec sa femme et l'encourageait à le rejoindre. Bien que vivant assez confortablement en Roumanie –il était gérant d'un petit magasin- celui-ci a décidé de tenter sa chance à l'étranger. Le couple lui a envoyé un billet d'avion aller-retour (les tarifs sont moins élevés à partir de la France) et lui a indiqué auprès de qui obtenir un visa de tourisme. Lors de son arrivée, ils l'ont inscrit comme débitant au siège du journal et l'ont logé. Après quelques tentatives, celui-ci a renoncé à « s'abaisser » à vendre les journaux dans la rue, pensant qu'il pourrait trouver un autre emploi. Ne sachant comment prospecter et ne connaissant personne sur place, il n'a rien trouvé et a vite perdu espoir. Après plusieurs semaines, il passait toujours ses journées seul dans la chambre que louaient son beau-frère et sa belle-sœur. L'aide, pourtant importante, que lui a fourni sa famille n'a pas suffi à faire de lui un migrant ; son attitude n'était

manifestement pas compatible avec la situation migratoire. Ce sont alors ces mêmes appuis qui, ne pouvant assumer plus longtemps une personne à charge, lui ont demandé de retourner en Roumanie.

Les membres d'une même famille font donc preuve d'une **assistance soutenue** entre eux mais il ne s'agit pas d'une prise en charge. Bien que cette forme de solidarité ne repose pas sur une réciprocité directe, elle implique que les partenaires puissent échanger leur position après un certain temps. Le soutien qui est apporté en première instance résulte en quelque sorte d'une obligation morale qui tient à la socialisation commune des membres du groupe. Les individus partagent un ensemble de normes et de valeurs qui implique une certaine solidarité. Mais celle-ci peut-être retirée si le demandeur ne se conforme pas à l'attitude qui est attendue de lui.

En dehors des cas d'échecs cités, ces liens constituent la première porte d'entrée d'un migrant dans le réseau et peuvent lui permettre d'augmenter sensiblement son capital migratoire. En effet, s'il possède plusieurs membres de sa famille à l'étranger et que, dans ce cercle, les informations, même précieuses, circulent librement, cela enrichit notablement ses connaissances. Chacun des membres possède en effet des liens avec d'autres migrants et peut donc apporter des informations spécifiques. Cet avantage se renforce lorsque les membres d'une famille migrent vers différents pôles migratoires. Par exemple, un migrant de Târgoviste peut avoir des cousins à Milan, à Nice et à Londres. Dès lors, il lui est facile, s'il a déjà une première expérience, d'exploiter ces relations pour se déplacer d'un site à l'autre. Il peut ainsi se réorienter aisément lorsqu'une position ne lui convient plus ou partir travailler sur le lieu qui présente la meilleure opportunité du moment, même si cela doit être bref. Dans cette situation, chaque membre du réseau familial est disposé à soutenir son collatéral mais escompte le même soutien lorsque lui-même le demandera. Pourtant, l'échange n'est pas gouverné directement par une attente de réciprocité ; cela repose toujours sur l'appartenance et la socialisation communes.

3.3.2. L'amitié : un lien fort en migration

L'amitié est une notion vague, on considère ici que sont amis des individus liés par des liens forts, c'est-à-dire, selon M.Granovetter, qui se côtoient (ou se sont côtoyés) fréquemment, partagent des émotions –se sentent proches-, se font confiance mutuellement, et échangent éventuellement des services. Dans le réseau migrant, il est important de distinguer deux cas de figure : les personnes dont le lien fort est antérieur à la migration et celles dont la liaison est apparue ou s'est renforcée dans la situation migratoire.

Les premières, selon l'intensité du lien, peuvent faire preuve d'une solidarité proche de celle observée entre les membres d'une famille. Les amitiés qui remontent à la période scolaire sont notamment souvent mises en avant dans les récits des migrants. Un ami proche d'un migrant peut alors attendre le même soutien de celui-ci que d'un cousin. Mais il apparaît également souvent que des amis de longue date s'associent dans la migration. Notamment, lorsqu'un migrant envisage de partir à l'étranger et qu'il n'a pas de proches sur place, il est fréquent qu'il mène son projet avec un ou des ami(s). Ces derniers font alors leurs préparatifs ensemble et chacun peut profiter du réseau relationnel de l'autre. Lors de la migration, les individus de ces très petits groupes (rarement plus de trois personnes) mettent leurs ressources en commun et décident ensemble de la marche à suivre³⁴⁴. Cependant, ces associations augmentent peu le capital migratoire des migrants dans la mesure où, étant fortement liés, la plupart de leurs connaissances sont communes ; les informations amassées par les associés sont donc souvent de même nature. Cette redondance illustre la faiblesse des liens forts dans la recherche d'informations³⁴⁵. En revanche, ces ententes constituent surtout un **soutien psychologique** pour les migrants qui se sentent dès lors moins isolés et sont disposés à prendre plus de risques. Ces associations réduisent probablement les abandons et pérennisent les liens. Lors de leurs voyages, les migrants « se forment » ensemble à la migration ; ils développent des stratégies communes et expérimentent leur savoir-faire. Cette initiation côte à côte soude les migrants entre eux. C'est pourquoi, en général, ces personnes restent liées longtemps après leur premier départ et se considèrent comme des associés privilégiés.

Même s'ils n'ont pas fait le voyage ensemble, les petits groupes constitués sur la base de liens forts antérieurs à la migration forment en quelque sorte **l'unité élémentaire** des réseaux migrants. La plupart du temps, les ententes plus larges réunissent plusieurs associations de cette nature. Dans les colocations par exemple, lorsque cinq personnes logent ensemble, il est fréquent qu'il s'agisse de la réunion de deux groupes fortement liés. En effet, tout en étant ouverts à d'autres relations, les migrants sont souvent « épaulés » d'un (ou de quelques) ami(s) en situation migratoire. C'est au sein de ces configurations sociales que les échanges sont les plus intenses sur le long terme : on partage non seulement les informations et les opportunités qui se présentent, mais on fait également des projets en commun. C'est, bien souvent, de ces petits groupes qu'émergent les tentatives d'innovation car les migrants se lancent rarement seuls dans une aventure, mais ils sont peu disposés à prendre des risques aux

³⁴⁴ Le cas des trois migrants qui ont « découvert » Nice relève de ce type d'association.

³⁴⁵ Voir Granovetter (M.), *Getting a job a study of contacts and careers*, 1974.

côtés de personnes dont ils ne sont pas sûrs. C'est pourquoi les amis de longue date, dont on a déjà éprouvé la loyauté, restent des partenaires privilégiés. Les échanges entre ces « amis » sont alors de type réciproque-égalitaire : les partenaires partagent l'ensemble de leur capital migratoire. On remarque qu'il arrive que des liens familiaux donnent également lieu à ce type de solidarité, mais cela n'est pas automatique ; la proximité familiale n'est pas synonyme de liens amicaux tels qu'on les a définis ici.

Les personnes qui se retrouvent à l'étranger sur la base d'anciens liens distants constituent un niveau au dessus dans la trame du réseau. Il s'agit d'individus qui se connaissaient déjà avant la migration ou qui avaient des amis en commun mais ne se côtoyaient pas régulièrement et n'avaient que peu d'échanges. C'est alors la situation migratoire qui peut **transformer ces liens latents en liaisons fortes**. Les individus impliqués dans ces relations se rassemblent à l'étranger, au nom de leur lien faible ou sur la base de la recommandation d'une tierce personne et vivent alors des expériences ensemble. La confiance n'est pas présente *a priori*, mais les connexions antérieures créent l'occasion de l'éprouver. Par exemple, un nouveau venu peut demander à l'une de ses connaissances de partager son logement ; celui-ci n'est pas obligé d'accepter, mais si cela l'arrange, il le fera plutôt avec cette relation qu'avec une personne plus éloignée. L'expérience commune contribue alors à renforcer ces liens qui, eux-mêmes, conduisent par la suite les migrants à conserver ce type d'associations lorsqu'elles fonctionnent bien. Avec le temps, des liens forts apparaissent sur cette base au delà des ententes pragmatiques : les migrants en viennent notamment à partager leur temps de loisirs à l'étranger, ils sortent ensemble en boîtes de nuit ou vont ensemble à la plage le week-end. Mais ces connexions antérieures peuvent également rester lâches : un individu ne devient pas proche, en situation migratoire, de tous les migrants qu'il connaît « de loin ». En revanche, on peut considérer que ces personnes participent toutes au capital social d'un migrant. Celui-ci a la possibilité de mobiliser ces liens pour avoir accès à certaines ressources. Les migrants que l'on connaît sont en effet plus disposés à informer ou aider une personne de leur entourage, même lointain, qu'un inconnu. Cependant, ils ne partagent pas gratuitement toutes leurs ressources ; chaque type d'aide a une valeur qui doit être **compensée par un apport de même valeur**. Ainsi, un nouveau migrant qui n'a rien à apporter à ses pairs ne peut pas attendre un fort soutien de la part de ces derniers ; ils ne lui donneront pas plus que ce qu'il pourra « rembourser » dans un futur proche. La solidarité qui existe entre ces personnes reposerait, selon la typologie d'A.Portes, sur une combinaison de *bounded solidarity*, solidarité qui s'établit sur le sentiment de partager une condition commune, et de

reciprocity exchange, dans la mesure où chaque partenaire attend de recevoir à son tour le même type de service que celui qu'il offre. Dans la situation migratoire, ces ententes tendent donc à rapprocher des personnes qui ont le même profil, c'est-à-dire qui ont une expérience ou une capacité à se débrouiller à peu près similaires.

3.3.3. L'appartenance territoriale : un élément fédérateur

Enfin, un autre type de lien repose sur l'appartenance des migrants à un territoire commun. On peut ainsi considérer que tous les migrants partis d'une même région de Roumanie et présents dans une même région en Occident appartiennent au même réseau. Cette composition sociale découle en quelque sorte du schéma précédent : il s'agit de la réunion de toutes les personnes connectées entre elles soit par des liens forts, des liens faibles ou des tiers. En effet, on a vu qu'un migrant choisit en général de se rendre là où il connaît le plus de monde (même s'il peut ne s'agir que d'une seule et vague relation). Si chacun agit de cette manière, on peut s'attendre à ce que tous les migrants d'un pôle migratoire particulier aient des relations en commun. Concrètement, un nouveau migrant rejoint une personne sur place, qui le présente à ses amis, puis à ses relations plus distantes ; chacun d'entre eux agissant de même, celui-ci est rapidement plus ou moins lié à tous les migrants de son site d'arrivée. Quel type de solidarité peut alors attendre un migrant face à ce réseau étendu Etant mis à part les soutiens qu'il peut escompter de la part des cercles de relations plus petits auxquels il participe, appartenir à un réseau de ce type donne accès à certaines ressources.

D'un point de vue global, on peut concevoir qu'il existe une certaine forme de solidarité entre l'ensemble des personnes partageant la même région d'origine. L'appartenance géographique d'origine n'implique pas d'elle-même un lien direct entre les migrants. Un migrant de la région de Téléroman qui a travaillé dans la province d'El Ejido ne peut pas, sur cette simple base, se rendre à Madrid et escompter le soutien des migrants de sa région qui se trouvent là. Cependant, il est fort probable que d'autres liens, du type de ceux décrits précédemment – familiaux, amicaux, liens latents ou simples recommandations- le lient à des personnes présentes à Madrid. Il ne s'agit pas alors forcément de relation de migrant à migrant ; ces connexions peuvent occasionnellement passer par des intermédiaires sédentaires. Mais, en général, après une première migration, si celle-ci s'est passée dans des conditions normales et que le nouveau migrant est parvenu à « faire sa place » dans le réseau des migrants de sa région d'arrivée, il est probable que ses nouvelles relations lui permettent d'entrer en contact avec le groupe de migrants issus de sa région d'origine et présents dans une autre ville occidentale. Il est donc cohérent de considérer que presque tous les migrants

d'une même aire de départ sont liés les uns aux autres. C'est le sens le plus large que l'on puisse donner au réseau migrant. On considère alors que le champ migratoire d'un réseau se compose de l'ensemble des pôles migratoires investis par les migrants originaires d'une même région et liés à un même réseau.

A l'extrême, l'appartenance nationale peut donner lieu à une forme d'échange, mais celle-ci reste très superficielle. S'il arrive que des migrants bénéficient du soutien de compatriotes auxquels ils ne sont nullement liés, il s'agit en général d'échanges d'informations très courantes. Il arrive, par exemple, qu'au cours de leur premier trajet, des migrants isolés soient orientés grâce à ces rencontres dues au hasard, ou qu'un Roumain donne une petite somme d'argent à un migrant pour prendre le train ou passer une frontière. En revanche, la co-nationalité ne suffit pas à établir de liens durables. Lors du long travail de terrain effectué dans la région niçoise, j'ai ainsi pu rencontrer, au siège du journal de rue ou ailleurs, des migrants roumains venus d'autres régions. Il leur arrivait de discuter avec leurs compatriotes de Târgoviste et, quelque fois, de travailler quelques jours à leurs côtés, mais ils ne devenaient pas membres du réseau étudié ; ils ne participaient pas durablement aux nombreux échanges entre les migrants déjà « connectés ». Bien entendu, cela ne s'explique pas directement par l'origine géographique mais par l'absence de liens antérieurs qui auraient pu se consolider dans la migration.

CONCLUSION : LE RESEAU, UNE QUESTION DE CONFIANCE

Tel qu'on l'entend, le réseau migrant peut donc être compris comme une composition sociale originale dans laquelle les membres peuvent occuper des statuts distincts, mener des carrières variables en fonction de leur attitude, et qui repose sur des agencements de liens sociaux de nature et d'intensité différentes. S'il inclut des petits groupes fortement soudés, l'ensemble n'est en revanche que le fait de liens faibles, voire simplement de liens latents. Or, c'est justement cet amalgame de relations sociales diverses qui fait la force du réseau et lui permet de se déployer sur de larges horizons. M. Granovetter montre à cet effet que si les liens forts engendrent de la cohésion sociale indispensable à la stabilité du groupe, ce sont les liens faibles, c'est-à-dire ceux qui caractérisent le plus haut niveau du réseau, qui agissent comme

« des instruments indispensables aux individus pour saisir certaines opportunités qui s'offrent à eux »³⁴⁶.

Cette organisation n'étant nullement formalisée, elle repose entièrement sur les liens qui unissent ses membres. Mais l'on remarque que, si l'organisation sociale se maintient dans le temps, les liens interindividuels sont pour leur part constamment sujets à ré-interprétation. En effet, au-delà des relations intimes qui perdurent, les alliances se font et se défont en fonction des opportunités et des situations. Le réseau concourt alors à instaurer une confiance minimum entre les partenaires éventuels. Les migrants savent que si, à l'intérieur du réseau, l'aide mutuelle n'est pas totale, c'est pourtant le seul cadre dans lequel ils peuvent trouver un soutien. Comme le souligne A.Portes, « les réseaux sociaux d'immigrés tendent à créer une solidarité en vertu de l'incertitude généralisée qui gouverne la condition d'immigré »³⁴⁷. Celle-ci est d'autant plus nécessaire en situation clandestine où, par définition, les transactions ne sont garanties par aucun cadre législatif. Face à l'insécurité à laquelle sont confrontés les migrants lorsqu'ils négocient avec leurs employeurs ou leurs logeurs, la confiance relative qu'ils peuvent établir entre eux est une source de stabilité. La précarité et la marginalité de leur situation conduisent donc les migrants à s'entendre autour de règles minimales qui satisfont les intérêts du plus grand nombre et leur permettent de finalement de se maintenir malgré une conjoncture qui leur est défavorable. Sur ce point, on peut reprendre les termes d'A.Colonomos pour lequel « le réseau est une organisation sociale composée d'individus ou de groupes dont la dynamique vise à la perpétuation, à la consolidation et à la progression des activités de ses membres »³⁴⁸. Ce qui donne son sens au réseau migrant, ce n'est pas tant les valeurs que partagent ses membres que la confiance réciproque à laquelle ils s'obligent.

³⁴⁶ Granovetter (M.), « La force des liens faibles », p.72.

³⁴⁷ Portes (A.), « La mondialisation par le bas », 1999, p.18.

³⁴⁸ Colonomos (A.), « La sociologie des réseaux transnationaux », in Colonomos (A.) (dir.), *Sociologie des réseaux transnationaux*, 1995, pp.21-71, p.22.

4. IDENTIFICATION ET ETHNICITE AU SEIN DES RESEAUX MIGRANTS

Cette partie s'intéresse à la notion d'identité collective telle qu'elle peut apparaître dans les réseaux migrants. Celle-ci ne va pas de soi dans la mesure où, on l'a montré, le réseau est une forme sociale relativement souple dont l'existence n'est pas ouvertement revendiquée par ses membres. Le fort taux de renouvellement de ces derniers et l'instabilité des dispositifs migratoires ne favorisent pas le développement d'une identité migrante stable. Pourtant, l'usage, dans les discours des acteurs, d'un « nous » désignant de façon abstraite et fluctuante, « les Roumains », « les migrants roumains », ou plus spécifiquement « les migrants d'un réseau » témoigne de l'émergence d'une identification à un groupe particulier en situation migratoire auquel on attribue certaines caractéristiques collectivement partagées. Dans les lignes qui suivent, on montrera que la construction de cette définition commune est hautement conjoncturelle ; elle dépend avant tout des classifications et des stigmatisations à l'œuvre dans les sociétés dites d'accueil. En effet, comme le soulignent P.Poutignat et J.Streiff-Fénart, les définitions endogènes de l'identité sont nécessairement liées aux définitions exogènes : « *un groupe ne peut pas ignorer la façon dont les non-membres le catégorisent et, dans la plupart des cas, la façon dont il se définit lui-même n'a de sens qu'en référence avec cette exo-définition* »³⁴⁹. En ce sens, dans les discours et les pratiques des migrants, l'identification à un collectif est avant tout une réponse à ce qui est perçu comme une assignation identitaire globalisante et/ou dévalorisante opérée par le groupe dominant. La construction de l'identité collective au sein des groupes migrants étudiés consistera alors souvent à se distinguer des groupes sociaux proches –les pauvres, les exclus, les Tziganes et les autres groupes migrants- avec lesquels ils sont parfois confondus, de façon à redessiner une image valorisante de soi. Au-delà, on montrera que le contexte rencontré par les sujets en situation migratoire et l'état des relations entre les différents groupes déjà présents, influencent fortement les catégorisations opérées par ces derniers et conditionnent leur propre positionnement social.

La représentation collective mise en avant étant donc fortement dépendante de l'environnement social dans lequel se trouvent les migrants, il convient de traiter chaque

³⁴⁹ Poutignat (P.), Streiff-Fénart (J.), *Théories de l'ethnicité*, 1995, p.154.

situation migratoire séparément. Il me paraît en effet important d'observer, dans chacun des contextes migratoires, quels sont les différents facteurs qui influencent les processus d'identification des migrants étudiés.

4.1. LES VENDEURS DE JOURNAUX DE RUE A NICE : RESISTER AU MARQUAGE SOCIAL

4.1.1. Le stigmatisme du pauvre

En France, l'image médiatique de la Roumanie et de sa population est très dépréciative. Avant même la campagne menée par l'ensemble des media au cours de l'année 2002 visant à dénoncer les problèmes liés à « l'immigration » de Tziganes, à la prolifération de réseaux roumains mafieux et à la mendicité ou à la prostitution d'enfants venus de ce pays, les Roumains souffraient déjà d'une forte stigmatisation. D'une part, le pays lui-même est perçu, dans l'imaginaire français, comme particulièrement miséreux. Après les événements de 1989, nombreuses sont les associations françaises qui se sont tournées vers ce pays. Destinées à soutenir les secteurs les plus fragiles de la vie sociale roumaine, elles ont rapporté en France des images pitoyables : au cours des années quatre-vingt dix, la Roumanie a essentiellement été représentée à l'Ouest par les enfants abandonnés et les chiens errants de Bucarest. Ce sont ces symboles de pauvreté et d'insécurité –voire d'insalubrité- qui, en France, ont fait connaître ce pays. La population roumaine, elle-même, est naturellement perçue comme pitoyable, en souffrance d'un avenir meilleur.

Quand ils arrivaient en France, les migrants étudiés étaient alors confrontés à cette définition d'eux-mêmes ; venant d'un pays pauvre, ils étaient considérés à l'étranger comme particulièrement miséreux. Dans les entretiens, il est apparu que les migrants découvraient cette dévalorisation de leur pays et de leur personne durant les premières semaines ou les premiers mois de leur séjour. Souvent ils se disaient choqués du fait que les médias ne diffusaient que des reportages alarmistes sur leur patrie sans jamais en faire valoir les aspects positifs. De la même façon, ils s'apercevaient une fois sur place –et non sans désagrément- que l'activité de vente de journaux dont ils avaient eu connaissance n'était en réalité qu'une forme de mendicité déguisée. C'est d'ailleurs leur indigence qui était mise en avant par les responsables des journaux de rue pour justifier l'embauche de ces vendeurs illégaux. Arguant que « *la misère n'a pas de patrie* »³⁵⁰, ces derniers assimilaient –de manière instrumentale

³⁵⁰ Entretien avec le responsable du journal M. en février 1999.

mais reprenant un cliché largement répandu- tous les ressortissants d'un pays aux pauvres aux « sans domicile fixe » français. En acceptant de jouer ce jeu, les migrants alimentaient l'idée selon laquelle être roumain revenait alors à être un exclu social en France. Mais bien que cela satisfasse leur intérêt, cette situation était vécue par beaucoup de façon très dévalorisante. C'est pourquoi, si les migrants eux-mêmes jouaient sur ce registre lors de leur activité de vente, ils prenaient grand soin de réfuter cette assignation identitaire dépréciative au cours de leurs autres activités. On l'a dit, ils appartiennent, en Roumanie, à la classe moyenne et n'étaient pas disposés, dans la situation migratoire, à endosser une identité dévalorisante en dehors des situations où celle-ci était tout à fait nécessaire. Cette réticence était clairement perceptible dans les entretiens : les personnes interrogées estimaient que la vente des journaux était un travail difficile et peu plaisant et s'en défaisaient à chaque fois que cela leur était possible. Mais ce ne sont pas des contraintes physiques que se plaignaient les vendeurs ; ils avaient du mal à accepter une situation qui les obligeait à se présenter sous les traits de mendiants. Une facette de l'identité collective mise en avant dans les discours tend alors à se définir en réponse à cette image inspiratrice de pitié. Afin de prendre de la distance face à cette assignation, les migrants cherchaient notamment à se distinguer des autres vendeurs de journaux. Ces derniers étaient en effet perçus par eux comme des marginaux, incapables de se prendre en charge et auxquels ils ne voulaient pas être assimilés. Pour se démarquer de cette population, les migrants avaient tendance à stigmatiser leurs collègues dans leurs discours ; ils soulignaient ainsi l'écart qui existait entre eux et les vendeurs français. En tant que vendeurs tout d'abord, les migrants revenaient souvent sur le fait que les vendeurs roumains étaient bien plus efficaces que leurs homologues. Ils présentaient ainsi le sérieux dont faisaient preuve les personnes de leur pays. « *Nous, on travaille chaque jour, le matin jusqu'au soir, toujours là, sur la route. Juste une pause pour manger un sandwich, c'est tout. On fait pas une heure, trois journaux, ça suffit. Non, les Roumains ils sont toujours là, jusqu'à la nuit* »³⁵¹. D'autres soulignaient la différence entre ce que gagnait un vendeur classique et ce qu'ils gagnaient eux-mêmes. C'est en exposant la rigueur avec laquelle « les Roumains » accomplissaient leur travail qu'ils expliquaient ce succès. Dans les entretiens, il semble que l'application à la tâche soit dans la *nature* des Roumains ou, au moins, des Roumains présents à Nice. Au contraire, les vendeurs « non roumains » étaient souvent présentés comme peu volontaires, vendant durant « *une heure, trois journaux, ça suffit* ».

³⁵¹ Entretien avec Marian, le 13-03-1998, au siège du journal M., Nice

Mais au-delà de la vente, la situation de vendeur était présentée comme différente pour les Roumains et pour les *autres*. Pour les premiers, il s'agissait d'une situation exceptionnelle et passagère, ce qui justifie que l'on ne s'identifiait pas au rôle endossé. Julian m'a ainsi fait part de son incompréhension face aux vendeurs français : « *Je comprends pas les Français, pourquoi ils vendent Macadam ? Nous, on n'a pas les papiers alors c'est dur de travailler, mais eux ils peuvent, et ils restent dans la rue, comme ça* »³⁵². D'une certaine façon, ce que dit Julian c'est que les Roumains sont « *dans la rue* » parce qu'ils subissent une ségrégation sur laquelle ils n'ont aucune prise tandis que « *les Français* » choisissent de subir cette humiliation. Les Roumains seraient *contraints* de faire ce qu'ils font contrairement aux *autres* qui se trouveraient là dans leur position sociale normale. De cette façon, l'interviewé distingue deux catégories parmi les vendeurs, dont seulement une est dévalorisante. La définition du vendeur en tant qu'exclu social ne s'applique plus, dès lors, aux migrants roumains. Lors des entretiens, mes interlocuteurs marquaient en effet la différence entre le personnage joué par les migrants lors de la vente des journaux et leur identité vécue comme « *réelle* », en soulignant le rapport instrumental qu'ils entretenaient avec l'identité dévalorisée. Ils soulignaient le fait que l'amalgame avec les personnes en situation précaire se limitait au cadre du « *travail* » et qu'il s'agissait là d'un stratagème, en quelque sorte d'une tromperie, dont le but était de prétendre à une image qui n'était pas la leur. Plusieurs fois, on m'a expliqué que si les clients achetaient volontiers leur journal aux Roumains, c'était « *parce qu'ils croient qu'ils sont très pauvres* »³⁵³, étant sous-entendu qu'il s'agit là d'une représentation frauduleuse. L'allure des migrants en situation de vente était alors présentée comme différente de celle qui était la leur habituellement. Ils racontaient par exemple que « *pour vendre le journal, il faut pas être trop bien habillé, il faut toujours être propre mais pas des beaux blousons, juste comme ça, jeans...* »³⁵⁴. On met en évidence dans ces propos le fait que les migrants sont en représentation lors de leur activité de vente. Celle-ci implique, en quelque sorte, que les migrants se déguisent en vendeurs et suspendent momentanément leur identité et leur appartenance sociale « *normale* ». En effet, souvent les personnes interrogées précisaient que « *en Roumanie, les gens sont toujours bien habillés dès qu'ils sortent, c'est très important ça pour nous, même plus que chez vous. C'est pour ça. Tu as vu les garçons [qui viennent de partir] ils s'habillent joli, ils mettent du parfum... C'est comme ça chez nous,*

³⁵² Entretien avec Julian, le 24-11-1997, à Nice.

³⁵³ Entretien avec Corina, ancienne vendeuse, le 18-05-2000, à Târgoviste.

³⁵⁴ Entretien avec Grégory, septembre 1998, à Nice.

c'est toujours comme ça »³⁵⁵. Par ce type de discours, mais aussi par le fait de soigner leur tenue lorsqu'ils sortaient ensemble, les migrants donnaient à voir une autre image de leur groupe d'appartenance et la faisaient valoir auprès de la catégorie des Français constituant leur propre groupe de référence, notamment la population qu'ils rencontraient lors de leurs loisirs, dans les salles de sport ou en discothèque. Très souvent, les personnes interrogées insistaient sur le fait qu'elles étaient « comme moi », c'est-à-dire qu'elles avaient fait des études, qu'elles pouvaient obtenir –ou avaient obtenu- un emploi en Roumanie et plus généralement que leur position sociale n'était en rien marginale et que leur vision du monde était plus proche de celle d'une jeune étudiante française que de celle des SDF. De façon récurrente, mes interlocuteurs justifiaient leur déclassement en France par deux facteurs indépendants d'eux-mêmes : la crise économique en Roumanie et l'absence de « papiers » en Occident. De cette manière, leur position sociale en France était présentée comme une conséquence de la conjoncture, donc passagère et en dehors de leur domaine d'action ; dans leur propos, ils insistaient sur le fait qu'elle ne s'appuyait pas sur leur véritable « nature ».

La façon de se présenter des migrants roumains de Nice répondait en quelque sorte à la désignation misérabiliste de la société d'accueil. Celle-ci passait par une identification à ce qu'ils percevaient comme la classe moyenne française, c'est-à-dire la catégorie sociale à laquelle ils auraient peut-être appartenu si des circonstances particulières ne les avaient obligés à aligner leur comportement sur celui des personnes en situation précaire. Ils instituaient ainsi une distance non seulement par rapport à l'image dépréciative de la Roumanie mais également par rapport à leurs collègues marginaux français. On remarque alors que si les migrants ont défini des caractéristiques propres au groupe roumain, celles-ci se sont construites en réaction à la situation rencontrée à Nice. En effet, si certains traits identitaires sont récurrents dans les différentes situations étudiées, cette revendication sociale n'est jamais apparue aussi saillante que lors des enquêtes menées en France, quand les activités des migrants les rapprochaient d'un public précarisé.

En plus de cette distinction sociale, les personnes interrogées complétaient le portrait des membres de leur réseau en les distinguant d'autres migrants roumains dont les activités ternissaient l'image du Roumain en France. Un premier enjeu consistait à se distinguer des malfrats. A partir de 1997, la presse locale a publié un certain nombre d'articles sur les

³⁵⁵ Conversation avec Hanna, le 18 février 1998, à l'hôtel T., Nice.

agissements illégaux de Roumains dans la région niçoise³⁵⁶. J'ai déjà montré que des migrants malhonnêtes étaient souvent proches du réseau de vendeurs de journaux. Dès lors, dans leurs relations avec leur employeur ou lors des entretiens que j'ai menés, les migrants tenaient toujours à se démarquer des « *mauvais Roumains* »³⁵⁷. Présenter leur réseau de compatriotes comme un ensemble de personnes honnêtes était un souci constant. Dans les discours, il ne s'agissait pas de nier le fait que des Roumains perpétreraient des méfaits en France. Au contraire, ceux-ci étaient montrés du doigt par les migrants qui, par là-même, s'en démarquaient. Souvent, lors des interviews, les personnes indiquaient qu'elles connaissaient des compatriotes voleurs, mais que pour cette raison, elles ne les fréquentaient plus. C'est alors en dénonçant l'attitude répréhensible d'un certain nombre de leurs pairs qu'elles dessinaient les contours de leur propre groupe. Le discours de Bobis est assez explicite sur ce point : « *Y'a des Roumains qui font des trucs, ça c'est vrai, peut-être c'est vrai, je sais pas. [Mais] Nous, on n'est pas comme ça. Moi, je ne suis [pas] comme ça, je vole pas, je fais pas des trucs ici. Et ceux que tu as vus ici [siège du journal], ils ne sont pas comme ça. C'est des Roumains bons, ils viennent ici pour travailler, pas pour faire des problèmes. On travaille, on rentre chez nous, c'est tout. Il y en a qui font des problèmes, c'est d'autres [personnes], ils ne sont pas ici, nous on travaille légal, on fait pas des problèmes* »³⁵⁸. Il présente ici clairement l'identité des personnes de son réseau, c'est-à-dire celles qui fréquentent les mêmes lieux que lui et pratiquent les mêmes activités. Il ne sait pas précisément qui j'ai rencontré avant lui –et peut-être qu'il ne connaît pas tout le monde- mais l'entretien se déroulant au siège du journal de rue, il sait qu'il s'agit des membres de son réseau ; c'est donc au nom de celui-ci qu'il propose une définition en tant que « *bons Roumains* ». Ceux-ci s'opposent à ceux que les journaux dénoncent, à ceux « *qui font des trucs* ». La stratégie n'est donc pas ici de nier simplement la définition opérée par le groupe dominant, ce qui serait difficile à soutenir, mais de mettre en avant le fait qu'elle ne s'applique pas, précisément, aux membres du réseau étudié. Il s'agit de répondre à la définition globalisante en soulignant la diversité des situations.

³⁵⁶ Durant les années 1997 et 1998, au moins 11 articles sont parus dans Nice-Matin relatant des délits (vols à l'étalage, pillage d'horodateur, vol à la portière...) perpétrés par des Roumains ; recherche menée sur le service des archives du journal : <http://nicematin.pressed.com/wpresse/archive>.

³⁵⁷ Expression employée par de nombreux interviewés lors des entretiens à Nice pour désigner les personnes qui s'adonnaient à des trafics illégaux.

³⁵⁸ Entretien avec Bobis le 8 janvier 1998, au siège du journal de rue, à Nice.

Dans ce cas les migrants ne revendiquaient pas, comme d'autres le feront en Espagne, une identité « roumaine » globale mais définissaient une représentation collective spécifique à leur réseau migrant. L'image dévalorisante véhiculée par la société d'accueil était ainsi contournée en pointant la particularité des Roumains vendeurs de journaux niçois.

4.1.2. Se démarquer des « ethniques »

Un autre aspect orientait fortement la façon de se présenter des migrants rencontrés. En France, comme dans la plupart des pays de l'Europe de l'Ouest, l'expression « migrant roumain » renvoie dans l'imaginaire collectif aux caravanes de Tziganes nomades. Aux yeux des Roumains « non-ethniques » cet amalgame est sans aucun doute le plus offensant. Le racisme anti-Tzigane est en effet un sentiment quasiment unanime en Roumanie. Pour comprendre l'attitude des migrants tant face à cette population que face à d'autres migrants en Occident, il convient de revenir rapidement sur les origines de ce racisme et sur le développement du nationalisme en Roumanie³⁵⁹.

Le discours stigmatisant à l'encontre des tziganes se rencontre à travers toute l'Europe mais l'affirmation de ce racisme est plus ou moins perceptible selon les pays. La Roumanie, qui compte la plus importante « communauté »³⁶⁰ rom³⁶¹ d'Europe (les estimations varient entre un et trois millions de personnes³⁶²) est sans doute l'une des régions où la xénophobie se fait la plus ouvertement ressentir. Cette discrimination a une histoire : à partir du Moyen-Age, les tziganes ont été tenus en esclavage au service de boyards³⁶³ ou de monastères, en Roumanie. Ce n'est qu'au milieu du dix-neuvième siècle que cette pratique a définitivement pris fin. Mais leur libération de fait n'a pas fondamentalement changé la représentation que la société dominante s'en fait. C'est l'image d'un peuple inférieur et replié sur lui-même qui est

³⁵⁹ Ce thème pourrait faire l'objet d'une thèse à lui seul, il n'est abordé ici que superficiellement pour éclairer l'attitude des sujets, observée en situation migratoire.

³⁶⁰ En utilisant le terme communauté pour désigner une population très diversifiée, je reprends moi-même une exo-définition globalisante.

³⁶¹ Les termes « rom » et « tzigane » (ou « tsigane ») désignent dans mon texte la même population ; « rom » étant l'appellation revendiquée par les porte-parole des mouvements de défense de cette population en Roumanie.

³⁶² Les chiffres concernant cette population sont très variables, lors du recensement de 1992, moins de 500000 personnes s'étaient déclarées appartenir à cette « nationalité » mais ces données ont été grandement remises en question. Voir Reyniers (A.), *Les populations tziganes et leurs mouvements dans les pays d'Europe Centrale et Orientale et vers quelques pays de l'OCDE*, 1995, pp.12-13.

³⁶³ Grands propriétaires terriens.

encore véhiculée aujourd'hui. Bien qu'il n'existe pas d'apartheid officiel, la population tzigane reste peu impliquée dans la plupart des activités sociales et économiques de la population non-rom. Ce cloisonnement social, que l'on retrouve dans la répartition des emplois et de l'habitat, est bien entendu imputé par le groupe dominant à la nature même de la communauté rom qui « refuse de s'intégrer ». Les traits traditionnellement affublés aux classes les plus pauvres, à savoir le manque d'hygiène, le vol, la roublardise ou l'absence de « morale » deviennent ici des caractéristiques ethniques. Pourtant cette stigmatisation n'est pas spécifique à la société roumaine. Ce qui est particulier à la Roumanie est peut-être la virulence de ce racisme et le fait qu'il soit totalement consensuel. En effet, la xénophobie à l'égard des Tsiganes ne se discute pas dans la société roumaine ; la très large majorité de la population s'accorde à reconnaître –et à condamner– le caractère antisocial de cette population. D'après l'anthropologue V.Mihailescu, 99% des Roumains seraient racistes envers les Tsiganes³⁶⁴. Même si ce chiffre ne repose sur aucune donnée comptabilisable, il traduit bien la généralisation du sentiment d'hostilité à l'encontre de ce groupe ethnique. Lorsque, durant mes séjours en Roumanie, il m'est arrivé de poser des questions concernant les Tziganes à mes interlocuteurs « non-ethniques », j'ai pu me rendre compte de leur dédain, voire de leur animosité pour le sujet. Dans la plupart des cas, les personnes ne savaient pas ou refusaient de me répondre, arguant que cette population était sans intérêt ou que l'on ne savait rien d'elle car elle choisissait de vivre à l'écart de la société roumaine et n'était connue que par les problèmes qu'elle occasionnait. A son paroxysme, cette tension donne parfois lieu à de véritables pogroms³⁶⁵.

Mais ce sentiment de mépris à l'égard de l'Autre doit également être compris comme une conséquence du nationalisme exacerbé qui a caractérisé la politique de ce pays depuis le début du siècle. A.Réa souligne en effet « *le rôle que joue l'Etat dans la hiérarchisation des citoyens, l'inclusion ou l'exclusion de l'identité nationale et la production du racisme institutionnel* »³⁶⁶. L'Etat roumain, avant ou pendant le communisme, n'a peut-être pas mené une politique ouvertement ségrégationniste à l'encontre des Tsiganes³⁶⁷ cependant, il est certain que la construction de la nation roumaine sur le mythe de la filiation Géo-Dace a eu

³⁶⁴ Propos tenus par V.Mihailescu lors d'une conversation en avril 1999.

³⁶⁵ Sur des récits de pogroms voir : Reemtsma (K), « Pogrom en Roumanie », 1992 ou Gheorghe (N.), « Un test pour l'état de droit en Roumanie », 1993.

³⁶⁶ Réa (A.), *Immigration et racisme en Europe*, 1998, p.13.

³⁶⁷ Le sujet est controversé et mon propos n'est pas de trancher la question ici.

pour conséquence d'exclure cette population de l'identité nationale. En effet, la Roumanie est un Etat jeune, ses frontières actuelles datent de 1918. Elle est constituée, historiquement, de l'unification de trois provinces : la Transylvanie, la Moldavie et la Valachie, toutes trois situées à la croisée des grands empires byzantins, russes et européens. Ces territoires ont subi de multiples occupations au cours des siècles passés, dont la composition ethnique de la Roumanie témoigne encore aujourd'hui³⁶⁸. Tout au long du vingtième siècle, l'Etat roumain a alors travaillé à la construction et à la reconnaissance d'une nation roumaine sur l'ensemble de son territoire³⁶⁹. Les historiens ont eu pour mission de prouver l'occupation continue, au cours de l'histoire, de toutes les provinces roumaines par les descendants des Daces, devenus Roumains, au détriment d'autres populations qui n'auraient fait qu'y séjourner temporairement³⁷⁰. La nation roumaine s'est alors construite en excluant les populations allogènes qui partagent l'espace roumain. Si celles-ci sont tolérées sur le territoire national, elles n'appartiennent pourtant pas au « peuple roumain ». L'ambiguïté du terme même de *nationalité* souligne ce paradoxe : le mot désigne de la même façon l'appartenance ethnique et le fait d'être ressortissant d'un Etat ; seuls les Roumains du groupe majoritaire ont une nationalité ethnique qui correspond à leur nationalité légale. Si, au début de la période communiste, lorsque le pays était sous l'emprise de l'U.R.S.S., ce nationalisme a été tempéré, le régime de N.Ceausescu, à partir de 1965, l'a en revanche exacerbé. Selon K.Verdery, la rhétorique internationale socialiste a été remplacée, dans les années soixante-dix, par des valeurs nationales³⁷¹. L'auteur montre notamment comment l'idéologie nationale socialiste a été construite par les intellectuels roumains durant la dictature en vue de favoriser la participation de la population à l'effort national. Le *protochronisme* en est l'illustration la plus achevée. Ce courant, initié au début de la décennie soixante-dix par le domaine littéraire pour se diffuser ensuite à d'autres sciences, consistait à attribuer à des Roumains célèbres les grandes découvertes et les grandes œuvres de l'humanité. K.Verdery met en évidence la contribution de ce courant « intellectuel » à la centralisation de la société roumaine et à

³⁶⁸ Selon le recensement de 1992, les six principales « nations » de Roumanie seraient : les Roumains, les Magyares, les Tziganes, les Saxons, les Russes et les Turcs.

³⁶⁹ Voir sur ce sujet l'ouvrage de Boia (L.), *Doua secole de mitologie nationala*, 1999.

³⁷⁰ Voir notamment la controverse actuelle au sujet de l'appartenance légitime de la Transylvanie au peuple dace et non à la nation magyare (Hongrie). Lire par exemple Rosière (S.), « Tensions ethniques en Roumanie : la Transylvanie à la croisée des chemins », 1990.

³⁷¹ Verdery (K.), *Compromis si resistentă, cultura română sub Ceausescu*, 1994.

l'élimination des autres types de valeurs et des autres groupes nationaux³⁷². Dans l'imaginaire collectif, les minorités ethniques apparaissaient ainsi comme culturellement inférieures ; ne participant pas au progrès –et au projet- national. Avec la fin du régime dictatorial, ce courant a été dénoncé, cependant l'impact de l'ancienne politique nationaliste se fait toujours ressentir. De plus, avec la crise économique et le mécontentement croissant de la population, le terreau nationaliste a trouvé une nouvelle voie. Il catalyse les frustrations en blâmant l'Autre pour tous les désagréments subis. Dans ses discours, V.Tudor, le leader d'extrême droite³⁷³ qui est arrivé en deuxième position lors des présidentielles de décembre 2000, fustige de la même manière les Tziganes que les Juifs ou les Magyars³⁷⁴.

Jusqu'en 2002, une autre donnée renforçait l'animosité envers les Tziganes. Leur « tradition nomade » les aurait amenés à quitter la Roumanie en grand nombre pour se rendre vers les pays d'Europe de l'Ouest dès 1991, diffusant ainsi, d'après mes informateurs, une mauvaise image de la Roumanie. Ce sont en effet les premiers à avoir eu recours aux demandes d'asile dans plusieurs pays, notamment en Allemagne, en France et par la suite en Grande-Bretagne. Que la motivation réelle de ces départs tienne au nomadisme ou à la recherche d'un refuge politique et social importe peu ici. Ce qui compte, c'est que ces exils ont été très médiatisés en Occident comme dans le pays de départ. En Roumanie, on a alors souvent attribué à l'exode tzigane (potentiel) le refus de l'Union Européenne de laisser les ressortissants roumains circuler librement dans l'Espace Schengen. Encore aujourd'hui, tandis que cette restriction est tombée, les menaces de retour en arrière concernant l'obligation de visa sont principalement imputées aux méfaits commis par les Tziganes à l'Ouest³⁷⁵. Dans les cas observés en situation migratoire, les migrants rencontrés n'avaient de cesse de se plaindre de l'effet négatif des Rom sur la position internationale de la Roumanie et des Roumains. A leurs yeux, ils ternissent l'image de leur pays et constituent un frein à leur propre liberté de circulation.

³⁷² Verdery (K.), *Op. Cit.*, Chapitre 3.

³⁷³ Bien qu'elle soit largement employée, la qualification « d'extrême droite » n'est pas tout à fait exacte pour les nationalismes des PECO dans la mesure où l'idéologie xénophobe s'accompagne souvent d'un projet politique de retour au « tout Etat » tel qu'il existait dans les régimes communistes.

³⁷⁴ Cependant, il faut remarquer que la rivalité qui oppose les Roumains aux Hongrois n'est pas de même nature que la dépréciation à l'égard des populations tziganes ou juives. L'une relève du conflit entre deux nations pour l'exclusivité d'un territoire tandis que l'autre est à assimiler à la xénophobie qui touche les groupes minorisés.

³⁷⁵ Au cours de l'été 2002, la plupart des journaux français ont en effet publié des reportages alarmants sur les camps de Tziganes roumains installés autour de Paris.

Les migrants Rom constituent donc, aux yeux des migrants roumains « non ethniques », une population à laquelle il est particulièrement déplaisant d'être assimilé. Or, en France, l'amalgame roumain/ tzigane est commun. Les migrants étudiés observaient cela non seulement à travers les médias, particulièrement la télévision, mais également lors de leurs interactions quotidiennes avec des Français. Ils avaient donc à cœur de briser la représentation de leurs interlocuteurs dans leurs conversations. Au-delà de la simple négation de l'assimilation du type « nous ne sommes pas tziganes » qui, pour eux, est une simple question de bon sens, ils marquaient clairement au cours des entretiens et lors de nos conversations la distance qui les séparait de cette population. Ainsi, lorsqu'ils parlaient des Tsiganes roumains de France et, corrélativement des « problèmes » que posait cette population, ils se situaient d'un point de vue extérieur. Non seulement la nationalité commune ne faisait pas l'objet d'une catégorisation commune, mais les discours supposaient un autre type de différenciation : les « blancs » face aux Tsiganes. Les migrants interrogés s'agrégeaient en effet aux Français (supposés non marqués ethniquement) pour déplorer le comportement de ces Autres. Ce n'est plus sur l'appartenance à un Etat que se dessinaient alors les frontières entre les groupes mais sur le fait d'être ou de ne pas être rom. Les migrants soulignaient ainsi que la distance entre les Roumains (non-ethnique) et les Tziganes était aussi grande que celle qui séparait les Français de cette population. Lorsque Gheorghe dit « *les gitans, ils posent partout des problèmes, même chez nous c'est la même chose, ils volent chez les gens, dans les jardins, ils font la manche. C'est eux qui sont comme ça, c'est tout. Nous on en a marre, ils nous fatiguent. Ils viennent en France c'est pareil, partout c'est la même chose. Et vous aussi vous voulez qu'ils partent, vous aussi vous êtes fatigués à cause d'eux* »³⁷⁶, il se place manifestement du côté de la population dominante –française et roumaine confondues- face à un groupe marginal, quelle que soit la société dans laquelle il se trouve. Dans ces discours, le « nous » qui caractérise les migrants du réseau est élargi à une communauté plus large qui correspond à « nous les non-ethniques » par rapport à « eux » les Tsiganes.

Même lorsqu'ils ne parlaient pas directement des Tziganes, quand j'interrogeais les migrants de Nice sur leur existence en France, une partie de leur présentation consistait à définir leur mode de vie et leurs activités comme l'antithèse des pratiques des migrants rom. Sur tous les lieux d'enquête le racisme anti-tzigane était perceptible, mais cette pratique de distinction implicite n'est jamais apparue aussi clairement qu'en France. Et pour cause, durant les années où la migration était orientée vers la France, les migrants de Târgoviste ont calqué

³⁷⁶ Conversation avec Gheorghe, novembre 1999, à Nice, traduit du roumain.

leurs stratégies migratoires sur les pratiques des migrants Tziganes. En effet, ce sont d'abord les Rom qui, dès le début de la décennie ont eu recours aux demandes d'asile. Ils faisaient valoir la ségrégation ethnique subie en Roumanie pour obtenir le statut de réfugié en Union Européenne. Le taux d'acceptation n'a cessé de décroître après 1991³⁷⁷, mais la procédure a, par la suite, été instrumentalisée en tant que titre de séjour temporaire³⁷⁸. Ainsi, lorsque, à partir de 1995-96, les migrants de Târgoviste ont institué cette pratique, ils suivaient en quelque sorte l'exemple des Tziganes. De même, avant que les migrants de Nice ne vendent le journal de rue distribué localement, les Rom avaient investi ce secteur dans la région de Lyon. Une publication était quasiment entre les mains des Tziganes roumains qui, à partir de la succursale du journal, utilisaient leurs propres réseaux pour approvisionner les vendeurs dans les différentes villes de France. Ce sont eux qui ont investi les premiers ce secteur caritatif marchand en invoquant le fait que leur procédure de demande d'asile leur interdisait d'obtenir un emploi. C'est donc en suivant le modèle de leurs compatriotes que les Roumains de Nice ont organisé leur migration. Ils avaient alors à cœur de s'en distinguer par d'autres moyens.

Dans la présentation de leur mode de vie, les personnes interrogées relevaient par exemple le caractère « civilisé »³⁷⁹, occidental, de leur attitude collective. Cette présentation d'eux-mêmes doit être comprise dans le contexte de la « menace » d'amalgame avec les Tziganes. Ils insistaient, par exemple, sur le fait que leur technique de vente des journaux ne consistait pas à demander l'aumône. Souvent, mes informateurs soulignaient que « *nous les Roumains, on n'est pas assis par terre, on ne boit [pas], on n'embête pas les gens dans la rue. On est propres, comme ça, polis, « bonjour Madame, bonjour Monsieur... » toujours avec le sourire. On fait pas des histoires, on vend le journal. « Vous voulez un journal ? » Oui, c'est bien, non c'est non. On n'embête pas les gens, on fait pas des problèmes, c'est bien comme ça, non ?* »³⁸⁰. Ici, l'image du vendeur roumain semble se construire par contraste avec les « mauvais vendeurs » d'une façon générale, mais dans ces propos, la posture « *assis par terre* » concerne plus particulièrement les vendeurs rom. De même, dans le milieu des

³⁷⁷ En 1990, avec 505 réfugiés reconnus en France, la Roumanie se situait au 7^{ème} rang pour son taux de reconnaissance, en 1997 (dernière année avant la loi Chevènement) elle était au 25^{ème} rang.

³⁷⁸ Voir Benattig (R.) et Brachet (O.), *Les dynamiques migratoires roumaines, le cas des demandeurs d'asile en France*, 1998.

³⁷⁹ Le terme de « civilisé » (civilisat) est fréquemment employé en roumain –et *a fortiori* quand ils parlent français– pour désigner les populations des sociétés « avancées » ou industrielles (Europe de l'Ouest, Amérique du Nord) par rapport aux groupes « *necivilisati* ».

³⁸⁰ Entretien avec Bobis le 8 janvier 1998, au siège du journal de rue, à Nice.

journaux de rue, on relève souvent que les vendeurs gitans ont fréquemment des problèmes avec les commerçants devant les boutiques desquels ils s'installent car ils se montreraient désagréables avec la clientèle. Dès lors, souligner que l'on « *ne fait pas de problème* » ou que l'on « *n'embête pas les gens* » revient à se démarquer de cette population particulière. En dehors même de la situation de vente, les migrants présentaient leur mode de vie et leur organisation de la migration comme très différents de ceux des rom. Ils insistaient notamment sur le fait que leur circulation n'était nullement organisée collectivement. Lorsque je demandais ce qui les liait à leurs pairs, ils citaient leur condition commune ; ou bien expliquaient qu'il était plus facile de se comprendre entre Roumains mais précisaient aussitôt qu'ils ne formaient pas une « communauté », qu'il n'y avait pas de solidarité spontanée entre eux. Lors des entretiens ou au cours de conversations informelles, j'ai souvent entendu ce type de remarques : « *Les Roumains, on est comme les Français, on est individualiste, on se retrouve pas en communauté comme d'autres étrangers. Si on fréquente des Roumains, c'est parce que c'est des amis, mais s'il y a des Roumains dans la rue et que je les connais pas, je les invite pas, c'est comme si c'étaient des Français. On peut parler, mais c'est tout. Chacun va de son côté et se débrouille comme il veut* »³⁸¹. Ce type de remarque doit être compris comme une façon de souligner que l'on n'a pas les mêmes pratiques que les Rom. En effet, selon les sujets, les migrants tziganes agiraient, eux, de manière très collectiviste. S'identifier à l'attitude reconnue comme étant celle des Français revient ici également à définir l'identité collective du réseau comme plus proche de celle de la société « d'accueil » que de celle des groupes marginalisés.

Car si la volonté de distinction la plus perceptible concernait la population tzigane, les migrants rencontrés faisaient à l'occasion remarquer qu'ils étaient également différents d'autres populations immigrées, maghrébines notamment. Mais ces points sont apparus de façon plus explicite dans les situations londoniennes et espagnoles.

4.2. SE DEFINIR COMME EUROPEENS A LONDRES

L'enquête menée en Angleterre a fait apparaître un autre type de catégorisation sociale à laquelle répondent les migrants roumains. Celui-ci ne peut être compris qu'en regard du contexte londonien. En effet, la multi-ethnicité de Londres et le faible racisme qui s'y exprime rendent moins problématiques les assignations identitaires. La stigmatisation des étrangers

³⁸¹ Remarque de Nicu lors d'une soirée chez un couple roumain, à Nice, le 20 février 1998.

immigrés y est sans aucun doute moins forte que sur la Côte d'Azur, ce qui induit des comportements plus tolérants de la part des migrants lors de leur évolution d'un site à l'autre. Dans l'ensemble, les étrangers sont mieux acceptés, mais cela n'exclut pas qu'il existe toujours des processus de différenciation entre ces derniers ; on distingue notamment les étrangers européens ou d'origine européenne (Australiens, Américains) des populations plus minorisées comme celles issues de l'ancien empire britannique. Le jeu identitaire des migrants roumains consiste alors à se situer dans cette hiérarchie sociale des travailleurs immigrés.

4.2.1. Londres, ville multiculturelle

Pour comprendre la réaction des sujets étudiés, il est nécessaire, dans un premier temps, de revenir sur le contexte de Londres. On a déjà souligné le rôle économique que joue la population étrangère dans cette ville, il convient à présent de saisir la façon dont est perçue la forte présence des étrangers dans la société londonienne. Dans les guides touristiques comme sur le site Internet de la ville, Londres s'affiche comme une agglomération multiethnique. La municipalité utilise le multiculturalisme comme argument de promotion touristique et présente la diversité de sa population comme un atout pour le développement de la cité. Le site Internet de promotion de la ville met ainsi en valeur le cosmopolitisme de la capitale britannique ; Londres y est présentée comme « *special* », c'est-à-dire particulièrement attrayante parce qu'elle est peuplée de groupes culturellement très différents. On présente ainsi ce qui fait la force de la plus grande ville d'Europe : « *because our seven million people are so different. There are Londoners who talk Ashanti and Londoners who talk Yoruba. There are children in London's schools (and there are over three quarters of a million children in London's schools) who talk one of over 300 languages. Then there are Londoners who talk North London and Londoners who talk South London!* »³⁸²; plus loin, le maire se félicite du fait que « *there are more language spoken in London than in any other city in the world* »³⁸³. Au-delà de la valorisation du cosmopolitisme dû au tourisme (Londres reçoit chaque année plus de 30 millions de visiteurs), c'est véritablement la diversité due à l'immigration qui est mise en avant ici. Les langues ashanti et yoruba ne sont pas, en effet, celles de touristes ou même de banquiers étrangers, mais celles de populations africaines installées à Londres pour des raisons économiques et vivant, ici, au plus bas de l'échelle

³⁸² www.london.gov.uk/special.htm

³⁸³ www.london.gov.uk

sociale. Le site Internet souligne également que la forte présence de populations allogènes donne lieu à des partenariats avec les pays émetteurs de main d'œuvre : en plus des accords de *partnership* constitués avec les grandes capitales occidentales, Londres met en place des *friendship agreements* qui visent à encourager les échanges avec des villes comme New Delhi et Dhaka (Bangladesh) dont sont originaires de nombreux immigrés. Savoir si la municipalité londonienne favorise ou non l'immigration de travail n'est pas notre propos. Ce qui importe ici est d'observer que, dans la présentation officielle de la cité, la présence d'une population étrangère très diversifiée apparaît comme un élément valorisant. Les travailleurs étrangers sont non seulement reconnus comme participant pleinement à la définition de la ville, mais ils sont de plus désignés comme un des aspects typiques et attrayants de la capitale britannique. Cela n'exclut pas toute forme de racisme³⁸⁴, mais celui-ci ne se fait guère entendre dans le discours dominant. La présence des étrangers ne constitue pas un problème social ou politique à Londres.

De ce fait, les Roumains étudiés ne ressentaient pas le besoin de se justifier du « *délit d'immigration* »³⁸⁵ lors des interviews. En effet, il arrivait souvent qu'en France les personnes interrogées m'expliquent *pourquoi* elles vendaient les journaux dans un pays étranger. En soulignant la crise économique passagère que traversait leur pays, elles arguaient qu'elles n'avaient pas d'autres possibilités si elles voulaient survivre décentement. Mais elles insistaient sur le fait que cela était temporaire et que « *les Roumains sont pas des voyageurs, c'est pas souvent que les gens s'en vont de Roumanie. C'est des gens qui aiment rester chez eux, on est très attachés à la terre. Maintenant tout le monde part, mais c'est parce qu'il y a des problèmes, parce que c'est la politique. Si la Roumanie demain ça revient riche, plus personne part, on rentre tous à la maison, tout de suite. C'est pas parce que ça nous plaît qu'on vient chez vous, c'est parce que pour nous c'est difficile, difficile* »³⁸⁶. Tandis que ce type de justifications était récurrent dans les enquêtes menées à Nice, à Londres, les personnes semblaient moins attachées à *excuser* leur présence dans un pays étranger. Lorsque je posais la question, mes interlocuteurs présentaient également leur migration comme temporaire, mais en dehors de ces situations, ils n'insistaient pas sur le fait qu'ils partiraient bientôt. Malgré

³⁸⁴ Le British National Party, d'extrême droite, mène notamment de véhémentes campagnes à l'encontre des immigrés mais il n'a aucun représentant élu à Londres. Ce parti reste marginal en Grande-Bretagne : 3 élus locaux dans le Nord de l'Angleterre lors des élections de mai 2002 et seulement 1% des suffrages lors des élections législatives de l'été 2001.

³⁸⁵ Titre du n°129 des *Actes de la recherche en sciences sociale*.

³⁸⁶ Conversation avec Corina, à Nice, 3 août 2000.

leur clandestinité, ils ne cherchaient pas à devenir *invisibles* dans cette ville. Le grand nombre d'étrangers, l'attitude positive des pouvoirs publics et le fait qu'une partie de l'économie de la ville leur soit largement ouverte, voire réservée, ne les conduisaient pas à se sentir marginalisés ou exclus de la société dans laquelle ils vivaient.

4.2.2. De fortes différenciations entre les immigrés

A Londres, la population étrangère est socialement très diversifiée ; tous les étrangers ne sont pas cantonnés dans un même espace social. Entre les centres d'affaires internationaux, les universités fréquentées par des étudiants des quatre coins du monde et les nombreux ouvriers étrangers du secteur tertiaire, la population allogène se répartit sur l'ensemble de l'échelle sociale. Etant donnée la variété des situations, il n'existe pas de figure globalisante de l'étranger. Il n'est en effet pas possible de distinguer les étrangers des britanniques par leur seule position dans la société ou leur niveau de revenu. En conséquence, « l'Etranger » en tant que tel ne fait l'objet d'aucune stigmatisation générale ; en revanche on observe une ségrégation sociale importante entre les différentes catégories d'étrangers.

En effet, derrière l'image revendiquée d'une société cosmopolite vivant en harmonie dans la différence, on constate qu'il existe d'autres catégorisations concernant la population étrangère. En cherchant des chiffres concernant le nombre d'étrangers vivant à Londres, je n'ai ainsi trouvé que les données concernant les groupes ethniques représentés dans la ville. L'*Office for National Statistics* recense de cette façon différents groupes ethniques, indépendamment de la nationalité des individus : les « *Asian ou Asian British* », « *Black ou Black British* » et « *Chinese* » dont les totaux sont comparés à la « *White population* ». La population londonienne est ainsi composée à 28% de minorités ethniques. Il est certain que le nombre d'étrangers « blancs » est également très important, mais la majorité des données chiffrées ne font pas apparaître cette population. Classiques dans le monde anglo-saxon, ces catégorisations statistiques traduisent bien ici la différenciation opérée entre les populations issues du Commonwealth, c'est-à-dire venues des anciennes colonies avec lesquelles la Grande-Bretagne a conservé des relations privilégiées, et les étrangers issus de pays occidentaux. Généralement, à cette distinction due à l'origine géographique sont associées des différenciations sociales en Grande-Bretagne. Dans l'imaginaire londonien, tandis que les Européens ou descendants d'Européens sont supposés venir pour études ou affaires, la majorité des Asiatiques et des Africains constituerait la population laborieuse. Les premiers jouissent donc d'une image plutôt valorisée tandis que les seconds, anciens colonisés, restent perçus comme des travailleurs de second ordre. Lorsque le racisme se fait sentir, c'est envers

ces populations qu'il s'exprime ; ce sont les seules qui soient stigmatisées négativement. Dans les faits, beaucoup de jeunes européens ou australiens venus passer quelques mois ou quelques années à Londres côtoient, lors de leurs activités salariées, des étrangers venus de l'ensemble des régions d'émigration, mais leur représentation sociale reste différente ; les premiers sont des *étrangers* tandis que les seconds sont des *immigrés*.

C'est donc par rapport à cette catégorisation que les migrants roumains se situaient dans leur discours. En effet, leur propre position est ambiguë : eux-mêmes sont européens, donc sont supposés appartenir plutôt à la première catégorie, mais les conditions de leur migration –impulsée par des motifs économiques de survie- les placeraient davantage parmi les « immigrés ». Même leur européanisation peut être interrogée : certes l'Europe géographique s'étend jusqu'à l'Oural, mais à l'Ouest on considère avant tout comme européens les ressortissants des pays de l'Union Européenne. Or, les critères d'entrée n'étant pas atteints, l'adhésion de la Roumanie à l'Union est sans cesse remise à plus tard. La mise à l'écart de ce pays dans le concert des nations européennes est fortement ressentie par la population roumaine, et *a fortiori* par les migrants. De même, la loi qui, jusqu'en 2002, restreignait la circulation des personnes de ce pays dans l'Espace Schengen était perçue par les Roumains comme une exclusion de la part du monde occidental. Ainsi, les migrants rencontrés à Londres avaient tout à fait conscience du fait que leur positionnement parmi les étrangers européens n'allait pas de soi. De ce point de vue, le statut de ces migrants intervenait de façon importante car, si la clandestinité ne posait pas de difficulté majeure dans leur vie quotidienne, elle marquait en revanche la distinction symbolique entre étrangers de première catégorie et indésirables qui s'ajoutaient aux « travailleurs immigrés ». La Grande-Bretagne serait en effet, d'après les media, soumise à une forte pression migratoire. Or, la clandestinité des migrants roumains rappelle que ces derniers font partie des populations « à risque » contre lesquelles les autorités britanniques préfèrent se prémunir. Le maintien du régime des visas par ce pays après que l'Espace Schengen ait ouvert ses portes aux ressortissants roumains souligne que, dans l'imaginaire anglais, ces derniers n'appartiennent pas à la catégorie des *compatriotes* européens. Pourtant, la définition identitaire des migrants interrogés passait avant tout par l'amalgame des Roumains aux autres étrangers européens. Les discours consistaient en effet, d'une part, à présenter une définition collective des étrangers de Londres qui recouvre en même temps les différentes nationalités valorisées (européennes mais aussi américaines, australiennes ou néo-zélandaises) et les Roumains et, d'autre part, à dénigrer une partie des autres étrangers, dont le point commun pointé par mes interlocuteurs était l'appartenance à la religion musulmane.

4.2.3. Le travail de catégorisation des Roumains

Il faut rappeler que les migrants interrogés étaient tous amenés à travailler principalement aux côtés d'étrangers, comme le dit Roger, « *ce sont les chefs qui sont anglais, les patrons ; nous les travailleurs nous sommes tous étrangers* »³⁸⁷. Dans la majorité des cas, leurs collègues de travail sont de nationalités variées : dans l'hôtellerie-restauration, ils rencontrent un grand nombre de jeunes issus de l'Union Européenne et très souvent des personnes originaires d'Inde, du Bangladesh ou du Pakistan. Sur les chantiers, les migrants côtoient en revanche moins d'Européens, et plus d'étrangers venus des anciennes colonies. Mais dans tous les cas, lorsqu'ils parlaient de leurs collègues de travail, ils citaient les Italiens, les Français ou les Espagnols, tandis que les autres étaient passés sous silence. Quand ils me racontaient une anecdote ou lorsqu'ils relataient des échanges qu'ils avaient eus durant leur journée de travail, ce sont toujours les premiers qui faisaient l'objet du récit. De la même façon, quand je demandais s'il y avait beaucoup d'employés étrangers dans leur entreprise, on me répondait souvent : « *Mais oui, nous sommes beaucoup, beaucoup. Il y a des Français, des Italiens, des Autrichiens, même une Danoise. Ils sont nombreux à venir pour apprendre l'anglais, pour faire des études. C'est comme ça Londres, nous sommes presque tous des étrangers* »³⁸⁸. Dans cet extrait d'entretien, l'usage du « nous » ne désigne plus « les Roumains », mais « les étrangers de Londres » qui s'opposent implicitement à « eux, les Britanniques ». Le discours semble proposer deux catégories dans la population londonienne, cependant celle des étrangers est définie de façon restrictive, les catégories « *Asian* », « *Black* » et « *Chinese* » ne sont pas citées. Le « nous » ne semble comprendre que des étrangers « blancs » qui sont venus à Londres pour « *apprendre l'anglais* » et non pas pour échapper à la précarité dans leur propre pays. Or, tandis que ce type de réponse était récurrent lors des entretiens, quand je demandais ensuite s'il n'y avait pas également des Indiens ou des Pakistanais parmi leurs collègues, on me répondait presque toujours « *Bien sûr, ils sont très nombreux ici. Tu n'as pas vu ? Même dans le métro, dans les supermarchés... Ils travaillent partout. Il y en a aussi dans le bar où moi je travaille, bien sûr. Il y en a une qui vient du Pakistan, et une autre, je ne sais pas d'où elle vient. Il y a des grandes communautés ici* »³⁸⁹. Ces deux extraits d'entretiens soulignent bien que, lorsque mon interlocutrice désignait « nous, les étrangers » elle distinguait en réalité trois catégories : les Britanniques, les

³⁸⁷ Entretien avec Roger, le 22-10-01, à Wood Green, Londres, traduit du roumain.

³⁸⁸ Entretien avec Valentina, le 22-10-01, à Wood Green, Londres, traduit du roumain.

³⁸⁹ Suite de l'entretien avec Valentina, le 22-10-01, à Wood Green, Londres, traduit du roumain.

étrangers occidentaux et instruits auxquels elle agrégeait les Roumains, et les Noirs et Asiatiques que l'on « oublie » la plupart du temps de désigner comme collègues. Pourtant, dans leur vie quotidienne, les Roumains n'ont pas plus d'échanges avec les premiers qu'avec les seconds : aucun de mes interlocuteurs n'a déclaré fréquenter d'autres étrangers en dehors des relations de travail et seulement quelques-uns m'ont dit avoir des amis anglais. Le ralliement au groupe des européens³⁹⁰ était donc éminemment symbolique. Cet amalgame avec les étrangers de première catégorie était tout à fait valorisant pour les Roumains. En effet, plutôt que de se laisser identifier aux traditionnels migrants économiques, souvent peu diplômés et relégués au plus bas de la hiérarchie sociale dans ce pays d'arrivée ; ils s'associaient à une catégorie plus proche de leur propre position sociale en Roumanie. Leur niveau universitaire, leurs qualifications et leur appartenance à la classe moyenne dans leur pays rappellent souvent le profil social des jeunes européens qui, durant une année ou deux, font des « petits boulots » en Angleterre pour perfectionner leur anglais ou pour financer leurs études. De même, dans les deux cas, la migration est vécue comme une phase temporaire avant un retour au pays supposé définitif (même si pour les Roumains celui-ci est constamment reporté) ; elle n'implique donc pas une identification au statut occupé durant cette période, seuls comptent les bénéfices –matériels ou intellectuels- obtenus durant le séjour. Ainsi, se percevoir comme membre légitime du groupe des étrangers « blancs » permet de vivre la migration de façon moins coûteuse, sur le plan symbolique, que lors de la vente des journaux en France.

Parallèlement à cette définition d'un « nous » commun avec les étrangers européens, les discours des migrants roumains s'appliquaient également à caractériser le groupe repoussoir des autres migrants, marquant ainsi clairement la frontière entre « nous » et « eux ».

Pour comprendre les propos de ces derniers, il me semble utile de revenir sur le contexte de l'enquête : celle-ci a eu lieu en octobre-novembre 2001, soit un peu plus d'un mois après les attentats du onze septembre aux Etats-Unis. Le sept octobre, les Etats-Unis, soutenus par le Royaume-Uni, ont débuté la série de bombardements sur l'Afghanistan. Durant l'enquête, la crainte du terrorisme était à son maximum et, à Londres, le déploiement des services de sécurité rappelait en permanence le danger supposé. Les fouilles à l'entrée des magasins ou dans le métro et les évacuations pour cause d'alerte à la bombe s'ajoutaient aux

³⁹⁰ La dénomination de cette catégorie est de moi, mes interlocuteurs citaient en général plusieurs nationalités pour désigner ce groupe.

rotations d'hélicoptères de l'armée dans le ciel londonien. Les media et les politiciens contribuaient alors à la campagne contre « l'axe du mal », qui tendait à criminaliser un certain nombre de pays et plus généralement à développer la peur de l'islamisme en Occident. Dans le même temps, Londres, où résident de nombreux étrangers, était accusée de servir de relais aux réseaux terroristes musulmans. La liberté d'expression et d'association dont jouissent les communautés de toutes origines était alors désignée comme une menace terroriste par des pays tiers. Ce contexte international a sans aucun doute favorisé les positions xénophobes et sécuritaires des citoyens à ce moment-là. Concernant mon étude de terrain, il est certain que ce climat de méfiance et de diabolisation de l'Islam en Occident est à prendre en compte dans la compréhension des catégorisations opérées par les personnes interrogées. Je ne postule pas que les opinions exprimées aient été uniquement et directement le produit de la tension internationale, mais d'une part, en tant que sujet de conversation récurrent, cela a donné l'occasion à mes interlocuteurs de s'exprimer à propos des « autres étrangers » de Londres ; d'autre part il est indéniable que la propagande belliciste envers une partie du monde musulman ait exacerbé les sentiments racistes latents.

C'est en effet essentiellement à travers la stigmatisation raciste que mes informateurs caractérisaient les migrants de « deuxième catégorie ». A plusieurs reprises, les commentaires sur les événements d'Afghanistan ont conduit mes interlocuteurs à parler des immigrés pakistanais ou bangladaïsi de Londres. Il ne s'agissait pas de les lier directement à la situation internationale, mais souvent, les personnes interrogées m'expliquaient le bien fondé des bombardements américains envers ces populations par l'observation des Musulmans de Londres. Par exemple, Valentina n'approuvait pas la guerre parce qu'elle pensait que, malgré leur bonne volonté, les Américains ne pourraient pas améliorer la situation de l'Afghanistan car le peuple n'y était pas préparé ; pour preuve, elle citait les immigrés pakistanais et noirs africains qui, bien que vivant à Londres, dans un pays avancé, ne changent rien à leurs mœurs ou à leur habillement, symboles de leur appartenance à un monde arriéré et barbare. Dans le discours des migrants roumains, tous les Musulmans étaient confondus sous le terme « Arabes » et répondaient à une définition commune. Leur style de vie, identique partout à travers le monde, était perçu comme « *necivilisat* » (non-civilisé) : d'après mes informateurs « *les Arabes ne sont pas comme nous, ils ne sont pas dans le monde moderne, pas dans la civilisation. Tu sais comment ils mangent ? Avec leurs mains, ils n'ont même pas de table, de chaises, ils sont par terre tout le temps, dans la poussière. Ils sont toujours sales, très*

sales »³⁹¹. Leurs mœurs les éloigneraient également de la société occidentale : « *Tu as vu comment ils sont avec leurs femmes ? Ils ont trois ou quatre femmes, tu crois que c'est normal ? Quand ils viennent ici, ils continuent à habiter avec elles, avec quatre ou cinq femmes ! Ce n'est pas normal, on vit pas comme ça ici, c'est interdit. C'est comme ça qu'ils sont eux, ils ne sont pas civilisés* »³⁹². Les extraits d'entretiens où apparaissent des propos racistes –parfois bien plus virulents que ceux cités ici- pourraient être multipliés mais il ne s'agit pas ici de savoir ce que l'on reproche exactement aux Musulmans. Ce qui importe est de remarquer comment, par ces discours, les Roumains se démarquent très nettement des immigrés du Commonwealth.

En soulignant les différences qu'ils perçoivent entre les « Arabes » et les civilisations occidentales, les migrants interrogés tracent à nouveau une frontière entre deux groupes : celui dont ils ne sont pas, et celui auquel ils appartiennent. De cette façon ils se positionnent indiscutablement du côté du groupe dominant. Les dissemblances qui sont pointées entre les deux catégories sont si importantes que la catégorie « blanche » apparaît dès lors comme homogène. Lorsque les migrants roumains expriment une opinion raciste –tandis qu'eux-mêmes sont étrangers- cela leur permet de se présenter comme proches des nationaux, occultant par là-même les différences que l'on pourrait déceler entre Roumains et Britanniques ou entre Roumains et étrangers de l'Union Européenne. Mais il faut noter que cette façon de faire, que l'on peut comprendre comme une stratégie identitaire, n'aurait pas cours si le groupe étudié n'était pas lui-même *a priori* xénophobe. En effet, on l'a souligné, à Londres le racisme est relativement peu affirmé par la population et ce n'est pas en reprenant le discours dominant que les Roumains ont affiché ces opinions. Celles-ci sont plutôt le reflet de la culture nationaliste roumaine et du rêve d'occidentalisation de ce pays. C'est donc surtout à partir de références antérieures à la situation migratoire que les migrants définissaient des catégories afin de se situer eux-mêmes socialement en Grande-Bretagne.

Dans la situation observée à Londres, on remarque que, comme à Nice, le travail de catégorisation opéré par les migrants étudiés consiste à se positionner au sein d'un environnement social existant. Mais il s'agit moins ici de protéger les membres du réseau

³⁹¹ Propos tenus par Adi au cours d'une conversation chez Roger, à Green Wood, Londres, le 22-10-01, traduit du roumain.

³⁹² Commentaires exprimés par Oana, le même soir.

contre des risques de stigmatisation que de définir sa place dans la hiérarchie sociale des étrangers.

4.3. UNE AFFIRMATION ROUMAINE EN ESPAGNE

Dans la situation observée en Espagne, l'attitude xénophobe de la population locale exerçait, en revanche, une forte influence sur la définition identitaire des Roumains. En effet, dans cette région, l'ouverture d'une *niche d'emploi* dans laquelle les Roumains ont pris une place grandissante est directement corrélée aux tensions qui, progressivement, écartent les travailleurs marocains des employeurs espagnols. C'est donc en reprenant les catégorisations raciales opérées par ces derniers que les Roumains, dans un premier temps, se forment une identité collective de travailleurs « blancs » en l'opposant à celle des Maghrébins. Il est alors nécessaire de se pencher sur le racisme du groupe dominant (espagnol) pour comprendre comment les migrants étudiés interviennent dans une situation conflictuelle entre ce groupe et un autre groupe minoritaire (marocain). Tout en se différenciant cette fois de la population locale, les migrants étudiés reprennent en effet à leur compte la définition de leurs patrons selon lesquels ils formeraient le groupe immigré le mieux « intégré ». Dans le même temps, la concurrence que leur opposent d'autres migrants Européens de l'Est les conduit également à préciser, dans leur discours, la spécificité des travailleurs roumains en les distinguant notamment des Russes et des Lituanais.

4.3.1. L'animosité raciste et les émeutes d'El Ejido

Les événements de février 2000 ne sont pas les premières manifestations violentes du racisme à l'encontre des Marocains dans cette région. Deux ans auparavant, en février 1998, deux travailleurs maghrébins avaient ainsi péri brûlés vifs dans leur abri. Quelques mois plus tard, un ouvrier agricole avait été exécuté durant la nuit par un commando encagoulé. Dans les deux cas, les affaires furent classées sans suite ; les autorités de la région sont, en effet, peu enclines à poursuivre des Espagnols dans des affaires d'agressions racistes. Si je m'arrête plus longuement, dans les lignes qui suivent, sur les émeutes de l'année 2000, c'est parce qu'elles ont eu une incidence majeure sur le positionnement social des migrants roumains. En effet, tandis que ces derniers sont apparus dans la région autour de l'année 1995 et n'ont eu de cesse, par la suite, d'augmenter leurs effectifs, ce n'est qu'en février 2000, lors du conflit avec les Marocains, que la population locale s'est rendu compte de leur présence et a commencé à vanter leurs mérites en tant que nouveaux travailleurs immigrés. Pour saisir le rôle que jouent

les Roumains, et la façon dont ils sont perçus par les Espagnols, il est donc indispensable de revenir sur les événements tragiques qui ont marqué la fin de leur invisibilité sociale.

Les émeutes racistes qui ont eu lieu en février 2000 sont, certes, le résultat d'un climat raciste violent, endémique à la province, mais leur explosion et le caractère populaire qu'elles ont pris à ce moment-là peuvent être expliqués par une série de circonstances qui a envenimé la situation durant les mois précédents. Deux processus parallèles ont avivé les tensions entre patrons espagnols et ouvriers marocains. Le premier prend sa source dans les différends économiques qui opposaient les agriculteurs espagnols à leurs homologues marocains. Le second concerne le climat politique durant les mois qui ont précédé les élections de mars 2000.

L'agriculture, le secteur des fruits et légumes et la pêche sont en effet souvent des sources de conflit entre les deux pays ; le bras de fer entre l'Espagne et le Maroc concernant l'agriculture est récurrent. En effet, le Maroc possède les moyens de cultiver les mêmes fruits et légumes que le Sud de l'Espagne, à meilleurs prix : l'ensoleillement permet de produire des primeurs, comme en Espagne, mais la main d'œuvre y est moins chère. Durant de nombreuses années, les modes de production traditionnels ne permettaient pas aux agriculteurs du Sud d'être concurrentiels par rapport aux Espagnols, mais aujourd'hui, de plus en plus d'exploitations jouissent d'équipements modernes et l'Union Européenne commence à y financer des installations équivalentes à celles de l'Espagne. De l'autre côté du Détroit de Gibraltar, on craint que la concurrence de ce pays ne vienne détrôner la position hégémonique de l'Espagne sur le marché européen. Certaines grandes entreprises agroalimentaires ont d'ailleurs déjà commencé à délocaliser leurs usines dans ce pays. Jusqu'à présent, des quotas d'importation des produits marocains vers l'Union Européenne sont fixés régulièrement par la commission européenne après négociations avec le Maroc ; des contingents bénéficient chaque année de taux de douane réduits. Mais les importations en Europe sont peu ou mal contrôlées, et les agriculteurs espagnols se plaignent régulièrement du dépassement illégal de ces quotas, qui réduisent d'autant leurs propres exportations. A cette situation s'ajoute l'accord signé en 1995 entre l'Union Européenne et le Maroc qui vise à créer, aux environs de 2010, une zone de libre commerce dans le cadre d'une association Euro-Méditerranéenne. Dans une telle perspective, les produits espagnols et marocains seraient en concurrence directe sur le marché européen. Les agriculteurs espagnols n'ont de cesse de dénoncer cet accord qui, d'après eux, met en péril leur propre devenir. En Andalousie, et particulièrement dans la province d'Almeria où se trouve la majorité des producteurs de fruits et légumes voués à l'exportation, la crainte de la concurrence « déloyale » exacerbe les sentiments anti-

marocains. Les syndicats d'agriculteurs se plaignent de l'abandon du gouvernement à leur égard : « *Les paysans d'Almeria sont sacrifiés sur l'autel de la mondialisation, l'importation des tomates originaires du Maroc grimpe, en contre partie, les multinationales espagnoles ont accès au marché de la communication et un contrat en faveur des pêcheurs espagnols est en négociation* »³⁹³. L'Espagne doit, en effet, faire des compromis face à la politique européenne, concédant certains points pour maintenir notamment le secteur de la pêche, en position difficile face au Maroc. A El Ejido, la tension créée par cette situation est ressentie au quotidien mais elle s'est exacerbée lorsqu'en janvier 2000 la Confédération des Syndicats d'Agriculteurs et d'Éleveurs (COAG) a dénoncé un dépassement des exportations marocaines de tomates, de trente mille tonnes. Au cours du même mois, le système de certificats d'importation mis en place l'année précédente conformément à la requête des agriculteurs espagnols est supprimé à la demande des autorités marocaines. En réaction, le 25 janvier, mille cinq cents agriculteurs manifestent leur colère et bloquent les ports d'Algesira et de Cadiz. S'en suit une série de violences à l'encontre des transporteurs de fruits et légumes marocains sur le territoire espagnol : des camions sont incendiés, des cargaisons détruites, des chauffeurs malmenés. En Andalousie, les Marocains, qu'ils soient chauffeurs de camion ou ouvriers agricoles, font l'objet d'une animosité grandissante.

La situation est d'autant plus tendue que les protestations des agriculteurs trouvent un écho dans les partis politiques alors en campagne pour les élections législatives de mars 2000. D'autant plus que la campagne électorale polarise l'attention autour de la nouvelle loi d'immigration. En effet, durant le débat autour de la loi 4/2000, finalement votée le 22 décembre 1999, les agriculteurs de la région d'El Ejido se sont fortement mobilisés. La loi proposée avait, en effet, un caractère particulièrement progressiste qui ne pouvait satisfaire la position des agriculteurs andalous. Elle visait notamment à octroyer certains droits aux immigrés clandestins et prévoyait de réduire, dans les années à venir, le nombre d'irréguliers en augmentant et en rendant automatiques les procédures de régularisation après deux années de présence sur le territoire espagnol. Par dessus tout, cette loi prévoyait de pénaliser les employeurs de main d'œuvre étrangère en situation illégale. Dans la province d'Almeria, cela revenait à condamner la vie économique de la région. Durant les mois qui ont suivi son adoption, les syndicats agricoles se sont mobilisés, au sein d'un débat national dont l'ampleur a largement dépassé cette seule corporation, pour amender fortement le projet présenté par le

³⁹³ Extrait d'un entretien avec des représentants de la COAG d'Almeria cité par FCE, *El Ejido, terre de non droit*, p.48.

ministre M.Pimentel. En Andalousie, cette polémique a conduit à renforcer encore les rancœurs à l'égard des ouvriers marocains. Ces derniers étaient en effet tenus partiellement pour responsables de l'avancée de la nouvelle loi dans la mesure où, par l'intermédiaire du Forum pour l'Intégration des Immigrés, plusieurs associations de défense des droits des immigrés avaient pu faire entendre leurs revendications. Bien que la loi fut votée, les élections prévues en mars 2000 ont maintenu le sujet dans le débat public jusqu'au scrutin électoral. Le Parti Populaire lui-même, bien qu'auteur de la loi, s'est engagé à la réviser en cas de réélection. La question de l'immigration est donc devenue un thème de campagne majeur. Les détracteurs de la loi et les candidats xénophobes n'ont eu de cesse de pointer les méfaits de l'immigration et les problèmes posés par les immigrés. Ces discours ont été particulièrement entendus dans une région où le racisme était déjà bien implanté avant toute polémique. De plus, l'entrée en vigueur de la loi 4/2000 était fixée au 1^{er} février 2000, date après laquelle tous les étrangers présents depuis 1999 pourraient entamer une procédure de régularisation. Les hérauts de l'anti-immigration scandaient alors que le nombre d'étrangers dépasserait toutes les prévisions et craignaient que le pays ne se trouve rapidement envahi par ces derniers qui, forts de leurs nouveaux droits, ne respecteraient plus leur place dans la société espagnole. Cette vision menaçante était relayée par les médias qui faisaient état, images à l'appui, d'un nombre grandissant de *pateras* venues s'échouer sur les côtes espagnoles. Là aussi, les régions les plus concernées étaient celles du sud, et certaines voix s'élevaient pour fustiger les agriculteurs qui, embauchant des clandestins, créaient un « appel d'air » aux immigrants. Dans la province d'Almeria, la réaction des agriculteurs consistait à exiger de ses derniers plus de discrétion sociale, les chassant des lieux publics et s'en prenant aux associations d'immigrés. C'est dans ce contexte de montée en puissance du racisme qu'il faut comprendre les émeutes d'El Ejido. Les circonstances extérieures ont aiguisé le sentiment anti-marocain jusqu'à établir un climat de tension extrême. Il a suffi alors d'un événement catalyseur pour que s'exprime dans la violence la haine du Maure³⁹⁴.

Le 22 janvier, un ouvrier marocain a tué deux voisins espagnols au cours d'une dispute. Dans les jours qui ont suivi, une manifestation fut organisée par la municipalité, dont le maire, J.Encisco est connu pour ses positions xénophobes, afin de réclamer que « justice soit faite ». Cet événement, aux allures pacifistes, a servi également de moyen d'expression à des groupes racistes. Les choses auraient pu s'arrêter là si, quelques jours plus tard, un

³⁹⁴ Ce terme (*el Moro*), à connotation raciste en espagnol, renvoie à la période où les Marocains (*Marroqui*) se rendaient en Espagne en tant qu'envahisseurs.

deuxième incident ne s'était produit. Un jeune marocain, reconnu par la suite comme déséquilibré mental, tue une femme espagnole à El Ejido. C'est le déclencheur des émeutes. N'ayant pas moi-même enquêté sur le déroulement de ces violences, je cite ici le récit de la commission d'enquête du Forum Civique Européen qui rapporte le climat de ces trois jours :

« Dans l'après-midi, à l'annonce du meurtre, une foule de manifestants part du quartier de Santa Maria del Aguila et se dirige vers la mairie. L'édile, Juan Enciso, refuse de recevoir une délégation. Le ton de cette horde surexcitée n'a plus rien à voir avec les slogans de la manifestation pacifique qu'il avait réussi à canaliser une semaine auparavant. Les meneurs de la vindicte populaire lancent de véritables injonctions de mort. Les manifestants décident de bloquer l'autoroute et la nationale qui desservent la commune. Sous les regards impassibles des policiers municipaux, ils se dirigent en camions vers un centre commercial et l'investissent aux cris de "sécurité, sécurité!". On brûle des pneumatiques, on agresse les passants basanés, on saccage une "boucherie musulmane" appartenant à un immigré marocain. La police suit ces agissements sans intervenir. La foule en colère ne cesse de grossir. À 15 heures, on apprend l'arrestation de l'assassin de la jeune fille, un jeune Marocain, malade mental, en traitement psychiatrique, que sa famille avait l'intention de rapatrier au Maroc. Cette mise au point ne change rien à la fureur des manifestants encadrés par des groupes d'activistes. Le samedi soir, vers 23 heures, des bandes de jeunes, armés de bâtons, de battes de base-bail et de barres de fer, sillonnent plusieurs quartiers de la ville où résident des immigrés. Ils dévastent les boutiques, les lieux collectifs, saccagent deux mosquées et rouent de coups les Maghrébins qui leur tombent sous la main. Dans plusieurs points de la ville, une centaine de forcenés dresse des barricades, embrase des voitures et des containers et ratonne les fuyards dans le dédale des ruelles. Dans le quartier Las Norias, une demi-douzaine d'immigrés échappe de peu à l'incendie de leur habitation. Dans cette zone de la bourgade, où les scènes de violence atteignent leur paroxysme, la police se borne à limiter la casse et à éviter les affrontements entre Nord-Africains et manifestants espagnols. Plus tard, un groupe de 200 forcenés attaque et détruit de fond en comble le siège de l'association "Mujeres Progresistas", qui milite pour les droits des migrants et assure le suivi juridico-administratif des dossiers (séjour, emploi, conditions de travail) de la communauté maghrébine. Depuis le 4ème étage, ils jettent dans la rue les archives et les ordinateurs, acclamés par une foule qui se réjouira avec la même férocité de la mise à sac de l'association caritative "Almeria Acoge" dans un autre quartier. Dans l'îlot insalubre de La loma de la Mezquita, terrain vague bidonville entre l'autoroute et les blocs d'immeubles modernes de la ville, les scènes de violence et de destruction des baraques de fortune se multiplient toute la nuit.

Les funérailles de la victime du jeune déséquilibré marocain, le lendemain après-midi, seront une accalmie de courte durée. À l'extérieur de la ville, des patrouilles d'agriculteurs armés continuent de traquer les immigrés qui se cachent dans le labyrinthe des serres. La police finit par charger un commando de 300 personnes qui s'acharne sur une manifestation pacifique de quelques centaines

d'immigrés de Las Norias marchant les bras en l'air vers le centre-ville avec des pancartes où l'on peut lire: "Pour la paix et la dignité". Insultes, matraquages, lapidations. La chasse au "maure" essaime dans tous les quartiers d'El Ejido jusqu'aux localités avoisinantes de La Mojonera, Roquetas del Mar, Vicar et El Parador. Un incident donne la mesure de la fureur aveugle des émeutiers. À la fin de la cérémonie funèbre, malgré l'appel au calme du curé de la paroisse, des milliers de personnes réclament la peine de mort pour les assassins. Un groupe d'émeutiers menace de faire un mauvais parti aux notables présents à la cérémonie. L'un d'entre eux, le sous-délégué du gouvernement central, est sauvagement agressé à la sortie de l'église par des forcenés qui le confondent avec un représentant de l'association Almeria Acoge ("C'est celui qui délivre des papiers aux Maures!"). On s'en prend à cette association aux cris de "Justice, justice! Almeria Acoge coupable!". En marge de cet acte, un commando d'individus en cagoule, visiblement aguerri au combat de rues, lapide les forces de l'ordre et cherche l'épreuve de force. Le renfort de 500 policiers anti-émeutes, 150 agents de la Police nationale et d'une unité de la Garde civile, envoyés d'autres villes d'Espagne, tentent de disperser le gros des manifestants qui poursuivra obstinément ses exactions toute la nuit. Parmi les immigrés, quelques ressortissants marocains, en majorité des femmes et des enfants, ont réussi à se réfugier au commissariat d'El Ejido. D'autres se sont enfuis par milliers dans le dédale des serres ou dans les montagnes avoisinantes. La Croix Rouge d'Almeria s'emploiera à pourvoir tant bien que mal à leurs besoins élémentaires en eau et en nourriture.

Le lundi matin, l'expédition punitive n'a toujours pas désarmé, en dépit des premières arrestations opérées par les forces de l'ordre. Plusieurs milliers de personnes occupent les rues et des bandes d'incontrôlés barrent la route et continuent leur guérilla raciste contre les foyers d'immigrés bloqués dans El Ejido. Les jeunes des 15 écoles de la ville, mis en congé, viennent renforcer la manifestation qui reprend un caractère plus officiel. Une opération rideaux baissés mobilise la corporation des commerçants. On évalue à 6500 les exploitations agricoles qui ont arrêté le travail, sans compter un certain nombre d'établissements hôteliers. En quelques heures, les forces de l'ordre quadrillent la ville et procèdent à des centaines d'arrestations, immigrés et Espagnols confondus. L'agression dont a été victime le sous-délégué du gouvernement central de la ville d'Almeria, a déterminé l'autorité publique à réprimer la folle algarade d'El Ejido. Réaction tardive, mais ferme. Le calme revient dans le périmètre de la commune »³⁹⁵.

Pour finir, on compte une soixantaine de blessés parmi les Marocains, vingt-deux arrestations, onze dans chaque camp. De nombreux Marocains ont voulu déposer plainte, mais aucun avocat d'Almeria n'a accepté de défendre leur cas, il a fallu que les associations s'adressent à d'autres régions pour trouver des hommes de loi prêts à s'impliquer aux côtés des

³⁹⁵ FCE, *El Ejido, terre de non droit*, pp.6-9.

immigrés. Deux ans plus tard cependant, aucune des six cent quatre-vingt treize plaintes déposées pour agressions, insultes racistes, vols, incendies volontaires, etc. n'a été instruite.

A partir du 7 février, les ouvriers agricoles marocains lancent une grève illimitée. Tout en portant des revendications claires (améliorations de leurs conditions de vie, garantie d'un minimum de droits), cette action collective vise à revendiquer une existence sociale pour les immigrés dans la région. En effet, c'est la première fois que des migrants clandestins, que l'on croyait infiniment corvéables car extrêmement peu protégés, se mobilisent. Leur action surprend et irrite d'autant plus que ces migrants semblent bien organisés et très solidaires ; leur démonstration de force risque de paralyser l'activité économique de la région. Cependant, il ne s'agit pas d'une grève générale des travailleurs immigrés mais de la grève des ouvriers marocains. La condition commune n'a en effet pas gommé les clivages ethniques, au contraire.

4.3.2. La position des Roumains dans la pluriethnicité locale

Bien que les Marocains se soient battus pour améliorer le sort des travailleurs immigrés, leurs collègues d'autres nationalités ne se sont pas joints au mouvement. Certains media ont dénoncé alors la perfidie des employeurs qui sont allés chercher, en quelques jours, de nouveaux travailleurs à l'Est de l'Europe³⁹⁶. Il n'en est rien, les travailleurs roumains, tout comme ceux d'Amérique du sud, ont commencé à travailler en nombre important dans la région d'El Ejido vers 1995. Il est possible que ceux d'entre eux qui n'étaient pas en poste à ce moment-là aient pris la place d'une partie des grévistes, mais d'après tous mes informateurs, en février, moment de la récolte, tous les ouvriers sont en emploi, et les agriculteurs se plaignent même du manque de travailleurs. Les Roumains ne sont donc pas « venus » pour briser la grève des Marocains comme le titrait El Pais³⁹⁷, ils se sont « contentés » de continuer à travailler durant la grève de ces derniers. C'est alors que la population locale et les média ont découvert l'importance numérique de ce groupe national et ont pointé le fait qu'ils ne s'associaient pas aux migrants traditionnels. On aurait pu également relever que les Philippins ou les Equatoriens n'avaient pas cessé le travail, mais c'est sur les Roumains que s'est focalisée l'attention générale. Cela s'explique par le fait que, jusqu'alors,

³⁹⁶ Goytisoló (J.), Naïr (S.), écrivaient ainsi le 13 février : « Certains employeurs décident d'ajouter à la tragédie l'horreur : ils feront venir sur-le-champ des travailleurs Roumains pour briser la grève ! Et clament tout haut que l'immigration doit être « européenne » c'est-à-dire « blanche » », in *Le Monde* du 13-02-2000.

³⁹⁷ El Pais du 10/02/00, « El relevo de magrebies por europeos del Este reaviva la tensión en El Ejido », p1.

leur présence était passée quasiment inaperçue. Lors des enquêtes de terrain que j'ai menées durant l'été puis durant l'hiver qui ont suivi, presque tous mes interlocuteurs non roumains, qu'il s'agisse de policiers, d'employés municipaux, d'agriculteurs ou même d'ouvriers marocains, affirmaient que ces derniers étaient arrivés pour la plupart en janvier ou février 2000, même si tous en avaient connu personnellement quelques-uns avant. Les entretiens avec des Roumains et les statistiques tenues par le service social n'allaient en revanche pas du tout dans ce sens ; apparemment, les événements racistes n'ont pas augmenté les effectifs roumains dans la région. Par contre, ils les ont rendus visibles. En effet, lorsque les Marocains ont disparu des exploitations agricoles, on a découvert qu'à côté des Sud Américains, dont la présence avait été remarquée des années plus tôt, se trouvaient de nombreux travailleurs européens, majoritairement roumains. Jusqu'alors, seul les patrons qui employaient des personnes de cette origine avaient connaissance de leur présence, mais sans être au fait de l'importance numérique de la population, étant donné que celle-ci passait inaperçue dans l'espace public. Tandis que les Espagnols avaient l'habitude de reconnaître leurs immigrés à leur couleur de peau ou à leur apparence vestimentaire, ils ont pris conscience, à ce moment là, que cohabitaient avec eux d'autres travailleurs étrangers dont on n'avait pas remarqué la présence. En ce sens, le mouvement protestataire des Marocains, durant lequel les Roumains sont apparus comme des briseurs de grève, a permis à ces derniers d'acquérir une reconnaissance sociale. Dans un contexte xénophobe, celle-ci aurait pu leur porter préjudice. Au contraire, la comparaison faite alors par la population locale entre les différents groupes immigrés a largement servi la cause des Européens.

Les circonstances dans lesquelles les Roumains sont « apparus » les ont placés, dès le départ, en position de favoris. En effet, tandis que les immigrés traditionnels se révoltaient après avoir, durant plusieurs dizaines d'années, docilement endossé le rôle du travailleur clandestin, exploité et soumis à une inexistence sociale, les travailleurs roumains se conformaient, eux, à ce que l'on attend de l'immigré. Comme l'écrit E.Terray, le recours au travail illégal satisfait les mêmes exigences que la délocalisation c'est-à-dire « *une docilité des travailleurs plus grande, notamment grâce à l'absence d'un contre-pouvoir syndical effectif* »³⁹⁸. Les déclarations de quelques notables de la ville au sujet des émeutes ne trompent pas à ce sujet : J.Encisco, maire d'El Ejido, déclarait ainsi quelques jours après les événements « *Toute la faute en revient aux ONG qui ont enseigné leurs droits aux*

³⁹⁸ Terray (E.), in Balibar (E.), Chemillier-Gendreau (M.), Costa-Lascoux (J.), Terray (E.), *Sans-papiers : l'archaïsme fatal*, 1999, p.14.

immigrés »³⁹⁹, G.Barranco, président d'une des plus importantes coopératives d'agriculteurs, dit encore : « *Depuis que les ONG s'occupent de protéger les délinquants, la vie est irrespirable* »⁴⁰⁰. C'est en effet parce que les travailleurs maghrébins commencent à se fédérer, qu'ils revendiquent des droits et parfois même demandent justice pour les dommages qu'ils subissent, qu'ils engendrent l'animosité générale. La vindicte menée par la population dominante avait en quelque sorte pour objectif de rappeler ces travailleurs à la position qui leur est laissée dans la société espagnole, celle d'esclaves modernes, privés de tout droit. En comparaison, les Roumains qui ont découvert la « niche » d'El Ejido depuis seulement quelques années, et souvent après avoir essuyé des échecs en matière de migration dans d'autres pays européens, ne sont nullement vindicatifs. Il est probable que, si les séjours dans cette région perdurent aussi longtemps que dans le cas marocain, ces migrants finissent par se mobiliser aussi, mais durant la grève de février 2000, ils sont restés parfaitement dociles. Il faut rappeler qu'après cinquante années de dictature, les Roumains sont peu enclins à des réactions collectives protestataires ; à cela s'ajoute l'absence de structures sociales fédératives dans la migration. Pour l'instant, leur attitude est donc tout à fait satisfaisante aux yeux des patrons espagnols. Valorisant leurs « bons immigrés », ces derniers attribuent aux Roumains de nombreuses qualités.

4.3.3. Etre Roumain : une distinction sociale

Après avoir été remarqué en février 2000, le groupe national des Roumains a en effet fait l'objet d'une définition sociale par l'ensemble des acteurs de la région. Le discours des Espagnols, et plus particulièrement des agriculteurs, qui visent à décrire les membres de ce groupe en les comparant aux autres migrants, a notamment beaucoup contribué à l'auto-définition des travailleurs roumains.

Un premier aspect, décrit par les agriculteurs, valorisait les migrants roumains au détriment des Marocains. Celui-ci tenait aux qualités qu'eux-mêmes qualifiaient « d'intellectuelles ». En effet, aux dires des employeurs, les Européens avaient une attitude plus responsable que les travailleurs habituels ; ils auraient eu moins besoin d'être contrôlés dans chacune de leur tâche et seraient plus susceptibles de prendre des initiatives. Les employeurs se disaient souvent surpris de leur efficacité et de leur autonomie. On n'hésitait pas à les laisser seuls toute une journée, leur donnant le matin la liste des travaux à réaliser, ce

³⁹⁹ Diario 16, 11 février 2000, cité par FCE, *El Ejido, terre de non droit*, 2000, p. 60.

⁴⁰⁰ FCE, *El Ejido, terre de non droit*, 2000, p.61.

qui, d'après les patrons, ne se faisait pas avec les employés maghrébins. De plus, on avançait qu'ils s'adaptèrent avec plus de facilité que leurs homologues à la modernisation des structures agricoles. La gestion des arrosages par ordinateur, ou la conduite des engins agricoles, après avoir fait l'objet d'apprentissages, semblaient être rapidement comprises. Les exploitants admettaient volontiers qu'ils leur confiaient plus de responsabilités qu'ils ne le faisaient avec les travailleurs venus du Sud. Dans le discours des patrons espagnols, ces différences étaient attribuées à l'origine ethnique des migrants : les Européens auraient été plus « intelligents », ou plus réceptifs que les Marocains. Parallèlement, on mettait en avant le fait que beaucoup d'entre eux possédaient déjà des compétences techniques lors de leur arrivée. Certains avaient des connaissances en mécanique agricole, d'autres en plomberie, d'autres encore pouvaient apporter un savoir-faire en maçonnerie et tous semblaient savoir bricoler. Ces aptitudes se comprennent en regard du contexte de départ : sous le système communiste l'éducation était généralisée et même les moins diplômés d'entre les migrants ont suivi des formations professionnalisantes. Il faut également rappeler que beaucoup d'entre eux, même s'ils possédaient un emploi en dehors de l'agriculture, ont été amenés à prêter main forte aux coopératives agricoles de leur région, soit par obligation sous la dictature, soit pour pallier des périodes d'inactivité ensuite. Ces expériences dans différents domaines multiplient ainsi leurs savoir-faire. Ces qualités étaient, bien entendu, très appréciées des employeurs qui voyaient croître les compétences de leurs ouvriers sans eux-mêmes augmenter leur salaire. En contrepartie, ces employés bénéficiaient des compliments de leurs patrons qui ne cessaient de faire l'apologie des travailleurs roumains face à ceux venus du Sud.

Cette mise en valeur des qualités professionnelles des Roumains était reprise dans la présentation que ces derniers faisaient de leur propre groupe mais ils la faisaient valoir sous un autre aspect. Tous les migrants roumains interrogés soulignaient la surqualification de leurs pairs comparés non seulement aux Marocains mais également aux autres migrants, cependant ils ne reprenaient pas la notion « d'intelligence » qui revenait si souvent dans les discours des agriculteurs. Ils justifiaient cette distinction par leur niveau scolaire et, au-delà, par leur origine sociale. Une femme de ménage roumaine m'expliquait ainsi le constat fait par les patrons : *« C'est normal qu'on soit plus débrouillards que les Marocains. Ceux qui sont ici, ce sont des paysans, ils ne savent ni lire ni écrire. Chez eux, ils n'avaient pas de travail, ils n'ont aucune qualification, c'est pour ça qu'ils partent. Nous, on vient de tous les milieux. Souvent les Roumains d'ici ont des métiers, ils travaillaient avant de partir, ils étaient sérieux. C'est à cause de la crise qu'on part. Moi par exemple, j'étais médecin chef à*

l'hôpital de Rosiori. »⁴⁰¹. L'analyse faite par cette personne s'appuie sur des données sociologiques : les conditions d'émigration des uns et des autres sont différentes, dans le cas roumain, toute la société a été soudainement plongée dans la pauvreté et la migration concerne en cela de nombreuses strates sociales. Dans ces propos, l'interlocutrice faisait ainsi remarquer que son propre groupe ne représente pas à lui seul une classe sociale, mais qu'il est le reflet de la diversité sociale roumaine. Le discours des migrants était souvent de cet ordre : on faisait d'abord remarquer que les Roumains avaient tous une certaine instruction – mise en évidence dans le discours du patronat- puis on soulignait que le groupe n'était pas homogène, issu d'un groupe défavorisé en Roumanie. On faisait généralement remarquer que certains travaillaient déjà dans l'agriculture tandis que d'autres occupaient des professions intellectuelles. On insistait ainsi sur l'idée selon laquelle les migrants roumains de la région ne constituaient nullement une classe de parias dans leur pays. De cette façon, les Roumains se distinguaient des Maghrébins qui, disaient-ils, sont tous des « *paysans [qui] n'ont rien chez eux. Ils viennent ici parce que chez eux ce sont des voleurs, on ne leur donne pas de travail. Ils ne savent rien faire* »⁴⁰². Dans ces propos, leur propre diversité s'opposait à l'homogénéité sociale supposée des autres migrants. Un argument entendu à plusieurs reprises pour illustrer cette thèse concernait le devenir des migrants régularisés. Selon mes interlocuteurs, l'écart social entre les uns et les autres devenait flagrant lorsque, ayant obtenu un droit de séjour en Espagne, ils cherchaient un emploi. D'après eux, tandis que, dans leur grande majorité, les Marocains et les Subsahariens continuaient à travailler comme simples manœuvres dans l'agriculture, les Roumains, eux, cherchaient à faire valoir leurs qualifications et changeaient radicalement de secteur d'embauche, pouvant travailler « *dans des bureaux* » ou bien dans des entreprises à même d'exploiter leurs savoir-faire. La situation commune d'ouvriers agricoles était donc présentée comme passagère et due aux circonstances particulières de leur migration. Tout comme à Nice les migrants refusaient d'être amalgamés à leurs collègues vendeurs de journaux, ici ils insistent sur la distance sociale qui les différencie des Marocains. Ainsi, le discours des patrons qui distinguaient les Roumains pour leurs compétences professionnelles était retravaillé par ces derniers pour faire valoir leur origine sociale supposée supérieure à celle de leurs collègues. Car, plus que de passer pour de bons

⁴⁰¹ Discussion avec Iliéna, le 20-08-00, à Miramar, traduit du roumain.

⁴⁰² Entretien avec Dan, le 19-08-2000, à Balerna, traduit du roumano-espagnol.

ouvriers⁴⁰³, il importait pour les Roumains de se distinguer de la définition classique de l'immigré agricole ; telle qu'ils la percevaient, celle-ci était en effet fortement dévalorisante.

4.3.4. Catégorisation raciale et préférence « culturelle »

En plus des compétences qu'on leur reconnaissait, la définition de l'identité roumaine par les espagnols était fortement corrélée au racisme ambiant à l'égard des Africains. En effet, lors des entretiens que j'ai conduits avec des chefs d'exploitation à El Ejido, j'ai pu me rendre compte que ceux-ci avaient une considération plus grande pour leurs employés européens. Or, c'est avant tout parce qu'ils sont européens et « blancs » que les Roumains étaient appréciés. Les discours des patrons étaient plus ou moins explicites sur ce point selon que les personnes affichaient ou non des opinions xénophobes, mais dans tous les cas, il apparaissait dans leurs propos une préférence « culturelle » à l'égard de ces migrants. Les raisons qui conduisent un patron à employer des Roumains sont de diverses natures. En général, le premier a été pris par hasard, lors d'une grosse campagne agricole –quand les journaliers sont recrutés dans la rue à l'aube- puis souvent on en a enrôlé d'autres, sur ses recommandations. Mais certains employeurs, propriétaires de petites exploitations, faisaient appel exclusivement à des travailleurs de cette nationalité. C'est le cas notamment d'une femme interviewée à El Ejido qui, tout en réprouvant toute forme de racisme, refusait catégoriquement de travailler avec des Marocains. Elle avait trouvé, avec la main d'œuvre roumaine, un remplacement qui la satisfaisait pleinement. D'après elle, les Roumains savent se montrer plus conviviaux, elle n'hésitait pas à discuter avec eux, à lier des relations d'amitié. En approfondissant l'entretien, elle m'a expliqué que cette compréhension entre les Espagnols et les Roumains était due à la proximité de leur « culture ». Ce point est revenu souvent au cours de l'enquête : à plusieurs reprises des agriculteurs ont pointé qu'il était plus facile de « se comprendre » avec les Roumains. On met alors en avant la proximité de leur langue –issue du latin- et la rapidité avec laquelle les Européens apprennent l'espagnol, par opposition aux Africains qui après de nombreuses années n'ont que peu de vocabulaire. Mais, au-delà de la langue, c'est un ensemble de codes partagés qui semblait faciliter les échanges entre Européens. C'est ce qui transparaît dans les propos de Lucia, propriétaire d'une petite exploitation : *« Je me sens en sécurité avec les Roumains, ils sont très sympathiques. Quand je rentre dans la serre ils me disent toujours « bonjour », ils sont très polis. Les Marocains, j'étais employée avant dans*

⁴⁰³ A plusieurs reprises des informateurs ont même reconnu être moins performants, dans leur travail, que leurs homologues Marocains.

une entreprise avec des Marocains, même après des années à travailler ensemble, ils ne se retournaient même pas quand je rentrais dans la serre. On ne peut jamais savoir ce qu'ils pensent, ils n'ont pas la même culture, on ne comprend pas leurs regards. Avec les Roumains on peut sympathiser, on peut discuter (...). Les Marocains, ils m'inspirent pas confiance. Quand je rentre dans les serres, il faut que je me sente en sécurité, et avec eux c'est pas possible. C'est pas une question de racisme, c'est comme ça que je ressens les choses »⁴⁰⁴. Il est certain que cette « compréhension » est très subjective, mais elle produit un effet indéniable dans les relations entre les différents acteurs. Les Espagnols considéraient ainsi que leurs employés roumains étaient beaucoup plus proches d'eux que les Marocains et les Subsahariens.

Ils appréciaient à ce propos leur invisibilité dans l'espace public. En effet, dans les entretiens, non seulement les Roumains apparaissaient comme différents des Maghrébins, mais ils étaient considérés comme physiquement semblables à la population dominante. Ce point a des conséquences importantes sur les catégorisations ethniques opérées par la population espagnole. Dans cette région, on a l'habitude de reconnaître les travailleurs étrangers à leur allure, qu'ils soient Marocains, Subsahariens, Equatoriens ou Philippins. C'est sur cette base que reposent les différentes formes de ségrégations dans les services administratifs, les lieux de détente ou même lors de contacts directs avec les Espagnols. Un Marocain faisait ainsi remarquer lors d'un entretien : « *Nous, on est arabes, ça se voit, on peut rien faire contre ça. Moi, on a déjà refusé de me servir à boire, parce que les gens n'aiment pas les Arabes. Si tu es blanc, tu as moins de problèmes »⁴⁰⁵. Du côté de la population espagnole, on ne m'a jamais parlé directement de la couleur de la peau, mais on souligne le fait que les Roumains se confondent avec la population espagnole. D'un point de vue purement physique, on remarquait qu'ils « *s'habillent normalement »⁴⁰⁶ et qu'en dehors de leur travail leurs vêtements sont propres et repassés. Ainsi, leur présence dans les rues passait inaperçue. Cette invisibilité contribuait certainement à alimenter l'idée selon laquelle leur mode de vie est proche de celui des Espagnols. Dans la mesure où on ne les remarque pas, on peut même supposer qu'ils n'existent quasiment pas en dehors de leur emploi. Ainsi, Antonio se félicitait de leur discrétion : « *ils n'ont pas pour habitude de rester en bande dans la rue. Rue Almeria, il n'y a que des Maures, ils passent des heures là, ils occupent le trottoir comme***

⁴⁰⁴ Entretien avec Lucia, le 21-08-2000, dans un bar d'El Ejido, traduit de l'espagnol.

⁴⁰⁵ Entretien avec B., marocain, le 20-08-2000, à El Ejido, conduit et traduit de l'arabe par S.Ben Amar.

⁴⁰⁶ Entretien avec Lucia, le 21-08-2000, dans un bar d'El Ejido, traduit de l'espagnol.

s'ils étaient chez eux. Les Roumains ne font pas ça, tu ne vois jamais de bandes de Roumains. De toute façon, les Roumains tu ne les vois jamais. Ils travaillent, ils rentrent chez eux, ils regardent la télé, ou ils s'occupent, je ne sais pas ce qu'ils font, mais ils ne restent pas dehors, tout le temps»⁴⁰⁷. On comprend dès lors que les Roumains satisfont parfaitement le rôle du travailleur clandestin : non seulement ils ne revendiquent rien, mais ils réussissent également à faire oublier leur présence dans l'espace de la ville. On apprécie alors le fait qu'ils soient des travailleurs étrangers –en cela peu payés et très corvéables- tout en se confondant, hors des serres, à la population locale. Dans leurs propos, les patrons espagnols se montraient en quelque sorte reconnaissants envers cette population pour ces qualités en lui conférant une définition de groupe qui la situe de façon privilégiée entre le groupe autochtone et les immigrés traditionnels.

Etant placés en position avantageuse, les migrants roumains interrogés n'hésitaient pas, lors des entretiens, à soutenir les catégorisations opérées par la population locale pour définir leur propre groupe d'appartenance et ceux des autres étrangers. D'une part, ils se présentaient eux-mêmes comme « *très bien intégrés* »⁴⁰⁸ dans leur environnement social. Avant même de se comparer à d'autres groupes immigrés, ils faisaient remarquer que, par de nombreux aspects, ils étaient proches de la population espagnole. Ils soulignaient que cette proximité était antérieure à leur migration : la Roumanie et le mode de vie roumain étaient présentés comme très semblables à la situation rencontrée en Espagne. Lorsque je demandais, au cours des entretiens, pourquoi mon interlocuteur avait choisi de se rendre dans ce pays, la réponse concernait presque toujours la proximité ressentie vis-à-vis de l'Espagne⁴⁰⁹. Souvent, mes informateurs précisaient même qu'ils s'étaient rendu à El Ejido car le climat leur semblait être le même que chez eux. De plus, on justifiait souvent ce choix en argumentant que la langue était supposée être facile à apprendre. Dans la suite des interviews ou bien lors de conversations informelles, mes interlocuteurs disaient fréquemment qu'ils se sentaient à leur aise en Espagne car la façon de vivre de la population autochtone était semblable à la leur. On m'a souvent fait remarquer, par exemple, que les Roumains fréquentaient les mêmes lieux de divertissements que les Espagnols : discothèques et fêtes de quartier. Au-delà du style

⁴⁰⁷ Entretien avec Antonio, le 22-08-2000, à San Augustin, traduit de l'espagnol.

⁴⁰⁸ Expression utilisée à plusieurs reprises par Dan et ses amis au cours d'une conversation à Balerna le 23-08-2000.

⁴⁰⁹ J'ai indiqué par ailleurs que les justifications en termes d'opportunité n'apparaissent que dans un deuxième temps.

de vie, les Roumains disaient partager les mêmes mœurs que leurs hôtes. Dan expliquait ainsi la « *bonne entente* » entre les deux groupes nationaux : « *Je crois que la mentalité des Roumains est très proche de celle des Espagnols, on aime sortir le soir, on est un peu macho...* »⁴¹⁰. D'après les migrants, comme dans le discours des Espagnols, les deux communautés seraient en quelque sorte prédisposées à s'entendre, dans la mesure où elles partagent un même art de vivre et se distinguent peu l'une de l'autre. Les personnes interrogées se flattaient souvent de la méprise de leurs hôtes quant à leur nationalité. Les histoires comme celles de Liviu reviennent fréquemment dans les conversations : « *Un jour Liviu est allé au bureau de police pour déposer une demande de régularisation, il faisait la queue avec les autres, normalement. Un policier est venu le chercher et il lui a dit « Monsieur, ne restez pas ici, c'est la file pour les étrangers, passez directement dans l'autre bureau ». Nous, on nous prend pour des Espagnols* »⁴¹¹. Dire de cette façon que la population majoritaire, connue pour être très raciste, n'est pas en mesure de distinguer les Roumains des membres de leur propre communauté est une façon de pointer la position particulière de leur groupe parmi l'ensemble des étrangers de la région. A l'image de la définition que leur propose la société espagnole, les Roumains se considèrent comme les étrangers les plus proches de la population locale. Mais la perception de cette proximité n'a de sens que dans le contexte multiethnique de la région : les Roumains sont désignés et se désignent comme semblables aux Espagnols en comparaison à d'autres groupes immigrés.

En effet, parallèlement à la ressemblance qui les lie au groupe dominant, les migrants roumains soulignent les dissemblances qui les séparent des autres groupes dominés. Ils reprennent alors à leur compte les stéréotypes raciaux véhiculés par les Espagnols, notamment ceux qui ont cours à l'égard des Maghrébins. Ainsi, tandis que les associations de défense des immigrés se battent pour que ces derniers puissent être logés dans des conditions décentes, et non pas, comme il est d'usage, dans les abris à outils entre les serres (*cortijos*), à plusieurs reprises mes informateurs roumains ont argumenté le discours du patronat selon lequel « *les arabes aiment vivre comme ça. Ils n'ont pas besoin d'eau ou d'électricité. Ils sont sales, les cortijos c'est bien pour eux* »⁴¹². Au-delà de la conformité au discours dominant, ces propos tendent à réfuter tout amalgame possible avec cette communauté. Cela apparaissait clairement lorsque je demandais à mes interlocuteurs où habitaient les Roumains de la zone d'El Ejido.

⁴¹⁰ Entretien avec Dan, le 19-08-2000, à Balerna, traduit du roumano-espagnol.

⁴¹¹ Entretien avec Dan, le 19-08-2000, à Balerna, traduit du roumano-espagnol.

⁴¹² Entretien avec Dan, le 19-08-2000, à Balerna, traduit du roumano-espagnol.

On me répondait systématiquement qu'ils vivaient en ville, en appartement, contrairement aux Marocains qui, eux, étaient supposés vivre dans les *cortijos*, entre les serres. Selon Claudia, « *les Roumains n'habitent pas dans les cortijos. Ou bien pas longtemps, seulement quand ils arrivent, parce qu'ils n'ont pas d'argent, mais ils ne restent pas, ça ne leur plaît pas, aux Roumains. Les Marocains, eux, ils restent. Ils ne veulent pas habiter en ville. C'est une sorte d'auto-exclusion de leur part, ils préfèrent rester entre eux* »⁴¹³. Ainsi, une fois encore, lorsque les Roumains usent de la même stratégie que le groupe dénigré, cela se justifie par une situation exceptionnelle tandis que, pour ce dernier, il s'agirait d'une position « normale »⁴¹⁴. Mes interlocuteurs n'hésitaient pas non plus à stigmatiser les mœurs de leurs collègues africains (sont désignés comme Africains les Marocains, largement majoritaires, et les Subsahariens), parlant avec mépris de la religion musulmane, dénigrant la mise à l'écart des femmes, ou encore dénonçant l'arriération des sociétés dont ils sont issus. Tout comme les patrons espagnols, les ouvriers roumains reprochaient aux Africains de refuser de s'intégrer dans la société d'accueil, tandis qu'eux-mêmes seraient quasiment les seuls à être capables de faire cet effort. Cette image très dépréciative du groupe immigré majoritaire était très présente dans les conversations que j'ai pu avoir avec des migrants roumains, mais elle se renforçait lorsque je demandais moi-même des précisions sur la situation de concurrence à l'embauche que pouvaient rencontrer les différents groupes nationaux immigrés. On l'a dit, durant les périodes de récoltes, on recrute le plus de main d'œuvre possible, mais durant la basse saison les ouvriers sont en situation de concurrence pour occuper les quelques postes à pourvoir. Or, durant ma première période d'enquête, en août 2000, la rumeur disait que, suite aux événements de février, beaucoup de Marocains habituellement embauchés à l'année avaient été remplacés par des ouvriers européens, le plus souvent roumains⁴¹⁵. D'où le sens de ma question : « *Je voudrais savoir s'il y a réellement concurrence, s'il est vrai que les Roumains sont mieux perçus par les patrons et qu'est-ce qui distingue finalement les Roumains des autres immigrés...* (je suis coupée avant d'avoir terminé)

⁴¹³ Discussion avec les employés d'Antonio, le 22-08-2000, à San Augustin, traduit du roumain.

⁴¹⁴ Je n'ai jamais cherché à vérifier les dires de mes interlocuteurs, mais il faut noter que lors des entretiens avec des ouvriers Marocains, ces derniers évoquaient également la situation d'urgence qui obligeait certains de leurs compatriotes à loger dans de très mauvaises conditions à l'écart de la ville avant de trouver un logement urbain décent.

⁴¹⁵ Ces estimations sont difficile à faire dans la mesure où il s'agit d'embauches clandestines mais, d'après le Forum Civique Européen, tandis que les Marocains occupaient 75% de ces emplois en 2000, ils ne représentent plus aujourd'hui que 40% de la main d'œuvre, au profit d'autres migrants.

- *C'est très facile, les Roumains sont plus propres, ils s'habillent correctement, ils sont chrétiens comme les Espagnols, ils habitent à quelques-uns uns... Donne-moi ton cahier.* Il prend le cahier sur lequel j'étais en train de noter ce qu'il me disait, et dessine un tableau à deux colonnes, les trois premières lignes sont de sa main (écrites en français), les autres sont de la mienne mais sous sa dictée :

Différences	
ROMANI	MAROCANI
1. Eglise : Orthodoxe et catholique	1. Musulmans
2. Langue : latine	2. arabe
3. Conditions de vie	3. Vivent sans eau, sans électricité, n'achètent rien, pas de vêtements. Ont gardé une mentalité nomade bien qu'ils gagnent de l'argent
4. Couleur de peau	5. Viennent d'une société
5. Peu viennent de l'agriculture en Roumanie, beaucoup ont suivi des études	agraire ⁴¹⁶

Dans le discours de mon informateur, ce que représentent ces deux colonnes, ce sont les atouts des Roumains par rapport aux Marocains. On note dès lors qu'en dehors de la couleur de peau, la différence perçue est essentiellement « culturelle » ; les Marocains possèderaient ainsi des traits qui les distingueraient à jamais –et à leur détriment– des Roumains. Bien entendu, ceux-ci relèvent de l'image que se sont construits les migrants roumains de cette population qu'ils ne connaissaient pas avant leur arrivée, la Roumanie ayant peu de liens avec les pays du Maghreb. Or, on comprend à travers les propos des migrants roumains, et cela ressort explicitement ici lorsque l'informateur indique –contre toute attente– que les Marocains « *ont gardé une mentalité nomade* », que la définition racisante de ce groupe provient directement du racisme « ordinaire » en Roumanie à l'égard des Tziganes. En effet, les personnes interrogées reprenaient systématiquement les stéréotypes véhiculés à l'encontre des Tziganes roumains pour qualifier l'attitude des Maghrébins en Espagne. Le vocabulaire utilisé ne trompe pas ; on disait fréquemment que les Rom choisissaient eux-mêmes de s'exclure des villes, qu'ils refusaient de s'intégrer, qu'ils ne respectaient pas la

⁴¹⁶ Entretien avec Dan, le 19-08-2000, à Balerna.

religion, qu'ils n'aimaient pas l'eau⁴¹⁷, etc. La transposition du stéréotype d'un groupe à l'autre s'opère de façon directe, sans même éliminer les aspects les plus anachroniques, comme ici l'idée selon laquelle les Marocains formeraient un peuple nomade. Cela apparaissait implicitement dans les discours mais il arrivait aussi que cet amalgame soit ouvertement exposé : « *Ici, les problèmes c'est les Arabes. Ils profitent, ils volent, ils font que des problèmes. Chez nous c'est la même [chose], c'est les Tziganes qui font des problèmes, ils volent, ils demandent comme ça [font la manche], ils sont sales, c'est la même [chose]* »⁴¹⁸. Ce déplacement du racisme et des stéréotypes qui y sont associés n'a rien d'exceptionnel, la stigmatisation des groupes dominés étant souvent inspirée par les mêmes catégorisations. Mais ce que l'on remarque ici, c'est que le racisme anti-marocain qui est véhiculé de longue date par la population espagnole de la région trouve un terrain fertile auprès des Roumains dans la mesure où eux-mêmes ont déjà une vision du monde dans laquelle la xénophobie a une place. Pour ces derniers, définir la population étrangère d'El Ejido en terme de catégories ethniques dont les traits délimitent la proximité avec le groupe dominant, ou la « capacité à s'intégrer », revient à placer leur propre groupe au premier rang.

En même temps, mais de façon toutefois plus anecdotique, ma population d'étude se distinguait des autres Européens de l'Est. En effet, si la nationalité roumaine était une référence identitaire pour mes informateurs, en revanche la catégorie « immigrés de l'Est », utilisée parfois par la population espagnole, ne faisait pas sens pour eux. Au contraire, mes informateurs avaient tendance à faire remarquer que « les Roumains » possédaient des qualités propres qu'ils ne partageaient avec aucune autre nationalité. Ainsi, lors des entretiens, ils expliquaient souvent que la préférence des patrons à leur égard provenait du sérieux dont les Roumains savent faire preuve dans le travail. D'après ces discours, ces derniers seraient des personnes auxquelles on peut faire confiance, sur lesquelles on peut compter. Par exemple, on m'a dit à plusieurs reprises que les Roumains honoraient toujours leurs engagements auprès des patrons, n'abandonnant pas leur tâche à la première occasion pour trouver un meilleur contrat ailleurs comme cela se pratiquait fréquemment. De la même façon, « le Roumain » est présenté comme très travailleur et volontaire ; même lorsque son emploi

⁴¹⁷ Le stéréotype du Tzigane prétend que cette population n'aime pas l'eau et s'en tient toujours à distance. Cela s'explique par l'interdiction qui était faite, au 19^{ème} siècle, à cette population, de s'installer à proximité des points d'eau utilisés par la population majoritaire.

⁴¹⁸ Discussion avec Ana, chez les employés d'Antonio, le 22-08-2000, à San Augustin.

ne lui convient pas, il s'applique à remplir sa tâche du mieux qu'il peut. Ces qualités seraient ainsi spécifiques à leur groupe national. Elles distingueraient notamment les Roumains des Lituaniens, assez nombreux dans la région. Ces derniers sont perçus par les Roumains comme des travailleurs peu sérieux et peu appliqués. Les migrants roumains soulignaient plus particulièrement les « problèmes de boisson » de leurs collègues du nord. En effet, l'argument le plus souvent utilisé pour se distinguer de cette population concernait le non-alcoolisme des Roumains. Cet aspect intervenait non seulement dans la définition du *travailleur* roumain ou lituanien, mais aussi dans le cadre de leur insertion sociale dans la région. D'après mes informateurs, les Lituaniens ivres étaient souvent à l'origine de bagarres dans les boîtes de nuit et autres lieux de détente fréquentés par les Européens. On leur reprochait également leur attitude peu cavalière envers les jeunes espagnoles après avoir bu. Bien que je n'aie jamais entendu de tels propos de la part de mes interlocuteurs espagnols, d'après mes informateurs roumains, cette propension à boire serait rapidement devenue la caractéristique distinctive de cette population balte. C'est pourquoi souvent, au cours des entretiens, les personnes précisaient que « *les Roumains ne boivent pas* ». Les travailleurs lituaniens étaient les plus susceptibles d'être confondus avec les Roumains et si la population espagnole semblait assez indifférente à la présence de ces ouvriers, en revanche mes informateurs roumains en parlaient souvent, insistant généralement sur leur éloignement réciproque et sur la proximité existante entre Lituaniens et Russes.

L'histoire aidant, ces derniers constituent en effet la nationalité envers laquelle on a le plus d'animosité en Roumanie ; il convient donc de se distinguer de ces derniers quand la population dominante a tendance à désigner tous les migrants de l'Est sous un même étiquette. Dans la province d'Almeria, ces derniers sont peu nombreux à travailler aux côtés des Roumains dans les serres, c'est pourquoi la distinction première se fait face aux Lituaniens. Tout au plus, dans quelques entretiens, on confondait les Russes et les Lituaniens dans une même catégorie de buveurs semeurs de troubles. En revanche, on n'hésite pas à montrer du doigt les activités maffieuses qui sont, d'après mes informateurs, l'apanage des Russes et des Albanais. En particulier, il semble que la prostitution fasse l'objet d'un trafic humain important dont les femmes russes seraient les premières victimes. Lorsque mes interlocuteurs étaient amenés à parler de la présence des Russes dans la région, ils précisaient toujours que ceux-ci appartenaient à des réseaux maffieux dans lesquels les Roumains n'avaient aucune place. De nombreuses fois, on m'a ainsi fait remarquer que ces derniers n'étaient pas impliqués dans ces activités et que l'on ne trouvait pas de Roumaines parmi les prostituées. Mais cette différenciation ne semblait pas faire l'objet d'un enjeu pour les

migrants interrogés, elle n'apparaissait qu'en dernier lieu. Cette absence de marquage distinctif provient probablement de l'attitude même des Espagnols qui plaisantaient facilement au sujet de la présence des filles russes mais qui jamais ne les associaient, dans leurs propos, aux « travailleurs de l'Est ». Par défaut, cela souligne l'influence du discours de la population dominante sur les revendications identitaires des migrants.

Pour définir leur propre groupe, les Roumains se comparaient prioritairement aux personnes qu'ils côtoyaient au quotidien et qui partageaient les mêmes activités qu'eux. Toutefois, on remarque que toutes les nationalités de travailleurs agricoles ne faisaient pas l'objet de la même attention. Les migrants venus du Maroc et, plus occasionnellement, ceux d'Afrique noire étaient les plus souvent cités, en général pour être dénigrés. Ensuite les populations d'Europe de l'Est étaient désignées comme des catégories distinctives ; à titre exceptionnel on m'a cité des nationalités peu représentées, comme les Biélorusses ou les Ukrainiens, toujours pour faire remarquer leurs différences avec les Roumains. En revanche, les travailleurs venus d'Amérique du Sud, tout comme les Philippins, qui sont pourtant nombreux et dont la présence est visible, ne faisaient l'objet d'aucun commentaire. Bien que les Equatoriens aient toujours été cités lorsque je demandais quelles étaient les nationalités immigrées dans la région, personne parmi les Roumains ne pensait à qualifier ce groupe social, et d'autant moins à s'en distinguer. Il est probable que l'absence de caractérisation de ce groupe soit due d'une part à la méconnaissance de cette population par les Roumains, d'autre part à l'absence de stigmatisation à leur égard de la part de la population espagnole. En effet, on a vu que, pour se distinguer des Marocains qui focalisaient l'animosité de la population espagnole, les migrants roumains s'appuyaient sur la définition du groupe dominant et puisaient dans les références racistes développées à l'égard des Tsiganes. Parallèlement, l'intérêt pour les populations de l'Est s'expliquait par le risque d'amalgame de la part du groupe dominant. De plus, les migrants roumains possédaient déjà des clichés concernant les différentes nations anciennement communistes avant même de quitter la Roumanie. En revanche, rien ne les a conduit à caractériser des groupes qu'ils considéraient comme fortement éloignés de leur propre identité et qui, par ailleurs, ne dévalorisent apparemment pas l'image du « travailleur immigré » que chaque groupe contribue à définir en même temps qu'il le subit.

Par ailleurs, bien que la plupart des Roumains de la région soient originaires de la province de Téléorman ou de ses environs, on remarque que cette origine locale n'est pas

apparue comme un référent identitaire dans le discours des migrants. Contrairement à la situation observée à Nice, où la ville d'appartenance semblait distinguer le groupe étudié, des migrants de passages, ici, les personnes interrogées s'identifiaient facilement à la catégorie « Roumains » sans descendre à un niveau plus régionaliste. Cela peut s'expliquer par le fait qu'en France, les migrants étudiés connaissaient, de près ou de loin, l'ensemble des personnes originaires de leur ville ; elles appartenaient à un réseau que chacun pouvait identifier. Dans la situation espagnole, les migrants venus du département de Téléorman et ses environs étaient probablement plusieurs milliers et ne se connaissaient pas tous. Il n'existait donc pas de « groupe » clairement identifié de migrants de Téléorman, même s'ils constituaient une majorité parmi les Roumains de la zone d'El Ejido. De ce fait, distinguer les personnes originaires de sa province par opposition à celles venues d'autres départements roumains n'avait pas de sens pour les personnes interrogées. La référence identitaire partagée était alors celle du territoire national et non plus l'appartenance à un petit groupe identifié par sa localité d'origine.

CONCLUSION : EXISTE-T-IL UNE IDENTITE COLLECTIVE SPECIFIQUE AUX RESEAUX MIGRANTS ?

La revue des différentes situations migratoires montre que, s'il existe un processus général qui tend à définir les membres de son groupe par l'exclusion d'autres groupes infériorisés, l'identité du « migrant roumain » n'existe pas en tant que représentation unique.

Il est manifeste que les personnes interrogées ne se désignaient pas unanimement comme appartenant à un groupe défini par des caractéristiques stables. L'entité sociale de référence varie selon les contextes : tantôt les migrants désignaient les membres de leur groupe en tant que « Roumain », comme cela a été observé en Espagne ; d'autres fois ils se référaient uniquement à la portion de réseau à laquelle ils appartenaient. A Nice les migrants ne développaient pas de définition collective au-delà du groupe de « Roumains vendeurs de journaux » ; tandis qu'à Londres, l'appartenance mise en avant dans les discours ne concernait que le vaste groupe des « étrangers blancs ». Le groupe d'appartenance revendiqué est en cela relativement fluctuant. De la même façon, les caractéristiques que l'on confère aux membres de son groupe ne sont pas plus stables. Dans un cas on relève le sérieux professionnel de ses pairs ou bien leur position sociale tandis que dans une autre situation ce sont les traits culturels qui servent prioritairement de marqueurs d'appartenance. Les auto-désignations sont

donc variables et sujettes à redéfinition en fonction de l'environnement social de chaque pôle migratoire.

Cette inconstance peut se comprendre en regard de la nature même de ces formes sociales que sont les réseaux migrants. Etant donnée la faible institutionnalisation du groupe, les membres des réseaux ne sont pas préoccupés outre mesure par la construction commune d'une représentation collective. En effet, le sentiment d'appartenance à une entité sociale solidaire est faible et le groupe ne se met pas en scène spontanément, dans le cadre d'associations. Ce n'est que lorsqu'ils sont confrontés à un contexte qui pose problème que les migrants travaillent à définir leur groupe d'appartenance. En ce sens, on peut reprendre les termes de R.Brubaker⁴¹⁹ pour constater que la participation à un réseau migrant ne suppose pas d'adopter une identité qui se voudrait « *profonde, stable et objective* » mais implique des « *auto-compréhensions* »⁴²⁰ différentes selon le réseau migrant et le contexte social dans lequel il se situe. On observe notamment que l'identité collective n'apparaît pas avec la même intensité dans chacune des situations rencontrées. A Londres, la tolérance –voire l'indifférence- de la population britannique à l'égard des étrangers rendait la question identitaire peu problématique. Les sujets tentaient alors simplement de ne pas être « trop » dévalorisés en se plaçant du côté des migrants de première catégorie. Le thème apparaissait dans les conversations, mais il ne faisait pas l'objet d'une forte mobilisation. En revanche, à El Ejido, l'environnement conflictuel entre les groupes en présence et la concurrence face à l'embauche faisaient apparaître la définition du groupe comme un enjeu permanent. L'inscription même des Roumains dans cette région était directement liée à la définition sociale de leur groupe. C'est pourquoi ces derniers étaient beaucoup plus impliqués dans la représentation sociale de celui-ci. L'image des travailleurs roumains était régulièrement mise en avant dans les conversations.

Cependant, on remarque que, si les caractéristiques attribuées aux migrants roumains varient d'un pôle migratoire à l'autre, le procédé par lequel on dessine les contours de son groupe relève en revanche toujours de la même stratégie d'une façon ou d'une autre, la

⁴¹⁹ Brubaker (R.), « Au-delà de l'"identité" », 2001.

⁴²⁰ Pour l'auteur, l'auto-compréhension est un terme « dispositionnel », qui pourrait remplacer dans certain cas celui d'identité, et qui désignerait « *une intersubjectivité située [et situationnelle] : la conception que l'on a de qui l'on est, de sa localisation dans l'espace social et de la manière dont on est préparé à l'action* », Brubaker (R.), Op.cit, p.77.

stratégie identitaire des migrants roumains consiste à répondre, pour y résister ou pour en tirer partie, à la définition globalisante du travailleur immigré clandestin, qui tend à tirer tous les membres de cette catégorie vers la forme racialisée du « sous-blanc »⁴²¹. Selon les situations locales, cette stratégie conduit à construire son identité en s'assimilant à diverses catégories de « mêmes » (les membres du réseau local, les Roumains dans leur globalité, ou même des étrangers européens), et en se démarquant de différentes catégories d'« autres » (les Tziganes, les Marocains, les immigrants originaires du Commonwealth). C'est en partant d'une analyse de leur environnement social et de la position du groupe dominant que les migrants s'agrègent ou se distinguent de différentes catégories de population. Le discours identitaire des sujets est en cela fortement corrélé au discours du groupe dominant.

La migration étant généralement vécue de façon dévalorisante par les sujets, le positionnement social reste le moteur des stratégies identitaires en situation migratoire. Au sein des réseaux étudiés, ce qui importe ce n'est pas tant de définir une identité commune autour de laquelle tous les membres puissent se retrouver, qui agisse comme un élément fédérateur. Il n'existe pas ici, comme dans le cas des Algériens étudiés par A.Sayad, un « ethos » qui rassemble les membres du groupe autour de valeurs communément partagées. L'utilisation d'un « nous » collectif sert en premier lieu à revaloriser la position de chacun dans son environnement. En ce sens, l'identité de réseau ne repose que sur l'exclusion d'autrui ; le racisme est en effet le seul élément unanimement mobilisé dans la revendication identitaire.

Mais on remarque, lorsque l'on suit les migrants au cours de leurs diverses expériences migratoires, que ces définitions collectives n'affectent pas durablement leur façon de se percevoir et de se présenter. En revanche, l'image du migrant qui se dessine en Roumanie au-delà des seuls réseaux de mobilité, fait sensiblement évoluer l'identité sociale de ces derniers.

⁴²¹ Réa (A.), « Le racisme européen ou la fabrication du « sous-blanc » », in Réa (A.) (dir.), *Immigration et racisme en Europe*, 1998, pp.167-202.

5. LES « EMIGRES » EN ROUMANIE : EMERGENCE D'UN GROUPE SOCIAL

Les personnes travaillant temporairement à l'Ouest ont constamment augmenté en Roumanie au cours des années quatre-vingt dix ; l'importance numérique, mais aussi la forte visibilité sociale des migrants lors de leurs séjours dans leur ville ou village d'origine ont alors contribué à faire émerger un groupe socialement reconnu autour de l'activité migratoire. Les « émigrés », tels qu'ils sont appelés chez eux, constituent de rares exemples de réussite sociale en période de crise. Depuis la fin des années quatre-vingt-dix, ils sont devenus dans la société roumaine un groupe visible et repérable par tous. Durant les premières années, la migration et ses retours étaient vécus sur le mode de l'expérience individuelle, chacun faisant état de sa réussite personnelle dans son environnement sédentaire ; mais dans un deuxième temps, être migrant est devenu une caractéristique partagée par les membres d'un groupe dont la définition sociale dépasse la seule mobilité. En effet, lorsque l'on parle des « émigrés » en Roumanie, on fait référence non seulement à la circulation migratoire mais également à un ensemble d'individus qui entretiennent des liens entre eux et ont un comportement et un mode de vie particuliers au regard du reste de la société. Au-delà de l'image valorisante du migrant, les comportements de ces « émigrés » envers la population sédentaire et envers leurs pairs, tendent à les distinguer comme membres d'un groupe social particulier, dont ils travaillent à conforter le statut au sein de la société locale. En réponse, cette dernière reconnaît aux émigrés une identité qui leur est propre –même si elle n'est pas unanime quant à sa définition- et attend d'eux une conduite en phase avec leur nouveau statut. Toutefois, si l'existence de ce groupe transparaît à travers des pratiques collectives et une forte visibilité dans l'espace public, sa définition sociale n'est pas arrêtée, elle se dessine en conjuguant différentes représentations. Il importe alors de comprendre comment on passe de la participation –parfois partielle et temporaire- aux activités d'un réseau à l'étranger, à une position de membre d'un groupe social en construction lors des retours.

Cette partie concerne principalement les observations menées auprès des jeunes migrants de Târgoviste. Il est probable qu'une étude du même type pourrait être conduite à partir d'observations plus poussées dans la région de Teleorman ; j'ai notamment fait état de l'ostentation dont faisaient preuve les migrants par la construction de fastueuses villas. Mais

le texte qui suit s'appuie sur des observations fines menées sur des périodes relativement longues. En effet, les relations interpersonnelles ne s'objectivent pas dans les entretiens. Ce n'est qu'en maintenant un contact régulier avec un groupe de personnes dont j'étais suffisamment proche que j'ai pu relever certaines régularités dans le comportement des migrants lors de leurs retours chez eux. C'est pourquoi l'analyse qui suit repose essentiellement sur une série d'enquêtes menées dans la ville même de Târgoviste sur une période totale d'environ cinq mois, entre 1999 et 2001.

5.1. LA MOBILITE : UNE ACTIVITE CONTINUE

Il est nécessaire, tout d'abord, de comprendre comment est vécue la migration par ses acteurs. Leurs retours au pays d'origine ne signifient en rien qu'ils sont en fin de phase migratoire. Si le lieu géographique de leur résidence n'incite pas à les appréhender comme migrants, leurs activités, leurs comportements et leurs représentations, en revanche, ne prêtent pas à confusion. Leur présence en Roumanie n'est que le prolongement de leur migration, elle est partie de leur mobilité. Comme le souligne A. Tarrius, celle-ci n'est pas seulement liée à un déplacement physique mais plutôt à une attitude particulière, une culture et une vision du monde. Ceux que l'on nomme « les émigrés » ne sont pas des absents ; ils peuvent être ici, et toujours appartenir au mouvement ; de même lors de leurs séjours à l'étranger, ils peuvent jouer un rôle important dans ce qui se construit sur place. Que leur dernier voyage remonte à quelques jours ou qu'ils soient revenus depuis plusieurs mois n'a que peu d'importance. Ce qui fait sens, c'est qu'ils se définissent et sont définis par leur appartenance au monde de la migration. La ville d'origine est une composante d'un vaste champ migratoire, dont d'autres localités seraient Nice, Londres, Milan et bien d'autres, investies puis délaissées, qui appartiennent à l'histoire de l'émigration locale. Pourtant, ce lieu a un statut spécifique. Les retours, même s'ils sont toujours à inclure dans la dynamique migratoire, constituent plus que des *passages*, dans la mesure où ici la population locale n'est pas à l'écart de ce qui se joue pour les migrants. Cela implique une relation différente à leur environnement, beaucoup plus travaillée et dotée d'affect que lors des situations migratoires à l'étranger.

5.1.1. L'impossible passage à l'économie formelle

Afin de comprendre ce que représentent les périodes passées dans sa ville d'origine, il est important de saisir le processus par lequel un émigré temporaire, qui part avec un projet précis, devient un migrant, inscrit simultanément dans des espaces différents durant plusieurs années. Dans la majorité des cas, le premier voyage, longuement préparé, prévu pour ne durer

que quelques mois avant un retour définitif, devient finalement une phase d'initiation à la migration faite d'incessants aller et retours. Dans la plupart des cas pourtant, lors du premier retour, le projet est partiellement satisfait. Les personnes rentrent avec le pécule escompté, après quelque temps passé à l'étranger. Ce n'est qu'une fois revenues en Roumanie qu'elles s'écartent de la voie fixée au départ.

Dans un premier temps, les migrants « primo-rentrants » s'accordent presque systématiquement une période de vacances. Après avoir travaillé dans des conditions difficiles durant des mois, ils profitent de leur nouvelle liberté. Les économies qu'ils ont engrangées les autorisent à s'adonner à des loisirs bien plus onéreux que ceux pratiqués avant leur départ. Il n'est pas rare qu'ils s'offrent quelques semaines à l'hôtel, parfois au bord de la mer mais plus fréquemment dans une station balnéaire proche de leur ville natale. Leur quotidien est alors fait de loisirs, repas au restaurant et soirées en discothèques. Ils s'offrent des vacances d'un standing hors de leur portée avant leur migration. Ils disent alors se reposer avant de se replonger dans des préoccupations plus matérielles. Pourtant, la période d'inactivité tend par la suite à se perpétuer. Les séjours en hôtel prennent souvent fin après quelques semaines, mais le train de vie reste sensiblement similaire. Les migrants rentrent chez eux, dans leur famille ou éventuellement seuls, lorsqu'ils ont pu s'offrir, après plusieurs séjours à l'étranger, un appartement. Mais, même dans leur ville d'origine, ils continuent à sortir et à consommer les gains de leur migration de façon ostentatoire. Ils se comportent alors comme s'ils étaient en vacances dans leur propre cité : ils profitent des centres de loisirs, passent de longues heures dans les cafés et les discothèques et, nous y reviendrons, fréquentent beaucoup d'amis. La situation est légèrement différente lorsqu'il s'agit de couples avec enfant : une partie des gains de la migration est parfois investie dans des projets communs, comme la réfection d'une maison ou l'achat d'une voiture. Mais cela n'empêche pas les migrants, surtout parmi les hommes, de profiter de leur nouvel accès à la consommation. Pourtant, si la migration est lucrative, elle ne permet pas de poursuivre longtemps ce train de vie sans nouvelles ressources.

Ces nouvelles ressources devraient être apportées, selon les plans de chacun, par l'accomplissement du projet planifié avant le départ. On l'a dit, rares sont les migrants qui, la première fois, partent sans prévoir d'investir lors de leur retour. La consommation n'est supposée être que la première phase, ensuite chacun a déjà programmé un moyen de faire

fructifier l'argent de son labeur à l'étranger⁴²². Bien souvent, les migrants prévoient de monter une petite affaire lors de leur retour. La migration temporaire est en effet perçue comme un moyen de devenir son propre patron, s'intégrant alors pleinement au modèle capitaliste. Parmi les personnes interrogées, le projet qui revenait le plus souvent était de créer une société de transport. En Roumanie, une part importante des convoys passe par route et ce secteur semble être en plein développement. Souvent, les migrants prévoyaient d'acheter un camion lors de leur retour puis un second avec les bénéfices tirés du premier et ainsi faire vivre une petite entreprise. D'autres personnes projetaient d'ouvrir de petits commerces (vêtements d'occasion, débit de boissons...) ou encore d'acheter le matériel qui leur permettrait de devenir artisan (plombier, tapissier, etc.).

Lors de leurs retours en Roumanie, une partie des migrants abandonne rapidement ces projets, sans même initier la moindre démarche. Mais d'autres, après une période dont la durée est variable, réintègrent leur milieu d'origine et commencent à se renseigner sur la faisabilité de leur entreprise. Pourtant, dans de très nombreux cas, l'entreprise est avortée avant d'avoir vu le jour. Certains débutent les démarches administratives nécessaires à l'ouverture d'une affaire mais se trouvent rapidement confrontés à l'administration post-communiste. Celle-ci est aussi complexe que corrompue, deux facteurs qui tendent à décourager les migrants. Ils prennent alors conscience du gouffre qui existe entre l'économie informelle et les institutions officielles. Pour reprendre le vocabulaire de M. Weber⁴²³, c'est le passage d'un niveau d'échange informel à *la société de contrat* qui stoppe l'initiative des migrants. Dans le premier cas, il « suffit » d'être dynamique et entreprenant pour mener rapidement des affaires au coup par coup. Les capacités et les relations personnelles sont les ressorts essentiels de cette économie ; c'est un domaine auquel ils sont habitués et dans lequel ils savent se positionner. En revanche, ils ont moins l'habitude de traiter les situations formelles et ce n'est que lors de cette confrontation avec le système qu'ils comprennent qu'il s'agit là d'un processus très différent. L'échange n'est plus seulement réglé par les lois d'offre et de la demande dans un milieu restreint, tout ne peut pas y être négocié. Les calculs de rentabilité se complexifient, ils impliquent des prévisions à plus grande échelle. Se soumettre à des règles explicites s'avère pour eux bien plus contraignant que le respect des normes

⁴²² Cette situation, très fréquente parmi les jeunes migrants de Târgoviste, était moins marquée dans la province de Téléorman où depuis plusieurs dizaines d'années les voyages à l'étranger servent à financer de grosses dépenses comme la construction d'une maison.

⁴²³ Weber (M.), *Economie et société*, 1922.

sociales en vigueur sur le marché noir. En même temps, la corruption laisse une certaine marge de manœuvre aux individus, mais elle suppose de savoir à qui s'adresser pour avoir une certaine efficacité. Souvent les jeunes migrants ne connaissent pas suffisamment de « relais » dans les administrations pour être soutenus. Dans ce contexte, plutôt que de les simplifier, la corruption complique les démarches des petits entrepreneurs. Face à un tel constat, beaucoup d'apprentis patrons se trouvent démunis. Un autre facteur peut expliquer l'altération du projet. La « transition » n'étant toujours pas aboutie, le cadre législatif des entreprises reste vague et susceptible d'évoluer à tout moment. Une affaire autorisée un jour peut se voir imposer de nouvelles taxes ou bien être obligée de répondre à de nouvelles normes difficiles à atteindre le lendemain. Cette instabilité inquiète beaucoup les responsables de petites affaires, qui n'ont pas les moyens financiers de résister à ces variations. A cela s'ajoutent les effets de la crise qui fragilise le tissu économique du pays. Le pouvoir d'achat de la population étant faible, la consommation est réduite à son minimum. De ce fait, même lorsqu'elles sont gérées par des personnes averties, beaucoup d'entreprises rencontrent des difficultés à se maintenir sur le marché roumain. Les migrants sont tout à fait conscients de cette situation et savent qu'il sera difficile de maintenir une affaire durant plusieurs années. Ils font preuve d'une rationalité à court terme : ils savent qu'ouvrir une entreprise requiert d'investir des sommes importantes qu'ils ne sont pas sûrs de voir rentabiliser. D'une certaine façon, les migrants se comportent comme des financiers : ils refusent d'investir dans un contexte économique qui n'offre pas de garanties suffisantes. Plusieurs fois, des migrants m'ont expliqué que s'ils montaient leur commerce, ils risquaient d'être ruinés plus rapidement que s'ils continuaient à dépenser leur argent en biens de consommation.

Mais tous n'abandonnent pas : bien que cela soit moins fréquent, certains parviennent à créer de petites sociétés. L'un d'entre eux vendait des produits d'alimentation en gros à des débitants lorsque je l'ai rencontré en 1999. Il m'avait alors fièrement fait visiter ses entrepôts en compagnie de son unique employée. Pour lui, la migration avait été le départ d'une nouvelle vie : de chauffeur pour un haut fonctionnaire il était devenu « patron ». Sa réussite était connue de presque tous les migrants que je fréquentais tant elle était rare. Pourtant, l'année d'après, son magasin n'existait plus, il avait fait faillite. Le propriétaire était alors reparti en France pour rembourser les dettes qu'il avait contractées. Ce cas n'a rien d'exceptionnel : durant l'ensemble de mes recherches, je n'ai jamais eu connaissance d'une entreprise légale ouverte par un migrant de Târgoviste qui ait tenu plus d'une année. De ce fait, les économies liées à la migration ne remplissent quasiment jamais la fonction à laquelle elles étaient destinées. Durant quelques temps, les migrants trouvent des palliatifs à cette

absence d'investissement –nous y reviendrons- mais en général, les gains de la migration sont dépensés dans les mois, parfois dans l'année qui suit le retour des migrants.

Or, après avoir goûté à la vie facile, ces « nouveaux riches » ne sont pas enclins à renouer avec leur ancienne condition. En effet, ils ont enfin atteint un niveau de vie agréable ; ils s'autorisent à prendre de la hauteur par rapport aux stratégies de survie qui occupent le quotidien de leurs compatriotes. Très rapidement, cette façon de vivre devient un standard ; ils envisagent alors difficilement de « retomber » dans leur ancienne condition. Leur séjour à l'étranger contribue, en outre, à faire évoluer leurs grilles de lecture. Comme le souligne M.Okolski, la migration a pour conséquence « *l'adoption de mentalités, d'attitudes, de comportements et d'habitudes modernes par les immigrants provenant de pays moins « modernes »* »⁴²⁴, le processus de « modernité » pouvant être compris ici comme une acculturation à la société de consommation. L'évolution de leurs comportements tient en effet également à ce qu'ils ont vécu et observé durant leur séjour à l'étranger. Même s'ils y ont connu des conditions difficiles, l'expérience occidentale crée de nouvelles références. A l'étranger, même les franges sociales précarisées ont des conditions de vie parfois enviables aux yeux des Roumains des classes moyennes ; elles ont dans tous les cas un accès plus direct à la grande consommation. La transposition du modèle accentue encore la frustration vécue en Roumanie. Cela explique en partie que les migrants refusent, lors de leurs retours, de se fondre à nouveau dans le moule de leur ancienne existence. Voici la réponse de l'un d'eux à la question : « *Depuis ton retour, as-tu repris ton ancien emploi ou une nouvelle activité salariée ?*

*-Travailler ! Moi ! Ici ! C'est une blague ? Tu as une idée des salaires ici ? Si je travaille pendant un mois, huit heures par jour, avec un chef qui m'engueule toute la journée, je gagnerai autant qu'en une après-midi à faire les pare-brise à la sortie de la voie rapide [à Nice] ... Non, je ne travaille pas ici, je me débrouille, je fais des affaires »*⁴²⁵. Un tel rejet de leur ancienne situation est une attitude classique parmi les migrants de retour. Dans leurs discours, il semble qu'à l'étranger l'argent soit si facile à gagner qu'il n'est plus envisageable pour eux d'accepter des « salaires roumains » comme ils le disent eux-mêmes. Seuls la « débrouille » et les « affaires » qui, on le verra, occupent une partie du temps des migrants, sont encore acceptables dans la mesure où elles peuvent rapporter rapidement et laissent une certaine autonomie à leurs auteurs. Cet extrait souligne par ailleurs la position entre-deux-

⁴²⁴ Okolski (M.), « La nouvelle donne migratoire en Europe de l'Est », 1992, p.30.

⁴²⁵ Entretien avec Ionel, à Pucioasa, commune proche de Târgoviste, le 26-05-2000, traduit du roumain.

mondes des migrants. Ionel ne compare pas le train de vie d'un quémendeur en France à celui d'un mendiant en Roumanie. Il fait valoir, dans son analyse, les écarts dus à la transnationalité. Il compare la somme qu'il gagne en France à celle qu'il gagnerait en Roumanie. Mais il sait aussi qu'avec la même activité il ne pourrait pas jouir d'un tel train de vie s'il restait en France. Sa richesse tient bien à sa capacité à jouer simultanément dans des espaces économiquement différenciés. Pour maintenir sa position, il est donc amené à faire perdurer sa capacité migrante. Les « affaires » peuvent prolonger durant un certain temps l'aisance des migrants en Roumanie, mais presque toujours, ils finissent par repartir temporairement afin de renouveler leurs fonds.

Dès lors, le migrant entre dans une phase de mobilité routinière. On l'a vu, le premier voyage intervient au sein d'un programme établi. A partir du second départ, la migration répond à un autre type de préoccupation. Il ne s'agit plus d'atteindre un objectif mais de maintenir une situation nouvelle en Roumanie. L'enjeu est de conserver les facilités et le statut acquis lors du premier retour, afin de ne pas subir un nouveau déclassement. Lorsqu'une personne part pour la deuxième fois, elle est dans une disposition différente : elle sait que son séjour ne correspond pas à un éloignement ponctuel momentané. Pour les migrants, voyager permet de résister à la crise. La définition de leurs activités devient alors beaucoup plus floue. Il ne s'agit plus d'un projet mais d'une alternative à la vie sédentaire, avec comme finalité, le maintien de la position sociale acquise en Roumanie. Si, dans un premier temps, la migration peut être définie par la mission qu'elle doit remplir, elle renvoie davantage par la suite à une façon de vivre qui alterne le travail à l'étranger et la « vie facile » chez soi, les voyages constituant les périodes de labeur qui permettent de se maintenir à un certain niveau social en Roumanie.

5.1.2. De la mobilité aux « affaires » : reconversion des savoir-faire migrants dans le contexte local

Si les gains financiers accumulés durant la période migratoire ne font pas l'objet d'investissement à long terme, en revanche le statut de migrant permet de faire perdurer quelques temps ces ressources. Les économies et le *capital social* acquis en participant aux activités migratoires peuvent être mobilisés, en Roumanie, dans le domaine du business informel local. L'expérience de la mobilité et les dispositions particulières acquises lors des différentes épreuves rencontrées au cours de la migration, font des migrants des acteurs particulièrement compétents et actifs au sein des échanges informels au coup par coup.

Lors de leurs séjours au pays, les migrants font preuve d'un fort dynamisme ; il semble qu'ils soient constamment à l'affût d'une opportunité ou d'un moyen de s'enrichir. La vivacité d'esprit, indispensable en situation migratoire, n'est pas abandonnée lors des retours ; les migrants continuent à être sur le qui-vive, constamment impliqués dans divers projets. De ce point de vue, les périodes passées en Roumanie n'impliquent pas de se laisser aller à des vacances ; les migrants conservent la même attitude qu'à l'étranger. De ce fait, ils constituent la population la plus dynamique sur le marché noir local. Or c'est, parmi d'autres aspects, ce comportement dans la vie économique locale qui contribue à donner corps au groupe social des «émigrés». L'investissement dans un même domaine d'activité les amène à se côtoyer et engendre une compréhension réciproque qui agit comme un lien entre eux et les sépare des personnes de leur ancien milieu social qui restent ancrées dans le mode de vie traditionnel. La « débrouille » dans les milieux informels n'est pas spécifique aux migrants, mais l'aisance avec laquelle ils s'en accommodent les distingue des *autres*. La situation fragile connue à l'étranger augmente en quelque sorte leur capacité à tirer le meilleur parti de leur environnement.

Sans distinguer les activités légales de celles qui ne le sont pas, on peut définir comme « affaire » entrant dans le cadre de ces activités toute opportunité qui permet à ses acteurs de multiplier leurs gains. Il s'agit en général d'acheter et vendre des biens ou des services. Les affaires dont il est question impliquent rarement des personnes sur le long terme et ne les enrichissent jamais considérablement. A titre d'exemples divers, on peut citer le cas de personnes qui ont profité de la fermeture d'une usine de la région pour acheter puis revendre des machines, d'autres ont vendu et fait livrer une coupe de bois de la forêt proche de Târgoviste en Turquie, un troisième groupe importe à l'occasion des vêtements de deuxième main, etc. Ce sont des *stratégies de survie*, mais d'un niveau supérieur à celles de la classe moyenne. Elles permettent à des personnes qui disposent d'un petit capital de faire fructifier leurs économies afin de maintenir leur niveau de vie, mais pas de s'enrichir véritablement. En même temps, la précarité de ces dispositifs rend ces investissements risqués : une affaire peut sembler être une opportunité et s'avérer infructueuse, auquel cas la mise est perdue. Mais il s'agit rarement de sommes importantes et l'on n'observe donc pas de faillite totale ; au pire, une personne peut dilapider son capital en investissant dans différentes affaires qui tournent mal. Ces échanges sont proches de *l'économie de bazar* décrite par M.Péraldi et ses

collaborateurs⁴²⁶ dans la mesure où ils s'affranchissent des règles de l'économie formelle pour impliquer des acteurs qui répondent au coup par coup à des opportunités décelées dans un domaine ou dans un autre. Cette économie est souvent illégale, non parce qu'elle concerne exclusivement des produits illicites, mais parce qu'elle se déroule en dehors du contrôle de l'Etat. Pour cette raison, elle est plus dynamique que ne le sont les échanges formels. Le rapport aux règles est distendu : certaines opérations peuvent être légales tandis que d'autres, que les acteurs considèrent de la même façon, peuvent consister, par exemple, à revendre des produits volés. Ces affaires impliquent alors souvent de soudoyer la police ou de « s'arranger » avec les différentes institutions. L'expression de « micro-maffia », utilisée parfois à Târgoviste par les auteurs de ces trafics, rend bien compte de la nature de ces échanges : ils impliquent des réseaux d'individus et toute une activité illégale mais restent à un niveau micro, c'est-à-dire qu'ils ne touchent pas aux domaines de la véritable maffia. Ici, les trafics sont éphémères, une opportunité qui se présente aujourd'hui aura disparu le lendemain. De la même façon, une entente entre deux individus est associée à une opportunité particulière ; les coopérations sont à repenser, à renégocier à chaque nouvelle affaire. En ce sens, les activités de cette « micro-maffia » relèvent de pratiques semblables à celles vécues durant la migration. Les compétences que les migrants développent lors de la circulation migratoire sont alors directement réinvesties dans ce domaine en Roumanie. C'est pourquoi, même s'il n'est pas seul à participer à ces activités, le groupe des « émigrés » tient une position hégémonique au sein de ce marché local. Certaines aptitudes spécifiques à ce groupe s'avèrent en effet particulièrement efficaces dans ce type d'échanges.

Le rapport à l'espace comme une entité ouverte permet de saisir des affaires sur tout le pays et même à l'étranger. Il n'est pas rare que des échanges aient lieu avec la Turquie, la Hongrie ou la Serbie. On ne parle pas d'émigration alors, mais cela requiert pourtant une capacité à se déplacer, à savoir passer des frontières, avec ou sans marchandises, à communiquer et à négocier avec d'autres réseaux. Les trafiquants sont amenés à emprunter des routes détournées afin d'éviter les contrôles ou bien doivent prévoir de négocier avec les autorités. Des personnes peu aguerries au *monde des réseaux*, pour reprendre les termes d'A. Tarrius, auront des difficultés à faire face à ces obligations. L'expérience acquise durant la migration permet en revanche d'anticiper ces questions ; les migrants ont appris à négocier et à réagir dans des situations qui leur sont en tout point défavorables. Ils parviennent

⁴²⁶ Péraldi (M.) (dir.), *Cabas et Containers. Activités marchandes informelles et réseaux migrants transfrontaliers*, 2001

désormais à communiquer avec des interlocuteurs dont ils ne connaissent que très peu la langue ; ils savent se débrouiller dans des milieux informels et obtenir les services d'un faussaire ou d'un passeur en cas de besoin. Les petits trafics avec des pays proches paraissent alors aisés face aux problèmes rencontrés lors de la migration. En outre, les contacts conservés avec des personnes encore à l'étranger peuvent également être source de nouvelles opportunités. Avoir des amis en Occident permet d'envisager des importations ponctuelles. La revente de téléphones portables d'occasion venus de l'Union Européenne constitue un de ces business. A plus petite échelle, un migrant m'a expliqué qu'il s'était entendu avec son ancien employeur en France, un agriculteur, pour lui fournir, de temps à autre, des pots en terre en provenance de Roumanie. Ces affaires avec l'Occident sont souvent les plus fructueuses, le différentiel de richesses étant important. Or, elles sont exclusivement réservées aux migrants qui sont les seuls à posséder des relations dans les deux espaces. Il est en effet difficile pour une seule personne d'organiser et de suivre entièrement des importations-exportations. Connaître des personnes aux deux bouts de la chaîne permet de contrôler ces trafics à moindre frais et d'en tirer le meilleur bénéfice. Il arrive même que des non-migrants qui veulent importer des produits, notamment des vêtements d'occasion venus de France ou d'Allemagne, s'adressent à des migrants comme intermédiaires. On constate alors que les petits trafics avec l'Ouest sont véritablement tenus par ces derniers.

Un autre aspect favorise le développement de ces trafics au sein du groupe émigré en Roumanie. Parce qu'ils se connaissent, ou se reconnaissent comme membre d'un même groupe, les «émigrés» ont des facilités à s'entendre entre eux pour s'impliquer ensemble dans des affaires. Souvent, les opportunités qui s'offrent à eux nécessitent des collaborations, soit parce que l'investissement financier est trop important pour une seule personne, soit parce que l'échange nécessite l'activité de plusieurs individus. Il est donc nécessaire pour les trafiquants de posséder une réserve de collaborateurs potentiels. Les migrants savent qu'ils pourront trouver, dans leur propre réseau, des partenaires pour mener ce type d'affaire. Contrairement aux individus isolés, eux possèdent une confiance réciproque les uns envers les autres avant même la première collaboration. Chacun sait que les autres migrants ont été habitués à ce mode d'échange dans la migration et respectent les mêmes normes de comportement, de telle sorte qu'ils ne craignent pas de s'engager rapidement avec d'autres membres. En dernier recours, la *réputation* de chacun tient lieu de filtre : si un migrant s'est comporté de façon malhonnête envers ses pairs, tout le groupe est au courant et personne ne lui proposera alors de collaboration. De ce point de vue, l'attitude de chacun à l'étranger conditionne ses implications dans les trafics en Roumanie. En effet, si la petite délinquance en Occident n'est

pas un critère de sélection dans l'appartenance au groupe migrant en Roumanie, en revanche la roublardise envers ses pairs n'est pas oubliée lors des retours. A Târgoviste, tous les migrants connaissent au moins les noms des migrants qui ont escroqué leurs compatriotes à l'étranger. La confiance *a priori* est alors accordée à tous les membres du groupe, dès l'instant où l'on ne possède pas d'informations contraires. La notion de *capital social* est particulièrement pertinente pour définir le contexte dans lequel se déroulent ces affaires. A tout instant, il est possible de faire appel à d'autres migrants pour profiter d'une occasion intéressante. Les étapes qui ont précédé leur sélection en tant que membre du groupe sont des garanties suffisantes pour qu'il n'y ait plus besoin de se méfier de ses compagnons. Or, ces derniers possèdent des ressources que peu de sédentaires peuvent offrir. En plus de leur énergie et de leurs savoir-faire, les migrants peuvent engager des sommes qui, sans être très importantes, dépassent généralement la capacité d'investissement d'un citoyen moyen. En ce sens, les investisseurs que sont les migrants trouvent dans leur propre groupe des partenaires de même poids économique. Cela leur permet de prendre des risques égaux et d'attendre la même chose de leurs investissements. La situation est en effet différente lorsque l'un des partenaires apporte les finances tandis que l'autre n'engage que son temps. Possédant des moyens similaires, les migrants s'intéressent, de plus, à des opportunités de même envergure. Cette condition financière est importante dans la sélection des partenaires et le maintien de ces affaires dans le cercle étroit des «émigrés». Enfin, les membres des réseaux migrants sont relativement nombreux et, par le jeu de la circulation migratoire, se renouvellent constamment, il y a donc toujours des individus disponibles, prêts à s'engager aux côtés de pairs. Chacun sait qu'en puisant dans ce groupe, il pourra trouver des partenaires de qualité. Cet ensemble de ressources constitue un réel pouvoir dans le contrôle de ces marchés. En outre, le milieu des «émigrés» fonctionne comme un véritable réseau d'informations. Comme en migration, les multiples interconnexions en font un catalyseur d'informations qui s'avère précieux dans un cadre où toute communication est informelle. Chacun utilise ses contacts extérieurs pour s'enquérir de projets auxquels il pourrait contribuer. Les réseaux qui sont mobilisés par chacun dans la recherche d'informations dépassent de beaucoup le seul groupe migrant. Les prospections sont menées auprès de ses relations personnelles, de sa famille, de ses amis. Cette façon de faire multiplie les opportunités qui sont ensuite diffusées dans le cercle migrant. A chaque fois qu'il détient une information qui ne l'intéresse pas à titre personnel, ou s'il a besoin de partenaires, un migrant fait circuler sa proposition auprès de ses pairs. En conséquence, le groupe véhicule constamment une quantité d'informations qui sont autant de ressources pour chacune de ses parties. De ce fait, les membres du groupe sont

mieux informés que la population locale, sur les affaires en cours ou potentielles. Cependant, comme en migration, il faut noter que cette mise en commun des ressources n'est ni totale ni gratuite. Tous les migrants n'ont pas la même facilité pour accéder à des données intéressantes. En général, lorsqu'une personne découvre une opportunité, elle n'en informe qu'un minimum de pairs, ceux qui sont susceptibles de s'impliquer directement à ses côtés. Ce n'est que si le projet nécessite de nombreux partenaires, ou si son ou ses découvreurs sont trop occupés ailleurs, que l'information sera diffusée aux autres migrants, partant d'un très petit groupe vers des cercles de plus en plus larges.

De la même façon, j'ai pu constater que les migrants ne parlaient ouvertement des affaires qu'ils étaient en train de mener que lorsque celles-ci étaient sur le point d'aboutir. Lors des soirées au bar, personne ne fait état de ses projets à moyen terme, seules les affaires récemment conclues ou sur le point de l'être sont commentées. Cela s'explique de deux manières : d'une part, on l'a dit, la confiance entre les migrants reste relative, de ce fait, jusqu'à ce qu'une affaire soit sûre, on ne la divulgue pas, afin de ne pas être « doublé ». Les concurrents les plus directs des migrants sont en effet les migrants eux-mêmes ; il convient alors de ne pas divulguer trop tôt les opportunités que l'on a découvertes si l'on ne veut pas qu'un pair s'empare de l'affaire. Mais un aspect symbolique explique également cette discrétion quant aux trafics en cours. Il est très fréquent que des projets périssent ; ils sont même plus nombreux que les affaires menées à leur terme. Mais il en est de l'honneur de chacun de ne pas apparaître comme un « loser », dont les projets échouent constamment. Dans le milieu migrant, les personnes les plus actives dans le monde des affaires sont les plus considérées. C'est pourquoi, à chaque fois que quelqu'un est parvenu à mener une affaire à bien, il le fait savoir à l'ensemble du groupe. Au contraire, un échec doit être passé sous silence sous peine de se voir déconsidéré. Le plus sûr moyen d'occulter ses déboires est alors de ne parler de ses projets que lorsque l'on est sûr de les voir se réaliser. Pour un observateur extérieur, il semble alors que les affaires soient très faciles à mener et se réalisent en des temps record. Lors de mes observations aux tables de migrants dans les cafés, j'entendais par exemple un soir parler d'un projet d'achat de pièces détachées de voitures qui pourraient être revendues à différents garages ; et trois jours après l'opération était terminée. Ce n'est qu'en suivant les activités de quelques personnes durant plusieurs mois et en observant leur manière de s'expliquer à ce sujet que j'ai pu me rendre compte de cette façon de faire. Tous les migrants s'engagent sans arrêt, discrètement, dans de multiples affaires qui, pour la plupart, ne sont pas menées à leur terme –occasionnant parfois des pertes financières importantes. Puis lorsqu'ils réussissent à concrétiser un projet, ils racontent à grand bruit comment ils sont

parvenus, en deux jours, à multiplier leurs gains grâce à une opportunité qu'ils ont su exploiter. On constate alors que si le domaine des affaires a, bien entendu, pour but de créer du profit, la symbolique sociale y est très présente. Tout comme en migration, certains individus se trouvaient au centre du réseau parce qu'ils étaient particulièrement actifs ; en Roumanie les personnages les plus importants sont reconnus par leur engagement et leur réussite dans le milieu des affaires. Mais s'il s'agit parfois des mêmes personnes, la plupart du temps, les membres les plus actifs en Roumanie ne sont pas les mêmes que les experts de la migration. Souvent, il s'agit de personnes qui ont effectivement migré une ou plusieurs fois mais qui sont très présentes en Roumanie, et très impliquées dans les réseaux locaux en dehors même du milieu migrant.

Tout comme le réseau en migration, le milieu des «émigrés» en Roumanie offre à ses membres un accès à des ressources spécifiques. En favorisant l'implication et la réussite dans le « business informel », il contribue à maintenir les individus au-delà de leur condition sociale d'origine durant un certain temps après leur migration⁴²⁷.. Mais, au-delà de ces avantages économiques, s'agréger au groupe des «émigrés» lors des retours revient à faire valoir une identité et un statut socialement reconnu.

5.2. DU RESEAU MIGRANT AU GROUPE DES « EMIGRES »

5.2.1. Les émigrés en Roumanie : une identité collective fondée sur la mémoire de la mobilité

Les migrants conservent, même lorsqu'ils résident en Roumanie, une ouverture sur le monde directement en liaison avec la migration. D'une certaine façon, ils ont une propension à considérer l'extérieur comme partie de leur propre territoire. En effet, lorsqu'ils discutent entre eux, ils semblent être en permanence connectés –ou potentiellement connectés- à d'autres lieux ; ils paraissent autant investis sur place qu'à l'autre bout de l'Europe. On y reviendra, une partie de cette attitude est à lier à l'image qu'ils diffusent d'eux-mêmes après des sédentaires, mais en même temps, il apparaît clairement que l'espace qui leur sert de référence n'est pas le même que celui de la population locale. On comprend en les écoutant

⁴²⁷ Les périodes durant lesquelles un migrant maintient son niveau de vie de cette façon sont très variables. Quelques-uns parviennent à faire suffisamment d'affaires pour tenir plusieurs années sans apport extérieur tandis que d'autres engloutissent toutes leurs économies en quelques mois.

qu'ils se perçoivent eux-mêmes comme appartenant à un espace affranchi des frontières nationales. Ils se projettent sans difficultés à l'autre bout de l'Europe et semblent prêts à se rendre de la même façon à cent ou à deux mille kilomètres de chez eux. Au-delà des lieux qu'ils connaissent personnellement à l'étranger, c'est véritablement leur capacité migrante qui se fait ressentir ici. Après le premier voyage, la mobilité devient une compétence acquise, qui ne se questionne plus. Leurs repères géographiques ne sont alors plus les mêmes que ceux de la population locale, ils n'appartiennent plus simplement à une localité, mais à un réseau spatial autant que relationnel. Les conversations entre « émigrés » reflètent bien cette disposition. Les références à l'étranger et aux amis qui s'y trouvent reviennent constamment, à propos de toute sorte de sujets. Il semble alors que les migrants partagent une représentation particulière de l'espace. Dans le groupe étudié, la ville de Nice était particulièrement proche : tout le monde connaissait, par exemple, les meilleurs moyens de s'y rendre et d'en revenir. Les tarifs des différentes compagnies aériennes, avec les différentes modalités de transit ou bien les trajets les plus rapides et les moins coûteux par route n'avaient de secret pour aucun migrant, cela même lorsque la personne elle-même ne s'était pas précisément rendue en France. De la même façon, la région de Milan et la ville de Londres étaient intégrées à cette topographie imaginaire migrante, le champ migratoire du réseau apparaissant comme un espace de référence pour l'ensemble des individus qui se sont rendus dans l'un de ses pôles. Cette connaissance de l'ailleurs fondée sur la mémoire collective dans laquelle se reconnaît l'ensemble des migrants tranche avec la méconnaissance d'autres localités très proches. J'ai ainsi pu me rendre compte que la majorité de ma population d'étude en Roumanie connaissait mieux la ville de Nice et ses environs, et en parlaient plus souvent, que la capitale roumaine, Bucarest, pourtant située à une centaine de kilomètres de chez eux. En ce sens, la mémoire partagée au sein de ce groupe n'est pas seulement ouverte à l'étranger ; elle est en même temps limitée à l'expérience du réseau migrant. Pour les migrants de Târgoviste, bien connaître cet espace de référence est plus qu'un atout pour voyager, c'est aussi une façon de se retrouver autour d'une identité commune dans leur ville natale. En dehors des « tuyaux » que l'on peut s'échanger pour faciliter ses déplacements, il est fréquent que les migrants « se racontent » l'étranger, faisant état de cette mémoire commune. Dans leurs conversations, l'Ouest est présenté comme un tout, la vie à Milan ou à Nice semble être la même tant les souvenirs dont font preuve des uns et des autres sont proches et se mélangent dans une narration unique. Il semble alors que se constitue en Roumanie une mémoire globale de la migration qui ne se différencie pas en fonction de l'expérience des individus, ou des portions de réseaux auxquelles chacun a participé.

5.2.2. Le réinvestissement symbolique des liens de la migration

L'activité migratoire engendre ainsi, lors des retours, une mémoire sociale confortant un sentiment d'appartenance commune entre tous ceux qui ont partagé l'expérience de la migration. Elle engendre aussi entre eux des liens sociaux plus stables et plus forts que ceux qui se nouent entre les migrants à l'étranger. On a montré qu'à l'étranger, en dehors des très petits groupes, les migrants n'entretiennent pas véritablement de liens forts et le sentiment d'appartenance à un groupe de solidarité reste mitigé. Mais dans la ville d'origine, les migrants ne se contentent pas de se connaître vaguement ; ils se fréquentent régulièrement au sein d'un vaste groupe et mènent ensemble de nombreuses activités. Dans leurs discours, leur appartenance à un groupe centré sur la migration ne fait pas de doute ; ils se perçoivent eux-mêmes comme membre d'un ensemble.

D'une façon générale, les liens qui se créent à l'étranger dans un contexte un peu chaotique, sont ici reconnus comme des liaisons fortes et stables ; les ententes partielles vécues en Grande-Bretagne ou ailleurs deviennent le support de relations privilégiées. De retour en Roumanie, les méfiances et les rancœurs s'estompent. En effet, à l'étranger, les migrants se méfient les uns des autres et ne s'engagent aux côtés de pairs que si la loyauté de leur partenaire a été éprouvée. On a montré à ce sujet que les « *mauvais Roumains* », petits délinquants, étaient en quelque sorte écartés du réseau de soutien. De la même façon, les personnes qui « *ne se préoccupaient pas des autres* » en situation migratoire étaient identifiées en tant que telles par leurs pairs. Toutes ces distinctions sont estompées lors des retours en Roumanie. Les migrants se reconnaissent tous comme membres d'un même groupe, quelle qu'ait pu être leur distance dans la migration. Cela ne veut pas dire qu'il n'existe plus de tensions entre les individus qui furent précédemment en conflit, mais les clivages ne se retrouvent plus entre les sous-groupes identifiés en migration. Mes interlocuteurs parlaient alors des migrants d'une façon générale, sans distinguer par exemple, ceux qui avaient des activités honnêtes, des petits voleurs. Souvent, j'ai participé à des soirées où se retrouvaient toutes sortes de migrants, du délinquant notoire au vendeur de journaux très à cheval sur ses activités⁴²⁸. Contrairement à la situation d'émigration, les migrants considèrent explicitement qu'il existe un lien particulier avec les personnes qui ont participé à l'expérience migratoire. Tout comme l'Occident semble identique en tous ses points, la

⁴²⁸ Ainsi, tandis qu'à Nice il m'était difficile de rencontrer des migrants malhonnêtes tant mes interlocuteurs les occultaient, j'ai pu entrer en contact avec un public de migrants « niçois » beaucoup plus varié lors de mes séjours en Roumanie.

migration est ressentie comme une seule expérience vécue par tous. Même si deux migrants ne se sont pas rencontrés au cours de leur voyage, une fois de retour, ils ont l'impression d'avoir partagé un moment important de leur existence ; ce qu'ils ont vécu est présenté comme similaire. Lors de leurs retours, ils ont alors l'impression d'avoir relevé un même défi : ils ont été initiés aux mêmes pratiques, ont vécu les mêmes épreuves. Cette socialisation commune génère le sentiment d'appartenir à une même entité. Les individus ne doutent pas de la réciprocité de leur perception : chacun estime qu'il a vécu une expérience semblable à celle de ses pairs, dont il se sent, dès lors, plus proche. En ce sens, les migrants ont l'impression de partager une culture commune, faite en même temps de leur vie en Roumanie et de leurs séjours à l'étranger. Comparés à ce qui les sépare désormais de la population sédentaire, les différents apparus en situations migratoires ne sont que des détails. La distinction entre un vendeur de journaux et un petit voleur en France est en effet négligeable face à ce qui différencie la vie de ces derniers en Roumanie à celle d'un enseignant qui n'est jamais parti. De ce point de vue, la ressemblance perçue entre les migrants est à comprendre en l'opposant à l'image des sédentaires. C'est parce qu'ils se sentent différents de ces derniers que les migrants développent un sentiment d'appartenance à un ensemble défini autour de la migration.

C'est sur ce contraste qui isole les migrants des sédentaires et les rassemble entre eux, que s'ébauche la constitution d'un groupe social émigré qui ne prend de sens que dans la localité d'origine. On peut en effet observer que le sentiment d'appartenance qui s'exprime lors des retours en Roumanie ne perdure pas lors de nouvelles situations migratoires. A Târgoviste, les «émigrés» se rencontrent régulièrement et mènent souvent des affaires conjointement. En revanche, lors des voyages suivants, cette apparente confiance réciproque ne se manifeste pas. Certes, les retours en Roumanie peuvent être l'occasion de nouer de nouvelles relations avec quelques individus qui resteront alors à l'étranger des partenaires privilégiés. Mais on constate que si, à Târgoviste, les «émigrés» s'entendent facilement, se côtoient fréquemment et multiplient les échanges, ils redeviennent distants lorsqu'ils retournent à l'étranger. Dans la ville d'origine, deux migrants qui ne se connaissent presque pas pourront, par exemple, dîner ensemble dans un restaurant avec de nombreux autres migrants ; ils discuteront librement et éventuellement se rendront service. Or, le même type de liens, c'est-à-dire une vague connaissance par personnes interposées, ne donnera pas lieu aux mêmes interactions à l'étranger, même après une telle expérience en Roumanie. Il apparaît clairement ici que les liens et les pratiques qui en découlent sont très dépendants de la situation. Ainsi, des personnes peuvent être relativement proches dans leur pays d'origine et

se tenir à distance durant les phases de migrations. Les observations les plus parlantes sont celles qui concernent la mise à l'écart des délinquants : tandis qu'à l'étranger ils sont fortement stigmatisés par tous, en Roumanie ils sont parfaitement intégrés au groupe et leurs amis ne s'en distinguent d'aucune façon. Il apparaît clairement alors que la participation au réseau migrant à l'étranger et l'appartenance au groupe des «émigrés» dans le pays d'origine ne sont pas de même nature : dans un cas il s'agit d'un réseau de solidarités ponctuelles, visant à faciliter le quotidien de chacun, tandis qu'en Roumanie l'aspect symbolique est au premier plan, il importe de montrer aux autres que l'on appartient à la migration, quelles qu'en soient les modalités. En situation migratoire, l'environnement hostile conduit les migrants à prendre un minimum de risques et à rechercher la stabilité, ce qui les amène à faire des choix parmi leurs partenaires éventuels. Au contraire, en Roumanie, grâce à la migration, ils ont une place confortable assurée ; ils n'ont plus besoin de se méfier les uns des autres pour préserver leur situation. Le caractère instrumental du réseau migrant perd alors de son importance, au profit d'une représentation commune de la migration face à la population locale.

5.2.3. Construction de l'image du groupe et représentations de soi

En plus des aspects qui tendent à créer chez les migrants un sentiment d'appartenance commun, l'unification du groupe repose sur une entente tacite quant à l'image qu'ils diffusent de la migration, et donc d'eux-mêmes. C'est avant tout parce qu'ils présentent, aux yeux de la population locale, une certaine homogénéité lors de leurs retours que celle-ci y perçoit un groupe social particulier. La diversité des parcours, des comportements et des points de vue est en quelque sorte gommée pour ne faire valoir qu'une représentation simplifiée et valorisante de la migration. Or, si la population sédentaire ne reprend pas systématiquement la définition proposée, elle conforte en revanche l'idée que les migrants partagent une identité collective qui leur est propre. Voyons à présent comment les migrants eux-mêmes se donnent à voir aux *autres* lorsqu'ils retournent dans leur ville d'origine.

Il semble tout d'abord que tous les migrants s'entendent, sans que cela n'ait jamais besoin d'être dit, autour d'un tabou concernant la dévalorisation sociale subie lors de la migration⁴²⁹. En effet, ils sont seuls à savoir ce qu'est *réellement* la migration, quelles sont les

⁴²⁹ Cet aspect n'est en rien spécifique à la situation roumaine ; de nombreux travaux –dont des récits de vie conduits par A.Sayad (Voir *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, 1997)- relatent l'embellissement de la migration par les migrants de retour chez eux.

occupations des migrants et comment cela est vécu en terme d'estime de soi. Il existe en Roumanie un leurre à ce sujet, dont ils sont les principaux responsables. Les séjours à l'étranger enrichissent beaucoup leurs auteurs et sont en cela vus comme un tremplin à l'ascension sociale. L'Occident est dépeint comme un lieu extraordinaire, dans lequel les migrants ont eu le privilège de s'intégrer. Il n'est donc pas question d'avouer que, pour parvenir à ses fins, le migrant doit sacrifier son ego lorsqu'il est à l'extérieur, en s'adonnant à des emplois dépréciés. Au contraire, il semble, dans leurs discours, que l'ascension sociale s'effectue non pas lors des retours en Roumanie mais dans la migration même. Lorsqu'ils reviennent, les migrants racontent leur expérience à l'étranger en suggérant que leur vie ailleurs était plus fastueuse que ce qu'elle est ici. Ils racontent par exemple leurs loisirs, les superbes discothèques dans lesquelles ils allaient danser ou les grands centres commerciaux où ils passaient leurs samedis après-midi. En mettant en avant de cette façon le luxe rencontré dans les pays occidentaux, ils valorisent leur propre présence en ces lieux. Leur condition sociale de travailleur clandestin est passée sous silence pour laisser place à une description minutieuse de la richesse du pays qui devient dès lors, un marqueur de leur propre élévation sociale. Ils racontent ainsi leur séjour sur la Côte d'Azur comme s'ils s'y étaient rendus en touriste, décrivant la beauté de la Promenade des Anglais ou bien leurs excursions à Monaco. Dès lors, les périodes passées n'apparaissent pas comme un déclassement, mais plutôt comme un élément de valorisation. De la même façon, ils témoignent du mode de vie des sociétés dans lesquelles ils se sont rendus comme si eux-mêmes avaient vécu comme les Anglais ou les Français. Par contre, leur expérience de travail ou bien leurs conditions de logement ne sont jamais décrites dans leur précarité. Ils disent par exemple qu'ils logeaient à l'hôtel, à cinq minutes à pied de leur lieu de travail, mais ne précisent pas qu'ils partageaient à cinq la chambre d'un hôtel meublé et qu'ils vendaient le journal de rue au carrefour routier d'à côté. C'est pourquoi souvent, lors de leur premier séjour, les migrants sont désagréablement surpris par leur situation à l'étranger ; ils découvrent seulement lorsqu'ils arrivent comment se passe véritablement la migration. Cependant, lors de leur retour, ils contribuent à taire cet aspect rébarbatif. Par une sorte d'accord tacite entre les migrants, le thème de la dévalorisation dû à la migration n'est jamais abordé. Chacun est conscient qu'il entretient l'image et la cohésion du groupe en le taisant.

En plus de ce qui est occulté, les migrants travaillent leur présentation en manifestant des habitudes et des comportements particuliers. La condition « d'émigré » se manifeste ainsi dans une série de pratiques quotidiennes qui différencie les migrants de ceux qui ne sont jamais partis. On l'a dit, la majorité des migrants sont issus de la classe moyenne qui,

confrontée à une crise économique qui perdure, a de plus en plus de mal à maintenir son niveau de vie. Leur migration est un moyen d'échapper à la dérive de leur condition. Lors des retours, c'est donc essentiellement par rapport à cette population que l'on cherche à se démarquer. Il faut montrer que la migration a permis une mobilité sociale inespérée autrement. Pour donner à voir cette ascension, un aspect important sera de travailler son apparence physique. Les migrants sont ainsi repérables dans la rue par leurs tenues « occidentalisées ». Les vêtements de marques internationales, comme ceux spécifiques aux modes passagères dans les pays de l'Union Européenne, identifient celui qui les porte. Il ne s'agit pas de tenues particulièrement voyantes ou extravagantes : au début de mes observations, je ne reconnaissais pas moi-même ces signes distinctifs. Il faut avoir une certaine habitude des tenues vestimentaires habituelles pour remarquer la particularité des migrants. Souvent, ils se contentent de remplacer des copies de marques occidentales venues de Turquie par des originaux. Un « vrai Levi's » ou une paire d'Adidas caractérisent par exemple un migrant. D'autre fois, on se contente de porter des vêtements qui, ici, représentent l'occident : un *jean* brodé de motifs pour les femmes ou un T-shirt près du corps sont à ce titre des importations de la mode occidentale. De la même façon, les migrantes sont les seules à se faire teindre des mèches de cheveux ; c'est alors une façon de se faire catégoriser comme « émigré ». Pourtant, sans quitter la Roumanie, il est possible d'acheter ces différentes parures, mais les jeunes gens de la classe moyenne qui n'ont pas voyagé ne le font pas. D'une part, ils n'en ont pas les moyens financiers, d'autre part, ce qui fait de ces tenues un signe social distinctif, c'est d'être portées avec l'aisance et le naturel qui donnent à penser que les vêtements eux-mêmes ont probablement été ramenés de l'étranger où elles constituaient la façon normale de s'habiller de celui qui les porte. Le migrant donne ainsi à voir son appartenance transnationale : les habitudes occidentales seraient devenues siennes au cours de son séjour. Bien entendu, il s'agit ici de **représentation** : même s'ils soignent leurs tenues à l'étranger, les migrants ne sont jamais aussi « occidentalisés » que lorsqu'ils sont chez eux. Ce qui importe dans ces parures, ce n'est pas tant d'être véritablement proche de la présentation arborée à l'Ouest que de se confondre avec l'image que l'on se fait ici des Occidentaux. Pour être reconnu comme migrant, il est donc indispensable de se vêtir à la façon de ces derniers et parallèlement, tous ceux qui ont l'allure occidentale sont reconnus comme tels.

Par ailleurs, cette façon de se vêtir témoigne des moyens financiers des migrants. En effet, comparés aux productions locales, ces vêtements reviennent très chers. Les porter suppose non seulement une certaine aisance financière, mais également une propension à la

consommation. Cela suppose que l'on préfère *acheter* plutôt que d'investir à long terme. Or cette attitude est, elle aussi, perçue comme un symptôme de la migration : d'une part les migrants disposent de ressources relativement importantes lors de leurs retours⁴³⁰, d'autre part, même parmi les personnes qui ont de l'argent, ils sont les seuls à faire étalage de leur pouvoir d'achat en toutes occasions. On l'a dit, les projets à long terme sont en général abandonnés, et les fruits de la migration font l'objet d'une consommation ostentatoire dans les lieux publics. De cette façon, les migrants reproduisent le modèle des touristes étrangers en Roumanie. Une partie de leurs économies passe également dans l'achat de voiture ou dans des frais de « tuning » : les véhicules sont transformés, on y ajoute des ailerons, des vitres fumées ou des auto-radios pour ensuite aller pavoiser en ville. Souvent, on peut voir ce genre de voitures garées devant les cafés ou les boîtes de nuit fréquentées par des migrants. D'autres répètent le circuit entre ces différents lieux quelques dizaines de fois durant une soirée. L'effet est encore plus fort si le véhicule est de marque étrangère, s'il est immatriculé à l'étranger ou s'il porte le macaron de son pays d'origine. Durant mes différents séjours, j'ai souvent eu l'occasion de croiser ainsi des voitures immatriculées dans les Alpes-Maritimes. Leurs propriétaires les avaient importées depuis plusieurs années mais ils corrompaient les policiers afin d'obtenir l'autorisation de garder leurs plaques françaises. Tous ces détails font partie de la figure type du migrant.

L'argent des « émigrés » fait aussi l'objet d'une autre mise en valeur, celle liée à la redistribution. Il va sans dire que les premiers à bénéficier des gains cumulés à l'étranger sont les membres de la famille. Même si le projet est individuel et que les migrants sont les seuls à décider de leurs investissements, une partie de ce qu'ils gagnent revient normalement aux parents et éventuellement à d'autres proches. Ces rentrées d'argent sont ponctuelles, elles ne permettent pas à la famille des migrants de vivre tout au long de l'année, mais elles contribuent à améliorer leur existence. Il n'est pas rare, par exemple, qu'elles payent le chauffage en hiver, ou qu'elles soient utilisées pour faire faire des travaux de rénovation dans les habitations. Mais c'est là l'aspect le plus discret de la diffusion de ses richesses. En revanche, l'attitude en public, si elle est probablement moins coûteuse, participe à la construction du personnage de l'émigré. Celui-ci se comporte en nanti face à la population sédentaire. Dans la rue, il fait systématiquement l'aumône aux mendiants, n'hésite pas à donner quelques pièces aux enfants ou bien s'achète de la nourriture qu'il offre aussitôt.

⁴³⁰ D'après mes estimations, une somme jugée suffisante pour pouvoir rentrer est d'au moins 5000 euros, mais elle peut parfois être beaucoup plus élevée.

Lorsqu'il se rend au café ou au restaurant, il laisse toujours de larges pourboires et invite de nombreuses personnes à se joindre à lui, payant naturellement la note de tout le monde. Cette attitude remplit deux fonctions différentes : d'un côté elle contribue à diffuser une image de la migration en tant que vecteur d'enrichissement. Si les « émigrés » peuvent offrir tant c'est, suppose-t-on, que leur migration est une réussite. Ils semblent en effet dépenser sans compter, comme si les gains acquis étaient inépuisables. Mais dans le même temps, cette distribution permet au migrant de se repositionner par rapport à son environnement. En faisant profiter les autres de son enrichissement, il témoigne d'une part son attachement à ceux qui furent ses proches avant son départ et installe son nouveau statut.

Lors de son retour, le migrant est en effet amené à définir lui-même sa nouvelle position sociale par rapport à son environnement. La période à l'étranger lui permet d'affirmer un nouveau statut et celui-ci passe notamment par ses fréquentations et son attitude face à celles-ci. S'il n'hésite pas à payer un verre à ses anciens amis, il est pourtant fréquent qu'il se détache de son ancien cercle de relations, surtout les plus lointaines. Bogdan, qui n'était jamais parti, m'expliquait ainsi que plusieurs migrants avaient été de ses amis mais, disait-il, « *c'est à chaque fois la même chose, quand les gens reviennent de l'étranger, après ils te snobent. Ils font comme s'ils ne te connaissaient pas. Ils sont fiers* »⁴³¹. Délaisser ainsi ses anciennes fréquentations revient à affirmer une nouvelle appartenance sociale. Il est bienvenu alors, de montrer à ses anciens amis que l'on a réussi sa migration, en leur offrant un verre, mais il est aussi nécessaire, pour s'affirmer comme migrant, de se tourner vers un nouveau milieu social. Désormais, les personnes avec lesquelles le migrant passe son temps doivent avoir accès au même mode de vie que lui, supérieur à celui de la classe moyenne dont il est issu. Les propos de Claudia sont explicites sur ce point : « *J'ai des amis, mais pas tant que ça, parce qu'ils sont pauvres maintenant et si je veux sortir pour boire un verre en ville, ils n'ont pas l'argent pour payer un coca chaque jour, parce que c'est cher. Et maintenant je dois choisir mes amis parce que je peux pas payer pour eux tout le temps, je paye des fois mais tout le temps je ne peux pas* »⁴³². Il est certain que l'écart de richesse crée des différences dans la vie quotidienne et les aspirations des individus. Le statut « d'émigré » et sa vie facile sont associés à des pratiques que la population sédentaire ne peut pas s'offrir ; c'est même par cette distinction que la réussite de la migration se donne à voir. Mener un train de vie digne d'un **émigré** oblige alors à prendre de la distance par rapport à ses anciens amis. C'est ainsi

⁴³¹ Conversation avec Bogdan, le 2-06-2000, à Târgoviste, traduit du roumain.

⁴³² Entretien avec Claudia, le 18-05-2000, à Târgoviste, traduit du roumano-franco-anglais.

que l'on affirme son ascension sociale. Cela explique que les migrants de retour se détachent progressivement de leur ancien groupe d'appartenance pour se rapprocher des personnes qui témoignent de la même aisance qu'eux. Mais il n'existe quasiment pas d'autres catégories sociales à même de les accueillir. Les descendants des dirigeants, qui représentent la classe sociale la plus aisée, sont peu nombreux et de toute façon ne sont pas disposés à assimiler ces « nouveaux riches ». N'ayant pas d'autre groupe de référence, les migrants sont alors amenés à constituer un groupe social à eux tous seuls, c'est-à-dire autour d'une définition associée à la migration. On montrera dans la suite du texte que ce groupe a, lui, tendance à absorber d'autres catégories d'individus qui pourtant ne pratiquent pas la migration.

5.2.4. La visibilité des «émigrés» dans l'espace public

Le comportement en public est à tout moment un indicateur de migration : on peut repérer, dans la rue, qui sont les « émigrés ». En effet, être émigré ne revient pas seulement à correspondre à une désignation sociale, cela implique également de participer aux activités du groupe. Or, le groupe est avant tout identifié comme tel parce que les « émigrés » eux-mêmes se présentent en tant que collectif. Non seulement ils se connaissent, mais ils se réunissent régulièrement dans des lieux publics, affichant ainsi les liens qui les unissent. C'est alors ensemble qu'ils présentent les traits spécifiques de leur groupe au reste de la population.

Ces démonstrations passent essentiellement par des rassemblements dans les bars et les discothèques les plus « branchés » de la ville. Quasiment tous les soirs, on peut ainsi rencontrer, au *Bar du Monastère* ou au *Greko*, des tablées où ne siègent quasiment que des « émigrés ». Les individus qui fréquentent ces rassemblements ne sont pas toujours les mêmes et passent indifféremment d'un lieu à l'autre. En ce sens, il ne s'agit pas de petits groupes de personnes qui se retrouvent entre elles chaque soir, mais plutôt de lieux identifiés dans l'espace public comme des « repaires » des « émigrés » dans leur ensemble. Chacun d'entre eux sait que s'il se rend dans l'un de ces lieux, il y rencontrera des pairs avec lesquels il passera plusieurs heures. C'est dans ces portions de l'espace public qu'ils se sont appropriés que les «émigrés» comme groupe social sont les plus visibles. D'une part, ils occupent toujours de grandes tables, soit au milieu de la salle ou de la terrasse, soit légèrement en retrait mais d'où ils peuvent voir –et être vus- des autres clients. Leur attitude bruyante, leur façon d'interpeller les serveurs à distance ou encore leurs allées-venues d'une table à une autre ne peuvent échapper à personne. De la même façon, sur les pistes de danse, ils occupent en groupe une partie de l'espace et se font remarquer par toute sorte de comportements. Sur leurs tables, chacun pose son paquet de cigarettes américaines et son téléphone portable du dernier

cri. En général, on évite également de commander des boissons locales, la bière importée ou les alcools forts leur sont préférés. Si un observateur non-initié ne comprend pas le sens de cette mise en scène, ses doutes seront dissipés en entendant discuter ces jeunes gens : certes ils parlent roumain, mais ils agrémentent leurs propos de quelques termes étrangers. Il s'agit d'interjections ou de façons de se saluer qui témoignent de « l'origine migratoire » de la personne. En même temps, les conversations à propos d'un lieu à l'étranger ou d'une personne qui y réside reviennent constamment. Lorsqu'ils s'adressaient à moi dans un lieu public, les migrants n'hésitaient jamais à parler français ou anglais, même si l'on se comprenait plus facilement en roumain. Cela leur permettait tout d'abord de mettre en avant leur aisance concernant la langue, d'autre part, en tant que française, je devenais alors un objet de leur propre présentation. La présence d'amis étrangers connus lors de séjours à l'Ouest est en effet un élément indéniable de valorisation de la migration. A ce propos, on observe que souvent ces tablées réunissent des migrants des deux sexes, qui participent de façon égale à la définition du groupe ; mais lorsque les hommes sortent entre eux, il est fréquent qu'ils fassent appel à des prostituées pour les accompagner dans les différents lieux publics. Leur statut **d'émigré** leur facilite pourtant l'accès aux femmes, mais la prostitution semble être un élément indispensable de leur paraître. C'est notamment un passage presque obligé lors de l'arrivée d'un migrant parti depuis plusieurs mois. Quand ils rentrent dans leur ville natale, ces derniers sont en effet chaleureusement accueillis par leurs pairs qui résident en Roumanie depuis plus longtemps. Ils doivent alors se soumettre à un rituel qui vise à les introduire ostensiblement dans le groupe émigré. Comme ils le disent eux-mêmes, « *après quelques mois sans être revenus, on est accueillis comme des V.I.P., on nous amène partout, on nous présente à tous ceux qu'on connaît pas* »⁴³³. Ces arrivées sont l'occasion, pour l'ensemble du groupe, de réactualiser le lien à la migration. On expose les nouveaux « rentrants » comme des témoignages de la transnationalité du groupe. Recevoir les membres du réseau et les mettre en avant soulignent par ailleurs les relations privilégiées qui existent entre tous les migrants, qu'ils soient présents en Roumanie ou à l'étranger. De ce fait, vu de Târgoviste, les migrants semblent se retrouver tous au sein d'un groupe fortement lié, indépendamment du lieu dans lequel se trouvent ses membres. Cette image laisse penser aux observateurs sédentaires que, tout comme le niveau de vie et les occupations, les excellentes relations entre les migrants sont les mêmes en migration que lors des retours.

⁴³³ Conversation avec Corina, à Nice, le 08-01-2001.

Pourtant, on a montré que les périodes à l'étranger n'étaient en rien semblables à celles passées en Roumanie. De la même façon, la proximité entre les migrants est le produit de leur représentation comme « émigré » dans leur ville d'origine ; en situation migratoire les liens sont plus distendus. On constate également que l'importance de chaque migrant au sein de ce groupe, sa visibilité et le rôle qu'il y joue n'est pas le reflet de sa position à l'étranger. Certains migrants, placés au cœur du réseau, sont en Roumanie également l'objet de beaucoup d'attention. Mais d'autres font figure de leaders en Roumanie et sont particulièrement discrets à l'étranger. S'il existe une « hiérarchie » parmi les migrants elle n'est pas transposée lors des retours. Pour être reconnu comme pilier du groupe en Roumanie, il faut se montrer particulièrement actif dans la vie collective et la mise en scène de l'affirmation du groupe. L'expérience des migrants à l'étranger n'intervient que faiblement dans la reconnaissance attribuée à un « émigré » en Roumanie. C'est pourquoi certains migrants ont pu être marginaux lors de la migration et prendre ensuite une grande importance à Târgoviste au sein du groupe. C'est la représentation du personnage et sa conformité à l'image de l'« émigré » qui importe alors, plus que ses pratiques migratoires.

Ainsi, quelques-uns d'entre eux ne sont partis qu'une seule fois, il y a plusieurs années, mais sont toujours restés depuis des « émigrés » dans leur définition sociale. A l'extrême, j'ai pu constater que certains membres reconnus de ce groupe n'avaient en réalité jamais émigré. Cette observation ne remet pas en cause la définition du groupe à partir de la migration dans la mesure où eux-mêmes jouent le jeu de l'occidentalisation, mais cela souligne l'importance de la représentation dans l'existence de ce groupe. Les quelques membres « rapportés » sont en général des jeunes gens qui, comme les migrants, se sont enrichis rapidement après la révolution et ont opté pour la même attitude que leurs compatriotes migrants. Ils se fondent alors dans le modèle général en participant notamment aux conversations au sujet de la migration. A force de discuter avec les autres, ils semblent connaître aussi bien l'étranger que les migrants et sont comme eux en liaison avec des personnes parties travailler à l'Ouest. Souvent, ils se disent eux-mêmes sur le point de partir ou bien sont en liaison avec l'étranger pour faire du business. Dans le milieu de la migration, personne ne les distingue comme des éléments différents, ils participent aux soirées entre « émigrés », ont la même apparence et s'investissent de la même manière dans les ententes financières. Moi-même, je découvrais parfois après plusieurs semaines passées à leurs côtés, que certains de mes informateurs n'avaient en fait migré nulle part, pour autant, leur appartenance à la catégorie sociale « émigré » n'est pas remise en cause. Parallèlement, certaines personnes partent régulièrement travailler à l'étranger et n'appartiennent pourtant

pas au groupe des « émigrés ». Elles sont migrantes par leurs activités mais ne sont pas définies ainsi socialement. Il en est souvent ainsi des personnes un peu plus âgées –plus de trente cinq ans- qui ne participent pas aux activités du groupe. Cela ne veut pas dire que la migration n'a pas bouleversé leur existence en Roumanie, mais son incidence est peut-être plus économique que sociale. Les gains de la migration peuvent autoriser un train de vie plus agréable sans que le statut social des personnes en soi véritablement changé. En ce sens, il est important de comprendre que le groupe social « émigré » n'est pas simplement le reflet de l'activité migratoire. Il est avant tout une **construction sociale** qu'une partie des migrants, mais également une partie des sédentaires, contribue à définir.

5.2.5. La définition du groupe par la population

La population non migrante participe en effet à la désignation des « émigrés » et à leur reconnaissance dans l'espace social. Pour que les individus soient reconnus par les personnes extérieures comme membres de ce groupe, il est nécessaire qu'ils se conforment au stéréotype de l'émigré tel qu'il est construit dans la population locale.

En général, la migration est plutôt vue comme un tremplin social et un moyen d'améliorer ses conditions de vie. Conformément à l'image revendiquée par les « émigrés », la définition de ce groupe par la population sédentaire est intimement corrélée à la notion de richesse. Le migrant est une personne qui part à l'étranger pour enrichir. Lors de son retour, cette aisance financière doit pouvoir être remarquée par une attitude ostensible. On attend de l'émigré qu'il se montre généreux et profite lui-même de son bien-être. En ce sens, la consommation ostentatoire et le processus de redistribution sont des éléments nécessaires à cette reconnaissance. En même temps, depuis la Roumanie, on imagine les voyages à l'étranger comme une véritable aventure. On ne sait pas exactement comment se déroule la migration, mais on suppose que seuls les plus débrouillards parviennent à mener à bien leur projet. Quand ils reviennent, les migrants jouissent donc d'une image valorisante. Leur enrichissement est attribué à leur audace et l'on regarde le parcours de ces jeunes gens comme des exemples de réussite sociale. Leur popularité fait l'objet d'une certaine convoitise et nombreuses sont les personnes qui recherchent leur amitié ou tout au moins leur contact. Ils sont également des références pour les personnes qui souhaitent partir. Ces dernières tentent souvent de se rapprocher du milieu migrant pour obtenir des informations ou des soutiens lorsqu'elles préparent leur premier voyage. Mais en même temps, chacun sait que ce cercle n'est pas très ouvert. Les « émigrés » sont perçus comme un groupe un peu à part, relativement replié sur lui-même. Il est possible d'avoir des relations avec l'un d'entre eux,

mais il paraît plus difficile de se faire accepter dans le groupe, de s'asseoir à leur table au bar ou d'obtenir l'aide du réseau sans y avoir été introduit.

Pour une partie de la population, être migrant reste cependant un privilège que l'on envie ou que l'on admire. Mais il est indispensable pour cela que les migrants jouent le rôle qui est attendu d'eux. Si, en revanche, lors de leur retour, ils choisissent d'adopter une autre attitude, ils ne bénéficieront pas de la valorisation collective. Cela peut arriver de deux façons : soit le migrant paraît très orgueilleux et, tout en montrant qu'il a réussi sa migration, se détache trop rapidement de ses proches et refuse, par exemple, de se montrer généreux. Il est alors perçu comme trop prétentieux et l'on stigmatise son avarice ou son égoïsme. Bien que l'on reconnaisse sa réussite sociale, il ne bénéficie pas de la considération des sédentaires. Mais ne pas montrer sa réussite est aussi source de soupçons. Si le migrant reprend simplement le cours de sa vie normale sans faire la preuve que son voyage lui a permis de progresser, on suppose que la migration n'a pas porté ses fruits. On imagine alors qu'il n'a pas su se débrouiller à l'étranger et qu'il a échoué dans sa mission. L'émigration ne lui a rien rapporté et les sacrifices que lui et sa famille ont faits pour l'aider à partir ont été vains. Être catégorisé parmi les « ratés » de la migration est particulièrement dépréciatif pour les sujets dans la mesure où leur statut social, au lieu de s'élever est en quelque sorte rabaissé par la migration. Cela explique que, dans la plupart des cas, les migrants qui rentrent chez eux se conforment à l'attitude « normale » du migrant. Cependant, certains d'entre eux peuvent être sensibles à la définition négative du migrant et se détacher intentionnellement de ce groupe.

En effet, il faut noter que la définition sociale du groupe émigré par la population sédentaire présente également des aspects dévalorisants. Le statut d'émigré oscille entre deux interprétations de la part de la population locale : il peut être perçu de façon très positive, mais est aussi constamment susceptible d'être dépeint négativement. Le stéréotype détracteur consiste à voir dans « l'émigré » une personne cupide, prête à se vendre à l'étranger. On s'interroge alors sur « *ce qu'ils font réellement en France ou en Italie* »⁴³⁴. Le flou maintenu au sujet des activités pratiquées à l'étranger est alors sujet à de nombreuses interprétations. Certains arguent que les Roumains qui partent à l'étranger sont tous des voleurs et étalent ensuite en Roumanie les profits de leurs larcins. On suggère également que certains sont des proxénètes qui profitent de la faiblesse de jeunes compatriotes pour les vendre à l'étranger. Les femmes sont en ce sens facilement stigmatisées, surtout si elles partent sans la « protection » d'un homme. On suppose qu'elles font commerce de leur corps, sur le trottoir

⁴³⁴ Propos recueillis au cours d'une conversation avec une étudiante non migrante, à Târgoviste, en avril 1999.

ou comme entraîneuses dans des clubs. Une accusation récurrente consiste alors à reprocher aux migrants de diffuser une mauvaise image de la Roumanie. On se plaint par exemple des nombreuses demandes d'asile effectuées par ces derniers, qui suggèrent que règne en Roumanie une forte insécurité politique et/ou sociale. A ce titre, les migrants sont parfois pointés comme responsables de l'exclusion de la Roumanie en Europe ; ils fourniraient un argument aux Etats qui considèrent que ce pays n'est pas suffisamment stable pour entrer dans l'Union Européenne. On peut aller jusqu'à considérer la migration comme un fléau pour le pays : les migrants sont alors perçus comme des traîtres qui préfèrent se vendre à l'étranger plutôt que de contribuer au développement de leur propre pays. A un autre niveau, on leur reproche de délaisser leur famille et leurs proches pour profiter d'une vie facile en Occident. Parallèlement, la définition négative du groupe émigré passe par une stigmatisation de leur attitude en Roumanie. On caricature par exemple leur apparence surfaite, considérant qu'ils sont victimes des clichés diffusés par l'Occident. Leurs voitures et vêtements font l'objet de moqueries et l'on déplore qu'ils ne soient pas capables d'investir leur argent dans des activités plus productives. De même, leur façon d'occuper les établissements publics et leur apparente inactivité exaspèrent une partie de la population. Cette jeunesse oisive et débonnaire fait en cela l'objet de nombreuses critiques.

Il apparaît donc que, si la population sédentaire semble s'entendre sur l'existence d'un groupe social lié à la migration, la place de ce groupe dans la société roumaine est encore incertaine. Les «émigrés» sont valorisés par certains et dépréciés par d'autres. Ces différents jugements sont le reflet de la diversité sociale roumaine. En général, la dénonciation de la migration ou la stigmatisation des migrants est plutôt le fait de personnes relativement éloignées de ce milieu. Leur distance peut être sociale ou simplement « structurelle ». Souvent les intellectuels ou les personnes plus âgées que le groupe étudié percevaient cette activité avec un certain dédain, comme une solution de survie pour jeunes gens sans scrupules. Les moqueries étaient par contre souvent le fait de jeunes étudiants issus de milieux sociaux légèrement supérieurs à celui des migrants, qui considéraient ces derniers comme des parvenus ou des arrivistes. Eux-mêmes préféraient supporter la crise en Roumanie plutôt que de sacrifier leur honneur en s'adonnant à toute sorte d'activité à l'étranger. La valorisation de la migration, au contraire, est plutôt le fait de l'environnement proche des migrants. Dans leur propre milieu social, ou au sein de leur famille, ils bénéficient souvent d'une considération importante. Cependant, la césure entre les deux interprétations n'est ni nette ni rigide : il est fréquent de voir de jeunes intellectuels envier les migrants plus ou moins ouvertement et il

arrive que des parents de migrants s'excusent honteusement des activités migratoires de leur fille ou fils.

CONCLUSION

Les observations menées dans les zones d'origine des migrants montrent que s'y constitue, autour de l'activité migratoire, un groupe social fondé à la fois sur les liens créés dans la migration, mais aussi sur une recomposition active du statut et de l'identité du migrant dans ce contexte particulier. La circulation migratoire qui s'est développée depuis les années 90 semble ainsi favoriser l'émergence d'une couche sociale de « nouveaux riches », dont la promotion repose sur la mise en relation, à travers la migration, d'espaces économiquement différenciés. Notons toutefois que le prestige dont jouissent les émigrés dans leurs lieux d'origine n'a rien de spécifique à la situation roumaine. De nombreux auteurs ont montré que les sacrifices de la migration étaient en général compensés par l'acquisition d'un statut social fortement valorisé et partagé par l'ensemble des émigrés dans le pays d'origine⁴³⁵. En revanche, ce qui caractérise la situation roumaine est que, contrairement aux pays du sud dont proviennent les mouvements migratoires étudiés dans ces travaux, la Roumanie, malgré ses difficultés actuelles, a vocation, à terme, à se rapprocher des conditions économiques de l'Occident. On peut donc en conclusion s'interroger sur le devenir de cette couche sociale émergente dans un pays en pleine évolution.

Pour les années à venir, deux tendances se dessinent. D'une part, la perspective d'intégration à l'Union Européenne en 2007 favorise les relations de la Roumanie avec ses voisins européens. L'ouverture des frontières de l'espace Schengen aux touristes roumains en 2002 et l'intensification des échanges économiques permettent notamment de penser que l'écart social entre ces deux espaces tend à diminuer. En même temps, et peut-être subséquemment, les différents indicateurs économiques semblent témoigner, depuis l'année 2000, d'une certaine reprise économique de la Roumanie⁴³⁶. Si cette tendance se confirme, les

⁴³⁵ Voir par exemple Sayad (A.), *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, 1997 ou Missaoui (L.), « Généralisation du commerce transfrontalier : petit ici, notable là-bas », 1995 ou Streiff-Fénart (J.), « Construction d'un réseau de parenté transnational : une étude de cas d'immigrés tunisiens dans le sud de la France », 1999.

⁴³⁶ Le taux d'inflation moyen par mois est ainsi passé progressivement de 2.9% en 2000 à 1.1% au début de l'année 2003 ; le taux de chômage a décliné de 10.5% en 2000 à 8.1% en 2002 et la croissance, négative durant la

« émigrés », qui jouent sur le différentiel de richesse entre ces espaces, verront probablement leur situation évoluer sensiblement avec celle du pays au cours des années qui viennent. Si le pays parvient à se redresser économiquement, il est possible que les savoir-faire ou compétences acquises dans le monde capitaliste de l'Ouest, trouvent à se rentabiliser dans des secteurs de l'économie formelle. On a montré que jusqu'alors les projets d'investissement des gains de la migration dans des commerces ou des petites affaires en Roumanie avaient tendance à péricliter rapidement, voire à être abandonnés avant tout début de réalisation. Dans un contexte économique plus propice, ces projets, menés par des individus dynamiques et entrepreneurs et familiers du capitalisme occidental, pourraient contribuer à développer une économie locale dans les régions de départ. Mais les liens avec l'Occident peuvent également être valorisés dans un autre type d'activités : les «émigrés», qui bien souvent parlent plusieurs langues occidentales et ont l'habitude de se soumettre aux conditions de travail et aux normes sociales en vigueur à l'Ouest, se présentent comme des intermédiaires privilégiés pour les entreprises occidentales qui souhaitent s'implanter ou délocaliser au sein même de l'espace européen. Leur connaissance de différents « mondes » et leur aptitude à passer de l'un à l'autre peuvent en effet être mobilisées dans le cadre des échanges officiels entre la Roumanie et l'Union Européenne, comme cela a parfois déjà cours.

décennie antérieure, atteignait 1.6% en 2000 et presque 5% en 2002. Chiffres obtenus sur le site de l'Institut national des statistiques roumaines (www.insse.ro).

CONCLUSION GENERALE

LE RESEAU MIGRANT TRANSNATIONAL, UNE FORME SOCIALE ADAPTEE A L'EUROPE « MONDIALISEE »

L'étude des circulations des migrants roumains en Europe, à travers plusieurs exemples, a permis de mettre en évidence l'efficacité d'organisations réticulaires transnationales pour gérer le paradoxe entre un cadre législatif qui réglemente de façon rigide les conditions d'accès à l'espace européen, et les besoins d'une économie qui, elle-même, dépasse de plus en plus toute notion de frontière.

Il a été montré que, grâce aux liens, pourtant ténus, qui les lient les uns aux autres sur de vastes territoires, les migrants étudiés parviennent à se jouer des politiques de restrictions des migrations et des contrôles aux frontières pour se déployer au sein d'espaces dont les modalités géographiques, sociales et économiques sont variables. En effet, chaque pôle migratoire possède ses spécificités, auxquelles les migrants doivent s'adapter, et les aléas de la situation économique et politique en Europe imposent continuellement d'en trouver de nouveaux. La « déterritorialisation » dont ces migrations, ancrées dans la « globalisation » de l'économie, semblent témoigner s'accompagne ainsi de la recomposition continue d'espaces de circulation qui répondent à leur manière aux données structurelles d'un système dirigé simultanément par l'économie mondialisée et par les appareils d'Etat.

Les cas étudiés font clairement apparaître le rôle du réseau dans la constitution de ces espaces. Il est la structure à travers laquelle se reproduit la migration : comme l'écrit R. Waldinger, c'est au sein de cette organisation que sont diffusées les informations relatives à un pôle migratoire, favorisant ainsi la répétition d'une expérience initiale. Mais, en étudiant la circulation migratoire, on observe également son rôle fondamental dans les apprentissages qui permettent à chacun de développer une compétence migrante, au contact de pairs plus expérimentés. De nouveaux migrants peuvent ainsi acquérir rapidement une connaissance de la migration qui leur permet de devenir autonomes et de participer de façon personnelle au développement de nouvelles activités au sein du réseau. C'est le cumul de ces savoir-faire, perfectionnés par chacun et transposables à des situations migratoires différentes qui constitue

le principal atout de ces organisations sociales migrantes. Etant donné la fragilité des interstices dans lesquels les migrations de travail se déploient en Occident, les ressources que les réseaux migrants offrent à leurs membres ne consistent pas principalement à renforcer leur position au sein de niches d'emploi sur lesquelles ils n'ont que peu de prise. Ce qui se transmet principalement au sein de ces organisations informelles et fluctuantes, c'est la capacité à se déplacer dans l'espace européen et l'aptitude à se réorienter et à s'adapter à un nouvel environnement. En ce sens, cette organisation ne favorise pas seulement l'extension d'un groupe immigré en un lieu, elle contribue à développer la circulation transnationale elle-même.

Le type de sociabilité à l'œuvre dans le réseau migrant transnational est à la base de ce mode de fonctionnement. La flexibilité des liens sociaux qui unissent les membres d'un réseau laisse à chacun une grande liberté d'action et donc la possibilité de mener ses propres expériences. La participation des membres est variable et fluctuante. On peut être plus ou moins intégré au réseau, y participer de façon irrégulière et même se détacher parfois des autres membres avant de s'investir à nouveau. De même, certains individus sont liés entre eux par des relations fortes, tandis que d'autres ne se connaissent que par l'intermédiaire de tiers. Même si l'on a montré que le réseau pouvait exclure certains individus déviants, la pression sociale exercée par le groupe sur chacun des membres est relativement faible. Lorsqu'ils recherchent de nouvelles opportunités, les migrants prospectent non pas collectivement mais individuellement –ou à quelques-uns. Certains se permettent de prendre des risques sans que cela remette en cause la position établie de leurs pairs. De même, les échecs ou les découvertes qui ne peuvent satisfaire plus de quelques personnes ne portent pas préjudice au groupe. Les possibilités de découvrir de nouvelles opportunités sont alors multipliées par la diversité des tentatives esquissées. Ensuite, les informations les plus pertinentes se diffusent petit à petit, d'abord au sein de groupes restreints proches du « découvreur » puis parmi une population de plus en plus large, jusqu'à toucher la plupart des membres du réseau. Pour résumer, le fait que les individus soient connectés par des liens relativement lâches autorise chacun à mener des initiatives originales qui, lorsqu'elles réussissent, seront, dans un deuxième temps, portées au niveau du groupe. C'est cette conjugaison d'initiatives individuelles et de mise en commun des ressources qui fait toute la force des réseaux migrants. Elle autorise un enrichissement continu des savoirs et des savoir-faire qui permet aux migrants de trouver des moyens de s'insérer collectivement dans des sociétés dont ils sont

légalement exclus, leur offrant ainsi la possibilité de conquérir une marge de manœuvre qui leur est institutionnellement déniée.

Le réseau des migrants roumains peut dès lors être conçu comme une forme souple d'organisation sociale particulièrement adaptée à la mobilité transnationale. C'est grâce aux liens mobilisés dans le réseau et aux ressources qu'il offre à ses membres que les migrants parviennent à s'orienter collectivement dans un espace européen disparate. On observe à ce propos que l'orientation (géographique) de ces réseaux est liée à une certaine lecture des activités internationales, c'est-à-dire, selon la typologie d'A.Portes⁴³⁷, celles menées par les Etats ou leurs institutions. En effet, les réseaux migrants ne sont pas uniquement des instruments de contournements des appareils d'Etat ; ils s'adaptent également à une certaine gestion des migrations au niveau international. En cela, ils ne répondent pas uniquement aux exigences économiques mais se soumettent aussi aux données politiques.

Les réseaux migrants et les institutions ne se rencontrent pas directement dans la mesure où les premiers se donnent les moyens de passer outre la législation construite par les Etats ou par le Super-Etat « Union Européenne ». Les individus s'entendent plutôt avec d'autres acteurs des sociétés occidentales, en évitant les voies officielles. Cependant, les exemples étudiés montrent que cette propension à s'affranchir du cadre institutionnel est limitée et que les pratiques de mobilité tendent d'une certaine façon à s'harmoniser avec les prescriptions décidées au niveau inter-national. Par exemple, la réorientation du réseau de Târgoviste de Nice vers Londres est intervenue suite au durcissement du traitement de la demande d'asile en France, c'est-à-dire en réponse à une nouvelle législation nationale. Cependant, les migrants ne se sont pas soumis au droit à ce moment là. Ils ont plutôt recherché un espace dans lequel ils seraient tolérés ou auraient la possibilité de passer inaperçus. En cela, il apparaît clairement que, bien que ces derniers ne se conforment pas directement aux politiques nationales ou européennes, leurs mouvements sont dépendants de la mise en application des législations. A travers la mise en œuvre des politiques publiques, les Etats parviennent donc à influencer les activités migrantes transnationales.

Concrètement, l'analyse a montré que ce dont tiennent compte les migrants pour orienter leurs mouvements n'est pas la loi ou les orientations politiques d'un pays ou de l'Union Européenne, mais les pratiques des différents acteurs –institutionnels et économiques– dans les sociétés traversées. Les cas étudiés en Espagne illustrent bien cette tendance. Tandis

⁴³⁷ Voir Première partie, chapitre 1 : Les nouvelles migrations dans le cadre de la mondialisation.

que ce pays est une composante de l'Espace Schengen, donc soumis à une législation rigide en matière de migrations, et prétend lutter fermement contre les migrations clandestines⁴³⁸, les migrants roumains ont découvert des interstices socio-économiques dans lesquels ils sont bienvenus. Les autorités locales font alors preuve de tolérance envers les clandestins utiles. Elles répondent de la sorte à la demande des acteurs économiques locaux. De même, la présence des Roumains à Londres s'explique par les usages en matière de contrôle d'identité dans ce pays et la structure du marché de l'emploi londonien. Ainsi, si les politiques officielles de gestion des flux ne pèsent pas de tout leur poids sur les migrations transnationales, il est certain que, localement, les pratiques des représentants de l'Etat ont une incidence majeure sur les parcours des migrants transnationaux. Il apparaît en outre que l'harmonisation de la politique européenne en matière de migration et de demande d'asile ne tend nullement à mettre un terme à ces disparités locales. Avec l'effacement progressif des frontières nationales à l'intérieur de l'espace communautaire (corrélé au renforcement des frontières externes), il semble au contraire que l'hétérogénéité des traitements se renforce à l'intérieur des espaces nationaux. Par exemple, on a vu que, parallèlement à la tolérance dont font preuve les autorités dans le sud de l'Espagne, l'application rigoureuse de la loi dans les autres provinces prévenait les déplacements des migrants dans le pays même. Ainsi, les pouvoirs publics locaux dessinent, à l'intérieur des frontières nationales, de nouvelles limites territoriales. En agissant de la sorte, les autorités dictent, d'une certaine façon, aux migrants la conduite à tenir pour pouvoir se maintenir sur un pôle migratoire particulier.

Or, si ces derniers parviennent à se soumettre à ces directives implicites sans erreur, c'est avant tout grâce au fonctionnement réticulaire exposé plus haut. En effet, nul ne possède de lecture globale de l'évolution de la situation en Europe lui permettant de décrypter continuellement l'évolution des zones de tolérance. L'aptitude à s'adapter et à évoluer d'un lieu à un autre est en cela une compétence collective. Les individus au sein du réseau explorent de multiples possibilités de migrations dont certaines seulement se révèlent collectivement exploitables. Seules les positions les plus avantageuses, c'est-à-dire celles qui offrent des perspectives d'amélioration de la position antérieure, seront investies collectivement. En effet, la situation de chaque « prospecteur » est connue des autres membres du réseau, et ces derniers ne rejoindront un nouveau pôle migratoire que si celui-ci s'avère plus enviable que le précédent. Or, la qualité différentielle des pôles migratoires ne

⁴³⁸ Voir la fermeté dont a fait preuve le gouvernement de M.Aznar lors du sommet européen de Séville les 21 et 22 juin 2002.

dépend pas uniquement du profit économique que les migrants peuvent en attendre ; les conditions de vie et notamment la crainte de se voir expulser à tout moment interviennent de façon importante dans l'élection d'un site comme position majeure. Le partage de l'information au sein des réseaux permet en quelque sorte à la collectivité migrante de faire le tri entre les situations migratoires exploitables, mais au prix d'une forte pression sociale et/ou institutionnelle, et celles où les travailleurs clandestins sont convoités économiquement et tolérés par la société locale. Le réseau contribue de cette façon à orienter les migrants vers des espaces dans lesquels les Etats autorisent non officiellement une immigration de travail clandestine.

Cette organisation facilite ainsi la flexibilité imposée aux travailleurs clandestins. Mais il importe également de souligner que le réseau transnational permet aux migrants de se satisfaire de cette exigence. L'étendue d'un champ migratoire au-delà d'une unique niche d'emploi accroît finalement la souplesse des travailleurs migrants face à leurs employeurs. Au sein d'un réseau, on exploite souvent plusieurs activités et plusieurs pôles migratoires ; cela permet à ses membres d'évoluer d'un emploi à un autre, voire d'une destination à une autre, à faible coût financier, temporel et psychologique. Lorsque leur situation se dégrade, ces migrants sont alors plus enclins à la mobilité qu'à la revendication. Ainsi, quand leurs employeurs cherchent à se défaire d'une partie de leurs salariés, en basse saison agricole ou en cas de baisse du tourisme par exemple, le repli vers une nouvelle opportunité est facilité par l'organisation collective. Il en va de même lorsque, suite à des décisions politiques, les pouvoirs publics se montrent plus rigides face à la présence de migrants clandestins. Les migrants maintiennent ainsi leur invisibilité sociale en quittant d'eux-mêmes un territoire ou une niche d'emploi lorsque leur présence n'y est plus favorisée.

Cette propension à se plier ou même à anticiper les exigences d'invisibilité de leur présence et de flexibilité est à mettre en relation avec une autre spécificité des réseaux migrants, en tant qu'organisation collective non communautaire. En effet, la notion d'identité collective n'est jamais apparue de façon explicite lors des observations. Lorsque les sujets emploient un « nous » identifiant, cela n'intervient pas en tant que définition intrinsèque mais toujours dans le but de se différencier d'autres groupes, variables selon les localités. Les situations dans lesquelles les membres du réseau font référence au groupe social qu'ils constituent sont celles où les migrants parviennent à identifier clairement une catégorie de population à laquelle ils refusent d'être amalgamés. On a montré que les Tsiganes roumains, fortement stigmatisés par la population dominante en Roumanie, représentaient la menace

identitaire la plus forte à l'étranger dans la mesure où les sociétés occidentales considèrent souvent les migrations roumaines –et *a fortiori* les migrants roumains- dans leur seule modalité rom. Le racisme virulent qui existe à l'égard de cette minorité en Roumanie se trouve alors renforcé en situation migratoire. Mais l'on remarque que cette xénophobie construite en Roumanie autour d'un groupe particulier est transférée telle quelle, à l'étranger, à de nouvelles catégories ethniques. La saleté, la fourberie et même le nomadisme deviennent ainsi des caractéristiques qui distingueraient les Maghrébins, les Pakistanais ou les Indiens des migrants roumains. Les Roumains, en tant que migrants européens, issus de classes sociales intermédiaires entendent, lors de leur séjours à l'étranger, être agrégés à certaines catégories de la population majoritaire en se démarquant le plus possible des travailleurs étrangers socialement infériorisés, « importés » d'anciennes colonies. En ce sens, le rejet de l'Autre est la principale ressource qui serve de base au « nous » collectif employé par les migrants. La « roumanité » reste une caractéristique mal définie qui n'a d'autre fonction que se différencier socialement des catégories racialisées auxquelles est associée, dans les sociétés occidentales, la figure de l'immigré clandestin. De même, sur les différents lieux d'enquêtes, les pratiques ou les structures communautaires étaient presque toujours absentes. Seule la présence du temple adventiste à Coslada –liée à celle d'un groupe religieux déjà fortement intégré en Roumanie- est apparue comme élément de rassemblement entre tous les migrants d'un lieu. Dans les autres situations, les migrants pouvaient ponctuellement mettre en œuvre des pratiques collectives au cours de leur migration mais ne témoignaient pas, dans leur vie quotidienne, d'un lien particulier les unissant à l'ensemble de leurs pairs.

Il est pourtant apparu que ces liens réticulaires pouvaient évoluer vers d'autres formes sociales. En effet, bien que n'ayant pas une vocation communautaire, le réseau migrant peut se transformer dans la ville de départ, qui reste le seul ancrage social stable, en un groupe plus fortement lié. Les observations des pratiques des migrants dans leur localité d'origine ont montré qu'avoir été –ou être- membre d'un réseau migrant à l'étranger permettait d'une certaine manière d'obtenir une place légitime au sein d'un groupe qui tend à s'affirmer en Roumanie. Ancrée pour l'instant sur la pratique migrante, la place de ce groupe dans la société roumaine pourra évoluer si l'évolution économique du pays permet à ses membres de faire valoir les compétences acquises dans la circulation migratoire, dans des conditions honorables dans leur pays. La situation vécue à l'étranger étant souvent dévalorisante pour les jeunes migrants, on peut s'attendre à ce que ces derniers s'établissent plutôt dans des positions stables en Roumanie s'ils en ont l'opportunité.

Ainsi, on peut penser que le groupe des « émigrés » ne se reproduira pas comme tel dans l'avenir, dans la mesure où la migration elle-même devrait perdre de son importance au cours des prochaines années. En revanche, il n'est pas impossible que ce groupe se stabilise dans le pays même sous la forme d'une nouvelle couche sociale fondant son ascension sur l'exploitation des savoir-faire, des ressources et des liens créés dans la migration, et leur conversion dans le développement de l'activité locale. L'avancée sociale acquise par les émigrés au cours de cette période transitoire ne resterait alors pas uniquement symbolique, et pourrait représenter un des aspects du mouvement général de redressement du pays et de son intégration dans l'espace économique européen.

BIBLIOGRAPHIE THEMATIQUE

Publications théoriques et méthodologiques générales :

- Blanchet et Al., *L'entretien dans les sciences sociales*, Paris, Bordas, 1985.
- Barth (F.), « Models of social organization », Royal Anthropological Institut, 1966.
- Beaud (S.) et Weber (F.), *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 1997.
- Boissevain (J.), *Friends of Friends; Networks, Manipulators and Coalitions*, Oxford, Social Anthropology, Pavilion series, 1972.
- Bourdieu (P.), « Les trois états du capital culturel » in *Les actes de la recherche en sciences sociale*, n°31, 1979, pp.3-6.
- Bourdieu (P.), « Le capital social » in *Les actes de la recherche en sciences sociales*, Paris, n°31, janvier 1980, pp.2-3.
- Bourdieu (P.), *Le sens pratique*, Paris, Les éditions de Minuit, 1980.
- Bourgeois (P.), *En quête de respect. Le crack à New York*, Paris, Seuil, 2001.
- Brubaker (R.), « Au-delà de l'"identité" » in *Les actes de la recherches en sciences sociales*, n°139, 2001, pp.66-85.
- Castel (R.), *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 1995.
- Coenen-Huter (J.), *A l'écoute des humbles. Entretiens en milieu populaire*, Paris, L'Harmattan, 2001.
- Coleman (J.S.), « Social Capital in the creation of Human Capital » in *The American Journal of Sociology*, n°94, 1988, pp.95-121.
- Colonomos (A.) (dir.), *Sociologie des réseaux transnationaux*, Paris, L'Harmattan, 1995.
- Combessi (J.-C.), *Au sud de Despenaperros: pour une économie politique du travail*, Paris, Maison des sciences de l'Homme, 1989.
- Coulon (A.), *L'école de Chicago*, Paris, PUF, Que-sais-je? n 2639, 1994.
- Degenne (A.), Forsé (F.), *Les réseaux sociaux. Une analyse structurale en sociologie*, Paris, Armand Colin, 1994.
- Dubar (C.), *La socialisation: construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Armand Colin, 1995.
- Dujardin (P.), *Du groupe au réseau*, Paris, Editions du CNRS, 1998.
- Fawcett (J.T.), « Networks, linkages, and migration systems » in *International Migration Review*, New-York, vol.23, n°3 fall 1989n°87, 1989, pp.671-680.
- Fawcett (J.T.), Arnold (F.), « Explaining diversity: Asian and Pacific Immigration Systems » in Fawcett (J.T.), Carino (B.V.) (Eds), *Pacific Bridges: The New Immigration from Asia and the Pacific Islands*, Staten Island, Center for Migration Studies, 1987.
- Goffman (E.), *Asiles*, Paris, Les éditions de Minuit, 1968.
- Goffman (E.), *Stigmates, de l'usage sociaux des handicaps*, Paris, Les éditions de Minuit, 1974.
- Grafmeyer (Y.), Joseph (I.), *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Aubier, 1984.
- Granovetter (M.), « The Strength of Weak Ties » in *American Journal of Sociology*, vol.78-6, 1973, pp.1360-1380.
- Granovetter (M.), *Getting a job a study of contacts and careers*, Harvard, Harvard University Press, 1974.
- Granovetter (M.), *Le marché autrement*, Paris, Desclée de brouwer, Sociologie économique, 2000.
- Hughes (E.C.), *Le regard sociologique*, Paris, EHESS, 1996.
- Katuszewski (J.), Ogien (R.), *Les carrières du pauvre*, Recherche CORDES, n° 178/78, Université de Provence, Département de sociologie et ethnologie, 1981.
- Katuszewski (J.), Ogien(R.), *Réseaux d'immigrés. Ethnographie de nulle part*, Paris, Les éditions ouvrières, 1981.
- Levesque (M.) et White (D.), « Le concept de capital social et ses usages » in *Lien social et politiques-RIAC*, vol.41, Printemps 1999.
- Lyman (S.M.) et Douglas (W.), « Ethnicity : Strategies of Collective and Individual Impression Management », *Social Research*, KL, 1972, pp.344-365.

- Milgram (S.), « The Small-World Problem » in *Psychology Today*, n°1, Mai 1967, pp.62-67.
- Mitchel (J.C.), *Social Networks in Urban Situations*, Manchester, Manchester University Press, 1969.
- Nogle (JM), « The system approach to international migration: an application of network analysis methods » in *International Migration*, vol.32, n°2, IOM, 1994, pp.329-342.
- Oriol (M.), « Le transnational est-il concevable comme volonté et comme représentation? » in *Peuples Méditerranéens*, n°35-36, avril-septembre 1986, pp.131-136.
- Park (R.E.), « Human Migration and the Marginal Man » in *American Journal of Sociology*, n°33, 1928, pp.339-344.
- Rosenau (J.), *Linkage Politics*, New York, The Free Press, 1969.
- Simmel (G.), « Digression sur l'étranger » in Grafmeyer (Y.), Joseph (I.) (dir.), *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Aubier, 1984, pp.53-59.
- Simmel (G.), *Sociologie. Etudes sur les formes de la socialisation*, Paris, PUF, 1999.
- Strauss (A.), *Miroirs et masques*, Paris, Métailié, 1992.
- Thomas (W.), Znaniecky, *The polish peasant in Europe and America*, Boston, Badger, 1918 traduction française des tomes 1 et 4: Thomas (W.I), Znaniecky (F.) *Le paysant polonais en Europe et en Amérique*, Paris, Nathan, 1998.
- Wagnon (C.), « La vie des gens mode d'emploi » in *Les cahiers de philosophie*, n°10, 1990, pp.154-171.
- Weber (M.), *Economie et société*, Agora, Pocket, 1971.

Migrations et relations interethniques :

- Asociata Româna de Sociologie, *Sociologie Romaneasca. Migratie*, serie noua n 2/2000, Bucarest.
- Aktar (C.), Ôgelman (N.), « Recent Developements in East-West Migration: Turkey and the Petty Traders » in *International Migration*, vol.32, n°2, IOM, 1994, pp.343-353.
- Anderson (B.), « Multiple Transnationalism: Space, the State and Human Relations », *Working Paper Series*, Princeton University, July, 2001, n°01-06j.
- Badie (B.), Withol de Wenden (C.) (dir.) *Le défi migratoire*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1993.
- Badie (B.), Smouts (M.-C.), « Introduction » in *Cultures et Conflits*, printemps 2001, <http://conflits.org>.
- Balibar (E.), Chemillier-Gendreau (M.), Costa-Lascoux (J.), Terray (E.), *Sans-papiers : l'archaïsme fatal*, Paris, La Découverte, 1999.
- Balibar (E.), Wallerstein (I.), *Race, nation, classe. Les identités ambiguës*, Paris, La Découverte, 1988.
- Bartram (D.), « Foreign workers in Israel: History and Theory » in *International Migration Review*, New-York, vol.32, n°2 summer 1998, pp.303-325.
- Benattig(R.), Brachet(O.), *Les dynamiques migratoires roumaines, le cas des demandeurs d'asile en France*, Lyon, Direction Population et Migrations, 1998.
- Berlan (J.P.), « Agriculture et migrations » in *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol.2, n°3, décembre 1986, pp.9-31.
- Bribosia (E.), Réa (A.), *Les nouvelles migrations. Un enjeu européen*, Bruxelles, Editions complexe, 2002.
- Camilleri (C.) (dir.), *Stratégies identitaires*, Paris, PUF, 1990.
- Chaliand, Jan, Rageau, *Atlas historique des migrations*, Paris, Seuil, 1994.
- Charbit (Y.), Hily (M.-A.), Poinard (M.), *Le va-et-vient identitaire. Migrants portugais et villages d'origine*, Paris, PUF, Les cahiers de l'INED, n 140, 1997.
- Checa (F.) (dir.), *Invernaderos y inmigrante. El problema de la adaptacion de un colectivo marginal*, Madrid, MAS, 1994-1995.
- Checa (F.), « De la Andalucía de los emigrantes a la de los inmigrantes- Diez anos para la reflexion » in *Demofilo Revista de cultura tradicional de Andalucía*, n°29, Fondation Machado, 1999, pp.211-255.
- Checa (F.), Soriano (E.) (Eds), *Inmigrantes entre nosotros*, Barcelona, Icaria Editorial, 1999.
- Checa (J.), Garrido (A.), « El asociacionismo inmigrante en Almeria. Primer paso para el reconocimiento social » in *Demofilo Revista de cultura tradicional de Andalucía*, n°29, Fondation Machado, 1999, pp.169-183.

- Chesnais (J.), *Les migrations d'Europe de l'Ouest vers l'Europe de l'Est: de l'histoire à la prospective*, Rapport au Conseil de l'Europe, 1990.
- Cultures et Conflits, *Les anonymes de la mondialisation*, n° 33-34, Printemps-été 1999, <http://conflits.org>.
- Cultures et Conflits, *L'international sans territoire*, n°21-22, printemps-été 1996, <http://conflits.org>.
- de Rudder (V.), « A propos de la construction d'un objet de connaissance: migrations et relations interethniques » in *Migrants- Formation*, n°90, septembre 1992. pp.21-33.
- de Tinguy (A.), « Cerveaux en fuite: chercheurs et étudiants de la CEI en France » in *Panoramique*, n°14, 2ème trimestre 1994, pp.149-158.
- de Tinguy (A.), Picard (A.), « Les Européens de l'Est depuis la chute du mur » in Dewitte (P.) (dir.), *Immigration et intégration, l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 1999.
- de Tinguy (A.), Wihtol de Wenden (C.), « Migrations: l'Est entre en jeu » in *Hommes et migrations*, n°1155, juin 1992, pp 6-14.
- Diminescu (D.), « L'installation dans la mobilité: les savoir-faire migratoires des Roumains » in *Migrations sociétés*, vol.13, n°74, mars-avril 2000, pp.107-117.
- Diminescu (D.), « Le « système D » contre les frontières informatiques » in *Hommes et migrations*, n°1230, Mars-avril 2001.
- Diminescu (D.), « Stratégies roumaines » in *Plein droit*, n°55, décembre 2002.
- Diminescu (D.) (dir.), *Visibles mais peu nombreux: les circulations migratoires roumaines*, Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2003 (à paraître).
- Dubet (F.), *L'immigration: qu'en savons-nous?*, Paris, La documentation française, Notes et études documentaires n°4887, 1989.
- Dumont (G.), *Les migrations internationales: les nouvelles logiques migratoires*, Paris, Sedes, Mobilité spatiale, 1995.
- Eeckaute - Bardery (dir.), *Cahiers balkaniques n°17, Migrations balkaniques et danubiennes vol II*, Paris, Publications Langues'O, 1991.
- Espinosa (K.), Douglas (S.) Massey, « Undocumented migration and the quantity and quality of the social capital » in *Sozial Welt. Sonderband*, Baden-Baden, Nomos, vol.12, 1997, pp.141-162.
- Fassin (D.), Morice (A.), Quiminal (C.), (dir.), *Les lois de l'inhospitalité*, Paris, La Découverte, 1997.
- Fassman (H.), Munz (R.), « European east-west migration, 1945-1992 » in *International Migration Review*, New-York, vol.28, n°3 fall 1994, n°107, 1994, pp.520-538.
- Fassmann (H.), Münz (R.), « La migration d'Est en Ouest en Europe (1918-1993) » in *Revue Européenne des migrations internationales*, Vol.11 n°3, 1995, pp.43-66.
- Glick-Schiller (N.), « Transmigrants and Nation-State: Something Old and Something New in the U.S. Immigrant Experience » in *The Handbook of International Migration*, New York, Russell Sage Foundation, 1999, pp.94-119.
- Glick-Schiller (N.), Basch (L.), Szanton-Blanc (C.), « Transnationalism: a new analytic framework for understanding migration » in *The Annals of the New-York Academy of Sciences, Toward a transnationalization of migration: race, class, ethnicity and nationalism reconsidered*, 645, New York Academy of Sciences, 1992.
- Glick-Schiller (N.), Basch (L.), Szanton-Blanc (C.), *Nations Unbound: Transnational Projects and Deterritorialized Nation-States*, Gordon and Breach, 1994.
- Glick-Schiller (N.), Basch (L.), Szanton-Blanc (C.), « From immigrant to transmigrant: Theorizing transnational migration » in *Sozial Welt. Sonderband*, Baden-Baden, Normos, vol.12, 1997, pp.121-140.
- Goldring (L.), « Power and Status in Transnational social spaces » in *Sozial Welt. Sonderband*, Baden-Baden, Normos, vol.12, 1997, pp.179-195.
- Goytisolo(Juan), Naïr(Sami), *El peaje de la vida. Integracion o rechazo de la emigracion en Espana*, Aguilar- Edicion El Pais, 2000.
- Gozalvez Perez (V.) (dir.), *Immigrantes marroquies y senegales en la Espana mediterranea*, Generalitat valenciana, .
- Green (N.L.), *Repenser les migrations*, Paris, PUF, Le nœud gordien, 2002.
- Grémy (J.), « Demandeurs d'asiles et réfugiés d'Europe de l'Est en France » in *Hommes et migrations*, n°1155, juin 1992, pp.14-18.

- Guengant (J.), « Migrations internationales et développement des nouveaux paradigmes » in *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol.12 n°2, 1996, pp.107-121.
- Heisler (M.), « Migration, international relations and the new Europe: Theoretical perspective from institutional political sociology » in *International Migration Review*, New-York, vol.26, n°2 summer 1992, n°98, pp.596-622.
- Hirschman (C.), « Theories of International Migration and Immigration: A Preliminary Reconnaissance of Ideal Types » in *The Handbook of International Migration*, New York, Russell Sage Foundation, 1999, pp.137-160.
- Hommes et migrations, *Europe Ouvertures à l'Est*, n 1230, Mars-avril 2001.
- Hommes et migrations, *Migrants, Réfugiés, Tsiganes, d'Est en Ouest*, n 1205, Janvier-Février 1997..
- Hommes et migrations, *Migrations Est-Ouest*, n 1155, Juin 1992.
- Hommes et Migrations, *Tsiganes et voyageurs*, n 1188-1189, juin-juillet 1995.
- Hovanessian (M.), « La notion de diaspora, usage et champ sémantique » in *Le journal des anthropologues*, n°72-73, 1998, pp.11-30.
- Hrebly (V.), *La libre circulation des personnes, les accords de Schengen*, Paris, PUF, 1994.
- INED (coll.), *L'argent des immigrés*, Paris, PUF, 1981.
- INED, *Population, l'état des connaissances: la France, l'Europe, le Monde*, Paris, La Découverte, 1996.
- INSEE, *Les immigrés en France*, Paris, INSEE, Portrait social, 1997.
- Joseph (I.), « Le migrant comme acteur économique, stratégies de survie et trajectoires entrepreneuriales » in *Cultures Urbaines, Le migrant, acteur économique*, Rencontre de Lyon 17-18 décembre 1987, pp.4-12.
- Kritz (M.M.), Lim (L.L.), Zlotnick (H.) (Eds), *International Migration Systems: A Global Approach*, Oxford, Clarendon Press, 1992.
- Lagrange (R.-M.), Diminescu (D.), « Faire une saison. Pour une anthropologie des migrations roumaines en France. Le cas d'Oas » in *Migrations Etudes*, n°91, Novembre-décembre 1999.
- Layard (R.), Blanchard (O.), Dornbusch (R.), Krugman (P.), *East-West Migration*, London, MIT Press, 1992.
- Lazariu (S.), « Trafic de femei –o perspectiva sociologica » in *Sociologie romaneasca*, Bucarest, serie noua, n°2, 2000, pp.57-82.
- Leveau (R.), « Etat et circulation migratoire » in *Cultures et Conflits*, n°33-34, Printemps-été 1999, pp.141-145, <http://www.conflits.org>.
- Lochak (D.), « Bons étrangers et mauvais clandestins » in *Manière de voir*, n°62, Mars-avril 2002.
- Lochak (D.), « La politique d'immigration en France et l'évolution de la législation » in Bribosia (E.), Réa (A.) (dir.), *Les nouvelles migrations, un enjeu européen*, Bruxelles, Editions complexe, 2002, pp.207-231.
- Ma Mung (E.), « La dispersion comme ressource » in *Cultures et conflits*, n°33-34, printemps-été 1999, pp.89-103, <http://www.conflits.org>.
- Ma Mung (E.), Dorai (K.), Loyer (F.), Hily (M.), *La circulation migratoire. Bilan des travaux*, Migrations Etudes n 84, decembre 1998.
- Manfrass (K.), « Europe: South-North or East-West migration? » in *International Migration Review*, New-York, vol.26, n°2 summer 1992, n°98, 1992, pp.388-400.
- Marie (C.V.), « A quoi sert l'emploi des étrangers » in Fassin (D.), Morice (A.), Quiminal (C.) (dir.), *Les lois de l'inhospitalité*, Paris, La Découverte, 1997, pp.145-175.
- Marie (C.V.), « Le travail illégal entre modernisation et précarité » in *Migrations Société*, vol.7, n°39, mai-juin 1995, pp.31-64.
- Marie (C.V.), « L'Union Européenne face aux déplacements de population. Logiques d'Etats face aux droits des personnes » in *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol.12, n°2, 1996, pp.169-208.
- Marie (C.V.), « Emploi des étrangers sans titre, travail illégal, régularisations: des débats en trompe l'œil » in Dewitte (P.) (dir.), *Immigration et intégration, l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 1999, pp.352-365.
- Martin Diaz (E.) et Al., *Procesos migratorios y relaciones interetnicas en Andalucia*, Junta de Andalucia, 1999.

- Massey (D.S.), « Theories of International Migration: A Review and Appraisal » in *Population and Development Review*, vol.19, n°3, 1993, pp.433-461.
- Massey (D.S.), « Why Does Immigration occur? A Theoretical Syntesis » in *The Handbook of International Migration*, New York, Russell Sage Fondation, 1999, pp.134-52.
- Michalon (B.), « Territorialisation, ethnicité et émigration chez les Saxons de Transylvanie », in Bertheleu (H.) (dir.), *Identifications ethniques. Rapports de pouvoir, compromis, territoire*, Paris l'Harmattan, 2001, pp.115-131.
- Michalon (B.), « De la politique des Aussiedler à la circulation: diversification des pratiques migratoires des Saxons de Transylvanie », in Diminescu (D.) (dir.), *Visibles mais peu nombreux: les circulations migratoires roumaines*, Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2003 (à paraître).
- Migrance, *Histoire et migrations en Allemagne*, n 17-18, 2000-2001.
- Missaoui (L.), « Généralisation du commerce transfrontalier : petit ici, notable là-bas » in *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol.11 n°1, 1995.
- Monnier (A.), « L'Allemagne, carrefour des migrations européennes » in *Populations, l'état des connaissances: la France, l'Europe, le Monde*, Paris, La Découverte, 1996.
- Morice (A.), « Quand la lutte contre l'emploi illégal cache les progrès de la précarité légale » in Fassin (D.), *Les lois de l'inhospitalité*, Paris, La Découverte, 1997.
- Morice (A.), « Les travailleurs étrangers aux avant-postes de la précarité » in *Le Monde diplomatique*, janvier 1997, pp.18-19.
- Morice (A.), « De l'immigration zéro aux quotas » in *Le Monde diplomatique*, novembre 2000, pp.6-7.
- Morokvasic (M.), « Immigrés, minorités, entrepreneuriat » in *Cultures Urbaines*, Le migrant, acteur économique, Rencontre de Lyon 17-18 décembre 1987, pp.66-79.
- Morokvasic (M.), « Une migration pendulaire: les polonais en Allemagne » in *Hommes et migrations*, n°1155, juin 1992.
- Morokvasic (M.), « Entre l'Est et l'Ouest, des migrations pendulaires » in Morokvasic (M.), Rudolph (H.) (dir.), *Migrants. Les nouvelles mobilités en Europe*, Paris, L'Harmattan, 1995, pp.119-157.
- Morokvasic (M.), « La mobilité des élites scientifiques en provenance de l'Autre Europe: exode ou circulation » in *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, n°3, septembre 1996, pp.31-73.
- Morokvasic (M.), « La mobilité transnationale comme ressource: le cas des migrants de l'Europe de l'Est » in *Cultures et Conflits*, n°33-34, Printemps-été 1999, pp.105-122, <http://www.conflits.org>.
- Morokvasic (M.), Erel (U.), Shinozaki (K.) (Eds), *Crossing Borders and Shifting Boundaries*, Leske+Budrich, Opladen, 2003.
- Morokvasic (M.), Rudolph (H.) (dir.), *Migrants. Les nouvelles mobilités en Europe*, Paris, L'Harmattan, 1995.
- Moulier-Boutang (Y.), *De l'esclavage au salariat: économie historique du salariat bridé*, Paris, PUF, 1998.
- Münz (R.), Ohliger (R.), « Long-Distance Citizens: Ethnic Germans and Their Immigration to Germany » in Schuck (P.) and Münz (R.) (Eds), *Paths to Inclusion: The Integration of Migrants in the United States and Germany* (Vol. 5 of series Migration and Refugees), Providence, Berghahn Books, 1998.
- Nedelcu (M.), « L'instrumentalisation de l'espace virtuel par une communauté de professionnels immigrés. Vers une nouvelle forme d'organisation diasporique? » in *Autrepart, Diasporas, développements et mondialisation*, n°22, juin 2002.
- Neveu (C.), *Nations, frontières et immigration en Europe*, Paris, Ciemi-L'Harmattan, 1995.
- Nica (M.), « Les migrations roumaines extérieures » in *Cahiers balkaniques*, n°17 vol II, Publication langues'O, 1991, pp.51-106.
- Noiriel (G.), *Le creuset français*, Paris, Seuil, Point, 1988.
- Ohliger (R.), « Une migration privilégiée: les Aussiedler, Allemands et immigrés » in *Migrance*, n°17-18, 2000-2001.
- Okolski (M.), « La nouvelle donne migratoire en Europe de l'Est » in *Revue Européenne des Migrations Internationales*, Volume 8, hors série, 1992, pp.7-38.
- Organisation des Nations Unies, *Migraciones de remplazo : Una solucion ante la disminucion y el envejecimiento de la poblaciones ?*, Rapport de la division de la population des Nations Unies, 2000.

- Pallida (S.), « La criminalisation des migrants » in *Les actes de la recherche en sciences sociales*, n°29, septembre 1999, pp.39-49.
- Péraldi (M.) (dir.), *Cabas et Containers. Activités marchandes informelles et réseaux migrants transfrontaliers*, Paris, Maisonneuve et Larose, MMSH, 2001.
- Péraldi (M.) (dir.), *La fin des norias ? Réseaux migrants dans les économies marchandes en Méditerranée*, Paris, Maisonneuve et Larose, MMSH, 2002.
- Piore (M.), *Birds of passage*, Cambridge, Cambridge University Press, 1979.
- Piore (M.J.), « The Shifting Grounds for Immigration » in *The Annals of the American Academy*, Mai 1986, pp.23-33.
- Portes (A.), « Global Villagers The Rise of Transnational Communities » in *The American Prospect*, vol.7, Issue 25, March1- April1, 1996, www.prospect.org.
- Portes (A.), « The downside of social capital » in *The American Prospect*, vol.7, Issue 26, May1-June1, 1996, www.prospect.org.
- Portes (A.), « Social capital: its origins and applications in moderne sociology » in *Annual Review of Sociology*, vol.24, 1998, pp.1-24.
- Portes (A.), « La mondialisation par le bas » in *Les actes de la recherche en sciences sociales*, n°129, Seuil, septembre 1999, pp.15-25.
- Portes (A.), « Immigration Theory for a New Century: Some Problems and Opportunities » in *The Handbook of International migration*, New York, Russell Sage Fondation, 1999, pp.13-33.
- Portes (A.), « Introduction: the debates and significance of immigrant transnationalism » in *Global Networks*, vol.1, n°3, july 2001.
- Portes (A.), Guarnizo (L.E.), Haller (W.), « From Assimilation to Transnationalism: Determinants of Transnational Political Action among Contemporary Migrants », *Working Paper Series*, Princeton University, December 2001, www.cmd.princeton.edu.
- Portes (A.), Mooney (M.), « Social Capital and Community Development », *Working Paper Series*, Princeton University, May 2000, n°00-08, www.cmd.princeton.edu.
- Potot (S.), « Migrations et construction identitaire : le cas des Roumains en France » in Bertheleu (H.) (dir.), *Identifications Ethniques. Rapport de pouvoir, Compromis, Territoire*, L'Harmattan, Paris, 2001, pp.155-170.
- Potot (S.), « Les migrants transnationaux : une nouvelle figure sociale en Roumanie », *Revue d'Etudes Comparatives Est-Ouest*, Paris, vol.33 n°1, 2002, pp.149-177.
- Potot (S.), « Quand les migrants balkaniques rencontrent ceux venus du Sud », *Balkanologie*, 2003 (à paraître).
- Poutignat (P.), Streiff-Fénart (J.), *Théories de l'ethnicité*, Paris, PUF, 1995.
- Réa (A.) (dir.), *Immigration et racisme en Europe*, Bruxelles, Editions complexes, 1998.
- Revue Européenne des Migrations Internationales, *L'Europe de l'Est, la communauté européenne et les migrations*, vol.8 n°hors série, 1992.
- Revue Européenne des Migrations Internationales, *Espagne, Portugal, Grèce, pays d'immigration*, Vol.12, n 1, 1996.
- Rey (V.), Diminescu (D.), Ohliger (R.), *La construction de l'Europe par ses marges. Stratégies et stratagèmes de la circulation migratoire des Roumains*, Ministère de l'emploi et de la solidarité, Mire, Convention de recherche 21/99, 2001.
- Rey (V.), Groza (O.), Ianos (I.), Patroescu (M.), *Atlas de la Roumanie*, Paris, La documentation française-CNRS Libergéo, 2000.
- Reyniers (A.) (OCDE), *Les populations tsiganes et leurs mouvements dans les pays d'Europe Centrale et Orientale et vers quelques pays de l'OCDE*, Paris, OCDE, 1995.
- Robatel (N.), « Ces migrants venus de l'Est » in *Regads sur l'actualité*, n°199, Mars 1994, pp. 44-57.
- Sandu (D.), « Migratia circulatorie ca strategie de viata » in *Sociologie Romaneasca*, Bucarest, serie noua 2/2000, pp.5-30, .
- Sandu (D.), « Migratia transnational a romanilor din perspective unui recensamant comunitar » in *Sociologie romaneasca*, Bucarest, serie noua, n°3-4, 2000, pp.5-52.
- Sayad (A.), « Les trois ages de l'émigration algérienne en France » in *Les actes de la recherche en sciences sociales*, juin 1977, pp.59-79.
- Sayad (A.), *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Paris, De Boeck et Larcier, 1997.

- Sayad (A.), « Immigration et « pensée d'Etat » » in *Les actes de la recherche en sciences sociales*, n°129, Seuil, septembre 1999, pp.5-14.
- Sayad (A.), *La double absence*, Paris, Seuil 1999.
- Schor (R.), *Histoire de l'immigration en France*, Paris, Armand Collin, U, 1996.
- Simon (G.) (dir.), *Les effets des migrations internationales sur les pays d'origine: le cas du maghreb*, Paris, Sedes, 1990.
- Simon (G.), *Géodynamique des migrations internationales dans le monde*, Paris, PUF, 1995.
- Simon (G.), « La France, le système migratoire européen et la mondialisation » in *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol.12 n°2, 1996, pp.261-273.
- Smith (R.), « Reflections on migration, the state and the construction, durability and newness of transnational life » in *Sozial Welt. Sonderband*, Baden-Baden, Normos, vol.12, 1997, pp.197-217.
- SOPEMI, *Tendances des migrations internationales, rapport annuel*, Paris, OCDE, 1998.
- Stalker (P.), *Workers without frontiers. The impact of globalization on international migration*, Genève, Bureau International du Travail, 1999.
- Streiff-Fénart (J.), « Eléments de réflexion pour une définition de la notion d'intégration » in *ROMM*, n°43; 1987/1, 1987.
- Streiff-Fénart (J.), « Les recherches interethniques en France : le renouveau? » in *Migrants-Formation*, n°109, juin 1997, pp.48-65.
- Streiff-Fénart (J.), « Construction d'un réseau de parenté transnational : une étude de cas d'immigrés tunisiens dans le sud de la France » in *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol.15, n°3, 1999, pp.45-61.
- Streiff-Fénart (J.), « Transnationalité et ethnicité » in Péraldi (M.) (dir.), *La fin des norias ? Réseaux migrants dans les économies marchandes en Méditerranée*, Paris, Maisonneuve et Larose, MMSH, 2002.
- Tarrius (A.), *Les fourmis d'Europe*, Paris, L'Harmattan, 1992.
- Tarrius (A.), « Territoires circulatoires et espaces urbains » in *Annales de la Recherche Urbaine*, n°59-60, juin-septembre 1993, pp.50-60.
- Tarrius (A.), « Naissance d'une colonie: un comptoir commerciale à Marseille » in *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol.11 n°1, 1995, pp.21-52.
- Tarrius (A.), *Arabes de France dans l'économie mondiale souterraine*, Les éditions de l'Aube, 1995.
- Tarrius (A.), « La réussite des clandestins. Marocains et réseaux souterrains de travail: de l'agriculture au commerce international » in *Espaces et Sociétés*, n°87, 1996, pp.13-35.
- Tarrius (A.), « Le lien social fort comme préalable à la réussite économique » in *Journal des Anthropologues*, vol.84, Association Française des Anthropologues, 2001, pp.111-144.
- Tarrius (A.), Marotel (G.), Péraldi (M.), « Migration et citadinité, l'approche de la ville par la mobilité » in *Annales de la Recherche Urbaines*, n°64, septembre 1994, pp.86-90.
- Termote (M.), « Entre théorie et pratique: le devenir économique des migrations » in Badie (B.) et Wihtol de Wenden (C.), *Le défi migratoire*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1994, pp.89-103.
- Terray (E.), « Quelques réflexions à propos de la lutte des sans-papiers » in *Journal des anthropologues*, n°66-67, 1996, pp.249-253.
- Waldinger (R.), « The making of an immigrant niche » in *International Migration Review*, New-York, vol.8, n°1 spring 1994, n°1, 1994, pp.3-30.
- Waldinger (R.), « Social capital or social closure?: Immigrant networks in the labor market », *Working Paper Series*, Los Angeles, 1997, www.spsr.ucla.edu/lewis.
- Waldinger (R.), Aldrich (H.), Ward (R.), and associates, *Ethnic entrepreneurs and ethnic strategies*, Londres, Sage Publications, 1990.
- Weil (P.), *La France et ses étrangers. L'aventure d'une politique de l'immigration 1938- 1991*, Calman- Lévy, 1991.
- Wihtol de Wenden (C.), « Un essai de typologies des nouvelles mobilités » in *Hommes et migrations*, n°1233, sept-oct. 2001, pp.5-12.
- Wihtol de Wenden (C.), De Tinguy (A.), *L'Europe et toutes ses migrations*, Bruxelles, Editions complexes, Espace international, 1995.

Mondialisation :

- AISLF, Mercure (D.) (dir.), *Une société monde? Les dynamiques sociales de la mondialisation*, Bruxelles, De Boeck Université, 2001.
- Amin (S.), « Imperialism and Globalization », *World Social Forum*, Porto Alegre, January 2001.
- Appadurai (A.), « Global Ethnoscapes: Notes and Queries for a Transnational Anthropology » in Fox (Ed.), *Recapturing Anthropology: Working in the Present*, Santa Fe, School of American Research Press, 1991, pp.191-210.
- Badie (B.), Smouts (M.C.), *Le retournement du monde. Sociologie de la scène internationale*, Paris, Dalloz, Presses de Sciences Po., 1999 (3 Ed.).
- Bauman (Z.), *Le coût humain de la mondialisation*, Paris, Hachette Littératures, 1999.
- Boltanski (L.), Chiapello (E.), *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, NRF Essais, 1999.
- Delaunay (J.C.), Perroux (F.) (dir.), *La mondialisation en question*, Paris, L'Harmattan, Logiques sociales, 1999.
- Rosenau (J.), « Les processus de mondialisation: retombées significatives, échanges impalpables et symbolique subtile » in *Etudes internationales*, vol.XXIV n°3, septembre 1993, pp.497-512.
- Sassen (S.), *Losing control? Sovereignty in an age of globalization*, New York, Columbia University Press, 1996.
- Sassen (S.) (dir.), *Global Networks, Linked Cities*, Routledge, 2002.
- Selim (M.), « Quelques questions et orientations anthropologiques face à la mondialisation » in *Journal des Anthropologues*, vol.84, Association Française des Anthropologues, 2001, pp.77-85.
- Wallerstein (I.), « Globalization or the Age of Transition » in *International Sociology*, vol.15, n°2, International Sociological Association, Juin 2000, pp.249-265.
- Wallerstein (I.), « Le système monde en désagrégation » in AISLF, *Une société monde? Les dynamiques sociales de la mondialisation*, Bruxelles, DeBoeck, 2001, pp.35-44.

Roumanie et Pays de l'Est:

- Castellan (G.), *Histoire de la Roumanie*, Paris, PUF, Que sais-je?, 1994.
- Castex (M.), *Un mensonge gros comme le siècle. Roumanie, histoire d'une manipulation*, Paris, Albin michel, 1990.
- Centre pour la Coopération avec les Economies Européennes en Transition, *La Roumanie: évaluation de la situation économique*, Paris, Les éditions de l'OCDE, 1993.
- Comisia national pentru statistica, *Recensamentul populatiei si locuintelor din 7 ianuarie 1992, vol.II*, Bucarest, 1994.
- Comisia national pentru statistica, *Anuarul statistic al romaniei 1998*, Bucarest, Fichier électronique, 2000.
- Duchene (G.), « Les revenus informels en Roumanie: Estimation par enquête » in *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol.30, n°4, 1999, pp.35-64.
- Durandin (C.), *Histoire des Roumains*, Paris, Fayard, 1995.
- Durandin (C.), *Roumanie, un piège?*, Editions Hesse, Ister, 2000.
- Frybes (M.) (dir.) - CFDT, *Une nouvelles Europe centrale*, Paris, La Découverte, Cahiers libres, 1998.
- Fuga (A.), « L'imaginaire collectif sur l'Occident et le processus d'élargissement de l'espace communautaire » in *Diogène*, n°194, avril-juin 2001, pp.73-82.
- Fundatia pentru o societate deschisa, *Barometrul de opinie publica*, Cluj-Napoca, Metro Media Transilvania, Mai 2001.
- Gallagher (T.), « Vatra româneasca and resurgent nationalism in Romania » in *Ethnic and Racial Studies*, vol.15 n°4, october 1992, pp.570-598.
- Gheorghe (N.), « L'ethnicité des Tsiganes Roma et le processus de transition en Europe de l'Est » in *Etudes Tsiganes*, 1991, n°2, pp.36-41.
- Kideckel(D.), *The Solitude of Collectivism*, New York, Cornel University Press, 1993.
- Lhomel (E.), « Roumanie 2000-2001. Un nouveau départ ? » in *Le courrier des pays de l'Est*, n°1016, La documentation française, Paris, juin-juillet 2001, pp.164-177.
- Mihailescu (V.), « La maisnie diffuse, du communisme au capitalisme » in *Balkanologie*, vol.4, n°2, Decembre 2000.
- Mink (G.), Szurek (J.), *Cet étrange post-communisme. Rupture et transitions en Europe centrale et orientale*, Paris, La Découverte, Presse du CNRS, 1992.

- Oprescu (A.), « Les enjeux de la gestion du temps dans la Roumanie des années '80 » in *Annuaire de la Société d'Anthropologie Culturelle de Roumanie*, Bucarest, 2000, pp.21-50.
- Pasti (V.), *România in Transitie*, Bucarest, Humanitas, 1995.
- Prévelakis (G.), *Les Balkans. Cultures et géopolitique*, Paris, Nathan, 1994.
- Reyniers (A.), « Les Tsiganes en Roumanie: situation économique et identité » in *Etudes Tsiganes*, 1993, n°2, 1993, pp.60-73.
- Rosière (S.), « Tension ethniques en Roumanie: la Transylvanie à la croisée des chemins » in *Herodote: revue de géographie et de géopolitique*, n°7, 1990, pp.284-310.
- Sandu (D.), *Spatiul social al transitei*, Bucarest, Polirom, 1999.
- Selim (M.), entretien avec Liiceanu (A.), « Itinéraires individuels et structures macro-politiques: de la déqualification en Roumanie » in *Journal des Anthropologues*, vol.57-58, Association Française des Anthropologues, 1994.
- Selim (M.), entretien avec Liiceanu (A.), « De la décommunisation au capitalisme en Roumanie » in *Journal des Anthropologues*, vol.77-78, Association Française des Anthropologues, 1999, pp.53-65.
- Serban (M.), *La Roumanie*, Karthala, 1994.
- Verdery (K.), « Comment: Hobsbawm in the East » in *Anthropology today*, vol.8, n°1, February 1992, pp.8-10.
- Verdery (K.), *Compromis si resistentă - Cultura română sub Ceaușescu*, Bucarest, Humanitas, 1994 (Ed orig.1991).
- Verdery (K.), *What was socialism and what comes next*, Princeton, Princeton University Press, 1996.

Articles de presse et ouvrages non scientifiques :

- ACCESS Association, *Balkan Neighbours Newsletter*, Sofia, 1995-98.
- Agence France Presse, « Conditions inhumaines pour des journaliers agricoles en Andalousie », 27 avril 2001.
- Courrier Cadres*, Association pour l'Emploi des Cadres, « Les journaux de rue », 1994.
- El Pais*, « El Poder Judicial hace un llamamiento a la tolerancia con los inmigrantes », p.17, 10 février 2000.
- El Pais*, « El relevo de magrebies por europeos del Este reaviva la tension en El Ejido », p.1, 10 février 2000.
- El Pais*, « Matutes achaca los incidentes racistas de Almeria al aumento de los inmigrantes clandestinos », p.16, 10 février 2000.
- El Pais*, Constenla (T.), Rodriguez (J.), « La huelga agrícola en El Ejido crea crispación entre los inmigrantes magrebies y los europeos », p.15, 10 février 2000.
- El Pais*, Gonzales (M.), Ortega (P.), « La cifra de inmigrantes acogidos a la Ley de Extranjería desborda todas previsiones », p.17, 26 mai 2000.
- Forum civique européen, *El Ejido, terre de non-droit*, Golias, 2001.
- Ideal*, Arias (J.M.), « COAG alquilara viviendas prefabricadas "dignas" por inmigrantes en El Ejido », 18 août 2000.
- Informations et Commentaires, le développement en question, *Le goût amer des fruits et légumes européens*, Hors série n°1, mars 2002.
- Le Courrier de L'UNESCO*, Boukhari (S.), « L'internationale des journaux de rue », n°2, pp.43-44, février 1999.
- Le Galès (P.) et Marcellier (J.), « L'économie britannique depuis 1979 » in *Encyclopaedia Universalis*, Version électronique n°5, 2001.
- Le Monde diplomatique*, De Ravnigan (F.), « Un tiers-monde en formation. L'espoir déçu des paysans andalous », Mai 1988.
- Le Monde diplomatique*, Lluch (V.), « "Ratonades" à El Ejido. En Espagne, un apartheid sous plastique », p.6, Mars 2000.
- Le Monde*, « De Madrid à Quito, l'aller-retour incertain des sans-papiers équatoriens », 20 février 2001.
- Le Monde*, « L'espoir d'une vie meilleure en Grande-Bretagne », 7 Septembre 2001.
- Le Monde*, « Polémique en Espagne sur la nouvelle loi sur l'immigration », 24 janvier 2001.

- Le Monde*, Baverel (P.), « Le marché des journaux de rue », 13 décembre 1994.
- Le Monde*, Dépêches, « Cent trente clandestins ont pénétré dans le tunnel sous la Manche », 27 Décembre 2001.
- Le Monde*, Dépêches, « Immigration : une centaine de clandestins de Sangatt ont tenté de s'installer devant la mairie de Calais », 28 Mai 2002.
- Le Monde*, Erich (I.), « La CEE veut prévenir un afflux d'émigrants des pays de l'Est », 9 décembre 1990.
- Le Monde*, Fenoglio (J.), « Le patron du « Réverbère » passe en jugement pour ses écrits discriminatoires et antisémites », 23 Octobre 1996.
- Le Monde*, Goytisoló (J.), Naïr (S.), « Racisme en Espagne », 13 février 2000.
- Le Monde*, Herzberg (N.), « A Calais, au contrôle de l'immigration : Un jeu un peu curieux : les marchandises passent, pas les hommes », 20 Août 1998.
- Le Monde*, Herzberg (N.), « La France est devenue un « pays de rebond » pour les clandestins », 20 Août 1998.
- Le Monde*, Jacot (M.), « Europe: à chacun ses clandestins », 21 février 2001.
- Le Monde*, Lemaire (N.), « Calais, porte de l'Angleterre, est devenu une plaque tournante d'étrangers en situation irrégulière », 1^{er} Août 1999.
- Le temps du Maroc*, « Maroc-Espagne Un partenariat intégré », n°237, 12 au 18 mai 2000.
- Letter*, The Greater London Labour Party, "News from London Labour", 11 avril 2001.
- L'Humanité*, « Roumanie- La dernière léproserie d'Europe », 16 septembre 1999.
- Migration News*, vol.8, n°10, Octobre 2001.
- Migration News*, vol.9, n°1, janvier 2002.

Sites Internet utilisés :

- Archives de Nice-Matin, <http://nicematin.pressed.com/wpresse/archive>.
- El País, www.elpais.es.
- Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, www.unhcr.ch.
- Institut National de Statistiques roumain, www.insse.ro.
- Labour Market Statistics, www.statistics.gov.uk.
- Le Monde, www.lemonde.fr.
- Macadam Journal, www.macadamjourna.chez.tiscali.fr.
- Metro Media Transilvania, Baromètre d'opinion publique, www.mmt.ro
- Ministère de l'intérieur britannique, www.homeoffice.gov.uk.
- Ministère des affaires étrangères roumain, <http://domino.kappa.ro/mae/>.
- Mrap, www.mrap.asso.fr.
- Municipalité de Coslada, www.ayto-coslada.es.
- Municipalité de Londres, www.london.gov.uk.
- The Guardian, www.guardian.co.uk/Refugees_in_britain.htm.
- The Internet Jerusalem Post, www.jpost.com.
- Union Européenne, www.europa.eu.int.

ANNEXES

ANNEXES

DONNEES OFFICIELLES	II
LEGISLATION EUROPEENNE, ACQUIS SCHENGEN ET TRAITE D'AMSTERDAM	II
POSITION DE LA ROUMANIE FACE A LA RESTRICTION DE CIRCULATION DE SES RESSORTISSANTS, JUSQU'AU 1ER JANVIER 2002	XI
EXTRAITS D'ENQUETES DE TERRAIN	XIV
ENTRETIEN AVEC UNE AGRICULTRICE D'EL EJIDO, 21-08-2001 :	XIV
ENTRETIEN AVEC UN VENDEUR DE JOURNAUX DE RUE A NICE, LE 21-01-98	XIX
ENTRETIEN AVEC DES OUVRIERS AGRICOLES ROUMAINS PRES D'EL EJIDO, 19-08-2001	XXIII
DISCUSSION AVEC UN MEMBRE D'UNE FAMILLE DE MIGRANTS ADVENTISTES, TELEORMAN, LE 12-07-2001	XXXI

DONNEES OFFICIELLES

LEGISLATION EUROPEENNE, ACQUIS SCHENGEN ET TRAITE D'AMSTERDAM

Extraits du site officiel de l'Union Européenne, le 12-08-2002

Source : <http://europa.eu.int>

INTRODUCTION

Depuis plus de vingt ans, les Etats membres ont uni leur force pour lutter contre des phénomènes transnationaux comme le terrorisme, le trafic de drogue ou l'immigration clandestine. Lorsque la libre circulation des personnes a été reconnue comme l'un des principaux éléments du marché intérieur en 1986, cette coopération informelle entre les gouvernements des Etats membres est apparue insuffisante pour combattre l'internationalisation des réseaux d'activités criminelles et répondre au besoin de sécurité du citoyen européen. Il a donc été décidé d'intégrer la coopération en matière de justice et des affaires intérieures au sein du traité de Maastricht afin qu'elle devienne une politique de l'Union européenne à part entière.

Un pilier intergouvernemental a été accolé au pilier communautaire et des instruments juridiques inédits ont été créés. Mise en place à la suite de l'entrée en vigueur du traité sur l'Union européenne en 1993, cette coopération n'a pas été jugée très satisfaisante aussi bien dans son fonctionnement que par ses résultats. Aussi, la révision du traité sur l'Union européenne a-t-elle donné lieu à des changements importants dans le processus décisionnel.

Afin de créer un espace de liberté, de sécurité et de justice , le traité d'Amsterdam introduit un nouveau titre intitulé “Visas, asile, immigration et autres politiques liées à la libre circulation des personnes ” dans le traité instituant la Communauté européenne. Le contrôle des frontières extérieures, l'asile, l'immigration et la coopération judiciaire en matière civile relèvent désormais du premier pilier et sont régis par la méthode communautaire . Toutefois, cette “ communautarisation ” s'effectuera progressivement au rythme des décisions du Conseil de l'Union européenne, au plus tard cinq ans après l'entrée en vigueur du nouveau traité. Seules les coopérations policière et judiciaire en

matière pénale demeurent au sein du troisième pilier, auquel le nouveau traité ajoute la prévention et la lutte contre le racisme et la xénophobie .

Ces évolutions institutionnelles introduisent de nouveaux types de prise de décision qui devraient permettre d'adopter des mesures plus nombreuses et plus efficaces, entraînant une coopération plus étroite entre les Etats membres.

HISTORIQUE

Les origines de la coopération (1975-85)

A partir de 1975, une coopération intergouvernementale s'est peu à peu mise en place dans les domaines de l'immigration, du droit d'asile, et de la coopération policière et judiciaire. Le premier exemple fut le Groupe Trevi, réunissant les Ministres de l'Intérieur afin de combattre le terrorisme et de coordonner la coopération policière dans la Communauté en la matière. Il réunissait les Ministres de l'Intérieur autour des questions d'ordre public et de terrorisme et a créé sous son égide divers groupes et sous-groupes de travail. Les institutions européennes étaient alors exclues de ce processus qui suivait les règles du jeu intergouvernementales.

De l'Acte unique au traité de Maastricht (1986-92)

L'Acte unique européen conclu en 1986 marqua un tournant dans cette coopération qui s'était jusque là déroulée de manière peu transparente tant à l'égard des citoyens que des institutions communautaires. Un nouvel article 8A définit la libre circulation des personnes comme l'un des quatre principaux éléments constitutifs du marché unique, faisant expressément passer ce domaine sous compétence communautaire. Les nouveaux groupes de travail mis sur pied après la signature de l'Acte unique tinrent compte de cette évolution et inclurent désormais des observateurs de la Commission. De plus, le groupe ad hoc "Immigration", réunissant les ministres chargés de l'immigration depuis 1986, tout comme le CELAD, Comité européen pour la lutte contre la drogue, installèrent leur secrétariat auprès de celui du Conseil de l'Union européenne. D'autres groupes furent créés tels le GAM (Groupe d'assistance mutuelle) chargé des questions douanières. En outre, un Conseil formé des ministres de la Justice des Etats membres se réunissait régulièrement. Dès cette époque, il traitait de la coopération judiciaire, pénale et civile ainsi que de certaines questions relevant de la Coopération politique européenne .

Malgré les recommandations en matière de circulation des personnes contenues dans le Livre Blanc de la Commission de 1985, les domaines de la justice et des affaires intérieures continuèrent de relever largement de la coopération intergouvernementale.

Ainsi en 1988, le groupe intergouvernemental de coordinateurs "libre circulation des personnes" fut chargé par le Conseil européen de Rhodes de proposer des mesures permettant de conjuguer libre circulation des personnes et sécurité, une fois les contrôles aux frontières intérieures supprimés. Ce groupe proposa en 1989 un programme de travail ("document de Palma") prônant une approche plus coordonnée des différents aspects de la coopération en matière de justice et des affaires intérieures. En effet, les différents groupes de travail constitués au cours des années travaillaient séparément et préparaient leurs rapports pour des ministres siégeant dans des compositions différentes. De plus, le Parlement européen et les parlements nationaux ne pouvaient effectuer aucun contrôle sur les actions prises dans ce cadre de par la nature même de cette coopération.

Les instruments utilisés correspondaient à une méthode intergouvernementale traditionnelle: des conventions d'une part, et la formulation de résolutions, conclusions et recommandations de l'autre. Instruments du droit international classique, ces actes étaient pris en dehors du cadre du Conseil de l'Union européenne. Parmi ceux-ci, on peut citer la Convention de Dublin de 1990 relative à la détermination de l'Etat responsable de l'examen d'une demande d'asile présentée dans l'un des Etats membres de la Communauté et les résolutions de Londres concernant également l'asile.

Des textes plus contraignants ont été adoptés par certains Etats membres au cours des années 1980: accord de Schengen en 1985, convention d'exécution de Schengen en 1990, qui ont instauré de nouvelles structures opérationnelles afin entre autre d'assurer la coopération entre les polices ainsi que les douanes (Système d'Information de Schengen-SIS). Il est alors apparu nécessaire d'intégrer le système opaque des groupes de concertation dans une structure globale: il s'agissait non seulement d'assurer plus d'efficacité aux actions prises par les Etats membres dans les domaines de la justice et des affaires intérieures mais également de coordonner le travail de tous ces organismes et d'éviter les doubles emplois.

L'institutionnalisation d'une coopération dans les domaines de la justice et des affaires intérieures: le titre VI du traité sur l'Union européenne (1992-98)

Le titre VI se calqua pour partie sur ce système de coopération intergouvernementale préexistante, ce qui explique les reproches formulés à son encontre: multiplicité des niveaux de travail au sein du troisième pilier, complexité et manque de transparence. La structure du troisième pilier, inspirée de celle de la Politique étrangère et de Sécurité commune, ne donna aux institutions communautaires qu'un rôle limité, sans possibilité réelle d'exercer un contrôle sur les décisions des Etats membres:

la Cour de justice n'était compétente pour l'interprétation des conventions que si une clause du texte (convention ou autre) le prévoit expressément;

le Parlement européen pouvait être consulté par le Conseil mais n'a été, la plupart du temps, qu'informé;

la Commission européenne possédait un droit d'initiative limité à certains domaines et partagé avec les Etats Membres;

le Conseil a souvent été paralysé par l'obligation de prendre toute décision à l'unanimité.

Le traité d'Amsterdam modifie la coopération dans les domaines de la justice et des affaires intérieures en créant un espace de liberté, de sécurité et de justice aux ambitions plus vastes et plus précises, aux méthodes plus efficaces, plus démocratiques et où le rôle des institutions est plus équilibré.

LE FRANCHISSEMENT DES FRONTIERES INTERIEURES ET EXTERIEURES

Le Conseil de l'Union européenne devra adopter dans les cinq ans après l'entrée en vigueur du traité les mesures nécessaires pour atteindre les objectifs fixés par le traité d'Amsterdam .

Le contrôle des personnes aux frontières intérieures de l'Union européenne

Tout contrôle des personnes - citoyens de l'Union ou ressortissants de pays tiers - aux frontières intérieures de l'Union doit disparaître.

Contrairement aux autres domaines relevant du titre IV, la Cour de justice n'est pas compétente pour contrôler la validité et l'application de ces mesures.

Le franchissement des frontières extérieures de l'Union européenne

Les normes et les modalités auxquelles doivent se conformer les Etats membres pour les contrôles concernant le franchissement des frontières extérieures de l'Union européenne sont définies par le Conseil.

Les règles communes relatives aux visas pour des séjours d'une durée maximale de trois mois comportent les éléments suivants:

une liste des pays tiers dont les ressortissants seront soumis à obligation de visa pour le franchissement des frontières extérieures et de ceux dont les ressortissants seront exemptés de cette obligation;

les procédures et conditions de délivrance des visas par les Etats membres;

un modèle type de visa (les Etats membres délivreront le même modèle de visa aux ressortissants des pays tiers);

des règles en matière de visa uniforme (la délivrance des visas par les Etats membres obéit à des règles communes).

Ainsi que le prévoit la procédure générale de décision du titre IV, les mesures concernant les deuxième et quatrième points sont prises par le Conseil à l'unanimité. Cinq ans au maximum après l'entrée en vigueur du nouveau traité, ces mesures devront être prises en codécision avec le Parlement européen.

Par dérogation à la procédure générale appliquée dans ce titre, les mesures concernant les premier et troisième points sont prises par le Conseil à la majorité qualifiée sur proposition de la Commission et après consultation du Parlement européen.

La libre circulation des ressortissants des pays tiers

Des mesures devront fixer les conditions dans lesquelles les ressortissants des pays tiers pourront circuler librement sur le territoire des Etats membres pendant une durée maximale de trois mois.

Protocole sur les relations extérieures des Etats membres en ce qui concerne le franchissement des frontières extérieures

Les Etats membres conservent le droit de conclure des accords avec des pays tiers s'ils respectent le droit communautaire et autres accords internationaux pertinents.

LES POLITIQUES D'ASILE ET D'IMMIGRATION

Dans les cinq ans qui suivent l'entrée en vigueur du traité d'Amsterdam, le Conseil devra arrêter des mesures dans différents domaines concernant l'asile et l'immigration. Cependant, les mesures concernant l'équilibre des efforts entre les Etats membres pour accueillir les réfugiés et les personnes déplacées, les conditions d'entrée et de séjour des immigrants ainsi que les droits des ressortissants des pays tiers, sont exemptés de cette date limite.

La politique d'asile

Des règles internationales en matière d'asile ont été fixées par la convention de Genève de 1951 et le protocole de New York de 1967 relatifs au statut des réfugiés. En outre, des consultations avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et avec d'autres organisations internationales concernées, seront effectuées pour les questions touchant à la politique d'asile. Dans ce cadre, le Conseil prend des mesures afin de déterminer:

les critères et mécanismes de détermination de l'Etat membre responsable de l'examen d'une demande d'asile présentée dans l'un des Etats membres par un ressortissant d'un pays tiers;

les normes minimales régissant l'accueil des demandeurs d'asile dans les Etats membres;

les normes minimales concernant les conditions que devront remplir les ressortissants de pays tiers pour pouvoir prétendre au statut de réfugiés;

les normes minimales concernant la procédure d'octroi ou de retrait du statut de réfugié dans les Etats membres.

D'autres mesures relatives aux réfugiés et aux personnes déplacées doivent également être adoptées:

en matière de normes minimales relatives à l'octroi d'une protection temporaire aux personnes déplacées ressortissantes de pays tiers qui ne pourront rentrer dans leur pays d'origine et aux personnes qui auront besoin d'une protection internationale;

tendant à assurer un équilibre entre les efforts consentis par les Etats membres pour accueillir des réfugiés et des personnes déplacées et supporter les conséquences de cet accueil (le problème des réfugiés ex-yougoslaves en Allemagne notamment a montré l'utilité d'une telle mesure au cas où une telle situation se renouvelerait).

Dans le cas où un ou plusieurs Etats membres se trouveront en situation d'urgence caractérisée par un afflux soudain de ressortissants d'un pays tiers, le Conseil pourra arrêter à la majorité qualifiée sur proposition de la Commission des mesures provisoires d'une durée n'excédant pas six mois.

La politique d'immigration

Pour cette politique, des mesures seront prises dans les domaines suivants:

les conditions d'entrées et de séjour ainsi que les normes concernant les procédures de délivrance par les Etats membres de visas et de titre de séjour de longue durée, notamment aux fins du regroupement familial;

l'immigration clandestine et les séjours irréguliers, y compris le rapatriement des personnes en séjour irrégulier.

Enfin, des mesures seront adoptées pour définir les droits des ressortissants des pays tiers en situation de séjour régulière dans un Etat membre et les conditions dans lesquelles ils pourront séjourner dans les autres Etats membres.

Des dispositions nationales compatibles avec le traité d'Amsterdam et les accords internationaux peuvent être maintenues ou introduites par les Etats membres dans leur politique d'immigration.

L'INTEGRATION DE L'ESPACE SCHENGEN A L'UNION EUROPEENNE

La suppression des contrôles frontaliers au sein de ce que l'on a appelé "l'espace Schengen" est devenu possible grâce à une initiative en 1985 de l'Allemagne, la France et les pays du Bénélux. En 1990, "la convention de Schengen" a fixé les règles communes en matière de visa, droit d'asile, contrôle aux frontières externes, coopération entre polices et douanes afin de permettre la libre circulation des personnes au sein des pays signataires sans perturber l'ordre public. Un système d'information a été mis en place pour échanger des données concernant l'identité des personnes. Les Etats membres de l'Union européenne (à l'exception du Royaume-Uni et de l'Irlande), ainsi que la Norvège et l'Islande, se sont joints à cette initiative intergouvernementale .

Protocole incorporant l'acquis de Schengen dans le cadre de l'Union européenne

Les Etats membres signataires des accords de Schengen mènent désormais leur "coopération renforcée" concernant l'abolition des frontières intérieures dans le cadre juridique et institutionnel de l'Union européenne. Le Conseil de l'Union européenne se substitue au Comité exécutif créé par les accords de Schengen. Les règles communes évoquées plus haut ont été intégrées, soit dans le titre IV du traité instituant la Communauté européenne, soit dans le titre VI du traité sur l'Union européenne. Toute proposition nouvelle dans les domaines suivants: visa, droit d'asile, contrôle aux frontières externes, coopération entre polices et douanes, repose sur l'une de ces nouvelles bases.

L'objectif de libre circulation des personnes, inscrit dès l'Acte unique européen de 1986, pourra être atteint tout en garantissant un contrôle démocratique et en mettant à la disposition des citoyens des recours judiciaires lorsque leurs droits sont mis en cause (Cour de justice et/ou juridictions nationales selon les domaines).

L'Irlande et le Royaume-Uni peuvent participer à tout ou partie des dispositions de l'acquis de Schengen après un vote du Conseil à l'unanimité des treize Etats parties aux accords et du représentant du gouvernement de l'Etat concerné.

L'Islande et la Norvège sont associées à la mise en œuvre de l'acquis de Schengen et à la poursuite de son développement.

Acquis de Schengen

On dénomme "acquis de Schengen" les actes suivants:

Accord signé à Schengen le 14 juin 1985 entre les pays du Bénélux, l'Allemagne et la France relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes.

Convention d'application de l'accord du 14 juin 1985, conclue le 19 juin 1990 entre la Belgique, l'Allemagne, la France, le Luxembourg et les Pays-Bas, ainsi que l'Acte final et déclarations communes annexés.

Protocoles et accords d'adhésion avec l'Italie (signés le 27 novembre 1990), l'Espagne et le Portugal (signés le 25 juin 1991), la Grèce (signés le 6 novembre 1992), l'Autriche (signés le 28 avril 1995) ainsi que le Danemark, la Finlande et la Suède (signés le 19 décembre 1996), ainsi que les Actes finaux et les déclarations annexés.

Décisions et déclarations adoptées par le Comité exécutif institué par la convention d'application de 1990, ainsi que les actes adoptés en vue de la mise en œuvre de la convention par les instances auxquelles le Comité exécutif a conféré des pouvoirs de décision.

LA COOPERATION POLICIERE

La coopération policière se manifeste à travers des actions en commun décidées par le Conseil de l'Union européenne ainsi que par l'intermédiaire de l'Office européen de police (Europol).

Les actions en commun

Elles couvrent différents domaines dont la liste ne sera pas limitative:

dans le domaine de la prévention et de la détection des infractions pénales et des enquêtes en la matière, la coopération opérationnelle entre les services de police, des douanes et tout autre service répressif spécialisé des Etats membres;

la collecte, le stockage, le traitement, l'analyse et l'échange d'informations, y compris sur les transactions financières douteuses;

la coopération et les initiatives conjointes dans les domaines de la formation, des échanges d'officiers de liaison, des détachements, de l'utilisation des équipements et de la recherche en criminalistique;

concernant la détection de formes graves de criminalité organisée, l'évaluation en commun de techniques d'enquête particulières.

L'Office européen de police (Europol)

Le Conseil encourage également la coopération par l'intermédiaire de l'Office européen de police et dans les cinq ans suivant la date d'entrée en vigueur du nouveau traité, il prend des mesures pour permettre à Europol:

de faciliter, appuyer et coordonner des actions spécifiques d'enquête menées par les autorités compétentes des Etats membres;

de demander aux autorités compétentes des Etats membres de mener des enquêtes et de développer des compétences spécialisées pouvant être mises à la disposition des Etats membres pour les aider dans des enquêtes sur la criminalité organisée;

de travailler en étroite coopération avec les magistrats et enquêteurs spécialisés dans la lutte contre la criminalité organisée.

Enfin, le Conseil instaure un réseau de recherche, de documentation et de statistiques sur la criminalité transfrontalière.

Les actions menées dans le domaine de la coopération policière (y compris les activités d'Europol) sont soumises à un contrôle juridictionnel approprié par les autorités compétentes conformément aux règles applicables dans chaque Etat membre.

***POSITION DE LA ROUMANIE FACE A LA RESTRICTION DE CIRCULATION
DE SES RESSORTISSANTS, JUSQU'AU 1ER JANVIER 2002***

Extrait du site Internet du Ministère des affaires étrangères roumaines

Source : <http://domino.kappa.ro/mae/>

The Travel Regime of the Romanian Citizens in the EU

Measures to Strengthen Border Control and Curb Illegal Migration

Romania is committed to make all the necessary efforts to meet the Copenhagen criteria for accession to the European Union. The maintenance of restrictive visa regime applied to Romanian nationals is increasingly perceived as a serious obstacle on the way to achieving that objective.

The current regime is actually obstructing in a tangible manner the very substance of the EU accession process (formally launched on 30 March 1998) by undermining mutual confidence at a crucial stage of an expanding relationship. Interaction among individuals, mentalities and cultures has been a natural complement to political and economic integration since the basic tenets of the European Union were put into practice.

The real problem is that such restrictions have little effect on criminal elements or unlawful job seekers who seem to find ways to travel without visas or even proper documents. The present regime affects primarily the law-abiding citizens of Romania with a legitimate reason to travel for business, professional or study purposes or as bona fide tourists. Although hard to quantify, the effect on trade, financial services and smooth operation of joint ventures has been significant.

The opening of EU membership negotiations with candidate countries which are close to Romania is likely to lead to additional travel constraints entailing mandatory visas for Romanian citizens. Recent consultations with proper authorities in some of those countries indicate that the only reason for them to consider introducing visas for Romanian nationals is compliance with EU requirements. Instead of encouraging closer relations, sub-regional co-operation and eventual integration of the aspiring EU members, such measures may create new divisions in an otherwise relatively homogeneous areas.

Romania is confronted with problems related to illegal migration on a scale quite comparable to those faced by other candidate countries. In this respect differentiation among candidates is completely unjustified. Moreover, while the visa regime for other candidate countries is subject to favourable consideration, Romania continues to appear on the "black list". If the same criteria applied to all associated countries Romania would hardly fail to qualify for equal status.

Romanian efforts have not been confined to signalling cases of obvious discrimination. The Romanian Government undertook a sequence of concrete actions to strengthen border control to fight organised crime and corruption, to improve the security features of travel documents, and to control illegal migration. Considerable efforts have been made to achieve adequate conformity with relevant EU standards and practices. Romania is determined to live up to its international commitments in anticipation of the time when some of its frontiers will become external borders of the EU (see the Annex).

Favourable conclusions and recommendation also emerged from the Lehne Report on the visa regime for Romania and Bulgaria, which was released in June 1998 at the request of the European Parliament. The Report was approved by the Parliament on 10 February, 1999.

Since the visa question is complementary to, and mutually linked with, the measures envisaged to improve border protection and control of the frontier traffic, the Romanian Ministry of the Interior is currently working on designing concrete projects on modernisation of border infrastructure and reorganisation of forces entrusted with border-management competencies. The projects will be shortly submitted to the European Commission and the governments of the EU Member States, asking for their opinions and observations with a view to providing technical and financial assistance.

Improving overall performance in the field of JHA is a priority adequately reflected in Romania's National Programme for Accession to the EU, in conformity with the provisions of the Accession Partnership. The topic is considered on a priority basis as part of the foreseen twinning projects and within the frame of the "catch-up" facility.

Fighting trans-border organised crime is singled out as a privileged area for co-operation in sub-regional format (SECI: the Bucharest-based regional Centre for Fighting Organised Crime will soon become operational; SEE co-operation; CEI) as well as within the frame of several trilateral arrangements (e.g. Romania - Austria - Hungary, Romania - Bulgaria - Turkey; Romania - Greece - Bulgaria, etc).

Since the *Council Regulation 2317/95 comprising the list of countries whose nationals must be in possession of visas when crossing the external borders of the EU* is up for revision later this year, after the entering into force of the Treaty of Amsterdam, the Romanian Government counts on a political decision at the level of both the European Commission and the Member States to take Romania off of the "black list". This would be the first step toward the alignment of the regime applied to the Romanian citizens to that extended to the nationals of other candidate countries in Central and Eastern Europe.

There should be no doubt about Romania's strong determination to make further efforts toward aligning its visa and migration policies with those of the UE, as part of its general endeavour to qualify on all counts for early EU membership.

EXTRAITS D'ENQUETES DE TERRAIN

ENTRETIEN AVEC UNE AGRICULTRICE D'EL EJIDO, 21-08-2001 :

Je rencontre Antonia comme prévu, à 11h place de la Mairie à El Ejido. Elle doit avoir environ 35 ans, tailleur, maquillage. On va discuter dans un café. Elle ne voit absolument pas qui est la personne qui m'a donné son numéro mais elle est disposée à me parler. Je lui explique que je fais un doctorat de sociologie sur les Roumains immigrés en Europe de l'Ouest, je cherche à savoir quels types d'emplois ils occupent, quelles sont leurs relations avec leurs employeurs, avec les autres immigrés, etc. Tout l'entretien se déroule en espagnol ; suivant le guide que j'ai préparé, je prends des notes à partir desquelles est reconstitué l'entretien qui suit. N'étant pas à l'aise avec l'espagnol, j'ai supprimé les apartés et beaucoup de répétitions pour me concentrer sur l'essentiel.

- Moi, j'ai une petite exploitation, je n'ai pas beaucoup d'employés, j'ai seulement quelques serres dans lesquelles je fais des plantes ornementales, je n'ai pas besoin de beaucoup d'ouvriers.

- Et vous employez des Roumains ?

- Oui, beaucoup de Roumains. Je ne suis pas raciste, ne pensez surtout pas ça, mais moi je ne veux pas travailler avec des Marocains, ils me font trop peur. J'ai rien contre eux, je pourrais aller au Maroc, mais je travaille seule, je suis une femme et j'ai besoin d'avoir confiance dans les gens que j'emploie. Les Marocains, ils m'inspirent pas confiance. Quand je rentre dans les serres, il faut que je me sente en sécurité, et avec eux c'est pas possible. C'est pas une question de racisme, c'est comme ça que je ressens les choses. Je n'ai jamais embauché de Marocains, pas un seul n'a travaillé pour moi. C'est pour ça que je travaille toujours avec des Roumains.

- Qu'est-ce qu'ils ont de mieux les Roumains ?

- Les Roumains sont très responsables, ils travaillent mieux, on peut leur faire confiance. Oui, ils sont très responsables et très travailleurs. Je me sens en sécurité avec les Roumains, ils sont très sympathiques. Quand je rentre dans la serre ils me disent toujours bonjour, ils sont très polis. Les Marocains, j'étais employée avant dans une entreprise avec des Marocains, même après des années à travailler ensemble, ils ne se retournaient même pas quand je rentrais dans la serre. On ne peut jamais savoir ce qu'ils pensent, ils n'ont pas la même culture, on ne comprend pas leurs regards. Avec les Roumains on peut sympathiser, on

peut discuter. Et les Roumains sont très humbles, ils sont honnêtes et humbles. Il n'y a pas besoin de les surveiller comme les Marocains, on leur donne un travail à faire, je peux revenir à la fin de la journée, ils auront tout fait correctement. Avec les Marocains il faut toujours être derrière eux. Le seul problème avec les Roumains c'est qu'ils sont clandestins. C'est un problème pour nous parce qu'on peut avoir des amendes pour embaucher des clandestins. Mais moi je préférerais employer des Espagnols, c'est pas que je préfère faire travailler des étrangers. Pour moi c'est préférable d'être en règle et je m'entends mieux avec des Espagnols, le problème c'est qu'ils ne veulent pas travailler dans l'agriculture pour 4500pts par jour, parce qu'ailleurs on leur propose le double. Alors on est obligé de faire travailler des immigrés.

- Et comment vous faites pour recruter les Roumains ? Vous les trouver comment ?

- Je demande à des collègues dans l'agriculture, il y a toujours des gens qui connaissent des ouvriers qui cherchent du travail, ça se passe entre nous, comme ça.

- Vous n'allez pas les chercher sur la place le matin ?

- Non, moi je passe toujours par des collègues. Tu connais Ramon ?

- Non.

- Si tu t'intéresses aux Roumains il faut que tu le rencontre. Il en connaît beaucoup ici, c'est un collègue ; c'est à lui que je demande quand j'ai besoin de quelqu'un.

- Et c'est facile de trouver des ouvriers ?

- Oui, c'est facile, je n'ai jamais de difficulté quand j'ai besoin de monde. Il y a toujours quelqu'un qui peut me trouver quelqu'un.

- Et tu n'as personne à plein temps, que tu as depuis plusieurs années ?

- J'ai commencé il y a seulement un an, alors je ne peux pas avoir des gens depuis plusieurs années mais j'ai une personne qui travaille à temps plein, c'est un Espagnol déclaré. Les autres, c'est à l'occasion, quand j'ai besoin.

- Et vous reprenez tout le temps les mêmes ?

- Non, je change, je prends les personnes qui sont disponibles, ça tourne.

- Et vous prenez aussi des Equatoriens ou des Philippins par exemple ?

- Non, mais c'est parce que je n'en connais pas. J'ai rien contre les autres, mais je veux bien faire travailler des Equatoriens, je sais qu'ils sont mieux que les Marocains. Je n'ai rien non plus contre les Marocains, moi je ne suis pas raciste, mais c'est qu'ils me font peur. Ils ne m'ont rien fait, et je ne leur veux pas de mal, à l'occasion je veux bien aider un Marocain qui a besoin d'aide, mais je ne peux pas travailler avec eux, c'est tout.

- Et vous savez si les Roumains ont de bonnes relations avec les Marocains ?

- Non, les Roumains n'aiment pas du tout les Marocains. Eux ils sont racistes, les Roumains sont très racistes, même avec les gitans, c'est impressionnant.

- Et cette préférence pour les Roumains, c'est toi particulièrement, parce que tu as peur des Marocains, ou bien tes collègues partagent cette opinion ?

- Je crois que tout le monde est d'accord pour dire que les Roumains sont mieux. Ils font un travail de meilleure qualité, ils sont plus autonomes, responsables, ils sont dignes de confiance dans le travail. Ils sont plus appréciés, c'est sûr. Mais ça n'empêche pas que certains collègues ont des Marocains depuis longtemps et qu'ils en sont très contents. Il y en a avec qui ils ont de très bonnes relations et ils ne veulent surtout pas changer. Je ne dis pas que tous les Marocains travaillent mal, mais les Roumains sont plus agréables, on est plus tranquille avec eux.

- Pourtant j'ai rencontré des Roumains qui m'ont dit que les Marocains travaillaient mieux qu'eux, qu'ils étaient plus efficaces ?

- Des Roumains t'ont dit ça ? ! Moi je ne crois pas. Peut-être qu'ils résistent mieux à la chaleur, mais ils ne comprennent pas ce qu'on leur dit, on ne peut pas les laisser seuls. Non, je ne crois pas qu'ils travaillent mieux.

- Les Roumains que vous avez employés, ils étaient déjà dans l'agriculture en Roumanie, ils connaissaient déjà ce travail ?

- Non, il y en a aucun qui était paysan. Je sais que deux travaillaient avant dans une fabrique, les autres je ne sais plus, ils faisaient différentes choses, je sais qu'ils ne travaillaient pas la terre. Mais ils s'adaptent très bien, ils s'adaptent au travail, ils s'adaptent à la vie ici, ils n'essayent pas d'imposer leurs coutumes comme les Marocains, ils vivent comme nous.

- Ils habitent dans des Cortijos ?

- Non, pas du tout. Peut-être que certains habitent dans des cortijos, au début quand ils arrivent, parce que c'est une question d'argent. Mais tous ceux que j'ai connus habitaient dans des maisons, en ville. Ils ne supportent pas de vivre sans eau, sans électricité dans des cabanes, eux ils vivent comme les Espagnols, ils dépensent leur argent ici et vivent normalement.

- Ils vivent en famille ?

- Sur tous les employés que j'ai eus, je n'ai connu qu'une seule femme qui vivait avec son mari, les autres sont célibataires.

- Tu as eu combien d'employés roumains depuis le début ?

- Depuis le début...heu...10, j'ai eu 16 personnes en tout et 10 étaient roumaines. Les autres sont des Espagnols.

- Tous les Roumains étaient clandestins ?

- Oui, tous. Il y a une femme qui était là avec son mari, j'ai fait les papiers pour qu'elle puisse être régularisée avec son mari, parce que je voulais continuer à travailler avec elle. Mais je ne peux pas les faire pour tous.

- Et tout le monde a le même salaire ? Je veux dire, quand vous avez des ouvriers espagnols, ils ont un salaire plus important ?

- Non, tout le monde a le même salaire, moi je ne fais aucune différence entre les employés, tout le monde est égal. La seule différence, c'est avec les Marocains, mais je ne les embauche pas. Si un jour je prends un Marocain, il sera payé comme les autres.

- Et il y a de la concurrence entre les travailleurs pour trouver du travail ? Il y a des conflits entre les différentes nationalités ?

- Ca je ne sais pas. Peut-être qu'il y a des conflits, mais je ne suis pas au courant. De toute façon il y a du travail pour tous ceux qui viennent, donc il n'y a pas vraiment de concurrence.

- Tu sais depuis combien de temps il y a des Roumains à El Ejido ?

- Non, parce que j'ai commencé il y a seulement un an. Mais depuis le début je n'ai jamais eu de mal à en trouver, donc ils devaient être là avant.

- Et ils sont solidaires entre eux, ils se rendent service ?

- Je ne sais pas, souvent ils habitent à plusieurs. Je crois qu'ils se connaissent tous plus ou moins, mais ils ne sont pas comme les Marocains, ils ne restent pas en groupe.

- Pour finir, est-ce que tu peux m'expliquer ce qui s'est passé en février, pourquoi il y a eu ces émeutes ?

- En février ça a été très mal ici, il s'est passé des choses très graves. Comment vous avez vu ça en France ?

- Je ne sais pas trop, ça n'a pas fait beaucoup de bruit. Il y a surtout eu des réactions politiques, mais on n'en a pas beaucoup parlé à la télévision, c'est passé assez discrètement.

- Il ne faut pas croire que les gens de El Ejido sont racistes, ils ne sont pas xénophobes comme on a écrit dans les journaux. Ils sont simplement fatigués, fatigués des Marocains. Ce n'est pas une question de racisme. Ici on a besoin des immigrés, mais les Marocains ne font rien pour se faire aimer. Ils ne vivent pas comme nous, c'est une question de culture. Et ils refusent de s'adapter. Moi par exemple, je ne suis pas d'ici, je viens du Nord. J'ai choisi de m'installer ici parce que je pouvais monter mon entreprise, mais je

respecte la vie des gens d'ici. C'est à moi de m'adapter à leur façon de vivre, pas à eux. Mais les Marocains imposent leurs mœurs, leur religion. Et puis ceux qui viennent ici, ce ne sont pas des Marocains éduqués, ce sont les gens qui sont à la rue au Maroc, ce sont parfois des voleurs. C'est pour ça que les gens ici sont fatigués. Ce qui s'est passé, c'est que, à la suite des deux meurtres commis par des Marocains, le groupe d'extrême droite -qui existe ici comme il existe ailleurs en Espagne, ou même en France, j'ai entendu parler du « Front National »- ce groupe, qui n'est composé que d'une dizaine de personnes, pas plus, s'est servi de ces affaires pour exciter la population, qui en avait déjà assez des Marocains. Parce qu'ils sont très nombreux ici. Et ensuite le mouvement de foule a conduit à ces émeutes. C'est triste, très triste, mais c'est de leur faute.

- Et ensuite, comment ça s'est arrêté ?

- Comme ça avait commencé, sans que personne ne comprenne ce qui se passait.

- Et ensuite, tout est rentré dans l'ordre ?

- Oui, tout est redevenu comme avant... Mais les Roumains n'ont rien à voir avec ça, c'était entre les Marocains et la population d'ici... Si tu veux rencontrer quelqu'un qui connaît des Marocains, tu peux appeler Ramon de ma part, lui il pourra te renseigner bien mieux que moi, il a même été en Roumanie.

- Bon, d'accord, ça m'intéresse beaucoup, je le contacterai. En tout cas merci beaucoup pour m'avoir accordé cet entretien, c'était très intéressant.

ENTRETIEN AVEC UN VENDEUR DE JOURNAUX DE RUE A NICE, LE 21-01-98

J'ai rencontré J. au siège du journal. Il est arrivé avec un ami à lui (roumain) pour le faire inscrire comme vendeur. Je l'ai abordé au moment où ils repartent en expliquant ma requête, ils ont accepté mais refusé l'enregistrement. C'est donc, comme souvent, à partir de notes que l'entretien sera retranscrit dans les heures qui suivent.

Swanie : Bonjour, vous parler français ?

Julian : Lui non, moi oui.

Swanie : Voilà, je suis étudiante en sociologie et je fais un travail sur les conditions de vie des roumains qui vivent en France et pour ça je demande à des gens de me raconter leur expérience : comment ils vivaient en Roumanie, pourquoi ils sont venus, ce qu'ils font en France, comment ils vivent...

Julian : Uniquement sur les Roumains ?

Swanie : Oui, j'ai déjà eu des entretiens avec plusieurs roumains. Est-ce que tu accepterais de répondre à quelques questions ?

Julian : Oui, si tu veux.

Swanie : (*Je sors le magnétophone*) Je peux enregistrer ? C'est juste pour moi, pour me rappeler ce qu'on a dit.

Julian : Non, je crois que c'est pas la peine.

Swanie : C'est juste pour avoir des repères, je ne te demande pas ton nom ni rien de personnel.

Julian : Oui, mais je crois qu'on peut parler avoir sans besoin de ça.

Swanie : D'accord. (*J'éteins le magnéto et le range.*) Alors, comment tu as décidé de venir en France ?

Julian : Tout le monde veut partir. En Roumanie même si tu travailles c'est pas bien payé. Moi j'ai fini l'Université de sport alors j'étais professeur de sport mais j'étais payé 500 francs par mois seulement. Ce que je gagne, je le dépense tout pour manger. Moi je suis de Târgovitse. La première fois je suis resté un an et demi, j'étais un des premiers qui vendaient le Macadam, c'était en 1994. Après, je suis parti un an en Roumanie puis je suis revenu en France, ça fait à peu près un an.

Swanie : Et quand tu es parti tu avais un projet particulier ou tu es parti comme ça ?

Julian : J'ai choisi la France parce que je parlais déjà français, j'avais appris en Roumanie. Et puis je pense que les Français sont plus proches des roumains, pas comme les

Allemands par exemple. Et ça compte beaucoup ça, le tempérament, j'aime bien parler avec des français. Mais je savais que ici c'était pas le paradis, je savais que ce serait dur.

Swanie : Et quand tu es venu, tu savais ce que tu allais faire, tu connaissais déjà Macadam ?

Julian : Non, je connaissais pas mais j'avais des amis à Nice qui m'ont aidé pour faire des petits boulots. Au début j'habitais chez eux, maintenant j'habite dans un studio avec un copain qui est là depuis trois ans, lui il travaille.

Swanie : Et depuis que tu es là est-ce que tu as aidé d'autres personnes à venir ou ici, à trouver du travail ?

Julian : Non, parce que c'est difficile pour moi aussi, je peux pas aider beaucoup. Si je rencontre un roumain dans la rue, je donne l'adresse de Macadam, je lui dis que là il peut vendre des journaux mais je peux pas faire plus. S'il a besoin je peux lui donner un peu d'argent mais je gagne pas beaucoup, alors...

Swanie : Et tu arrives à trouver un peu de travail ?

Julian : Je fais le Macadam et aussi des petits boulots, pour quelques jours, mais c'est occasionnel, il faut que je me débrouille tout seul pour trouver. Mais comme je parle français ça aide. C'est mieux quand tu fais du vrai travail, c'est pas comme Macadam, tu es pas dans la rue en train de tendre la main, moi j'aime pas beaucoup faire ça. Je comprends pas les Français, pourquoi ils vendent Macadam ? Nous, on a pas les papiers alors c'est dur de travailler, mais eux ils peuvent et ils restent dans la rue comme ça.

Intervention de Jean, qui tient le bureau. Il lui parle du problème du chômage, de l'automatisation, de la mondialisation... L'ambiance, un peu tendue jusque là commence à se détendre. J'essaye de prendre le moins de notes possible pour le mettre à l'aise.

Swanie : Et quand tu travailles pas, tu as des loisirs, tu sors un peu ?

Julian : J'essaye d'avoir une vie normale, le plus possible. Le samedi soir je vais en boîte souvent, ou des fois je vais visiter des amis. J'ai des amis français, cinq ou six. J'ai aussi des amis roumains, j'ai deux amis qui se sont mariés avec des françaises, il y a plusieurs années, maintenant ils ont obtenu la naturalisation.

Swanie : Et toi, tu comptes rester ici ?

Julian : Si je trouve quelque chose de stable je reste. Mais sinon je rentre en Roumanie, je veux pas rester ici à tout prix. De toute façon en Roumanie je peux trouver un travail, je suis professeur de sport, je peux gagner ma vie, mais pas beaucoup, juste pour manger, pour m'habiller.

Swanie : Et tu gardes des contacts avec ta famille en Roumanie ?

Julian : Oui, j'écris, je téléphone, c'est ça qui me manque ici, c'est le plus difficile.

Swanie : Qu'est-ce qu'ils font tes parents ?

Julian : Ils sont instituteurs, près de Bucarest.

Swanie : Et Daniel (*le garçon qui l'accompagne et qui semble venir d'arriver en France.*), tu le connaissais déjà avant qu'il vienne ?

Julian : Je le connaissais un peu, on est de la même ville, de Târgovitse, mais je le connaissais pas beaucoup.

Swanie : Est-ce qu'il y a des occasions ici en France où tu rencontres d'autres Roumains que tu ne connais pas, comme des fêtes, par exemple pour la fête nationale, est-ce que vous allez fêter ça ?

Julian : Non, on forme pas une communauté. Si je rencontre des gens c'est juste par des amis, on se voit pas si c'est pas des amis ou des amis des amis.

Swanie : Et est-ce que tu connais des roumains hongrois ?

Julian : Oui, j'en connais, mais je parle un peu avec eux comme ça dans la rue, c'est tout. C'est pas des amis, j'ai rien contre eux mais je ne les connais pas beaucoup.

Swanie : Comment se passe ta journée les jours où tu travailles ?

Julian : Je vends le journal toute la journée, dans la rue, au carrefour de voitures. Je change d'endroit souvent parce que c'est mieux pour vendre. Et le soir, si c'est la semaine, je rentre chez moi parce que je suis fatigué. Si c'est le week-end, je t'ai dit, je sors, je vais voir des amis ou alors je vais en boîte.

Swanie : Et tu es satisfais de ta vie en France, c'est comme tu avais espéré ou pas ?

Julian : Je suis content. Parce que je savais déjà que c'était pas facile ici, alors je suis pas déçu. C'est dur mais c'est quand même mieux qu'en Roumanie : là bas j'ai pas assez d'argent pour payer un appartement, c'est difficile d'avoir une vie normale.

Swanie : Et tu mets un peu d'argent de côté, pour la Roumanie ?

Julian : J'arrive pas, parce que je t'ai dit, je veux avoir une vie normale ici, je sors, j'habite avec mon copain dans le studio, à deux. Je pourrais aller à l'asile de nuit ou vivre à six dans une pièce, je dépenserais rien et je pourrais mettre de côté. Mais j'ai choisi d'avoir ma vie, alors rien que dans le loyer je passe déjà la moitié de ce que je gagne en un mois de journal, après je paye les sorties, pour manger et c'est tout.

Swanie : Bon, merci beaucoup, je crois que j'ai plus de questions.

Je range mon cahier et mes affaires et on se met à discuter de choses et d'autres, notamment de mon voyage en Roumanie, de ma vie... Julian me parle alors de lui, je noterai les informations qui me semblent intéressantes dès qu'il partira.

Swanie : Et pour les papiers tu t'arranges comment ?

Julian : La première fois je suis venu dans un camion de transport, le TIR, je n'avais pas de visa. Quand je suis arrivé j'ai fait la demande de réfugié politique à l'OFPRA, mais après j'ai été rejeté. Je suis resté un an en tout, puis il a fallu que je parte. La deuxième fois je suis venu avec un visa de un an. C'est des amis roumains de Nice qui connaissaient quelqu'un qui avait une entreprise. Cette personne m'a fait un contrat de travail pour un an, c'était pas un vrai parce qu'il fallait payer l'assurance et tout, mais ça m'a servi pour avoir le visa.

Swanie : Comment tu pourrais faire pour rester ici ? Il faut que tu te marie ?

Julian : Oui, mais je veux pas me marier juste pour ça. Me marier avec une vieille de 50 ans, beurk ! Non, je peux rester si je monte une entreprise, mais il faut beaucoup d'argent pour ça. Il faut que j'apporte 50000 francs au départ. C'est pas facile à trouver, surtout que j'arrive pas à mettre de l'argent de côté. Si tu gagnes 5000 par mois tu peux mettre 2000 à la banque, tu vis serré, serré, mais tu peux le faire, il te faut deux ans pour arriver à 50000. Mais quand t'as pas les papiers qu'il faut pour travailler bien, c'est difficile de gagner 5000 francs par mois. Mais si je peux pas rester, c'est pas grave, je retourne en Roumanie.

La conversation continue, on discute de sport.

Julian : Moi je fais du judo aussi, en Roumanie surtout j'en faisais beaucoup. Ici je vais seulement 2 ou 3 fois par mois, juste pour moi, pour me rappeler comment c'est, pour pas que j'oublie. Ce que je voudrais faire, si j'arrive à rester ici, c'est monter une salle de judo, pour donner des cours à des enfants, ça pourrait bien marcher, en mettant des affiches dans les écoles... En France, le judo c'est très développé, il y a plusieurs champions du monde...

Je lui parle des autres roumains avec qui j'ai eu des entretiens, il connaît Claudia et les deux garçons qui habitent avec elle, il n'a jamais entendu parler de Grégory.

FIN DE L'ENTRETIEN

ENTRETIEN AVEC DES OUVRIERS AGRICOLES ROUMAINS PRES D'EL EJIDO, 19-08-2001

A midi je rencontre Iliena (Roumaine du camping) afin que nous allions rencontrer ses amis. Elle m'explique qu'elle a elle-même des invités (des Roumains qui habitent en Allemagne) et qu'elle ne pourra pas rester mais qu'elle va me présenter ses amis, des gens qui ont fait des études et qui seront certainement des interlocuteurs intéressants. Je lui propose de faire le voyage ensemble mais elle a sa propre voiture. Je la suis sur environ cinq kilomètres, jusqu'à un petit village, Balerma, en dehors de la gigantesque agglomération mais toujours entourée de serres. Les amis habitent dans un petit immeuble neuf, un appartement de trois pièces. Il y a six personnes, une dame d'une cinquantaine d'années, sa fille (environ 25 ans), son beau-fils, un autre jeune couple proche de la famille (déjà en Roumanie) et un cousin. Je leur explique que je fais un doctorat de sociologie sur les migrations des Roumains en Europe et que c'est pour cela que j'aimerais leur parler. Tout le monde est très sympathique et ils acceptent tout de suite que je reste discuter avec eux. L'un d'eux a fait une maîtrise d'histoire à Bucarest et il connaît différents universitaires que j'ai rencontrés là-bas. Au cours de l'entretien, c'est le beau-fils (Dan) qui me parlera le plus mais les autres (sauf la mère) restent avec nous et interviennent de temps à autre. Je retranscris l'entretien à partir des notes prises au cours de celui-ci, il se passe en roumain avec parfois des mots ou des phrases en Espagnol.

Pour introduire, je leur explique que j'ai déjà fait d'autres terrains et que ce qui m'intéresse particulièrement à El Ejido c'est la relation de concurrence que peuvent avoir les immigrés des pays de l'Est, et notamment les Roumains, avec d'autres populations comme les Marocains. *« Je voudrais savoir s'il y a réellement concurrence, s'il est vrai que les Roumains sont mieux perçus par les patrons et qu'est-ce qui distingue finalement les Roumains des autres immigrés... (je suis coupé avant d'avoir terminé)*

- C'est très facile, les Roumains sont plus propres, ils s'habillent correctement, ils sont chrétiens comme les Espagnols, ils habitent à quelques-uns... Donne-moi ton cahier. (Il prend mon cahier, sur lequel j'étais en train de noter ce qu'il me disait, et dessine un tableau à deux colonnes, les trois premières lignes sont de sa main (écrites en français), les autres sont de la mienne mais sous sa dictée)

Différences	
ROMANI	MAROCANI

- | | |
|---|---|
| 6. Eglise : Orthodoxe et catholique
7. Langue : latine
8. Conditions de vie
9. Couleur de peau
10. Peu viennent de l'agriculture en Roumanie, beaucoup ont suivi des études supérieures | 4. Musulman
5. arabe
6. Vivent sans eau, sans électricité, n'achètent rien, pas de vêtements. Ont gardé une mentalité nomade bien qu'ils gagnent de l'argent
5. Viennent d'une société agraire |
|---|---|

Commentaires pendant qu'il note : *Pour nous c'est beaucoup plus facile d'apprendre la langue, l'espagnol est très proche du roumain, quand on arrive ici, avec la télé et si on lit un peu, en quelques mois on parle bien espagnol.*

- *Et quelles sont les relations entre les Marocains et vous, vous travaillez ensemble, vous êtes amenés à vous rencontrer ?*

- *Ce sont des relations de tolérance, il n'y a pas d'amitié mais on se tolère, on ne se fréquente pas. Mais les relations avec nous sont bien meilleures que celles qu'ils ont avec les Espagnols.*

- *Vraiment ?*

- *Oui, de beaucoup. Pour les Espagnols, les Marocains sont là pour travailler, ils les utilisent, ils ne cherchent pas à les intégrer, ils sont juste des gens qui sont là pour travailler, sinon ils ne les acceptent pas. Ils voient tout de suite la différence avec les Roumains, ils nous préfèrent tout de suite, c'est à cause des mœurs, on est plus proche, nous on est blancs, ils se sentent plus à l'aise avec nous. C'est pour ça qu'ils préfèrent prendre des Roumains, même si les Marocains travaillent mieux que nous.*

- *Pourquoi tu dis qu'ils travaillent mieux que vous ?*

- *Parce que c'est vrai (Tout le monde approuve cela comme une évidence), ils sont plus rapides et ils sont plus résistants que nous. Parce que les Roumains qui sont ici, pour la plupart ils n'ont pas l'habitude de faire un travail physique comme ça, ils ne faisaient pas ça en Roumanie. Et puis on résiste moins à la chaleur. Les Marocains ont l'habitude, ils ont un meilleur rendement. D'ailleurs tu peux voir qu'ils sont pas faits pour ça les Roumains parce que dès qu'ils sont régularisés, ils vont travailler ailleurs, il n'y a pas un seul Roumain régularisé dans les serres. Tandis que les Marocains, même une fois qu'ils ont obtenu leurs papiers, ils restent là, ils ne partent pas. Ils ne cherchent pas à s'intégrer, ils restent entre*

Marocains, ils habitent ensemble dans les cortijos⁴³⁹, et ils ne font rien pour se faire à la vie espagnole.

- Et il y a d'autres nationalités qui travaillent ici ?

- Oui, des Russes, mais ils ne sont pas sérieux, ils boivent... Il existe aussi une entente entre l'Espagne et la Lituanie : les Litvaniens peuvent venir et rester jusqu'à six ans sans visa en Espagne. Beaucoup sont venus, parce qu'ils n'ont pas ces problèmes de papiers, ils peuvent aller et venir comme ils veulent eux. Mais je crois que maintenant les Espagnols commencent à regretter cette entente.

- Et vous, vous venez sans papiers ?

- Je dirais que 90% des Roumains viennent ici avec un visa, mais c'est très difficile à obtenir, tu sais comment ça marche en Roumanie... Et quand le visa est terminé ils restent. Parce que l'Espagne c'est très loin de la Roumanie, au début il y en avait qui faisait toute la route sans papiers, mais c'est très difficile. Il y a des Tsiganes, beaucoup de Tsiganes qui viennent en Espagne illégalement, c'est un problème parce qu'ils ne travaillent pas, ils volent, comme en Roumanie.

- Et vous six, vous travaillez tous dans l'agriculture ?

- Non, ma femme et sa mère sont maintenant dans l'agriculture, elles travaillent toutes les deux dans les serres. Moi je suis gardien, je garde des chantiers la nuit, parce que sinon les gens viennent voler le matériel. Et les deux garçons, pour l'instant ils s'acclimatent, un est là depuis trois semaines et l'autre est arrivé la semaine dernière. Ils attendent que commence la « campagne agricole », c'est dans quelques jours. Mais en général, les Roumains travaillent dans l'agriculture, je dirais environ 95%, parce que sans papiers tu ne peux pas travailler ailleurs. Dans la construction il y a du travail mais on refuse de t'embaucher si tu n'es pas assuré, parce qu'il y a beaucoup d'accidents, et sans papiers tu ne peux pas être assuré. Dans l'agriculture il n'y a pas beaucoup de risques, qu'est-ce qu'il peut t'arriver entre des concombres et des tomates ? Mais quand ils ont les papiers, les Roumains cherchent à travailler dans autre chose. Par exemple ma femme, maintenant elle connaît très bien l'espagnol et le français et dès qu'elle aura les papiers elle essayera de trouver du travail dans les bureaux, elle s'y connaît aussi en informatique et en comptabilité, alors elle va pas continuer à rester dans les serres, parce qu'il fait très chaud, surtout en ce moment.

- Et comment vous pouvez espérer obtenir une régularisation ?

⁴³⁹ Il s'agit de cabanes en torchis au milieu des serres qui servent normalement à entreposer des outils mais qui sont souvent louées à des travailleurs immigrés.

- Jusqu'à l'année dernière, il y avait ce que l'on appelle les COUPOS. C'était une fois ou deux par an, une campagne de régularisation. L'Etat fixait des quotas de régularisations par secteurs d'activité, tu devais déposer un dossier avec le contrat de ton employeur et tu pouvais tenter ta chance. Mais ils ont sorti une nouvelle loi maintenant, tu as dû entendre parler de la loi du 02 avril 2000, elle proclame que toute personne présente depuis un an sur le territoire espagnol peut être régularisée si elle le prouve.

- Et vous, vous allez être régularisés grâce à cette loi.

- Non, parce qu'elles sont arrivées trop tard de deux mois, elles sont arrivées en décembre au lieu de novembre.

- Et vous risquez de vous faire expulser ?

- Non, ici on n'expulse pas les gens s'ils n'ont pas commis de délit. Maintenant il y a parfois des problèmes avec les Litvaniens ou les Russes, parce qu'ils boivent et ils sont très violents. Il y a déjà eu des bagarres à la sortie des boites de nuit parce qu'ils se comportent mal avec les Espagnoles, et là, ils sont parfois renvoyés dans leur pays. Mais les Roumains n'ont pas ce genre de problèmes, ici, ce sont les immigrés les mieux intégrés. Pour les Russes, c'est très difficile d'apprendre la langue, parce qu'ils n'ont même pas le même alphabet, et en plus ils sont souvent alcooliques, nous on aime vivre dignement, comme les Espagnols. Je crois que la mentalité des Roumains est très proche de celle des Espagnols, on aime sortir le soir, on est un peu macho... Je t'ai déjà dit, les Espagnols ne cherchent pas à intégrer les immigrés, c'est à toi de t'adapter si tu veux faire ta vie ici. Mais de toute façon, même s'ils ne les aiment pas et même s'ils n'ont pas de papiers, ils sont obligés de prendre des immigrés, ils n'ont pas le choix. Parce qu'ici, dans les années soixante-dix, il n'y avait rien, c'était désert, et le gouvernement a décidé de développer cette région, alors il a vendu des parcelles de terre très peu chères, et il y a des Espagnols qui sont venus de toute l'Espagne pour acheter des propriétés ici. Mais c'était pas des riches, c'était les gens qui n'avaient rien ailleurs. Puis le gouvernement a voulu développer les serres, et plusieurs banques se sont installées dans la région pour financer ces projets. Ce sont surtout les Banques Banca rural et une autre, elles ont accordé beaucoup de prêts pour que les agriculteurs puissent équiper leurs exploitations. Et ils se sont tous beaucoup endettés, ils ont construit des serres sur des hectares, et bien sûr, pour rembourser il faut qu'ils les exploitent ces serres. Mais une famille, même une grande famille, ne peut pas travailler toute seule une exploitation, alors ils ont été obligés d'embaucher des ouvriers. Mais ils ne peuvent pas payer beaucoup, parce qu'ils ne sont pas riches, alors ils sont obligés de prendre des immigrés, qui acceptent d'être payés moins que les Espagnols. Et aujourd'hui, ils ont besoin des immigrés s'ils veulent pouvoir payer leurs

emprunts, mais ce sont pas seulement les agriculteurs, il y a aussi les banques, et les entrepreneurs, tout le monde est concerné maintenant. Le gouvernement ne peut pas simplement dire « On met tous les immigrés dehors », parce que ça aurait des conséquences trop graves sur l'économie de toute la région. Alors, même si maintenant ils veulent se débarrasser des Marocains, parce qu'ils en ont assez d'eux, ils sont sales, ils sont agressifs, ils ne peuvent pas. C'est pour ça que les Roumains sont appréciés, nous on nous remarque pas parmi les Espagnols, on s'habille comme eux, on vit comme eux. Les Marocains, quand ils ont fini de travailler, ils vont dans la rue, et ça les énerve les Espagnols de voir tous ces Marocains dehors comme ça.

- Et vous, quand vous avez fini de travailler, qu'est-ce que vous faites ?

- Nous on sort aussi, mais personne ne voit qu'on est étranger, les Roumains on les remarque pas. Un jour Liviu (un des deux autres types) est allé à la police pour déposer une demande de régularisation, il faisait la queue dans la file pour les étrangers, et un policier est venu le chercher et il lui a dit « Monsieur, ne restez pas ici, c'est la file pour les étrangers, passez directement dans l'autre bureau ». Nous on nous prend pour des Espagnols.

- Et le travail dans les serres, c'est difficile ?

- C'est très pénible, horrible. Parce qu'il fait très chaud. C'est pas dur comme en construction, on ne doit pas porter de charges très lourdes, mais c'est pas intéressant du tout, c'est très monotone, il faut toujours faire la même chose. Pour des gens qui ne savent faire que ça, c'est pas difficile, mais quand tu es habitué à réfléchir un peu, c'est vraiment pénible. C'est pour ça que c'est le métier le moins bien payé d'Espagne, c'est parce que tout le monde peut le faire, même un animal, on est payé 50 Marks par jour, pour huit heures de travail. On travaille le matin, de 7h30 à 11h30 et le soir de 17h à 21h.

- Et il y a beaucoup de femme qui y travaillent ?

- Non, il n'y en a pas beaucoup. Chez les Marocains il n'y en a quasiment pas, elles ne peuvent pas résister, et puis ils sont comme ça, eux, ils ne veulent pas que leurs femmes travaillent avec eux. Mais parmi les Roumains il y en a plus, je dirais à peu près 30%. Mais souvent les femmes vont à Madrid, parce qu'il y a du travail dans les maisons, faire des ménages...

- Et comment ça se passe avec les patrons des serres, ils sont durs ? Ils font une différence entre vous et les Marocains ?

- Ça dépend des patrons, mais en général ça va, les Espagnols sont assez amicaux, c'est dans leur nature, ils sont comme ça, ils aiment bien parler. Souvent ils imposent un rythme difficile, mais c'est parce qu'ils sont exigeants. En fait ça dépend du travail que tu

fais, pas de la nationalité. Mais maintenant on commence à voir une différence dans les périodes creuses, parce qu'en pleine saison tout le monde travaille ensemble et il n'y a aucune différence. Mais en été, les patrons ne gardent que quelques personnes, celles qui travaillent à l'année, et avant, c'était les Marocains, parce qu'ils les connaissaient depuis longtemps, mais maintenant, tu vois qu'il y a beaucoup de Roumains qui sont embauchés à l'année à leur place. Parce qu'ils ont tendance à préférer les Roumains. Ca c'est nouveau, c'est à cause de ce qui c'est passé cette année peut-être. Aussi, parfois les patrons nous aident. Par exemple, nous, pour acheter la voiture, on ne pouvait pas faire de crédit, parce qu'on n'a pas les papiers, alors c'est lui qui l'a acheté et on le rembourse lui. On a de très bonne relation avec leur patron (celui des deux femmes), c'est devenu presque un ami.

- Et il y a assez de travail pour tous les immigrés en temps normal ou bien certains ne trouvent pas de travail.

- Il y a du travail pour tout le monde à partir de septembre, après, en décembre, janvier, c'est plus difficile mais tout le monde peut trouver, c'est pas un problème.

- Et en été, qu'est-ce qu'ils font les Roumains, ils rentrent chez eux ?

- En général non, c'est seulement ceux qui ont été régularisés qui peuvent rentrer, les autres sont obligés de rester, sinon ils ne peuvent plus repartir.

- Et les gens qui sont ici, ils viennent tous de la même région en Roumanie ?

- Ici à Balerma, tout le monde vient du sud de Bucarest, mais à El Ejido c'est plus mélangé, il y en a même de Transylvanie, de partout.

- Et ils habitent tous dans le même quartier ?

- Non, ils habitent partout, ils louent des appartements en ville.

- Et les Marocains, ils ont un quartier à eux ?

- Non, ils n'ont pas de quartier mais ils habitent dans les maisons les plus délabrées, et elles sont toutes en périphéries. C'est une sorte d'auto-exclusion, ils ne veulent pas vivre avec tout le monde. Souvent ils habitent dans les cortijos, au milieu des serres, comme ça ils ne payent rien. Mais c'est des conditions très mauvaises, un seul Roumain a fait ça, mais il a aménagé son cortijo comme une vraie maison, il faut voir, les Marocains eux vivent comme des...

- Et est-ce que tu sais depuis quand environ il y a des Roumains qui travaillent ici à El Ejido ?

- Ca date de cinq ans environ, je crois que les premiers sont arrivés en 93. Ils sont venus petit à petit, tu sais, au début, les Roumains sont beaucoup partis vers l'Allemagne et l'Autriche, parce qu'ils étaient mieux payés et c'était plus près, puis ensuite ils sont allés en

Italie, puis en France, et ensuite ils sont arrivés en Espagne. Avant c'était mieux, en Espagne on ne gagne pas beaucoup, mais c'est devenu de plus en plus difficile d'aller ailleurs. En Allemagne maintenant tu peux travailler au noir, c'est mieux payé, mais on t'expulse facilement.

- Et parmi vous six, il y en a qui ont travaillé ailleurs à l'étranger.

- Non, moi je suis déjà allé en Italie, mais pas pour travailler. Ma femme est allée en UK mais c'était pour ses études.

- Vous êtes venus directement ici ?

- Non, ma femme est d'abord allée en Italie, puis elle est venue ici. Sa mère est passée par la France, mais elles n'ont pas travaillé là-bas.

- Et comment vous voyez le futur, vous avez l'intention de rentrer bientôt en Roumanie ou vous voulez rester ici ?

- Maintenant en Roumanie c'est très difficile, c'est la crise. Si on obtient les papiers, on peut rester un peu ici, ce serait mieux pour élever des enfants, mais on ne peut pas donner de réponse sûre à 100%...

- Bon, c'était très intéressant tout ça, je vais vous laisser aller à la plage maintenant (les autres sont en train de se préparer), vous ne travaillez pas aujourd'hui ?

- Non, ma femme a travaillé ce matin dans les serres mais c'est samedi, et elle ne travaille pas le week-end.

- On ne travaille jamais le week-end ?

- Ça dépend, ça dépend combien ton patron aime l'argent et combien il aime s'amuser... Il y en a qui te font travailler tous les jours... Si tu veux nous poser d'autres questions, tu peux revenir quand tu veux.

- Bon, d'accord. Et vous ne connaissez pas des patrons qui emploient des Roumains que je pourrais rencontrer ?

- Oui, il y a le patron de ma femme, il est très sympa.

- (Elle) Non, ce ne serait pas un bon exemple, parce que lui il a vraiment une dent contre les Marocains, alors il ne t'en dirait que du mal.

- Mais c'est pas grave, tous les avis m'intéressent. Pourquoi il a une dent contre les Marocains ?

- Parce qu'il avait un employé à l'année qui était marocain, il l'a beaucoup aidé, il le connaissait depuis longtemps et il l'a fait régulariser. Ensuite le Marocain est parti, soi-disant pour deux semaines au Maroc et il n'est jamais revenu, il n'a eu aucune reconnaissance. Alors depuis il les déteste et il ne veut plus entendre parler des Marocains.

- Et tu penses qu'il serait d'accord pour me parler ?

- Oui, je pense que oui. Si tu veux je lui en parle demain et on se téléphone demain soir

Je les quitte vers 15h, il fait très chaud et ils vont tous à la plage. Finalement, le rendez-vous avec le patron ne marchera pas mais je ne sais pas pourquoi.

***DISCUSSION AVEC UN MEMBRE D'UNE FAMILLE DE MIGRANTS
ADVENTISTES, TELEORMAN, LE 12-07-2001***

Lionel est un homme de 63 ans qui a passé 8 mois en Espagne et est revenu l'année dernière. C'est le père de Ionela, dont le mari est en Espagne, et il a encore un fils en Espagne installé là-bas depuis plusieurs années. Nous avons déjà essayé de parler avec lui mais il n'était jamais disponible. Ce soir, lui et sa femme nous ont invités à venir voir une cassette vidéo que son fils lui a envoyée. Il y a trois parties : d'abord le fils en gros plan raconte que tout va bien, qu'il vient de changer d'employeur, mais toujours dans la construction ; il parle de leur enfant, etc. La deuxième partie dure environ 15 min. C'est une visite de leur appartement, avec présentation de tout l'électroménager : gros plan sur la cuisinière à induction avec explication du fonctionnement, autre gros plan sur le frigidaire plein avec commentaires sur les produits qui se trouvent à l'intérieur : yaourts, poulet, etc. « *Vous voyez, on ne manque de rien* ». Puis visite du salon, chaîne stéréo, au moins trois minutes sur le petit qui joue à la console Sega... inventaire des alcools du bar, pistaches... En fond, il y a des amis roumains qui arrivent, Lionel nous dit qu'ils sont du village. Cette partie se termine par un travelling sur leur Renault 21. La troisième scène se déroule dans un parc d'attraction où ils sont allés avec d'autres amis roumains. Les parents font des commentaires admirateurs.

Ensuite Lionel explique que lui aussi a habité dans ce quartier de la banlieue de Madrid, Coslada. C'est là que se trouvent tous les gens du village, ils sont réunis dans quelques immeubles. Il y a là un parc où les journalistes roumains se rendent le matin pour rencontrer d'éventuels employeurs. Lui, au début, a travaillé pour les jumeaux, mais ils ne le payaient pas suffisamment alors il les a quittés. Les Espagnols payent toujours régulièrement, il n'a jamais eu de problème.

Ils habitent dans une petite maison, à côté d'une très grande en construction. Maintenant, lui aimerait repartir quelques mois pour pouvoir s'acheter une moto, aussi pour voir son petit-fils. Mais sa femme veut l'en empêcher, elle dit qu'il est trop vieux et qu'il est malade.

Ils sont orthodoxes, mais lui était adventiste. Une grande partie de sa famille est adventiste. Nous lui demandons de nous aider à faire son propre arbre généalogique, en précisant la religion de chacun et s'ils sont partis en Espagne ou ailleurs. Le résultat est intéressant, sur 45 adultes cités, 26 sont actuellement ou sont allés à l'étranger. Il apparaît en

outre que la dichotomie Orthodoxes/Adventistes n'apparaît pas dans le fait de partir ou pas. En revanche, les liens familiaux sont des supports qui interviennent prioritairement.